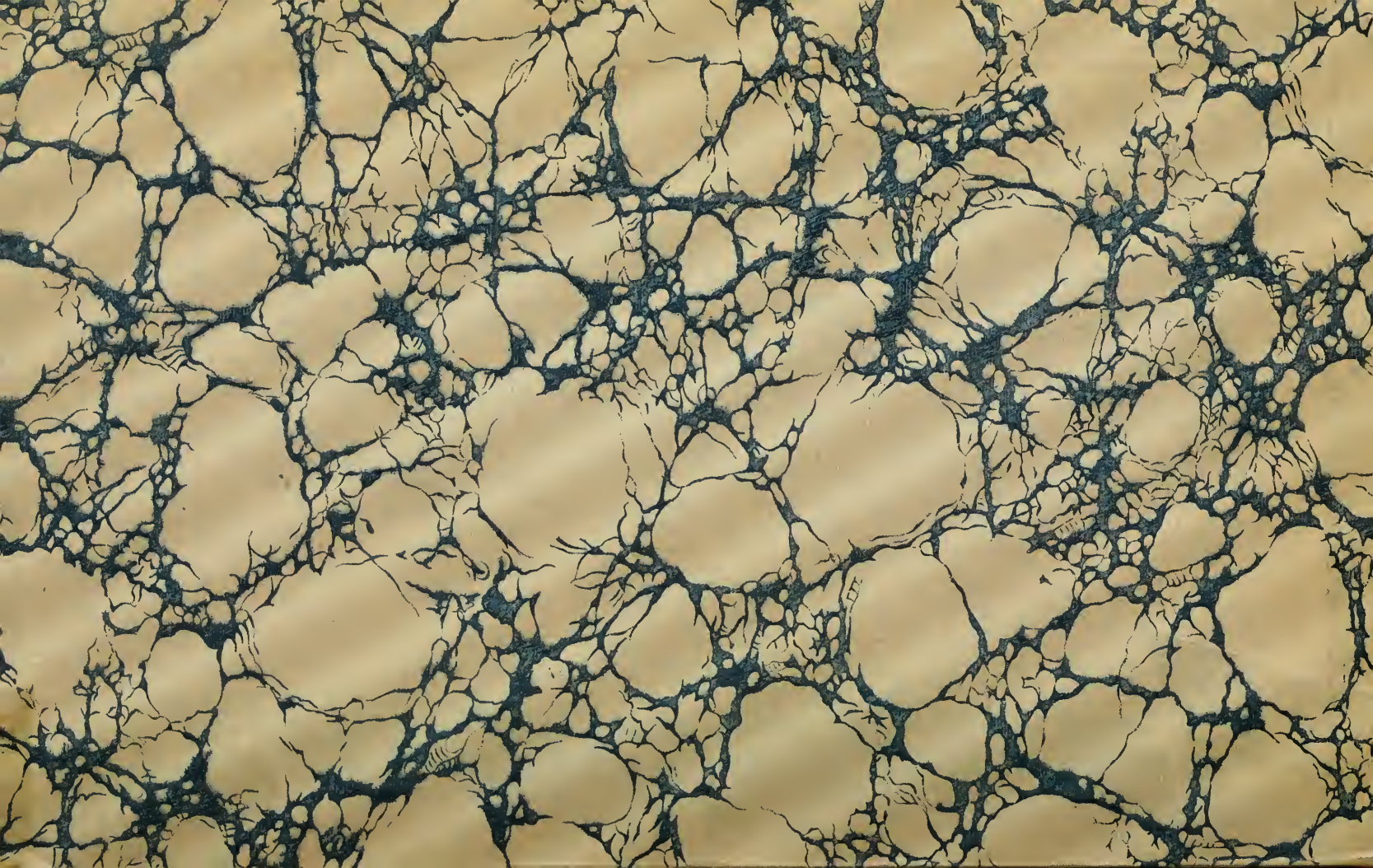

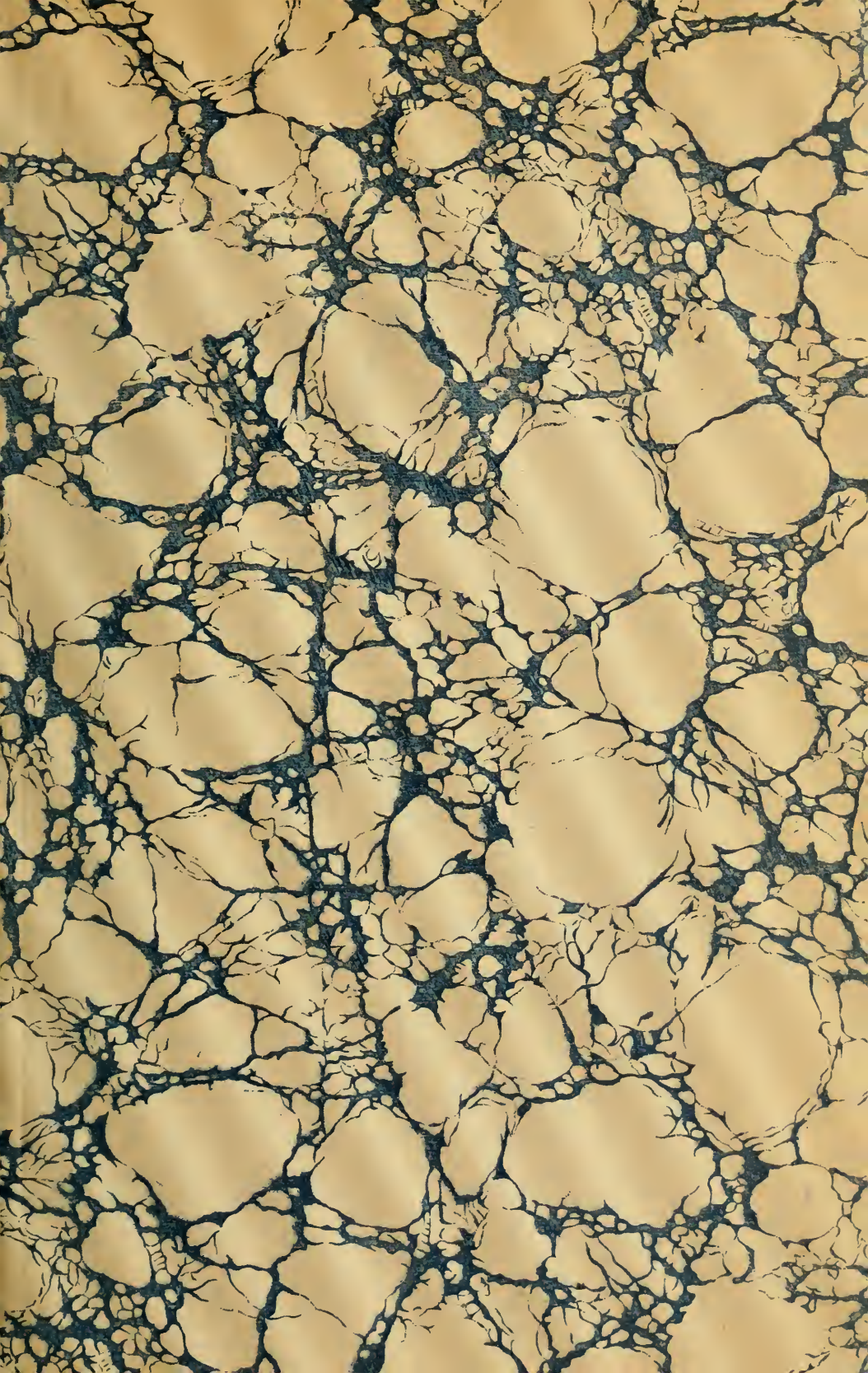

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

026. BOULOGNE (SEINE). — IMPRIMERIE JULES BOYER.

P
La
S

MÉMOIRES

(DE LA)

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

t. 3 (1877-1880)

TOME TROISIÈME

FASCICULE 5

G.A. HEINRICH
191161
30.9.24

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE RICHELIEU

1878

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresling03soci

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er JANVIER 1878.

MEMBRES PERPÉTUELS.

MM.

Le professeur G.-I. Ascoli, correspondant de l'Institut, à Milan.
Le prince Al. Bibesco, licencié ès lettres, 73, boulevard Saint-Michel, Paris.
Bonnardot, archiviste paléographe, 23, avenue d'Orléans, Paris.
Delaire, 53, rue de Rennes, Paris.
Hartwig Derenbourg, professeur à l'École des langues orientales, 4, place du Palais-Royal, Paris.
Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Madame, Paris.
L'abbé Gonnet, 19, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
Goullet, 14, place de La Chapelle, Paris.
Louis Havet, répétiteur à l'École des hautes études, route de Saquet, à Vitry (Seine).
C. Joret, professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, à Aix.
Le marquis Joseph de Laborde, rue de l'Oratoire-du-Roule, Paris.
Demetrios de Menagios, attaché au ministère des affaires étrangères de Russie, 65, perspective de Nevski, Saint-Pétersbourg.
Paul Meyer, professeur au Collége de France, 59, rue Raynouard, Paris-Passy.
Gaston Paris, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, 7, rue du Regard, Paris.
Pedro d'Alcantara (Don), empereur du Brésil, à la Légation impériale, rue de Téhéran, Paris.
Ch. Ploix, ingénieur hydrographe, 13, rue de l'Université, Paris.
John Rhys, ancien fellow de Merton College (Oxford), Rhyl, North Wales (Grande-Bretagne).
Eug. Rolland, 9, rue du Sommerard, Paris.
Le docteur Rosapelly, 9, rue Radziwil, Paris.
H.-A. Sayce, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's college.
Johan Storm, professeur à l'Université, à Christiania.
Wilbois, capitaine de la garde républicaine, 26, rue Saint-Sulpice, Paris.
Le comte de Vogué, membre de l'Institut, ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, Paris.

MEMBRES ORDINAIRES.

Antoine d'Abbadie, membre de l'Institut, 120, rue du Bac, Paris.
Acollas (Emile), ancien professeur à l'Université de Berne, 25, rue Monsieur-le-Prince, Paris.
H. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'Institut, 17, rue du Paon, à Troyes (Aube).
Bailly, professeur au lycée d'Orléans (Loiret).
A. Barth, licencié ès lettres, 6, rue du Vieux-Colombier, Paris.
Em. Baudat, élève de l'École pratique des hautes études, 4, rue de l'École-de-Médecine.
Bauer, ancien élève de l'École des hautes études, 17, rue Tournefort, Paris.

F. Baudry, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, 23, quai Conti, Paris.
A. Beljame, professeur au lycée Louis-le-Grand, agrégé de l'Université, 49, rue Madame, Paris.
Benloew, doyen de la Faculté des lettres de Dijon, à Meudon, près Paris.
E. Benoist, professeur à la Faculté des lettres, 17, rue Bréa, Paris.
A. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres, 37, rue Gay-Lussac, Paris.
Philippe Berger, sous-bibliothécaire de l'Institut, 1, rue de Seine, Paris.
De Bielké, 7, rue de Bruxelles, Paris.
Blanc, à Massale, par Ganges (Hérault).
Blotnicki, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris.
Gaston Boissier, de l'Académie française, professeur au Collége de France, 93, rue des Feuillantines, Paris.
Boldakov, candidat de l'Université d'Odessa, 192, boulevard Haussmann, Paris.
Boucherie, professeur au lycée, 20, plan Pastourel, à Montpellier (Hérault).
Th. Bousslaiev, professeur à l'Université de Moscou.
Bovier-Lapierre, 8, rue Garancière, Paris.
Michel Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, 63, boulevard Saint-Michel, Paris.
Sophus Bugge, professeur à l'Université de Christiania.
Emile Burnouf, ancien directeur de l'École française d'Athènes.
Carrière, secrétaire de l'École des langues orientales, 2, rue de Lille, Paris.
Chabaneau, à Cognac (Charente).
Chaignet, professeur à la Faculté des lettres, à Poitiers (Vienne).
Le comte H. de Charencey, membre du Conseil général de l'Orne, 169, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, Paris.
Émile Chasles, inspecteur général de l'Université, 1er, passage Sainte Marie, rue du Bac, Paris.
A. Chassang, inspecteur général de l'Université, 13, boulevard Saint-Michel, Paris.
A. Chodzko, chargé de cours au Collége de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
Clément, agrégé de l'Université, 3, rue de Fleurus, Paris.
Collard, professeur à l'Université de Louvain (Belgique).
Fr. Cornet, 8, rue Barouillère, Paris.
Cornu, professeur à l'Université de Prague.
Courel-Groult, à Lisieux (Calvados).
Robert Cust, 64, George square, Londres.
A. Darmesteter, maître de conférences à la Faculté des lettres, 7, place de Vaugirard, Paris.
James Darmesteter, répétiteur à l'École des hautes études, 7, place de Vaugirard, Paris.
† De la Berge, attaché au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, 16, rue de Choiseul, Paris.
A. Delaplane, 22, rue de l'Odéon, Paris.
G. Delondre, 16, rue Mouton-Duvernet, Paris.
J. Derenbourg, membre de l'Institut, 27, rue de Dunkerque, Paris.
Marcel Devic, 14, rue Daumesnil, à Vincennes (Seine).
Didion, inspecteur général des ponts et chaussées, 9, rue Boissy-d'Anglas, Paris.
O. Donner, professeur à l'Université d'Helsingfors (grand-duché de Finlande).
H. Drême, président de la Cour, à Agen (Lot-et-Garonne).
Duchinski, à Rapperschwyl (Suisse).
Dufriche-Desgenettes, 20, rue Cujas, Paris.
Dussouchet, professeur au lycée de Vanves, 240, rue de Vaugirard, Paris.
G. d'Eichthal, 44, rue Neuve-des-Mathurins, Paris.
L. Eliadès, 77, boulevard de Strasbourg, Paris.
Em. Ernault, professeur à l'École Saint-Charles, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
C. Estlander, professeur à l'Université d'Helsingfors (grand-duché de Finlande).
Favre, professeur au collége Stanislas, 48, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Alb. Fécamp, professeur à l'Ecole Monge, 42, rue Rivay, à Levallois-Perret (Seine).
Eug. Fournier (le docteur), 10, rue Neuve-Saint-Augustin, Paris.
Fredault (le docteur), 35, rue Bellechasse, Paris.
H. Gaidoz, professeur à l'Ecole des sciences politiques, 22, rue Servandoni, Paris.
Georgian, 23, Strada Sierban-Voda, à Bucharest.
Gilliéron, professeur à l'Ecole Monge, Paris.
Siegfr. Goldschmidt, professeur à l'Université de Strasbourg (Alsace).
† Grangagnage, sénateur du royaume de Belgique, 60, boulevard d'Avron à Liège.
Graux, répétiteur à l'Ecole des hautes études, 53, route de Versailles Auteuil-Paris.
Guieysse, 42, rue des Ecoles, Paris.
Guyard (Stanislas), répétiteur à l'Ecole des hautes études, 45, rue Saint-Placide.
Joseph Halevy, 18, rue Aumaire, Paris.
Halléguen (le docteur), 3, rue de Fleurus, Paris, ou à Châteaulin (Finistère).
De Harlez, professeur à l'Université de Louvain (Belgique).
Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon, Paris.
Hauvette-Besnault, directeur adjoint à l'Ecole des hautes études, 51, rue Monsieur-le-Prince, Paris.
G. A. Heinrich, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, avenue de Noailles, à Lyon.
Camille Hervé, 10, rue Louvois, Paris.
Abel Hovelacque, 35, rue de l'Université, Paris.
Jozon, membre de la Chambre des députés, 37, rue de Babylone.
H. Kern, professeur à l'Université de Leyde (Pays-Bas).
Alex. Kirpitschnikov, professeur à l'Université de Kharkov (Russie).
Lambrior, élève de l'Ecole pratique des hautes études, 67, rue Monge, Paris.
Lefèvre, membre de la Chambre des députés, 29, rue du Vieux-Colombier, Paris.
Louis Léger, docteur ès lettres, 5, rue de Laval, Paris.
François Lenormant, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 4, rue de Sèvres, Paris.
Lesage, 1, rue d'Angivilliers, à Versailles (Seine-et-Oise).
Létalenet, 8, rue de la Chaise, Paris.
Lévy, inspecteur général de l'Université, 59, rue de Madame, Paris.
Liétard (le docteur), à Plombières (Vosges).
Littré, membre de l'Institut, 44, rue d'Assas, Paris.
Loth, agrégé de l'Université, 55, rue des Dames.
Luchaire, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux.
Malvoisin, professeur au collége Stanislas, 42, rue Daguerre.
Maspero, professeur au Collége de France, 43, boulevard Saint-Germain, Paris.
Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, à Versailles (Seine-et-Oise).
Alfred Maury, membre de l'Institut, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, Paris.
Paul Melon, 11, place Pigalle, Paris.
Metzger, rabbin, à Belfort (Haut-Rhin).
Meyer, professeur au lycée de Bordeaux (Gironde).
Michel, professeur au lycée de Toulon (Var).
Ch. Michel, Dr en philosophie, place de la Sorbonne, 5.
Abel des Michels, professeur à l'Ecole des langues orientales, 24, boulevard des Batignolles, Paris.
Moisy, à Lisieux (Calvados).
Montagu, professeur au collége, à Amherst, Massachusets (Etats-Unis d'Amérique).
Robert Mowat, 100, rue des Feuillantines, Paris.
J. Muir, correspondant de l'Institut de France, 10, Merchiston Avenue, à Edimbourg (Ecosse).
L. Naville, 15, cours des Bastions, Genève.
Nicole, professeur à l'Académie de Genève.
Nommès, 21, rue Berthollet.
Paul Oltramare, professeur au gymnase, 14, chemin Darcet, à Genève (Plainpalais).

J. Oppert, professeur au Collége de France, 19, rue Mazarine, Paris.
Paplonski, directeur de l'Institut des sourds et muets, place Saint-Alexandre, à Varsovie.
Paysant, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris.
A. Pécoul, château de Villiers, par Draveil (Seine-et-Oise).
Camille Pelletan, archiviste paléographe, 33, rue du Cherche-Midi Paris.
Pierret, conservateur adjoint du musée égyptien du Louvre, 31, rue Poussin, à Auteuil.
Pierron, ancien professeur au lycée Louis-le-Grand, 38, rue Gay-Lussac, Paris.
Pilet, attaché au consulat de France, à Newcastle (Angleterre).
Pio, 32, Bredgade Str., Copenhague.
Le vicomte Ponton d'Amécourt, 18, rue de l'Université, Paris.
E. Renan, membre de l'Institut, 16, rue Saint-Guillaume, Paris.
Léon Renier, membre de l'Institut, à la Sorbonne, Paris.
Le comte Paul Riant, 248, rue Saint-Honoré, Paris.
Rieutord, 65, rue des Moines, Batignolles, Paris.
Félix Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes (Ille-et-Vilaine).
Le capitaine de Rochas-Aiglun, 30, quai de Béthune, Paris.
Marquis de Rochemonteix, ancien élève de l'Ecole des hautes études, 20, rue Jacob, Paris.
Charles Rudy, 19, faubourg Saint-Honoré. Paris.
Ferdinand De Saussure, stud. phil. 12, Hospitalstrasse, Leipzig.
Sauvayre, professeur de linguistique, à Buénos-Ayres.
Ch. Schœbel, 19, rue Campagne-Première, Paris.
Secher, docteur en philologie, 56, Vesterbro-gade, à Copenhague.
Emile Sénart, 34, rue Barbet de Jouy, Paris.
Sepet, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 95, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris.
Sevrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, rue du Sommerard, Paris.
Edouard Specht, 66, rue de Monceau, Paris.
Sturm, professeur à l'athénée de Luxembourg (grand-duché de Luxembourg).
Sturzinger, 4, place Gerson, Paris.
Tegner, professeur à l'Université de Lund (Suède).
Thevenin, répétiteur à l'Ecole des hautes études, 55, rue du Cherche-Midi, Paris.
W. Thomsen (le docteur), professeur à l'Université, 92, Vesterbro, à Copenhague.
Thurot, membre de l'Institut, 22, rue de Vaugirard, Paris.
Tournier, directeur adjoint à l'école des hautes études, 16, rue de Tournon, Paris.
Le baron C. de Tourtoulon, à Château-Randon, près Montpellier (Hérault).
Gerson Trier, Cond. Mag., 66, store Kongensgade, Copenhague.
Vaïsse, directeur honoraire de l'Ecole des sourds et muets, 49, rue Gay-Lussac, Paris.
Maurice Vernes, maître de conférences à la faculté de théologie protestante, 31, rue du Rocher, Paris.
Watel, professeur au lycée de Troyes, 11, rue Gautherin, à Troyes (Aube).
L. Wimmer, 9, Falledvej, à Copenhague.
C. Wyndham, 18, Cours Sainte-Anne, à Aix (Bouches-du-Rhône).

ESSAI

SUR

LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE

CONSIDÉRÉE DANS SON DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE,
EN SANSKRIT, EN GREC, EN LATIN, DANS LES LANGUES ROMANES
ET DANS LES LANGUES GERMANIQUES.

INTRODUCTION.

La construction grammaticale, c'est-à-dire l'ordre des mots en tant qu'il est déterminé par la fonction que ces mots remplissent dans la phrase comme sujets, comme attributs, comme régimes, etc., fait seule la matière de cet essai, et elle y est étudiée, comme l'annonce le titre, dans son développement historique. Nous ne croyons pouvoir mieux faire pour préciser les limites de notre sujet, ainsi conçu, que de nous référer à un ouvrage de M. Weil : *De l'Ordre des mots dans les langues anciennes et dans les langues modernes* (2e édition. Paris, Franck, 1869), ouvrage où d'ailleurs les travaux antérieurs sur la construction sont jugés avec une autorité qui nous dispense d'y revenir à notre tour.

Le savant helléniste distingue deux principes de construction complétement indépendants l'un de l'autre.

En tant qu'exprimant nos idées les mots doivent se succéder dans le même ordre où se succèdent nos idées elles-mêmes. Le véritable ordre *logique,* pour rendre son sens naturel à une expression dont on a beaucoup abusé dans d'autres sens, est celui de l'*association des idées.* « Supposons, » dit M. Weil (p. 24), « qu'on » ait raconté l'histoire de la naissance de Romulus et des merveilles » qui s'y rattachent, on pourrait ajouter : *Idem ille Romulus* » *Romam condidit.* En montrant à un voyageur la ville de Rome, » on pourrait lui dire : *Hanc urbem condidit Romulus.* En par- » lant des fondations les plus célèbres, après avoir mentionné la

» fondation de Thèbes par Cadmus, celle d'Athènes par Cécrops, » on pourrait continuer : « *Condidit Romam Romulus.* » C'est là vraiment un principe *logique*, qui a sa raison d'être dans une loi immuable de l'esprit humain, et qui doit se retrouver appliqué dans toutes les langues sans distinction de famille, et dans chacune d'elles sans distinction de temps. C'est un principe *étranger* et en même temps *supérieur* à la grammaire, ou du moins qui ne peut en aucun cas lui céder, comme nous allons le voir. Il est clair que l'ordre des mots, envisagé à ce point de vue, ne peut fournir la matière d'une étude historique : tout au plus aurait-on, si la chose n'était évidente *a priori*, à vérifier l'identité du principe dans tous les siècles et chez tous les peuples. Nous n'ajouterons rien à ce que M. Weil en a dit. Son principe est une vérité de sens commun. Mais les vérités de ce genre sont parfois celles qu'on découvre les dernières, et en la dégageant avec une admirable netteté, M. Weil a déterminé, le premier, croyons-nous, d'une façon précise, ce qu'il faut entendre par l'autre principe de construction, par l'ordre *grammatical*, le seul dont nous nous occupions ici.

Dans les phrases latines citées plus haut nous avons vu le sujet, le régime, le verbe, occuper successivement la première place de la proposition. L'ordre *logique* était parfait; mais il n'y avait pas trace d'un ordre *grammatical* régulier. En français il n'eût pas été possible de commencer la proposition par le régime ou par le verbe. Mais ce n'est pas à dire que la langue n'eût pas eu à compter avec ce principe logique qui est à la fois étranger et supérieur à la grammaire proprement dite. « Si l'on voulait, » dit encore M. Weil (p. 21), « traduire en latin ce passage » de Voltaire : « Il avait un beau-père, il l'obligea de se » pendre; il avait un beau-frère, il le fit étrangler, » on change- » rait la conformation grammaticale, mais on ne toucherait pas à » l'ordre des idées, en mettant par exemple : *Socerum ad suspen-* » *dium adegit*, *affinem strangulari jussit.* En latin, chaque membre » ne se compose que d'une seule proposition, en français il se » compose de deux. C'est qu'en français les convenances de la » grammaire ne permettent pas de faire précéder le régime. D'autre » part, l'enchaînement des idées demandait que le régime précédât. » Que faire dans cet embarras? Il est impossible de violer les lois » de la grammaire; mais il est impossible aussi, pour un auteur » du moins qui a le sentiment de ce qu'il dit, de renverser l'ordre » de la pensée. Pour satisfaire et à la grammaire et à la pensée, » Voltaire a pris le tour que nous avons vu. » L'ordre *grammatical* entre comme on le voit en concurrence, au moins dans certaines

langues, avec l'ordre *logique*, si bien que ces langues ne peuvent satisfaire à l'un et à l'autre qu'en biaisant. Le plus commode et le plus employé de ces biais est celui qui consiste à tourner successivement par l'actif et par le passif, pour amener tour à tour à la première place, avec la fonction grammaticale de sujet, l'agent ou l'objet de l'action, le *kartṛ* ou le *karman*, comme disent les grammairiens hindous. Ainsi la proposition *Darium vicit Alexander* se traduira en français : « Darius fut vaincu par Alexandre. »

M. Weil consacre à l'ordre *grammatical* la seconde partie de son travail. Il y prodigue les observations les plus délicates et y fait ressortir avec une grande finesse les avantages particuliers des différents tours. Il n'aborde pas les considérations proprement historiques, non qu'il néglige de relever les constructions des différentes époques : la note 1 de la page 46, par exemple, signale la plupart des particularités les plus intéressantes de l'ancienne construction française; mais il envisage chaque tour en lui-même, sans chercher à en rétablir la généalogie. Il le considère dans ses rapports avec les nuances diverses de la pensée, avec les différentes conceptions logiques de la proposition.

Car la logique ne perd pas ses droits sur l'ordre grammatical non plus que sur aucune autre des manifestations de l'esprit humain. Seulement, et c'est ce qui justifiera, nous l'espérons, l'application de la méthode historique à notre sujet, la logique n'agit pas ici comme dans l'ordre que nous avons appelé l'ordre *logique* par excellence, selon un principe unique et immuable, produisant toujours le même effet dans des circonstances données, mais selon des principes divers entre lesquels un choix est possible. On peut préférer pour des raisons logiques la construction du sujet avant l'attribut. Mais on peut préférer pour d'autres raisons également logiques la construction de l'attribut avant le sujet. La première suit l'un des deux ordres possibles de la synthèse, en réunissant la qualité à la substance qui en avait été séparée par une analyse préalable, la seconde suit l'ordre même de cette analyse : car c'est la qualité qui nous frappe avant la substance, et c'est l'idée de la qualité qui suggère celle de la substance.

Maintenant il est clair que si le choix entre les différentes constructions également logiques est remis à chaque fois au libre arbitre de chaque individu, la logique garde ses droits, mais l'histoire perd les siens. Au contraire, si le choix est fait une fois pour toutes par une langue, l'époque de ce choix est une date *historique*, et si une même langue, ou une même famille de langues, après avoir fait ce choix, y renonce pour en faire un autre, la

décadence de la construction ancienne et l'avénement de la nouvelle peuvent fournir la matière d'une histoire.

Appliquons ces observations à la famille des langues indo-européennes, et particulièrement à celles de ces langues sur lesquelles ont porté nos recherches, et qui sont nommées dans le titre même de cet essai : le sanskrit, le grec, le latin, les langues romanes et les langues germaniques. On admet généralement que les langues anciennes, ou du moins le grec et le latin, les seules dont il ait été parlé jusqu'ici dans les travaux sur la construction, sont des langues à construction *libre*, tandis que les langues modernes, au moins les langues romanes et les langues germaniques, sont des langues à construction *fixe*. C'est la distinction établie par M. Weil à la page 44 de son étude. Si cette distinction était rigoureusement exacte, il est clair qu'il ne pourrait y avoir d'histoire de la construction dans les langues anciennes, mais que l'établissement d'une construction fixe unique dans les langues romanes et dans la plupart des langues germaniques, et de plusieurs types de construction répartis entre différents cas grammaticalement déterminés dans la langue allemande et dans la langue hollandaise, établissement qui, selon toute vraisemblance, a dû se faire d'une façon graduelle, resterait toujours une matière historique. Nous allons plus loin pourtant, et nous soutenons que la méthode historique est pareillement applicable à l'étude de la construction dans les langues anciennes, en d'autres termes, que ces langues, en dépit de toutes leurs libertés de construction, connaissaient des types préférés, des types dominants, des types *historiques*. C'est ce point qu'on sera sans doute le moins disposé à nous accorder, et c'est à le bien établir que doivent tendre nos premiers efforts. Pour y parvenir plus aisément, nous prendrons immédiatement la question par l'autre bout, c'est-à-dire que nous remonterons aux origines indo-européennes.

On explique d'ordinaire les libertés de la construction dans les langues anciennes, et sa fixité dans les langues modernes, par la richesse des flexions dans les premières et la pauvreté ou l'absence des flexions dans les secondes. Mais ces flexions des langues anciennes n'ont pas toujours existé. Les langues indo-européennes, avant d'atteindre la période de la flexion, n'avaient à leur disposition, pour exprimer les rapports des mots entre eux, d'autre ressource que celle qui suffit encore aujourd'hui au chinois, c'est-à-dire la succession des différents termes dans un ordre déterminé (cf. Weil, *loc. cit.*, p. 47). En fait, cette fixité primitive de l'ordre des termes unis par un rapport donné peut seule expliquer l'agglutination des éléments qui composent les formes

organiques. C'est ce que M. Curtius fait observer pour la combinaison de la racine verbale avec les thèmes pronominaux dans les formes personnelles du verbe (*Chronologie*, traduction fr., p. 61). Mais les formations organiques de nos langues ne confirment pas seulement l'hypothèse d'une construction fixe dans la période antérieure à la formation et à la flexion. Elles nous révèlent du même coup les principes de cette construction. Si l'on y joint ceux qui déterminent la succession des termes dans les mots composés, c'est-à-dire les règles de construction observées dans ce que M. Adolphe Régnier appelle si justement la *syntaxe intérieure* (*Traité de la formation des mots dans la langue grecque*, p. 13), on a ainsi pour point de départ une réunion de données fort précieuses. Car, si un bon nombre de composés n'ont fait leur apparition dans les différentes langues qu'à des époques relativement récentes, les types primitifs de ces composés sont nécessairement fort anciens. Ils doivent même être antérieurs à la période de la flexion casuelle; autrement on ne comprendrait pas que leur premier terme fût dépourvu de désinence. La notion du thème a bien vite disparu après l'adjonction des désinences de cas, et si les hindous l'ont conservée, c'est précisément grâce à ces composés qui portaient dans leur première partie la trace d'un état ancien du langage où les cas étaient encore inconnus. Ces thèmes nus que renferment les composés sont de véritables fossiles, derniers restes dans les périodes historiques du langage, d'un règne linguistique disparu. Mais en même temps leur construction, constante ainsi que nous le verrons pour un rapport donné, devant le second terme, appartient à une syntaxe fossile dont la connaissance est de la plus haute importance pour notre sujet. A l'appui de cette manière de voir nous pouvons invoquer de nouveau l'autorité de M. Curtius (*loc. cit.* p. 100).

A la vérité ni les composés, ni les formes organiques, ne constituent une proposition entière, ou du moins une proposition un peu compliquée. Nous espérons cependant prouver un peu plus loin que la réduction de tous les rapports possibles entre les différents termes à deux rapports principaux que reproduisent, soit les composés, soit les formes organiques, nous permet de tenter la restitution d'une proposition primitive comprenant au moins trois termes : sujet, attribut et régime de l'attribut. C'est d'ailleurs dans la suite de cet essai que la restitution elle-même sera proposée, et nous n'aurons dans cette introduction qu'à en justifier, si faire se peut, la méthode.

Voici maintenant la question qui se pose : les langues indo-européennes, ou pour employer l'expression usitée en pareille ma-

tière, la langue mère indo-européenne d'abord et les différentes langues après leur séparation, ont-elles profité immédiatement ou du moins très-anciennement des libertés de construction que rendait possibles l'établissement de la flexion casuelle, et cela au point de ne plus conserver la tradition d'aucun principe fixe de construction? Ou bien les principes primitifs, ou des principes nouveaux résultant d'une transformation graduelle des premières constructions, peuvent-ils encore se reconnaître à travers les libertés dont les langues anciennes, le latin par exemple, usent dans leurs périodes historiques? En d'autres termes, le langage primitivement astreint à une construction fixe a-t-il, pendant un certain temps, renoncé complétement à ce moyen d'expression et de clarté, pour y recourir encore plus tard par un effort nouveau, et sans le secours d'aucune tradition? Ou bien les principes de construction des langues modernes se rattachent-ils par des modifications successives aux principes primitifs qui ont régi la formation de l'organisme indo-européen; toutes les langues, en un mot, anciennes et modernes, ont-elles connu un ordre grammatical régulier, avec cette différence que les langues anciennes avaient, grâce à leurs flexions, la faculté de s'en affranchir *sans en perdre conscience*, tandis que les langues modernes sont réduites, par la perte des flexions, à le suivre plus ou moins servilement? Si la question devait être résolue dans ce dernier sens, les droits de la méthode historique sur l'intégralité de notre sujet seraient bien et dûment établis. Avant de signaler les faits positifs qui nous paraissent imposer cette solution, nous ferons encore un détour pour les mieux mettre en lumière et préparer le lecteur à en apprécier l'importance qu'il pourrait être tenté de contester au premier abord.

Si l'histoire de la construction présentait une lacune correspondant aux périodes historiques des langues anciennes, du latin en particulier, s'il y avait eu interruption complète de toute tradition relative à un ordre grammatical régulier, les langues romanes auraient donc eu à recréer de toutes pièces une construction grammaticale. Ce serait là un fait bien curieux, et il faudrait expliquer pourquoi et comment la conscience d'un tel procédé d'expression s'est réveillée dans ces langues après être restée endormie pendant des siècles dans la langue latine leur mère. En distinguant les langues anciennes et les langues modernes comme langues à construction libre et langues à construction fixe, on explique généralement cette différence entre elles par l'absence ou la pauvreté des désinences casuelles dans les secondes. Or, il importe d'éviter ici tout malentendu. Si l'on voulait dire simplement

que la perte des désinences casuelles interdit aux langues romanes de prendre vis-à-vis de types de construction d'ailleurs préexistants les libertés que la richesse de la flexion laissait à la langue latine, nous n'y contredirions pas. Mais si l'on croit que le même fait peut expliquer l'établissement même des premiers principes de construction grammaticale dans les langues romanes, nous pensons qu'on se contente trop aisément. Cette création, en quelque sorte *ex nihilo*, destinée à compenser la chute des désinences casuelles, serait peu conforme à tout ce que nous savons de l'histoire du langage. Cette histoire en effet n'a pas d'ordinaire à nous raconter comment se réparent des pertes déjà consommées, mais comment un choix s'opère entre des moyens d'expression souvent multiples dès l'origine et en tout cas incessamment renouvelés. Le langage nous y apparaît comme un arbre où les branches nouvelles ne poussent pas à la place des branches mortes, mais où au contraire la multiplication des rameaux supérieurs étouffe peu à peu les rameaux inférieurs. Si nous sortons de ces considérations générales, nous devons encore tenir compte de l'analogie de l'allemand qui a conservé un certain nombre de désinences casuelles et n'en est pas moins assujetti à suivre, non pas il est vrai une construction unique, mais plusieurs types de construction répartis entre des cas rigoureusement déterminés, types que nous retrouverons d'ailleurs dans toutes les langues germaniques anciennes. Nous constaterons enfin directement qu'à une époque où le français distinguait encore dans un grand nombre de mots le cas sujet du cas régime, ce qui suffisait, avec l'usage des prépositions, pour rendre toute équivoque impossible, il était déjà, sinon assujetti, du moins accoutumé à suivre des types réguliers de construction. Mais si, comme il résulte des remarques précédentes, la seule explication donnée jusqu'à présent pour justifier le premier établissement d'une construction grammaticale dans les langues romanes est tout-à-fait insuffisante, il semble, et c'est là que nous désirions amener le lecteur, que tout moyen de rattacher les types nouveaux aux types primitifs par des transformations diverses, mais par une tradition ininterrompue, méritera d'autant plus d'être pris en considération. Nous allons proposer celui que nos recherches nous ont suggéré.

« S'il y a, » dit M. Weil (p. 44), « des langues dont la contruc-
» tion est libre, ce sont sans contredit le grec et le latin. *Il est*
» *vrai que les Latins aiment à rejeter le verbe à la suite de ses*
» *compléments.* Il est vrai aussi qu'il y a en latin un grand nombre de
» locutions toutes faites, etc.... On ne voudra pas pourtant fonder
» sur ces observations un système de construction usuelle dont les

» règles seraient cent fois contredites à chaque page de tout auteur » latin. » Des *règles* absolues de construction, non sans doute! Le latin, surtout le latin du siècle d'Auguste, n'en connaît point : sa construction est libre. Mais est-ce à dire que la *prédominance* d'un certain principe, si elle est bien constatée, soit un fait de peu d'importance? Nous ne le pensons pas, et c'est précisément à relever la signification de ces *habitudes* de construction dans les langues anciennes qu'ont tendu nos observations sur la difficulté d'expliquer la création de toutes pièces d'une construction grammaticale dans les langues modernes. Nous nous croyons donc autorisé dès maintenant à admettre que les libertés de la construction latine coexistaient avec des principes d'ordre grammatical dont la langue *pouvait s'affranchir sans en perdre pour cela conscience*. Le plus important de ces principes est celui qui appelle le verbe à la fin de la proposition.

Faisons un pas de plus, et au lieu de nous en tenir à l'usage classique du latin, remontons aux plus anciens monuments de la langue : nous y verrons le verbe construit à la fin de la proposition bien plus fréquemment encore qu'au siècle d'Auguste. Dans les vieilles lois, dans les fragments des anciens orateurs, il n'est écarté de cette place que pour des raisons généralement faciles à déterminer. Chez César enfin qui, bien que postérieur, est, tant par son autorité en matière de langage que par l'extrême simplicité de son style, un des écrivains les plus intéressants à consulter sur les questions relatives à l'ordre des mots, chez César, le même principe est appliqué avec une telle constance qu'on est tenté de le transformer en règle : dans le deuxième livre du *De bello gallico*, si on laisse de côté le verbe « être » soumis dans toutes les langues à des règles de construction particulières, on ne trouve qu'une quinzaine de verbes personnels construits autrement qu'à l'extrême limite de la proposition, et la plupart de ces exceptions se justifient par l'application d'autres principes. Après ces observations dont le lecteur peut aisément vérifier l'exactitude, nous ne pensons pas qu'il puisse rester de doutes sur l'antiquité et l'importance de cette *habitude* qu'a le latin de construire le verbe à la fin de la proposition.

Cette importance s'accroît encore, et l'antiquité du principe devient encore plus vraisemblable, par la comparaison d'autres langues de la même famille. La construction du verbe à la fin de la proposition est le tour employé *presque exclusivement* par la *prose* sanskrite, et cela dès ses plus anciens monuments, les Brâhmanas. Elle paraît aussi *dominante*, quoique non exclusive dans le Rig-Véda où les libertés qui sont dans toutes les langues le pri-

vilége de la versification ont dû nécessairement s'exercer. D'un autre côté l'allemand construit aujourd'hui encore à la fin de la proposition le verbe des subordonnées. L'opposition même de ce tour avec celui qui a prévalu dans la plupart des langues modernes suffirait à en démontrer l'ancienneté si la preuve directe de cette ancienneté ne nous était fournie par les premiers monuments du vieux-haut-allemand. L'étude des autres littératures germaniques anciennes nous apprendra que toutes les langues de cette sous-famille ont connu la construction du verbe à la fin de la proposition, et que cette construction, dans l'une au moins d'entre elles, l'anglo-saxon, paraît avoir été *dominante*, tant pour les *principales* que pour les subordonnées. Divers arguments s'ajoutant à celui-là donneront, nous l'espérons, une grande probabilité à l'hypothèse d'après laquelle toutes les langues germaniques, ou la langue unique dont elles seraient sorties, auraient connu et appliqué d'une manière plus ou moins exclusive le principe également connu et appliqué en latin et en sanskrit.

On ne niera pas l'intérêt de ces concordances. L'observation que nous en avons faite a été le point de départ de tout ce travail. Qu'on ne se méprenne pas toutefois sur les conclusions que nous en voulons tirer. Il ne s'agit pas ici de restituer à la langue mère indo-européenne, selon la méthode appliquée par Schleicher à la théorie des formes, un principe de construction constaté dans trois des langues ou groupes de langues de la famille. Nous donnerions prise ainsi aux objections élevées par M. Thurot dans la *Revue critique* (13 juillet 1872) contre l'application aux questions de syntaxe des procédés de restitution anté-historique qui, même dans les détails de la formation et de la flexion, ne sont pas sans soulever parfois d'assez grosses difficultés. Mais nous ne faisons ici rien de tel. L'étude des formations organiques qui sont communes à toutes les langues indo-européennes, celle de composés dont les termes se succèdent dans le même ordre en allemand, en latin, en sanskrit, etc., nous révéleront des principes de construction d'après lesquels nous essaierons de rétablir un type primitif de la proposition, et ce type sera nécessairement le même pour chacune des différentes langues. Si pour rattacher à ce type primitif celui qui dans les langues germaniques comme en latin, comme en sanscrit, est caractérisé par la construction du verbe à la fin de la proposition, il nous faut un intermédiaire, il sera tout naturel de chercher à expliquer par une conjecture unique la transition d'un même type primitif à un même type dérivé. L'identité du point de départ et celle du point d'arrivée nous conduiront à interpréter d'un seul coup et avec des arguments iden-

tiques l'origine du type définitif commun aux trois langues ou groupes de langues, sans qu'il s'agisse d'exagérer l'antiquité de ce type et de le restituer à la langue mère. Dans ces limites, notre méthode, en gardant le caractère conjectural inséparable de toute recherche sur les origines, ne nous paraît donner prise du moins à aucune objection fondamentale.

Le type primitif de la proposition restitué d'après les principes de construction des formes organiques et des composés, et le type intermédiaire restitué pour servir de transition entre le type primitif et celui que nous trouvons appliqué en sanskrit, en latin et dans les langues germaniques, se retrouvent dans les épopées homériques où ils semblent être encore de beaucoup les plus usités. Nous ne suivrons pas au-delà d'Homère les principes de construction de la proposition grecque : les libertés y sont telles que la conscience d'un ordre régulier, si elle subsiste, devient de plus en plus obscure. Mais pour le latin nous constaterons, à travers toutes les libertés de l'usage classique, la persistance du principe qui, dans la majorité des cas, appelle le verbe à la fin de la proposition. Bien plus, dans les premiers textes français nous trouverons encore des restes assez importants du type de construction latin. Nous y trouverons en même temps deux types de construction nouveaux, dont l'un est devenu peu à peu dominant, puis à peu près exclusif, dans un grand nombre de langues modernes et en français même, tandis que l'autre ne s'est conservé dans un usage régulier qu'en allemand, en hollandais et dans les langues scandinaves, mais qui tous les deux ont été primitivement communs à toutes les langues germaniques. Dans le premier, le verbe, placé après le sujet qui commence la proposition, précède tous les autres termes ; dans le second, le verbe placé après le premier terme de la proposition, adverbe ou régime, régime direct ou indirect, précède le sujet qui est lui-même suivi des autres termes. La conformité des types nouveaux romans et des types nouveaux germaniques s'expliquera par leur dérivation d'un type commun, conservé d'ailleurs plus ou moins tardivement et dans une mesure plus ou moins étendue par chacun des deux groupes de langues, et la forme de ces types *dont la coexistence permet de commencer la proposition par un terme quelconque autre que le verbe comme dans le type ancien*, est déterminée uniquement *par le déplacement du verbe* qui, au lieu de rester à la fin de la proposition, vient se placer entre le sujet initial et les régimes, ou entre le régime initial et le sujet. On verra que ce seul déplacement du verbe suffit à expliquer toutes les particularités des constructions allemandes actuelles.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre davantage sur les conclusions de l'essai qu'on va lire. On pourra les contester dans le détail. Nos interprétations pourront être remplacées par d'autres qui rendront mieux compte, soit des faits déjà connus, soit surtout des faits qui nous auront échappé, et que des monographies sur la construction de chaque langue pourront mettre en lumière. Un point, nous l'espérons, restera acquis: c'est que l'usage d'une construction grammaticale régulière dans les langues romanes ne constitue pas une *innovation* tardive du langage, mais que les principes de cette construction sont une simple *transformation* d'autres principes suivis dans la langue latine, et que ceux-ci se rattachent aussi plus ou moins directement à des lois qui ont présidé à la formation même de l'organisme indo-européen. Ce qu'on aura admis pour les langues romanes, il sera naturel de l'admettre pour les langues germaniques. Sur ce domaine, il est vrai, la lacune entre la période d'organisation primitive et les plus anciens monuments littéraires est beaucoup plus grande : mais ces monuments nous révéleront des faits assez curieux pour que le chapitre sur la construction des langues germaniques permette de n'être ni le moins intéressant ni le moins instructif d'une histoire définitive de la construction dans les langues indo-européennes, si elle doit être écrite un jour.

Comme l'indique le titre même de cette étude, nous ne l'avons pas étendue à toutes les langues indo-européennes. Les langues slaves nous étaient à peu près fermées, et nous nous trouvions réduits sur ce domaine à l'enseignement des grammaires pratiques [1] d'après lesquelles la construction est libre en russe et en polonais. Nous avons cependant cru remarquer, dans des lectures à la vérité peu étendues, que le russe affectionne, au moins en poésie, la construction du verbe à la fin de la proposition. Le même tour nous a paru le plus fréquemment employé dans une fable lithuanienne en prose insérée dans la Chrestomathie indo-européenne de Schleicher. Il ne serait pas impossible qu'il eût été primitivement dominant dans les langues slaves comme dans les langues germaniques. La liberté de construction des premières tiendrait peut-être à ce qu'elles auraient, comme l'allemand, conservé l'usage du type primitif à côté d'autres types nouveaux, mais sans distribuer comme lui ces types divers entre différents cas grammaticalement déterminés. — Les principes de construction des langues celtiques sont exposés dans la *Grammatica Cel-*

1. La *Vergleichende Syntax der slavischen Sprachen* de M. Miklosich (Vienne, 1868-1874) ne renferme pas de chapitre sur l'ordre des mots.

tica de Zeuss (2e édition). Le plus remarquable est celui qui appelle le verbe au commencement de toutes les propositions et qui le fait suivre d'abord du sujet. Ce type, qui a pris une extension assez grande, ainsi que nous le verrons, en vieil-espagnol et en vieux-norrois où nous le considérerons comme inversif, représente dans les langues celtiques la construction régulière. Mais au moment où commence pour nous l'histoire des langues celtiques, elles sont assez vieilles et ont subi des transformations assez profondes pour que le désaccord de leur construction avec les types primitifs n'ait rien de surprenant. — Quant au zend que nous avons aussi laissé de côté, quoique ses formes soient très-anciennes, on ne peut affirmer la même chose de sa syntaxe, s'il est vrai, comme le croit plus d'un savant, que l'Avesta ait été rédigé à une époque relativement moderne dans une langue morte depuis longtemps. En tout cas le témoignage des langues celtiques et du zend ne pourrait rien, en ce qui concerne l'histoire de la construction dans les langues auxquelles nous avons borné nos recherches, contre celui des faits constatés dans ces langues elles-mêmes. Mais nous ne pensons pas non plus, pour les raisons qui viennent d'être données, que ce témoignage puisse condamner à l'avance nos essais de restitution des types primitifs indo-européens.

Il nous reste à indiquer le plan de cet essai.

Nous avons eu déjà plus haut l'occasion de dire que tous les rapports qui peuvent exister entre les différents termes d'une proposition se réduisent à deux principaux. L'observation d'ailleurs n'est pas nouvelle : c'est, en effet, sur la distinction de ces deux rapports qu'est fondée la division de la syntaxe, suivie dans nos grammaires classiques, en syntaxe d'accord et syntaxe de dépendance. Cependant, comme cette distinction est de la plus haute importance, tant au point de vue de la restitution du type primitif de la proposition, qu'à celui de la division même de ce travail, il ne semble pas inutile d'y insister pour la préciser davantage.

Les idées qu'exprime le langage peuvent se ramener à deux grandes catégories : 1° Phénomènes observés, c'est-à-dire qualités, actes, etc. ; 2° Objets reconnus pour les porteurs de ces qualités, pour les agents, ou au contraire pour les fins, les instruments, etc., de ces actes. En l'état où nous trouvons nos langues dans les plus anciens monuments, les phénomènes sont exprimés par le verbe personnel, par des adjectifs, par des participes ou même par des noms substantifs abstraits : les objets sont désignés par des pronoms ou exprimés par des substantifs appellatifs : arbre, maison, homme, etc.

Or les noms d'objets ne peuvent guère s'unir entre eux dans un autre rapport que le rapport possessif, celui qui dans la période de la flexion est exprimé par le génitif. Mais le génitif lui-même a la fonction d'un véritable qualificatif, l'expression *res patris* étant équivalente à celle de *res patria*, et il est très-vraisemblable que le génitif n'est, par son origine, autre chose qu'un adjectif dérivé du nom, c'est-à-dire un nom de qualité concret [1]. Ainsi donc on peut dire qu'en général le langage n'établit de rapport immédiat qu'entre les mots exprimant des objets d'une part, et des mots exprimant des actes ou des qualités de l'autre.

Quand un seul nom d'objet est mis en rapport avec un nom de qualité ou d'action, ce rapport dans le langage est toujours le même : c'est le rapport prédicatif. Que l'objet soit l'agent ou le but de l'action, peu importe : pour le langage il est toujours le sujet dont le mot, quel qu'il soit, verbe, adjectif ou participe, qui exprime le phénomène, est l'attribut : « je frappe » ou « je suis frappé. » Il n'y a pas, en effet, d'énonciation complète, c'est-à-dire de proposition, sans ces deux termes, sujet et attribut, dont la relation est précisément ce que nous appelons le rapport prédicatif. En fait, le langage n'établit jamais entre l'idée de *coup*, et l'idée de *moi*, soit dans le sens actif, soit dans le sens passif, un rapport autre que le rapport prédicatif, à moins d'introduire un nouveau terme.

Ce rapport est d'ailleurs à l'origine exprimé par la simple juxtaposition des deux termes, sujet et attribut. Si l'on objecte que le verbe personnel a la propriété d'exprimer, en même temps que l'idée de l'attribut, le rapport qui unit cet attribut au sujet, il suffira de répondre qu'un adjectif ou un participe peut également remplir la fonction d'attribut sans être joint au sujet par aucun terme de rapport. Il en est à cet égard du latin : *majorum benefacta perlecta* (Caton dans les *Sermonis latini vetustioris reliquiæ* de M. Egger, p. 138), et du grec : κρείσσων γὰρ βασιλεύς (Iliade I, 80), comme du sanscrit: *mahắñ índra*ḥ « Indra est grand (*Rig-veda*, I, 8, 3). A la vérité dès les plus anciens monuments de nos langues nous trouvons assez souvent un verbe substantif, une copule, pour employer le terme des philosophes, construite comme exposant du rapport entre un sujet et un adjectif ou participe attribut. Cette copule est même maintenant indispensable en français. Mais personne ne doute aujourd'hui que le verbe substantif, devenu l'expression du rapport entre le sujet et l'attribut, l'élément essentiellement affirmatif de la proposition, n'ait été à l'origine un verbe attributif comme les

1. Curtius. *La Chronologie dans la formation des langues indo-européennes.* Trad. franç., p. 104. Cf. *Mémoires de la Société de linguistique*, II, p. 358 et suiv.

autres. Le rapprochement de la racine *as* et du substantif sanskrit *asu* « souffle » paraît suggérer pour le verbe que nous retrouvons employé comme copule à la fois dans toutes les langues indo-européennes le sens primitif de « souffler, respirer. » Mais en tout cas l'analogie des autres verbes qui ont pris la fonction de copule dans diverses langues, comme *bhū* « pousser, devenir » (grec φύω, πέφυκα,) dans le sanscrit *bhavati* et dans le latin *fuit*, comme *vas* « habiter » dans l'allemand *war* et l'anglais *was*, comme *stare* « se tenir debout » dans le français *estant*, ne permet pas de douter que la racine *as* n'ait eu aussi à l'origine un sens matériel comme les autres verbes attributifs. — D'un autre côté si le verbe attributif à un mode personnel est devenu l'expression de l'affirmation en même temps que de l'attribut affirmé, il ne renferme aucun élément formatif où l'on puisse retrouver le signe de cette affirmation. Les éléments pronominaux que nous nommons désinences personnelles, quoiqu'on puisse douter qu'ils aient été, dès l'origine, répartis entre les différentes personnes, n'ont jamais pu avoir en tout cas d'autre fonction que celle de sujets dont la racine verbale était l'attribut ; ils ont toujours été avec elle dans un rapport prédicatif qui n'était pas plus exprimé dans ces petites propositions primitives que dans les exemples cités plus haut, et quand on joint aux formes verbales dont ils font partie un nom appellatif comme sujet, ils constituent avec lui (au point de vue étymologique) un véritable pléonasme.

Ainsi, quand un seul objet est mis en rapport avec un phénomène, la proposition qui exprime ce rapport n'est composée que de deux termes, sans exposant du rapport à l'origine, et ce rapport lui-même est toujours prédicatif.

Quand deux objets sont mis en rapport, et dans des rapports différents avec le même phénomène, il faut toujours dans le langage que l'un des deux termes, nominaux ou pronominaux, soit avec le verbe, l'adjectif ou le participe, dans le rapport prédicatif : il n'y a pas en effet de proposition sans un sujet et un attribut. Quant au second terme, il ne pourrait être sujet que dans une seconde proposition, et à la condition d'une modification dans le sens du mot attributif, par exemple d'un passage de la catégorie de l'actif à celle du passif : « Pierre frappe, Paul (est) frappé. » Le seul rapprochement de ces deux propositions eût certainement suffi au langage en l'absence de toute expression des rapports de dépendance, pour exprimer l'idée que Pierre frappe Paul, comme le rapprochement de propositions compliquées ou non par l'adjonction d'un troisième terme, a dû lui suffire, avant la fixation du sens des modes et des conjonctions, et par conséquent

en l'absence de toute expression des rapports de subordination, pour suggérer ces rapports, c'est-à-dire les idées de fin, de conséquence, de condition, etc. Mais comme le langage a réussi à rattacher par un lien plus étroit des propositions déjà plus ou moins compliquées, en organisant la période, de même il a, et certainement beaucoup plus tôt, substitué aux petites propositions composées exclusivement de deux termes comme celles que nous avons supposées, une proposition unique dans laquelle il a fondu les deux autres.

Pour cela, au rapport prédicatif qui restait toujours celui de l'un des deux termes avec l'attribut, il a dû en joindre un autre, celui du mot régissant au mot régi, entre l'attribut et le second terme : « Pierre frappe Paul, » ou « Paul est frappé par Pierre. » La proposition dans ce cas comprend trois termes essentiels. Elle en comprendrait quatre si trois objets étaient mis avec le même phénomène dans des rapports différents : « Pierre frappe Paul avec une massue, » ou Paul est frappé par Pierre avec une massue, et même à la rigueur : « Une massue frappe Paul par (la main de) Pierre. » Ces rapports, comme on le voit, sont purement grammaticaux, et leur variation ne correspond pas nécessairement à une variation dans les rapports réels des objets avec le phénomène, qui dans les trois propositions supposées sont restés constamment les mêmes. Ils sont tous, à l'exception d'un seul, des rapports de mot régi à mot régissant, différents entre eux, mais s'opposant pareillement au rapport prédicatif unique qui reste l'élément essentiel et constitutif de la proposition.

Il importe de remarquer que les différents rapports de mot régi à mot régissant peuvent, comme le rapport prédicatif lui-même, exister entre un substantif appellatif quelconque ou un pronom d'une part, et un adjectif ou participe de l'autre, aussi bien qu'entre les mêmes termes et un verbe personnel. Toutes les formes du langage, et même les noms d'action, toutes excepté les pronoms et les appellatifs, c'est-à-dire les mots désignant des objets, pouvaient originairement et peuvent souvent encore régir les mêmes cas que le verbe personnel, et cela, par la raison bien simple qu'elles remplissent la même fonction dans le langage, qu'elles expriment comme lui un *phénomène* et non un *objet*.

Ces deux ordres de rapports, le rapport prédicatif et le rapport de dépendance, se retrouvent, dans les propositions plus compliquées, entre les parties d'un même terme de la proposition, comme entre les termes essentiels eux-mêmes. Les termes complexes sont en réalité de petites propositions dont la réunion est l'image fidèle, quoique réduite, de la période.

Ainsi avec chacun des pronoms ou appellatifs, sujet ou régimes de la proposition, on peut construire un adjectif ou un participe remplissant la fonction d'épithète. Mais cette épithète, si l'on va au fond des choses, se trouve n'être elle-même qu'un attribut, relié au terme qualifié par le rapport prédicatif. Seulement l'affirmation qui est l'essence de ce rapport, au lieu d'être principale, est subordonnée : « Pierre, irrité, a frappé Paul. » On affirme ici deux choses, que Pierre était irrité, et qu'il a frappé Paul. Il en serait de même si au lieu d'un participe, c'était un adjectif, une épithète de nature, qu'on joignît à Pierre : « L'irascible Pierre a frappé Paul. » Seulement la première affirmation est considérée comme accessoire relativement à la seconde, elle lui est subordonnée. Ce n'en est pas moins une affirmation pure et simple, comme celle que contiennent les propositions subordonnées proprement dites, quand elles ne sont pas affectées d'une modalité particulière. Souvent d'ailleurs l'affirmation impliquée par l'adjonction d'une épithète est elle-même affectée d'une modalité pareille à celles qui peuvent être exprimées par les propositions subordonnées : « L'homme sage est heureux. » On n'affirme pas ici qu'un homme est sage et heureux, mais que l'homme, *s'il est sage*, est heureux. Dans certaines circonstances où l'épithète porte sur un régime indirect relié moins étroitement à l'attribut principal de la proposition, c'est-à-dire dans le locatif absolu du sanskrit, dans le génitif absolu du grec, dans l'ablatif absolu du latin, certains grammairiens n'hésitent pas à accorder à la construction le titre de *Proposition participe*. Or toute la différence entre ces constructions et celle d'une épithète avec le sujet ou le régime direct est qu'elles sont plus détachées de la proposition, comme le régime même qui leur tient lieu de sujet. En réalité, et à ne considérer que l'origine des différents tours, la construction de l'épithète a dans tous les cas des droits analogues à un rapprochement, sinon à une assimilation complète avec la construction prédicative.

Outre l'adjectif ou participe construit comme épithète dans un rapport analogue au rapport prédicatif, le terme le plus ordinairement construit avec un appellatif est un autre appellatif ou un pronom, un nom d'objet en un mot, *au génitif*. Mais ce génitif a lui-même la fonction d'un qualificatif, et par sa forme primitive il paraît n'être autre chose qu'un adjectif, ainsi que nous l'avons déjà rappelé. On peut donc assimiler le rapport du génitif et de l'appellatif dont il dépend à celui du qualificatif et du terme qualifié, c'est-à-dire en dernière analyse à celui de l'attribut et du sujet.

L'adjectif ou participe construit comme qualificatif, ou plus

généralement comme apposition, avec un appellatif, peut, comme un attribut principal, être mis en rapport avec un autre appellatif ou un pronom, et ce nouveau terme est nécessairement avec lui dans un rapport de dépendance : « Pierre, irrité d'un mot, a frappé Paul. » Enfin le même rapport de dépendance est possible entre un appellatif ou un pronom quelconque et un nom d'action, construit à un cas indirect comme une dépendance de l'attribut, par exemple dans la fonction qui appartient aujourd'hui à l'infinitif: « Pierre a frappé Paul pour venger son injure. »

Il résulte de ce qui précède qu'entre tous les termes d'une proposition, comme entre toutes les parties dont peut se composer l'un des termes essentiels, il n'y a toujours que deux ordres de rapports possibles : rapport *prédicatif* entre le sujet et l'attribut, rapport qui, sauf un caractère particulier de subordination, se reproduit entre le qualificatif et le terme qualifié, et même entre le génitif et l'appellatif dont il dépend ; — rapport *de dépendance* entre les termes de la proposition autres que le sujet d'une part, et l'attribut de l'autre, rapport qui se reproduit entre un qualificatif quelconque et les mots qui en dépendent, entre un nom d'action construit comme infinitif et les termes qui peuvent l'accompagner. Il en résulte aussi que si une période peut se décomposer en autant de propositions qu'elle renferme de verbes personnels, ou d'adjectifs ou participes jouant le rôle d'attributs principaux, la proposition peut souvent à son tour être considérée comme une période, renfermant autant de propositions subordonnées qu'elle contient d'adjectifs ou participes construits comme épithètes ou comme appositions. C'est sur cette observation que repose la division du présent essai en trois parties.

Dans la première partie nous étudierons la construction de ces termes complexes de la proposition qui forment en quelque sorte de petites propositions subordonnées, c'est-à-dire l'ordre de succession du qualificatif et du terme qualifié, du même qualificatif ou terme en apposition et de ses régimes. Nous réserverons pour la seconde partie la place des régimes d'un infinitif et d'un adjectif ou participe construit comme attribut avec un verbe auxiliaire, bien que cet adjectif ou participe, selon la théorie même qui doit être exposée, n'ait été à l'origine qu'un terme construit en apposition, soit au sujet, soit au régime direct. Les faits que nous aurons à signaler, et l'interprétation que nous en présenterons, seront, nous l'espérons, la justification de l'ordre adopté pour leur exposition. Nous renverrons également à la seconde partie la construction des particules, et, là où elle donne lieu à des observations spéciales, celle des pronoms régimes, soit avec un infinitif, soit

avec un participe construit en apposition, parce qu'il y a intérêt à ne pas séparer cette étude de celle qui portera sur la construction des mêmes mots avec le verbe personnel.

La seconde partie traitera de la construction des termes essentiels de la proposition : sujet, attribut (personnel ou impersonnel), régimes de l'attribut. La construction de l'infinitif et de ses régimes, de l'adjectif ou participe attribut avec des auxiliaires signifiant « être » ou « avoir » et de ses régimes, et, selon les langues, celle des particules adverbiales et de certains pronoms, feront l'objet de sections particulières dans le chapitre consacré à chaque langue ou groupe de langues. Une section spéciale sera aussi consacrée dans chaque chapitre aux *inversions*. Nous entendons par là les dérogations volontaires aux principes ordinaires de construction, qui ont pour objet et pour effet d'appeler, par le sentiment même de l'inversion, l'attention de l'auditeur ou du lecteur sur les termes déplacés. Le sentiment de l'inversion impliquant la conscience d'un ordre régulier, ces exceptions sont de celles dont on peut dire, au sens littéral, qu'elles *confirment la règle*. Enfin, dans chaque langue également, une section sera consacrée à l'examen des particularités de construction que peuvent présenter les propositions modales, et surtout celles dont le verbe est à l'impératif.

La troisième partie enfin sera consacrée à l'ordre des propositions dans la période, ou plutôt à la seule des questions soulevées par la construction des périodes qui nous semble pouvoir être traitée au point de vue historique : nous voulons parler de l'ordre de succession primitif de la proposition subordonnée, particulièrement de la proposition relative, et de la principale dont elle dépend, et de l'entrée de la première comme incise à l'intérieur de la proposition principale.

Le rapport de deux propositions entre elles dans la période a souvent pour effet de déterminer le choix d'une construction particulière dans l'une ou dans l'autre et quelquefois dans toutes les deux. En allemand par exemple, la proposition subordonnée construit seule le verbe à la fin. La principale précédée de sa subordonnée construit au contraire le verbe au commencement. Ces particularités, quoique déterminées par la fonction ou par l'ordre de succession des propositions dans la période, affectent la place des termes essentiels de chaque proposition : c'est donc dans la seconde partie qu'elles devront être étudiées.

Une observation encore sur le lien des deux premières parties. C'est dans la première qu'à propos de l'ordre de succession du qualificatif et du terme qualifié, du régime d'un qualificatif ou

terme en apposition avec ce terme lui-même, nous devrons chercher dans la syntaxe *intérieure* l'application antéhistorique des principes de construction conservés ou modifiés aux temps historiques dans la syntaxe *extérieure,* c'est-à-dire étudier l'ordre de succession des termes des composés. Les résultats de cette étude nous seront d'un grand secours, quelques-uns même nous seront indispensables, pour tenter dans la seconde partie, avec d'autres renseignements tirés des formations organiques, la restitution du type primitif de la proposition indo-européenne.

Post-scriptum. A l'époque où nous avons terminé cet essai dont le manuscrit est déposé au secrétariat de l'Institut depuis la fin de décembre 1872, M. George von der Gabelentz n'avait encore donné dans la *Zeitschrift fur Vœlkerpsychologie* (VI, p. 376-384), sous le titre de *Ideen zu einer vergleichenden Syntax*, qu'une sorte d'introduction au travail sur l'ordre des mots qu'il a publié depuis dans le même recueil (*Weiteres zur vergleichenden Syntax*, VIII, fasc. 2 et 3, 1874 et 1875). Nous n'avions pas mentionné cette courte esquisse, le principe qu'elle posait semblant identique au principe logique déjà reconnu par M. Weil, quoique la formule en fût différente. M. v. d. Gabelentz appelle *sujet psychologique* « ce sur quoi on veut attirer l'attention de l'auditeur, » et *prédicat psychologique* « ce qu'on veut qu'il en pense, » et il pose en principe que le sujet ainsi entendu précède le prédicat. Dans une proposition comme « Es drückt mich der Stiefel, » que nous ne pourrions guère rendre en français que par ce tour : « Ce qui me fait mal, c'est ma botte, » le sujet grammatical « ma botte » est en réalité le prédicat psychologique : le sujet psychologique au contraire est ici le mal dont il s'agit d'indiquer la cause. Cela revient à dire avec M. Weil que l'ordre des mots doit suivre l'ordre des idées. Le sujet et le prédicat psychologiques correspondent à ce que le savant professeur de Besançon appelle la *notion initiale* et le *but du discours* (p. 24).

M. v. d. Gabelentz a, dans ses nouveaux articles, développé cette idée en l'appliquant à tous les termes d'une proposition allemande, chacun des termes intermédiaires pouvant passer pour le prédicat psychologique de celui qui le précède, et le sujet psychologique de celui qui le suit, et il a traité des rapports entre l'ordre psychologique et l'ordre grammatical qu'il n'avait qu'effleurés dans le premier. L'ordre grammatical comprend des règles d'usage qui restreignent l'application de la loi fondamentale. C'est encore ce que M. Weil appelle les « convenances de la grammaire. » Il faut signaler pourtant les fines observations de M. v. d. Gabelentz sur l'origine de ce qu'on appelle usage de la langue (*Sprachgebrauch*).

— Les règles d'usage relatives à l'ordre des mots portent principalement sur la place du verbe. Jusque-là nous sommes d'accord avec M. v. d. Gabelentz. Mais l'emploi d'une méthode différente nous conduit ensuite à des conclusions qui sont sur plusieurs points diamétralement opposées aux siennes. La seule considération historique qui trouve place dans son travail est celle des composés dont l'étude est, comme il le dit très-heureusement, pour la science de la construction, ce que la Paléontologie est pour l'Histoire naturelle des êtres organisés (p. 151). Mais sa méthode reste, même en ce qui concerne l'ordre grammatical, purement psychologique. Aussi étend-il ses comparaisons à des langues qui sont sans aucun lien de parenté entre elles. Pour la construction du verbe à la fin de la proposition, il compare au latin le turc, comme l'avait fait du reste M. Weil, et en outre le mandchou et le japonais. Remarquons en passant que l'omission du sanskrit dans cette comparaison due cependant à un esprit curieux et attentif aux phénomènes syntactiques des langues les plus diverses, montre à quel point le principe essentiel de la construction sanskrite a été négligé jusqu'à ce jour. — L'identité de ce principe avec celui de la construction latine nous a au contraire suggéré l'idée de traiter de la construction à un point de vue strictement historique. De là vient que sur le domaine particulier de la langue allemande par exemple, tout en nous accordant avec M. v. d. Gabelentz pour rapprocher la construction des subordonnées de celle des infinitifs, des participes et même des simples adjectifs précédés de leurs régimes, et pour remarquer que cette construction convenait merveilleusement à tout ce qui ne forme pas une énonciation complète, mais seulement une partie d'une énonciation, nous nous séparons de lui en ce que là où, partant toujours de la construction actuelle des propositions principales, il voit une intercalation des régimes avant l'attribut ou le verbe, nous croyons reconnaître au contraire la conservation d'un ordre primitif, modifié dans les propositions principales. — En soumettant à notre tour au public ce travail déjà ancien, nous nous associons de grand cœur aux réflexions par lesquelles M. v. d. Gabelentz termine son dernier article. Quel que soit le sort réservé à nos conclusions, nous estimerons n'avoir pas perdu notre peine si elles provoquent une discussion dont le résultat serait uniquement la condamnation de notre erreur : « car la condamnation d'une erreur n'a pas moins d'importance que la constatation d'une vérité. »

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ORDRE DES MOTS COMPOSANT UN SEUL TERME COMPLEXE DE LA PROPOSITION.

CHAPITRE Ier.

DE L'ORDRE DES MOTS DANS LA SYNTAXE INTÉRIEURE.

—

Nous avons déjà indiqué dans l'introduction quel parti nous comptions tirer pour notre sujet des règles de construction de la *syntaxe intérieure*, c'est-à-dire de l'ordre de succession des termes dans les composés, et nous avons donné une première justification de notre méthode en nous appuyant en outre sur l'autorité de M. Curtius. Il ne sera peut-être pas inutile de citer ici les propres paroles du savant allemand (*Chronologie*. Trad. fr., p. 100) : « C'est une loi que les langues indo-germaniques ont observée à » quelques exceptions près, jusque dans les temps les plus récents, » d'employer dans la composition des noms le thème nu, sans » désinence casuelle. Au point de vue d'un état postérieur du lan- » gage, on ne peut s'expliquer des composés comme le sanskrit » *nara-simha-s* « un lion parmi les hommes, » comme le grec » λογο-γράφος et le latin *locu-ples*. Pour une époque récente les » thèmes *nara*, λογο, *locu* ou *loco* sont des anachronismes. En » effet, après l'achèvement complet de la flexion nominale, on » perdit conscience de ce qu'était le thème..... Nous voyons ici » (dans les composés) pour ainsi dire à découvert un état plus » ancien du langage où il ne connaissait pas encore les cas..... » Comment expliquer que tant de thèmes nominaux se soient » ainsi conservés sans signe de cas, si l'on n'admet qu'il y avait » eu avant la période casuelle de nombreux composés qui ont » servi de type à toutes les formations postérieures du même » genre? »

Si l'on ne repousse pas les conclusions du célèbre linguiste, et

si d'autre part il se trouve que l'ordre des termes de composés unis dans des rapports donnés est soumis à des principes invariables dans toutes les langues de la famille, on ne pourra se refuser à admettre que ces principes réglaient aussi, dans une période antéhistorique et antérieure même à la flexion casuelle, l'ordre de succession des termes, composés ou non, unis par les mêmes rapports. La méthode consistant à restituer à la langue mère indo-européenne les principes de construction suivis dans les composés de toutes les langues qui en dérivent ne semble donc pouvoir soulever aucune objection.

Les grammaires sanskrites divisent les composés en six classes; mais cette division, faite au point de vue spécial de la langue sanskrite, n'offre aucun intérêt pour le sujet que nous traitons. Les composés adverbiaux sont pour la plupart de simples juxtapositions d'un adverbe, souvent d'une particule remplissant la fonction de préposition, avec un nom à l'accusatif : *anu-divasám* « de jour en jour. » Les composés collectifs sont de peu d'usage, surtout hors du sanskrit. Les copulatifs sont composés de thèmes construits *parallèlement* entre lesquels l'ordre de préséance ne peut donc dépendre de la fonction grammaticale. Restent les possessifs, les déterminatifs et les composés de dépendance. Nous reviendrons tout-à-l'heure sur les possessifs. Les grammaires sanskrites rangent parmi les déterminatifs les composés d'un adjectif ou d'une autre forme nominale avec un adverbe : *saha-ja* « né avec, » *vinā-krita* « dépouillé de. » Mais les adverbes sont généralement des formes de pronoms ou de noms portant une désinence casuelle quoique sorties depuis longtemps de la déclinaison régulière, ou du moins employées dans la fonction d'un cas plus ou moins déterminé, et les composés dont ils constituent le premier terme ne peuvent être scientifiquement assimilés qu'aux composés de dépendance. En revanche les composés d'un appellatif avec un autre appellatif qui est avec lui dans le rapport que les langues, après la création de la flexion casuelle, expriment par le génitif, quoique rangés par les grammaires sanskrites dans la catégorie des composés de dépendance, doivent en être distingués au point de vue où nous nous plaçons ici. Nous avons annoncé déjà que nous rapprocherions la construction d'un génitif avec un appellatif de celle d'un adjectif épithète, attendu que ce cas est par son origine un véritable adjectif, et il paraît avantageux d'adopter pour les composés une classification analogue à celle que nous suivrons pour les termes fléchis unis deux à deux dans le même rapport. Mais il est facile, indépendamment de cette considération, de justifier directement une division des composés en deux groupes

comprenant, l'un les composés d'un appellatif et de son déterminant, que nous appellerons composés *qualificatifs,* l'autre les composés d'un attribut (adjectif ou participe, puisqu'en principe le verbe personnel n'entre pas en composition), et de son régime, auxquels nous continuerons à donner le nom de composés *de dépendance.* Cette division observe en effet entre les termes qui communiquent leur nature au composé entier, l'appellatif dans les premiers, l'attribut dans les seconds, l'opposition fondamentale de l'objet et du phénomène, de la substance et de la qualité, qui domine tout le langage. Elle observe aussi la distinction des deux rapports principaux qui peuvent unir les mots dans le discours : car l'adjonction d'un terme quelconque à un appellatif aboutit toujours en somme à une qualification, en sorte que le rapport qui unit les deux termes peut toujours se ramener au rapport prédicatif, soit pur et simple, soit subordonné, tandis que le rapport de dépendance, au sens où nous avons pris ce mot dans l'introduction, n'existe qu'entre un mot attributif et son régime.

Nous avons réservé les composés possessifs. Ces composés, les plus hardis de nos langues, parce qu'ils en sont les plus elliptiques, sous-entendent comme tous les autres le rapport du premier terme au second, et de plus peuvent n'exprimer par aucun suffixe le rapport de dérivation qui semblait nécessaire pour transformer la locution entière en un adjectif possessif. Ainsi κυλλόπους signifie « qui a les pieds tortus » aussi bien que κυλλοποδίων, le sanskrit *dīrgha-bāhu* « qui a de longs bras » a le sens possessif tout comme *vyūdhoras-ka* « qui a une large poitrine. » Quelle est, au point de vue du rôle qu'ils jouent dans la proposition, la différence essentielle entre les composés comme *dīrgha-bāhu*, κυλλόπους, *magnanimus*, etc. et les composés qualificatifs ou de dépendance? Dans les qualificatifs l'appellatif qualifié, et dans les composés de dépendance l'attribut accompagné de son régime, sont eux-mêmes sujet, régime ou attribut, ou sont construits en apposition avec le sujet, le régime ou l'attribut. Dans les possessifs, un appellatif *bāhu-* « bras », ποδ- thème de πούς « pied », *animo-* thème de *animus* « âme », construit avec un adjectif *dīrgha-*, κυλλο-, *magn(o)-*, ou avec un autre appellatif remplissant la fonction d'un génitif (*gajendra-vikrama* « qui a l'héroïsme du roi des éléphants, βουκέφαλος « qui a la tête d'un bœuf, ») est qualifié par cet adjectif ou cet appellatif comme dans les composés qualificatifs : mais l'appellatif n'est dans la proposition où entre le composé ni sujet, ni régime, ni attribut, et il n'est construit en apposition ni avec le sujet, ni avec le régime, ni avec l'attribut. C'est ce qu'on peut vérifier sur le mot *animus* dans la proposition : *Vir magna-*

nimus pericula non timet, ou dans toute autre proposition où entrera le composé *magnanimus*. De là vient que les commentateurs hindous, quand ils résolvent en ses éléments un composé possessif, sont obligés de le remplacer par une proposition subordonnée avec un pronom relatif, exemple *dīrgha-bāhu*, *dīrghau bāhū yasya* « dont les bras sont longs. » Mais, si l'on admet avec nous l'identité originelle du rapport prédicatif et du rapport simplement qualificatif, les composés qualificatifs peuvent comme les possessifs être assimilés à de petites propositions subordonnées. Seulement, la petite proposition est dans le composé qualificatif plus étroitement rattachée à la grande où son sujet joue un rôle comme sujet, régime ou attribut; elle en est au contraire plus détachée[1] dans le composé possessif parce que son sujet ne joue aucun rôle dans la proposition principale. C'est donc en somme des composés qualificatifs que les possessifs doivent être rapprochés dans notre classification.

Nous pouvons maintenant formuler les principes de construction applicables à nos deux grandes classes de composés : 1° Dans les qualificatifs, le terme qualifiant précède le terme qualifié; 2° Dans les composés de dépendance le terme régi précède le terme régissant.

Vérifions d'abord le premier principe. Il est rigoureusement observé en sanskrit, en grec, en latin et dans les langues germaniques, que le terme qualifiant soit un adjectif (ou participe), exemples : skr. *divya-kusuma* « fleur céleste, » gr. ἀκρό-πολις, « ville haute » lat. *albo-galerus* « bonnet blanc (de flamine), » — ou un appellatif construit avec la fonction d'un génitif, exemples : skr. *mahī-pati* « maître de la terre, » gr. οἰκοφύλαξ « gardien de la maison, » lat. *tubu-lustrium* « bénédiction des trompettes, » goth. *brothra-lubo* « amour du frère. » Il en est de même lorsque le composé a le sens possessif, exemples : skr. *dīrgha-bāhu*, *gajendra-vikrama*, gr. κυλλό-πους, βουκέφαλος, lat. *magnanimus*, déjà cités, vieux haut allemand *lanc-muot* « qui a l'âme patiente, » franc latinisé *Dago-bertus* (*dag* « jour » et *beraht* « éclat ») « qui a l'éclat du jour. » — Les exceptions que ce principe paraît souffrir en sanskrit sont plus apparentes que réelles. Si un mot comme

1. Il en résulte que les deux termes du composé construits dans un rapport plus exactement semblable au rapport prédicatif pur et simple, se trouvent eux-mêmes moins étroitement unis, forment un tout moins indivisible. De là vient sans doute qu'en sanskrit, tandis que les autres composés sont généralement accentués sur la dernière syllabe quelle que soit l'accentuation des termes composants, les possessifs n'ont aussi qu'un accent sans doute, mais gardent du moins celui de l'un des deux termes, le premier.

antara « autre » se construit en composition après le substantif qu'il accompagne, c'est sans doute qu'il est considéré, non comme un adjectif déterminant ce substantif, mais comme un pronom déterminé par lui : *deçāntara* « un autre pays. » Il faut sans doute expliquer de même la construction des composés possessifs : *cintā-para* « qui a pour affaire principale la réflexion, » *mahendrādya* au nominatif pluriel *mahendrādyāh*, « (les dieux) qui ont pour premier le grand Indra, » *mātri-shashtha*, au nom. plur. *mātrishashthāh* « ayant pour sixième leur mère, » c'est-à-dire « eux cinq et leur mère. » Tous les prétendus adjectifs qui se construisent ainsi après le substantif sont des pronoms ou des mots de sens analogue qui avaient les mêmes droits que le substantif à être considérés comme le terme principal auquel l'autre est apposé.

Le second principe se vérifie dans les mêmes langues. Le mot régi précède le mot régissant dans quelque rapport qu'il lui soit uni : skr. *dharma-vid* « qui connaît le devoir, » *hricchaya-pīdita* « tourmenté par l'amour, » *nabhaç-cyuta* « tombé du ciel, *mahī-supta* « dormant sur la terre, » — gr. πυρφόρος « qui porte le feu, » θεόδοτος « donné par le dieu, » ἡμεροφαής « qui brille pendant le jour, » — lat. *aurufex* « qui façonne l'or, » *manufestus* « pris avec la main, » *terrigena* « né de la terre, » — goth. *fotu-baurd* « qui porte les pieds, escabeau, » *gasti-gods* « bon pour les hôtes, » — V. h. all. *haga-stalt* « placé dans une ferme, puîné, » par extension « célibataire » (all. mod. *hagestolz*).

Il est inutile de multiplier les exemples d'un principe si connu. Mais il faut dire un mot des rares exceptions qu'il peut souffrir. Ces exceptions ne se rencontrent, ni en latin, ni dans les langues germaniques. Car dans celles-ci les composés comme *tauge-nichts* « vaurien » ne sont pas des composés véritables, mais, comme tous les linguistes le reconnaissent après Grimm et M. Diez, des juxtapositions d'un impératif avec son régime, où cet impératif est construit le premier en vertu d'un principe que nous étudierons en temps et lieu. En latin les composés comme *versi-pellis*, où M. Weil croit observer un renversement de la construction ordinaire, sont en réalité des composés possessifs : *versipellis* signifie « qui a la peau variée ou changeante; » il est pour *versu-pellis* ou *verso-pellis* (Cf. *magnu-ficus* et *magni-ficus*). — En sanskrit les composés comme *drishta-pūrva* formeraient une exception véritable s'il fallait les interpréter avec Bopp (*Kritische Grammatik*, § 612) comme renfermant l'adverbe *pūrvam* « antérieurement » dépouillé de sa désinence. Mais peut-être doit-on ici regarder *pūrva* comme un pronom construit de la même manière

qu'*antara* dans le composé cité plus haut, en sorte que le sens primitif de ce passage du Nala, I. 29 : *na cāsmābhir drishta-pūrvas tathāvidhah* serait : « Et il n'y a pas d'ancien (personnage) vu par nous qui fût tel. » — En grec, les composés dont la construction paraît soulever des difficultés peuvent s'expliquer en partie de la même manière que le latin *versi-pellis*. M. Ad. Régnier dans son *Traité sur la formation des mots dans la langue grecque* (p. 460 et suivantes) considère comme des possessifs les composés tels que Φιλάδελφος « qui a son frère chéri. » Une telle interprétation pourrait en effet convenir à ce mot et à beaucoup d'autres du même genre, et elle peut seule rendre compte des composés comme χελευστ-άνωρ « qui a les hommes commandés. »

Restent les composés grecs comme φερέ-οικος, παυσί-νοσος, λαθί-πονος, et les composés sanskrits comme *Bharád-vāja* « qui porte la nourriture, *nom propre*, » où le premier terme ne semble pas se prêter à l'interprétation du composé comme composé possessif. Grimm avait assimilé les composés grecs aux juxtaposés de l'allemand tels que *tauge-nichts*, et cherché pareillement dans leur premier terme une forme d'impératif. Nous serions tenté de reprendre cette interprétation, quoiqu'elle soit aujourd'hui généralement abandonnée. Nous le ferions pour deux raisons. L'une se rattache à toute une théorie sur la formation de l'impératif, que nous exposerons ailleurs [1], et d'après laquelle celles des formes de ce mode qui ne sont identiques, ni à des formes de subjonctif, ni à des formes d'imparfait sans augment, et particulièrement les différentes formes de la deuxième personne du singulier, seraient de simples thèmes de noms abstraits avec ou sans désinence casuelle, assimilables à des infinitifs. Un moyen s'offrirait ainsi de justifier la valeur impérative attribuée aux formes παυσι-, λαθι-, qui s'annoncent bien comme des thèmes de noms abstraits. L'autre raison est l'ordre même dans lequel se succèdent les termes de ces composés, ou plutôt, si l'interprétation de Grimm était admise, de ces juxtaposés, ordre qui s'expliquerait par l'usage très-ancien, comme nous le verrons, de construire l'impératif en tête de la proposition. On pourrait par analogie chercher dans le premier terme des composés sanskrits comme *Bharád-vāja*, un subjonctif (à la troisième personne) employé dans le sens d'un impératif, ce qui justifierait de la même manière la dérogation au principe ordinaire de construction.

De quelque façon d'ailleurs que doive être résolue la question difficile soulevée par ces composés [2], nous croyons pouvoir clore

1. Nous en avons donné une idée dans la *Revue critique*, 1873, I, p. 338.
2. Il paraît certain en tout cas que la coexistence de composés comme

ce chapitre en répétant après M. Ad. Régnier (*loc. cit.*, p. 463) que le principe de composition d'après lequel le mot déterminant doit précéder le mot déterminé est, même en grec, « beaucoup plus général qu'on ne le pense ordinairement, » et en ajoutant que la généralité de son application à deux termes quelconques, composés ou non, n'a pu être moindre à cette époque, antérieure à la création de la flexion, où la fixité de l'ordre syntactique était une condition absolue de clarté pour le langage. Nous en rappelons encore une fois la double formule : le terme qualifiant précède le terme qualifié et le terme régi précède le terme régissant.

CHAPITRE II.

LANGUE SANSKRITE.

La langue sanskrite est demeurée remarquablement fidèle dans la construction des mots indépendants aux deux principes de construction que nous venons de constater dans la composition. Cette fidélité toutefois est le propre de la prose. Dès l'époque du Rig-Veda, en vertu des libertés qu'entraîne toujours la versification, le qualificatif peut être construit après le terme qualifié et le génitif après le substantif dont il dépend, d'une part, et de l'autre l'adjectif ou participe régissant peut précéder le terme qu'il régit. Ces libertés s'étendent à la poésie de toutes les époques et il semble même qu'il en soit fait un plus grand usage encore dans la poésie classique où il serait difficile de reconnaître l'application d'aucune règle de construction. Elles ne s'étendent pas à la prose où, sauf de rares exceptions, depuis les *Brâhmaṇas* jusqu'au *Pancatantra* et aux ouvrages postérieurs, on voit les deux principes primitifs régulièrement et universellement appliqués. Au lieu de présenter ici des collections d'exemples auxquelles peut suppléer la lecture d'une page quelconque prise au hasard dans un ouvrage sanskrit en prose, nous donnerons par un autre moyen la preuve certaine que les hindous avaient conservé la conscience parfaitement nette des principes de construction primitifs.

Les principales œuvres de la littérature sanskrite ont fait l'objet de commentaires perpétuels composés à des époques diverses par les savants hindous. Or les scoliastes, au lieu d'expliquer les mots dans l'ordre, ou plutôt dans le désordre syntactique où les textes

δαμάσιππος et ἱππόδαμος, le dernier construit selon le principe ordinaire, contribua à faire perdre à la langue la conscience de ce principe et à multiplier les composés où le terme régissant précède le terme régi.

poétiques les présentent souvent, ont soin, comme les écoliers français quand ils expliquent une phrase de Virgile ou d'Homère, de *faire la construction*. C'est donc à eux que, dans cette première partie de notre essai comme dans les deux autres, nous devrons toujours recourir pour avoir le dernier mot sur les principes définitifs de la construction sanskrite. Nous emprunterons nos citations à deux commentaires de dates différentes. L'un est celui de Sāyaṇa sur le Rig-Veda, et remonte au XIV^e^ siècle de notre ère. L'autre, composé dans ce siècle même, en 1802, est le commentaire du *Bhāminī-Vilāsa*, recueil de sentences dont nous avons donné une édition dans la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études (Paris, Franck, 1872) : nous le citons d'après le manuscrit n° 1396 de la Bibliothèque de l'*India office* [1]. La construction est identique dans l'un et dans l'autre, comme elle l'est dans les commentaires de toutes les époques.

L'usage de rétablir le qualificatif avant le terme qu'il qualifie est si régulièrement suivi qu'il suffira de le constater dans deux exemples : R. V. I, 2, 7, *dhiyam ghritâcîm sâdhantâ*, commenté dans cet ordre : *ghritam* (*udakam*) *ancati* (*bhûmim prâpayati*) *yâ dhîh* (*varshaṇa-karma*) *tâm ghritâcîm dhiyam sâdhantâ* (*sâdhayantau*, *kurvantau*.) — Bh. V. I. 2 : *palvala-jale' dhunâ miladaneka-bhekâkule*, commenté dans cet ordre : *adhunâ* (*vishamakâle*) *miladbhih* (*ekatra-sanghî-bhavadbhih*) *bhekaih* (*darduraih*) *âkule* (*vyâkule*) *palvala-jale* (*kshudra-tadâga-payasi*).

Ce n'est pas que les commentateurs, et particulièrement Sāyaṇa n'expliquent aussi très-souvent le qualificatif après le terme qualifié : mais c'est lorsqu'ils construisent d'abord la proposition avec tous ses termes essentiels pour reprendre ensuite à part les qualificatifs d'un ou de plusieurs de ces termes qu'ils introduisent sous forme de question : *kîdriçam*, etc. Dans cet exemple : R. V. I. 1. 4. *âgne yám yajnám adhvarám viçvatah paribhûr ási — sá íd devéshu gacchati*, le commentateur construit la période entière en laissant de côté, pour le reprendre ensuite, le terme *adhvarám* qu'il interprète, à tort du reste, comme un adjectif : *he agne tvam yam yajnam viçvatah* (*sarvâsu dikshu*) *paribhûh* (*paritah prâptavân*) *asi*, *sa it* (*sa eva yajnah*) *deveshu* (*triptim pranetum svarge*) *gacchati*, et après diverses observations : *kîdriçam yajnam* « comment qualifié, ce sacrifice? » *adhvaram* (*himsârahitam*). On voit que cet usage des commentateurs, bien loin d'infirmer ce que nous avons dit de leur fidélité au principe pri-

1. Notre raison pour choisir entre mille autres ce spécimen des commentaires les plus modernes, est que nous en avons une copie sous la main.

mitif de construction, le confirme au contraire, puisqu'ils ne s'écartent jamais de ce principe sans en avertir le lecteur, sans rappeler par une interrogation (*kīdriçam yajnam*) le terme déjà expliqué et *après* lequel aucune épithète ne pouvait plus être régulièrement attendue.

Mais quand l'adjectif ou participe accompagne un substantif au locatif et forme avec lui la locution que nous appelons locatif absolu, le rapport prédicatif subordonné qui existe d'ailleurs entre tout qualificatif et le terme qu'il qualifie doit, comme nous l'avons fait observer dans l'introduction, ressortir davantage, et la locution semble se rapprocher beaucoup d'une proposition véritable. Le sanskrit en ce cas renverse l'ordre de succession primitif. C'est un fait important à noter : nous verrons en effet dans la seconde partie que c'est par un renversement analogue que la plupart des langues de la famille et le sanskrit lui-même ont distingué de bonne heure le rapport prédicatif pur et simple du rapport prédicatif subordonné, et par suite la construction des propositions proprement dites de celle des termes complexes constituant seulement une partie de la proposition. La construction du locatif absolu est donc en sanskrit distinguée de celle des termes complexes et assimilée à celle de la proposition ordinaire. Un exemple emprunté à chacun de nos deux commentaires suffira pour constater cet usage qui est *constant*. Nous choisissons à dessein des textes où le participe précédait le substantif : R. V. I. 16. 3. *prayaty àdhvaré*. Commentaire : *adhvare* (*soma-yāge*) *prayati* (*pragacchati*, *prārabhya vartamāne sati*.) — Bh. V. I. 3. *maunam muncati kim ca kairava-kule*. Commentaire : *kim ca punah kairava-kule* (*kumuda-vrinde*) *maunam* (*lakshanayā mukulī-bhāvam*) *muncati* (*tyajati*, *vikasite satīti yāvat*).

Nous avons assimilé au qualificatif le génitif dépendant d'un nom appellatif. Les scoliastes hindous rétablissent toujours le génitif comme le qualificatif avant le nom dont il dépend : R. V. I. 1. 1. *agnim īle puróhitam yajnásya devám ritvíjam. Yajnásya* dépend ici, croyons-nous, de *devám ritvíjam ;* mais Sāyana le rapporte à *puróhitam* et construit en conséquence : *yajnasya purohitam*. — Bh. V. I. 3. *māne mānavatī-janasya sapadi prasthātu-kāme*. Commentaire : *manavatī-janasya* (*māninī-lokasya*) *māne* (*citta-samunnatau*) *prasthātu-kāme* (*gantum icchati sati*).

Passons au rapport de dépendance. Les scoliastes rétablissent régulièrement le mot régi avant le mot régissant : R. V. I. 6. 4. *dádhānā nāma yajníyam*. Commentaire : *yajniyam* (*yajnārham*) *nāma dadhānāh* (*dhārayantah*). — Bh. V. I. 10. *udgirato yad garalam phaninah pushnāsi parimalodgaraih*. Commentaire :

yad (*yasmād dhetoh*) *garalam* (*kkedam*) *udgiratah* (*vamatah*) *phaninah sarpān*, etc. Ils ne font d'ailleurs aucune différence entre les régimes qui portent directement sur le mot régissant, et ceux qui sont accompagnés de prépositions. Quant aux prépositions elles-mêmes, quelques-unes se construisent, comme nous le verrons dans la seconde partie, après le régime qu'elles accompagnent.

Ainsi donc, pour les termes unis par le rapport de dépendance comme pour les termes unis par le rapport qualificatif, le sanskrit, en dépit des libertés de l'usage poétique, a gardé la conscience de l'ordre primitif, et l'a suivi en prose, particulièrement dans la prose des commentaires, avec la dernière rigueur.

CHAPITRE III.

LANGUE GRECQUE.

Les principes de construction de la langue mère indo-européenne que nous a révélés l'étude des composés et que nous avons retrouvés fidèlement observés dans la prose sanskrite, semblent, au premier abord, oubliés dans la langue grecque. La construction du qualificatif avant le terme qualifié et du régime avant le mot dont il dépend, que M. Weil appelle la construction ascendante, y est souvent remplacée par la construction inverse ou descendante, et même par l'hyperbate qui sépare les deux termes l'un de l'autre. Nous ne pouvons pas douter toutefois que la construction ascendante ne soit la plus ancienne, et que par conséquent, au point de vue historique, la construction descendante ne soit inversive. Reste à savoir si la langue a conscience de cette inversion. Dans le cas de l'affirmative nous serions autorisé à dire qu'en dépit de toutes les libertés de l'usage, la langue grecque n'a pas perdu la tradition de la construction ancienne : car la conscience de l'inversion implique nécessairement celle d'un ordre régulier, c'est-à-dire d'une construction qui n'est pas nécessairement dominante, mais dont on ne s'écarte que pour de bonnes raisons, et qu'on suit quand on n'a pas de motif particulier d'y renoncer.

Il est d'abord certain que la construction ascendante et la construction descendante correspondent à des nuances différentes de la pensée. — Nous citerons à ce propos l'analyse très-juste, faite par M. Weil (p. 63 et suiv.), des différentes combinaisons possibles entre les deux termes χορός et διδάσκαλος dans le sens de « qui instruit le chœur. » Il passe successivement en revue : 1° le com-

posé : χορο-διδάσκαλος; 2° l'enclavement : ὁ τοῦ χοροῦ διδάσκαλος; 3° la construction ascendante : τοῦ χοροῦ ὁ διδάσκαλος; 4° la construction descendante : ὁ διδάσκαλος τοῦ χοροῦ; 5° l'hyperbate où les deux termes sont séparés par d'autres mots; et il ramène les nuances qui peuvent être rendues par ces différents tours à des degrés différents de liaison entre les idées exprimées par les deux termes. Aux deux pôles opposés il place le composé et l'hyperbate. Entre ces deux extrêmes il reconnaît à la construction qu'il appelle enclavement, comme à la construction ascendante, la propriété d'exprimer une union plus étroite, et à la construction descendante celle d'exprimer une union moins étroite entre les deux idées. Pour l'enclavement il semble que la chose aille de soi : il ne faudrait pas cependant abuser de cette dénomination qui exprime l'*effet* de la construction suivie plutôt que son *origine*. Il semble probable que τοῦ χοροῦ n'a pas été intercalé après coup entre ὁ et διδάσκαλος, mais que bien plutôt l'expression τοῦχοροῦ διδάσκαλος considérée comme formant une unité s'est fait précéder de l'article à la façon d'un mot simple. Cette construction n'est donc qu'un cas particulier de la construction ascendante. Mais quelle est la cause de la différence reconnue entre la construction ascendante et la construction descendante?

Celle que donne M. Weil est purement psychologique. Selon lui (p. 51 et suiv.), la construction ascendante relie les deux termes plus étroitement que ne peut le faire la construction descendante, par ce fait seul qu'après un adjectif ou un régime l'esprit attend avec impatience le mot auquel se rapporte l'adjectif ou dont le régime dépend, tandis qu'entre un mot qui joue un rôle indépendant dans la phrase et celui qui le détermine l'attente est plus calme, et une liaison rapide moins impérieusement exigée. Cette doctrine renferme à coup sûr une part de vérité; mais nous doutons qu'elle suffise à rendre compte de la différence signalée.

Si la construction ascendante avait *par elle-même* cette propriété d'unir plus étroitement les deux termes, elle devrait l'avoir dans toutes les langues, et particulièrement en français aussi bien qu'en grec. Elle l'a en effet, comme nous le remarquerons plus loin (ch. V) après M. Weil, dans la combinaison de l'adjectif avec son substantif : mais c'est que dans ce cas elle est restée fréquente et même dominante en français. Au contraire le complément avec la préposition « de » jouant le même rôle que le génitif dans les langues classiques donne lieu précisément à l'observation inverse. Qu'on prononce les vers suivants du récit de Théramène :

> Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé...
> De son sang généreux la trace nous conduit...

N'est-il pas évident que la construction ascendante a ici pour effet de détacher davantage le complément du terme dont il dépend? La césure n'y est pour rien comme on peut le voir par le vers suivant emprunté au début de la Légende des siècles, où dans la construction descendante les deux termes restent étroitement unis d'un hémistiche à l'autre :

Le seul rugissement du tigre était plus doux...

Ou plutôt, par le fait même de cette étroite union, la césure semble supprimée dans le vers de Victor Hugo, tandis que l'union plus lâche des deux termes, effet de la construction ascendante, la laisse intacte dans les vers de Racine. Le complément est dans ceux-ci presque aussi détaché qu'il le serait par l'hyperbate :

Triste objet où des dieux triomphe la colère...

Ainsi la construction ascendante qui, en grec, rattache plus étroitement le génitif au mot dont il dépend, l'en détache au contraire en français. C'est que la construction suivie par Racine est *considérée comme inversive* relativement à l'usage exclusif de la prose française, et c'est cette inversion qui a pour effet de détacher l'un de l'autre les termes que la langue *s'est habituée à unir dans un autre ordre*. N'y a-t-il pas lieu dès lors de se demander si l'effet constaté en grec n'est pas dû comme en français à la conscience d'une inversion, avec cette différence que l'inversion y serait la construction descendante, tandis que la construction ascendante représenterait l'ordre régulier? Nous savons déjà que cette construction est la plus ancienne, nous avons fait entendre qu'un ordre régulier n'est pas nécessairement un ordre exclusif ni même sensiblement dominant, et l'argument d'analogie tiré du français n'est pas sans valeur.

On objectera que l'analogie n'est pas complète puisque l'inversion est en français un fait vraiment exceptionnel, tandis qu'en grec elle serait très-fréquente. Comment donc aurait pu se maintenir la tradition de l'ordre régulier? Les composés nous paraissent fournir la réponse à cette question. L'ordre primitif s'y était maintenu dans la grande majorité des cas, les composés en général étaient très-nombreux, et, ce qui est le plus important, le grec avait gardé la faculté d'en former de nouveaux sur le modèle des anciens. M. Weil lui-même, dans l'analyse citée plus haut, comprend la composition au nombre des tours dont disposait la langue grecque pour unir deux mots dans le rapport possessif. N'est-il pas permis de croire que la construction du composé, soumise à un principe constant, restait la norme d'après laquelle on appréciait les autres, et relativement à χορο-διδάσκαλος par exemple, les

tours ὁ τοῦ χοροῦ διδάσκαλος et τοῦ χοροῦ ὁ διδάσκαλος ne pouvaient-ils pas passer pour réguliers et le tour ὁ διδάσκαλος τοῦ χοροῦ pour inversif?

La conservation traditionnelle des principes anciens de construction dans la langue grecque semble d'ailleurs pouvoir être directement prouvée par un moyen analogue à celui qui nous a permis de retrouver les principes suivis par la langue mère indo-européenne. Après comme avant la création de la flexion casuelle, les mots souvent rapprochés les uns des autres ont eu une tendance à se souder plus ou moins complétement pour former une expression unique. La différence entre les locutions nouvelles et les composés proprement dits est que les termes dont elles sont formées sont tous fléchis : mais le fait même de leur soudure ne peut s'expliquer, comme pour les composés, que par la régularité avec laquelle, avant de contracter cette étroite union, ils se construisaient l'un devant l'autre. Le témoignage des *juxtaposés*, comme on les appelle quelquefois, peut donc fournir de précieuses données sur des principes de construction grammaticale qui dans la phrase cèdent fréquemment aux principes d'ordre purement logique, mais qui se laissent constater encore dans ces combinaisons rigides et soustraites à l'action dissolvante des termes environnants. Un savant dont notre école française de linguistique déplore aujourd'hui la perte, Francis Meunier, a consacré aux juxtaposés, qu'il nomme composés *syntactiques*, une étude qui a été insérée dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 6e année, 1872, p. 244-448. Nous renvoyons à ce travail en lui empruntant seulement quelques exemples à l'appui de chacun des points que nous cherchons à établir.

Nous reprenons l'ordre d'exposition déjà suivi dans les chapitres précédents, en commençant par la construction de l'adjectif avec son substantif. L'ordre ancien n'est interverti que dans un très-petit nombre de locutions citées par Meunier (p. 253 et suiv.) : Διὶ σωτῆρι, Ζεὺς ἀταβύριος, Ζεὺς ξείνιος, Ζεὺς πολιεύς; il est conservé dans l'immense majorité des cas : ὁ Ἀγαθὸς δαίμων, ἡ Νέα πόλις, ὁ ἐλεύθερος Κίλιξ, etc. Ce que nous avons dit plus haut du génitif s'applique d'ailleurs à l'adjectif épithète, et il faut remarquer en outre que l'épithète ressort d'autant plus qu'elle est plus détachée de son substantif. Il est donc aisé d'expliquer la construction après le substantif des adjectifs σωτήρ, ἀταβύριος, ξείνιος, πολιεύς, par l'intention de relever ces termes qui d'un même dieu Ζεύς font en quelque sorte autant de dieux distincts. Déjà la langue qui est restée la plus fidèle aux principes primitifs de construction, le

sanskrit, nous a montré, dans le tour appelé locatif absolu, l'adjectif ou le participe renvoyé à la seconde place pour y prendre plus de relief. L'effet analogue produit en grec par le renversement de la construction primitive n'est nulle part plus sensible que dans un tour où l'article est redoublé devant l'épithète, ou exprimé pour la première fois à la même place s'il ne l'était pas déjà devant le nom, tour qui se retrouve même dans un petit nombre de juxtaposés : Λάρισσα ἡ κρεμαστή, Δάφνη ἡ μαινομένη.

Quant aux composés impropres ou syntactiques d'un génitif avec le mot dont il dépend, ils sont tous construits d'après le principe ancien : Ἑλλήσ-ποντος, ἁλός-ανθος, Διός-κουροι, μυοσ-ωτή, etc. (Cf. Meunier, p. 266 et suiv.)

Passons au rapport de dépendance proprement dit, c'est-à-dire à celui qui peut unir un adjectif ou participe avec ses régimes. La construction invariable du mot régi avant le mot régissant dans les composés syntactiques prouve également que la conscience du principe primitif n'était pas entièrement perdue dans le temps où ces locutions se sont formées. On peut consulter sur cette régularité de construction la longue liste dressée par Meunier (p. 309 et suiv.), à laquelle nous empruntons seulement quelques exemples : νουν-εχόντως, δαιδα-φορος, d'où le dérivé Δαιδαφόριος, ἑαυτον-τιμωρούμενος, χοα-χύτης, etc.

Certains de ces composés syntactiques présentent une préposition avant le régime; la construction reste la même (*ibid.*, p. 399 et suiv.) : ἐμ-πυρ-ι-δήτης (homérique), ἐγ-χειρ-ι-θετός, etc.

Résumons-nous. Le grec, en dépit de toutes les libertés de l'usage, paraît avoir conservé plus ou moins longtemps la tradition d'une construction régulière. Nous en croyons voir la preuve, non-seulement dans ces juxtaposés où les principes anciens sont régulièrement observés, mais aussi dans les tours où ils sont intentionnellement violés, dans ceux qu'on soustrait à leur application pour produire un effet par l'inversion même. Il n'est guère douteux cependant que le sentiment de cette inversion ne se soit peu à peu effacé; mais du moins peut-on admettre qu'il a déterminé le premier type, fixé la signification propre d'exceptions destinées d'ailleurs à se multiplier de plus en plus.

CHAPITRE IV.

LANGUE LATINE.

En latin comme en grec les faits de construction les plus significatifs au point de vue où nous nous plaçons dans cette étude,

sont ceux que nous emprunterons aux composés syntactiques. Cependant la construction courante dans les plus anciens fragments en prose et dans César, c'est-à-dire chez l'auteur que nous mettrons surtout à contribution pour établir dans la seconde partie le type ordinaire de la proposition, peut aussi nous fournir quelques données utiles.

Il faut d'abord mettre à part ces participes ou adjectifs accompagnés de compléments qui équivalent à des propositions subordonnées, et qui peuvent se construire indifféremment avant ou après le mot qu'ils déterminent : César. *De bell. gall.* I. 17. *Tum demum Liscus, oratione Cæsaris adductus, quod antea tacuerat proponit.*

Les ablatifs absolus, comme les locatifs absolus du sanscrit, forment de véritables propositions participes, et l'interversion de l'ordre primitif a pour effet d'y faire ressortir un rapport plus décidément prédicatif entre les deux termes : César. *Ibid.* III. 1. *Secundis aliquot prœliis factis.....*

Sous ces réserves, César a conservé encore assez fidèlement l'ordre de succession primitif du qualificatif et du terme qualifié. S'il construit l'adjectif après son substantif, ce n'est pas d'ordinaire sans une raison facile à découvrir. Quand il dit par exemple (*ibid.* III. 9) : *Naves interim longas ædificari.... jubet*, il est clair qu'il fait entre *longas naves* et *naves longas* la même différence que nous ferions en français entre « de longs navires » et « des navires longs ». Dans l'exemple cité d'ailleurs l'attention était encore plus fortement appelée sur l'adjectif *longas* par l'hyperbate consistant à le séparer de *naves* au moyen de l'adverbe *interim*. Mais une construction analogue sans hyperbate se trouve au chapitre 13 du même livre : *clavis ferreis.*

Cette construction a prévalu dans certains juxtaposés dont les éléments se sont réunis pour former un appellatif et on la retrouve ainsi stéréotypée dans *Res publica*, *Populus romanus*, et dans d'autres locutions où l'ordre de succession des termes n'est guère moins constant : *res militaris*, *res frumentaria*, *ora maritima*, etc.

Ce que le latin paraît distinguer surtout par la construction ascendante et la construction descendante, c'est l'épithète qui ne fait qu'exprimer une idée impliquée par celle du substantif, ou du moins une idée non indispensable au sens particulier qu'on a en vue dans la phrase, en d'autres termes l'épithète de nature ou l'épithète descriptive, et la qualification qui donne au substantif le sens précis qu'il doit avoir dans le cas donné, qui le tire en quelque sorte en dehors du *genre* qu'il exprimait, pour en faire la désignation d'une *espèce*, ou du moins d'une catégorie à part. Il

laisse la première à sa place *ancienne*, tandis qu'il renvoie la seconde après le mot qualifié. Aussi trouve-t-on dans Caton l'adjectif placé bien plus souvent après qu'avant le substantif, surtout dans le *De re rustica*, non que cette construction fût la plus ancienne en latin, mais parce que le sobre écrivain n'emploie guère les adjectifs que pour restreindre un terme trop général : *De re rustica.* 2. *Vendat boves vetulos*, *armenta delicula*, *oves deliculas*, ... *plostrum vetus*, *ferramenta vetera*, *servum senem*, *servum morbosum*. Les adjectifs forment ici comme autant de propositions subordonnées : « Qu'il vende les bœufs *quand ils sont vieux*, etc. » — Pour en revenir au premier exemple cité de César, *longa navis* « un long navire », ce serait un navire qui, outre les autres propriétés générales d'un navire, aurait la qualité d'être long; l'épithète serait dans ce tour purement descriptive : mais *navis longa* « un navire long », c'est un navire de l'espèce des longs, par opposition aux autres espèces, ce qui est bien différent. *Publica res* serait *une* chose publique, mais *Res publica* est *la* chose publique opposée aux intérêts particuliers.

L'intéressant pour nous, c'est qu'en latin comme en grec l'*inversion* de l'ordre *primitif* est toujours ce qui paraît faire *ressortir* le qualificatif. Le latin est même allé plus loin que le grec dans ce sens, puisque cette dernière langue a conservé la construction ancienne dans des juxtaposés où l'épithète a une grande importance : ὁ Ἀγαθὸς δαίμων, ἡ Νέα πόλις, etc. Ce n'est pas d'ailleurs que celle-ci ne se rencontre jamais en latin dans les mêmes conditions : l'expression *lātus clāvus* (Meunier, *loc. cit.* p. 263) prouve le contraire.

Le génitif, dans l'usage courant, se construit à peu près indifféremment avant ou après le terme dont il dépend. Mais dans les composés impropres formés par juxtaposition de termes fléchis il précède d'ordinaire (cf. Meunier, *ibid.* p. 299) : *Populi-scitum*, *aquæ-ductio*, *aquæ-ductus*, *aquæ-librator*, *aquæ-licium*, *aquæ-manāle*, *juris-consultor*, *juris-consultus*, *legis-doctor*, *legis-lator*, *legis-latio*, *plebis-scitum*, *Suis-montium*, *solis-dies*, *lunæ-dies*, etc. *Jovis-flamma*, *Jovis-flos*, *Veneris-capillus*, *Veneris-labrum*, *Veneris-pecten*, *Jovis-glans*, etc.

Cependant de très-nombreux juxtaposés présentent le génitif après le mot dont il dépend : mais ils appartiennent presque tous à la même catégorie. Ce sont les noms géographiques dans lesquels entre le mot *forum*, *Forum Julii*, *Appii*, *Claudii*, etc., ou le mot *portus*, *Portus Veneris*. Ces constructions sont de véritables inversions qu'il faut expliquer comme celle du qualificatif dans *Populus romanus*. Il est clair que dans l'appellation *Forum*

Julii, le terme important, celui sur lequel il faut attirer l'attention, est, non pas le nom *commun* de ville : *forum*, mais le nom *propre* de *la* ville : *Julii*.

Dans les juxtaposés dont les termes sont unis par le rapport de dépendance proprement dit, le mot régi précède toujours le mot régissant : *capite-censi*, *dulci-ore-loquus*, *jure-peritus*, *manufactus*, etc.

C'est à une monographie sur la construction latine qu'il appartiendrait d'approfondir des questions que nous sommes forcé de traiter ici très-rapidement. Les observations qui précèdent suffisent cependant pour montrer qu'en ce qui concerne le sujet restreint de cette première partie, c'est-à-dire la construction des mots composant un seul terme complexe de la proposition, les faits sont à peu près les mêmes en latin qu'en grec. Nous en tirerons donc aussi les mêmes conclusions.

CHAPITRE V.

LANGUES ROMANES.

L'ordre de succession du qualificatif et du terme qualifié est le point sur lequel les langues romanes en général, et le français en particulier, ont le moins complètement rompu avec les habitudes de construction conservées encore en latin dans une certaine mesure. M. Weil (p. 56) fait justement remarquer qu'on prononce le *t* dans « un savant aveugle », quand « savant » est l'adjectif, et qu'on ne le prononce pas quand il est le substantif. Si donc, comme paraissent le prouver nos remarques sur la construction ascendante du génitif en français (p. 32), c'est principalement l'inversion qui a la vertu de détacher deux termes habituellement unis dans un autre ordre, nous pouvons conclure de l'observation précédente que pour le qualificatif et le terme qualifié c'est la construction ascendante, c'est-à-dire la construction ancienne qui, en français comme en grec et en latin, est restée l'ordre régulier, en ce sens qu'il ne réclame pas par lui-même d'explication, et que *la construction inverse a seule besoin d'être expliquée.* Comme il est naturel d'ailleurs, on trouve la construction ancienne d'autant plus fréquente qu'on remonte plus haut dans l'histoire de la langue. M. Diez (*Grammaire comparée des langues romanes.* — Syntaxe. — Ch. IV. De l'ordre des mots) en fait l'observation ; et, dans une monographie : *De l'ordre des mots dans Crestien de Troyes* (Dresde. Teubner, 1875), M. Jules Le Coultre cite un cer-

tain nombre des adjectifs construits par ce poète avant le substantif, et qui se construiraient aujourd'hui après lui : *Un cortois morz, de dure pierre*, etc. (p. 84). Enfin dans son *Traité de la formation des mots composés dans la langue française* (Paris, Franck, 1874), M. Arsène Darmesteter constate que la construction qu'il appelle aussi primitive domine très-sensiblement dans les composés ou plutôt dans les juxtaposés de coordination (p. 248).

Passons maintenant en revue les principes de construction reconnus par M. Diez. Ce savant remarque que l'adjectif prend la première place quand il n'attribue à son substantif qu'une qualité de peu de relief, exprimée d'une manière générale ou liée à l'idée même de ce substantif, comme dans l'italien *alta montagna*, l'espagnol *duro hierro*, le français *claire fontaine*, et qu'il prend au contraire la seconde quand la qualité est de nature individuelle ou distinctive, comme dans l'italien *abito verde*, l'espagnol *hombre mudo*, le français *amande douce*. C'est, en d'autres termes, ce que nous avons dit à propos de la construction latine, et des mêmes faits nous proposons naturellement la même explication. Dans la première catégorie d'exemples l'ordre ancien est conservé parce qu'il n'y a aucune raison d'y renoncer : on l'intervertit dans la seconde pour faire ressortir [1] l'adjectif par le sentiment même de l'inversion. M. Diez pense que c'est l'accent qui exerce ici son influence ; mais est-on certain que l'accent principal devait appartenir au second mot plutôt qu'au premier? En tout cas un telle loi réclamerait elle-même une explication.

Nous n'insisterons pas sur les déplacements déterminés par des raisons rhythmiques, c'est-à-dire surtout par la longueur relative du substantif et de l'adjectif. L'histoire nous paraît perdre ici ses droits. Mais la plupart des règles particulières posées par M. Diez continuent à s'expliquer très-bien dans notre système. Plusieurs ne sont que des applications de la règle générale déjà exposée, et ne donnent lieu à aucune observation nouvelle. Nous relèverons pourtant celle qui appelle après le substantif l'adjectif accompagné de compléments, usage constant en français, ordinaire dans les autres langues : l'adjectif déterminé lui-même par d'autres mots est tellement en relief qu'ainsi que nous l'avons dit déjà à propos

1. M. v. d. Gabelentz (*Zeitschrift für Vœlkerpsychologie*, p. 158 et suiv.) donne une interprétation analogue de la règle de M. Diez, à cela près que, comme M. Weil dans son interprétation des effets de la construction ascendante ou descendante en grec, il néglige cette considération que la construction ascendante est l'ordre *ancien*. Pour lui, la construction de l'adjectif entre l'article et le substantif est une *intercalation* (p. 162).

du latin l'ensemble équivaut tout à fait à une proposition subordonnée; il est donc conforme à la règle générale que dans ces conditions l'adjectif soit placé après le substantif.

Les adjectifs dont le sens est déterminé par leur construction méritent davantage de nous arrêter. M. Diez fait remarquer d'abord que certains adjectifs, pris au sens propre, se placent après le substantif, et pris au sens figuré, le précèdent. Peut-être serait-il plus juste de présenter comme une nouvelle application de la règle générale les faits qu'il groupe sous ce chef[1]. Mais il est d'autres adjectifs qui changent réellement de sens selon qu'ils précèdent ou suivent leur substantif : ainsi en français « homme galant » et « galant homme », en italien « uomo galante et galant' uomo », en espagnol « hombre gentil » et « gentil hombre ». M. Weil fait au sujet de ces locutions une remarque très-juste (p. 55, note 1) : « Un brave homme », « un galant homme, » sont de » *vieilles* locutions qui font corps, presque autant que « prud'- » homme » et « gentilhomme ». Si l'adjectif prend un sens plus » précis et plus *moderne*, on dit : « un homme brave », « un homme » galant. »

Cette observation, qui n'a pas été faite en vue de notre système, s'y trouve entièrement conforme. M. Weil a été conduit dans ce cas particulier à proposer exactement l'explication que nous aurait suggérée la méthode d'interprétation historique suivie dans tout ce travail.

Dans la construction avec le substantif d'un autre substantif remplissant la fonction du génitif, M. Diez constate (p. 448) que l'italien et l'espagnol ont conservé des traces de l'usage primitif, même en prose : *de begli occhi i rai*, — *de su rostro la blancura*, tandis que le français n'en présente plus qu'en poésie où d'ailleurs, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire (p. 32), la construction ancienne produit l'effet d'une inversion. Dans les plus anciens monuments de la langue française la construction du génitif sans préposition avant le substantif se rencontre, non-seulement en poésie, comme dans la cantilène de sainte Eulalie : *li*

1. Dans « aveugle désir » opposé à « homme aveugle » l'adjectif ne précède pas parce qu'il est pris au figuré, car on pourrait dire aussi bien « désir aveugle » par opposition à un désir plus modéré, qui n'enlève pas à l'homme l'usage de sa raison; mais le désir étant le plus souvent aveugle, le mot est là pris comme une épithète de nature, et pour cette raison construit le premier. Dans « noirs pressentiments » c'est la raison rhythmique qui a déterminé l'ordre de succession des termes : régulièrement, l'adjectif devrait suivre comme dans « idées noires », où il est également pris au figuré, et cela parce qu'il ajoute une notion essentielle à celle du substantif, qui sans lui reste indéterminé.

deo inimi, *lo deo menestier*, mais même en prose, comme dans le serment de Strasbourg : *pro deo amur*.

L'étude des composés impropres appartenant à différentes périodes montre assez bien le développement de la tendance qui a substitué peu à peu à la construction ancienne, déjà si souvent intervertie en latin, la construction régulière moderne du substantif avant le complément jouant le rôle de génitif. Dans les juxtaposés que M. Darmesteter rapporte à l'époque romane primitive (*loc. cit.* p. 44), le génitif précède généralement comme dans la plupart des juxtaposés latins. Dans ceux qui datent de la langue du moyen âge, dans les noms de lieux par exemple, le nombre de ceux qui suivent la construction ancienne comme Abbeville, est à peu près égal au nombre de ceux qui suivent la construction moderne comme Bourg-l'Abbé (*ibid.*, p. 49 et 51). Enfin dans les juxtaposés renfermant la préposition « de » le génitif suit toujours (*ibid.*, p. 52).

Il est possible que cet usage de la préposition ait été l'une des causes qui ont amené le triomphe définitif du principe nouveau sur le principe ancien. Du moins la double construction du génitif avec et sans préposition en anglais et dans les langues scandinaves, que nous signalerons dans le chapitre suivant, suggère-t-elle cette interprétation par un argument d'analogie. La préposition est devenue un terme de rapport qui unit les deux mots et qui en cette qualité doit avoir une tendance à se placer entre eux. Mais, fixée depuis longtemps devant le terme dépendant, elle ne pouvait occuper une pareille place que si celui-ci était construit après le terme dont il dépendait. A la vérité l'analogie du français avec les langues dont il vient d'être parlé est loin d'être complète. Il arrive même au contraire que dans Crestien de Troyes, d'après M. Le Coultre (p. 84), à l'exception des génitifs *autrui* et *Deu* (*Autrui avoir*, *La Deu merci*), les mots construits sans préposition dans la fonction du génitif suivent toujours le mot dont ils dépendent (*A la cort le boen roi Artu*, etc.), tandis qu'avec la préposition *de* ils peuvent le précéder en vertu de la liberté dont usent encore aujourd'hui les poètes. Cependant l'étude des juxtaposés, comme nous l'avons dit, prouve que le génitif sans préposition se construisait d'abord aussi souvent avant qu'après le mot dont il dépendait. Or c'est seulement le choix définitif, l'usage exclusif de la construction nouvelle, inversive par rapport à la construction primitive, qu'il s'agit d'expliquer, et il semble naturel de croire que l'avantage d'amener la préposition entre les deux termes qu'elle unit a contribué à le fixer. On comprendrait d'ailleurs que la construction fût demeurée plus libre avec la préposition qui ne

laisse aucune place à l'équivoque, et qu'elle eût cessé de l'être sans ce terme de rapport, la flexion ne suffisant plus toujours à en tenir lieu. Mais les faits constatés par M. Le Coultre prouvent en tout cas que la construction nouvelle était déjà devenue à l'époque de Crestien de Troyes la construction régulière.

Les termes unis par le rapport de dépendance proprement dit se succèdent dans les langues romanes de telle sorte que le mot régissant précède régulièrement le mot régi. Cependant M. Diez constate (p. 449) que les substantifs régis par un adjectif le précèdent aussi quelquefois, soit en italien : *di riposo impaziente*, soit en provençal : *d'aver poderos*, soit en français : *de votre honneur jaloux*. Il faut ajouter pour le français que cette faculté est dans la langue moderne le privilége de la poésie. Elle s'étendait autrefois à la prose et nous relevons dans la Chrestomathie de M. Bartsch les tours : *lor joie faisant* (*Tristan*, XII^e^ siècle), *de Nicolete parlant* (*Aucasin et Nicolete*, XIII^e^ siècle). Chez le poète Crestien de Troyes, M. Jules Le Coultre (*loc. cit.* p. 86) constate que le complément précède l'adjectif dans l'immense majorité des cas : *de l'amende quites*, *de toz oie*, etc.

L'interversion de l'ordre primitif a sans doute pour cause, en partie, comme nous l'avons supposé pour le génitif, l'avantage de donner à la préposition la place qui lui convient le mieux entre les deux termes qu'elle met en rapport, en partie l'analogie de la construction des régimes avec le verbe personnel dont la modification peut s'expliquer par des raisons particulières comme on le verra dans la deuxième partie. Naturellement la seconde de ces considérations peut seule servir à expliquer la construction du régime direct avec un participe présent.

CHAPITRE VI.

LANGUES GERMANIQUES.

Dans les langues germaniques la construction primitive du qualificatif avant le terme qualifié s'est conservée avec la plus grande rigueur jusqu'à nos jours : l'allemand, l'anglais, les langues scandinaves, l'appliquent avec une égale régularité. Est-ce à dire qu'il n'y ait jamais eu dans l'histoire des langues germaniques aucune exception à cet usage? Ce serait aller trop loin que de le prétendre. Il y en a eu et il y en a encore en poésie, et il y en a eu, même en prose, avant que l'usage littéraire eût généralisé de nouveau la construction primitive restée d'ailleurs toujours dominante.

La traduction de la bible en gothique par Ulfilas ne peut nous être d'un grand secours dans les questions de construction. C'est en effet une traduction d'une fidélité littérale et même servile : Ulfilas y suit exactement l'ordre de la construction du texte grec, et quand il s'en écarte une fois en passant, il y a toujours à se demander s'il n'a pas suivi une leçon différente de celle que nous connaissons. Mais il est des cas où on peut cependant le consulter avec fruit : ce sont ceux où il rend un seul mot grec par deux ou plusieurs mots gothiques. S'il suit dans la construction de ces mots un ordre fixe pour un rapport donné, il est permis d'en conclure que cet ordre était celui de la langue gothique elle-même. Nous avons fait le relevé des cas de ce genre pour tous les fragments de l'évangile de Mathieu et de celui de Marc, et pour les trois premiers chapitres de l'évangile de Luc, et il n'est pas probable qu'en poussant plus loin nos recherches nous eussions rien appris de nouveau sur les points principaux [1].

La seule exception que nous ayons ainsi rencontrée au principe de la construction de l'adjectif avant son substantif est la suivante : *Naudibandjom eisarneinaim* = Ἀλύσεσιν (Marc. V. 4.). C'est exactement la construction latine déjà relevée : *clavis ferreis*. Des faits analogues s'observent dans les anciens textes des différentes langues germaniques. Mais ils n'ont jamais suffi pour enlever à l'application du principe son caractère de généralité, en sorte que cette application a pu redevenir universelle quand l'usage littéraire eut définitivement fixé et réduit en règle les habitudes dominantes de construction. Il faut cependant remarquer encore que le participe *accompagné d'un régime* suit le substantif dans cet exemple (*ibid.*) : *Eisarnam bi fotuns gabuganaim*, « Fers liés aux pieds » = Πέδαις. L'inversion est fréquente dans le même cas en allemand et dans les autres langues germaniques modernes.

Pour montrer que la construction actuelle du qualificatif se rattache bien directement à la construction primitive indo-européenne, nous citerons d'abord les exemples de son application dans Ulfilas :

Mth. XXV. 41. *Af hleidumein ferai* (du côté gauche) = Ἐξ

1. Nous avons négligé le texte gothique connu sous le titre de *Skeireins* ou explication de l'évangile de Jean. Contrairement à l'opinion de son dernier éditeur, M. Ernst Bernhardt (*Vulfila oder die gotische Bibel.* Halle, Buchhandlung des Waisenhauses. 1875), nous pensons que ce texte sur l'origine duquel les germanistes sont loin d'être d'accord ne peut être qu'une traduction. Aux raisons que M. Bernhardt allègue pour en faire un texte original, nous opposerons un seul argument, mais qui, à notre point de vue, est décisif, à savoir la construction même. L'usage fréquent de l'hyperbate en particulier nous semble trahir avec évidence le calque d'un modèle classique.

εὐωνύμων. — *Marc.* XI. 12. *Iftumin daga* = Τῇ ἐπαύριον. — *Luc.* II. 14. *Godis viljins* = Εὐδοκίας. — *Ibid.* II. 29. *Fraujinond frauja* = Δέσποτα. — Il faut ajouter l'expression *Auhumistans gudjans* = Ἀρχιερεῖς, employée à différents cas dans différents passages : *Mth.* XXVII. 62, *Marc.* VIII. 31, XIV. 43, 47, 53, 55, 60, *Luc.* III. 2.

Pour l'anglo-saxon qui a donné naissance à l'anglais moderne et duquel cette langue tient évidemment le principe absolu qu'elle suit dans la construction du qualificatif, nous trouvons sur l'observation ancienne de ce principe les renseignements les plus précieux dans des traductions des évangiles en dialecte saxon et en dialecte du Northumberland. Le qualificatif, souvent placé après le substantif dans le texte latin de la Vulgate[1], est constamment replacé avant lui dans la traduction quand il n'est pas accompagné de régimes. Voici les exemples de ce fait que nous avons rencontrés dans les fragments reproduits par M. Max Rieger dans son *Alt-und angelsächsisches Lesebuch :* Marc. chapitre I. 6. *Fellen gyrdel* (Saxon), *Fellern gyrdils* (Northumbrien) = Zona pellicea. — 8. *Hâlgum gâste.* S. = Spiritu sancto. — 10. *Opene heofenâs.* S. = Cœlos apertos. — 11. *Mîn gelufeda sunu.* S, *Mîn leaf sunu.* N. = Filius meus dilectus. — 16. *Galileiscan sæ.* S. = Mare Galileæ. — 23. *On unclænum gâste.* S, *In ûnclæne gast.* N. = In spiritu immundo. — 24. *Nazarenisca hælend.* S. = Jesu Nazarene. — 26. *Unclæna gâst.* S, *Unclænæ gast.* N. = Spiritus immundus. — 27. *Theós nîve lâr.* S, *Dius niua lâr.* N. = Doctrina hæc nova. — 40. *Gebîgedum cneóvum.* S. = Genu flexo.

Ainsi l'usage actuel de l'anglais repose bien, comme il était d'ailleurs difficile d'en douter, sur la conservation non interrompue du type de construction primitif.

Il en est de même de l'usage identique des langues scandinaves, et l'on peut s'en assurer en lisant un morceau quelconque, sinon de l'Edda en vers, où les libertés qui sont le privilége de la versification se sont naturellement exercées, au moins de l'Edda en prose. Dans un fragment, à la vérité fort court, de la Snorra Edda que nous avons examiné en vue de ce travail (Dietrich. *Altnordisches Lesebuch.* p. 181, l. 36, — p. 184, l. 12), nous n'avons pas rencontré pour la construction du qualificatif une

1. C'est sur ce texte qu'ont été faites les traductions (William Smith. *A dictionary of the Bible.* Londres, John Murray, 1863, p. 1665, 1711 et 1713). Nous n'avons pu toutefois comparer directement la traduction en northumbrien au texte latin du manuscrit même qui renferme cette traduction *intralinéaire* (Brit. Mus. *Cotton.* Nero D, IV, édité par Stevenson pour la *Surtees Society*).

seule exception au principe. Voici des exemples de son application :

P. 182, l. 15. *Med fögrum skiöldum.* « Avec de beaux boucliers. » — l. 16. *âfenginn miödr.* « Une puissante liqueur. » — *Ibid. Miök druckit.* « Une abondante boisson. » — l. 19. *Frâ mörgum tidindum.* « De maintes histoires. » — P. 183, l. 3. *Mikla stöng.* « Une grande perche. » — l. 18. *At âquedinni stundu.* « Au temps convenu. »

La preuve de l'ancienneté du même usage en vieux haut allemand nous sera fournie comme pour l'anglo-saxon par une traduction, celle de la lettre d'Isidore : *De nativitate domini*, en dialecte franc, datant du VIIIe siècle (Chrestomathie de Wackernagel, p. 32) : le qualificatif, dans les cas où il suivait son substantif en latin, y est rétabli avec la plus grande régularité avant lui :

P. 32, l. 10. *Mit gareuuem bilidum* = Exemplis... adhibitis. — l. 19. *Dhese chisalbodo got* = Iste deus unctus. — l. 25. *Dhen chisalbodon got* = Deum unctum. — P. 34, l. 4. *Erino portun* = Portas æreas. — *Ibid. Iisnine grindila* = Vectes ferreos. — l. 5. *Chiborgonun hort* = Thesauros absconditos. — l. 16. *Aerloso man* = Homo impius. — P. 36, l. 40. *Fona dhemu almahtigin fater* = A patre omnipotente. — P. 38, l. 15. *Fona dhemu heilegin gheiste* = De spiritu sancto.

Cependant, dans toutes les langues germaniques modernes, l'adjectif peut aussi se placer après le terme qu'il qualifie, mais seulement quand il est accompagné d'un régime et forme ainsi, comme nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer, l'équivalent d'une petite proposition subordonnée. La même liberté appartenait aux langues germaniques anciennes, et nous en avons constaté l'exercice déjà dans Ulfilas.

La construction primitive du génitif devant le terme dont il dépend s'est longtemps maintenue dans les langues germaniques comme celle du qualificatif; mais elle n'y est plus aujourd'hui aussi universellement appliquée. C'est ce qui ressortira des observations suivantes.

Les renseignements que fournit Ulfilas sur la construction du génitif ne sont ni bien nombreux, ni même, en apparence, bien concluants. Nous trouvons le génitif construit le premier dans les locutions suivantes traduisant un seul mot grec : Mth. V. 31. *Afstassais bokos* = Ἀποστάσιον. — Marc XI. 18. *Gudjane auhumistans* = Ἀρχιερεῖς. — XVI. 1. *Sabbate dagis* = Σαββάτου (cf. Luc. VI, 2, 5, 7). — Dans l'exemple suivant un mot ajouté par le traducteur est construit après le génitif qui en dépend : Mth. X. 29. *Inuh attins izvaris viljan* « Sans la volonté de votre père » = Ἄνευ τοῦ πατρὸς ὑμῶν.

Mais voici d'autres exemples où le génitif suit : Luc. I. 70. *Fram anastodeinai aivis* = Ἀπ' αἰῶνος. — VI. 6. *In antharamma daga sabbato* = Ἐν ἑτέρῳ σαββάτῳ.

Ces exceptions peuvent pourtant s'expliquer. Dans la pensée d'Ulfilas les locutions *fram anastodeinai* et *antharamma daga* traduisaient sans doute, la première le seul mot ἀπό, la seconde le seul mot ἑτέρῳ, et c'est pour cela qu'en vertu de la règle qu'il s'était imposée il les aura laissées entières devant les mots qui traduisent αἰῶνος et σαββάτῳ au lieu d'y intercaler le génitif selon l'usage germanique qui l'appelle avant le substantif dont il dépend. La force de cet usage l'aura emporté au contraire dans l'exemple précédemment cité de Mth. X. 29. — Dans la généalogie du Christ (Luc. III. 23 et suiv.), le mot *sunaus*, construit toujours avant le génitif, semble bien être là pour tenir la place de l'article τοῦ du texte grec. En somme les cas où Ulfilas paraît violer le principe primitif de construction sont des cas douteux où son intention peut être diversement interprétée, sauf un dernier pourtant où il est difficile d'expliquer la place du génitif : Luc. IV. 14. *And all gavi bisitande* « Dans tout le pays des voisins » = Καθ' ὅλης τῆς περιχώρου (cf. *ibid.* 37, avec l'adverbe : *Bisunjane landis* = Περιχώρου).

En revanche les exemples d'application du principe signalés d'abord sont d'une parfaite netteté. La traduction du mot ἀρχιερεῖς par les deux mots *gudjane auhumistans* « les premiers des prêtres » est particulièrement décisive, si on en oppose la construction à celle que suit Ulfilas quand il fait accorder le mot « premier » avec le même substantif à la façon d'un qualificatif : *auhumistans gudjans* (Mth. XXVII. 62 et *passim*, voir plus haut) « les premiers prêtres ». Ce rapprochement ne peut guère laisser de doute sur le principe reconnu par Ulfilas, tant dans la construction de l'adjectif qualificatif que dans celle du génitif.

L'anglo-saxon appliquait encore très-fidèlement le principe primitif à la construction du génitif. On peut s'en assurer par la lecture des textes en prose qui nous sont restés de ce dialecte ou plutôt des divers dialectes compris sous ce nom. Mais il ne saurait y avoir de témoignage plus concluant que celui des traductions des évangiles en saxon et en northumbrien auxquelles nous avons eu déjà recours pour établir la construction ancienne du qualificatif. Le génitif y est régulièrement replacé avant le terme dont il dépend quand il le suivait dans le latin de la Vulgate : *Marc.* I. 1. *Godspellis angyn.* S. *Godspelles fruma.* N. = Initium evangelii. — *Ibid. Godes sunâ.* S. *Godes sunu.* N. = Filii Dei. — 3. *Clypiendes stefn.* S. *Cliopendes stefn.* N. = Vox clamantis. — *Ibid. Dryhtnes veg.* S. *Drihtnes roeg.* N. = Viam

domini. — 4. *Dædbôte fulviht.* S. *Hreovnisses fulviht.* N. = Baptismum pœnitentiæ. — *Ibid. Synnâ forgyfenesse.* S. *Synna forgefnisse.* N. = Remissionem peccatorum. — 6. *Oluendes hærum.* S. *Camelles herum.* N. = Pilis cameli. — 7. *Sceónâ thvangâs.* S. = Corrigiam calceamentorum. — 14. *Godes rîces godspel.* S. *Godes rices godspell.* N. = Evangelium regni Dei. — 15. *Heofenâ rîce.* S. *Godes rîc.* N. = Regnum Dei. — 16. *Galilæs sæ.* N. = Mare Galileæ. — 17. *Sâvlâ onfônde.* S. *Monna fisceras.* N. = Piscatores hominum. — 23. *Godes Hâlga.* S. *Godes Haligvar.* N. = Sanctus Dei. — 28. *Galileæ lônd.* N. = Regionem Galileæ. — 29. *On Simonis and Andreas hûs.* S. *In Symones hus and Andreæ.* N. = In domum Simonis et Andreæ. — 44. *Sacerdâ ealdre.* S. *Sacerda aldor.* N. = Principi sacerdotum.

En anglais moderne le génitif *reste*, comme on sait, régulièrement construit devant le mot régissant. Mais la locution périphrastique qui remplace souvent le génitif et qui est composée de la préposition *of* et du mot construit aujourd'hui sans aucun reste de désinence, se place toujours après le mot dont elle dépend. On dit toujours avec la désinence *s* du génitif: *The queen's crown,* mais avec la préposition *of: The crown of the queen.* Nous avons déjà (p. 40) fait allusion à ce fait à propos de l'interversion dans les langues romanes de l'ordre de succession primitif du génitif et du mot dont il dépend. Ici du moins, on ne peut guère douter que l'emploi de la préposition ne soit la cause principale de la même interversion, puisque l'ordre primitif se maintient régulièrement quand la préposition n'est pas employée.

Cette explication paraît confirmée par la reproduction de la même distinction dans les langues scandinaves. Ces langues construisent le génitif avant le mot dont il dépend quand ce génitif reste exprimé par la désinence casuelle sans préposition. On dira par exemple en suédois : *Dessa lastens följder* « Ces conséquences du vice » (Gustaf Sjoborg. *Schwedische Sprachlehre.* 2e édition, § 249). Mais si l'on emploie la tournure périphrastique avec une préposition on place cette préposition avec le terme dépendant après le terme principal : *Upmärksamheten hos Talareus åhörare*, « L'attention de celui qui écoute le discours » (*ibid.*). Ces deux règles sont également appliquées en danois (Tobiesen. *Neue dänische Sprachlehre*, p. 117 et 119).

Nous devons toutefois faire observer que dans le fragment de la Snorra Edda déjà cité, le génitif sans préposition est souvent construit après le substantif régissant : P. 183, l, 6. *Vid kropp arnarins*, « Dans le corps de l'aigle ». — l. 7. *Hendr Loka*, « La main de Loki ». — l. 25. *Vid hvarf Idunnar*, « Par suite de la dispari-

tion d'Idun ». — l. 37. *Til thiassa iötuns*, « Vers la demeure du géant ».

Mais ce ne peuvent être là que des licences littéraires. La comparaison de l'anglo-saxon ne permet guère en effet de douter que la construction régulière du génitif avant le terme dont il dépend dans les langues scandinaves modernes ne se rattache également par une tradition ininterrompue, et sauf l'usage de certaines libertés auxquelles les idiomes modernes auront renoncé, au principe primitif indo-européen.

Dans les divers dialectes du vieux-haut-allemand la construction du génitif avant le terme dont il dépend s'est d'abord très-fidèlement conservée. Nous en avons une première preuve dans les *juxtaposés* de l'allemand moderne qui sont tous construits d'après ce principe. Tels sont : *Königs-berg*, *Kriegs-mann*, *Bäckers-frau*, *Königs-tochter*, *Kriegs-gott*, *Glücks-kind*, *Wirths-haus*, *Rathsherr*, *Todes-furcht*, *Hungers-noth*, *Wassers-noth*. Toutes ces locutions sont formées par la juxtaposition de deux termes dont le premier porte la flexion du génitif. Soudées dans les périodes historiques de la langue, ces combinaisons nous fournissent sur la construction des données analogues à celles que nous avons tirées des composés propres pour les périodes antéhistoriques, et les deux témoignages sont concordants. Dans d'autres combinaisons le premier terme est un génitif de la déclinaison faible : *Halmenfeder*, *Löwen-herz*, *Ochsen-fell*, *Trauben-saft*, *Schnecken-haus*, et dans d'autres cas c'est un génitif pluriel : *Bilder-dienst*, *Geisterbeschwörung*, *Kinder-geschrei*. La formation de tous ces genres de juxtaposés remonte à travers le moyen-haut-allemand (*Ritterskleid*, *Heldes-that*, *Gotes-gunst*, *Wîbes-stimme*, *Tîfels-bote*, *Herzen-not*, *Frauen-stimme*) jusqu'au vieux-haut-allemand où l'on trouve : *Hanin-fuoz*, « Pied de coq, plante », *Wolves-milch*, « Lait de loup », *Windis-prût*, « Fiancée du vent, tourbillon », *Franchônô-lant*, *Lanparto-lant*, *Vascono-lant*, etc.

Les juxtaposés nous fournissent donc déjà des renseignements précieux sur la conservation à travers les différentes périodes du haut-allemand, du principe qui réglait primitivement l'ordre de succession du génitif et du substantif dont il dépend. Nous avons des preuves directes du même fait. Il ne saurait y en avoir de plus frappante que l'attention des traducteurs à replacer au premier rang le génitif qui est souvent au second dans les originaux latins. Ici comme pour le qualificatif nous empruntons nos exemples à la lettre d'Isidore, *De nativitate domini* : P. 32, l. 18. *Mit freuuuidhu olee* = Oleo justitiæ. — 29. *In Cyres nemin* = Sub persona Cyri. — 33. *Chuningo hrucca* = Dorsa regum. — P. 34, l. 3. *Erdrîih-*

hes hruomege = Gloriosos terræ. — 8. *Israelo got* = Deus Israel. — 12. *In Israhelo riihhe* = In regno Israel. — P. 36, l. 19. *Dauides sunu* = Filius David. — 24. *Iacobes got* = Dei Jacob. — *Ibid. Druhtines gheist* = Spiritus domini (cf. p. 38, l. 17 et 21). — 27. *Uuerodheoda druhtin* = Dominus exercituum (cf. l. 28, 36, p. 38, l. 11). — 30. *Uuerodheoda got* = Deus exercituum. — 33. *Sines augin sehun* = Pupillam oculi ejus. — 42. *After dheru sineru gootnissa guotliihhin* = Post gloriam deitatis. — P. 38, l. 2. *Scalches farauua* = Formam servi. — 5. *Siones dohter* = Filia Sion. — 46. *Gotes gheist* = Spiritus Dei.

Il n'y a dans tout le morceau que trois exceptions, et elles peuvent s'expliquer. Dans cet exemple : P. 32, l. 15. *Rehtnissa garda ist garde dhines riihhes* = Virga æquitatis, virga regni tui, le traducteur paraît avoir eu en vue l'effet de la figure appelée *chiasme* que les vieux poètes germaniques affectionnent singulièrement, ainsi qu'on le verra dans la seconde partie. Cet autre : P. 32, l. 8. *Almahtiga gotes chiruni dhera gotliihhun Christes chiburdi* = Christi divinæ nativitatis mysterium, — est plus grave, puisque le traducteur y a changé l'ordre du latin pour s'affranchir du principe qu'il suit d'ailleurs si régulièrement : ce renversement paraît avoir été déterminé par l'accumulation des génitifs[1]. Enfin dans la troisième exception : P. 34. 8. *In dhemu nemin Cyres* = In persona enim Cyri, — l'inversion semble destinée à mettre en relief le génitif *Cyres :* l'article reparaît devant le mot régissant qui n'en prend pas, non plus qu'en allemand moderne, quand il est précédé du génitif.

En somme on ne peut guère nier d'après ce qui précède que le principe primitif de construction ne fût encore en vieux-haut-allemand d'une application à peu près universelle.

La construction du génitif avant le substantif dont il dépend n'est pas demeurée générale en allemand moderne. Il peut se placer à volonté avant ou après, et dans le langage ordinaire il occupe même le plus souvent le second rang. L'ordre ancien s'est surtout conservé dans le style élevé. Quand la relation possessive, au lieu d'être exprimée par le génitif, l'est par la préposition *von*, cette locution périphrastique se place *toujours* après le mot dont elle dépend. Nous retrouvons donc ici la même opposition qu'en

1. Dans la traduction en saxon et en northumbrien du premier chapitre de l'évangile de Marc où nous avons vu d'ailleurs observé si exactement le principe de la construction du génitif avant le mot dont il dépend, l'accumulation des génitifs a également empêché l'application rigoureuse de ce principe au verset 1 : *Godspellis angyn hælendes Cristes.* S. *Godspelles fruma hændes Crist.* N. = Initium Evangelii Jesu Christi.

anglais et dans les langues scandinaves entre le génitif sans préposition et le terme accompagné d'une préposition, jouant le rôle de génitif : mais nous la retrouvons moins tranchée, parce que l'allemand, plus fidèle d'ailleurs que les autres langues germaniques à la plupart des principes primitifs de construction, s'est ici écarté davantage de l'usage ancien, en rejetant le plus souvent au second rang le génitif, même sans préposition.

Il nous reste à dire quelques mots de l'ordre de succession des termes unis par le rapport de dépendance, quand le mot régissant n'est pas l'attribut de la proposition : ce dernier cas est réservé pour la seconde partie. Ulfilas construit très-régulièrement le mot régi avant le mot régissant, à l'exception du pronom réfléchi qu'il construit toujours après : Mth. IX. 22. *Gavandjands sik* = Ἐπιστραφείς (cf. Marc. VIII. 33. V. 30. — Luc. VII. 10). — Marc. II. 6. *Thagkjandans sis* = Διαλογιζόμενοι. — XIV. 54. *Varmjands sik* = Θερμαινόμενος (cf. 67. — Luc. VI. 18. *Hailjan sik* = Ἰαθῆναι.) — VII. 9. *Vandjands sik* = Στραφείς.

Nous reviendrons sur cette particularité que nous verrons, dans la seconde partie, se reproduire avec le verbe personnel. C'est du reste la seule violation du principe ancien qui est régulièrement appliqué dans les exemples suivants : Mth. V. 25. *Vaila hugjands* = Εὐνοῶν. — VI. 30. *Leitil galaubjandans* = Ὀλιγόπιστοι. — Marc. I. 40. *Knivam knussjands* = Γονυπετῶν. — XII. 4. *Stainam vairthandans* = Λιθοβολήσαντες. — 28. *Samana sokjandans* = Συζητούντων. — Luc. VI. 33. *Thiuth taujandam* = Ἀγαθοποιοῦντας (cf. Marc. III. 4, — Luc. VI. 9).

Toutefois ces exemples, s'ils étaient les seuls, seraient peu concluants, parce qu'Ulfilas n'a fait qu'y suivre en isolant les termes l'ordre des composés grecs. Les faits suivants sont plus instructifs : Mth. VIII. 2. *Manna thrutsfill habands* = Λεπρός (cf. Marc. I. 40). — Marc. I. 32 *Unhulthons habandans* = Δαιμονιζομένους. — V. 4. *Eisarnam bi fotuns gabuganaim* = Πέδαις (cf. *Ibid. Tho ana fotum eisarna* = Τὰς πέδας. — IX. 36. *Ana armins nimands* = Ἐναγκαλισάμενος. — XV. 7. *Mith imma drobjandam* = Συστασιαστῶν. — Luc. I. 28. *Anstai audahafta* = Κεχαριτωμένη. — VI. 4. *Thaim mith sis visandam* = Τοῖς μετ' αὐτοῦ. — VI. 12. *Naht thairhvakands* = Διανυκτερεύων.

Ainsi, autant que permettent d'en juger les maigres renseignements fournis par la traduction d'Ulfilas, la langue gothique plaçait de son temps, selon le principe primitif, le mot régi avant le mot régissant.

L'anglo-saxon suivait le même principe comme le prouveront les exemples suivants, tirés des traductions des évangiles déjà citées,

où le mot régi, accompagné ou non d'une préposition, est rétabli avant le mot régissant quand il le suivait dans l'original de la Vulgate : Marc. I. 5. *Hyrâ synnâ andettende.* S. *Hiora synno ondetende.* N. = Confitentes peccata sua. — 10. *Of thâm vætere âstigende.* S. = Ascendens de aqua. — *Ibid. And on hym vunigende.* S. *And in dæm vunigende.* N. = Et manentem in ipso. — 14. *Godes rîces godspel bodigende.* S. = Prædicans evangelium regni dei. — 16. *Heorâ nett on thâ sæ lætende.* S. *Hiora hnetta in sæ sendende.* N. = Mittentes retia in mare. — 21. *On gesamnunge in gangende.* S. = Ingressus in synagogam. — 22. *Hig lærende.* S. *Hia lærende.* N. = Docens eos. — 26. *Hyne slytende and mycelre stefne clypiende.* S. *Bitende and micla stefne ofclioppende.* N. = Discerpens eum ..... et exclamans voce magna. — 40. *Hyne biddende.* S. = Deprecans eum. — 41. *Hyne æthrînende* S. = Tangens eum.

En anglais moderne le mot régi se place toujours après le mot régissant par une inversion de l'ordre primitif identique à celle qui s'est produite en français. Comme en français, le fait s'explique, pour le régime direct d'un participe présent, par l'analogie des régimes du verbe personnel dont la construction primitive a été également intervertie pour des causes que nous étudierons dans la seconde partie. Pour les régimes indirects, et pour ceux d'un participe ou d'un adjectif quelconque, les mêmes causes ont pu concourir avec l'extension de l'usage des prépositions.

L'ordre de succession du mot régi et du mot régissant est, dans les langues scandinaves modernes comme en anglais, l'inverse de l'ordre primitif. Ce renversement devra naturellement s'y expliquer de même ; mais il est fort ancien, puisqu'il est déjà devenu la règle dans l'Edda en prose, ou du moins dans le fragment auquel nous avons jusqu'à présent emprunté nos exemples. Il faut pour retrouver l'application de l'ordre primitif remonter jusqu'à l'Edda en vers où cet ordre n'est d'ailleurs pas régulièrement suivi.

En vieux-haut-allemand le mot régi précède le mot régissant, par application du principe primitif encore fidèlement observé, ainsi que le montrent ces exemples empruntés à la traduction de la lettre d'Isidore : P. 34, l. 17. *Dher heidheno abgudim gheldendo* = Idolatriæ deditus. — l. 10. *Simbles fona dhemu fater chisendit* = Semper ab eodem patre missus. — P. 38, l. 12. *Fona uuerodheoda druhtine chisendit* = A domino exercituum missus. —Dans ces exemples, il est vrai, l'ordre des mots allemands est le même que celui des mots latins. Mais nous avons vu à propos de la construction du qualificatif et du génitif que le traducteur ne

s'astreint pas dans ce morceau à suivre la construction du texte quand elle n'est pas conforme à celle que réclame le génie de sa propre langue.

D'ailleurs le même principe continue à être appliqué dans un grand nombre de cas en allemand moderne. On peut dire que sauf d'assez rares exceptions (*Ein Fass voll Wein*) les régimes sans préposition se construisent avant le mot régi : *Des Beistands bedürftig*, *Zehn Jahre alt*, *Armes lang*. Les régimes avec préposition peuvent aussi se construire avant : *Zur Milde geneigt;* mais ils semblent se placer plus souvent après : *Krank am Herzen*, *Gleich an Verdienst*, *Begierig nach dem Neuen*, etc. Ce penchant à placer après le terme régissant le régime accompagné d'une préposition serait une nouvelle analogie à l'appui de l'explication déjà proposée pour la distinction, observée en anglais et dans les langues scandinaves, entre le génitif sans préposition et la locution renfermant une préposition qui peut en tenir lieu.

Comme on l'a vu, les langues germaniques offrent un exemple frappant de la fidélité avec laquelle les principes de construction auxquels obéissait la langue mère indo-européenne ont pu se conserver traditionnellement à travers une longue suite de siècles : elles semblent fournir un argument sérieux en faveur de la méthode d'interprétation suivie dans cet essai.

Abel Bergaigne.

(*A suivre.*)

NOTES SUR L'AVESTA.

ÇRAD-DHÂ, CREDO ; — ZARAZ-DÂ.

I. *Çrad-dhā*, *credo*. — Le composé *çrad-dadhāmi*, latin *crēdo* (cred-do) signifie « j'ai confiance », et se compose du verbe *dadhāmi* « je place », et d'un indéclinable *çrad* ou *çrat* dont le sens reste à déterminer.

Selon M. Benfey (Sāma Veda, glossaire, s. *çrat*), *çrat* est un participe aoriste de la racine *çru*, entendre, et signifie proprement l'*ouïe* (Ptc. Aor. von *çru*, eig. Gehœr). M. Benfey ne s'expliquant pas plus longuement, cette étymologie reste quelque peu énigmatique. Elle semble supposer une forme **çru-at* contractée en *çrat*. Mais *va* se contracte en *u* et non en *a*. De plus quel est le sens précis de ce participe aoriste qui passe au sens neutre de *ouïe ?* Enfin quel est le sens primitif du composé? Si *çrat* signifie *gehœr*, *çraddhā* signifiera *in auditione ponere*, ce qui conduit à *saisir*, *percevoir*, si l'on veut même à *obéir*, mais nullement à *croire*, *avoir confiance.*

Une seconde étymologie accueillie par Bopp (Grammaire comparée, § 109, 5) identifie *çrad* à une racine *çrath*, lier, la confiance étant ce qui lie ; cf. πίστις. Mais le sens prêté à la racine *çrath* semble peu justifié; les textes donnent le sens tout contraire de délier (v. Dictionnaire de St-Pétersbourg, s. v.).

Quelle était la forme primitive du composé ? ç = k primitif: c'était donc KRAD-DHÂ. On reconnaît immédiatement dans KRAD les lettres radicales du latin CORD, du grec καρδ-ία, κραδ-ίη. Donc, pour la langue indo-européenne, *croire*, c'est *mettre son cœur* en quelqu'un ou quelque chose. Ce vers : *asmāi çrad-dhatta* sa ǵanāsa Indras (RV. 2, 12, 5) signifie mot à mot : *mettez en lui votre cœur;* ô hommes, c'est lui Indra [1].

1. Çrad-dhâ, l'action de mettre son cœur à une chose, peut aussi bien être

L'explication précédente tranche en la supprimant la question toujours pendante entre *hṛd* et καρδία. Tandis que les langues d'Europe présentent pour le mot *cœur* des formes dérivées d'un primitif KARD (*cord;* — καρδία; — got. *hairt-an*; — lit. *szird-ì-s*), les langues d'Asie semblent accuser un primitif GHARD (sanscrit *hṛd*, zend *zared;* z zend = *h* sanscrit). Or, du moment que καρδία trouve son équivalent dans le sanscrit *çrad*, il n'y a plus à opposer *hṛd* à καρδ-ία; le débat n'est plus entre la forme européenne et la forme asiatique, mais seulement entre les deux formes asiatiques *çrad* et *hṛd;* la question sort du domaine de la grammaire indo-européenne, pour se restreindre au domaine indo-iranien et nous pouvons conclure en disant :

1° Dans la période indo-européenne, *cœur* se disait *KRAD* (le grec καρδ-ίη prouve que *cord* et *hairt-an* ont subi métathèse) ;

2° La langue indo-iranienne a, pour exprimer la même idée, un mot *hard* dont le rapport à *krad* reste à expliquer, et qui peut-être lui est étranger.

II. Le zend est la seule langue indo-européenne qui n'ait pas gardé KRAD. Il n'en offre pas moins une confirmation remarquable de l'explication donnée de *çrad-dhā*. Ayant perdu le mot *çrad*, et ayant encore la conscience du sens de *çrad-dhâ*, il remplace le mot tombé en désuétude par son synonyme vivant, *zared;* si le zend n'a point la locution *çrad-dhā*, *credo*, il en a l'équivalent parfait, et il a cet avantage sur le sanscrit et le latin qu'il a conservé plus vivement le sens des éléments et a donné à leur combinaison plus d'activité et de liberté. Il a ainsi formé :

1° *Zaraz-dāiti*, foi, m. à m. *action de mettre son cœur*, ou mieux (la racine *dhā* s'étant confondue en zend avec *dā*, donner), *action de donner son cœur.*

Çādrā mōi çāç maŝyēŝu zarazdāitis (Y. 42, 11).

« Difficile, m'as-tu dit, est la foi parmi les mortels. »

Zaraz-dāitim māthrem cpeñtem yazamaidē (Y. 25, 18).

« Nous invoquons la foi et la parole sacrée (peut-être : la foi à la parole sacrée). »

le désir que la confiance : de là *çraddhayâ* volontiers (Dictionnaire de St-Pétersbourg), et dans la langue de la médecine: *çraddhâ* appétit; envie de femme enceinte. — Cette même nuance paraît dans le latin *credere* opposé à *confidere : Consules magis non* confidere *quam non* credere *suis militibus* (T. Live 2. 45) : « Les consuls ont moins de confiance dans la valeur de leurs soldats que dans leurs sentiments. » — Néanmoins comme le cœur, pour les anciens, était surtout le siége de l'intelligence, le sens intellectuel a pris le dessus ; cf. la fin de l'article.

Windischmann (Mithra, § 9) avait songé à identifier *zarazdāiti* à *çrad-dhā*, mais était arrêté par l'impossibilité qu'un *z* zend réponde à *ç* sanskrit. L'on voit que *zarazdāiti* n'est pas *identique* à *çrad-dhā*, mais lui est *équivalent*.

Le mot peut être adjectif (cf. le sanskrit *rāti*, don et donateur); il signifie alors, *celui qui donne son cœur* (*dil-dih* dit le persan moderne) et doit se traduire *croyant*. C'est dans ce sens qu'il paraît dans la formule si fréquente :

(frāyazañtē) fraore*t*-frakhšni avi manō
zarazdātōiṭ aŋhuyaṭ haca (Yt. 10, 9) :

« (Ils sacrifient) d'un cœur qui proclame hautement sa foi [1], *par l'effet d'une conscience croyante* » ;

2° *zarazdā*, foi ; *zarazdāca manaŋhācā* (Y. 31, 12) : par la foi et la pensée [2].

3° *Zarazdā* (verbe) croire; se construit avec l'accusatif :

(Hutaoça) mē daēnām mazdayaçnīm *zaraça dāt* apaca aotāt (Yt. 9, 26).

« Que Hutāoça croie en la loi mazdayaçnienne que je lui apporte, et qu'elle la propage. »

La forme *zaraça* au lieu de *zaraṭa* est née de l'analogie de *zaraz-dā ;*

4° *zaraz-dā* (adjectif), croyant. Le sens adjectif n'est pas étranger au sanscrit (Dictionnaire de St-Pétersbourg, s. *çraddhā.*) :

Aibyō vahistā yōi zarazdāo *a*n*h*en mazdāi çe*n*hāmahī (Y. 31, 1).

« Nous annonçons la félicité à ceux qui croiront en Mazdā. »

Yathra narō ašavanō ašem heñti zarazdātema (Yt. 13, 25).

« Là où sont des hommes purs, ayant une foi profonde en la pureté. »

Observations. — La voyelle primitive de KRAD KARD ne s'est pas affaiblie de la même façon dans les diverses langues d'Europe. Le grec l'a conservée, le latin l'a altérée en *o*, le gothique s'éloigne doublement de l'un et de l'autre ; il a pris un suffixe *-an*, et il a la voyelle *i* (hairt-an = *hirt-an), voyelle qui répond en latin et en grec à une voyelle *e*.

Quant au suffixe-*an* ajouté par le gothique, l'on doit probablement comparer le zend *zaradha-ghnya*, « action de frapper les

1. Mot-à-mot : confessionis multum habens. Je considère *fraore*t comme ayant le sens d'un abstrait (*fra-vare-ti) ; la traduction pehlvie le rend par un mot qui a la désinence abstraite et qu'un glossaire traduit *mashūhr kardan* divulguer, proclamer (Spiegel Comment. II, 39).

2. L'on ne voit aucune raison de créer pour ce passage un thème *zarezdan*, de formation d'ailleurs inexplicable (Justi Manuel, s. v.)

cœurs », où le premier terme peut dériver d'un thème *zaradhan-*; cf. *ašava-ǵan*, le thème du premier membre composé étant *ašavan-*.

Quant à la voyelle du gothique, on peut comparer le grec κέρδ-ος qui signifie dans la langue classique « profit », mais qui plus anciennement signifie « *ruse*, *pensée.* » Le cœur est chez les anciens le siége de l'intelligence, *cordatus homo* est un homme de sens; κέρδ-ος est ce qui est dans le cœur :

ἀιεὶ ἐνὶ στήθεσσι νόον πολυκερδέα νωμῶν (Od. 13, 255).

ἐν πᾶσι θεοῖσιν

μήτι τε κλέομαι καὶ κέρδεσιν.

νηκερδέα βουλήν n'est pas une pensée sans profit, mais « une résolution sans pensée, sans réflexion, » un acte de *ve-cord-ia* (ἀσύνετον traduisent les commentateurs) [1]. Κερδ-ώ, nom du renard et du chat, n'est en réalité ni le renard ni le chat, mais « la bête rusée. »

Est-ce du sens de ruse que l'on est passé au sens de profit? On peut en douter : κέρδ-ιστος « le plus profitable » signifie exactement *ce qui est le plus à cœur*, et Eustathe « au point de vue logique » a raison de dire κέρδος ἀπὸ τοῦ κέαρ ἥδειν.

RAVAŃH.

A. Sens du mot. — Le mot *ravaṅh* marque *l'état de ce qui est au large* : en effet, d'une part, les textes en font l'antithèse du mot *ãzaṅh* (sanscrit *aṅhas*, grec ἄγχος, latin **angus* dans *angus-tus*), lequel marque l'angoisse, *l'état de ce qui est à l'étroit;* d'autre part, la traduction pehlvie qui rend *ãzaṅh* par *tangis*, lequel est l'abstrait du persan *tang* « étroit» , rend *ravaṅh* par *frākhvis*, lequel est l'abstrait du persan *firākh* « large. »

Exemple :

Vendidad, 18, 25 : Yaç mē narem *ãzō avi* avagereptem *ravōhu paiti* uzbārayat. La traduction pehlvie porte :

Mannic zak li gabrā *o tangis* nehagūnt yeqoyemūnīt *val frākhvis* rārā barad; c.-à-d. : « quicumque ille mihi hominem *in angustias* delatum stantem, *ad latum* efferat » ; ces trois derniers mots sont commentés par la glose suivante : aighas *rāvak* kunad : « id est *facile euntem* faciat [2]. »

1. Thesaurus, s. v.

2. Le mot que je transcris *râvak* peut aussi se lire *rânak;* c'est ainsi que le lit M. Spiegel (Comment. sur l'Avesta, I, 384), en lui donnant conjecturalement le sens de *secours;* la glose signifierait donc : *id est : ei auxilium faciet;* mais ce sens hypothétique est incompatible avec le § 101 du même chapitre où *frâraodhayeiti* (il s'écoule), est rendu *frâc râvak* (ou rânak) *yehavânît*=pro-*râvak* sit; ce passage prouve qu'il s'agit d'un mot marquant le mouvement, ce qui conduit immédiatement au persan *ravâ* (*iens*).

Autre exemple :

Ravaçca qāthremca āfrīnāmi vīçpayāo ašaonō çtōis.

āzaçca dujāthremca (?) āfrīnāmi vīçpayāo drvatō çtōis (Yt. 8, 13).

La traduction pehlvie porte :

frākhvis u-khvāris āfrīnam o harvīçp asrubān gītī ;

tangis u-duskhvāris āfrīnam o harviçp zak drvandān [1].

« Je demande par mes prières *le large* et la lumière pour tout le monde des purs ;

« Je demande par mes prières *l'angoisse* et les ténèbres pour tout le monde des méchants. »

B. Etymologie. — M. Justi (Manuel, s. v.) rapproche de *ravaṅh* le sanscrit *laghu*, léger ; mais il n'y a pas d'exemple de *gh* sanscrit répondant à un *v* zend. M. Spiegel y voit un parent de *uru* (Comment. I, 379) : mais *uru* est une contraction sanscrite d'un primitif **varu*, zend *vouru ;* et M. Spiegel ne dit pas comment l'on passe, soit de *varu*, soit de *vouru*, à **ravas*.

Ravas transcrit en latin donne **roves*, **rous*, RUS, « la campagne », primitivement *le large*, *l'espace*.

Ravas suppose une racine *ru*, laquelle est probablement une racine indiquant *le mouvement :* c'est ainsi que *pad-a*, région, est le lieu où l'on marche (pad) ; de même *gātu*, le chemin (gā) [2] ; ceci nous conduit au persan *ravā ravān* (*qui va*, *qui marche*), qui démontre l'existence d'une racine *ru* signifiant marcher, et dont *ravān* est le participe, comme *šavān* est celui de la racine *šu* (même sens). L'on pourra objecter, il est vrai, que *ravān* est en réalité le participe

1. La traduction pehlvie, ici comme souvent, n'est qu'un rajeunissement du texte zend. Aussi fournit-elle ici à la critique du texte un renseignement utile. En traduisant *qâthrem* par *khvâris* et *dujâthrem* par *duskhvâris*, elle permet, malgré l'absence de toute variante, de remplacer *dujāthrem* par *dusqâthrem ;* c'est là une correction que suggéreraient déjà à eux seuls les besoins de la symétrie, dont les indications sont si impérieuses et si sûres dans ces textes où le dualisme du système se reflète constamment dans l'expression. La faute, quoique postérieure à la traduction pehlvie, est ancienne, puisqu'elle se retrouve dans tous les manuscrits et a amené un phénomène d'euphonie (*dujāthrem* au lieu de *dusāthrem* ; cf. *dusqarenanh*). Le mot *dujâthrem* est donc à rayer du texte unique où il est, bien loin qu'il faille le transporter là où il n'est pas (Yt. 10, 110, Ed. Westergaad, note 1 ; cf. Justi Manuel s. *ducithra* et ces Mémoires, II, p. 305).

2. L'Avesta emploie *ravanh* dans les mêmes locutions que les Védas *gâtu :* au védique *gâtum tanve ichamánam* (4, 18, 10), « cherchant à se faire de l'espace », répond exactement l'expression zende *tanuyê ravô aêshisto* (Yt. 13, 107) ; si les Védas disent *brahmane vinda gâtum* (7, 13, 3), l'Avesta dit ashâi *ravô vîvaêdha* il trouve (il fraie) large route à la pureté (Yt. 13, 99).

du verbe *raftan*, que *raftan* suppose une racine *rap* (cf. tāftan brûler, de *tap*), que par suite *ravān* doit être séparé de *ravaṅh* et ne vient point de la racine *ru;* et l'on s'accorde en effet à rapprocher *raftan* du sanscrit *sarp* qui serait devenu *harp, *hrap, *rap (Vullers, Spiegel, Mullers). Mais sans parler des difficultés de formes et de sens qu'offre l'étymologie de *raftan* par *sarp*, il faut noter que les verbes à finale primitive en *p*, affaiblissent ce *p* en *b* devant les désinences vocaliques, mais ne descendent pas plus bas; *tāftan* (racine tap), *rūf-tan* (r. rup, balayer), *yāf-tan* (cf. *āp*, atteindre), font à l'aoriste *tāb-am*, *rūb-am*, *yāb-am*, et non *tāv-am*, *rūv-am*, *yāv-am ;* si donc *raftan* vient de *rap-tan*, on attendrait à l'aoriste *rab-am*, tandis que l'on a *rav-am*. D'autre part, *rav-am*, *rav-ē*, *rav-ad* rappelle forcément *šav-am*, *šav-ē*, *šav-ad* et comme *šav-am* vient d'une racine *šu* (infinitif *šū-dan*, zend *šu*, perse *siyu*), nous voici ramenés de nouveau à une racine *ru*. Reste à expliquer, il est vrai, l'infinitif *raf-tan* au lieu duquel on attendrait *rū-dan;* l'explication de cette forme nous est donnée par un autre verbe à racine en *u*, le verbe *šunū-dan* « entendre », qui fait à l'aoriste *šunav-am* d'après l'analogie de *šav-am*, et qui, sur cet aoriste *šunav-am*, forme un nouvel infinitif *šunuf-tan ;* l'infinitif *raf-tan* est donc formé sur l'aoriste *rav-am* [1].

Passons à l'examen des mots de la famille.

1° **ravya*, l'adjectif de *ravō* : *revīm ravō manaṅhō* (Vp. 8, 13), *latam latitudinem cogitationum :* l'adjectif répète le substantif pour le renforcer, la traduction pehlvi se contente d'exprimer l'idée une seule fois : frākhv i minasn. Le mot est plus actif dans l'expression *ušāoṅhem... revīm* (Gāh, 5, 5), l'aurore qui donne l'espace, qui dilate; *fravašīs ravīs* (Yt. 13, 75) ;

2° *Ravan*, ne diffère de *ravaṅh* que par le suffixe ; le suffixe *-an* paraît comme neutre et primaire à la place de *-as* dans le sanscrit *ah-an* (en regard de *ahō-bhis*) et dans le zend *az-an*. Le sens que *ravas* a en latin, *ravan* l'a en zend, car le pehlvi le rend par *rūçtāk* (persan *rūçtā*, campagne, vide infra) : raonām avi barešnavō gairinəm mereghem uzvazaiti haca ǵāfnvō (Vend. 5, 4) ; — traduction pehlvie : mūrū rārā vazīt min zak zafr rūçtāk meim val zak buland gar : « l'oiseau prend son vol des profondeurs de la plaine aux hauteurs de la montagne. »

Composés : *ravaç-carañt* = *frākhv raftār* « qui marche au

1. Pour que l'analogie fût complète, il faudrait que l'on eût *shunaf-tan ;* mais il est probable que l'*ū* de l'infinitif vulgaire *shunūdan* a agi sur l'infinitif secondaire.

large », désignation d'une classe d'animaux à la tête desquels est le lièvre (v. Bundeheš, 57, 17).

ravaz-dām : Khratum pereça*t* ašavanem āzō-būǵem ravaz-dām (Vend. 18, 16) : il interroge l'intelligence pure, qui délivre de l'angoisse, qui met (l'âme) au large (frākhvis dātār). La présence du *z* est un fait curieux (on s'attendrait à ravō-dām); il y aura eu analogie de *ravaç-carant*.

Au même mot *ravañh*, M. Justi rattache le composé *ravō-fraothman*, épithète du cheval (Yt. 17, 12) et de Tistrya, dieu de l'orage transformé en cheval; le mot signifierait *frei schnaubend, feurig sich bewegend* (qui souffle librement, qui se meut avec feu). M. Spiegel traduit *Freude gewährend* (qui procure la joie), par l'intermédiaire *Weite oder Freude schnaubend* (qui souffle la largeur, c.-à-d. la joie?). En réalité, il ne s'agit point ici de *ravañh*, espace, mais du *ravas* védique qui signifie son, bruit, qui a formé *Purūravas* (le retentissant), *bṛhad-ravas* (même sens) et dont le verbe *ru* « retentir » se trouve rapproché, comme dans *ravōfraothman*, de la racine *pruth* dans le vers suivant :

Yac chvasanto ǵagrasānā arāvišus
Çrnva ešām prothato arvatām iva RV. 10, 94, 6.

« Au bruit qu'ils font, soufflant et mangeant,
» On croirait entendre des hennissements de chevaux. »

C'est encore, je crois, la racine *ru*, retentir, qu'il faut voir dans *rao-ratha*, au char retentissant; de même dans *ru-ma* : ruma vāšem vāšayēiñti, ils traînent le char avec bruit (Yt. 17, 12); l'on pourrait, il est vrai, traduire *rao-ratha* « au char léger » et *ruma* « légèrement »; mais l'on ne voit pas que nulle part ailleurs, en zend ou en persan, les mots de la famille aient passé du sens de *marche* au sens de *marche rapide* [1].

En persan, *ravañh* aurait donne **rū;* cf. *Khosrū* de *huçravañh*; mais si à la forme *ravañh* on ajoute un suffixe commençant par un *t*, le *s* primitif reste et persiste à l'appui de la consonne et l'on obtient une forme **ravaç-ti;* cette forme a dû exister; elle explique le persan *ruçt*, terre, employée par Firdousi dans le sens et en

1. S'il y avait des exemples du suffixe *ma-* en gotique (Schleicher Compend. § 219), on serait tenté de rattacher ici à la racine *ru* aller, à défaut du zend *ruma*, le gotique *ruma-* (*rums*), espace, qui serait pour le sens l'équivalent de *ravanh* et de *rus*. *Ruma* n'a point de *guna*, mais le gotique ne distinguant pas dans l'écriture *u* de *ū*, on peut supposer que le *guna* a été, comme souvent (Bopp. Grammaire comp. § 70) remplacé par l'allongement de la voyelle, et cette supposition est confirmée par le vieil allemand *rūm*, allemand moderne *Raum*, la diphthongue moderne *au* était le représentant d'un *ū* gotique et vieil-allemand.

compagnie de *bar ubūm* [1]. Quant à l'addition d'un suffixe *-ti* à un thème en *-as*, on peut invoquer, en zend, les mots comme *çāraç-ti*, fièvre froide (tap i çart) qui, rapproché de çar-eta, semble supposer un intermédiaire *çarañh*, et en persan le mot *duruçt*, en santé, qui suppose une forme zende *drvaç-ta* ou *drvaç-ti* [2].

Nous avons vu plus haut que le pehlvi rendait *ravan*, campagne, par le mot *rūçtāk*, persan *rūçtā*. Il est naturel de se demander si *rūçtāk* n'est point parent du mot précédent *rūçt* et *ravañh*. Rūçtāk développé donne *ravaç-tāk, c.-à-d. en tenant compte de l'allongement ordinaire aux voyelles des suffixes polysyllabiques (cf. *târ*, *vān*, de *tar*, *vara*), *ravaç-taka;* ce suffixe *taka* est bien connu : il ne sert pas seulement à former les participes passés (kar-tak) ; il s'ajoute aussi aux mots déjà formés et le zend *daēnu*, femelle, devient *dēnutak;* les nombres ordinaux se forment par le même suffixe, servant d'équivalent au suffixe *tama : panc-tak*, cinquième. Rūçtāk étant pour *ravaçtaka ne diffère que par une nuance du latin *rusticum*, c.-à-d. *ravas-tika.

Ajoutons encore le pehlvi *rāvak* que nous avons rapproché plus haut du persan *ravā* (p. 55, note 2). La différence de quantité du premier *a* est purement orthographique, l'*a* graphique de rāvak marque simplement la qualité de la voyelle et est destiné à faire ressortir la valeur consonantique du *v* suivant; si l'on avait écrit RVK, le lecteur aurait lu *rūk*, au lieu de *ravak*; la différence du second *a* semble plus organique; le persan *ravā* suppose une forme pehlvie *ravāk* (cf. persan *dānā* = pehlvi *dānāk*, *tukhšā* = *tukhsāk*, etc.).

Concluons en dressant le tableau suivant :

Ru

	sens dérivé	sens primitif et verbal
Zend	*ravanh* (le large, l'espace).	Persan *raf-tan* (aller).
	ravan (campagne).	Pehlvi *rāvak* (qui va).
Persan	*rūçt* —	
Pehlvi	*rūçtāk* —	
Persan	*rūçtā* —	
Latin	*rus*	
Allem.	*raum* espace.	

CINVAÇ-USTÂNEM.

Vendidād, 18, 12. Yō çaētē haurvām taraçca khšapanem ayazemnō

1. V. Vullers, *Dictionnaire persan*, s. v.

2. V. J. Darmesteter, *Haurvatât et Ameretât*, p. 30, note 1. Le sanskrit semble offrir cette formation dans *gabhasti* bras, *R. gabh;* le latin est riche en formations analogues : *tempes-tas, venus-tus*, etc.

açrāvayō amarō everezyō açikhšō açācayō *ǵayāi cinvaṭ-ustānem* diwjaṭ haca āthrava çanhaitē. « Celui qui dort la nuit entière, d'un bout à l'autre, sans dire le Yaçna, sans dire les cantiques[1], sans réciter les prières, et sans accomplir les cérémonies, sans étudier et sans enseigner... ..... c'est à faux qu'il prend le titre d'Atharvan. »

Les trois mots que nous avons laissés sans traduction peuvent être entendus de deux façons différentes, selon que l'on reconnaît dans *cinvaṭ* le pont mythique de ce nom qui conduit les âmes de la terre au ciel, ou qu'on en fait un participe présent gouvernant ustānem. Les deux autres mots n'offrent point de difficulté : *ustānem* signifie *la vie* (pehlvi *ǵān* et *khayā*); *ǵayāi* est le datif de *ǵaya*, formé de la racine *ǵi* et signifie *la victoire* ou plus exactement *l'action de gagner*. Si l'on n'avait que *ǵayai ustāne*m, le sens serait clair : « pour gagner la vie (éternelle) »; la présence de *cinvaṭ* gâte tout.

M. Haug fait de *cinvaṭ* un pont, et de *cinvaṭ-ustānem*, *une âme* (qui rend capable de passer après la mort le pont) *cinvaṭ*. C'est abuser quelque peu de l'élasticité du *Tatpuruša* et si *cinvaṭ* est le pont, *cinvaṭ-ustānem* ne peut avoir d'autre sens que *l'âme du pont*, c.-à-dire un non-sens. — A la même série, appartient la traduction d'Anquetil : « qui veut rendre purs et *dignes de passer le pont* ceux qui mènent une vie criminelle », et aussi, d'après M. Spiegel (Comment. I, 3, 71), la traduction d'Aspendiārji.

Mais *cinvaṭ* peut être un participe. Si l'on traduit d'après le sanscrit, on en fera un participe de *ci* (5e classe) : c'est ce que fait M. Ruckert (Spiegel, Comment. I, 378) : indem er fur's Leben den Bestand, Unterhalt *sammelt;* mais *vie* se dit *gaya* et non *ǵaya*, et *ustānem* n'a pas le sens qu'on lui prête.

La traduction pehlvie n'est pas entièrement claire; mais les obscurités ne portent pas sur le mot en souffrance : *ǵayāi cinvaṭ-ustānem* est rendu par quatre mots dont les trois derniers sont *kāmak pann khayā*, désir de la vie; *ǵayāi* est rendu par un mot indéchiffré, où M. Spiegel croit reconnaître une transcription du terme zend. Comme *ǵayāi* signifie « pour obtenir, pour gagner », on peut supposer que le sens de la phrase était pour les traducteurs pehlvis : « Afin de réaliser son désir de vie » et quoi qu'il en soit, un fait certain à retirer de la traduction pehlvie, c'est que pour elle *cinvaṭ* contient l'idée de désir. M. Spiegel, sans vouloir décider si *cinvaṭ* se rattache au sanscrit *ci* ou à une autre racine, suit néanmoins la traduction pehlvie et traduit : *begehrend zu*

1. Traduction de M. Haug (Das achtzehnte Kapitel des Wendidâd, p. 5).

gewinnen die Seele (désirant gagner l'âme). — La tradition pehlvie a-t-elle raison ? Nous allons essayer de le prouver et de préciser la valeur et l'origine du mot.

Quant à la forme, *cinvaṭ-ustānem* est un de ces composés si fréquents dans les Védas et en zend, où le déterminé est un participe présent et contrairement à la règle générale est placé en tête du composé. Quand le premier terme de pareils composés offre difficulté, la première chose à faire est de chercher si l'on ne retrouve pas le même composé sous forme ordinaire, le participe étant remplacé par une forme nominale. Il suffit d'ouvrir l'excellent lexique de M. Justi au mot *ustānem* pour trouver immédiatement le composé *ustānō-cina*. Le mot se trouve Yt. 19, 48 : a*t* ātars zaçta paiti apa géurvaya*t* frakhšni *ustānō-cinahya* yatha ajis biwivāo āo*n*ha : « alors Atar retira les deux mains, sous l'empire de *l'amour de la vie*, tant Ajis était effrayant. » — D'une part, la valeur donnée par la traduction pehlvie à *cinvaṭ* et transportée ici à *cina* donne un sens concordant avec le contexte : d'autre part *ustānō-cina* étant la contre-épreuve de *cinvaṭ-ustānem* condamne définitivement toute tentative de jeter sur ce dernier le pont Cinva*t*.

Deuxième contre épreuve, par résolution du composé : Y. 13. 13. *nōiṭ ustanāhē cinmanī*, « ni par amour pour la vie. » Le pehlvi rend *cinman* par *dūšarm*, « plaisir », la traduction sanscrite par *vallabhatā*, « qualité d'être aimé. »

Les formes recueillies jusqu'ici, *cinvaṭ*, *cina*, *cinman*, nous donnent une racine *cin*. La voici encore, avec suffixe *-aṅh* (-as), dans *šaētō-cinaṅh*, *nāiri-cinaṅh mãthrō-cinaṅh*, que le pehlvi traduit *khvāçtak*, **nāirīk*, *khrat kāmakiš rāi* (par amour des richesses, des femmes, de l'intelligence [1]) ; donc *cinaṅh* signifie désir ; et *cin* signifie désirer.

A cette conclusion tirée des seuls textes zends, peut-on ajouter l'appui de la grammaire comparée ? Oui. Le zend *cinaṅh* a son équivalent exact dans le védique *canas*. La seule différence de forme est dans l'affaiblissement de l'*a* primitif en *i* devant *n*, fait dont le zend offre des exemples nombreux : cf. l'indéfini *cina* en regard du sanscrit *cana* (*kathacina* en regard de *katham cana*) ; *min-u*, « collier de perles, » en regard du sanscrit *maṇ-i* [2]. Quant au sens, il y a identité. L'emploi du mot est seulement plus restreint

1. Selon M. Benfey *cinanh* vient de *ci* expier, et *shaétô-cinanh* = qui expie par l'argent (Gœttinger gel. Anzeigen 1853). Quelle que soit la valeur réelle du mot dans ce texte, les traducteurs pehlvis connaissaient un mot *cinanh* désir, ce qui suffit pour l'objet que nous avons en vue.

2. *a* devient souvent *e* devant les nasales, puis cet *e* descend jusqu'à *i* (Justi, Manuel, p. 361, § 37, 1).

en sanscrit ; il n'entre que dans la locution *cano dhā* « prendre plaisir », construite soit avec le locatif, la construction étant littérale (*ukthe dadhase canas* RV., 8, 32, 6, tu prends plaisir à mon hymne), ou avec l'accusatif, *cano dhā* ne formant plus qu'un verbe (sa nas stomān cano dhāt, 7, 38, 3 [1]) ; la preuve que l'emploi du mot et de la racine était autrefois plus large, est donnée par le dénominatif *canasy*, agréer, et par l'adjectif *caniṣṭha*, très-agréable ; d'un ancien verbe *can* reste une forme d'aoriste *caniṣṭam* [2].

Le zend, comme on l'a vu, fait un emploi plus large du mot. Aux exemples déjà cités, ajoutons *tāthrōcina* (*tātrōcina*, yathā tāyus, Vd. 13, 143 : aimant les ténèbres comme un voleur) et *haomacina*. Ce dernier mot est plus douteux ; il se trouve dans la formule suivante : māthra çpeñta daēna mazdayaçna *haomacinem* yazamaidē (Yt. 18, 8). M. Spiegel traduit : « Den māthraçpenta, das mazdayaçnische Gesetzt, *den Sammler des Haoma*, preizen wir ». Il considère donc *cina* comme venant de *ci*, rassembler : mais une glose d'un manuscrit rapproche de ce mot les mots cités plus haut *šaētōcinaṅh nāiricinaṅh*, etc. [3] où la tradition traduit *cinaṅh* par désir (kāmak) : donc la tradition trouve la même idée dans *haomacina* et non l'idée de recueillir [4].

Or, les deux termes de ce composé se trouvent rapprochés dans les formules védiques comme *cano* dadhisva... *somam* (10, 116, 8) ; si *haomacina* était sanscrit, on le définirait en style de commentaire *yas some cano dadhāti, sa.* Mais si le mot en lui-même n'offre point de difficulté, il n'en est pas de même dans la place qu'il occupe : les deux termes précédemment invoqués sont des abstraits (la Parole sainte et la Loi), *haomacina* est concret (*celui qui aime le haoma*) ; l'unité de la formule est brisée et l'on ne voit point quel être désigne cette épithète. Peut-être faut-il prendre le mot pour un neutre abstrait : comme l'emploi de *can* est infiniment plus

1. Le zend a l'équivalent de cette expression, yast 10, 32 : *hām hīs zaothrāo cinmainē baranuha :* reçois ces libations à plaisir (agrée les). — Il n'est point jusqu'à ce mot *cinman* que n'ait poursuivi le pont Cinvat ; Windischmann (Mithra) traduit : trage sie zum Sammel orte (cinvat) (porte les au lieu de la réunion, le Cinvat).

2. Voir le lexique védique de M. Grassmann, s. v. v.

3. Ed. Westergaard, p. 275, § 8, n. 4.

4. Anquetil traduit : la loi du Mazdéïesnan, *pur de pensée.* Ici, comme souvent, la traduction d'Anquetil, bizarre en apparence, s'explique aisément par la lecture de son manuscrit, qui porte *haomatanem* (Ed. Westergaard, l. c.) ; Anquetil a divisé le mot en *hao-matanem* ; il y était autorisé par les mots comme *hao-mananha hao-çravanha* ; mais les leçons des autres manuscrits et la glose citée plus haut forcent à lire *haomacinem*.

étendu et plus libre en zend qu'en sanscrit et que le sens exclusif des Védas ne fait pas forcément loi pour l'Avesta, *haomacina* peut aussi bien désigner celui qui a plaisir *à offrir* le soma, que celui qui a plaisir *à le recevoir :* on comprend dès lors que la formule en question après avoir invoqué la loi Mazdayaçnienne, invoque *le plaisir au soma,* c.-à-d. la ferveur qui se plaît à l'offrir, la piété qui pratique.

Si nous revenons à présent à notre point de départ, l'expression *ǵayāi cinvaṭ-ustānem* devient des plus claires. *Cinvaṭ-ustānem* est un composé sur le type *ǵamad-agni*, le premier terme étant le participe présent de *cin* = **can* « aimer, désirer », conjugué sur la 8e classe, et ce composé signifie « *qui désire la vie.* » Si l'on se reporte à la phrase complète, l'on verra que la grammaire sanscrite exigerait *cinvaṭ-ustāno*, le sujet du composé étant au nominatif. Mais c'est là une irrégularité dont le zend offre d'autres exemples et que Burnouf a expliquée (Commentaire sur le Yaçna, p. 265); ce composé tient à la fois du type *ǵamad-agni* et du type *puram-dara; ustānem* est sous la dépendance réelle de *cinvaṭ* (type *puram-dara*), et *cinvaṭ*, premier terme de composé à participe présent, reste invariable (type *ǵamad-agni*). Reste à déterminer le rapport de *ǵayāi* au composé ; est-il sous la dépendance logique de *cinvaṭ :* « désirant obtenir la vie » ? Non ; en réalité *ustānem* dépend à la fois de *ǵayāi* et de *cinvaṭ :* « pour gagner la vie, la désirant »; on ne reproche pas au faux Atharvan de ne point désirer la vie éternelle, mais de ne rien faire pour la mériter, de ne pas pratiquer de façon *à gagner la vie qu'il désire.*

Reste à déterminer, si possible, le rapport de *can* à la forme ordinaire *kam* et à tracer l'arbre de la famille.

A côté de *kam*, paraît aussi la forme *kan*, ce qui prouve que la consonne finale n'est pas radicale, mais pur déterminatif de racine : ceci conduit à une forme *kā*, *ka*, aimer, attestée en sanscrit : par le parfait moyen (*ā*)-*cake* (cf. *mame* de *mā*, *tate* de *tā*), par le participe moyen parfait *cakâna*, par l'intensif *cākantu*, etc. (V. Grassmann, s. *Kā*), par l'adjectif *kâti*, désireux ; en zend, par le présent *ka-yā*, par le participe parfait *cakušī*, par le participe passé *kā-ta*, par le substantif *kā-tha*, désir [1], et par le verbe secondaire *kāñh* (= *kā-s), souhaiter du bonheur à quelqu'un (Justi, s. v. v.) ; c'est de cette forme *kā* que vient le substantif *kā-ma*, amour, d'où le dénominatif *kam;* d'un substantif **kā-na* désire un autre dénominatif *kan*.

Mais *can*, de son côté, suppose une forme *cā :* elle est restée dans

1. D'une forme **kâti* désir, identique au sanscrit *kâti,* dérive le persan *kâd* (avidity, greediness; Johnson).

le mot *cā-ru*, aimable, beau ; cf. pour la formation *bhī-ru* (craintif), de *bhī; cāru* dans la langue védique est surtout employé en parlant du soma (*cārus pītaye*) et du sacrifice, comme son parent *canas*[1] ; je retrouve encore *cā* dans *cā-yu :* les dieux sont dits *yaǵñešu cāyavas* 3, 24, 4, c.-à-d. se plaisant au sacrifice ; c'est l'équivalent de *imam yaǵñam cano dhās* (6, 10, 6).

C indo-iranien vient d'un primitif *Kv*[2]. Posons donc : can = *kvan, cā = *kvā. L'on voit immédiatement que ces formes *kvan* et *kvā* expliquent à la fois et *can cā* et *kan kā*, celles-ci dérivées par chute de *v*.

Mais cette réduction pouvait se faire autrement : par la perte du *k*[3]. Aussi tandis que *kvan* donnait, à côté de la forme organique *can*, la forme mutilée *kan*, il donnait d'autre part la forme mutilée *van*, aimer (sanscrit et zend), d'où le védique *vanas,* qui désire (*yaǵñavanas*) ; *kvā* à côté de la forme organique *cā*, donnait d'une part la forme mutilée *kā*, d'autre part la forme mutilée *vā*, d'où :

1° *Vā-ta*, aimé (védique *indra-vāta*, *deva-vāta*, *mano-vāta*, cf. à ce dernier *mano-ratha*, qui est, comme l'on sait, pour *mano-rata*, « amour du cœur) » ;

2° Le désidératif *vi-vā-s-ati* « chercher à attirer ;»

3° *Vā-ma*, aimable (cf. *kā-ma*) ;

4° *Vāvāta* (Padapâtha : vavāta), « très-aimé », d'où en sanscrit classique *vāvātā*, femme favorite ;

5° *Vāvāta* (Padapâtha : *vavātar*), fidèle, dévoué :

6° *Vāmana*, nain, primitivement très-joli, mignon ; cf. *kanyā*, « jeune fille, petite fille », mot à mot « aimable, gracieuse ; » quand l'idée d'*aimable* part, l'idée de *délicat*, de *petit* reste ; de là *kaniṣṭha* (minimus).

Résumons :

*Kvam	Kva	*Kvan
	1° câ	1° can
	câru	canas
	câyu	canasy
		-cinaṅh (zend)
		cinman —
		cinvat —
		-cina —

1. A *cano dhâ, canasy* répond *câru kar* (*kṛtam* no *yaǵnam cârum,* agréez tous deux notre sacrifice, 7, 84, 3).

2. V. L. Havet : Les deux *k* ario-européens, dans ces Mémoires II, 261.

3. Il est inutile de faire remarquer que ce dernier rapprochement doit rester hypothétique tant qu'il n'y aura pas en indo-iranien des analogies pour cette réduction de *kv* en *v* : le gotique et le latin offrent l'analogie de *vaurm-s vermis* ; mais cette analogie ne vaut naturellement que pour le gotique et le latin.

2° kam (indo-iran.)	2° kâ (indo-iranien)	2° kan (indo-iranien)
	kâyamâna	kanyâ
	kâma	kanishṭha
	kâti	
	kâtha (zend)	
	3° vâta	3° van (indo-iranien)
	vâma	vanas
	vivâs	
	vâmana	
	vâvâta	
	vâvâtar	

DIWJA.

Diwjaṭ haca athrava çaṇhaitē : c'est à faux qu'il prend le titre d'Atharvan (Vendidad, 18, 12).

Diwja*t* haca=pehlvi *min frefasn* « par tromperie. » *Diwjaṭ* suppose un thème *diwja* et par suite une racine *diwj*. « *Diwj*, dit M. Spiegel (Comment. I, 376), est un élargissement par sifflante de la racine *diw*, tromper, qui a donné *daēwis*, tromperie (Vd. II, 82) ; *diwj* est à *diw*, comme *tafç* est à *tap*, comme *qafç* à *qap*, comme *vakhš* à *vac* ». A cette même racine, M. Justi ramène les formes *daēvaiñti* (Y. 10, 43) et *divamnem* (Y. 31, 20).

Il est permis cependant de douter de la réalité de cette racine. Où M. Justi lit daēvaiñti, M. Westergaard lit *davayanti*, ce qui nous ramène au sanscrit *dabh*, zend *daw*, *dab*, *dav*. Pour *divamnem*, les variantes (Ed. Spiegel) portent *devamanem*, *devamnem*, *divamnem*, *daivamanem*, *daēramanem ;* les deux premières leçons, qui expliquent les trois dernières, nous ramènent à la racine *daw* = *dab*, avec affaiblissement de *a* en *e ;* cf. debnaotā = *dabh-no -tar, Yaçna 32, 5. Reste *daēwis :* la leçon *daiwis* adoptée par M. Justi et par M. Westergaard nous ramène encore à *daw*, sanscrit *dabh*[1]. Si à présent nous passons à *diwja*, le sanscrit nous présente sans effort la forme première : *diwj* = *dips* désidératif de dabh (*ps* sanscrit = *fs* zend, cf. *drapsa* = zend *drafša* ; *f-š* s'est ensuite affaibli en *wj*, cf. *ghjan* de **khšan*). *Diwja* est donc au zend *dab*, ce que le sanscrit *bhixā* est à *bhaǵ*, *çixā* à *çak*, il signifie « désir de tromper. »

Le zend présente encore le désidératif sous la forme verbale : nōi*t* *diwjaidyāi* ahurō 44, 4 = ned *dipsadhyai* asurah « que l'on ne cherche pas à tromper Ahura. »

1. M. Benfey (Annonces savantes de Gœttingen, 1853, p. 71) lit *daêvis*, où il reconnaît le sanscrit *dev* et qu'il traduit : *gémissement*. Mais le pehlvi donne *freftâr* et quelque défiance que l'on ait contre la tradition, il est impossible de la repousser quand le sens et l'étymologie sont d'accord avec elle.

Le zend *dvafša* signifie trompeur, *dvafšaṅh*, tromperie. *Dvafša* suppose une forme antérieure **dvap-sa*, et il devient naturel de rapprocher **dvap-sa* de dab (Spiegel, Comment. II, 353) et par suite de poser *dvafša* = **dvab-sa*. Mais quel est le rapport de *dab* à *dvab* ? M. Spiegel voit dans *dvab* un élargissement (intérieur) de *dab*. Mais c'est là du sémitisme : il est plus conforme aux habitudes de la phonétique arienne de voir au contraire dans *dabh* une réduction de *dvabh* (cf. kan kā kam dérivés de *kvan *kvā *kvam ; v. l'article précédent[1]). Or, si l'on suppose que dans dabh, *dvabh, la consonne initiale est la réduction d'une aspirée primitive (*dhabh*, *dhvabh*), *dhvabh* trouvera son équivalent parfait dans le grec τύφ-ω, brûler avec fumée, τῦφος, fumée, τυφ-λό-ς, aveugle (proprement qui a de la fumée devant les yeux). τύφω nous conserve donc le sens primitif et matériel du zend *dvaf-šaṅh;* tromper, c'est aveugler, jeter de la poudre aux yeux. Il devient dès lors naturel de transporter le sens de τύφ-ω *dhvabh, à *dabh*, ce qui nous explique l'origine de l'épithète védique *adābhya*, donnée aux dieux de lumière, devenus dieux de vérité, ces dieux que nulle fumée n'aveugle et dont rien n'obscurcit le regard. De là l'emploi fréquent de *adabdha* avec *çucis* (éclat), *ǵyotis* (lumière), *caxur* (œil) :

Ud u tyac caxur mahi Mitrayor ān
Eti priyam Varuṇayor adabdham, 6, 51, 1.

« Il se lève, il approche, ce grand, ce doux regard de Mitra-Varuna, que rien n'aveugle (ἀ-τυφλον ὄμμα) ». Tel le regard d'Agni (10, 118, 7) et des Âdityas.

De même l'Avesta donne le titre de *adhaoya* (= *adabhya) au dieu Mithra, qui certes y a droit, puisqu'il a dix mille regards, dix mille espions, puisqu'il voit tout, et qu'Ahura lui a bâti une demeure sur cette montagne resplendissante où n'arrivent ni nuit, ni ténèbres, ni vent froid, ni vend chaud, ni maladie aux mille morts, ni souillure créée des daēvas, ni nuée (Yt. 10, 50).

Donc la racine indo-européenne *dhabh, *dhvabh signifiait « brûler avec fumée »; dhvabh a gardé ce sens dans τύφ-ω et a développé un sens moral dans le zend *dvaf-ša*. *Dhabh a pris le sens moral dans le sanskrit et le zend ; il s'est réduit au sens simple de brûler dans le grec θάπ-τω[2] (plus tard ensevelir), sens dont le sanscrit

1. Cf. encore *çvánta çánta* (Diction. SP. s. *çvánta*).

2. Le rapprochement de dabh θάπτω a déjà été proposé par M. Kuhn (Journal, II, 467). Je rattacherais volontiers à cette même racine dhabh le latin feb-ri-s que l'on ne fait pas sortir de *ferveo* sans mettre quelque peu la phonétique à la torture ; de même *februa :* les fébruations se faisaient par le feu.

n'est pas sans offrir des traces; par exemple : tvam puro navatim *dambhayo* nava « c'est toi qui as consumé les 99 forteresses de Çambara » (I, 54, 6) : c'est la flamme qui est l'arme de destruction du dieu, c'est d'une décharge de la foudre qu'il a détruit le Dānava (vaǵrasya prabhṛtau *dadābha* 5, 32, 7). Le *Bhaṭṭikāvya* donne à dabh le sens de brûler (Westergaard Radices, s. v.).

Quel est le rapport de ces formes *dhvabh dabh à *dhū* et à *dhvan?* Faut-il admettre une série dhū *dhvā, d'où : d'une part : dhva-n (cf. mā man); d'autre part : *dhvabh* (cf. stu stubh, stha stambh) ? L'examen de cette question nous entraînerait trop loin des limites de cette étude, dont voici les conclusions :

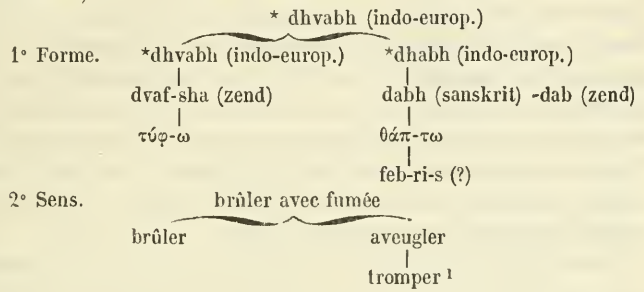

MÉÑ GAIRĪM.

Yé urvānem *méñ gairīm* vohū dadē hathrā mananhā. Yaçna, 28, 4. Cette expression ne se trouve qu'une fois dans l'Avesta. La tradition pehlvie traduit :

« Mann rūbānn *dar Garotmānn* yehabūnīt pavan hacākīs vohuman. — Celui qui place l'âme dans le *Garotman* en compagnie de Vohumanō. » La tradition voit donc dans *méñ gairīm* le Garotman, c.-à-d. le paradis d'Ahura-Mazda, la quatrième partie et la plus élevée du Behešt. La traduction sanscrite rend de même l'expression par *garothmāne* (dans le paradis). Cette traduction a fort embarrassé les traducteurs de l'Avesta. « Le mot est difficile, dit M. Spiegel (Comment. II, 190) ; il ne reparaît pas ailleurs dans l'Avesta. Il doit signifier Garotman; le thème doit être méñgara, il serait possible de le rapprocher de *man*, penser; il prendrait place alors à côté de *mainyu* (esprit et ciel). » Il n'y a pas là une

1. Rapprocher aussi le gothique *daubjan* « confondre, étonner », *dobnan* « être confondu, rester stupide », en allemand moderne *toben* « être en fureur ». L'adjectif gotique *daubs* « sourd », anglais *deaf*, l'anglo-saxon *dofung* « folie » sont de la même famille.

(*N. de la Réd.*)

étymologie bien précise, et le rôle de *gara* reste inexpliqué. M. Justi (Manuel, s. *gairya*) sépare *méñ* de *gairīm*, traduit ce dernier conformément à la tradition et voit dans méñ une forme mutilée du génitif *mana* (de moi) : « moi qui livre mon âme au ciel (der ich meine Seele dem Himmel übergebe). » Mais comme l'observe M. Spiegel (l. c.), la tradition très-certainement ne sépare pas *méñ* de *gairīm ;* et, d'autre part, comme l'observe M. Haug (Gâthâs, p. 54), la chute des voyelles finales est un fait persan et non zend. Enfin, M. Haug (l. c.) suppose un thème méñgairya composé de *man*, penser et de *gar* « célébrer » et qu'il rapproche du sanscrit *sumañgala* (Glück, Heil, verkundend), épithète de l'aurore. Il prend le mot adverbialement : *in Gedanken and Wort* (oder *Lied*), « en pensée et parole (ou chant) », et traduit le vers entier : « Qui animam (terrae) mente-laudem-habentem bona facio simul cum mente (p. 3) », ce qui signifie : « Mein Geist verkündet Lob der Seele der Erde und dem gutem Sinn (mon esprit publie les louanges de l'âme de la terre et de la bonne pensée). » Sans nous arrêter à l'âme de la terre que l'on ne s'attendait guère à rencontrer en cette affaire, nous ferons remarquer que *mañgala* = *mañg-ala* et non pas *man-gala* (cf. grec μάγγ-ανον).

Je crois qu'il est possible de montrer l'exactitude de la traduction traditionnelle. Qu'est-ce que c'est que le Garotman au point de vue étymologique? Garotmant vient du zend *garō-demānem*, « la maison de la majesté » selon M. Justi (s. *gar* 6), « la maison des hymnes », selon M. Haug (p. 220) : ce dernier sens me semble le vrai; il n'y a rien en zend qui puisse faire supposer dans *garō* le premier sens. M. Justi suppose une racine *gar*, tomber, être lourd, à laquelle il rattache sans doute le sanscrit *guru* « lourd, respectable » pour arriver au sens qu'il prête à *garō*. Mais ni la forme ni le sens ne s'accommodent de cette hypothèse : *guru* suppose une racine *gvar* (cf. βαρύς), d'où *gar* ne peut venir et le sens abstrait de *guru* est un fait purement sanscrit. Rien de plus naturel au contraire que de songer, comme le fait M. Haug, à la racine *gar*, chanter, qui existe en zend, même sous forme verbale (Manuel, *gar* 2) et qui lui permet de rapprocher de *garō-demānem* l'expression *garōibhis çtūtām* (cantibus laudantium). Le Garotman est la demeure où retentissent les hymnes de la terre et ceux des bienheureux[1].

1. Cette *demeure des chants* ne semble pas inconnue aux Védas :
idam Yamasya sâdanam *devamânam* yad ucyate
iyam asya dhmyate nâlir *ayam girbhis parishkrtas*. (RV.X, 135, 7).
« Voici le siége de Yama, le lieu que l'on appelle la demeure des dieux ; » voici sa flûte qui s'enfle, le voici enveloppé de chants. »

Or, quels sont les éléments étymologiques de l'expression dont il s'agit. Pour *garō*, une racine *gar*, chanter, laquelle s'emploie comme mot racine (comme dans le sanscrit *gir*), et se trouve au génitif dans le juxtaposé *garō-demānem*. Pour *demānem*, le préfixe *de* supprimé, reste *mānem* qui se décompose en *mā-nem*, de *mā* construire (cf. Dictionnaire de S.-P., s. māna). Mais si l'on peut arriver à l'idée de demeure par l'idée de construire, on le peut aussi par l'idée de rester, *demeurer,* autrement dit la racine *man* peut l'exprimer aussi bien que la racine *mā* (cf. le français *maison* = *mansio* de *maneo*). Si l'on suppose que *man*, « demeurer » (sens connu au zend, v. Justi, Manuel, s. v. 3, et sens ordinaire du verbe persan qui en dérive, *mān-dan*) est employé comme mot racine, l'on reconnaîtra aussitôt dans méñ gairím c.-à-d. *men-gar*-ya-m les éléments équivalents de ceux qui constituent *garō-demānem*. Men-garyam est un adjectif formé sur un juxtaposé *men-garō*, synonyme de *garō-demānem*, ou pour être plus exact de *demānem-garō* (forme qui se rencontre Y. 44, 8; 49, 4). Par suite *urvānem méñ-gairīm* signifie « une âme digne du *men-garō* ou de Garotman », ce qui justifie la traduction pehlvie et montre qu'il y a identité entre le terme traduit et le terme traduisant.

BĀNAYEN.

A*t* aešmem heñdvarentā yā *bānayen* ahūm maretānō, Yaçna, 30, 6.

La traduction pehlvie porte : etūn lvatman khism o hamdūbārīt hūmanad acsān āmārīnīd ahvān i martūmān, aigh lvatman khism ansutān āhakīnīnd; c.-à-d. : « sic cum Aešma concurrunt *acsān āmārīnīd* mundos mortalium; id est, cum Aešma homines inficiunt. »

M. Spiegel (Comment. II, 225) suppose ici une faute de texte : *āmārīnīd*, dit-il, ne peut signifier que *compter* et comme la glose l'explique par *āhokīnītan* (inficere), il faut lire *hamīmārīnīd*, il trompe (cf. le parsi *hamemāl*, ennemi). En conséquence, M. Spiegel traduit : « Avec Aešma se réunirent les hommes qui veulent souiller le monde (Mit Aeshma vereinigten sich die Menschen, welche die Welt verunrenigen wollen). »

M. Haug, procédant par voie étymologique, arrive à un résultat tout différent (Gâthâs, 104). Il avait d'abord songé à voir dans *bān* une forme dialectale de *van*, anéantir, qui est l'allemand *bannen* (?); une recherche plus attentive l'a conduit à un autre résultat. Les Védas ont un verbe *bhan*, crier, appeler (7, 88, 7); le persan a *bang* et *ban,* cri, l'arménien a *ban* (*pan*), « parole,

mot, oracle », au sens religieux « Logos, intelligence, chose », *ban-aser*, éloquent, *banal*, manifeste, etc.; le grec a φαίνω; ceci donnerait le vrai sens de *maretānō*, de la racine *mere*, parler, d'où *meretō*, le parleur, celui qui publie; de là l'arménien *margare*, prophète (mar-gare, celui qui publie les paroles); cf. le sémitique nābī, mot à mot le parleur (nabaa à la 2e et à la 4e forme verkundigen Qor. Sur. 2, 31) et bašīr « Verkundiger frohe Botschaft » dans le Qorān. M. Haug arrive ainsi au sens suivant : « Tum in impetum congregati sunt Daevae contra quos praedicabant vitas duas prophetae », ce qui semble signifier : « Alors pour attaquer se sont réunis les Devas, contre lesquels les prophètes annonçaient les deux vies. »

En donnant à āmārīnīd le sens de *compter*, M. Spiegel songeait sans nul doute au zend *mar*, sanscrit *smar*. Mais ce verbe est déjà représenté en pehlvi par *ošmartan*. Âmār-īnīdan a la désinence d'un causal (Spiegel, Gr. pehlvie, § 99); le préfixe *ā* supprimé, reste *mār* qui, dégagé de l'allongement du causal, donne la racine *mar*, mourir. Donc (ā)mārīnītan signifie *faire mourir*, il répond au persan moderne *mīr-ānīdan* (même sens; r. *mir*, parallèle à *mar*; v. Justi, s. v.), au sanscrit *mārayitum*. La traduction de Neriosengh enlève tout doute possible sur le sens de āmārīnīd : « evam amaršena samam durāgacchan ye *niǵaghnur* bhuvanam manušyānām : sic *irā-cum[1] infauste accurrunt qui *occidunt* mundum mortalium. »

Donc *bānayen* signifie « feraient mourir »; or la racine *ban*, transcrite en lettres grecques, donne φον-, et *bānayen* peut se traduire φονεύσειεν. Autrement dit, l'étymologie confirme ici, comme dans la plupart des cas, l'exactitude littérale de la tradition[2]. Le zend possède encore le participe passé de ce verbe, bañta, que le glossaire zend-pehlvi (éd. Haug, p. 28) traduit *vīmār* « malade », lequel, rapproché de la traduction pehlvie citée plus haut, donne l'étymologie du persan moderne *bīmār* = sanscrit *vimara (cf. zend vī-marenc, « détruire »).

L'emploi des mots signifiant *tuer* pour exprimer l'action destructive des daēvas et de leurs adorateurs est ordinaire aux Gāthās. Ces hommes que nous venons de voir détruisant le monde de l'homme, peuvent être rapprochés de ceux qui, par les enseignements de la *druǵ*, font périr le monde de la pureté (yōi urvātāis druǵō ašahyā gaēthāo vīmarencaitē, Y. 31. 4); de ceux qui,

1. Aêshma est le nom de la colère et du daêva de la colère.

2. Le zend bānayen prouve en même temps que M. Curtius a raison de défendre contre la racine *ghan* l'indépendance du grec φόνος (Etymologie grecque [3], p. 280).

par leurs actions, font périr le monde des mortels (akāis skyaothanāis ahūm merengaidyāi mašīm, 45, 11); des daēvas meurtriers de ce monde (marekhtarā anhéus ahyā 32, 13; cf. encore 52, 6; 44, 1, etc.).

KAHRKATĀÇ.

Le coq est un saint animal. C'est lui qui, chaque jour, à l'approche de la divine aurore, lève la voix pour appeler les mazdayaçniens à leurs devoirs religieux et chasser loin d'eux le daēva du sommeil, Bušyāçta aux longues mains. Aussi Ahura Mazda le tient-il en particulière estime et l'Ized Çraoša se donne lui-même la peine de l'éveiller pour l'accomplissement de son ministère (Vendidād 11, 51 sq.). Malheureusement, il y a partout de mauvaises langues, et le pieux oiseau n'échappe pas aux quolibets des daēvayaçniens : « *mareghō yō parōdars nāma yim mašyāka avi dusvacaŋhō kahrkatāç nāma aoġaiti :* l'oiseau nommé Parodars [1], que les mauvaises langues appellent *kahrkatāç.* »

M. Spiegel voit dans ce nom *une onomatopée poétique.* M. Haug, d'accord avec M. Spiegel, traduit bravement : « l'oiseau Parodars que les mauvaises langues appellent *kikiriki* (den die übel redenden Menschen kikiriki benennen) [2]. »

Je ne voudrais pas médire de l'onomatopée; je crois pourtant que c'est là un remède auquel il ne faut recourir qu'en cas d'absolue nécessité. Je ne sais comment chantaient les coqs au temps de Zoroastre : cependant j'ai peine à croire qu'on ait noté leur chant de cette façon. Il y a d'ailleurs d'autres raisons de penser que le mot dont il s'agit ici est significatif : il est parlé, dans deux autres passages de l'Avesta, de deux êtres, dont les mauvaises langues changent aussi malicieusement le nom : ce sont la Peri *dujyāirya* (la Peri de la *mauvaise année*, de la stérilité) qu'elles appellent *huyāirya*, c.-à-d. le génie de la *bonne année;* et le chien *vaŋhāpara* qu'elles appellent *dujaka;* bien que le sens de ces deux derniers mots ne soit pas déterminé d'une façon précise, on ne peut douter, à la seule vue du préfixe *duj* (dus-), que *dujaka* ne soit significatif, comme l'est *huyāirya.* Il est donc permis de chercher un sens dans le mot *kahrkatāç.*

Il y a un mot védique qui rappelle singulièrement *kahrkatāç* : c'est le mot *kṛkadāçu.* Il ne se trouve qu'une fois (1, 29, 7) : « *ġambhaya kṛkadāçvàm* : ô Indra, anéantis le *kṛkadāçu.* » M. Roth et

1. Celui qui voit l'aurore avant tous les autres (Haug, das Achtzehnte capitel des Vendidad, p. 7, note 14).

2. Haug l. c. p. 8.

M. Grassmann voient dans ce mot le nom d'un démon; de même Sâya*n*a; mais il est clair que le commentateur n'en sait pas plus que nous sur le compte du k*r*kadāçu et qu'il traduit au juger. M. Benfey en fait un composé de k*r*ka (auquel, dit-il, on donne le sens de larynx, mais qui peut signifier aussi *nuque*, d'après l'analogie de *kṛkāta*, articulation du cou, *kṛkātaka*, nuque), et de dāç, mordre; *kṛkadāçu* serait celui qui mord par derrière, *backbiting*, le calomniateur.

Trouver un sens à un mot inconnu est une chose très-facile et très-difficile, parce que les objections et les justifications sont également à peu près impossibles. Mais, dans l'espèce, si le mot est inconnu, il n'est pas *isolé* et en le reportant dans son contexte, peut-être ses voisins nous donneront-ils des renseignements sur son compte :

Ni švāpayā mithūd*r*çā sastām abudhyamāne
sasantu tyā arātayo bodhantu çūra rātayas
sam indra gardabham m*r*na nuvantam pāpayāmuyā
patāti ku*nd*rinācyā dūram vāto vanād adhi
sarvam parikroçam ǵahi ǵambhaya k*r*kadāçvam.

« Endors les deux chiens de la Mort, qu'ils dorment sans réveil;

» Dorment les ennemis; que les amis veillent, ô dieu puissant!

» Frappe, ô Indra, l'âne qui hurle de sa méchante voix;

» Que le vent, de course oblique, aille fondre loin, bien loin de la forêt!

» Frappe tout ce qui hurle autour de moi (*parikroçam*), casse les os au *kṛkadāçu*. »

La suite des idées est claire. Le poète a sommeil, il veut dormir en paix, il demande à Indra de faire taire tout ce qui trouble les dormeurs, l'âne qui brait, le vent qui remue la forêt, le *kṛkadāçu*. Si le *kṛkadāçu* védique rappelle par son nom le *kahrkatāç* zend, le sens que ce dernier lui prête cadre, autant que possible, avec le contexte : la fable de la Vieille femme et des deux servantes prouve que les gens qui aiment dormir n'ont pas grande tendresse pour le coq. Le *kṛkadāçu* est comme le coq un personnage bruyant, méritant d'être cité parmi les *parikroça*, et faisant l'action marquée par ce verbe *kruç* « clamare », qui a donné son nom au coq en persan moderne, *khurūç*.

Si maintenant l'on cherche à déterminer de plus près les rapports phonétiques de *kahrkatāç* et de *kṛkadāçu*, l'on est arrêté par une difficulté assez grave; je ne parle pas de la différence de *ahr*

1. Ed. Westergaard, p. 300, 41.

à *r*, *ahr* (c.-à-d. *ar*) étant le primitif de *r* ; je veux parler de la différence de consonnes, *t* dans l'un, *d* dans l'autre, l'un se ramenant à un type *karkadāçu*, l'autre à un type *karkatāçu*.

Je crois que le type primitif est karkadāçu et que le mot zend en est une *corruption*, hypothèse facile à admettre dans des mots de cette nature, et corroborée par le morceau suivant qui est parallèle au passage de Vendidād résumé au commencement de cet article.

« Aēšo mereghō yō parōdars aēšo mereghō yō karetō-dāçus... vācem çurunaoiti. — Cet oiseau parodars, cet oiseau *karetodāçus* fait entendre sa voix. » Il est clair que *karetōdāçus* est le substitut de *kahrkatāç* et si on le rapproche de k*r*kadāçu, on voit que les deux mots se décomposent, l'un en k*r*ka-dāçu, l'autre en karetō-dāçus, karetō jouant dans l'un le rôle de k*r*ka dans l'autre, et l'on arrive à deux types, l'un *karka-dāçu*, d'où *kṛkadāçu* et *kahrkatāç*, l'autre karta-dāçu. Le second terme de ces deux composés signifie *qui mord*. Le sens de *karka* et de *karta* est moins clair. Il se peut que les deux mots soient synonymes, la racine étant la même des deux côtés, et le suffixe seul différant. Le zend *karetō* (*karta) signifie couteau, et M. Justi traduit *karetōdāçu* « mit Messern verwundend (qui blesse avec des couteaux)», il faut avouer que voilà un nom original pour le gallinacé en question. Mais si l'on admet que la même racine peut se présenter munie de suffixes différents en gardant le même sens, on rapprochera karetō (kar-ta) du mot karenō (sanscrit kar-*na*), oreille, et l'on traduira le composé : « *qui mord l'oreille* », nom où le coq ne refusera pas de se reconnaître. L'existence d'un mot *karetō*, signifiant oreille, n'est pas absolument hypothétique; la plante, appelée gaokerena ou « oreille de bœuf », s'appelle en pehlvi soit *gōkarn*, représentant exact du mot zend, soit *go-kart*, ce qui suppose une forme zende *karetō*, synonyme de *karenō*, oreille.

Kar-ka est-il un autre synonyme de kar-*na* ? Il serait plus téméraire de l'affirmer. Le seul indice qui pourrait le faire penser est l'équivalence des deux composés **karkadāçu*, **karta-dāçu :* mais ce n'est pas un indice très-sûr, les deux composés peuvent être équivalents sans que leurs éléments soient synonymes. Le sanscrit *kṛka* signifie larynx; en remontant au sens étymologique de k*r*ka, resté dans le védique krak-š, dans le latin croc-io, croc-ito (et dans le nom sanscrit du coq, *kṛkavāku* « celui qui crie d'une voix aiguë »), on arrivera au sens de : « celui qui mord avec ses cris aigus. »

KAHRKĀÇ.

Ašqaretemaēibyō çpeñtō mainyavanām dāmanām kerefsqarām kerefs paiti-niçrinuyat vayām *kahrkāçām* (Vendidad).

« Que le corps soit livré aux plus voraces des carnivores, créa- » tures du Saint-Esprit, (aux plus voraces) des oiseaux *kahrkāç*. »

Kargaç est en persan moderne le nom du vautour. Quelle est la valeur significative de ce nom ? — Il est tout d'abord aisé de reconnaître dans le mot zend la racine *aç*, dévorer; le mot est un composé signifiant « qui dévore le *kahrka* »; or, comme le kahrkāç vient d'être cité comme *mangeur de corps* (kerefsqar), il est permis de chercher le sens de *kahrka* dans les parages de *keref* (corps), et *kahrka* peut signifier quelque chose comme *chair*.

Le mot qui signifie « chair » en grec est σάρκ-ς; le σ initial, devant voyelle, suppose la chute d'une consonne : le sens de chair prêté à kahrka donne une étymologie à σάρξ; les deux mots ne diffèrent que par le passage du grec dans la déclinaison consonantique; ils s'expliquent tous deux par un type primitif **skar-ka* (pour la mutilation du groupe *sk* en zend, cf. *kavi* de **skav-i*; voir Ebel, *Journal de Kuhn*, IV, 157)[1].

Peut-être ceci donne-t-il l'explication du latin *caro*. M. Curtius (Etymologie grecque [3], 147) le rattache au grec κρέας; mais pour cela, il est obligé d'y voir la réduction d'une forme hypothétique *carv-on* afin d'arriver à une racine *karv* qui serait, dans ce cas, unique, une inversion de la forme *krav*, la seule attestée par le grec κρέ-ας, par le sanscrit krav-yam, le gotique hraiv, le slave kruvi et en latin même par cruor. Mais la forme restituée **skar-ka*, en même temps qu'elle rend un *k* à σάρξ, permet de rendre une *s* à caro; caro avec ses deux thèmes *car-on-*, **car-ni*, se ramène comme σάρξ et comme kahrka- à une racine *skar*.

Quel est le sens de cette racine ? Le latin *screare*, le lithuanien *skir-iù* prouvent l'existence d'une racine skar, diviser, séparer. Kahrka, σάρξ, caro, désigneraient donc la chair comme étant la partie du corps susceptible d'être divisée, mise en morceaux, par opposition à la partie résistante, les os. Or, M. Bréal a établi que le sens primitif de *caro* était « partie » : « *maimas carneis senateis tanginod* » dit la table de Bantia : « par le décret de la majorité du Sénat » [2]. Concluons donc à l'existence d'un mot indo-européen *skar-ka*, d'où le zend *kahrka-* et le grec σάρκ-ς, signifiant « chair » et ayant signifié d'abord « partie »; le latin *car-ni*, de formation équivalente, réunit les deux sens.

James DARMESTETER.

1. Le mot *kahrkáç* servait de nom propre. Un des sept eunuques du roi Assuérus s'appelle *Karkas*, « M. Vautour » (livre d'Esther, I, 10).

2. Voir ces Mémoires, II, 380 sq.

SUR LA TRANSCRIPTION DU SANSKRIT.

I. SUR LES DIPHTHONGUES.

Les deux « diphthongues » sanskrites qui représentent le *guṇa* de *i*, *u* sont en général transcrites dans les ouvrages de grammaire comparée par *ē*, *ō*; dans la publication des textes on simplifie en supprimant le signe de la longue, et l'on écrit *e*, *o*. Le linguiste, qui vise à l'exactitude phonétique, et l'indianiste de profession, qui vise à la commodité, ont raison, chacun à sa manière; ici tout dépend de l'objet qu'on a en vue.

Une divergence du même genre se présente pour la transcription des diphthongues de *vṛddhi*. Les linguistes écrivent *āi*, *āu*; les indianistes, plus simplement, *ai*, *au*. Mais ici la question n'a plus deux faces comme tout à l'heure, et la transcription compliquée *āi*, *āu* est en réalité aussi vicieuse qu'incommode. Il n'y a pas dans ces diphthongues d'*a* long : tout au contraire elles contiennent un *a* plus bref que l'*a* ordinaire. Suivant les termes fort précis du *taittirīyaprātiçākhya* publié par M. Whitney (journal of the american oriental society, t. 9), ces deux diphthongues commencent par un *demi a* bref, et finissent par un *i* ou un *u* bref et demi : *akārārdham aikāraukārayōr ādi:* (2, 26)*; ikārō 'dhyardha : pūrvasya çēsa:, ukāras tûttarasya* (28 et 29)[1]. Nous sommes il est vrai autorisés à supposer qu'à une époque antéhistorique elles se prononçaient *āi*, *āu;* ainsi seulement s'explique le rapport du nominatif *naus* à l'accusatif *nāvam* en sanskrit, sans parler de bien d'autres phénomènes. On doit en conséquence écrire *āi*, *āu*, comme par le passé, quand on reconstitue des formes *arioeuropéennes*, mais c'est dépasser les droits de la restauration historique que d'introduire ces notations inexactes dans des mots *sanskrits*.

On doit le remarquer d'ailleurs : le *au* sanskrit peut correspondre à autre chose qu'un ancien *āu*. Il semble représenter un *ău* arioeuropéen dans *gaus* = βοῦς, *dyaus* = Ζεύς, un *ā* arioeuropéen (c'est-à-dire sans doute *ăă* devenu *ăă*, puis $\frac{1}{2}$ *ă* $\frac{3}{2}$ *ă*) dans *dvau* à côté

1. Notons en passant que le timbre de l'*a* du premier élément était suivant quelques-uns plus fermé que l'*a* ordinaire : *samvṛtakaranataram ēkēsām* (27).

de *dvā* = δύω, dans les parfaits comme *dadau* = **dadā*. Enfin il provient d'un *a* bref et d'un *ū* long sanskrits dans un sandhi anomal tel que *turyauhī* ou *pasṭhauhī* = *turya* ou *pasṭha* + *ūhī* (vājasanēyi-prātiçākhya 4, 56). Ecrire *gāus*, *dyāus*, *dvāu*, *dadāu*, *turyāuhī*, *pasṭhāuhī*, c'est fausser l'histoire phonétique.

En écrivant, comme le font déjà la plupart des indianistes, *ai* et *au*, on simplifierait l'écriture et l'impression, on se mettrait d'accord avec le témoignage décisif des Hindous, enfin on diminuerait un peu l'écart regrettable qui existe aujourd'hui entre les deux grandes méthodes de transcription. Ce ne serait pas le seul avantage de cette réforme ; elle ferait disparaître de la science un exemple et un précédent fâcheux de transcription arbitraire. L'habitude d'écrire *āi*, *āu*, a induit plusieurs savants éminents à employer, non-seulement dans les formes arioeuropéennes théoriques, mais en sanskrit même, *ai*, *au* au lieu de *ē*, *ō*. C'est un procédé regrettable à plusieurs points de vue. Il est contraire à l'exactitude phonétique, car toutes les sources historiques attestent exclusivement la prononciation *ē*, *ō* ; parfois aussi contraire à la rigueur étymologique, comme dans le nominatif *açvō* pour *açvas*, car le zend *açpō* (et non *açpao*), prouve que jamais il n'y a eu là de diphthongue ; enfin c'est une source de confusion, puisque les diphthongues de *guṇa* se trouvent désignées par une transcription affectée de vieille date aux diphthongues de *vṛddhi*. D'ailleurs faire dans l'écriture abstraction de la transformation qui a rendu monophthongues les diphthongues de *guṇa*, ce n'est pas à proprement parler simplifier l'étude et soulager la mémoire, c'est plutôt soustraire à l'attention des faits réels. Or, on ne rend pas plus service à la science en la déchargeant d'un fait, qu'à un homme en allégeant sa bourse.

Pour conclure, les diphthongues sanskrites de *guṇa* doivent être transcrites par *ē*, *ō* (ou, quand une extrême rigueur phonétique n'est pas nécessaire, par *e*, *o*) ; et les diphthongues sanskrites de *vṛddhi*, à quelque point de vue qu'on les considère, ne doivent avoir d'autre transcription que *ai*, *au*[1].

1. Les diphthongues *ai*, *au* ayant pour valeur $\frac{1}{2}a + \frac{3}{2}i$ et $\frac{1}{2}a + \frac{3}{2}u$, mais équivalant plutôt étymologiquement, dans la plupart des cas, à $\frac{3}{2}a + \frac{1}{2}i$ et $\frac{3}{2}a + \frac{1}{2}u$, il est visible que l'équilibre intérieur de ces groupes vocaliques a été exactement renversé. Il est difficile de trouver des phénomènes absolument analogues, car peu d'alphabets notent la quantité des éléments d'une diphthongue. Toutefois ce qui s'est passé en sanskrit à l'intérieur d'une diphthongue s'est passé en grec entre les voyelles de deux syllabes consécutives ; ainsi s'expliquent λεώς = λᾱός, ἀνώγεων = *anōgēŏn*, πόλεως = *polei-os*, πήχεως =

II. SUR LA SÉPARATION DES MOTS.

L'écriture *dēvanāgarī*, fondée sur des principes phonétiques, a pour système invariable de ne jamais séparer les mots ; elle est en cela moins capricieuse que nos systèmes européens, qui, par exemple, coupent *au cheval* en deux parties et *à l'homme* en trois. Peut-être serait-il sage quand on imprime en *dēvanāgarī* de suivre franchement la tradition des Hindous, que la nécessité typographique nous oblige à respecter dans la moitié des cas, c'est-à-dire quand le premier des deux mots considérés se termine par une consonne autre que *m* ou *s*. Ce serait à coup sûr plus logique, et l'on y trouverait l'avantage pratique de s'exercer plus tôt et plus fréquemment au déchiffrement des textes tels que nous les présentent les indigènes.

Mais dès qu'il s'agit de textes transcrits en caractères romains, la question devient tout autre. Les mots inséparables sont singulièrement moins fréquents ; pour que le cas se présente il faut que le premier mot finisse par une voyelle et que le suivant commence par une voyelle, parce qu'alors la soudure se produit sous la forme d'une longue ou d'une diphthongue, qu'on ne peut couper en deux. Encore est-il nécessaire que la première voyelle ne soit pas un *i* (*ī*) ou un *u* (*ū*) suivi d'une voyelle d'un autre timbre, ni la seconde voyelle un *r* précédé d'une autre voyelle ; car alors on aurait des groupes séparables *y-a*, *v-a*, *a-r*, etc. Mais, si petit que soit dans une transcription le nombre des groupes inséparables, il est illogique de les laisser subsister, et l'on devrait ou séparer tous les mots au moyen d'un expédient quelconque, ou les réunir tous suivant l'usage indien. Ce second parti est évidemment le plus gênant, et ici il n'a guère d'avantage, car la transcription est en elle-même une facilitation, un procédé par lequel l'éditeur débarrasse le lecteur d'une partie de son travail ; et ce n'est pas en se contentant de textes transcrits qu'on arrivera à une vraie connaissance de la langue Le meilleur parti à prendre est donc de séparer tous les mots, si l'on peut trouver pour cela un procédé typographique aisé à appliquer.

Un expédient, employé par Bopp, consiste à attacher au premier mot la longue ou la diphthongue de soudure, et à préposer au

pēkheu-os, Πηληϊάδεω=Πηληϊάδᾱο, τέως=skr. *tāvat*, ἕως=*yāvat*. On sait que ce dernier mot compte encore pour un trochée dans la poésie homérique : Il. A 193, O 539, Od. Δ 90, H 280, I 233, T 367, etc. ; ce qui prouve aussi combien ce phénomène est récent en grec, c'est qu'on n'a pas à en tenir compte pour l'accentuation.

second mot une ou deux apostrophes suivant que la voyelle initiale fondue dans la soudure était brève ou longue. Ainsi Bopp écrit *cā 'nyad* pour *ca anyad*, *narasyā ''rtasya* pour *narasya ārtasya*. Ce système a plusieurs inconvénients. D'abord il est illogique de noter si la seconde voyelle est longue ou brève, si l'on n'indique pas la quantité de la première; illogique aussi, et c'est pourtant ce que fait Bopp, de représenter par *une* seule apostrophe, comme des brèves, les diphthongues *ē* et *ō*, pour les distinguer de *ai* et *au* (*puskarēṇai 'vam* pour *puskarēṇa ēvam*). Pourquoi écrire *cā 'nyad* plutôt que *c' ānyad*, *puskarēṇai 'vam* plutôt que *puskarēṇ' aivam*? En second lieu Bopp surcharge l'impression de signes accessoires qui ne sont pas indispensables. Enfin, et ceci est le plus grave, l'apostrophe se trouvant employée d'une manière peu utile, Bopp est obligé de recourir à un autre caractère, qu'il faut fondre exprès, pour représenter l'*avagraha*. Ainsi il écrit *cā 'nyad*, mais *pratipāṇō ˢsti*[1]. Il n'est donc pas étrange que Bopp ait trouvé peu d'imitateurs.

Un expédient beaucoup plus simple serait le suivant. On marquerait les voyelles longues du signe propre des longues - et non, comme le font trop volontiers les indianistes, de l'accent circonflexe. L'accent circonflexe, n'ayant pas d'autre emploi en sanskrit, pourrait alors par une convention spéciale être affecté à la désignation des voyelles de soudure, lesquelles sont toujours longues. On écrirait par exemple :

cāpas	mais	*cânyad* = *ca* + *anyad*
cōras ou *coras*	mais	*côdhas* = *ca* + *ūdhas*,
sainikas	mais	*saîva* = *sā* + *ēva*[2].

Louis HAVET.

1. La lettre *s* remplace ici le caractère spécial en question.

2. Dans les diphthongues *ai*, *au* le second élément a trois fois la valeur métrique du premier. Les diphthongues de soudure devront donc s'écrire *aî*, *aû* et non *âi*, *âu*.

LE GÉNITIF SINGULIER

DES THÈMES FÉMININS EN *â* DANS L'ANCIEN IRLANDAIS.

M. L. Havet, dans son étude sur la déclinaison des thèmes féminins en *â* (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. II, p. 387), a cru devoir laisser de côté le celtique. Si je ne prenais que la sagesse pour conseillère, je devrais probablement imiter sa prudence. Mais dans les études de linguistique il faut, ce me semble, savoir quelquefois s'exposer au danger de se tromper. Je le ferai d'autant plus volontiers que j'adopte les bases du mémoire de M. L. Havet, notamment l'existence d'un génitif européen *-āy(ā)s* d'où l'éolien *-αις* et le latin *-āī[s]*. C'est à cette origine que me semble se rapporter le génitif singulier en *-e* des thèmes féminins en *-ā* de l'ancien irlandais.

Dans la déclinaison de l'ancien irlandais l'*e* final n'a pas partout la même valeur. Au nominatif singulier des thèmes masculins en *-ia*, *e* final tient lieu de l'*ĭ* de la désinence *-ĭăs* dont les deux dernières lettres sont tombées. Au nominatif singulier des thèmes féminins en *íā*, *e* final tient lieu de l'*ĭ* de la désinence *íās* dont les deux dernières lettres sont aussi tombées. Dans ces deux cas le changement de l'*i* en *e* est dû à l'influence que l'*a* suivant a exercée avant sa chute. C'est un phénomène analogue à celui par lequel la préposition *ambi*, en grec ἀμφί, se change en *imm* en irlandais, en *em* en breton.

Au nominatif singulier d'un thème masculin ou féminin en *-man*, *menme* (*means*) = *manimĕns*, l'*e* final est l'*ĕ* de la désinence *ĕns;* cet *ĕ* est devenu long par allongement compensatif après la chute de l'*n* (qui devait tomber puisqu'il est suivi d'*s*) et on a eu *manimēs;* puis, par une seconde transformation, l'*ē* est devenu bref, et l'*s* est tombé en même temps que l'*i* atone de la pénultième : de là est venue la forme *menme* des plus anciens textes irlandais, VIII^e^-IX^e^ siècles.

Le génitif en *e* des thèmes neutres en *man* ou *mann* a une origine anologue : *anme* (nominis) = *agnamĕnas*. L'*a* de la dernière syllabe, n'étant pas accentué, a cessé de se prononcer : on a eu *agnamĕns*. L'*n* qui précède l'*s* final est tombé puisqu'il était immé-

diatement suivi de cet *s*, et par compensation l'*e* antécédent s'est allongé : on a prononcé *agnamḗs*. Puis une dernière transformation s'est produite : le *g*, étant la première de deux consonnes qui se suivent immédiatement, ne s'est plus prononcé; le second *a*, appartenant à la syllabe qui précède immédiatement l'accent, a été également supprimé; l'*ḗ* long et accentué de la désinence est devenu bref, et l'*s* final a disparu suivant la règle générale; c'est ainsi que *agnamḗs* est devenu *anme*.

Le génitif singulier *rainne* du thème *rắnnā* (*pars*) s'explique par une forme plus ancienne *rannắis*, qui est devenu *rainne* en passant par une forme intermédiaire *rannḗs* ou *rainnḗs*. Dans *rannḗs* ou *rainnḗs* nous avons *ḗ* = *ai*, comme dans *dé* = *daivi*, génitif de *dia* (*deus*), comme dans *béo* (*vivus*) = *baivos* = *gvaivas*. Quand *rannḗs* ou *rainnḗs* s'est réduit à *rainne*, nous avons eu le même phénomène que lorsque 1° *ballŭs* accusatif pluriel du thème *bắllắ* « membre » est devenu *baullu*; 2° *bĭtáus*, génitif singulier du thème *bĭ́tu* « monde », est devenu *betho;* 3° *vātĭ́s*, nominatif-accusatif pluriel du thème *váti* (*vates*), est devenu *fáithi*; 4° *rannắs*, nominatif-accusatif du pluriel du thème *rannā* (*pars*), est devenu *ranna*.

Nous croyons donc que les thèmes féminins en *ā* ont eu en celtique un génitif singulier en *ais*, puis en *ēs*, de même origine que le génitif éolique en -αις, que le génitif latin en *ai*[*s*]. C'est l'explication du génitif singulier dans les trois paradigmes qui forment la série quatrième de la déclinaison vocalique de l'ancien irlandais, suivant l'ordre adopté par M. Ebel, dont les savants travaux ont renouvelé cette partie de la grammaire celtique.

Notons que le changement en brèves des finales longues accentuées a été probablement un effet de la tendance néo-celtique qui porte à rejeter l'accent d'une syllabe en arrière et qui fait aujourd'hui placer ordinairement l'accent sur la pénultième.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

REVUE

DE

LA PHILOLOGIE OUGRO-FINNOISE

DANS LES ANNÉES 1873-1875[1].

L'étude des langues ougro-finnoises gagne chaque année en étendue et en importance. Malgré leur origine commune elles offrent dans leur structure des différences si nombreuses qu'elles sont du plus haut intérêt pour la science du langage. Certaines d'entre elles présentent dans leur formation une simplicité et une transparence qui rappellent la structure du sanscrit. D'autres se distinguent par des phénomènes grammaticaux que l'on avait d'abord pris l'habitude de considérer comme les marques caractéristiques de toute une famille de langues, mais qu'aujourd'hui l'on doit attribuer au développement formel de telle ou telle langue en particulier. De là résulte qu'à l'aide de ces langues ougro-finnoises on peut suivre la marche de la formation des langues mieux que si l'on se bornait à l'histoire des langues indo-européennes.

Certaines différences sont considérables. Ainsi le mordvine et le magyar possèdent, tout à fait à la manière des langues sémitiques, une conjugaison objective inconnue aux idiomes de la Baltique. D'autre part la conjugaison négative, si importante dans les langues finnoises comme dans quelques-unes des langues altaïques, manque presque absolument au groupe ougrien. L'article ne s'est entièrement constitué que dans le magyar, et seulement depuis quelques siècles, tandis que le mordwine développait une déclinai-

1. La Société de linguistique se propose de publier une série de travaux qui passeraient périodiquement en revue les progrès accomplis dans les différents domaines de la science du langage. Elle invite ses membres nationaux et étrangers à collaborer à cette entreprise. Nous commençons par une étude sur la philologie ougro-finnoise, due à la plume compétente de notre confrère M. O. Donner, professeur à l'Université d'Helsingfors. M. E. Sayous, professeur d'histoire au lycée Charlemagne et membre de l'Académie hongroise, a bien voulu traduire cette revue en français sur le manuscrit allemand de l'auteur.

son déterminée tenant lieu de l'article. Les rapports de l'adjectif avec le substantif sont caractéristiques : en magyar il reste invariable, en lappon il se produit quelquefois une accommodation de formes entre les deux mots, qui en finnois ont des flexions tout à fait pareilles à celles des langues classiques. Au total, ces deux dernières langues sont déjà flexionnelles, souvent même le lappon présente une modification de la voyelle dans la syllabe radicale.

Après que Strahlemberg (1730), selon son expérience personnelle et des comparaisons de vocabulaire, eut rapproché les peuples ougro-finnois en un groupe spécial ; après que Sajnovics eut montré la nécessité d'une comparaison entre les éléments formels de ces langues[1], Gyarmathi fut le premier à établir scientifiquement l'unité des peuples ougro-finnois. Son ouvrage est, avant Bopp, le premier essai méthodique dans la sphère de la philologie comparée[2] ; à ce point de vue il conservera toujours son importance. Toutefois, plus de quarante ans s'écoulèrent avant que Castrén (Alexandre), devenu plus tard professeur de finnois à l'Université d'Helsingfors, par ses belles et vastes recherches sur les peuples du nord de l'Asie, éclairât d'une vive lumière leurs rapports mutuels. Son exposé des langues samoyèdes, si différentes les unes des autres, fut d'une importance capitale, car elle lui permit d'attirer l'attention sur des phénomènes semblables dans les langues finnoises et en général dans les langues altaïques ; c'est ce qu'il a fait également dans une dissertation spéciale sur les affixes personnels[3]. Sa mort prématurée en 1852 fut une grande perte pour cette branche de la philologie, car ses manuscrits ne contenaient qu'une faible partie des connaissances accumulées pendant de longues années de travail. On sait avec quel soin et quelle science ils ont été coordonnés par M. Schiefner, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et publiés en douze volumes par cette Académie (1853-1862). D'autres savants ont travaillé dans la même direction que Castrén, H. Kellgren à Helsingfors, W. Schott à Berlin, surtout dans ses *Altaische Studien* (5 cahiers), O. Bœhtlingk à Saint-Pétersbourg, dans son excellent exposé de la langue iakoute, Boller à Vienne, qui a cherché à grouper les résultats des grammaires de Castrén, et Max Müller dans son projet de classification des langues de cette souche. Malheureusement les travaux

1. *Joan. Sajnovics,* Demonstratio idioma Ungarorum et Lapponum idem esse. Hafniæ, 1770.

2. *Samuel Gyarmathi,* Affinitas linguæ Hungaricæ cum linguis Fennicæ originis grammatice demonstrata. Gottingae, 1799.

3. *M. A. Castrén,* De affixis personalibus linguarum altaicarum. Helsingforsiæ, 1850.

relatifs aux différentes branches n'ont pas encore été poussés assez loin pour permettre d'entreprendre avec succès une comparaison détaillée des peuples provisoirement réunis sous la dénomination d'altaïques (on les appelle aussi scythiques ou touraniens).

Les recherches se bornèrent donc au terrain mieux délimité des langues ougro-finnoises, dont l'unité philologique ne fait plus de doute pour personne. Un contemporain de Castrén, le hongrois Reguly, visita les territoires des Ostiaks et des Vogouls, peuples ougriens qui sont les plus proches parents des Magyars. Il recueillit entre autres choses de nombreuses chansons populaires, dont plusieurs d'un caractère mythique, très-précieuses par conséquent pour l'ethnographie comparée. Malheureusement il mourut lui aussi avant d'avoir mis en ordre ses collections; mais Paul Hunfalvy a tiré de ses manuscrits les matériaux d'un grand ouvrage sur les Vogouls, où il fit entrer aussi leurs chants populaires[1]. Grâce en partie aux manuscrits de Reguly, il composa plus tard, comme nous aurons l'occasion d'y insister, des grammaires et des vocabulaires ostiaks et vogouls. En Hongrie il a été le fondateur de la nouvelle école philologique, de celle qui, appuyée sur les données de Sajnovics et de Gyarmathi, soutenait la parenté avec les peuples finnois. Il a publié pendant six années (1856-1861), la revue intitulée *Magyar nyelvészet* (linguistique magyare). Depuis 1862 il s'occupe des *Nyelvtudományi Kœzlemények* (Communications philologiques), publication de l'Académie hongroise. C'est surtout à son action que l'on a été redevable de voir disparaître en Hongrie, au moins du monde scientifique, les préjugés contre la parenté avec les barbares du Nord. Dans la même direction que M. Hunfalvy s'est signalé Jos. Budenz, aujourd'hui professeur des langues altaïques à l'Université de Buda-Pesth, auteur de travaux approfondis. Nous signalerons deux vocabulaires du mordwine et du tchérémisse dans leurs deux dialectes, d'après les manuscrits de Reguly, et un vocabulaire comparé des langues ougro-finnoises. Comme linguistes spéciaux pour le magyar, il faut citer entre autres Révai (déjà en 1803), et A. Riedl (1858). L'Académie hongroise donne depuis 1862 un grand dictionnaire magyar (*A Magyar nyelv szótára*), publié dans la langue nationale par Czuczor et Fogarasi, et dont six volumes ont déjà paru.

Après que le finlandais A.-J. Sjœgrén eut poussé plus avant l'étude du live, ses collections ont été complétées et publiées par son successeur et collègue à l'Académie de Saint-Pétersbourg,

1. Reguly Antal hagyományai, kiadta *Hunfalvy Pal.* I. A Vogul föld és nép. Pesten, 1864.

l'Esthonien de naissance F.-J. Wiedemann. Chercheur et connaisseur actif des idiomes dont nous nous occupons en ce moment, il n'a pas seulement rédigé lui-même ou surveillé des évangiles imprimés en plusieurs langues finnoises sur la demande du prince Lucien Bonaparte : il a aussi composé des grammaires syrjane, votiake, tchérémisse et esia-mordwine. Toutefois, son ouvrage principal est jusqu'à présent son vocabulaire esthonien-allemand (1869), qui, par sa compréhension, par son exactitude scientifique, surtout en ce qui concerne les rapports phonétiques, est un ouvrage capital pour toute cette province de la science. Il a tiré grand profit des chants populaires recueillis en partie par Fæhlmann, et qu'après la mort de Fæhlmann Fr. Kreutzwald a coordonnés et publiés sous le nom de *Kalevipoeg* (1859-1861). En Finlande la philologie reçut une vive impulsion du *Kalevala*, poème épique national, publié pour la première fois en 1835 par Elias Lœnnrot, et suivi des chants lyriques du Kanteletar (la fille de la harpe), d'un riche lexique et d'une collection de fragments. Accompagné de Castrén, Lœnnrot visita la frontière orientale de la Finlande et la Laponie, et consigna ses observations philologiques dans deux travaux sur le vepse et le lappon du lac Enare. Depuis qu'il a quitté la chaire de langues finnoises dans laquelle il avait succédé à Castrén, il fait paraître en fascicules (à partir de 1866) un grand lexique finnois-suédois, véritable mine pour la langue finnoise.

Aug. Ahlqvist, successeur de Lœnnrot à l'Université, voyagea longtemps parmi les peuples finnois de la Russie et donna comme résultat de son voyage une grammaire vote, un complément du travail sur le vepse, et une grammaire mokscha-mordwine. Ses recherches sur le vogoul ne sauraient tarder à paraître. L'activité de F.-R. Fæhlmann (vers 1840) et de E. Ahrens (1843 et 1853) s'est portée spécialement sur la grammaire esthonienne, tandis que les lois de la langue finnoise sont exposées selon la nouvelle méthode scientifique par R. de Becker (Abo, 1824), F. Collan et G.-E. Eurén. Les mêmes principes dont Georges Curtius venait de faire la base de l'enseignement grammatical dans sa grammaire grecque sont appliqués à la langue nationale et ont trouvé accès, grâce à eux, dans toutes les écoles de Finlande[1].

Tel est dans ses traits essentiels le développement de la philologie ougro-finnoise, surtout dans ces dix dernières années. Un résultat assuré de ces recherches a été la répartition de ces peuples en quatre groupes principaux ou familles : 1° les Finnois de la Baltique avec les Lappons; 2° les Permiens; 3° les Finnois du

1. G. Renwall a publié en 1826 un utile dictionnaire finnois-allemand-latin.

Volga; 4° les Ougriens. Dans l'ouest, c'est le finlandais ou suomi qui conserve en général le plus ancien caractère, mais ses formes ont souvent besoin d'être expliquées par les langues ougriennes orientales, le vogoul et l'ostiak. Naturellement les idiomes intermédiaires pour la phonétique et pour la morphologie présentent des variantes qui remontent en partie à une époque ancienne; mais en général, par suite d'influences historiques, l'altération est allée plus loin dans ces idiomes que dans ceux qui ont été précédemment nommés. Les Finnois de la Baltique ont avec ceux du Volga une parenté plus étroite qu'avec aucun autre groupe; pourtant le tchérémisse possède quelques-unes des particularités du rameau ougrien.

Voyons maintenant de plus près les travaux qui ont été publiés dans ces deux dernières années. J'adopte cette limite, ayant donné il y a deux ans une revue bibliographique[1] assez complète de ce qui avait paru jusqu'alors. La langue *finnoise* a fait l'objet d'études lexicographiques et grammaticales. Les cahiers 6 à 9 du dictionnaire finnois-suédois déjà cité de Lœnnrot[2] ont fait entrer ce précieux ouvrage dans sa seconde moitié. Ce qui le met au-dessus de tous les autres, c'est l'étonnante richesse du vocabulaire, dont ne sont pas exclus les mots spéciaux à tel ou tel dialecte; c'est l'abondance des éclaircissements et le recueil des locutions populaires. On y a bien aussi introduit plusieurs dérivations qui n'étaient pas nécessaires. Pour le haut enseignement des gymnases *Godenhjelm* a donné un lexique allemand-finnois qui est fait d'après des travaux personnels et qui sera utile à ceux qui voudront étudier sérieusement la langue[3]. Quant au lexique finnois-suédois et suédois-finnois d'*Ahlmann*[4], il se propose un but plus pratique.

La société littéraire finnoise a exploré le domaine grammatical en consacrant de nombreux travaux à l'étude approfondie des différents dialectes. A cette fin plusieurs jeunes savants ont été envoyés avec un stipendium dans des régions déterminées, et leurs données grammaticales, recueillies d'après un plan unique, ont paru ensuite dans le *Suomi*, revue périodique de cette société. Les années que nous étudions ont vu l'achèvement d'un exposé

1. Ofversikt af den Finsk-ugriska sprakforskningens historia. Helsingfors, 1872.

2. *Elias Lœnnrot*, Suomalais-Ruotsalainen sanakirja vihot 6-9. Helsingissæ, 1873-1875.

3. *B.-F. Godenhjelm* (lecteur de langue allemande à l'Université), Saksalais-Suomalainen sanakirja. Deutsch-finnisches Wœrterbuch. Helsingissæ, 1873.

4. *F. Ahlmann*, Ruotsalais-suomalainen ja suomalais-ruotsalainen sanakirja. Helsingfors, 1874.

détaillé du dialecte satakunta (entre les villes de Bjœrneborg et de Nystad), par J.-A. *Hahnson*, professeur de langue finnoise à Tavastehus, une description du lac Lojo, par *P. Salonius*[1], et la troisième partie du Précis d'une nouvelle grammaire de la langue finnoise de *Ahlqvist*[2] où il étudie avec détails les *nomina actionis*. Le dialecte karélien, qui est parlé surtout au-delà de la frontière orientale de la Finlande, a été soigneusement analysé en deux voyages, par *A. Genetz*, mais l'étude qu'il en a faite est encore manuscrite, ainsi que celle du langage des colons finnois établis au XVII^e^ siècle dans le Wermland (Suède), dont l'auteur est *F. Aminoff*, professeur à l'école de cadets de Fredrikshamn. En Hongrie, Budenz a publié en vue de ses cours un exposé de la morphologie finnoise avec des exercices de lecture et un glossaire, ouvrage qui certainement rendra des services à l'étude du finnois dans ce pays[3]. Je laisse de côté les petits articles de linguistique publiés dans les périodiques, mais il faut signaler les deux derniers cahiers de la revue (rédigée par Ahlqvist) pour la littérature et la philologie finnoises *Kieletær* (la fille de la langue)[4].

Déjà dans le quatrième cahier de cette revue, Genetz avait traité de la langue des *Vepses* septentrionaux, dont on ne savait rien jusqu'alors. Ils habitent la côte nord-ouest du lac Onega, et leur manière de parler est remarquable en ceci surtout que dans une paroisse l'harmonie des voyelles s'est presque entièrement conservée. Le même savant a publié des contes populaires dans le même dialecte[5]. M. de Ujfalvy a offert pour la première fois au public français, dans sa revue, un ensemble des travaux de Lœnnrot et d'Ahlqvist sur le vepse[6]. Malheureusement beaucoup de fautes d'impression se sont glissées dans l'introduction.

La société esthonienne a fourni dans ses séances quelques travaux spéciaux sur la langue esthonienne, comme ceux de M. Weske sur les verbes contractes[7], sur les lettres mouillées[8], sur l'iden-

1. Suomi, Kirjoituksia isæn maallisista aineista, 2^e^ série, t. X. Helsingissæ, 1872 (à la fin de l'année).

2. *Aug. Ahlqvist*, Auszüge aus einer neuen grammatik der fin. Sprache III. Ableitung der nomina actionis. Acta soc. scient. Fenn., t. X. Helsingfors, 1874.

3. *Budenz Jos.* Rövid Finn nyelvtan és olvasmànyok. Buda-Pest, 1873.

4. *Aug. Ahlqvist*, Kieletär, tutkimuksia etc. suomen kirjallisuuden ja kieli-tietèen alalta. Vihot, V, VI. Helsingissä, 1873-1874.

5. Vepsän pohjoiset etujoukot, 2. kielennäytteitä. Dans le Kieletär V.

6. *Ch. de Ujfalvy*, Essai de grammaire vepse ou tchoude, revue de philologie et d'ethnographie, I, n° 4. Paris, 1875.

7. *Bulletin des séances de la Société esthonienne*, 1873. Dorpat, 1874.

8. Séances de 1874. Dorpat, 1875.

tité du mot esthonien *vene*, signifiant russe, et du nom du peuple wende. Nous parlerons plus loin des travaux de cette société. Mais l'ouvrage sans comparaison le plus important sur l'esthonien est la grammaire de *Wiedemann*, l'exposé le plus large et le plus complet que l'on ait jamais donné jusqu'ici d'une langue ougro-finnoise [1]. L'auteur, après avoir présenté dans son introduction l'historique grammatical de la langue, compare les deux principaux dialectes, à savoir celui de Dorpat qui se rapproche le plus du finnois, et celui de Revel qui est l'idiome dans lequel on écrit généralement. Viennent ensuite l'étude des sons, l'étude des formes et la syntaxe. Wiedemann ne s'est pas proposé la tâche de montrer dans une grammaire historique le développement de la langue esthonienne, non plus que d'établir une vraie grammaire comparée; son but a été de faire connaître la langue telle qu'elle est réellement aujourd'hui. Il a tenu compte des idiomes congénères dans le cas où les phénomènes de la langue esthonienne lui ont paru être mieux expliqués par des comparaisons avec le finnois et le live, ses deux plus proches parents. Dans cet ouvrage extrêmement soigné les chapitres concernant l'accent, la théorie des sons et la formation des mots m'ont paru particulièrement remplis de mérite et supérieurs à tous les travaux imprimés jusqu'alors. On voit mieux maintenant les contractions, qui sont survenues si souvent dans la formation des mots. Par contre la flexion proprement dite, tant nominale que verbale, est exposée comme elle l'est généralement pour les autres langues européennes, de sorte que les différentes classes de mots ne sont pas rangés d'après les thèmes. La flexion perd ainsi cette clarté qui distingue la grammaire finnoise, et devient plus embrouillée. Wiedemann avoue que l'autre méthode se justifie scientifiquement, mais comme son travail se propose de rendre des services pratiques, il ne veut s'occuper que des formes existant réellement et non pas des formes « imaginaires. » L'expérience des écoles de Finlande montre pourtant que des garçons de huit ou dix ans ne sachant que le suédois se familiarisent facilement avec la méthode scientifique.

Si nous arrivons au domaine de la langue lapponne, quelques contes populaires et quelques fragments du catéchisme dans le dialecte lappon de Suède ont été publiés par Budenz avec un lexique [2]. Il a mis à profit la présence à l'exposition de Vienne de

1. *F.-J. Wiedemann*, Grammatik der Ehstnischen Sprache, zunæchst wie sie in Mittelehstland gesprochen wird, mit berücksichtigung der anderen dialekte. Saint-Pétersbourg, 1875, XVIII-661.

2. *Budenz Jos.*, Svéd-lapp nyelvmutatványok (sprachproben). Dans les

quelques Lappons de la paroisse de Malå, en Suède, pour étudier avec eux leur dialecte à Buda-Pest. Dans le dernier volume des écrits de Porthan, autrefois professeur à Abo, que l'on a surnommé le père de l'histoire finnoise, on trouve une courte esquisse philologique et ethnographique sur les Lappons, esquisse déjà tracée en 1788[1]. Une complète description ethnographique du peuple lappon, appuyée sur tous les travaux antérieurs, est le grand ouvrage de G. de Duben, professeur d'anatomie à l'Institut Carolin de Stockholm[2]. Il a fait lui-même deux voyages en Laponie, qui lui ont permis d'incorporer dans son ouvrage des photographies et divers autres dessins, représentant des familles entières de cette population. Il a été aussi le premier à rendre compte de la versification lapponne, dont il a donné des spécimens en traduction suédoise. Comme des chants lappons d'une certaine étendue n'avaient jamais été publiés jusqu'à présent en original, et pour compléter l'épopée du fils du soleil, connue seulement par des traductions, l'auteur du présent article résolut d'en aller chercher l'original auprès du seul homme qui le connût, le pasteur Fjellner, lappon de naissance, dans le Lappmark. Un voyage entrepris aux frais de la Société littéraire dans l'été de 1874 lui a permis d'accomplir ce projet et de faire paraître tout récemment un recueil de poésies lapponnes et de courtes chansons, en original et en traduction[3]. Il a essayé de démontrer dans l'introduction que plusieurs peuples finnois, avant leur séparation et pendant leur séjour au milieu de la Russie, possédaient en commun des chants populaires soumis au même système prosodique que l'on retrouve plus régulier dans le Kalevala. A cette fin, l'ouvrage renferme des exemples tirés de recueils de chants des peuples congénères. Les plus importants sujets des poèmes lappons sont le mariage du fils du soleil et la vengeance que tire Pischa-Pascha du meurtrier de son père.

L'étude scientifique du magyar est poussée avec un zèle louable. Dans la revue mensuelle qui paraît depuis 1872 sous le titre de *Magyar Nyelvœr* (gardien de la langue hongroise), publiée par *Szarvas* au nom de la section philologique de l'Académie, on trouve toujours une multitude d'articles instructifs. Chaque cahier

Nyelvtudományi Közlemények. XII. Budá-Pesten, 1875.

1. *Henrici Gabrielis Porthan* opera selecta V. Helsingfors, 1873.

2. *G. de Duben*, om Lappland och Lapparne, företrädesvis de Svenske. Stockholm, 1873.

3. *O. Donner*, Lappalaisia lauluja, publié en langue finnoise dans la revue *Suomi*, t. XI. Helsingissä, 1876. En même temps paraît une édition allemande sous ce titre, *Lieder der Lappen*. Helsingfors, 1876.

nous apporte des proverbes, des locutions, des récits, des fragments de poésie populaire. On y remarque des articles de Hunfalvy et de Szarvas sur l'orthographe magyare, de Budenz, Gyulai, Steiner, Fischer sur différents suffixes, de l'éditeur sur les mots étrangers, de Ihász, Simonyi, Fischer sur les synonymes, de Simonyi sur les mots composés, etc. Dans ces diverses directions la revue remplit excellemment son programme, qui est d'étudier d'une manière critique le développement de la langue. Signalons dans la même sphère deux écrits, l'un de Thewrewk sur les vrais principes de la correction en magyar [1], l'autre de Imre sur les expressions étrangères et fautives [2]. Les éléments roumains dans le magyar [3] ont été traités par Edelspacher dans la revue déjà citée *Nyelvtudományi Közlemények*, dont nous aurons encore à parler. *Ch. de Ujfalvy* a publié à Paris, pour le public français, un court exposé de la grammaire magyare [4], d'après celle que Riedl avait donnée en allemand, pendant qu'en Hongrie paraissaient trois petites grammaires pour les écoles secondaires et populaires [5], ainsi qu'une syntaxe pour les gymnases [6].

Le travail lexicographique est surtout représenté par le grand dictionnaire de l'Académie. Dans les dernières années ont paru le troisième et le quatrième cahier du sixième volume, par les mêmes auteurs qui ont commencé cette publication en 1862 [7]. On a regretté que ce travail ait accueilli un trop grand nombre de mots douteux ou mal formés, d'autant plus que les écrivains et les linguistes pourront se croire autorisés par là à s'en servir. On peut faire le même reproche à Ballagi dont le dictionnaire vient d'être réédité [8].

La langue hongroise possède des monuments qui remontent jusqu'au onzième siècle; ce sont des prières, des discours, des légendes. Sans doute les plus importants et les plus anciens de ces documents ont été plusieurs fois publiés, mais les autres, légendes, traductions de la Bible ou poésies monastiques, sont

1. *Ponori Thewrewk Emil*, A helyes magyarság elvei. Buda-Pest, 1873.

2. *Imre Sándor*, A magyar nyelvvújitás óta divatba jött idegen és hibas szólások birálata.

3. *Edelspacher Antal*, Rumun elemek a magyar nyelvben. Extrait des *Nyelvtud. Kœzlemenyek*, XII. Buda-Pesth, 1875.

4. *Ch.-E. de Ujvalvy*, Éléments de grammaire magyare. Paris, 1876.

5. Les auteurs sont *Bodnár Is. Répassy J.*, et *Stern Mor.* Ils n'ont aucune prétention scientifique.

6. *Imre Sándor*, Magyar mondattan. Debreczen, 1875.

7. *Czuczor Gergely és Fogarasi János*, A Magyar nyelv szótára. VI^e Kötet 3-4 füz. Buda-Pest, 1873-75.

8. *Ballagi Mór*, A Magyar nyelv teljes szótára. Pest, 1873.

encore conservés en manuscrit. L'Académie en a bien commencé la publication, mais quatre tomes seulement de cette collection ont paru (1838-1846), tandis qu'il reste de riches matériaux inédits. Il y a trois ans s'est formée une société à Buda-Pest avec le dessein d'imprimer les monuments philologiques et les vieux textes : plus de cinquante personnes sont occupées à ce travail. Trois cahiers ont paru jusqu'ici [1].

Nous devons citer en terminant deux travaux relatifs à l'ancienne histoire des Magyars et au développement de leur civilisation. *Barna* s'est occupé de la conformité de la vieille poésie magyare avec la poésie populaire finnoise[2]. *E. Sayous*, des origines, du premier développement et des affinités du peuple magyar[3] : l'auteur de cet intéressant écrit a constamment mis à profit et soigneusement coordonné les résultats des plus récentes recherches.

Les travaux concernant le vogoul et l'ostiak ont été continués presque exclusivement en Hongrie. Hunfalvy a publié en 1872 un travail grammatical sur le vogoul konda, appuyé sur la traduction de l'évangile selon saint Mathieu, faite par l'ecclésiastique gréco-russe Popov, dans la collection Bonaparte; il a joint le texte et un vocabulaire[4]. Mais lorsqu'il eut reçu de Pétersbourg une traduction de l'évangile selon saint Marc, il a repris son travail avec plus de détail et l'a inséré dans les *Nyelv. Közlemenyek*[5]. C'est là une contribution très-importante à la connaissance de l'ougrien oriental, d'autant plus que les deux publications se complètent l'une l'autre. Encore plus intéressantes sont sa grammaire et son vocabulaire de l'ostiak septentrional publiés cette année[6]. Il a eu ainsi l'occasion de donner, non-seulement la traduction de saint Mathieu, faite par Vologodski, qu'il a incorporée à son ouvrage, mais un lexique russe-ostiak du même auteur, et de rapprocher ces deux travaux de l'étude bien connue de Castrén sur l'ostiak du sud et du lexique et des chants ostiaks de Reguly. On conçoit aisément l'importance d'un pareil travail pour la philolo-

1. Nyelvemléktàr. Régi magyar codexek, I-III. Buda-Pest, 1874.

2. *Barna Ferd.* A Finn Költészetröl tekintettel a magyar öskölteszetre. Dans la publication de l'Académie Ertekezések a nyelv és széptudom. Köréböl, t. III, n° 6. Pesten, 1873.

3. *Édouard Sayous.* Les origines et l'époque païenne de l'histoire des Hongrois. Paris, 1874.

4. *Hunfalvy Pál,* A Kondai vogul nyelv. Dans les *Nyelvtudomànyi Közlemènyek*, t. IX. Pesten, 1872.

5. *Hunfalvy Pál,* A Kondai vogul nyelv. Nyelvtud. Közlemények, t. X, h. 2 Pesten, 1872.

6. *Hunfalvy Pál,* Az éjszaki Osztjàk nyelv. Nyelvt. Közlemények, t. XI. Buda-Pest, 1875.

gie comparée ougro-finnoise. L'auteur a si bien analysé les sons et les formes, si bien montré l'accord du vocabulaire avec le vogoul, qu'il a fait faire un grand pas à la philologie ougrienne comparée. Une traduction française de son travail a commencé de paraître dans la *Revue de philologie et d'ethnographie*[1]; nous espérons qu'elle sera entièrement publiée.

Nous arrivons aux travaux spécialement relatifs à la linguistique comparée.

Depuis longtemps tous les finnisans regardent comme démontré ce principe exprimé par Hunfalvy au congrès des orientalistes à Londres, qu'aujourd'hui dans les recherches ougro-finnoises il faut suivre la même rigueur que pour les langues indo-européennes ou sémitiques, la méthode historico-généalogique, si l'on veut obtenir des résultats solides. C'est un fait dont on ne peut plus douter que dans un passé qui n'est pas tellement reculé il existait un peuple ougro-finnois, avec une langue primitive commune dont les idiomes actuels ont conservé plus ou moins fidèlement les éléments formels avec une partie importante du vocabulaire. Ils ont suivi dans leur développement des lois physiologiques et psychologiques en général semblables à celles des langues indo-européennes. Le préjugé accueilli par beaucoup de savants, qu'il existe une différence absolue entre les langues indo-européennes et altaïques, celles-ci étant purement agglutinatives, devient chaque jour plus difficile à soutenir. On y trouve une véritable flexion, la plupart des suffixes n'étant pas des mots, mais des exposants de rapports; en outre, les thèmes et les racines subissent souvent des modifications assez considérables. Les résultats les plus nouveaux dans cette direction ont été groupés par Weske, professeur du gymnase de Dorpat, dans une séance d'ouverture de la société esthonienne, où il a montré l'analogie du développement physiologique des sons dans les deux familles de langues[2]. Déjà il avait pris rang dans la science par une dissertation sur les suffixes casuels en *n*[3].

Les matériaux étant jusqu'à présent incomplets, la plupart des recherches sont dispersées dans des travaux spéciaux; une œuvre d'ensemble n'était pas possible. Les considérations étendues de

1. T. I. Paris, 1874.

2. *M. Weske*, Ueber die historische Entwickelung der finnischen Sprachen im Vergleich mit der indogermanischen und über die Methode der estnischen Grammatik. Verhandlungen der gel. Estn. Gesellschaft, t. VIII, 2. Dorpat, 1875.

3. *M Weske*, Untersuchungen zur vergleichenden Grammatik des finnischen Sprachstammes. Leipzig, 1873.

Boller, si ingénieuses qu'elles peuvent être, manquent souvent d'un fond scientifique solide. Il faut d'abord que les faits soient solidement établis un à un. Je ne puis décider si M. Adam a bien éclairci la déclinaison altaïque, n'ayant pas vu son travail sur cette question[1]. Dans une autre étude il s'est occupé de l'harmonie des voyelles, ce caractère si frappant des langues altaïques[2]. Il a bien raison alors qu'avec Riedl il envisage surtout dans l'harmonie des voyelles un phénomène destiné à aider l'intelligence en donnant l'unité aux éléments réunis dans un mot. Mais il va selon moi trop loin dans sa conclusion lorsqu'il affirme que nous pouvons remonter à une période de racines monosyllabiques où cesse l'harmonie des voyelles, où les racines se juxtaposent simplement. Il est en effet prouvé par une foule de formations telles que le finnois *Kar-e-a* (dur, rude, amer), *Kär-e-ä* (rauque, enroué), *tar-ma*, *tär-mä* (force, sentiment), que la polarisation des voyelles fortes et faibles s'exerce déjà dans la période des racines; elle a pu être due au début à une disposition des organes, comme le suppose Böhtlingk, mais pour servir ensuite à la signification. De cette manière seulement peuvent être éclaircis des phénomènes comme celui-ci : mandchoux *ama*, père, *eme* mère, magyar *az*, celui-là, *ez* celui-ci.

M. de Ujfalvy, dans une étude assez étendue[3], a embrassé la phonétique et la déclinaison des langues ougro-finnoises et samoyèdes. Il n'a pas eu l'intention de donner une grammaire comparée, mais comme il s'est proposé de poser « les jalons nécessaires, » il aurait fallu plus d'exactitude, non-seulement dans l'impression (malgré de nombreuses rectifications des fautes importantes ont subsisté), mais aussi dans les conclusions, qu'il tire quelquefois avec précipitation. Par exemple le passage du *t* à l'*s*, de l'*s* à l'*h*, du *k* à l'*h* est bien établi pour chacun de ces changements pris à part, mais il ne s'en suit pas nécessairement une identification de toute la série *t-k*, et des deux signes du pluriel dans les langues ougro-finnoises. De même il n'est pas très-vraisemblable que le signe du pluriel *t* vienne du suffixe du cas indéfini. En général, chaque travail de large comparaison fait voir combien il reste à travailler dans chaque province avant que l'on obtienne une base solide.

Cependant on ne doit pas renvoyer toute recherche compara-

1. *Lucien Adam*, La déclinaison ouralo-altaïque, *Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. IV. Paris.

2. *L. Adam*, De l'harmonie des voyelles dans les langues ouralo-altaïques. Paris, 1874.

3. *Ch.-E. de Ujfalvy*. Étude comparée des langues ougro-finnoises, I. Paris, 1875.

tive à une époque ultérieure. Il est au contraire essentiellement utile de présenter les traits communs aux diverses langues finnoises, d'établir les formes primitives des mots et des racines et d'obtenir par ce moyen les lois générales, encore incomplétement connues, des changements phonétiques. Tel est le but de J. Budenz et de O. Donner dans les vocabulaires comparatifs publiés par eux presque en même temps, mais encore inachevés l'un et l'autre[1]. Tous deux ramènent ordinairement les mots à leurs racines, qui souvent fournissent le meilleur moyen de juger ce qu'il y a de commun dans chaque langue et ce qui est d'origine étrangère. Beaucoup de formations regardées comme empruntées à cause de ressemblances produites par le hasard des sons peuvent maintenant, rapprochées d'autres mots vraiment finnois, être classées comme formations congénères d'une racine commune.

Budenz ayant surtout envisagé les langues ougriennes, Donner celles de la Baltique, il en résulte dans beaucoup de cas des divergences importantes et même fondamentales quant à la conception de la vocalisation. Le développement général des voyelles est en magyar une contraction, phénomène qui se produit très-souvent aussi en finnois. Se plaçant à ce point de vue, Budenz regarde presque chaque voyelle longue et chaque diphthongue comme résultant de la disparition d'une consonne, tandis que Donner, outre ce phénomène, admet encore un renforcement de la voyelle de la racine, à peu près comme dans les langues indo-européennes. Dans le bulletin de la *Deutsche Morgenländ. Geselischaft* il a brièvement mis en lumière ces deux points de vue[2]. Le chapitre délicat relatif à la forme des racines et à leur changement dans les langues finnoises n'avait pas été traité jusqu'ici, si ce n'est dans ces deux ouvrages. Quelle que soit la solution définitive, ce n'en était pas moins un avantage que le problème fût traité de ces deux points de vue différents.

Pour faire connaître l'état social des Finnois à une époque où ils n'étaient pas encore en échange actif avec les autres nationalités de l'Europe, Aug. Ahlqvist a publié en 1871 une étude sur le vocabulaire des Finnois occidentaux. Ce travail, publié en suédois et remanié depuis par l'auteur, nous apporte une riche contribution à l'histoire primitive de ces langues[3]. Il trouve chez les

1. *Budenz Jozsef*, Magyar-Ugor összehasonlító szótár, I. Buda-Pest, 1872-73. II. Buda-Pesth, 1874-75.

O. Donner, Vergleichendes wörterbuch der Finnisch-Ugrischen Sprachen, I. Helsingfors (januar), 1874.

2. *O. Donner*, Ueber die Wurzelbildung in den finnisch-ugrischen Sprachen. Zeitschrift D. morgenl. Ges. XXVII. Leipzig, 1873.

3. *Aug. Ahlquist*. Die Kulturwörter der westfinnischen Sprachen. Ein Bei-

Goths, les Suédois, les Slaves, les Lithuaniens et les Lettons, voisins anciens ou actuels des Finnois, les formes primitives de la plupart des mots impliquant une civilisation un peu avancée. Il faut cependant remarquer qu'un plus riche matériel lexicographique, fourni surtout par les idiomes permiens et par ceux du Volga, modifierait sérieusement ces conclusions. Il est encore une autre source qui peut fournir des renseignements précieux sur cet état primitif, à savoir l'archéologie comparée des peuples ougro-finnois. Après plusieurs années de fouilles et de recherches en Russie, J.-R. Aspelin, employé au musée historique et ethnographique de l'Université d'Helsingfors, en a groupé les résultats dans un précieux écrit[1]. Conformément à la tradition, il constate chez les peuples permiens une époque florissante préhistorique, caractérisée surtout par une période du bronze non dépendante des autres peuples. Ses nombreux dessins ont été en partie exposés au congrès archéologique de Stockholm (1874). Aspelin est le premier qui se soit occupé de cette branche de l'archéologie, et déjà elle lui doit un développement considérable. Sous un autre rapport encore on s'est efforcé de voir plus clair dans l'âge primitif des Finnois. Partant d'une comparaison des dénominations communes d'animaux et de plantes, Donner s'est efforcé de montrer que le peuple suomi est arrivé dans son séjour actuel en venant d'une région voisine de celle où sont aujourd'hui des Mordwines, et en suivant la direction du nord-ouest[2]. Aussi bien la parenté du finnois avec le mordwine est-elle plus étroite qu'avec les langues permiennes; de même la poésie populaire concorde davantage. Les traditions mythiques des Esthoniens ont été traitées par Holzmayer, qui a embrassé aussi complétement que possible, dans son étude, les récits et les *sagas* conservés soit dans les anciens écrits, soit dans la mémoire des peuples; il a tenu compte également des superstitions païennes[3].

L'étude des langues ougro-finnoises est donc dans une voie de progrès satisfaisante: le nombre des savants qui y prennent part ne cesse de s'accroître et leurs travaux gagnent en valeur scientifique. Cela nous fait bien augurer de l'avenir.

O. DONNER.

trag zu der älteren Kulturgeschichte der Finnen. Helsingfors, 1875. — Je me borne à mentionner ici une attaque personnelle de l'auteur contre moi.

1. *Joh. Reinh. Aspelin,* Suomalais-ugrilaisen muinaistutkinnon alkeitä (Eléments d'archéologie ougro-finnoise). Helsingissä, 1875.

2. *O. Donner.* Om Finnarnes forna boningsplatser i Ryssland. Vetenskaps societetens Bidrag till Kännedom om Finlands natur och folk. Heft XXIV. Helsingfors, 1875.

3. *J.-B. Holzmayer.* Erinnerungen aus dem alten Götterkultus. Verhandlungen der gel. Estnischen-Gesellschaft, t. VII, h. 2. Dorpat, 1872.

DES DÉSINENCES VERBALES EN *US*

ET DES DÉSINENCES VERBALES QUI CONTIENNENT UN *R* EN SANSCRIT.

L'optatif et le parfait présentent en sanscrit à la troisième personne du pluriel, tant de l'actif que du moyen, des désinences qui n'ont point d'analogues dans le reste de la conjugaison.

D'une part, ils présentent à l'actif la désinence *us*.

Ainsi, l'optatif actif de *dvish* (seconde conjugaison principale) fait *dvish-y-us*, celui de *bhar* (conjugué sur la première) fait *bharey-us;* on s'attendrait à **dvish-y-an*, **bharey-an*, en regard du grec ἱσταῖεν, φέροιεν.

Le parfait actif de *bhar* fait *babhr-us;* on s'attendrait à **babhr-anti* ou **babhr-an* en regard des désinences grecques en ασι (pour αντι) ou gotiques en *un*.

D'autre part, ils présentent au moyen des désinences contenant un *r*.

Ainsi, l'optatif moyen de *dvish* donne *dvish-î-ran;* celui de *bhar, bhare-ran*.

Le parfait moyen de *bhar* donne *babhr-ire*.

La désinence *us* se retrouve encore aux aoristes de la 1re, de la 3e, de la 4e et de la 5e formation [1] : *anaish-us* de *nî, abodhish-us* de *budh, ayâsish-us* de *yâ, ad-us* de *dâ ;* au potentiel *budhyâs-us*. Joignons à cela un certain nombre de formes védiques qu'il est difficile de rattacher à une catégorie verbale précise : *akram-us, kram-us* de *kram, atvish-us* de *tvish, skambh-us* de *skambh, tax-us* de *tax, duh-us* de *duh, mand-us* de *mand, yam-us* de *yam*, etc.[2]

Des désinences contenant un *r* se trouvent encore au potentiel

1. Dans la classification de Bopp.

2. Les exemples védiques sont tirés du livre de M. Delbrück, *Das altindische Verbum aus den Hymnen des Rig Veda*.

moyen *bhuts-î-ran* et dans un grand nombre de formes purement védiques :

formes en	*-re :*	*duh-re* (de *duh*).
—	*-rate :*	*duh-rate.*
—	*-rata :*	*ǵushe-rata* (de *ǵush*).
—	*-ranta :*	*avavṛt-ranta* (de *vṛt*).
—	*-ran :*	*adṛç-ran* (de *drç*).
—	*-ram :*	*adṛç-ram.*
—	*-rire :*	*cikit-rire* (de *cit*) [1].

L'on a jusqu'ici cherché à expliquer ces deux sortes de désinences chacune à part. J'essaie de montrer dans le travail suivant que les désinences de la seconde classe s'expliquent par celles de la première. Etudions d'abord celles-ci.

I

DÉSINENCES EN *-us*.

Bopp (III, page 56 de la traduction française) considère la terminaison *-us* comme un affaiblissement de *-anti; babhrus* serait pour **babhranti, s* étant un affaiblissement de *t ;* la voyelle *u* serait, soit une vocalisation de la nasale, soit un affaiblissement de *a*. Cette explication suppose dans une forme exclusivement sanskrite des faits de phonétique inconnus à la langue; le changement de *t* en *s* devant *i* est un fait grec, non sanscrit.

Schleicher (Compendium [2], § 276) présente la même explication : pour le changement de *an* en *u* il renvoie à l'analogie de *ubhau* = ἄμφω; pour celui de *t* en *s* il n'a pas d'analogies à citer, ou du moins il n'en cite pas. Il ramène de même *anaishus* à **anaishant;* **anaishant*, d'après les lois phoniques reconnues en sanscrit, ne pourrait donner que **anaishan :* cf. *abodhan* de **abodhant*.

Quand l'on a à expliquer une désinence sanscrite donnée par les paradigmes des grammairiens indous, il y a toujours une précaution préliminaire à prendre ; *c'est de s'assurer que cette désinence existe;* faute de quoi, le *sandhi* peut jouer de fort méchants tours à la grammaire comparée. Or, c'est surtout dans le cas d'une désinence avec *s* final qu'il y a lieu de se défier. En effet, c'est une loi d'euphonie propre au sanscrit de changer *s* final (visarga) en *r* toutes les fois que, précédant une consonne douce ou une voyelle, il

1. Delbrück, l. c., p. 76 sq.

suit une voyelle autre que *a*, et inversement de changer *r* final en *visarga* à la pause et devant les consonnes dures : ainsi, d'une part, *punar karoti, karoti punar* deviennent *punas karoti, karoti puna:*, et d'autre part, *ravis eti, ravis gacchati* deviennent *ravir eti, ravir gacchati* [1]; par suite, étant donné un paradigme en *u:* (*us*), il est impossible de décider *ipso facto* si la forme primitive est *us* ou *ur; viçve tasthu:* ne prouve pas plus une désinence *us* que *tasthur viçve* ne prouverait une désinence *ur*. Avant donc de comparer cette désinence à des désinences grecques, il faut essayer de déterminer sa forme authentique, et pour cela en chercher les équivalents, non dans un idiome aussi éloigné du sanscrit que l'est le grec, mais dans la langue la plus voisine, le zend.

Quelle est la forme zende répondant aux optatifs sanscrits en *-yus,* aux parfaits sanscrits en *-us?*

A l'optatif, le zend a deux désinences ; l'une est *en* = **an,* correspondant au grec -ειν ; il a ainsi à la première conjugaison principale *barayen,* qui est le grec φέροιεν; à la seconde conjugaison principale, cette désinence s'ajoutant à la caractéristique modale *yâ*, produit *yãn* = *yân;* de là, *gam-yãn* = **gam-yâ-an;* de là en regard du sanscrit *syus,* « qu'ils soient », le zend *hyãn* = **h-yâ-an* (et *qyén*).

Mais à côté de la forme *hyãn,* le zend a une autre forme *hyâre;* l'*e* final est inorganique, le zend ayant l'habitude d'ajouter cette voyelle à *r* final ; donc *hyâre* suppose un primitif **syâr* que d'après l'analogie de *hyãn* = **h-yâ-an* nous décomposerons en **s-yâ-ar, s* étant le reste de la racine, *yâ* la caractéristique de l'optatif, et *ar* la désinence de la troisième personne du pluriel.

La désinence normale du parfait zend est *are,* c.-à-d. **ar;* au sanscrit *babhru:* (c'est-à-dire *babhrus* ou *babhrur*) répond le zend *bawrare*, c.-à-d. **babhrar;* au sanscrit *dadhu:* (c.-à-d. *dadhus* ou *dadhur*) répond le zend *dâdhare*, c.-à-d. **dâdhar;* au sanscrit *babhûvu:* (c.-à-d. *babhûvus* ou *babhûvur*) répond le zend *bâbvare*, c.-à-d. **babhvar;* au sanscrit *âsu :* (*âsus* ou *âsur*) répond *âoñhare*, c.-à-d. **âsar* [2].

1. Bopp, Grammaire critique[4], § 72, 75*a*.

2. Citons encore *vaonare irîrithare* (Justi, Manuel zend, p. 401). M. Justi cite encore la forme *áéurus*, mais en l'accompagnant prudemment d'un point d'interrogation : en effet, le sens du mot est absolument inconnu et la traduction pehlvie y voit un substantif. — La langue des Gâthâs change *e* final en *é* (Spiegel, Grammaire zende, Appendice, § 4); de là les formes *áonharé, câkhnaré*, pour les formes vulgaires *áonhare*, **câkhnare*; comparez les formes de substantifs comme *vazdvaré* pour *vazdvare*.

Il est clair que la terminaison qui est dans l'optatif *hyâre* est la même qui est dans le parfait *bawrare*, la longue de *hyâre* étant due à la caractéristique de l'optatif *yâ*. Nous pouvons donc dire que le zend répond à la terminaison *u:* de l'optatif sanscrit par les terminaisons *en* et *ar*, à la terminaison *u:* du parfait sanscrit par la terminaison *ar;* or, le sanscrit *u:* peut aussi bien être *ur* que *us;* et d'autre part, l'*a* sanscrit est sujet à s'altérer en *i* ou en *u* devant *r;* c'est ainsi que la racine *tar* « traverser », à côté de *tar-ati*, donne *tir-ati* et aussi *tur-yâma, tutur-yât;* que la racine *kar* donne *kur-masi;* qu'au grec πόλ-ι-ς répond *pur, pur-î;* concluons donc que, phonétiquement, la désinence que les grammaires sanscrites écrivent *u:* peut dériver d'une forme antérieure *ar*. Or le dialecte le plus voisin du sanscrit présente cette désinence *ar* précisément dans les cas où le sanscrit présente *u:;* concluons donc que telle est en effet la désinence primitive de la 3e personne du pluriel à l'optatif et au parfait actif dans les deux langues ariennes de l'Asie. Le parfait sanscrit *babhru:* doit donc s'écrire *babhrur* et se ramène avec le zend *bawrare* à une forme indo-iranienne **babhr-ar;* l'optatif sanscrit *syu:* doit s'écrire *syur* et se ramène avec le zend *hyâre* à une forme indo-iranienne **s-yâ-ar* : de **s-yâ-ar* le zend a tiré par contraction **s-yâr;* le sanscrit, par élision de la longue, **syar* (cf. les imparfaits comme *ayu-n-am* à côté de *ayu-nâ-m* = **ayu-nâ-am*); cette désinence, transportée dans la première conjugaison, a donné **bodhayar,* d'où **bodheyar bodheyur*.

Quelle est l'origine de cette désinence indo-iranienne *ar?* Est-elle une altération phonétique de la désinence indo-iranienne *an?* Non, car *n* ne se change en *r* ni en sanscrit ni en zend.

Dans la dérivation des substantifs, les désinence *an* et *ar* sont des *suffixes équivalents* qui se substituent l'un à l'autre : c'est ainsi que le sanscrit fait alterner dans la déclinaison le thème *ah-ar* et le thème *ah-an;* c'est ainsi que le zend à côté du thème *hvare* (soleil) = sanscrit *sv-ar*, présente la forme *qéñg*, c'est-à-dire **hv-an* [1]. Le principe de cette équivalence, transporté dans la conjugaison, expliquerait la présence d'une désinence *ar* là où l'on attendrait *an* [2]. Quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine, elle existe et nous allons la retrouver à l'instant dans les désinences énigmatiques en *îran îre*.

1. Cf. ces Mémoires, II, 313.

2. Un confrère nous propose de cette désinence une explication qui ramènerait les formes en *ar* dans le cadre de la dérivation nominale. Si la 3e personne du pluriel en *-anti* est, comme le veut M. Ascoli, le pluriel d'un thème nominal en *-ant,* il est permis de reconnaître dans la désinence *ar* un suffixe nominal, le même qui se rencontre dans *svas-ar, qauh-ar,*

Le sanscrit classique a effectué une répartition régulière de ces deux désinences entre les différents temps; celle du zend est moins régulière. Tandis qu'à l'optatif le sanscrit emploie uniquement *ur*, le zend emploie surtout *en;* il est donc probable que dans la période indo-iranienne on disait indifféremment *s-yâ-ar* et *s-yâ-an* (sanscrit *syur*, zend *hyâre* et *hyãn*). Au parfait le sanscrit ne connaît plus que *ur* : peut-être le zend a-t-il conservé une forme de parfait en *an* : *yêyã* [1].

Le sanscrit emploie *ur* dans les aoristes de racines en *â* : *ad-ur* de *dâ* (= **a-dâ-ar*, **adar*); le zend a les deux désinences, il dit *dãn* = *dâ-an* et (*â*)*dâré* = (*a*)*dâre* = *(*â*)*dâ-ar*.

L'imparfait a conservé la désinence *an* dans les deux langues; de même les aoristes qui suivent la déclinaison de l'imparfait (2e, 6e et 7e formes) : cela tient sans doute à ce que l'on sentait plus vivement qu'ailleurs le rapport des désinences de l'imparfait à celles du présent (*ati, at; anti, an*); cependant les formes védiques *akram-ur*, *atvish-ur*, *vax-ur*, *duh-ur*, etc. (Delbrück, § 92) sont de véritables imparfaits ou aoristes de la sixième classe avec ou sans augment; ce qui prouve qu'il y a eu un moment d'hésitation dans la langue.

La syllabe *u:* paraît encore dans les paradigmes sanscrits au duel du parfait actif : (2e personne *tutudathu:*), 3e personne *tutudatu:*, racine *tud*. Nous devons nous attendre à rencontrer en zend *-atare;* c'est ce qui arrive en effet, à cette différence près que le zend a fait passer à l'actif l'*â* long de la désinence duelle du moyen : ithâ mainyû *maman-âitê* (= **maman-âtê* = sanscrit *mamn-âte*) ithâ *vaoc-âtaré* (= **vavac-âtar*, sanscrit *âc-atur* = **vavac-atar*) ithâ *vâverez-âtaré :* « ainsi ont pensé, ainsi ont parlé, ainsi ont agi les deux Esprits » (Yaçna 14, 16).

II

DÉSINENCES CONTENANT *r*.

Deux explications ont été données de ces désinences.

1° Selon Bopp (§ 468) suivi par Schleicher (Compendium, § 282)

sor-or. — Remarquons que l'on a *ar* et non *ari*, parce qu'il s'agit de temps secondaires où la voyelle du pluriel tombe : l'on a *ar* pour *ari*, pour la même raison que l'on a *an*(*t*) pour *anti*. Au lieu donc de dire, comme nous le faisions, que *ar* est équivalent de *an*, il faut dire que *ar* est équivalent de *ant*.

1. Yaçna 42, 6, variantes ap. Westergaard; autres variantes : *iiêiiãn îêîiñn iiêãn îêãm yeyãm yãm; yéyã* pour **yéyan* répond à un sanscrit **yayan* **yayur*.

et par M. Kuhn (Zeitschrift, 18, 402), *r* est la transformation d'un *s*, consonne radicale du verbe substantif *as*. Laissons de côté la théorie de la composition dans la conjugaison et faisons remarquer seulement que le rhotacisme médial est inconnu en sanscrit. Une forme **dvish-îsan* ne pourrait donner que **dvish-îshan* : M. Kuhn, du rapprochement de formes comme *asthi-r-an asthi-sh-ata* conclut que *s* peut devenir *r* : la conclusion à en tirer est en réalité que dans *asthi-r-an*, *r* ne vient pas de *s*. Invoquer l'alternance des formes *ah-ar, vadh-ar, ush-ar, sab-ar, an-ar,* etc., avec *ah-as, vadh-as, ush-as, sab-as, an-as*, etc., c'est confondre *l'équivalence morphologique* avec *l'identité phonétique ;* les suffixes *as, ar* et *an s'équivalent,* c'est-à-dire qu'ils peuvent se combiner avec la même racine pour produire un mot de même sens ; mais ils ne viennent pas plus l'un de l'autre que le suffixe *-no* (dans *do-nu-m*) ne vient du suffixe *-ro* (dans δω-ρο-ν) ; semblables aux équivalents chimiques, ils se substituent l'un à l'autre dans leur combinaison avec un même radical, mais ne transmutent pas l'un dans l'autre [1].

2° Selon M. Benfey [2], les désinences contenant *r* sont dues à la fusion de la racine avec les formes verbales de la racine de mouvement *ar* r. Ceci nous conduirait à la question générale de la composition dans la conjugaison. Nous ne pouvons étudier ici la question ; mais l'on accordera sans peine que l'on ne doit admettre la présence de verbes auxiliaires dans la conjugaison que quand l'on y est forcé, soit par la forme extérieure, comme dans le futur par périphrase du sanscrit, soit par la série historique des formes, comme dans le futur roman ; aucune de ces conditions n'est remplie dans *dvishîran*, sans parler de l'étrangeté d'une composition réservée non à un mode, non à un temps, mais à une personne.

La réduction de la désinence d'actif *u:* à un primitif *ar* explique toutes les désinences avec *r ;* elles ont pour base une désinence en *ar* augmentée ; la 3e personne du pluriel de l'optatif actif

1. Assimiler les désinences qui remplissent la même fonction, c'est supprimer la morphologie au profit de la phonétique, ou pour mieux dire, à ses dépens, car c'est l'obliger à toutes les complaisances pour justifier tous les changements. La phonétique de Schleicher est un admirable modèle de précision scientifique : mais pour s'être laissé dominer par la recherche de l'unité dans les formes, que de pages dans sa Morphologie en révolte ouverte contre sa Phonétique ! Cf. les observations présentées à ce sujet par M. Bergaigne dans son étude sur le prétendu changement de *bh* en *m* dans les langues slaves ; dans ces Mémoires II, 213 sq.

2. *Ueber die Entstehung und Verwendung der im Sanskrit mit* r *anlautenden Personalendungen.* Extrait des Mémoires de l'Académie de Gœttingue. — Cf. la recension de M. Bergaigne dans la *Revue critique*, 1872, I, p. 35 sq.

dvish-yur explique la troisième personne du pluriel de l'optatif moyen *dvish-îran;* la 3e personne du pluriel du parfait actif *babhr-ur* explique la 3e personne du pluriel du parfait moyen *babhr-ire*.

A première vue, l'*î* de *dvish-îran* n'a pas une autre origine que l'*i* de *dvish-îma* et de tout l'optatif moyen; il est comme lui la contraction de *yâ*, et par suite *dvish-îran* est la contraction de **dvishyâr-an;* mais **dvishyâr* est la forme de l'optatif actif zend, c'est la forme régulière et primitive dont l'actif sanscrit *dvishyur* (pour **dvishy-ar*, **dvishyâ-ar*) dérive; donc, l'optatif moyen forme sa troisième personne du pluriel de la personne correspondante de l'actif (sous sa forme primitive) par l'addition de la désinence *an,* autrement dit, *an* étant *l'équivalent* de *ar*, *par la désinence de l'actif redoublée.*

Dans la première conjugaison principale, la forme primitive de l'optatif actif *gushayar* (d'où **gusheyar*, **gusheyur*) donnera **gushayar-an*, d'où par contraction *gusher-an*.

Les formes en *-ran,* ayant *l'apparence* de formes actives, puisque *an* est désinence d'actif, à leur côté s'est développée dans la langue védique une forme *-rata* qui est à *-ran* ce que *-ata* (à l'imparfait *advish-ata*) est à *an* (à l'imparfait actif *advish-an*). De là, à côté de *dadîran*, forme unique dans les Vedas (Delbrück) : *bharer-ata*, *gusher-ata; cucyav-îr-ata* (optatif intensif de *cyu*), *mans-îr-ata* (optatif de désidératif).

Passons au parfait : l'actif *cakrur* est pour **cakr-ar* (zend *cakhrare*); comme le parfait moyen a la finale *e* à toutes les désinences (*dade*, *dadishe*, *dadimahe*, etc.), **cakrar* est devenu au moyen **cakrare;* c'est ainsi qu'en zend à l'actif *âoñhare,* parfait de *ah* (*as*) répond le moyen *âoñhâire*, c.-à-d. *âoñhârê* (l'*a* de l'actif *ar* prouve que l'*â* du moyen *ârê* n'est pas organique. **Cakrare* est devenu en sanscrit *cakrire*, c'est-à-dire que *a* s'est affaibli en *i* : on sait que *a* sanscrit, placé entre deux consonnes, dont la seconde est suivie d'une voyelle, tend à disparaître : c'est ainsi que la première personne du parfait moyen fait *cakre* pour **cakare;* dans *cakrare, a* ne pouvait que s'affaiblir parce que sa chute eût produit un groupe impossible (*krr*); il s'est affaibli en *i* plutôt qu'en *u* à cause de l'*i* des autres personnes (dad*i*she, dad*i*vahe, dad*i*mahe, dad*i*dhve).

Quand l'*a* suivait une consonne unique, cet obstacle n'existait plus, la chute pouvait se faire : de là les formes védiques : *dadhre*, *gagṛbhre*, *dadṛçre*, *duduhre*, etc., *gagṛbhre* par exemple est pour **gagṛbh-ire*, correspondant à *cakr-ire,* dans lequel *i* n'est pas un *i* de liaison, comme le présentent les grammaires, mais un élément organique.

Comme *-ire* était la désinence ordinaire du parfait, on ne sentit plus suffisamment cette désinence dans les formes où l'*i* représentant de l'ancien *a* était tombé, comme *gagṛbhre*, on sentit donc le besoin de renouveler la désinence ; de là : *gagṛbhrire, sasṛgrire, cikitrire, dadrire :* cette dernière forme est particulièrement intéressante, elle permet de restituer une forme **dadre* et prouve qu'à côté de *dadhire, papire, mamire* ont pu se développer des formes **dadhre,* **papre,* **mamre*, parallèles à *duduhre*.

En regard des formes comme *asur, caxur, taxur, dabhur, duhur, mandur, skambhur,* etc., se placent les moyens correspondants *arh-ire, inv-ire, ṛṇv-ire, sunv-ire, hinv-ire;* comme *taxur* est pour **tax-ar, arh-i-re* est pour **arh-ar-e;* après une consonne simple, chute de l'*i : duh-re* = **duh-ire, vidre* = **vid-ire* (= **vid-ar-e,* moyen de *vid-ur* = **vid-ar*), *ṣere* = **ṣay-ire*.

Cette dernière forme nous conduit à des formes curieuses où, à la désinence **ar* sont combinées des désinences de présent moyen : *duhr-ate* = **duhir-ate*, *ṣer-ate* = **ṣayir-ate*[1].

Aux aoristes de la 6e forme (ou imparfaits sans guṇa) comme *akramur, atvishur* répondent les moyens *akṛpr-an, aǵushr-an, adṛṣr-an* qui sont aux actifs, **akṛpur, aǵush-ur,* **adṛṣ-ur* dans le même rapport que les optatifs moyens en *îran* à l'optatif actif en *yur*. Ces formes à sens moyen et à apparence active appelaient des formes à désinences moyennes, comme *ǵusheran* appelait *ǵusherata;* de là, à côté de la forme moyenne à désinence active *avavṛtran*, la forme moyenne à désinence moyenne *avavṛtranta*.

Les désinences du précatif sont identiques à celles de l'optatif, la caractéristique du temps différant seule : *budh-yâs-us; bhut-s-îr-an*.

Restent à citer les formes en *ram : adṛṣ-r-am, abudh-r-am,* parallèles à *adṛṣ-r-an, abudh-r-an*, et dérivées de **adṛṣ-ur-am,* etc. Qu'est-ce que cette désinence *-am ?* Je ne sais. Constatons seulement qu'elle est moins isolée qu'il ne semble; on la retrouve allongée, à l'impératif actif, 3e personne du singulier : *duh-âm, ṣay-âm,* etc.

Reste en zend une forme obscure, l'optatif moyen : *bû-yârés, aiwi-ṣacyâres;* cette forme se divise naturellement en *bûyâr-es, bû-yâr* étant l'optatif actif régulier, et la seconde désinence *es* jouant le rôle de *-an* dans l'optatif moyen sanscrit. Quelle est la forme primitive de cette désinence ? Ce n'est point *-as;* on aurait

1. M. Kuhn (l. c.) tire de la comparaison de cette forme avec le grec κείαται κέαται un argument en faveur du rhotacisme sanscrit; *ṣérate* et κείαται dériveraient de **ṣerate;* comme le remarque M. Benfey, κείαται répond à un sanscrit **ṣayate* et n'a rien perdu.

bûyârô ; la forme *gamyâris* semble indiquer que la désinence est *is*. Mais ce que l'on peut retenir de ces formes c'est que l'optatif moyen zend se forme, lui aussi, par addition d'une désinence nouvelle à la forme de l'optatif actif.

Tirons de cette étude les deux conclusions suivantes :

1° La langue indo-iranienne connaissait un suffixe *-ar*, substitut de la désinence *-an*, à la troisième personne du pluriel actif du parfait, de l'optatif et de ceux des aoristes qui ne suivent pas les désinences de l'imparfait[1] ; ce suffixe est devenu *-ur* en sanscrit.

2° En ajoutant de nouvelles désinences à ce suffixe, elle formait les désinences moyennes correspondantes.

Le tableau suivant donne la génération de ces suffixes :

-ar

-ur	-ar (zend)
-ire -re -rire	-ar-es (zend).
-iran -ran	
-rata -rante	
-rate	
-ram.	

James DARMESTETER.

1. M. L. Havet me fait observer que cette désinence en *-ar* se retrouve peut-être dans la 3e personne en *-ére* du parfait latin : *-ére* ne peut s'expliquer par la forme parallèle *-erunt* pour *-isunt*, dont l'*e* parait avoir été primitivement bref.

NOTE SUR L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

DES TROISIÈMES PERSONNES DU PLURIEL EN *-RAM*.

Vers la fin de l'intéressant travail qu'on vient de lire, M. J. Darmesteter pose une question que j'avais déjà soulevée devant la Société, et à laquelle j'avais tâché de répondre dans une communication dont je reproduis ici la substance.

Sans chercher à expliquer l'origine des désinences du moyen contenant une *r*, j'avais émis, comme M. Darmesteter, l'opinion que les troisièmes personnes du pluriel en *-rate*, *-rata* et *-ranta*, loin d'être ainsi que le pense M. Benfey (*Ueber die Entstehung und Verwendung der im Sanskrit mit* R *anlautenden Personalendungen*) les formes primitives d'où les troisièmes personnes en *-re* proviendraient par voie d'altération phonétique, étaient au contraire tirées de ces dernières par l'addition des désinences ordinaires *-ate*, *ata* et *anta*. Mais l'objet spécial de ma communication était précisément l'explication de la désinence *-am* de ces formes en *-ram*, comme *adṛṣram*, que M. Darmesteter croit ne pouvoir comparer qu'aux formes d'impératif telles que *duhām*.

Je ne reviendrai pas sur la solution présentée par M. Benfey, qui consiste à regarder la forme *adṛṣram* comme une modification phonétique de *adṛṣran* ou plutôt de *adṛṣrant* : j'ai déjà eu l'occasion de la contester ailleurs (*Revue critique*, 1872, I, p. 35), et je ne crois pas qu'on puisse la défendre sans encourir le reproche de confondre, selon l'expression très-juste de M. Darmesteter, « l'équivalence morphologique avec l'identité phonétique [1]. » Mais je négligerai aussi le rapprochement des formes comme *duhām*, non pas seulement parce que l'*a* y est long, mais parce que l'impératif ne suit qu'en partie l'analogie des autres temps dans ses désinences, et que peut-être il en forme quelques unes par un procédé tout différent (cf. *Revue critique*, 1873, I, p. 338).

Voici donc à quelles analogies j'avais proposé de rattacher les désinences en *-ram*. S'il est un fait frappant que la comparaison des désinences primaires et secondaires du moyen mette en évidence, c'est l'opposition d'un *a* final dans celles-ci à un *e* final dans celles-là. Ainsi nous voyons correspondre :

à la 1re pers. sing.	primaire *e*	la désinence secondaire *a* (au potentiel)
à la 3e —	— *te*	*ta*

1. Cf. *Mémoires*, II, p. 217.

à la 3e pers. plur.	— *ante*	*anta*
	ou *ate*	*ata*

Nous pourrions donc attendre, en regard de l'autre désinence primaire de la 3e personne du pluriel *-re*, une désinence secondaire *-ra*. Au lieu de cette désinence nous trouvons *-ram*. Or c'est précisément là le rapport que présente avec la désinence primaire de la 2e personne du pluriel *dhve* la désinence secondaire *dhvam*, au lieu de laquelle l'analogie aurait pareillement fait attendre une désinence *dhva*.

On remarque le même rapport, sauf la quantité de l'*a* qui est long, entre les désinences secondaires du duel *āthām*, *ātām*, et les désinences primaires correspondantes *āthe*, *āte*.

L'addition d'une *m* aux désinences secondaires est un fait plus général encore. On l'observe à l'actif dans les désinences du duel *tam*, *tām*, où les partisans les plus tenaces de la théorie qui explique la formation des désinences personnelles par l'agglutination de pronoms sujets ne peuvent chercher dans l'*m* un pronom de la *seconde* ou de la *troisième* personne. La désinence *tam* de la seconde personne est évidemment identique à la désinence *ta* de la seconde personne du pluriel augmentée d'une *m*; quant à la désinence *tām* il est probable qu'elle a la même origine et n'a été attribuée à la troisième personne que par une répartition postérieure.

Dans ces dernières désinences l'*m* paraît avoir été ajoutée dès la période indo-européenne, puisqu'elle se retrouve en grec sous la forme d'un ν : -τον, -την, et là même dans les désinences primaires -τον, -τον. Le ν qui fait la différence de la première personne du duel moyen en -μεθον et de celle du pluriel en -μεθα, de la seconde et de la troisième personne du duel moyen en -σθον et de la seconde du pluriel en -σθε, a sans doute la même origine : sa fixité ne permet pas en effet de le confondre avec le ν dit ephelkystique.

Il paraît donc naturel de considérer la désinence *-ram* comme formée par l'addition d'une *m* à une désinence *-ra* qui serait à la désinence *-re* dans le même rapport que plusieurs des désinences secondaires aux désinences primaires correspondantes. C'est plutôt la désinence *-ran* qui peut à bon droit nous étonner, dans le paradigme du potentiel moyen, puisque son dernier élément *an* appartient à la conjugaison de l'actif. Il n'est pas invraisemblable que cette désinence soit une corruption de la désinence *-ram* qui se trouvait sans analogues à la troisième personne du pluriel, et à la dernière partie de laquelle on aurait substitué par une fausse analogie une terminaison très-usitée, quoiqu'à l'actif seulement, de cette troisième personne.

Abel Bergaigne.

REMARQUES

SUR LA PHONÉTIQUE ROMANE.

L'*I* PARASITE ET LES CONSONNES MOUILLÉES EN FRANÇAIS

L'origine des diphthongues françaises *oi* et *ui* a été dans ces derniers temps étudiée par différents savants, et je crois que cette question, naguère une des plus obscures de la phonétique française, a été portée assez près de sa solution définitive.

Cependant il y a d'autres questions s'y rattachant qui ne me semblent pas encore assez éclaircies ; notamment celle de l'origine de cette même lettre *i* dans les cas où on l'a appelée l'*i* parasite. Les explications qu'on en donne ordinairement sont insuffisantes ; elles ne s'accordent pas avec beaucoup d'autres lois de phonétique, et elles ne sont pas exemptes de nombreuses inconséquences.

Je me permettrai d'exposer ce que je crois être une nouvelle théorie, ayant toujours égard aux formes correspondantes des autres langues romanes. Ce n'est qu'une hypothèse ; mais il n'en est pas autrement des explications données jusqu'à présent, et parmi les hypothèses la préférence doit être donnée à celle qui explique un phénomène de la manière la plus facile et la plus simple.

En parlant de l'*i* parasite, il faut d'abord définir l'étendue de cette dénomination. J'entends par cette expression tout *i* qui, par suite de quelque procédé phonétique, vient se combiner étroitement avec une voyelle précédente, sans provenir de celle-ci comme dans *plein*, *avoir*, *main*, *aigle* (à côté de l'anc. franç. *egle*), ou sans avoir formé autrefois une syllabe à part comme dans *juif*, v.fr. *ju-if* (**judivo-*, *judæus*).

Quant à l'origine de cet *i* parasite, il faut distinguer deux groupes de cas.

Le premier groupe comprend les cas où l'*i* n'est pas suivi d'une consonne ou n'en est suivi que par la chute d'une voyelle intermédiaire. Dans ce cas l'*i* représente toujours un *y* antérieur

(c'est-à-dire un *i* semi-voyelle, jamais un *i* voyelle), quelle que soit la manière dont cet *y* se soit formé (d'un *i* latin, de *di* en hiatus, de *c* ou de *y*); cet *y* (ou le son remplacé par *y*) a toujours à l'origine été entre deux voyelles, par ex. *truie* = lat. et it. *troja; rai* pour *ray*[*o*], *radio*, — soit qu'antérieurement *d* soit tombé, alors l'*i* entre les deux voyelles est devenu *y*, comp. esp. *rayo*, soit que, ce qui est plus vraisemblable peut-être, *...di...* par *dy* soit devenu *g* (*ǵ*) et que *y* soit un affaiblissement de ce *g* (*ǵ*) (cf. l'ital. *raggio*[1]); *prier* v.fr. *preier*, proprement *preyier* = *precare* par les intermédiaires **pregare*, **pregyar*[*e*], **preyar; aider* pour **ay'dare* = *a*[*d*]*jutare*. Le changement de *y* en *i* s'est peut-être opéré de la sorte que d'abord il s'est développé un *i* devant *y*, comp. *payer*, *rayon*.

Il en est autrement dans les cas où nous avons l'*i* parasite devant une consonne (dentale) qui avec l'*i* remplace quelque son ou combinaison de sons plus ancienne. C'est ainsi surtout que nous avons *i* devant T (= lat. *ct*), devant S sourde (= lat. *x*, *ssi* et *sti* devant une voyelle, *sc* devant *i* et *e*), devant S sonore

1. M. Joret, dans son livre sur le *C* dans les langues romanes, nie absolument le changement de *g** en *y;* mais c'est, je crois, à tort. Le français n'a jamais conservé *g* à l'intérieur du mot, excepté là où cette lettre s'est appuyée sur une consonne précédente ou a été elle-même doublée, p. ex. *orge* (*hordeum*, anc. roman **orgo*); *sage* (anc. roman **saggo* par assimilation de **sabgo* pour *sabjo-* à côté de *sabio-*, voy. plus bas); *voyage* et semblables (**viaggo* pour **viadgo, viad*[*e*]*go, viaticum*; comp. Storm, *Mém. de la Soc. de ling.* II, p. 134, et Joret *l. c.* p. 297 ss.); de même aussi le mot d'origine germanique *gage* (**gaggo*, goth. *vadi, vadja-* où *dj* a peut-être été prononcé autrement que dans les mots d'origine latine, comp. *vuaddio*, Tardif *Mon. histor.* 30, 4. 9., document de 692). Mais en français, du moins après la voyelle accentuée, il n'y a pas d'exemple de *g* dans le cas où l'on pouvait supposer qu'à un degré antérieur on avait eu *g* simple entre deux voyelles et où le provençal semble avoir conservé ce son (comp. P. Meyer, *Romania*, II 434, n. 3): là le français a toujours *i* (*y*). Mais on ne peut pas en conclure que ce son soit toujours le son primitif. Il est possible que là même où *i*, *y* français répondent à *y* latin, l'accord ne soit quelquefois qu'un hasard; *y* latin peut être devenu d'abord *g* et celui-ci, à son tour, affaibli en *y*, *i* en même temps que la voyelle suivante tombe. Ainsi p. ex. *mai* = *majus* peut avoir passé par *mago;* c'est cette prononciation en effet que semble indiquer l'écriture *madius* dans des documents mérovingiens, p. ex. Tardif *l. c.* 30, 12, 26; comp. l'it. *maggio* (l'ital. redouble toujours *g* primitif entre deux voyelles; *g* simple en ital. a une autre origine, voy. plus bas). Aussi ne puis-je accepter l'explication donnée par M. Ascoli (Saggi ladini p. 78, comp. Darmesteter *Romania* III, 395 s.), selon laquelle la terminaison *-aticus* se serait changée en *-atio, -adio,* = *-adjo, -ago*, car cette forme n'aurait pu donner en français que *-ai*.

* Le *ǵ* n'existant pas chez notre imprimeur dans ce corps de caractère, on a mis un *g*. Mais le lecteur n'aura pas de peine à le suppléer par la pensée. — *N. de la Réd.*

(= lat. *si* et en certains cas *ti* entre deux voyelles, *c*[*g*] devant *e* et *i* sans qu'il suive aucune voyelle), devant N surtout finale ou précédant une autre consonne (= lat. *gn*, *ni* et *ne* devant une voyelle, *nct* etc.), devant R (= lat. *ri* et *re* devant une voyelle) et peut-être devant D.

Dans ces cas on s'explique ordinairement l'*i* parasite de différentes manières. Tantôt on voit dans cet *i* comme dans celui du groupe précédent un affaiblissement direct de *c* ou de *g*. Cependant cette transition devant une autre consonne est, je crois, assez rare, comme on verra par ce qui suit plus bas ; un exemple de cette transition serait peut-être le français *flairer*, portugais *cheirar* (*flagrare* pour *fragrare*). Dans beaucoup d'autres cas l'*i* est expliqué par une attraction. L'expression est un peu vague. Si l'on entend par là une simple transposition de *i* (*y*), je soutiendrai qu'une telle transposition n'a lieu que dans des limites assez étroites, et qu'elle est en grande partie d'une origine postérieure, comme le phénomène correspondant pour *u* (*v*). La transposition se trouve p. ex. toujours où l'*i* est placé devant des labiales, comme *coiffe* (*coffia*) ; v.fr. *saive* pour *savie* Alexis (prov. *sabi*, ital. *savio*, esp. *sabio* = **sabio* [à côté de **sabyo* : voy. la note précédente] **sapio*) ; quelquefois devant *r* comme *gloire*, v.franç. *glorie* (angl. *glory*, prov. *gloria*) ; et devant *n* comme *chanoine*, v.fr. *canonie* Rolant (*canoni*[*c*]*o*-), *moine* (**monio*).

Cependant, sauf les exceptions que je viens d'indiquer, le phénomène de l'*i* parasite est dans toute son étendue si uniforme qu'il est impossible de tracer des limites déterminées entre ces deux origines. La même confusion de ces deux origines se trouve dans les autres langues romanes pour les sons correspondants à l'*i* parasite du français. Il est donc nécessaire de chercher à cet *i* parasite une origine uniforme qui convienne en même temps aux autres langues romanes.

Mais s'il en est ainsi, une seule voie semble possible, c'est de supposer que dans tous les cas la consonne suivante elle-même, qui est toujours dentale, a été à un certain moment palatale ou mouillée, et que c'est cette prononciation qui a provoqué l'*i* ou a été remplacée par l'*i*. En effet, parmi les consonnes susdites devant lesquelles l'*i* se trouve parasite, il y en a plusieurs pour lesquelles personne ne doute de ce procédé, p. ex. pour l'**n* dans des mots comme *gain*, *bain*, *poing* au lieu de **g*[*uad*]*añ*, **bañ*, **poñ*, comp. *gagner*, *baigner*, *poignée*, prov. *gazanh*, *banh*, *ponh*, ital. *guadagno*, *bagno*, *pugno*. Il ne s'agit que d'aller jusqu'au bout et de concéder qu'il en est de même pour les autres consonnes indiquées et que par conséquent à une époque antérieure on a eu non-seulement *č*, *ǧ*, *š*, sur l'existence

desquels tous sont d'accord, mais aussi *ť*, *ś*, *ź*, *ŕ* et peut-être *d'*.

Ce dernier groupe de sons ne doit pas être regardé simplement comme *t* + *y* etc., pas plus que *n* ou *l* mouillés ne sont simplement *n* + *y*, *l* + *y*. Ce sont des sons où l'élément palatal a tout-à-fait modifié la dentale, ce sont les consonnes dentipalatales (« *gequetschte laute* ») qui sont bien connues dans les langues slaves (p. ex. polonais *ś ź ń*), mais qui se trouvent aussi dans beaucoup d'autres langues [1]. Il me semble que ce qu'il y a de caractéristique dans la formation physiologique de ces sons, c'est qu'en même temps que se forme la dentale, la partie antérieure du dos de la langue jusque vers le point où se forme le *k* ou le χ s'applique au palais (pour les explosives) ou s'en approche (pour les fricatives) [2]. De cette manière le polonais *koń* prend presque le son de *kóiny*, toutefois cette notation ne serait point parfaitement exacte. Du reste il peut y avoir dans les diverses langues de petites différences dans la prononciation de ces sons, et je conviens que déjà à l'époque romane proprement dite il peut y en avoir eu dans les divers dialectes.

On objectera sans doute que, excepté *l'* et *ń*, ces sons ne se trouvent dans aucune des langues romanes modernes; mais cette observation n'a, je crois, aucune importance; car ces sons étant difficiles à prononcer, il n'est pas étonnant que les différentes langues plus tard les aient modifiés de différentes manières ou s'en soient tout-à-fait débarrassées.

En français la fusion des éléments dental et palatal s'est de plus en plus décomposée, de sorte que devant la consonne mouillée il s'est dévoloppé un *i* (on peut bien l'appeler attraction) et qu'elle-même s'est changée depuis en dentale pure. Il n'y a que l'*n* qui souvent soit restée mouillée à côté de l'attraction de l'*i*, par ex. *baigner, poignée*. Mais dans l'ancienne langue il restait partout au moins une trace de la prononciation mouillée aussi après la consonne, c'est lorsque celle-ci avait été suivie primitivement d'un *a* accentué, qui alors se changeait non pas en *é*, mais en *ie*, p. ex. dans les infinitifs tels que *laissier* (selon moi pour **laśśare*), *afaitier* (pour *affaťťare*), puis de même dans *Peitieus* (= *Pictavos* St-Lég.

1. Comp. Brücke, *Grundzüge der Physiologie* etc., pp. 65, 70 ss. Rumpelt, *Das natürliche System der Sprachlaute* p. 86 ss.

2. Rien n'empêche de penser que dans ces combinaisons la dentale peut être alvéolaire (le t^1 etc. de Brücke), et qu'elle l'a été primitivement dans les formes de l'ancien roman que je suppose ; il y a cependant une tendance à la faire dorsale (t^3 etc.). Quant au son que M. Ascoli marque par c dans les dialectes ladins, je suis en doute si c'est une fusion pareille ou tout simplement $t^3 + \chi^1$.

4a pour *'Peťťavos*[1]). Dans la langue moderne, cette dernière trace est à peu près perdue. Du reste il faut remarquer qu'en ancien français cet *ié* se trouve aussi après des dentales primitives, lorsque par la chute d'une voyelle intermédiaire elles se trouvent à côté d'une palatale ou d'une consonne mouillée précédentes, ce qui semble montrer que dans cette position la dentale elle-même était devenue mouillée. Par exemple *aidier* **ay'dare* (adjutare), *cuidier* *'cuy'dare* (cogitare), *acointier* *'acoñtare* (adcognitare), *meitié* **mey'tade* (medietatem), *pitié* *'piy'tade* (pi[y]etatem), *amistié* *'amiź'tade* (*'amicitatem), *maisniede* *'maź'nada* (mansionata), *raisnier* **raź'are* (rationare), *empeirier* *'empey'rare* (impejorare), *baillier bailler* (avec *l* mouillé), **bay'lare* (bajulare). Toutefois ce changement est particulier au français et ne peut être primitif. Le provençal seul a pour le *d* quelque chose de semblable, offrant *ajar* (*adjar*), *cujar* à côté des formes *aidar* (ou *ajudar*), *cuidar*, ou comme féminin de *coinde-s* (cognitus) *conja* pour **coń'da* (comp. aussi *lait*, *lai*, *lag* laid = germanique *laid-s*). Mais ce sont là des formations différentes de celles du français, et ce phénomène tient plutôt à la mobilité ordinaire du *d* dans le provençal (cf. p. ex. sa transition à *z*). Hors ces cas il n'y a ni en provençal ni en d'autres langues, que je sache, aucune trace d'un phénomène correspondant; comp. p. ex. le prov. *bailar*, *meitad*, *mitat*, l'esp. *mitad* (et non pas **balhar*, **michad* ou semblables), de même l'esp. *pleito*, (**play*[*e*]*to*, *placitum*, comp. plus bas) non pas **plecho*, ladin *plaid*, non pas **plag*. Cela me semble un argument contre la théorie de la « propagation » de *y*, telle qu'elle a été exposée surtout par M. Ascoli. Je suis forcé de me déclarer en désaccord en plusieurs points avec cet éminent savant, mais ce ne sera pas sans reconnaître d'abord combien, pour ce qui suit, je dois à ses profondes recherches.

Je passe à l'exposition détaillée de la manière dont je me représente le développement des sons mouillés susdits[2]. Quant aux combinaisons du latin CT l'explication ordinaire en est que p. ex. *factum* est devenu en italien par une simple assimilation *fatto*, dans les autres langues *fayto*, d'où *fatyo* ou d'après M. Ascoli *faytyo*. Cependant il y a là matière à plusieurs objections. D'abord le changement de *ct* en *yt* ou *it* ne semble pouvoir s'expliquer que par les intermédiaires *χt*, *χ́t* (où *χ́* désigne l'allemand « *ich-laut* »); mais le changement de *kt* en *χt* ne se trouve guère dans aucune

1. Voy. G. Paris, *S. Alexis*, p. 78 s. et *Romania* IV, p. 112 ss.

2. Comme la plupart du temps le roumain a suivi pour les points que je vais traiter d'autres voies que le reste du monde roman, je n'aurai pas dans les comparaisons égard à cette langue.

langue sans qu'en même temps aussi *p* devant *t* se change d'explosif en fricatif (*ht* et *ft* dans les langues germaniques, dans l'osque et dans l'ombrien ; *kht* et *ft* dans le zend ; *cht* dans l'irlandais = *kt* et *pt*) ; ces deux combinaisons de sons se suivent toujours ; or le dernier changement n'a pas eu lieu du tout en roman, ce qui rend le premier peu vraisemblable[1]. De plus, on ne comprend pas pourquoi dans les langues du nord et de l'ouest on n'a pas l'adoucissement de *t* en *d* ; cela serait surtout inexplicable si l'on croyait pouvoir se passer des intermédiaires *χt*, *χ̇t* et sauter directement de *ct* à *yt* ou *it*. De même que *pt* s'assimile à *tt*, il me semble nécessaire de supposer aussi une assimilation de *ct* dont le résultat normal a été que (sauf peut-être en italien) les deux sons se sont rencontrés dans l'intermédiaire *ʧʧ*[2] (pour **ʧt*) ; *facto* est devenu alors **faʧʧo*, *noctem *noʧʧe* etc. ; c'est cette ancienne gémination qui fait que dans les langues du nord et de l'ouest aucun changement du degré de la consonne n'a lieu, mais que le redoublement seul est abandonné (*faʧ*[*o*] comme *set*[*e*] = *septem*). Par là on explique facilement les différentes formes romanes. Dans les unes, surtout dans le français et le portugais, en partie dans le provençal, l'élément palatal s'est détaché de la dentale et s'est vocalisé (*it*) : fr. prov. *fait*, portug. *feito* ; dans les autres les deux éléments consonantiques continuent à se contre-balancer de différentes manières (*ć*, *č*, *ič*) : esp. *hecho*, prov. *fach*, *faich*, lombard *fačč*, roumanche *faig* fem. *fachia*, dialecte de Sur-See *faitg*, *fatg*[3].

1. M. Schuchardt (*Vokalismus*, III, 31) suppose le développement *ct gt it* et *pt bt ut* ou *tt* ; mais c'est un changement trop peu naturel et trop peu vraisemblable. Que l'on trouve quelquefois écrit *bt* pour *pt*, cela ne prouve rien. Il faut encore se rappeler que *ut* roman est très-rare et n'est dans aucun exemple commun à plusieurs langues romanes. Cette combinaison répond à *pt* dans quelques mots demi-savants comme l'esp. *bautizar* ; autrement *ut* et *ud* ne se trouvent presque que là où *p* (*b*) a été un jour séparé de *t* par une voyelle intermédiaire, comme l'anc. port. *adoutar* (*dubitare*), l'esp. *cabdal caudal* (*capitale-*), le prov. *malaut* (v. fr. *malabde* Passion de Clermont, *male habitus*), *deude*, *deute* (*debitum*), *gauta* (*gabata*).

2. Je m'en imagine la prononciation à peu près comme celle du mot russe тратвге qu'il faudrait transcrire *traʧʧe*.

3. Pour les détails je renvoie une fois pour toutes à la grammaire de Diez et au livre de M. Joret *Du C dans les langues romanes*. Quant à l'*ei* du portugais *feito*, l'*e* de l'espagnol *hecho*, on les explique ordinairement par un plus ancien *ai*, et de même devant les autres consonnes dont je parlerai plus loin. Peut-être est-ce juste ; on ne peut nier en tout cas qu'il ne se trouve un tel changement d'*ai* en *ei* (p. ex. pg. *hei* esp. *he* pour **ayo* = habeo ; pg. *leigo* esp. *lego* anc. *leigo* laico-), quoique le plus souvent la diphthongue *ai* se conserve sans changement (p. ex. pg. esp. *laido* ; pg. *maio* esp. *mayo* ; on a des cas de simple transposition en pg. comme *aipo* = esp. *apio*, *raiva* esp. *rabia*, *caibo* capio, esp. aussi *quepo*, v. pg. *adversairo* = adversario, Diez *Gr.*, I,

Il ne serait pas même impossible que l'italien (*fatto*) et certains dialectes ladins (*fat*) eussent pris part au même changement d'abord, mais que plus tard et même très-tôt ils l'eussent abandonné et confondu (*t́*)*t́* avec (*t*)*t* ; là-dessus il n'y a pas d'éclaircissement à attendre de l'orthographe du latin vulgaire. Après une autre consonne (*n*), où en général quelque trace de *c* s'est maintenue, on a eu naturellement dès l'origine *t́* simple (*ńt́*) qui conserve régulièrement son degré p. ex. *sancto-*, **sańto*, d'où fr. *saint*, prov. *saint*, *sanch*, lad. dialecte d'Engadine *sainc, sænc*, fem. *sainchia, sænchia*, esp. *sancho*[1] ; dans d'autres langues cependant toute trace de *c* a disparu, et nous avons seulement la forme *santo* (ital., esp., port. ; prov. *sant*). Il est encore à remarquer que les mêmes sons qui résultent de *ct* se sont par exception, mais sans doute un peu plus tard, développés de *t* + *i*, p. ex. les continuations du latin vulgaire *tutti* = latin classique *toti*, d'où l'anc. fr. *tuit* pour **tuít*[*i*] prov. *tuit*, *tuch*, *tuich*, lombard *tučč*. Le parallélisme parle beaucoup en faveur de l'existence de *t́*, car ce n'est que dans ce son que *ct* et *ti* semblent pouvoir se réunir[2].

Ce qui est plus difficile, c'est de déterminer si l'on a eu un *d'* mouillé parallèle au *t́* mouillé ; le seul exemple où l'on pût s'attendre

183). Cependant il est très-remarquable qu'en espagnol il n'y ait trace d'une telle attraction de *i* qu'après *a* ; on n'a pas p. ex. de **noiche*, mais seulement *noche* etc. Puis l'*e* en espagnol est très-ancien (Diez *Gr.* I[3], 355). Je serais donc disposé à croire que *ei*, *e* ne sont pas du tout provenus d'un ancien *ai*, mais que *e* est provenu directement de *a* devant la consonne mouillée avec un « *umlaut* » partiel qui se retrouve dans beaucoup de langues précisément pour cette voyelle. De cette manière **faío* serait d'abord devenu **feío*, d'où d'un côté esp. *fecho, hecho*, de l'autre avec attraction pg. *feito* comme *leío* (lecto-) donne esp. *lecho* pg. *leito*. Dans l'esp. *leigo lego* p. ex. l'*e* devrait être aussi un *umlaut* de *a* devant *i*. Du reste cet *umlaut* de *a* n'a pas pénétré partout ; comp. p. ex. l'esp. *faja*, le pg. *faxa faixa* (*fascia*) et l'esp. *fez*, *haz*, pg. *feixe* (*fasce-*).

1. Les noms de lieu cités par M. Bréal, *Romania*, II, 329, fournissent une preuve intéressante que le *t* final du français doit avoir eu à un certain moment une prononciation palatale. Comp. Ascoli *Saggi ladini*, p. 208 n. 3. — M. Joret, p. 333, explique le fr. *saint* par transposition au lieu de « *san-i-t* » !

2. On a souvent comparé ces changements romans avec de semblables dans les langues slaves où *kt* et *ty* primitifs se sont partout confondus dans des *sons palataux*. Je crois, en effet, que là aussi il faut mettre comme base le *t́*, p. ex. **noť ĭ* pour **nokti* (nuit), **choť ą* pour **chot-yą* (je veux). La forme qui s'en approche le plus est celle du serbo-croate : *noć, hoću*, dont le *ć* est le même son que le *ć* ladin qui répond aussi au latin *ct* ; le paléoslave et le bulgare ont changé ce son-là en *št* (pour *yt* χ*t*) : *noštĭ*, *choštą*, dans le russe et le slovène il est devenu *c* (comme en espagnol) : *noc, chocu*, en polonais et dans le bohémien il est devenu *ts*, écrit *č* : pol. *noč*, *chča*. Comme *kt* devient *t*, *pt* devient *t*, p. ex. paléoslave *netiy* (neveu) pour **nep-tiy*.

à trouver *d'* commun aux langues romanes, serait peut-être les continuations du latin *frīgidus*. L'explication en est très-contestée et assez difficile; celle qu'a exposée M. Ascoli (p. 20, 84) me semble peu satisfaisante. *Frīgidus* doit être devenu *frĭgdus* encore avant la confusion de l'ancienne quantité; cette forme nous est conservée, et ce n'est que par elle que nous pouvons nous expliquer le changement de *ī* accentué en *ĭ*, *é* (comp. *lūridus*, **lŭrdo-*). Puis on devrait croire que le *gd* de *frĭgdus*, **frégdo* a dû éprouver un traitement parallèle à celui de *ct*. En effet nous trouvons en italien *freddo* avec double *d* comme *fatto* = *facto*. Le lombard *freċċ* semble encore avoir conservé trace de la prononciation mouillée du *d* dans **fred'd'o*. C'est la même forme, *fred'd'o*, qui semble aussi avoir donné le prov. *freid freg* et fr. *freid froid* (comp. v.fr. *refroidier* avec *ie*); le *d* s'est conservé parce qu'il a été autrefois redoublé. Le ladin *freid* est difficile; de quelque façon qu'on explique cette forme, il se montre des difficultés. Cependant la conservation du *d* semble indiquer que là aussi il a été redoublé; la prononciation mouillée de *d*, qui était sans autre parallèle, aura été abandonnée d'une manière exceptionnelle : **freddo*, ** fred*, *freid* avec une diphthongaison un peu irrégulière de *e* en *ei* devant une consonne double primitive. L'esp. *frido frio* doit se rattacher directement à la forme classique en *ī* : *frīgidus*, **friy'do* [1].

Comme *ct* s'est assimilé à *tt*, ainsi *X* (*cs*) s'est assimilé à *śś* qui est devenu *ś* simple sourde dans les langues où en général les consonnes doubles sont abandonnées, p. ex. **fraś*[*ś*]*ino* (fraxino-) **teś*[*ś*]*ere* (texere) [2]; après une autre consonne *ś* seule, comme **ǵuńśi*. **ǵońśi* (junxi), v.fr. *joins;* devant *t* l'*x* est devenu bientôt *s*, que nous avons p. ex. dans les continuations de *jŭxta*, *justa*. Au commencement le son *ś* était distinct de *š* ou *šš* (assimilé de *sč*), qui répond à *sci* et *sti*, p. ex. **faš*[*š*]*e* (fascem), **faš*[*š*]*a* (fascia), **angoš*[*š*]*a* (angustia). Mais il n'y a guère de langue romane où ces deux sons si proches l'un de l'autre ne se soient plus ou moins confondus [3]. C'est peut-être le roumanche qui rela-

1. Comp. Storm, *Nord. Tidskrift for filol. og pædag.* I, 169.

2. M. Ascoli aussi admet une assimilation pour le latin *x*. Mais lorsqu'il en présente comme résultat ordinaire *ss* (p. ex. *lassare* = laxare), je ne puis être d'accord avec lui : *ss* ne peut se changer directement en *ssy*. Le fr. *baisser*, prov. *baissar* etc., est trop isolé pour en tirer une telle conclusion générale, et dans le port. *paixão*, passion, l'*x* (*š*) est *ssi* et l'*i* précédent n'est pour ainsi dire qu'une secrétion secondaire de *x*. En latin *x* doit par assimilation être devenu un son chuintant qui n'est ni *ss* ni *šš*; cela ne peut être que *śś*.

3. La difficulté de désigner ces sons *ś* et *š* et de les distinguer entre eux par l'écriture se montre peut-être déjà dans les inscriptions chrétiennes et dans des sources semblables, p. ex. dans des formes comme *quiexit*, *quiexcit* à côté

tivement les a le mieux distingués l'un de l'autre ainsi que de *ss* primitif, p. ex. *cueissa* (coxa), *tissi* (toxicum), *sis* (sex), *vess* (vix), vis-à-vis de *fasch* (fasce-), *crescher* (crescere), *anguscha*, *isch* (ostium) (voy. Ascoli, nos 138, 178), tandis que l'italien a moins bien conservé cette distinction. Ici c'est *x* qui se montre tantôt comme *š*, p. ex. *coscia* comme *angoscia*, tantôt comme *ss*, p. ex. *tessere*, scission qui se fonde peut-être sur une différenciation fortuite de formes plus anciennes comme **cośśa*, **teśśere*, de sorte qu'on aurait abandonné *ś* et qu'on l'aurait remplacée tantôt par *š* tantôt par *s*; comp. de même p. ex. esp. *tejer* (*j* pour *š*) mais port. *tecer* (*c* pour *ss*) = **teśśere* et au contraire esp. *fresno* mais port. *freixo* (fraxinus). La confusion est devenue complète dans le français et dans le provençal, qui n'offrent guère l'un et l'autre que *-iss*, p. ex. franç. *cuisse*, v.fr. *fraisne*; *fais*, *angoisse*, et de même *moisson* (messione-), *Soissons* (Suessiones); prov. *coissa*, *cueissa*, *fraisser*; *fais*, *angoissa*. On peut se demander si c'est *ś* qui l'a emporté sur *š* ou le contraire; l'analogie parle pour le premier cas, quoiqu'il puisse y avoir eu une évolution différente dans les différents dialectes[1].

De même le son provenu de SY (*si*, *se* devant une voyelle) est le mieux désigné par *ś* ou après une voyelle par *ź*, vu que là l'*s* doit avoir pris de très-bonne heure la prononciation sonore (*z*).

Voici comment j'écrirais donc : **faźano* (phasiano-), **maźone* (ma[n]sione-), **Parizi* (Parisii), **pertuźo* (pertusio-), **nauźa*, **noźa* (nausea). Le *ź* doit en ital. être devenu le plus souvent d'abord *ž* (comp. *š*[*š*] pour *ś*[*ś*]); puis ce son a été abandonné et remplacé régulièrement par *gi ġ* (qu'il faut toujours bien distinguer de *ggi*, *ġġ*), p. ex. *magione*, *fagiano*, *Parigi*, *pertugio*, exceptionnellement par *sci*, *ci*, comme *cascio*, *cacio* (caseus); dans d'autres cas l'élément palatal ou l'*i* primitif a été abandonné (comp. *ss* pour *śś*?), comme *pertuso* = *pertugio*, *chiesa* (ecclesia). Des langues du sud-ouest, le port. préfère la première forme (*ž*), l'esp. la dernière (*s*), p. ex. port. *beijo* (basium), esp. *beso*; port. *feijão*, esp. *fasol* (faseolus); mais il y a aussi d'autres formes, par ex. port. *faizão*, esp. *faisan* (phasianus). Le franç. a au lieu de l'ancien *ź* toujours l'*s* sonore précédée d'un *i* parasite : *maison*,

de *quiescit* (avec *š*); *visxit* (Le Blant 418), *vissxit* (Rossi *Inscr. chr.* 1093) *vixscit* (Le Blant 551), *viset* (ibid. 434, Rossi 1026 et ailleurs), etc., à côté de *vixsit*, *vixxit*, *vixit* (avec *ś*); comp. Corssen *Ausspr.* I² 297, Schuchardt *Vocal.* I, 132 s. Quelquefois le son *š* est marqué par *s* simple, comme *consiensia* (Le Blant 428).

1. Des formes anglaises comme *anguish*, *flourish*, *finish*, *cuish* supposent qu'on a eu anciennement *iš* en normand et de même peut-être en d'autres dialectes (comp. plus bas sur *ts* et *c*). — Pour des traces de *s* dentipalatal (« *gequetscht* ») en provençal comp. Diez *Gramm.* I sous S provençale.

faisan, *pertuis*, *noise*, et de même en prov. *maiso*, *faisan*, *pertuis*, *noisa* (ou *nauza*).

Le latin TY (*ti* devant une voyelle) doit être devenu dans sa forme populaire normale d'abord *tś* (c.-à-d. à peu près le polonais *ć*). Lorsqu'il s'appuie à une autre consonne, le rapport est le plus simple, p. ex. **cautśone* (cautionem), **altśare* (altiare), **d[i]re[t]tśare* (*directiare), **nò[t]tśe*, *-as* (nuptiae)[1]. Le plus souvent *tś* est devenu assez tôt *ts* dental pur, comme en ital. [z]z; c'est de ce son *ts* que beaucoup plus tard en franç.[2], en prov. et en port. *ç*, *s* sourde, en esp. θ se sont développés. Jamais il ne s'est introduit là un *i* parasite, qui n'aurait pu passer par dessus le *t*.

Après une voyelle le traitement est moins simple; en ce cas il doit de bonne heure y avoir eu une indécision, pour laquelle il ne semble pas possible de fixer des règles déterminées. Tantôt *tś* a été traité en consonne double (*ttś*) comme dans les exemples cités, p. ex. *pla[t]tśa* (platea, ital. *piazza*, fr. *place*, port. *praça*, etc.), tantôt en consonne simple, de sorte que la voyelle précédente forme une syllabe ouverte, comme *ra-tśone* (rationem). Cependant les différentes langues ne s'accordent pas dans l'emploi de ces deux formes dans les différents mots, quelquefois même on les trouve toutes les deux à côté l'une de l'autre dans la même langue (surtout en italien). Il faut que dans la dernière forme, en analogie avec le changement de *s* et *ś* en *z* et *ź* entre deux voyelles, une tendance à donner à *tś* une prononcia-

1. La voyelle *o* de ce mot, commune à toutes les langues romanes, ne peut tenir au changement ordinaire de *ó* (class. *ō*, *ŭ*) en *ò*; car d'après la règle connue le lat. *nuptiae* (racine *nub*) doit avoir eu *u* long (comp. Ascoli, *S. lad.* p. 37), et cette voyelle doit donc avoir subi un double changement. C'est un phénomène isolé et irrégulier, dont je crois cependant pouvoir donner une explication simple et précise. Je suppose que le mot étant isolé et sans dérivés et encore plus méconnaissable par les changements de consonnes indiqués plus haut, une « étymologie populaire » s'est introduite, et que le mot a été senti comme **noctiae*. Des exemples comme : *militem eius* (sc. *mulieris*) *noctem orantem* (Terence *Haut.* I, 3, 125); *non ferct assiduas potiori te dare noctes* (Horace, *Epod.* 15, 13), sans citer de parallèles de langues modernes, suffiront pour montrer comme l'imagination populaire se prêtait facilement à une telle conception.

2. En français on trouve dans le groupe *ts* plusieurs traces de l'élément palatal qui montrent que la perte de cet élément ne peut être commune aux langues romanes; comme lorsqu'en v. fr. un *a* tonique primitif après *ç* = *tś* se change en *ie*, non pas en *é*, p. ex. *chacier*, *nonciet*; peut-être aussi dans la prononciation *linceuil* à côté de *linceul* (anc. roman *lintśolo*), où *l* mouillé peut se fonder sur un déplacement du son palatal comme dans *chevreuil* (*capreolus*), *écureuil* (*scuriolus*). Dans des formes telles que *nièce*, *pièce*, la diphthongue *ie* me semble un témoignage du même son palatal, ce que j'essayerai de démontrer à un autre endroit. (Voyez *Romania* V, pp. 67-68.)

tion sonore se soit fait jour de bonne heure; c'est ainsi que dans cette position *tś* devient *dź* (= *dź* polonais) p. ex. **radźone*, changement qui peut être regardé comme commun aux langues romanes et doit en tout cas s'être introduit avant que *tś* soit devenu *ts;* mais dans le développement postérieur de ce son *dź* les langues s'éloignent les unes des autres. En espagnol et en portugais, le développement semble, parallèlement à celui de *tś ts ç*, avoir été *dź dz*, d'où le port. *z* (*s* sonore), l'esp. θ, p. ex. esp. *razon*, port. *razão*; esp. *sazon*, port. *sazão* (sationem); port. *prezar* (**predźare*, pretiare, mais *preço* = *pre*[*t*]*tśo*, pretium). En italien le *dź* (différent du son qui a donné le *zz* de *mezzo*, c'est-à-dire **meddźo*) est devenu *gi, ǵ*, le même son qui répond à *...si...*, *ź*, p. ex. *ragione*, *palagio* (à côté de *palazzo*), *pregio* (à côté de *prezzo*). Avec l'italien s'accorde le roumanche, seulement il change encore *ǵ* en *ž* (comp. *plonscher* [*sch* = *ž*] pour *plaǵere*, *plangere* et d'autres, voyez Ascoli, n° 189) : *raschun* avec le même son que *caschun* (italien *cagione* occasionem). Le français aussi a confondu le *dź* avec le latin *...si...*, mais vraisemblablement par un changement direct de *dź* en *ź* d'où plus tard *...is...* : *raison*, *saison*, *palais*, *poison.* Enfin le provençal a généralement, comme l'espagnol et le portugais, *z* qui désigne d'abord *dz*, plus tard *s* sonore; cependant là aussi il y a trace du même développement qu'en français, par ex. *pretz* (où sans doute *tz* est substitué à *dz* à la fin du mot), *prezar*, *sazo*, *razo* (Boèce v. 50, 234) ou *raizo* (ibid. 55), *raiso*, *palatz* ou *palais*, *poiso.*

Un changement voisin dans son résultat de celui de *ty* est celui de *C* (*k*, *k* palatal) devant *e* et *i* en *č*. Peut-être est-ce d'abord, comme le veut Corssen, *ci*, *ce* devant une autre voyelle (*cy*) qui a reçu une direction palatale, *c* aurait suivi un peu plus tard devant les voyelles *e* et *i;* dans les deux cas cependant la forme romane commune a été essentiellement la même, à savoir *č*. Au commencement du mot et après une autre consonne il n'y a eu naturellement aucune différence entre ces deux formules; on a eu **lanča* (lancea) comme **dolče* (dulce-) ou comme **salčeto* (salicetum). Mais après une voyelle il n'en est pas ainsi; dans ce cas *cy* (*kẏ*) doit avoir subi une assimilation à *čč* (ou *tts*), comme **fačča* [**fačče*] (facia [facies]), **eriččo* (ericio-), tandis que dans la même position *c* devant les voyelles *e* et *i* devient *č* simple, comme **pače* (pace-), **plačere.*

Les changements du son *c*, plus tard introduits dans les différentes langues romanes, proviennent en partie du contraste de cette dernière formule (*č* simple médial) avec les autres formules (*č* au commencement des mots et appuyé à une autre consonne),

en partie d'une confusion avec les continuations du latin *...ti...*[1] Le rapport entre *č* et *tś* est à peu près le même qu'entre *š* et *ś*; comme ces deux formes de chuintantes ont été plus ou moins confondues, ainsi à leur tour *č* et *tś*. C'est en italien que les exemples de cette confusion sont le moins fréquents, cependant p. ex. *braccio : brazzo* = *conciare* (comptiare) : *palazzo* = *coscia : tessere* = *pertugio* : *pertuso*. En ladin il en est à peu près comme en ital., voir Ascoli, n° 169-171; seulement on a quelquefois *sch* (*š*) pour *č* après une consonne, comme *lonschas* (lanceas). Lorsque notre *č* simple médial est aussi représenté ici par *sch*, on ne doit pas supposer, je crois, un changement direct de *č* en *š*; *č* est plutôt devenu d'abord *ǵ* selon l'affaiblissement ordinaire de sourd en sonore, et alors ce *ǵ* a été changé comme à l'ordinaire en *ž*; *plascher* (*sch* = *ž*), *pasch* (c'est-à-dire *paš* avec *š* pour *ž* à la fin du mot).

Dans tout l'occident au contraire, sauf quelques exceptions isolées, la confusion est complète et très-ancienne. C'est presque toujours *tś* qui l'a emporté sur *č*; ici donc *čento* doit être devenu **tśento*, *lanča *lantśa*, *dolče *doltśe*, *fačča *fa[t]tśa* (= *pla[t]tśa*) etc. et les continuations secondaires sont les mêmes que pour *-ti-* primitif, p. ex. fr. *cent*, *lance*, *face*, *saussaie*, v.fr. *dulz*, *dulce*[2].

Dans les mêmes langues le *č* simple entre deux voyelles coïncide pareillement avec le *tś* (*dź*) simple, dont j'ai montré l'existence p. ex. dans les continuations de *rationem*. Vraisemblablement le développement y a été tout-à-fait parallèle : *č tś dź*, plutôt que *č ǵ dź*, où il semble que *ǵ* eût dû être confondu avec d'autres *ǵ* sans pouvoir se continuer de la sorte[3]. Nous avons donc par les degrés

1. Dans l'exposition du rapport entre *ci* et *ti*, donnée par M. Schuchardt (*Vocalismus* I, 150 ss. III, 84), il y a beaucoup de choses qui me semblent peu claires et peu naturelles. Je remarquerai seulement que, lorsqu'on trouve écrit p. ex. *sapiensa*, *hocsies* (octies, Le Blant, *Inscriptions* 405 A), *sepsies* (ibid. 411), ou *dulsissimo*, *inimisitia* (edict. Rotharis) on ne peut en conclure, que dans ces formes on ait eu une *s* pure, qui serait devenue plus tard *ts*. Il est évident que ce n'est qu'une désignation approximative et maladroite pour le son *ts* ou *č*.

2. Lorsque par ex. le picard et le normand ont *cacher* (captiare), comme *fache* (faciat), *cherf* (cervus) (voy. Joret, *Du C dans les langues romanes* p. 217 ss.), il faut bien supposer qu'ici c'est le son *č* qui a absorbé en lui le son *tś*.

3. Le seul exemple où en français *g* (*ǵ*) semble traité comme *c* et changé peu à peu en *..is..*, se présente dans certaines formes du verbe *lire* comme *lisons*. Mais ce n'est pas là un changement organique, cela tient peut-être à l'influence d'autres verbes comme *dire*, *duire*. Ordinairement le *g* palatal primitif donne en franç. à l'intérieur des mots le son *i* (cf. ci-dessus p. 3). J'ajoute que sans doute le *g* palatal latin doit d'abord s'être changé en *y*, c'est-à-dire qu'il a été confondu avec *y* primitif, et les changements postérieurs deviennent alors communs aux deux sons.

indiqués **plačere *pladźere*, d'où **pladzer* (prov. *plazer*, esp. *placer*, port. *prazer*) ou **plaźir* (fr. *plaisir*, mais v.fr. *place*, prov. *plassa* = **plačča*, placeam, plus tard par accommodation à d'autres formes fr. *plaise*) ; **pače *padźe* d'où **padz*[*e*] (prov. *paz, patz* avec changement de la sonore en sourde, parce qu'elle est à la fin du mot; esp. port. *paz*) ou **paź*[*e*] (fr. *paix*, comp. *paisible*, etc.)[1]. Il est rare qu'en français l'attraction de *i* n'ait pas lieu; cela se fait surtout après un *e* protonique, p. ex. *gésir* (**ǧeźir*, **yečēre* pour *jacere*).

A l'ordre du développement en français que je viens d'établir : *dź ź is*, répondant aussi bien à *c* latin dans la position nommée qu'à *ti* latin, on opposera sans doute les formes de l'anc. franç. *voiz*, *croiz*, *feiz*, *peiz* qui pourraient sembler indiquer que le développement a été plutôt *dź idz is*. Il est cependant très-invraisemblable que *i* ait pu passer par dessus *dz*, comme il ne peut non plus, à *tś* primitif, passer par dessus le *t*. Je ne crois pas qu'en réalité cette objection signifie quelque chose. Il ne faut pas oublier que déjà dans les sources les plus anciennes l'écriture avec *s* est infiniment plus fréquente qu'avec *z*; on trouve toujours par ex. *pais* pacem, *dis* decem, *fis* feci, *pris* pretium; à l'intérieur du mot surtout on a toujours *s*[2]). L'emploi conséquent de *z* ne se trouve — au moins dans les textes français normands plus anciens où il peut être encore question d'une prononciation différente de *z* et de *s* — qu'à la fin des mots et presque seulement après *ei* et *oi*, rarement après *i* (p. ex. *berbiz*, Psautier d'Oxford). Cela autorise à croire que *s* est plus ancienne et que *z* est dû dans ces cas-ci à une influence postérieure. Peut-être faut-il comparer ce *z* au *z* employé après *l* et *n* mouillées comme dans *oilz, compainz*; dans la prononciation de la dernière partie des diphthongues *ei* et *oi* il peut bien y avoir eu quelque chose d'analogue aux consonnes mouillées qui ne se trouvait pas dans *ai* (changé de bonne heure en

1. Il faut se souvenir que dans l'intérieur des mots, c'est-à-dire des mots populaires, cette *s* est toujours sonore. C'est par cette raison que *ruisseau*, p. ex. avec *s* sourde, ne peut guère venir de *rivicellus*, mais doit plutôt, comme l'ital. *ruscello*, être dérivé d'une forme **riuscellus*, comp. l'ital. *ramoscello* (Diez, *Gram.* II, 368 ; trad. 340).

2. Si la Passion a par ex. *diz* (= *dicis*), *forsfez* (*fecit*), ce sont des provençalismes; de même peut-être *raizon* Passion et S. Léger, à moins que *z* ne désigne ici une prononciation mouillée de *s*, comp. *lazsier* S. Eul. Peut-être est-ce aussi une *s* de ce genre (š ou ś) que désigne *x* dans S. Léger, *croix*, *amix* (pour **amiy-s* ? comp. p. 110), *exit* (comp. *escit* Fragm. de Val., et plus haut p. 113 n. 3), et peut-être aussi dans les Serm. de S. Bernard *croix*, *poixance*, *poxance*, *pertuix*, *palaix*, *berbix*, *fraixe* (comp. Burguy, I, 94 ss.).

ae [?] *-è*) et qui a fait employer la désignation *z* comme après ces sons-ci [1].

Dans les mots véritablement français il n'y a qu'un petit groupe où dans l'ancienne langue on ait eu en réalité *dz* médial : ce sont les noms de nombre de 11 à 16, dans lesquels la continuation de *c* latin est contractée avec le *d* précédent. Là on ne trouve jamais écrite *s*, mais aussi n'y a-t-il point d' « attraction » d'*i*, p. ex. *douze doze* pour *dodze* **dod'*[*d*]*ze* **dodeče* (comp. *dudzime*, Lois de Guill. Conq., Bartsch, *Chrest.*, p. 39, 12 ; 42, 5-13) ; dans *treize*, *seize* la diphthongue *ei* n'est pas primitive, mais a remplacé *è*, les formes anciennes sont *treze*, *seze*.

Avant de quitter *c* il faut encore remarquer qu'il y a certains cas où *c* latin médial devant *e* et *i* atones ne s'est pas continué selon les manières régulières que nous venons d'indiquer, mais où peu à peu il est devenu *y*. Un exemple à peu près commun aux

1. Dans la *Romania*, III, 285, M. Schuchardt a cherché à montrer que l'écriture *lz* et *nz* prouve que *l* et *n* ne sont plus mouillées. C'est un fait dont je ne conviens pas du tout. A peu d'exceptions près, parmi lesquelles sans doute *anz* à côté de *ans*, *ahanz* à côté de *ahans*, *jurz*, ont suivi l'analogie des mots terminés en *t*, comme l'a fait complètement *danz dant* (*mulz* est tout exceptionnel à côté de l'ordinaire *muls* Roland), *z* ne se trouve qu'après *l* et *n* primitivement mouillées. Qu'on compare p. ex. *melz* avec *mals*, *cels* (S. Eul.), *cumpainz*, *bainz* avec *mains*, *pleins* (Roland). *Fideilz* même peut avoir eu *l* mouillée, comp. prov. *fecilh*, Bartsch *Chrest.* p. 35, 3. Quelles que soient l'origine et la signification de ce *z*, il doit de manière ou d'autre être en relation avec la prononciation mouillée même de la consonne précédente. Une fois introduit le *z* se maintient même après que la prononciation de *l* et de *n* doit s'être changée, à ce qu'on peut supposer. *Cumpainz* dans Roland doit sans doute être prononcé, comme il est écrit, avec *ai*, ni *-añ-* ni *-an-*. Plus tard *l* tombe après *i* et *e*[*i*] : *fiz soleiz;* après les autres voyelles il devient *l* ordinaire, mais il n'est guère certain que ce changement ait eu lieu déjà à l'époque du Roland. — Une autre question est de savoir ce que désigne primitivement *z* après *l*, *n*, *ei*, *oi*. On ne peut pas douter qu'il n'ait été différent de *s*. Mais a-t-il eu la même valeur que dans *granz ?* L'anglais *fitz* (cité par M. Tobler, *Gœtting gel. Anz.* 1872, p. 888) semble bien l'indiquer ; cependant ce mot n'appartient guère à la plus ancienne couche de mots populaires et a plutôt été introduit par la langue littéraire ; les autres mots anglais ne sont pas décisifs : on a sans différence *voice*, *peace*, *price*, *choice*, *face*, donc en tout cas confusion de *s* et de *tz*. On serait assurément tenté de supposer que primitivement *z* a dû marquer l'*ś* (ou *š*) mentionnée dans la note précédente, après *ei* et *oi* (*feiz*, *croiz*) proprement *ź* (ou *ž*), donc par ex. dans *melz* de S. Eul. le même son que dans *lazsier* (comp. letton *zel'sch*, chemin, *wéjsch*, vent, pour **zel's*, **wéjs*, lithuanien *kelias*, *vejas*). Mais ce son aurait-il pu dans ce petit groupe déterminé de cas devenir *ts* ? Ou l'écriture *z* serait-elle déjà à l'époque de l'Alex. et du Rol. devenue traditionnelle avec la valeur de *s*, comme en tout cas elle l'est devenue un peu plus tard ? Ce sont là des questions très-délicates qui mériteraient un examen détaillé où l'on aurait égard aux différents dialectes.

langues romanes est offert par les continuations du lat. *placitum*, qui toutes remontent à une forme **playeto* (Ascoli, p. 80) : italien *piaito*, *piato*, fr. prov. roumanche *plaid*, esp. port. *pleito*. D'après M. Ascoli le développement a été **plačito*, **plaǵito *playito*. Il faudrait alors supposer qu'à l'occident *č* a été affaibli en *ǵ* avant de devenir *tś dź*, ce qui peut être un peu douteux quoique non impossible. Le changement de *ǵ* en *y* n'offre pas, je crois, de grandes difficultés pour le français (comp. plus haut, p. 107 n. 1), mais bien pour les autres langues, surtout pour l'italien, où il n'est guère possible de montrer aucun exemple certain de ce changement. Je suis disposé à supposer le développement *plakitum *plageto*[1] **playeto* : de bonne heure *k* a été affaibli en *g* (comp. par ex. ital. *luogo*, *savio* pour **sabio* *sapius, voy. plus haut, p. 108), lequel *g* a été comme *g* primitif devant *e* et *i* rendu palatal et est devenu *y* (voy. plus haut p. 117 n. 3). Alors le développement de *placitum* devient égal à celui des mots comme *cogitare*, **coyetare* (ou **cuyetare*) : ital. *coitare*, *cotare*, esp. *cuidar*, v. fr. *cuidier*, etc. Une forme intermédiaire **plactum* donnée par M. Diez et soutenue par M. Joret (p. 335) me paraît à tout égard inadmissible ; elle aurait donné partout une autre forme (ital. **piatto*, fr. **plait* avec *t* [l'écriture de l'anc. franç. *plait* est due au changement ordinaire de sonore en sourde à la fin des mots], esp. **plecho*) ; en fr. c'est *y* consonne (non pas *i*) qui a empêché la chute de *d*, comp. *aider*, *cuider* ; l'esp. et le port. *pleito* sont anormaux, il est vrai, à cause du *t*, mais on trouve d'autres exemples où cette lettre s'est conservée, par ex. esp. *coto*, port. *couto* (*cautum*, Diez, *Et. Wb.* II, 121).

Dans les langues du nord-ouest il y a plus d'exemples du changement de *c* en *y*, surtout dans certaines formes verbales affilées à raison de l'usage fréquent qu'on en fait, p. ex. *faire* pour **fay're*. Je ne suis pas d'accord avec M. Joret (p. 323) lorsqu'il dérive cette forme de **fac're* ; il me semble impossible de croire que la chute de *e* à l'infinitif soit si ancienne, antérieure au changement roman de *c* en *č*, et je doute beaucoup qu'on trouve dans les sources du latin vulgaire aucun appui pour une telle manière de voir. Le témoignage que tire M. Joret de l'*e* final pour son explication ne prouve rien et provient d'une confusion de la voyelle *i* avec la semi-voyelle *y* ; les formes comme *maire* (major), *traire* (*trayere) montrent suffisamment que la combinaison *y'r'* demande aussi un *e* final. Le développement doit être comme l'a donné M. Ascoli :

1. Il s'entend que *k* et *g* dans ces formes doivent être considérés non pas comme vélaires, mais comme palataux.

ačere *ağere*, ou, ce que je préfère, **akere *agere *ayere*. De la même manière se sont formés p. ex. *dire* pour *diy're*, *-duire* pour **duy're*, *cuire* pour **cuoy're*, puis différentes formes du présent de l'indicatif comme la deuxième personne **ages*, **ay's*, *fais* (comp. *mais* = *magis*), la troisième personne **aget*, **ay't*, *fait*, pour lesquelles il est impossible de supposer des formes plus anciennes telles que **acs* (ax*), **act* sans son de voyelle après le *c* [1]), et de la même manière p. ex. **diget*, **diy't*, *dit*. A la première personne du pluriel la forme ordinaire a été **ačémos*, **ağom's*, *faisons*, **dičemos*, **dižom's*, *disons;* mais il y a des traces d'une forme avec l'accent latin conservé et un affaiblissement de *c* : **ágemos*, **áy'mes*, v.franç. *faimes*, **digemos*, *diy'mes*, v.franç. *dimes* [2].

Cependant ce changement de *c* en français n'est que sporadique, et le développement régulier est celui dont j'ai parlé plus haut : *č* [*d*]*ź is*, p. ex. v.fr. *plaist* (placet) à côté de *plait*, *gist* (jacet), *disme* (decimo-). Il en est de même hors du français : le changement de *c* en *y* se retrouve en ladin (Ascoli, nº 171) et en provençal (*faire*, *dire diire*, *duire*). Dans beaucoup de cas cependant le provençal offre deux formes, comme lorsque *dicit* devient tantôt *ditz* (**diče*), tantôt *di dii* (**diye*), *placet*, tantôt *platz* (**plače*), tantôt *plai* (**playe*), *facit* tantôt *fatz*, tantôt *fai*, tantôt *fa* (comp. Ascoli, p. 81 n. 2), *facimus* tantôt *fazem* (**ačémos*), tantôt *faym* (**áy'mos*), tantôt *fam*. Par là cette langue forme la transition à l'espagnol et au portugais qui n'offrent guère que des formes provenant de *č*, p. ex. port. *fazes*, *faz*, *praz*, *diz;* cependant l'anc. esp. *fer*, *fay* (facit), *femos* (facimus), etc., voy. Diez, *Gram.* II, 185 (trad. 168). En tout cas, si mon explication est juste, nous avons là un témoignage que le changement de sourde en sonore dans sa première origine doit avoir commencé d'assez bonne heure dans l'ouest et le nord, avant que le changement de *c* (*k* palatal) en *č* ne fût tout à fait accompli ; mais il n'a été achevé qu'après ce changement.

Les sons mouillés de *N* et de *L* n'offrent rien de bien remarquable. L'étendue du changement de *ń* et de *l'* en *n* et en *l* précédés d'un *i* est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la traiter ici. Je fais observer seulement que, quant à l'origine de *ń* et de

1. Corssen, *Ausspr.*, 2e éd. II, 546. Storm dans les *Mém. de la Soc. de linguistique* II, 93.

2. A la 2e pers. du plur. on peut être en doute si *faites* provient de **fay'tes* ou de **fac-tis *fatt'es ;* la dernière explication est peut-être la plus vraisemblable, comp. v. esp. *feches*; alors *dites* est de même pour **dictis*. Quant à la 1re pers. du sing. *facio* elle est devenue régulièrement **ačču*, **fatś*, v. fr. *faz*.

l', il faut supposer beaucoup plus qu'on ne le fait ordinairement une assimilation semblable à celle qui a lieu pour *ct* et pour *x*[1]. De cette manière *GN* devient p. ex. *ńń* comme *pugnus*, **puńńo* **póńńo*, CL GL deviennent *l'l'* comme *vetulus, veclus*, **vel'l'o* (ital. *veglio* à côté de *vecchio*); *vigilare*, **vel'l'are*. Pour ces sons la différence entre consonne double et consonne simple n'apparaît point : *balneare* devient ital. *bagno*, fr. *bain*, *verecundia*, ital. *vergogna*, fr. *vergogne*, comme *vinea*, it. *vigna*, fr. *vigne* ou *cingere* (**cinyere*), ital. *cignere*, fr. *ceindre; allium* devient ital. *aglio*, fr. *ail* comme *palea*, ital. *paglia*, fr. *paille*. — Dans quelques cas *n* + *y*, *l* + *y* restent séparés sans se fondre en *ń*, *l'*, comme **granya*, **granǵa* : fr. *grange*, esp. port. *granja* (granea); ital. *piangere* à côté de *piagnere*, etc. (cette forme est surtout ordinaire dans le dialecte de Loguduro, où parfois elle doit s'être développée d'une ancienne consonne mouillée, comme *punzo*, **punyo*, **puń*[*ń*]*o*, pugnus); plus rarement l'*i* même reste intact devant une voyelle, par ex. v.franç. *milie*, prov. *mili*, *milia* (millia).

Enfin quant à R, pourra-t-on supposer aussi pour ce son une union avec *y* si étroite qu'il faudrait employer la désignation *ŕ* plutôt que *ri* ou *ry*? Je le crois. Il faut distinguer trois formes des continuations du latin *ri, re* devant une voyelle. D'abord dans beaucoup de cas *i* s'est maintenu comme voyelle, par ex. it., esp., port. *contrario*, prov. *contrari*, fr. *contrarie* plus tard *contraire* (comp. l'angl. *contrary*) ; *gloria*, v.fr. *glorie*, fr. mod. *gloire*; les mots de ce groupe semblent pour la plus grande partie d'origine savante. Puis il y a d'autres cas où évidemment on a eu *r* + *y* changé plus tard en *rǵ*, p. ex. fr. *cierge*, anc. *cirge*, **cirya* (cerea), fr. *étourgeon* vis-à-vis de l'ital. *storione*; v.fr. *moerge* (moriat[ur]); roumanche *gliergia* (gloria), comp. *argent*, it. *argento* ou *ariento*, **aryento*. Enfin il reste un nombre de cas qui ne se prêtent ni à l'une ni à l'autre de ces deux explications, et où il semble qu'il faille supposer un son mouillé *ŕ* parallèle aux sons mouillés traités plus haut[2]. En italien cette *ŕ* est devenue tantôt *r* tantôt *j* (comp. p. ex. le changement de *ź* en *s* ou en *ǵ* [*ź*]), dans les autres lan-

1. M. Ascoli, p. 86, suppose la série *pugno-punno-punnyo*, donc aussi une assimilation. Mais l'intermédiaire *punno* me semble inadmissible, vu que *nn*, hors de l'espagnol, ne se change presque jamais en *ñ*. D'un autre côté je conviens avec lui que l'esp. *reino* = *regnum* ne peut prouver que *gn* soit devenu d'abord *yn*, *in* ; c'est au contraire une exception qui pourrait sembler se fonder sur une prononciation **réginum* (comp. *reina* = **régina, regina*).

2. Pour la prononciation de cette *r* mouillée ou palatale, comp. p. ex. Schleicher *Litauische Grammatik* p. 22 ; Bielenstein, *Die lettische Sprache*, I, pp. 89 s., 182.

gues *r* seule ou *r* précédée d'un *i*. Ainsi lorsque le lat. *area* devient ital. *aja*, port. *eira*, fr. *aire*, roumanche *êra*, toutes ces formes doivent provenir d'un ancien **aŕa* (**aria* serait resté sans changement ou serait devenu en v.fr. **arie*, **arya* aurait donné **arǵa*, **arge*). Ici se rangent aussi un certain nombre des dérivations en *-ario*, comme les continuations du lat. *primarius*. Dans la plupart des langues romanes l'*a* de ces mots s'est changé de bonne heure en un *è* qui ensuite a pris part à la diphthongaison ordinaire de *è* en *ie* : ital. *primiero*, fr. *premier*, prov. *premier*, *premeir*, *premieir*. Les *ei*, *iei* des formes provençales (comp. *maniera*, *maneira*, *manieira*, **man[u]aria*) montrent que le développement ne peut avoir été *-ario*, *-airo*, *-æro* (Ascoli, 484) avec une simple transposition de *i* et contraction de *ai* en *æ*. Le changement exceptionnel de *a* en *è* est dû à une espèce d'*umlaut*, et encore après ce changement il faut qu'un élément palatal soit resté uni à l'*r*, de sorte qu'il faut admettre une forme primitive ancienne romane **primèŕo*. L'esp. *primero* et le port. *primeiro* dérivent probablement aussi de cette forme (comp. esp. *madera*, port. *madeira*, **madéŕa*, materia), quoique aussi **primaŕo* eût donné directement le même résultat par le changement particulier à l'espagnol et au portugais de *a* en *e* (comp. les continuations du lat. *area* et plus haut, p. 111 n. 3).

D'autres exemples, où il faut supposer *ŕ*, sont : v.fr. *repairier*, prov. *repairar* (**repaŕare* repatriare) ; it. *cuojo*, esp. *cuero*, port. *coiro*, *couro*, fr. *cuir*, lad. *chir* (**cuoŕo*, **còŕo*, corium) ; it. *muojo*, v.fr. *muir* (**muoŕo*, **mòro*, morio[r]). Il n'est pas nécessaire du reste de rappeler qu'entre les différentes langues ainsi que dans la même langue il peut y avoir hésitation entre les formes susdites. C'est ainsi p. ex. que *varius* a donné et la forme plus savante *vario* (ital., esp., port. *vario*, prov. *vari*) et la forme plus populaire *vaŕo* (ital. *varo*, *vajo*, port. *veiro*, prov., fr. *vair*) ou que *argentarius* donne tantôt *argentario* (ital., anc. esp. *argentario*), tantôt **argentaŕo* (ital. *argentajo*), tantôt **argentèŕó* (ital. *argentiere*, franç. *argentier*).

Vilh. THOMSEN.

Copenhague, janvier 1875.

ESSAI

SUR

LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE

CONSIDÉRÉE DANS SON DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE,
EN SANSKRIT, EN GREC, EN LATIN, DANS LES LANGUES ROMANES
ET DANS LES LANGUES GERMANIQUES

(*Suite*).

DEUXIÈME PARTIE.

DE L'ORDRE DES TERMES ESSENTIELS DE LA PROPOSITION.

CHAPITRE Ier.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES TYPES DE CONSTRUCTION PRIMITIFS.

Dans les différentes sections de ce premier chapitre, et selon un ordre que reproduiront les trois chapitres suivants, nous chercherons à expliquer l'origine des types de construction primitifs. Nous en constaterons ensuite l'application en sanskrit, en grec, en latin et en une certaine mesure aussi dans les langues germaniques; l'étude de ces dernières sera renvoyée toutefois avec celle des langues romanes après un nouveau chapitre, le cinquième, consacré à des considérations générales sur la transformation des types primitifs qui a produit les constructions modernes. Ce plan nous a paru indiqué par les conditions toutes particulières d'un sujet où la constatation même des faits est souvent matière très-délicate. Ces faits se résumant d'ordinaire, non en une application exclusive, mais en une simple prédominance de certains types de construction, n'apparaissent dans toute leur importance et n'ont chance de s'imposer à l'attention que par la place même qu'ils occupent dans l'ensemble du développement que nous essayons de retracer.

SECTION I.

Construction du sujet, de l'attribut et des régimes de l'attribut.

L'attribut pouvant n'être accompagné d'aucun régime, nous nous en tiendrons d'abord à la forme la plus simple de la proposition, à celle qui contient uniquement un sujet et un attribut.

Dans la première partie, les composés nous ont fourni les modèles antéhistoriques de la construction. On a vu notamment que le rapport sous-entendu dans les composés qualificatifs est identiquement le même que le rapport qui peut être exprimé par la flexion casuelle entre deux mots séparés dont l'un qualifie l'autre. Mais il ne s'agit plus maintenant d'un simple rapport qualificatif. Le principe que nous voudrions dégager est celui qui réglait l'ordre de succession primitif d'un attribut et d'un sujet composant à eux seuls une proposition. Il est vrai que le rapport qualificatif n'est autre chose qu'un rapport attributif ou prédicatif *subordonné*. Cependant nous avons remarqué que les langues même les plus fidèles au principe qui appelle le qualificatif avant le terme qualifié, y dérogent précisément quand les deux termes prennent ensemble un rôle plus indépendant dans la phrase, et qu'en particulier le sanskrit, dans le tour connu sous le nom de locatif absolu, place le terme qualifié avant le qualificatif. Cette construction n'est d'ailleurs dans la même langue qu'un calque de celle de la proposition proprement dite où le sujet précède ordinairement l'attribut. Le rapport prédicatif pur et simple a donc été à un certain moment distingué, quant à l'ordre de succession des termes, du rapport prédicatif subordonné. Sans doute cette distinction peut n'être pas primitive, et nous verrons qu'elle ne l'est pas en effet. Mais pour prouver que dans la proposition indo-européenne l'attribut a d'abord précédé régulièrement le sujet, l'analogie imparfaite des composés qualificatifs ne peut suffire, et il faut chercher dans une autre partie de la *syntaxe intérieure* le modèle d'une proposition véritable.

En effet, cette syntaxe qui n'exprime le rapport des termes entre eux par aucune flexion, mais qui l'indique par la place ordinairement invariable qu'elle leur assigne, n'est pas appliquée seulement dans la composition : elle l'a été bien plus anciennement encore dans la création des formes organiques de nos langues où la racine verbale précède régulièrement la racine pronominale, où un nouveau suffixe ne s'ajoute jamais qu'à la suite du thème primaire. Nous ne nous arrêterons pas à la déclinaison qui paraît n'être qu'une

application particulière de la dérivation (et peut-être aussi de la formation primaire. Cf. *Mémoires de la Société de Linguistique*, vol. II, p. 358). Nous n'insisterons pas non plus sur la dérivation proprement dite où la construction du suffixe après le thème primaire est d'ailleurs conforme aux principes suivis dans la composition, si dans un adjectif comme δημό-σιο- « public », par exemple, les deux éléments δῆμο- et -σιο doivent être considérés comme unis par le même rapport que les deux termes du composé οἰκο-φύλαξ « gardien de la maison », en sorte que la traduction étymologique du dérivé serait « celui du peuple. » Restent la formation primaire et la conjugaison.

Les thèmes peuvent être conjugués aussi bien que les racines nues; mais les formes comme le sanskrit *bodh-a-ti* « il sait » paraissant avoir été créées d'après l'analogie des formes comme *vet-ti* (même sens), il nous suffira d'analyser les dernières, c'est-à-dire celles qui sont composées uniquement de la racine renforcée ou non, et de la désinence personnelle. En même temps que ces formes nous aurons à considérer celles qui ne comprennent également avec la racine qu'un seul thème pronominal, mais où ce thème a la fonction d'un simple suffixe, c'est-à-dire les thèmes de formation primaire comme le sanskrit *dhrish-nu* « hardi » susceptibles d'être ensuite déclinés (*dhrish-nu-s* nom. sing.) ou conjugués (*dhrish-nu-ti*) 3e pers. sing. « il est hardi, il ose. »

On oppose ordinairement les deux catégories de formes représentées par *vet-ti* et *dhrish-nu*, en rapportant les unes au verbe et les autres au nom. Mais le terme de « nom » prête à une équivoque que, pour l'intelligence de la discussion qui doit suivre, il importe de dissiper tout d'abord.

Si l'on n'envisage que la forme des mots que nous appelons aujourd'hui des adjectifs ou des participes, on ne peut hésiter à les séparer du verbe pour les rapprocher du nom substantif. L'usage est même dans les grammaires scientifiques de les réunir à lui sous l'appellation générale de noms ou formes nominales. Si au contraire on envisage la fonction des mêmes mots on se trouve immédiatement conduit à une classification toute différente. Nous avons déjà fait observer dans l'introduction que les idées exprimées par le langage peuvent se ramener à deux grandes classes, phénomènes et objets, et nous avons ajouté que les phénomènes sont exprimés par le verbe personnel, par des adjectifs, par des participes ou même par des noms substantifs abstraits, et que les objets sont désignés par des pronoms ou exprimés par des substantifs appellatifs. Si donc nous laissons de côté les substantifs abstraits pour nous en tenir aux catégories grammaticales concrètes, nous

voyons qu'au point de vue de la fonction ces catégories peuvent être ramenées à deux groupes comprenant, l'un les pronoms et les substantifs appellatifs, l'autre les adjectifs et les participes en même temps que le verbe personnel.

L'opposition des substantifs appellatifs aux participes et aux adjectifs n'est d'ailleurs pas un fait primitif. La fonction qui appartient aujourd'hui aux premiers est une fonction acquise. Tout appellatif a été d'abord un adjectif, revêtu comme tel d'une fonction analogue à celle du verbe, c'est-à-dire exprimant une qualité ou une action dans un sujet, mais à l'exclusion de toute autre qualité ou de toute autre action. Essayons d'analyser la transition d'une fonction à l'autre dans un adjectif qui devient un substantif appellatif. Il cesse d'exprimer une qualité ou une action pour elle-même, et ne l'exprime plus qu'en tant qu'elle peut servir à désigner un objet ou une classe d'objets possédant cette qualité ou accomplissant ordinairement cette action. Il désigne en réalité l'objet lui-même, sans suggérer nécessairement l'idée de la qualité ou de l'action qui a servi à le désigner et qu'il exprimait originairement. Il continue à désigner l'objet quand bien même celui-ci perdrait cette qualité, ou cesserait d'accomplir ordinairement cette action. Enfin il suggère implicitement toutes les autres qualités que peut posséder, toutes les autres actions que peut accomplir d'ordinaire l'objet dont il est devenu l'appellation. Ces observations peuvent être vérifiées sur un appellatif quelconque, par exemple sur le nom du cheval *açva*, ἵππο-ς, *equu-s*, dont le sens primitif a dû être « rapide. » L'oubli de ce sens primitif est souvent si complet qu'on ne peut le retrouver que par conjecture, et que les appellatifs sont, avant tous les autres mots, ceux dont il faut *chercher* l'étymologie. Ils ont échangé leur rôle attributif contre un rôle indicatif assez analogue à celui des pronoms, en sorte qu'historiquement, et à ne considérer que le développement successif du langage, ce ne sont pas les pronoms qui remplacent le nom, mais au contraire les noms, du moins les substantifs appellatifs, qui remplacent dans la fonction indicative les thèmes démonstratifs, lesquels n'en ont jamais eu d'autre.

En effet, à l'origine du langage indo-européen, le dualisme logique de la qualité et de la substance se traduit par le dualisme des racines verbales et pronominales. Les thèmes pronominaux désignent les objets comme pourrait le faire un geste, les racines verbales expriment les phénomènes. Ce n'est pas à dire que les racines verbales ne puissent, même avant de se combiner avec les thèmes pronominaux, désigner un objet; mais au début elles ne le désignent qu'indirectement, ou si l'on veut, occasionnellement.

comme exprimant l'une des qualités de cet objet à l'exclusion de toutes les autres. La combinaison des mêmes racines avec les thèmes pronominaux ne change rien d'abord à ces fonctions primitives. Si certains thèmes deviennent de purs appellatifs, c'est par un progrès du langage, par un oubli du sens primitif qui n'a pu se produire que graduellement. Il n'y a pas d'ailleurs, quant à la contexture matérielle des thèmes, une catégorie spéciale du nom appellatif. Les mêmes suffixes se rencontrent dans cette catégorie et dans celle de l'adjectif. Tout appellatif, avons-nous dit déjà, a été d'abord un adjectif. Le dualisme des formes verbales, composées d'une racine verbale et d'une désinence personnelle, et des formes dites nominales, composées d'une racine verbale et d'un suffixe, se ramène donc en dernière analyse, non à l'opposition radicale du verbe et du nom substantif, mais à la distinction beaucoup moins tranchée du verbe et de l'adjectif.

Voyons donc quelles sont les différences essentielles entre l'adjectif et le verbe. Le premier seul peut être pris substantivement, c'est-à-dire être employé à désigner un objet, soit d'une façon passagère, soit à titre définitif, auquel cas il devient un appellatif. Le second seul peut tenir lieu d'une proposition complète, c'est-à-dire être construit sans un sujet distinct. Enfin, si tous les deux peuvent être construits comme attributs d'un sujet, le verbe seul a des formes réparties entre les trois personnes, tandis que l'adjectif peut être l'attribut d'une personne quelconque. Ces différences sont-elles assez profondes pour nécessiter une interprétation différente du rapport qui unit le thème pronominal à la racine dans le verbe et dans l'adjectif? C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner.

M. Curtius sépare entièrement ce qu'il appelle la formation verbale primaire de la formation des thèmes. Prenant pour exemple (*Chronologie*, tr. fr., p. 61) la troisième personne du singulier du verbe « donner » qu'il restitue sous une forme primitive *dā-ta* (d'où *dā-ti*) et le participe passé passif tiré de la même racine qui serait régulièrement *dā-ta*, il les considère comme renfermant le même élément pronominal, mais rapporte les deux combinaisons à deux tendances différentes et à deux efforts successifs du langage.

Tout d'abord il identifie sans hésitation la forme personnelle à une petite proposition dont la racine était l'attribut et la désinence le sujet. « La combinaison des éléments », dit-il, « est ici prédicative. Il se forme ainsi une petite phrase, le modèle encore nu de toutes les phrases dont la formation ultérieure, se diversifiant peu à peu, était chose relativement facile si on la compare à la création de cette phrase primitive. »

L'interprétation des formes thématiques dans le même passage semble manquer un peu de clarté. M. Curtius propose pour le participe *dā-ta* la traduction étymologique « donner là », c'est-à-dire, ajoute-t-il, « le don, le donné là. » Or si on laisse de côté la différence de voix qui est ici hors de cause, il semble que l'interprétation admise pour *dā-ta* « il donne », à savoir « donner-lui » est parfaitement applicable à *dā-ta* « donné » qu'on peut traduire « être donné-lui », ou « -celui-ci », ou « -celui-là. » Nous n'aurions d'ailleurs aucune objection contre la traduction « être donné-là, » mais sous le bénéfice des explications suivantes. Etant admis qu'à l'origine du langage indo-européen, les racines que nous appelons verbales exprimaient les phénomènes, et que les thèmes pronominaux indiquaient la limitation du phénomène à tel ou tel point de l'espace, on peut trouver dans un adverbe tel que « là » la représentation assez exacte de ce rapport. Mais il reste à savoir si dans notre mot *dā-ta* donné, ce « là » désignait vaguement une partie de l'espace où avait lieu le don, et non pas plutôt le point précis où l'action de donner se manifestait, c'est-à-dire dans le cas présent l'objet donné, comme dans *dā-ta* « il donne » le pronom *ta*, qu'on le traduise « là » ou « il », désignait, de l'avis de M. Curtius lui-même, la personne qui donne. Dans la seconde hypothèse le « là » aurait été une sorte de sujet[1] ou tout au moins de terme qualifié, comme « lui » ou « celui-là », et à ce point de vue il nous paraîtrait indifférent d'employer l'un ou l'autre de ces mots pour traduire les formes primaires. Nous hasarderions pour nos propres exemples *vet-ti* et *dhrish-nu* les traductions « savoir-là, » « oser-lui » sans plus de scrupule que celles-ci « savoir-lui, » et « oser-là, » en ajoutant que la distinction de « là » et de « lui » est sans objet pour la période primitive que nous avons en vue. Mais si l'on donne à « là » le sens qu'il a pris par opposition à « lui », nous ne voyons pas pourquoi la traduction « oser-là » conviendrait mieux à la seconde forme que « savoir-là » à la première. Il est bien peu vraisemblable en effet que l'expression d'une simple circonstance de lieu se soit introduite dans la constitution des formes organiques primitives, de préférence à la désignation de l'être ou de l'objet qui fait ou qui subit l'action déclarée par la racine verbale. Le thème pronominal exprimant cette circonstance de lieu eût d'ailleurs été avec la racine dans le rapport de mot régi à mot régissant. Or la construction des composés de dépendance ne nous a, il est vrai, révélé l'ordre de succession des termes

1. C'est l'objet de l'action qui joue dans le langage le rôle de sujet quand l'agent est hors de cause (cf. Introduction, p. 14).

unis par ce rapport que pour une période nécessairement postérieure à celle de la formation primaire ; mais il n'irait pas pourtant sans quelque difficulté d'admettre que dans celle-ci l'ordre des éléments ait été réglé d'après un principe diamétralement contraire. Même en négligeant l'argument tiré de créations plus récentes, il faudrait encore tenir compte de ce fait qu'à l'origine le langage n'avait guère à sa disposition comme moyen d'exprimer le rapport des termes entre eux que l'ordre dans lequel ces termes se succédaient : comment donc n'en eût-il pas usé pour distinguer deux combinaisons aussi différentes que le seraient la forme personnelle et l'adjectif ou participe si le thème pronominal était, dans celle-là le sujet de la racine, et dans celui-ci une sorte d'adverbe dépendant de cette racine?

Aussi bien la discussion qui précède n'avait-elle d'autre objet que d'écarter la possibilité d'un malentendu sur le sens de l'adverbe « là » dans la traduction « donner là » proposée par M. Curtius pour le participe passé passif *dā-ta*. La véritable pensée du savant linguiste paraît devoir être plutôt cherchée dans un autre passage (tr. fr. p. 70) où il assimile à un article le pronom qui s'ajoute à une racine pour former un thème nominal, en ajoutant que la racine avait dû prendre déjà avant l'agglutination la fonction nominale que le pronom-article fait seulement ressortir davantage. A la vérité, les termes employés soulèvent encore des objections. Celui de fonction nominale nous a paru prêter à une équivoque, et si cette équivoque est ici dissipée par l'idée de l'adjonction d'un article, elle l'est, selon nous, dans le mauvais sens. La fonction de substantif que suppose le terme d'article n'est en effet, ni la fonction unique, ni même la fonction primitive des thèmes dits nominaux, au moins des thèmes nominaux à sens concret auxquels nous bornons nos observations [1]. L'essentiel est toutefois pour nous que M. Curtius reconnaisse dans le suffixe une désignation de l'objet exprimé par la racine quand cette racine est devenue un nom substantif : car avant cette transformation il devait désigner l'objet auquel appartenait la qualité exprimée par la racine. D'après cela le pronom *nu* aurait joué primitivement dans le thème *dhrish-nu* à peu près le même rôle que le pronom *ti* dans la forme personnelle *vat-ti*. Tout au plus pourrait-on pré-

1. Il est vrai que M. Curtius prend précisément pour exemples des noms abstraits, mais sans insister sur la distinction de l'abstrait et du concret. Le nom abstrait devrait faire l'objet d'une étude distincte. Il semble que le thème pronominal ait cessé d'y désigner un agent déterminé, par une modification du sens démonstratif primitif analogue à celle qui a transformé à l'état isolé un certain nombre de thèmes en pronoms indéfinis.

tendre que dans *dhrish-nu* le rapport prédicatif qui unit les deux éléments est subordonné, et que les formes comme *vet-ti* doivent seules être assimilées à des propositions complètes par elles-mêmes. La traduction étymologique de *dhrish-nu* serait donc « celui qui ose. »

S'il en était ainsi, les formes dites nominales ne feraient que confirmer pour une période plus reculée le principe de construction qui nous a été révélé par l'étude des composés, en nous montrant dans la racine précédant le thème pronominal un qualificatif construit avant le terme qu'il qualifie. Mais les formes personnelles du verbe nous apprendraient en tout cas que le même principe a été appliqué, dès l'origine du langage indo-européen, à la construction d'un attribut principal et de son sujet. Or c'est là en somme tout ce qu'il nous importe d'établir.

Il ne semble pas, toutefois, qu'une telle distinction entre les formes comme *dhrish-nu* et les formes comme *vet-ti* ait rien de nécessaire. La subordination qui transforme le rapport prédicatif en un rapport qualificatif ne peut se produire que dans la phrase, par opposition à un rapport prédicatif pur et simple. Or, si dans les formes nominales devenues des substantifs appellatifs le rapport prédicatif des deux éléments est subordonné, si *aç-va* « cheval » par exemple a dû signifier d'abord « celui qui est rapide », il n'en est pas de même des formes nominales restées des adjectifs quand elles sont employées comme attribut principal d'une proposition. Ainsi le thème *dhrish-nu* « hardi », sous sa forme antéhistorique *dhars-nu*, rapproché du thème *aç-va* « cheval » sous sa forme antéhistorique *ak-va,* devait composer avec lui une sorte de période comprenant deux propositions dont l'une *ak-va* était subordonnée, mais dont l'autre *dhars-nu* était principale. Cette période (qu'on pourrait traduire « celui qui est rapide, celui-là est hardi ») est devenue par la transformation de *ak-va* en un appellatif sujet et de *dhars-nu* en un adjectif attribut, une proposition simple « le cheval est hardi ». Nous savons d'ailleurs que la différence entre *aç-va* et *dhrish-nu* est le résultat d'un développement successif du langage, et que tout ce qui est vrai du second l'est aussi du premier dans son acception primitive. La subordination du rapport prédicatif qui unit les deux éléments des formes dites nominales est donc, dans les substantifs appellatifs comme dans les adjectifs, un fait secondaire. Elle n'est pas inhérente au procédé de formation puisque certaines de ces formes dans les périodes historiques de nos langues, et toutes à l'origine, étaient susceptibles d'un emploi qui paraît impliquer la conception d'un rapport prédicatif pur et simple entre la racine et le thème pro-

nominal. Il semble donc que les formes nominales peuvent servir aussi bien que les formes personnelles à prouver que, dans la période d'organisation des langues indo-européennes, l'attribut principal précédait régulièrement le sujet.

D'autre part, nous tenons essentiellement à rendre l'interprétation des formes personnelles, et leur assimilation à de petites propositions complètes, indépendante de théories qui, pour avoir été longtemps admises, n'en semblent pas moins très-contestables. D'après ces théories les thèmes pronominaux dont se composent les désinences auraient été, déjà avant leur agglutination aux racines verbales, distingués comme pronoms des différentes personnes, et la formation du pluriel et du duel reposerait sur le doublement du pronom sujet. Nous laissons de côté les formes qui paraissent contenir deux éléments pronominaux, comme provenant peut-être d'une dérivation, et nous ne considérons que les plus simples, celles du singulier actif, dont le caractère primaire ne saurait guère être contesté. Mais dans ces formes mêmes, par exemple dans *ved-mi*, *vet-si*, *vet-ti*, on comprendrait aisément que les désinences *mi*, *si*, *ti*, ne fussent devenues que par une répartition plus ou moins tardive les équivalents des pronoms sujets « je, tu, il, » et en fait celle de la seconde personne *si* paraît n'avoir aucun rapport avec le pronom *tva*. Ce ne serait pas toutefois une raison de douter que ces désinences n'aient été dès l'origine des sujets dont la racine verbale était l'attribut. Elles pouvaient remplir cette fonction avant d'être réparties entre les différentes personnes, comme exprimant par exemple différents degrés de rapprochement ou d'éloignement de l'objet auquel appartenait la qualité marquée par la racine. Ce qui nous a paru vraisemblable pour le thème pronominal qui a pris la valeur d'un suffixe dans les thèmes nominaux, ne saurait l'être moins et l'est plutôt davantage encore pour celui qui a pris la valeur d'un pronom personnel, et dont la combinaison avec la racine équivaut encore dans les périodes historiques de nos langues à une proposition complète.

Si la théorie qui explique la fonction actuelle des formes par une adaptation postérieure à l'agglutination des éléments dont elles se composent, ne paraît pas moins favorable que la théorie traditionnelle à l'interprétation généralement admise du rapport de ces éléments dans les formes personnelles, elle l'est beaucoup plus à une interprétation analogue des formes nominales. Qu'on suppose la fonction personnelle primitivement étrangère au pronom *ti* dans *vet-ti* et la principale différence de *vet-ti* et *dhrish-nu* se trouve du même coup supprimée. En revanche, l'acquisition de

cette fonction par *vet-ti* suffit peut-être pour expliquer qu'il soit seul resté susceptible d'être employé sans un sujet distinct, qu'il soit devenu incapable de jouer le rôle d'un substantif comme *dhrish-nu*, et qu'il n'ait pas disputé à celui-ci le privilége de la flexion casuelle quand l'usage s'en établit, d'abord, selon toute probabilité, pour le substantif ou l'adjectif pris substantivement, ensuite pour l'adjectif attribut. Or le rapprochement de *vet-ti* et de *dhrish-nu* ne doit pas avoir pour conséquence de faire écarter l'assimilation du premier à une proposition complète, mais au contraire de confirmer l'extension de la même interprétation au second. En dernière analyse le meilleur argument en faveur de cette assimilation est encore le suivant.

Tout langage primitif procède par séries d'énonciations, complètes chacune en elle-même, mais se subordonnant les unes aux autres dans la série. Nous renvoyons sur ce sujet aux observations très-intéressantes de M. Gaussin sur les langues polynésiennes et à une interprétation du langage naturel des sourds et muets qu'il joint à ces observations (*Du dialecte de Tahiti*, etc. Paris, Firmin Didot, 1853, p. 164). Ce sont des énonciations de ce genre, composées d'une racine attribut et d'un pronom sujet, qui sont devenues par l'agglutination des deux éléments les formes organiques primaires des langues indo-européennes, sans distinction à l'origine de formes personnelles et de formes nominales.

Nous admettrons donc que ces formes nous ont conservé le type primitif de la construction d'une proposition composée uniquement d'un sujet et d'un attribut, et nous en conclurons qu'à l'origine du langage indo-européen le sujet était régulièrement précédé de l'attribut. Nous disons « régulièrement », car cette régularité, ainsi que nous l'avons fait observer déjà dans l'introduction (p. 4), peut seule expliquer le fait même de l'agglutination du pronom sujet à la racine attribut.

Mais les petites propositions primitives que nous avons seules envisagées jusqu'ici, c'est-à-dire les formes primaires du langage indo-européen, quoique renfermant déjà un sujet, peuvent être encore accompagnées d'un sujet distinct. Les formes nominales, quand elles ne jouent pas le rôle de substantifs, le sont toujours, soit comme attributs principaux, soit comme simples qualificatifs, auquel cas le sujet distinct est un simple terme qualifié. Ce sujet distinct peut être un nouveau pronom : joint à la première ou à la seconde personne du verbe, il forme avec la désinence un véritable pléonasme; mais avec les formes nominales ou avec la troisième personne du verbe, il sert, dans le premier cas par la distinction des personnes, dans l'un et dans l'autre par celle des

degrés de voisinage ou d'éloignement, à préciser le sujet primitif dont le sens est resté trop général dans le verbe, et qui dans les formes nominales s'est transformé en suffixe. Enfin, les deux catégories de formes peuvent avoir pour sujet une forme nominale transformée en un appellatif ou au moins prise substantivement. Nous avons donc à nous demander maintenant quelle dut être la place du nouveau sujet.

L'analogie de la construction que nous avons trouvée comme stéréotypée dans les formes descendues au rôle d'attribut d'une part, et de l'autre l'avantage qu'il y avait à rapprocher le sujet nouveau de l'ancien, c'est-à-dire du suffixe de l'adjectif ou de la désinence personnelle du verbe, doivent nous faire supposer que ce sujet se plaça encore après son attribut, que le terme destiné à préciser le sens de l'élément pronominal renfermé dans cet attribut n'en fut pas séparé, qu'en un mot des propositions comme κρείσσων (γὰρ) βασιλεύς (*Iliade*, A. 80), ou comme *mahắñ índra*h, « Indra est grand » (R. V. I, 8, 5), reproduisent exactement l'ordre de succession primitif d'un sujet et d'un attribut contenant l'un et l'autre des éléments formatifs.

Cet ordre est, comme nous l'avons vu par l'étude des composés, resté celui d'un qualificatif construit avec le terme qu'il qualifie. Nous l'avons trouvé aussi observé dans les composés possessifs où le rapport prédicatif qui unit les deux termes est également subordonné, mais qui forment cependant une petite proposition moins étroitement rattachée à la proposition principale (p. 24). En revanche il a dû être renversé de bonne heure pour le rapport prédicatif pur et simple. Nous avons remarqué dans la première partie et rappelé encore au commencement de ce chapitre que la langue sanskrite, restée si fidèle à la construction du qualificatif avant le terme qualifié, place le sujet avant son attribut, même dans la locution appelée locatif absolu où le rapport prédicatif est pourtant encore subordonné, afin de donner plus de relief à ce rapport. La même langue, et la plupart des autres idiomes de la famille, dès leurs plus anciens monuments, paraissent, comme nous le verrons, avoir adopté ce nouveau principe pour la proposition proprement dite. Le rapport prédicatif pur et simple et le rapport prédicatif subordonné ou qualificatif ont été distingués par la conservation de la construction primitive pour le second, et son renversement pour le premier.

Nous avons supposé jusqu'à présent pour plus de simplicité des propositions où l'attribut n'est mis en rapport qu'avec un seul autre terme, lequel est alors nécessairement sujet ; quand il est en rapport avec deux ou plusieurs termes, l'un de ces termes reste

sujet, mais l'autre ou les autres ne peuvent être que régimes (cf. Introduction, p. 14). Entre un sujet et un attribut il n'y avait que deux ordres de succession possibles; entre un sujet, un attribut et un seul régime il y en aurait déjà six. On voit qu'ici la question se complique, et que pour tenter la restitution des constructions primitives il importe, tout en ayant principalement en vue les constructions des plus anciens monuments de nos langues auxquelles il faut aboutir, de ne négliger aucun des éclaircissements que les formes organiques pourraient nous fournir pour les périodes antéhistoriques. Commençons par la question la plus nouvelle pour nous, celle de la place du régime.

Les formes personnelles du moyen usité en sanskrit, en zend, en grec et en gothique, ont été expliquées par une combinaison de la racine ou du thème de conjugaison avec un pronom sujet et un pronom régime désignant tous les deux le même être ou le même objet (*ma-mi*, *sa-si*, *ta-ti*, d'où μαι, σαι, ται) : le sens primitif du moyen aurait donc été le sens réfléchi. Cette hypothèse date d'un temps où l'on prétendait retrouver dans la contexture matérielle des formes tous les éléments du sens ou de l'un des sens qu'elles ont pris dans les périodes historiques, et où l'on ne se faisait pas toujours scrupule pour atteindre ce but d'admettre les altérations phonétiques les plus graves et les moins justifiées. Dans l'état actuel de la science, et alors que se prononce de plus en plus la tendance à expliquer la fonction définitive des formes par une adaptation postérieure à l'agglutination de leurs éléments, elle peut, croyons-nous, être négligée. Nous ne chercherons donc pas dans les formes du moyen le type d'une proposition composée de trois termes, où l'attribut précéderait à la fois le sujet et le régime. Nous ne nous laisserons pas non plus arrêter par elles dans la restitution de types tout différents qui nous sera suggérée par d'autres considérations, et nous croyons que celle-ci fournirait plutôt au besoin une objection de plus contre l'hypothèse en question. Remarquons d'ailleurs en passant que l'assimilation proposée plus haut des formes personnelles et des formes thématiques dans une période où les éléments pronominaux des premières n'auraient pas encore été répartis entre les différentes personnes, ouvre une voie nouvelle à l'interprétation des formes du moyen aussi bien que de celles du pluriel et du duel actif : celles-ci pourraient en effet provenir d'une dérivation également antérieure à cette répartition.

C'est peut-être encore dans la même voie qu'il faudrait chercher l'explication du passif italo-celtique. En effet, bien qu'il ne se rencontre que dans deux des groupes de langues de la

famille indo-européenne, et dans deux groupes qu'on considère généralement comme unis par une parenté plus étroite, nous ne croyons pas impossible que les premiers rudiments de sa formation ne remontent à la période primitive d'organisation. Il en est de ce passif comme de certaines formations de thèmes de temps qui ne se rencontrent que dans tel ou tel groupe de langues, mais dont l'origine ne doit pas être nécessairement pour cela rapportée à la période d'existence isolée du groupe (cf. Curtius, *Chronologie,* tr. fr., p. 95). Quoi qu'il en soit, l'explication ordinaire des formes du passif italo-celtique par l'adjonction aux formes de l'actif du pronom réfléchi qui est en latin *se,* et dont l'*s* se serait dans la plupart des formes changée en *r* (*amo-r* pour *amo-se*) nous paraît inadmissible, parce que le phénomène du rhotacisme, relativement récent dans la langue latine elle-même, est inconnu aux langues celtiques, et même à un dialecte voisin du latin, l'osque. Nous nous croyons donc autorisés à négliger l'indication que ces formes, si elles avaient dû être ainsi interprétées, nous auraient fournie sur la place d'un régime ou au moins d'un pronom régime : cette indication d'ailleurs, d'après la théorie même que nous repoussons, n'aurait porté que sur une période postérieure à la séparation des différentes langues.

Ainsi, ni le moyen des langues sanskrite, zende, grecque et gothique, par la combinaison d'éléments formatifs avec la racine, ni le passif italo-celtique par une prétendue juxtaposition de mots fléchis, n'ont rien à nous apprendre sur la question qui nous occupe. La composition elle-même ne peut nous révéler l'ordre de succession antéhistorique d'un verbe personnel et de son régime. Car nous ne connaissons pas de composés de dépendance dont le dernier terme soit un verbe personnel. Le verbe οἰκοδομέω n'est pas un composé d'un thème οἰκο- et d'un verbe δομέω, mais un dénominatif tiré du composé nominal οἰκοδόμος. Les verbes sanskrits comme *çuklī-bhavati* « il devient blanc », ou *çuklī-karoti* « il rend blanc », à supposer qu'ils soient des composés proprements dits, question que nous réservons pour la traiter ailleurs, ne renferment pas en tout cas un régime, mais un attribut joint à l'auxiliaire *bhū* « être », ou l'attribut d'un régime joint à l'auxiliaire *kri* « faire, rendre. » Dans *namas-karoti* « il rend hommage », nous avons, non pas une composition véritable, mais une simple juxtaposition, en sorte que l'ordre de succession des termes s'explique par les principes de construction de la langue sanskrite et ne suppose pas nécessairement un type antéhistorique analogue. Il faut remarquer pourtant que le juxtaposé *çrad-dadhāti* « il croit », littéralement « il donne son cœur » (cf. J. Darmesteter,

Mémoires de la Société de linguistique, III, p. 52), se retrouve en latin sous la forme *cre-dit* et remonte par conséquent à la période indo-européenne.

Mais, à défaut de renseignements sur la construction du régime d'un verbe personnel, la composition nous a du moins révélé l'ordre régulier dans lequel se succédaient, avant la création de la flexion casuelle, le régime d'un attribut de forme impersonnelle et ce terme lui-même. Nous avons constaté que le terme régi précédait le terme régissant. Il sera parfaitement légitime de nous emparer de ce principe et de le faire servir à la restitution de l'ordre primitif des termes dans une proposition complète. Nous ne devrons pas craindre de l'appliquer au régime d'un véritable attribut, d'un prédicat, puisque les composés d'un appellatif ou d'un pronom avec un adjectif ou un participe, qui nous l'ont révélé, ne sont pas employés seulement comme qualificatifs, mais peuvent encore, dans les périodes historiques de nos langues, comme les adjectifs et participes dont ils conservent le rôle, servir d'attribut à une proposition. En sanskrit, par exemple, le composé *dharma-vid* « qui connaît le devoir », cité plus haut (p. 25), peut se construire avec le sujet *devadattas* dans ce sens : « Devadatta connaît le devoir ».

La grande ressemblance des fonctions de l'attribut de forme personnelle et de l'attribut de forme impersonnelle, doit nous faire supposer que les régimes de l'un et de l'autre occupaient primitivement la même place. Le principe *démontré* pour les régimes d'un adjectif ou d'un participe peut être étendu *par une hypothèse fort vraisemblable* aux régimes d'un verbe personnel. Nous admettrons donc que celui-ci se faisait également à l'origine précéder de ses dépendances. L'étude des plus anciens monuments de nos langues confirmera, nous l'espérons, cette conjecture.

Or le verbe personnel peut, comme nous l'avons dit, s'employer sans autre sujet que sa propre désinence. En ce cas il n'y avait à l'origine, d'après le principe qui vient d'être posé, qu'une seule construction possible de la proposition : le verbe précédé de ses dépendances en devait être le dernier terme. Cette construction est restée à peu près exclusivement employée dans la prose sanskrite, elle est sensiblement dominante dans la prose latine la plus ancienne, et fréquente dans Homère :

Aitareya-Brāhmana. Çunahçepha. 14. *Tāsu putram na lebhe.* « Il n'eut d'elles aucun fils ».

Iliade. A. 25. Αλλὰ κακῶς ἀρίζει, κρατερὸν δ'ἐπὶ ῥῦθον ἔτελλεν.

Caton. (Egger. *Relliquiæ sermonis latini veteris,* p. 162). *Interdum græcos versus agit, jocos dicit, voces demutat, staticulos dat.*

Quand le sujet est exprimé par un terme distinct, ce qui est devenu la règle avec un attribut de forme impersonnelle, et un usage fort général avec un attribut de forme personnelle, les rapports mutuels du sujet, du régime et de l'attribut produisent la complication déjà signalée. On doit remarquer toutefois que ces rapports ne sont immédiats qu'entre le sujet et l'attribut d'une part, entre le régime et l'attribut de l'autre, et qu'ils sont au contraire essentiellement médiats entre le sujet et le régime, qu'ils ne s'établissent entre ces deux termes que par l'intermédiaire de l'attribut. Il faudra donc dans la restitution de l'ordre primitif où se succédaient le sujet, le régime et l'attribut d'une proposition, veiller d'abord à l'application des principes connus sur l'ordre de succession du sujet et de l'attribut d'une part, de l'attribut et de son régime de l'autre. Or le régime devant précéder l'attribut et l'attribut devant à l'origine précéder le sujet, nous aboutissons pour la construction de ces trois termes au type suivant que nous avons, ce semble, d'assez bonnes raisons de considérer comme primitif : *Régime*, — *Attribut*, — *Sujet*. Voici un exemple de ce type qui est d'un usage assez fréquent dans Homère : *Iliade*. A. 43. τοῦ δ' ἔκλυε Φοῖβος Ἀπόλλων. Il n'était sans doute pas modifié par la multiplication des régimes ou dépendances de l'attribut qui devaient *en principe* se construire toutes avant lui comme dans cet autre exemple : *Iliade*. A. 53. Ἐννῆμαρ μὲν ἀνὰ στρατὸν ὤχετο κῆλα θεοῖο.

Mais la construction du sujet après l'attribut n'est pas restée longtemps exclusive, ni même dominante. Le langage a procédé de bonne heure à l'*inversion* de l'attribut, pour mieux distinguer ce terme du simple qualificatif. Dès lors l'attribut dut être précédé à la fois du sujet et des régimes. Dans quel ordre ? Lequel de ces deux termes, le sujet et un régime quelconque, était le plus étroitement lié à l'attribut, et devait en conséquence rester le plus rapproché de lui ? Est-il bien sûr même qu'une distinction de ce genre ait été faite, et que dès l'origine, dans les propositions terminées par l'attribut, le sujet et les régimes ne se soient pas construits indifféremment, soit au commencement, soit immédiatement devant l'attribut ? En fait, dans la prose sanskrite et dans la prose latine la plus ancienne, où la construction de l'attribut à la fin de la proposition peut être considérée comme la règle, l'ordre de succession du sujet et du régime est essentiellement libre.

On ne peut guère nier pourtant que, sauf les exigences de l'association logique des idées, le sujet n'y ait sa place ordinaire avant les régimes qui se trouvent rapprochés de l'attribut. D'ailleurs l'étude des composés suggère naturellement l'idée que

primitivement la proposition se divisait pour la conscience du langage en deux parties principales, comprenant, l'une le sujet, l'autre l'attribut et ses régimes. En effet, dans les langues mêmes qui ont le plus usé et abusé de la composition, comme le sanskrit, on trouve bien des propositions fort compliquées réduites à deux termes dont l'un comprend l'attribut avec tous ses régimes ; mais on n'en trouve pas, à part celles dont le sujet n'est désigné que par la désinence personnelle d'un verbe, qui expriment une affirmation indépendante par la composition d'un sujet avec un attribut. Sans doute les composés qualificatifs impliquent une affirmation subordonnée, sans doute les deux termes d'un composé possessif sont unis par un rapport encore plus essentiellement prédicatif. Mais ni les composés qualificatifs, ni les composés possessifs, ne peuvent dans les périodes historiques de nos langues exprimer une affirmation indépendante. Les propositions les plus synthétiques du sanskrit observent toujours la distinction du sujet et de l'attribut, quand ce sujet est autre qu'un élément formatif, qu'une désinence personnelle.

Nous concluons de là que dans les premières propositions où se fit le renversement de l'ordre de succession primitif du sujet et de l'attribut, le sujet se plaça le premier et composa ainsi la première partie de la proposition, tandis que l'attribut, précédé des régimes, composa la seconde, et nous ajoutons au type de construction fixé plus haut un second type qui aura été employé de très-bonne heure concurremment avec lui, et qui sera même assez vite devenu dominant : *Sujet, Régimes, Attribut*. En voici des exemples :

R. V. I. 10, 1. *brahmánas tvā* (*çatakrato*) *úd vamçám iva yemire*. « Les prêtres (ô dieu puissant!) t'ont secoué comme un roseau ».

Il. A. 223. Πηλείδης δ' ἐξαῦτις ἀταρτηροῖς ἐπέεσσιν Ἀτρεΐδην προσέειπε.

Caton (*ibid*, p. 169). *Dii immortales tribuno militum fortunam ex virtute ejus dedere.*

Dans la suite du discours, dans les propositions considérées, non plus isolément, mais dans leur rapport entre elles, les exigences de l'association logique des idées appellent souvent, soit tous les régimes, soit l'un seulement d'entre eux, avant le sujet. L'existence des deux types déjà reconnus permettait de satisfaire à ces exigences sans mêler les deux parties principales de la proposition, en terminant celle-ci par le sujet quand il y avait intérêt à la commencer par un régime. Toutefois la prédominance du second type qui allait s'affermissant d'une part, et de l'autre la construction constante de l'attribut (de forme personnelle)

à la fin des propositions qui ne renfermaient pas d'expression distincte du sujet, amenèrent l'établissement d'un principe nouveau, d'après lequel le verbe ou l'adjectif attribut durent se construire dans tous les cas à la fin de la proposition. La construction des autres termes fut d'ailleurs libre en deçà de l'attribut devenu la limite extrême du cadre où ils devaient prendre place. Une règle unique, portant sur un seul terme, l'attribut, remplaça à la fois les principes anciens qui déterminaient la place respective du sujet et de l'attribut, de l'attribut et de ses régimes, et celui qui divisait la proposition en deux parties. C'est cette règle qui préside à la construction de la prose sanskrite et de la prose latine la plus ancienne, que l'allemand et le hollandais appliquent aujourd'hui encore dans les propositions subordonnées, et qui, comme nous espérons le montrer, paraît avoir eu primitivement dans les langues germaniques la même extension qu'en latin et en sanskrit. Elle détermine un troisième type qui peut être formulé ainsi : *Sujet ou Régimes, — Régimes ou Sujet, — Attribut.* Comme exemples de cette construction nous citerons en regard de ceux du Rig-Véda et de Caton déjà cités plus haut où le sujet précédait les régimes, les suivantes où les régimes précèdent le sujet, l'attribut étant toujours à la fin de la proposition :

R. V. I, 11, 8, *índram íçānam ójasābhí stómā anūshata.* « Les hymnes ont loué Indra, le puissant maître ».

Caton (*ibid.* p. 159). *Decemviros Bruttiani verberavere.*

Nous y ajouterons les suivants empruntés au vieux haut allemand, comme types de la construction des subordonnées dans cette langue.

Serment des Juifs. (XII^e^ siècle. *Chrestomathie* de Wackernagel, p. 303, l. 24). *Der himel und erdin gescuf.* « Qui a créé le ciel et la terre ».

Pater noster. (Analyse du VIII^e^ siècle. *Ibid.* p. 53, l. 23). *De wir in deru taufî fona imo intfêngun.* « (La consécration) que nous avons reçue de lui dans le baptême ».

D'ailleurs ce troisième type, qui comprend le second, ne constitua, ainsi que le premier qui laissait l'attribut avant le sujet, qu'un cadre renfermant les termes essentiels de la proposition. Le cadre les renfermait tous quand ils n'étaient pas bien nombreux, mais il était trop peu rigide, au moins à l'origine, pour n'en pas laisser échapper quelques-uns quand ils se multipliaient. Ce ne fut sans doute que plus tard, et par une réglementation rigoureuse étrangère aux procédés d'un langage encore dans l'enfance, que le latin et le sanskrit appliquèrent avec la conséquence qu'on remarque dans leurs plus anciens monuments en prose, le prin-

cipe qui fait rejeter le verbe après tous les termes, si nombreux qu'ils soient, de la proposition. Le Rig-Véda, s'il se sert en somme le plus souvent de notre troisième type, le modifie par l'usage fréquent de certaines libertés que la prose latine et même la prose sanskrite ne s'interdisent pas non plus entièrement. L'usage du même type dans la construction des subordonnées, quoique consacré en allemand dès les plus anciens monuments de la langue, y souffre, même en prose, certaines exceptions que l'usage moderne a supprimées. En allemand, comme en latin, comme en sanskrit, le principe lui-même n'en garde pas moins son caractere de haute antiquité. Mais les exceptions à ce principe, quand elles ne dépassent pas une certaine mesure que nous allons indiquer sommairement, ne doivent pas être nécessairement considérées comme des *inversions* de l'ordre ancien. Elles peuvent avoir été en quelque sorte aussi anciennement consacrées que le principe lui-même, et c'est leur suppression, c'est l'application entièrement conséquente, et pour ainsi dire servile du principe, qui doit passer pour relativement moderne.

Ainsi, point de doute pour nous que les cadres que nous avons tracés, et particulièrement celui qui est limité par l'attribut, ne se soient dès l'origine laissé quelquefois déborder par les mots qui ne remplissent pas un rôle indépendant dans la proposition comme sujet ou comme régimes de l'attribut, et qui sont de simples épithètes ou plus généralement des dépendances de l'un de ces termes essentiels. Le langage n'avait pas encore l'haleine assez longue pour mener à bonne fin en une seule fois une proposition un peu compliquée; il allait donc au plus pressé, s'allégeant d'abord de tout ce qui n'était pas absolument indispensable, sauf à s'en recharger ensuite, ou si l'on veut, il construisait d'abord le gros œuvre de la proposition pour en reprendre l'ornementation hors d'œuvre. Le procédé déjà signalé (p. 28) des commentateurs hindous peut donner une idée assez exacte de ce genre de construction. On trouvera dans les chapitres consacrés à chaque langue particulière les exemples qui paraissent démontrer qu'il a été très-anciennement employé.

Parmi les termes mêmes qui jouent un rôle indépendant dans la proposition, il en est qui dès l'origine semblent avoir pu se placer à volonté en dedans ou en dehors du cadre adopté, avant ou après l'attribut par exemple, quand c'est lui qui marque la limite de ce cadre. Nous voulons parler des compléments circonstanciels, qui généralement portent moins sur l'attribut lui-même que sur la proposition entière, et dont la construction par suite est restée à peu près libre dans les langues mêmes où l'ordre de suc-

cession des autres termes est le plus rigoureusement fixé, en français par exemple. On peut assimiler aux compléments circonstanciels les adverbes ou locutions adverbiales et un terme qui à cause de son importance va faire le sujet d'une section spéciale, l'infinitif.

SECTION II.

Construction de l'infinitif, de ses régimes et du terme qui, dans certaines langues, est devenu son sujet.

L'infinitif est dans sa fonction primitive un véritable complément circonstanciel. Tout le monde sait aujourd'hui que les différentes formes de ce mode, comme l'appellent nos grammaires classiques, sont des thèmes de noms abstraits revêtus d'une désinence casuelle. Cette désinence dans les plus anciens infinitifs connus, les infinitifs du Rig-Veda, est le plus souvent celle du datif qui convient parfaitement à leur emploi : car ils se construisent encore avec toutes sortes de verbes pour exprimer le but, l'intention, la fin de l'action marquée par ceux-ci.

En cette qualité de complément circonstanciel, l'infinitif pouvait sans doute se placer ainsi que tout autre régime à l'intérieur du cadre de la proposition limité par le verbe, comme dans ce vers du Rig-Veda : I, 5, 6. *Tvám sutásya pītáye sadyó vriddhó ajāyathāh*, « Tu t'es trouvé adulte dès ta naissance pour boire le soma ». Mais il pouvait aussi se construire à part, en dehors du cadre, c'est-à-dire après le verbe. Cette place lui convenait même mieux qu'à aucun autre complément circonstanciel, puisqu'exprimant une action qui était le but de l'action principale, il tenait lieu d'une véritable proposition *finale*. La succession du verbe et de l'infinitif dans la phrase répondait ainsi à celle des deux actions dans le temps. Aussi ne regarderons-nous pas comme une dérogation au troisième type posé dans la section précédente la construction de l'infinitif après le verbe dans ce passage : R. V. I. 5. 5. *Sutapāvne sutā imé çúcayo yanti vītáye*. «Ces (somas)[1] pressés, brillants, vont trouver le buveur de soma pour qu'il les goûte ». Sans doute les libertés qui, dans toutes les langues fidèles à une construction plus ou moins rigoureuse en prose, sont le privilége de la versification, ont introduit dans le Rig-Veda de nombreuses exceptions au principe de la construction du verbe ou plus généralement de l'attribut

1. Le vrai sujet est dans le second hémistiche *sómāso dádhyāçirah*, mais il est représenté par les adjectifs qui en dépendent dans le cadre régulier de la proposition. Nous reviendrons sur ce point Ch. II sect. I.

à la fin de la proposition. Mais ce principe ne déterminait qu'un cadre qui pouvait être débordé par certains termes, particulièrement par l'infinitif[1] dans sa fonction primitive : en ce sens le passage cité plus haut et une foule d'autres du même genre où ce cadre est parfaitement dessiné, peuvent être comptés, non parmi les exceptions, mais parmi les exemples d'une application libre du principe, conforme au génie d'une langue non encore soumise à la réglementation des grammairiens.

Mais la fonction primitive de l'infinitif s'est peu à peu modifiée. Le langage s'habitua à le construire avec certains verbes d'un sens particulier, par exemple avec ceux qui signifient « pouvoir, vouloir, oser, etc. » Dans ces combinaisons sa valeur casuelle primitive s'oblitéra, il contracta une alliance plus ou moins étroite avec le verbe, et le résultat de cette alliance fut une sorte de locution qui, plus tard encore, dans certaines langues modernes comme l'allemand et l'anglais, conquit sa place dans la conjugaison du verbe sous la forme d'un temps ou d'un mode composé. Cette modification dans l'emploi de l'infinitif, par laquelle il devint une catégorie grammaticale distincte du nom d'action avec lequel il se confondait à l'origine, se produisit dans le sanskrit classique comme elle s'était produite en latin et en grec dans une période antérieure aux plus anciens monuments de ces langues. Toutefois c'est un autre cas d'un des nombreux thèmes abstraits qui avaient donné les infinitifs védiques, l'accusatif d'un thème en *-tu,* identique au supin latin, qui fut et resta seul chargé de la fonction nouvelle en sanskrit classique[2]. Le latin et le grec au contraire attribuèrent cette fonction à des infinitifs-datifs, analogues pour la forme à ceux du Rig-Veda, et c'est probablement aussi une désinence de datif qu'ont perdue les infinitifs germaniques en *-an*[3].

Assurément l'emploi que le sanskrit classique, le grec, le latin, les langues germaniques, font de l'infinitif, ne peut plus être comparé à celui d'un complément circonstanciel. Mais, si on laisse de côté le sanskrit dont l'infinitif-accusatif en *-tum,* construit avec les verbes signifiant « pouvoir, vouloir, etc. » a pu être conçu dès l'origine comme un régime direct de ces verbes, on est obligé de reconnaître qu'au moins en grec et en latin, et aussi dans les langues germaniques si leurs infinitifs sont d'anciens datifs comme

1. Sur la construction fréquente de l'infinitif à la fin de la proposition, et en général sur les développements qui vont suivre, cf. J. Jolly, *Geschichte des Infinitivs im indo-germanischen,* p. 133 et *passim.*

2. Il y joignit d'ailleurs la fonction propre dans le Rig-Veda aux infinitifs-datifs, c'est-à-dire qu'il exprima aussi le but de l'action.

3. C'est l'avis de M. Jolly, *Geschichte des Infinitivs,* p. 153-157.

ceux du grec et du latin, le rapport de l'infinitif avec le verbe dont il dépend, bien qu'il soit devenu assimilable à celui d'un régime direct, a dû être d'abord d'une nature différente. Il est permis de supposer qu'en remontant, s'il était possible, au sens primitif des locutions que les verbes réduits plus tard au rôle d'auxiliaires modaux ou même temporels composaient avec l'infinitif, on en arriverait à restituer à celui-ci une fonction analogue à celle des infinitifs védiques. C'est ce qu'on comprendra mieux tout à l'heure quand nous traiterons des régimes qui sont rapportés à l'infinitif, mais qui ont pu appartenir primitivement au verbe dont il dépend.

Or, la construction de l'infinitif en dehors du cadre limité par le verbe, aisément explicable par sa fonction de complément circonstanciel là où il avait conservé cette fonction, se rencontre également dans ses emplois nouveaux. Nous la relèverons non-seulement dans Homère où l'usage simultané des trois types primitifs et les libertés prises vis-à-vis de chacun d'eux permettraient peut-être de révoquer en doute la conscience de tout principe de construction grammaticale, mais dans les langues et dans les conditions particulières où la construction du verbe à la fin de la proposition est très-sensiblement dominante ou même à peu près exclusive, c'est-à-dire dans l'ancienne prose latine et dans les propositions subordonnées du vieux haut allemand. Sans être très-fréquente en latin elle nous a paru cependant mériter d'y être signalée, surtout parce que des tours devenus réguliers dans les langues romanes semblent s'y rattacher comme à un type déjà existant dans la langue mère. Mais c'est dans les propositions subordonnées du vieux haut allemand que le contraste entre la régularité ordinaire de la construction des régimes aussi bien que du sujet avant le verbe, et la construction libre de l'infinitif, soit avant, soit après ce verbe, est particulièrement significatif. C'est donc à elles qu'il convient d'emprunter un exemple de la construction que nous signalons seulement ici et dont nous vérifierons l'usage dans les chapitres consacrés aux différentes langues : *Sermons du* XII^e^ *siècle.* (*Chrestomathie de Wackernagel*, p. 302, 27). *Daz die iuden.... niewet nemechtin gesprechen.* « Pour que les Juifs ne pussent pas dire ».

Sans doute cette construction pourrait s'expliquer comme une application du principe même qui appelle l'attribut à la fin de la proposition. En effet, dans la locution composée d'un infinitif et d'un verbe qui tend à descendre au rang d'un simple auxiliaire, c'est l'infinitif qui exprime l'idée attributive principale. Cela est si vrai que quand le verbe dont dépend l'infinitif devient un auxiliaire véritable, la locution est considérée comme un mode ou un temps

du verbe même auquel appartient l'infinitif. Nous sommes loin de méconnaître ce que cette explication a de plausible en elle-même. Elle ne doit pas pourtant nous faire négliger celle qui est non moins naturellement suggérée par l'assimilation de l'infinitif à un complément circonstanciel, et même à une proposition finale, dans les combinaisons d'où sont sorties, par des modifications successives du sens primitif, les locutions en question, *ou qui tout au moins leur ont servi de modèle.* L'infinitif est bien à sa place après le verbe dans sa nouvelle fonction : mais la même place ne lui convenait pas moins dans la fonction ancienne. Celle-ci aurait suffi peut-être pour expliquer en latin et en allemand, par la survivance du type de construction à la conception grammaticale qui l'avait déterminé, une dérogation véritable à la construction ordinaire. Il se trouve que ce type n'est pas moins approprié à la conception nouvelle. Concluons de là que la conception nouvelle a contribué à la conservation du type déjà déterminé par l'ancienne. Mais lui en rapporter la première origine serait, à notre avis, tenir trop peu de compte de la fonction primitive de l'infinitif, sur laquelle d'ailleurs les observations qui vont suivre fourniront de nouveaux éclaircissements.

L'infinitif peut être en rapport, non-seulement avec un verbe personnel, mais avec d'autres termes qu'on considère, tantôt comme ses régimes, tantôt même comme lui servant de sujet. Le dernier cas se produit dans ces sortes de constructions qu'on est convenu d'appeler des propositions infinitives. Pour comprendre l'attribution à l'infinitif et à son prétendu sujet des différentes places qu'ils peuvent occuper, et qu'ils occupent en effet, soit en grec, soit surtout en latin, il importe d'avoir d'abord une idée nette de l'origine de la proposition infinitive.

Nous ne pensons pas qu'il puisse subsister aucun doute sur l'exactitude de l'interprétation proposée par M. Curtius (*Griechische Schulgrammatik*, § 567. *Erläut.* p. 497[1]), d'après laquelle le terme qui est devenu le sujet de l'infinitif était primitivement un régime direct du verbe dont dépend la proposition infinitive. L'infinitif lui-même, avec ses régimes, s'il en a, tenait lieu dans cette construction de toute une proposition subordonnée. C'est ce qui résulte de l'équivalence des tours grecs comme *Xén. Cyr.* 7. 3. 5. Τὴν γυναῖκα λέγουσιν ὡς κάθηται χαμαί, *Aristoph. Guêpes.* 1284. Εἰσί τινες οἵ μ' ἔλεγον ὡς καταδιηλλάγην, avec ceux qu'on obtiendrait en remplaçant le verbe personnel précédé de ὡς par un infinitif.

1. Cette interprétation a été adoptée par M. Jolly, *Geschichte des Infinitivs*, p. 252 et suiv.

En latin c'est également parce que le sujet de l'infinitif était primitivement le régime direct du verbe principal qu'on peut, en tournant par le passif, substituer à *Dicunt Darium ab Alexandro victum esse,* la construction *Darius dicitur ab Alexandro victus esse*. D'ailleurs les premiers germes de la proposition infinitive, sinon avec les verbes signifiant « dire ou penser », au moins avec les verbes signifiant « faire, rendre », se rencontrent dans le Rig-Veda, par exemple : VIII. 67. 5. *prâcîm u devâçvinâ dhîyam me'mridhrâm sâtâye kritam.* « O divins Açvins, faites que ma prière infatigable qui s'élève vers vous obtienne (ce qu'elle implore) ». Or, dans un tour de ce genre on voit encore très-nettement que la prière, sur laquelle doit porter l'opération demandée aux Açvins, est le régime du verbe *kritam*. L'infinitif *sâtâye* n'a pas même entièrement perdu son sens casuel primitif, puisqu'il exprime le but, la fin de cette opération.

Peu importe que dans les langues où la proposition infinitive s'est entièrement développée, en grec et en latin, on rencontre tel tour où le sujet de l'infinitif ne puisse lui être arraché sans violence pour être rattaché en qualité de régime direct au verbe principal. L'analogie [1] a dû exercer ici son influence comme en tant d'autres parties de la grammaire. Du jour où le régime direct du verbe construit avec un infinitif se présenta dans certains cas à la conscience du langage comme le sujet de cet infinitif, un nouveau tour était né, dont l'usage dut s'étendre peu à peu, et qu'on employa enfin même après des verbes qui n'avaient jamais pu prendre pour régime direct le terme conçu comme le sujet de l'infinitif. On comprend d'ailleurs que si l'ordre des mots, dans la combinaison d'une proposition infinitive avec un verbe, présente quelque particularité remarquable, il sera légitime d'en chercher l'explication dans celles des combinaisons de ce genre qui ont servi de modèle aux autres, c'est-à-dire dans celles où le sujet de l'infinitif était primitivement le régime direct du verbe.

En cette dernière qualité, le prétendu sujet de l'infinitif devait dans notre troisième type de construction précéder le verbe. Quant à l'infinitif, en qualité de complément circonstanciel tenant lieu d'une proposition subordonnée, il pouvait, soit précéder le verbe, auquel cas il se trouvait rapproché du terme destiné à devenir son sujet, soit se placer après le verbe hors du cadre primitif de la proposition. Dans le second cas il était séparé du même terme par le verbe, exemple : (*Caton Relliquiæ*, p. 161) *Qui non nostræ contumeliæ causa id noluerint evenire.* Ce tour qui, selon l'idée que

1. Jolly, *Geschichte des Infinitivs*, p. 253.

nous nous faisons de la proposition infinitive, semble une véritable hyperbate, pourrait bien être un souvenir de l'origine de cette proposition, et de la fonction primitive de ses termes. Nous aurions là un exemple de la fidélité du langage à des types de construction dont il ne comprend plus la raison d'être logique.

La vieille prose latine, à laquelle nous avons de préférence emprunté l'exemple ci-dessus, à cause de la régularité ordinaire de sa construction, avait en effet déjà oublié la vraie nature et le sens primitif de la proposition infinitive. Aussi ne pouvait-elle éprouver aucun scrupule à construire le régime direct du verbe personnel après celui-ci devant l'infinitif : (*Caton ibid.*, 158) *Jussi caudicem proferri*. Cette dérogation au principe de construction qu'elle suit d'ailleurs assez exactement, surtout pour un régime direct, s'explique naturellement par la conception nouvelle qui faisait du régime du verbe le sujet de l'infinitif, et de ces termes réunis une proposition particulière qui devait en cette qualité tendre à se détacher de la proposition principale.

Quant aux régimes des propositions infinitives, ce que nous aurions à en dire se confondrait avec les observations que nous allons présenter sur les régimes des infinitifs construits avec un verbe, sans aucun terme susceptible d'être considéré comme leur sujet.

Il n'est pas douteux qu'un infinitif n'ait pu, dès l'origine, gouverner un régime quelconque, absolument comme le verbe personnel. Cette faculté a été primitivement commune à toutes les formations d'une racine verbale, à l'adjectif ou participe d'une part, et au nom d'action de l'autre, aussi bien qu'au verbe, et n'a été très-anciennement perdue que par celles de ces formations qui se sont fixées dans le sens de noms appellatifs[1]. Les participes l'ont toujours conservée. Ceux des noms d'agent en *-tar* dont les racines ont donné des verbes actifs, gouvernent encore l'accusatif dans le Rig-Veda[2]. Il en est de même du nom d'action en latin dans Plaute : *Aulularia*, IV, 10, 14. *Quid tibi ergo meam me invito tactio 'st*. Ceux des noms d'action qui ont rempli la catégorie de l'infinitif ont, grâce à leur liaison plus étroite avec la conjugaison du verbe, toujours conservé la faculté que les autres ont perdue.

Quand l'infinitif se construit à l'intérieur du cadre de la proposition, il est tout naturel que ses régimes y soient renfermés avec

1. Voir la section précédente.

2. Et dans le sanskrit classique où ils ont servi à former le futur périphrastique.

lui, et qu'en vertu du principe général sur l'ordre de succession du mot régi et du mot régissant, ils l'y précèdent. Quand le même terme, en vertu de la liberté de construction que nous avons constatée et justifiée, se construit au-delà du cadre, il n'est pas moins naturel qu'il appelle ses régimes immédiatement devant lui : *Iliade,* A. 78. Ἦ γὰρ ἔϊσμαι ἄνδρα χολωσέμεν. — *César. De bello gallico*, I, 7. *Maturat ab urbe proficisci.* — Haut-allemand, *Berthold.* (*Wackernagel*, p. 671, 33) *Daz er wânde die hôhsten und die schœnsten sterren von himel nemen* « Qu'il croyait prendre les plus hautes et les plus belles étoiles du ciel. »

Mais la langue homérique, et, si le témoignage de celle-ci paraît peu concluant à cause de la grande liberté de sa construction, la vieille prose latine, le vieux haut-allemand dans les propositions subordonnées et toutes les langues germaniques anciennes dans l'emploi quelconque qu'elles peuvent faire du cadre limité par le verbe personnel, laissent quelquefois les régimes de l'infinitif avant ce verbe tout en rejetant après lui l'infinitif lui-même. Cette construction, qui n'est pas très-rare en latin, est assez fréquente dans les langues germaniques, et elle a été conservée dans une certaine mesure par le hollandais moderne. En voici des exemples : *Caton* (*Relliquiæ*, p. 160). *Ut alii idem vellent facere*, — haut-allemand, *Berthold* (*ibid.*, p. 670, 23). *Die sô getâne freude süln besizen* « Qui devez posséder une joie ainsi faite, » — hollandais moderne, *Dat ik dat zou leren* « Que j'apprisse (que je dusse apprendre) cela. »

Evidemment on ne peut songer à expliquer par une véritable hyperbate une construction reproduite ainsi par plusieurs langues, et par des langues telles que le haut-allemand, auxquelles cette figure n'est pas familière comme elle l'est par exemple à la langue grecque. Il ne faut d'ailleurs pas chercher bien loin pour en trouver une interprétation plus vraisemblable. Nous avons déjà rappelé que l'infinitif construit dans la dépendance immédiate d'autres verbes tend à contracter, et a en effet contracté avec eux, au moins avec ceux qui sont devenus de véritables auxiliaires, une étroite liaison, qui transforme la combinaison des deux termes en une expression unique. On pourra donc dire que ce n'est plus à proprement parler l'infinitif, mais cette expression composée qui gouverne le régime dans les exemples que nous avons tirés des langues germaniques, et même à la rigueur dans celui que nous avons emprunté au latin. Le régime serait donc à la place qui lui convient devant cette expression, — soit devant le verbe personnel quand celui-ci précède l'infinitif.

C'est encore là une explication trop plausible en elle-même pour

que nous songions à l'écarter purement et simplement par une fin de non recevoir. Bien plus, nous croyons qu'elle répond assez exactement à l'idée qu'on devait se faire de pareils tours aux époques mêmes où nous les trouvons employés. Cependant, et pour nous en tenir aux langues germaniques, et même au haut-allemand où l'usage de ces tours est particulièrement fréquent et remarquable, il faut songer que l'union du verbe avec l'infinitif n'est jamais tellement étroite que ces deux termes ne puissent être séparés par les régimes du second, comme il arrive régulièrement dans les propositions principales, quelquefois même en vieux et moyen-haut-allemand dans les propositions subordonnées. Il est inutile de citer des exemples du premier fait qui est resté la règle en allemand moderne, et nous en avons déjà donné un du second : *Daz er wânde die hôhsten und die schœnsten sterren von himel nemen.* L'usage de cette construction ne permettait pas à la langue d'oublier que dans les combinaisons de ce genre les régimes appartenaient en réalité à l'infinitif, et si l'on conçoit qu'elle les ait rapportés à l'expression composée dans un tour consacré qui ne semblait plus susceptible d'être autrement interprété, on comprendrait moins bien qu'elle eût créé ce tour de toutes pièces pour répondre à la même interprétation. Il est vrai que cette interprétation, sans s'imposer nécessairement dans les propositions où le verbe est construit après l'infinitif, aurait pu cependant être suggérée par elles : *Hildebrand* (*ibid.*, 66, 29). *Hverdar sih derô hregiló hiutû hruomen muotti* « Qui des deux doit aujourd'hui s'enorgueillir du butin de la guerre. » Quoi qu'il en soit, une autre explication du tour dont il s'agit nous semble possible. Déjà nous avons cru reconnaître, d'abord dans la construction de l'infinitif après le verbe, ensuite dans la construction du sujet de l'infinitif avant le verbe, les traces de conceptions grammaticales plus anciennes d'après lesquelles l'infinitif était un régime circonstanciel et son prétendu sujet un régime direct du verbe. Il est donc naturel de nous demander si l'usage de construire les régimes de l'infinitif avant le verbe dont il est lui-même précédé, ne daterait pas aussi d'un temps où ces régimes n'étaient pas toujours rapportés à l'infinitif, mais étaient quelquefois conçus comme appartenant au verbe, ou au verbe et à l'infinitif à la fois [1].

Quand le latin dit *te volo vivere*, il faut, pour retrouver le sens primitif de la construction, faire de *te* le régime direct [2] de *volo*

1. Nous ne disons pas « à l'expression composée », ce qui serait tout différent.

2. Sur la fonction transitive de *volo*, et en général sur le sens primitive-

comme dans *te volo beatum*. On peut même dans une formule de ce genre restituer à *vivere* sa fonction ancienne de datif et traduire « J'ai une volonté dont tu es l'objet et qui tend à ceci : que tu vives, » ou plus simplement en rendant à *volo* le sens primitif de la racine *var* dont il est tiré, « choisir » : « Je te choisis pour vivre[1]. » Car avant que le langage se fût habitué à considérer *te* comme le sujet de *vivere*, c'était uniquement le contexte ou la situation des interlocuteurs qui faisait rapporter à l'individu désigné par le pronom de la seconde personne l'état exprimé par l'infinitif. C'est pour donner à l'emploi de l'infinitif le degré de clarté qui manque à ce terme à cause de sa forme impersonnelle, que dans notre langue des personnes plus soucieuses de précision que de purisme diront en construisant avec l'infinitif un sujet non prévu par le rudiment : « Je te le donne pour *toi* jouer. » Ce prétendu sujet doit d'ailleurs être lui-même par son origine, comme celui de la proposition infinitive en latin, un véritable régime du verbe : « Je te le donne pour toi (pour) jouer, » de sorte qu'ici encore l'attribution à la seconde personne de l'action de jouer n'est exprimée que d'une manière indirecte. Pour en revenir à notre formule *te volo vivere*, il semble évident que, selon la conception grammaticale qui lui a donné naissance et que nous avons cherché à représenter par la traduction « Je te choisis pour vivre, » elle a pu signifier d'abord « J'ai une volonté dont tu es l'objet et qui tend à ceci : que *je* vive, » c'est-à-dire « J'ai besoin de toi pour vivre, » ou « Je te demande la vie[2], » aussi bien que « Je veux que tu vives. »

De *te volo vivere* passons à *te volo amare*. Ici non plus rien n'indique expressément si l'action de l'infinitif *amare* doit être rapportée à la première personne suggérée par la désinence de *volo*, ou à la seconde désignée par le pronom *te*. L'équivoque que nous a paru présenter à son origine la première formule est même toujours restée inhérente à la seconde. Celle-ci a encore dans le latin classique deux sens très-différents dont l'un est parfaitement analogue à celui qui a été seul conservé par la première : « Je veux que tu aimes, » et a incontestablement la même origine. Or

ment plus concret des verbes avec lesquels se construit l'infinitif, cf. Jolly, *ibid.*, p. 192 et *passim*.

1. Ce tour pourrait peut-être se traduire, ou plutôt se transcrire ainsi en sanskrit védique : *tvâm vrinomi jîvase*. Cf. R. V. III, 9, 1. *tvâ vavrimahe... ûtaye* « Nous te choisissons pour la faveur, pour favoriser », c'est-à-dire « Nous désirons que tu nous favorises. »

2. C'est même le sens qui pourrait être le plus naturellement attribué à la transcription védique tentée dans la note précédente.

entre les deux sens de *te volo vivere*, celui qui est resté attaché à cette formule et celui que nous lui avons restitué, le choix dépendait uniquement de l'interprétation de l'infinitif qu'on pouvait à volonté rapporter à la première ou à la seconde personne. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour les deux sens de *te volo amare?* Si d'une formule signifiant primitivement « Je te choisis pour vivre » on pouvait tirer tantôt le sens de « Je veux que tu vives, » tantôt celui de « Je te veux pour vivre moi-même, » il n'est pas plus difficile de comprendre que d'une formule signifiant primitivement « Je te choisis pour aimer, » dont on a certainement tiré le sens de « Je veux que tu aimes, » on ait tiré aussi celui de « Je te veux pour aimer moi-même, » c'est-à-dire « Je veux t'aimer. » La seule différence à cet égard entre les deux sens de *te volo vivere* et le premier de *te volo amare*, d'une part, et le second sens de la seconde formule de l'autre, c'est que l'interprétation de l'accusatif comme régime du verbe, nécessaire pour ceux-là, est seulement possible pour celui-ci, puisque *te* aurait pu être de tout temps le régime de *amare*. Aussi ne nions-nous pas qu'il ne l'ait été, et supposons-nous seulement que le même accusatif a pu être, également dès l'origine, le régime du verbe en même temps que de l'infinitif, en sorte que la traduction qui rendrait le mieux compte du second sens de notre formule serait : « Je te choisis pour t'aimer. »

Le meilleur argument en faveur de cette interprétation, c'est qu'elle est la plus conforme à ce que nous savons du développement général du langage, passant peu à peu de la construction dite *paratactique* à la construction syntactique proprement dite. Tous les indianistes savent que l'usage de la *parataxe*, c'est-à-dire de la construction parallèle de termes que l'esprit conçoit comme dépendants l'un de l'autre, est encore fréquent dans le Rig-Veda. Sans nous éloigner de notre sujet, nous citerons dans cet ordre d'idées la construction de l'infinitif avec le datif. L'infinitif ainsi employé ayant lui-même la forme d'un datif, les deux termes se trouvent construits d'une façon exactement parallèle, et sont grammaticalement dans le même rapport avec le verbe. Cependant, pour l'esprit, le nom appellatif au datif est tantôt le sujet de l'infinitif comme dans ce passage : R. V. IX, 16. 3. *Punīhīndrāya pātave* « Purifie (le Soma) pour qu'Indra le boive (littér. pour Indra, pour boire), tantôt son régime, comme dans celui-ci : R. V, X, 116, 1. *Píbā vritráya hántave*, « Bois (le Soma) pour tuer Vritra (littér. pour Vritra, pour tuer). » On a employé le terme d' « attraction » pour caractériser la seconde tournure. Mais la comparaison de la première ne permet pas de douter qu'elles ne soient toutes les

deux des cas de construction paratactique, que le datif *vritrâya* ne porte directement sur le verbe *pîba* comme le datif *indrâya* sur le verbe *punîhí* et que la force du sens n'ait seule transformé le second en un régime de *hántave*, comme le premier en un sujet de *pâtave*[1].

La langue latine elle-même paraît offrir un exemple de parataxe tout à fait analogue dans l'emploi des formes de nom d'action qui ont conservé une fonction assez semblable à celle des infinitifs védiques, mais qui s'emploient dans cette fonction à plusieurs cas, et notamment au génitif. On voit que nous voulons parler du gérondif et des tours comme *Tempus est videndi lunæ*. Lancelot, dans la *Méthode de Port-Royal*, explique ainsi les constructions de ce genre : « Si l'on dit *Tempus est videndi lunæ*, c'est le même que *Tempus est visionis lunæ*, n'y ayant rien de plus ordinaire que de voir un nom gouverné au génitif en gouverner un autre au même cas... Et c'est la raison de toutes ces façons de parler, *Fuit exemplorum legendi potestas*, *Antonio facultas detur agrorum suis latronibus condonandi*. » Mais si nous sommes d'accord avec M. Bréal (*Quelques mots sur l'instruction publique en France* p. 177), pour reconnaître que cette interprétation, reproduite par Corssen dans les *Kritische Beiträge*, dénote chez Lancelot un sens grammatical fort remarquable, nous ne croyons pas pourtant qu'elle réponde à la vérité historique. En effet les tours dont il s'agit doivent sans doute être considérés comme des traces d'une construction archaïque plutôt que comme des innovations du langage, et c'est apparemment l'avis de Lancelot lui-même puisqu'il les explique en assimilant le gérondif à un substantif, c'est-à-dire en lui rendant sa fonction primitive. Or s'il est vrai que le gérondif était à l'origine un nom d'action, il ne l'est pas moins qu'à l'origine le nom d'action gouvernait le même cas que le verbe de même racine, de préférence au génitif. S'il est vrai d'autre part que deux génitifs peuvent dépendre l'un de l'autre, il ne l'est pas moins que cette construction lourde et savante aurait peu convenu à la libre allure d'une langue encore peu cultivée. L'analogie de la construction védique signalée plus haut nous suggère une interprétation plus satisfaisante, ce semble, des phrases comme *Tempus est videndi lunæ*, ou des formules plus anciennes qui ont pu leur servir de modèle. Les deux génitifs y étaient sans doute construits parallé-

1. M. Jolly présente une autre interprétation que nous avons eu déjà l'occasion de combattre (*Revue critique*, 1874, I, p. 340). La meilleure preuve d'ailleurs que la construction qui nous occupe est bien paratactique, c'est qu'elle se reproduit avec l'infinitif-ablatif et un autre ablatif qui est *logiquement* son régime, R. V, II. 29, 6, cf. I, 41,9 (*Revue critique*, 1875, II, p. 385).

lement, le sens seul établissant entre eux un rapport de dépendance que n'exprimait pas la grammaire. La traduction qui rendrait compte de l'origine du tour serait donc celle-ci : « Il est temps de voir, de la lune, » ou « C'est le temps de la lune, de la voir [1]. »

Le tour *Pibā vritrâya hántave*, et le tour *Tempus est videndi lunæ*, tel qu'il vient d'être expliqué, présentent une grande ressemblance avec le tour *te volo amare*, dans le sens de « Je veux t'aimer », et selon l'interprétation qui en a été proposée plus haut : « Je te choisis pour t'aimer. » Dans ce dernier seulement le procédé de la parataxe se serait en quelque sorte confondu avec celui de la syntaxe, le régime de *volo* pouvant à la fois et immédiatement passer pour le régime d'*amare*. Cette construction d'un régime unique, en dépendance de deux termes qui sont eux-mêmes unis par un rapport de dépendance quelconque, est d'ailleurs un fait commun à toutes les langues et à toutes les périodes du langage. Nous aurons l'occasion de la rappeler encore dans la section suivante à propos de l'union avec le verbe d'un attribut impersonnel.

Nous avons choisi le latin pour y étudier le tour *te volo amare*, à cause des éclaircissements que pouvait nous fournir dans cette langue l'usage de la proposition infinitive. Mais il est clair que nos conclusions s'appliqueraient également à une phrase germanique analogue où figurerait le verbe qui est en allemand moderne *wollen* et qui vient pareillement de la racine *var* « choisir ». Elles pourraient sans doute être étendues à un bon nombre des verbes qui se construisent avec l'infinitif, surtout si l'on remontait à leur sens primitif.

Nous n'avons d'ailleurs pas la pensée que dans toutes les constructions d'un infinitif et d'un verbe avec un régime, ce régime puisse être ainsi restitué au verbe. Encore moins croyons-nous qu'une pareille analyse, si elle représente exactement l'origine de telle construction de ce genre, lui convienne encore dans les monuments historiques, même les plus anciens, où nous la rencontrons. La conséquence avec laquelle le latin, comme les langues germaniques, observe, dans le choix de la désinence casuelle que doit porter le régime, toutes les règles particulières aux verbes à la conjugaison desquels se rattachent les infinitifs employés, ne permet pas de douter que pour la conscience du langage ce régime n'appartint effectivement alors à l'infinitif et à l'infinitif seul. C'est seulement à une période antéhistorique de ces langues, période

1. Nous ne faisons que signaler ici, pour y revenir dans le chapitre consacré aux langues romanes, l'analogie de cette explication avec celle qui a été présentée par M. Tobler (*Gœtt. Anz.* 1875, p. 1065 et suiv.) pour certaines constructions d'un verbe, d'un infinitif et d'un régime en vieux français.

dont la langue védique nous offre sans doute une image assez exacte, que nous entendons attribuer un usage étendu de la parataxe. C'est dans cette période seulement que le régime aujourd'hui rapporté à l'infinitif aurait appartenu en même temps au verbe.

Ajoutons encore que, même dans les tours où l'un des régimes actuels de l'infinitif semble avoir porté primitivement sur le verbe, d'autres régimes peuvent avoir de tout temps appartenu exclusivement à l'infinitif. Dans un des exemples de l'emploi du gérondif cités par Lancelot, *Antonio facultas detur agrorum suis latronibus condonandi*, tandis que le génitif *agrorum* dépend selon nous de *facultas*, qui joue vis-à-vis du gérondif le même rôle qu'un verbe vis-à-vis d'un infinitif, le datif *suis latronibus* dépend au contraire de *condonandi*. La même complication pouvait se présenter dans la construction primitive de l'infinitif, du verbe et de leurs régimes. Il n'entre pas dans notre dessein de discuter ici tous les cas particuliers. Nous n'avons cherché qu'à établir ce point : les termes que nous considérons aujourd'hui comme les régimes de l'infinitif, ou au moins certains d'entre eux, pouvaient être à l'origine, au moins dans certains cas, considérés comme les régimes du verbe, ou mieux du verbe et de l'infinitif à la fois.

Ainsi s'expliqueraient les deux types de construction dont nous avons constaté l'emploi quand l'infinitif est rejeté au-delà du verbe : ou ses régimes actuels l'accompagnent en dehors du cadre de la proposition, ou ils sont construits à l'intérieur de ce cadre et séparés de l'infinitif par le verbe. Ces deux types, une fois consacrés par la tradition, auraient d'ailleurs été employés indifféremment dans les périodes historiques de nos langues, sans aucun souvenir des causes antéhistoriques qui les auraient produits.

Tous les deux sont d'un grand usage dans les langues germaniques anciennes. Ils sont aussi employés dans les langues romanes avec les pronoms régimes : c'estce qui doit nous faire attacher une certaine importance aux traces qu'en offre la construction latine. Enfin, bien que l'explication que nous avons donnée du second ait un caractère purement hypothétique, nous ne pouvions, dans un travail qui n'est qu'une première tentative de dériver historiquement les types de construction les uns des autres, et surtout de justifier l'emploi de cette méthode en constatant l'ancienneté et la permanence de certains types, négliger une conjecture qui n'est pas peut-être sans quelque vraisemblance, et dont la confirmation répondrait si bien à l'objet que nous nous sommes proposé.

On trouvera à la fin de la section suivante quelques observations qui s'appliqueront à la fois à la construction de l'infinitif et à celle d'un attribut impersonnel avec un verbe personnel.

(*A suivre.*) Abel Bergaigne.

CHANGEMENT

DE

R EN *S* (*Z*) ET EN *DH* DANS LES DIALECTES FRANÇAIS.

La transformation de *r* en spirante dentale *s*(*z*) joue dans la phonétique française un rôle qui n'a point été assez remarqué ou qu'on a amoindri, en le regardant comme un phénomène local, dû à un caprice de la mode ou même à une influence étrangère. « Le « changement de *r* en *s*, dit Fr. Diez [1], est à noter, bien qu'on ne « le rencontre que dans quelques mots (*bésicle*, *chaise, poussière*, « pour *béricle*, *chaire*, *pourrière*). Ces formes dérivent sans doute « du dialecte parisien. » Il y a dans cette observation du célèbre linguiste, suivi pourtant en cela par la plupart des romanisants, une erreur qu'excuse peut-être le petit nombre d'exemples du changement de *r* en *s* sonore présentés par notre langue littéraire, mais qui reste inexplicable, si on considère les cas nombreux qu'en offrent, au contraire, la plupart des dialectes français, et si on se reporte aux témoignages qui ont signalé presque dès l'origine ce curieux phénomène de linguistique.

Le premier grammairien qui en fasse mention est, comme l'on sait, Palsgrave, lequel, en 1530, parlant, dans *Lesclaircissement de la langue francoise*, du son *s* substitué parfois à *r*, y voyait une particularité fautive de l'idiome parisien. « *r* in the frenche « tonge, remarque-t-il [2], shal be sounded as he is in latyn ... so « that, where as they of Paris sounde sometyme *r* lyke *z*, sayeng « *pazys* for *parys, chaise* for *chaire* and suche lyke, in that thing « I wolde not have them folowed. » L'année suivante (1531), dans son *Isagoge in linguam gallicam*, Sylvius (Paul Dubois) mentionnait à son tour le changement de *r* médial en *s* sonore et lui aussi il y voyait un vice de prononciation, propre surtout aux « femmelettes de Paris, » suivies, il est vrai, en cela par « un certain

1. *Gram. der Romanischen Sprachen*, I, 454.
2. P. 34, édition Le Roux de Lincy.

nombre d'hommes. » « In (hoc) vitio, dit-il[1], mulierculae sunt Parrhisinae et earum modo quidam parum viri, dum *r* in *s* ... convertunt dicentes *ma mèse, mon pèse, mon frèse* ... pro *mère, père, frère.* » Dans son *Livre sur les diversités de la langue françoise,* Charles Bouille regardait également en 1533 la transformation de *r* en *s* comme un défaut particulier au parler parisien, tout en remarquant, il est vrai, que les exemples en étaient « innombrables[2]. »

Ces témoignages s'accordent, on le voit, pour attribuer au changement de *r* en *s* une cause commune, un vice de la prononciation parisienne, et il faut y voir l'origine de l'opinion émise trois siècles plus tard par Diez et acceptée par la généralité des romanistes ; mais du temps même des grammairiens auxquels nous devons les renseignements qui précèdent, une manière de voir plus juste s'était déjà fait jour. Palsgrave, Dubois et Bouille ne furent pas les seuls, en effet, à faire mention du changement de la trémulante médiale en spirante dentale. En 1536, Théodore de Bèze en parlait à son tour, et, tout en reconnaissant aussi qu'il était ordinaire dans l'idiome parisien, il le signalait comme encore plus fréquent chez ses compatriotes de Vézelay. « Parisiensis, « dit-il[3], ac multo etiam magis Altissiodorenses et mei Vezelii « simplicem *r* in *s* vertunt, ut *Masie, pese, mese, Theodose* pro « *Marie, père, mère, Théodore.* » Il est impossible d'admettre que les habitants de Vézelay et d'Auxerre aient voulu imiter les gens de la cour et suivre la prétendue mode qu'on a parfois si gratuitement supposé s'être établie alors parmi les petits maîtres de Paris ; mais puisque, d'après le témoignage si compétent et si digne de foi de Théodore de Bèze, ses compatriotes prononçaient les *r* comme des *s*, il faut bien reconnaître que nous avons affaire à une transformation singulière peut-être, mais essentiellement populaire.

Le bassin de l'Yonne n'est point d'ailleurs la seule contrée où ce phénomène ait été observé. Au siècle dernier, Grosley le signalait comme habituel dans le patois de Troyes[4]. En 1851, M. Tarbé

1. Jacobi Sylvii Ambiani *In linguam gallicam Isagoge.* In-4, Parisiis, 1531, p. 32.

2. « Non tacendum est, dit-il, Parrhisiorum vitium in literis *r* et *s*. Innumera sunt ejus rei exempla (14) *mèse, frèse,* pro *mère, frère,* etc. » Caroli Bouillii Samarobrini *Liber de differentia vulgarium linguarum et gallici sermonis varietate.* Parisiis, in-4, 1533, p. 36.

3. P. 34. Cité par Diez, id. I, 454.

4. P. Tarbé, *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne,* I, 170.

le rencontrait dans les communes de Gourgançon, Semaine et Salon, du canton de Sézanne, arrondissement d'Épernay[1]; tout récemment encore, en 1874, M. Talbert l'indiquait aussi dans le patois blésois[2], et, si nous ne connaissons pas un plus grand nombre de patois où cette transformation ait été constatée, cela tient évidemment à la connaissance imparfaite que nous avons de ces idiomes ou au peu de soin avec lequel ont été faits les dictionnaires que nous en possédons[3].

Quoi qu'il en soit, si on remarque qu'à beaucoup d'égards les patois conservent avec fidélité des formes abandonnées par la langue littéraire, nous sommes autorisés à penser que le changement de *r* en *s*, signalé de nos jours dans l'Aube, la Marne, le Loir-et-Cher, remonte à une époque reculée. Nous trouvons la confirmation de cette manière de voir dans ce fait que cette modification, indiquée, nous l'avons vu, par Théodore de Bèze, comme ordinaire à Auxerre et à Vézelay, subsiste aujourd'hui encore dans le département de l'Yonne; par exemple dans le *Dictionnaire du patois usité dans le centre du département de l'Yonne, spécialement dans les cantons de Ligny et de Seignelay*, de l'abbé Cornat, on trouve les mots :

lousiou	loriot
méziénée	méridienne
touze	taure
touziau	taureau
verdesiau	verdereau (lézard vert)
voise, *voisement*	voire, vraiment,

où *r* a été remplacé par *s*(*z*) ; et l'auteur fait remarquer que ce phénomène n'est pas particulier aux mots ci-dessus mentionnés, mais que la transformation de *r* médial en spirante dentale sonore a lieu dans presque tous les vocables du patois de Vézelay[4]. Ainsi

1. Id., ib., I, 171.

2. F. Talbert, *Du dialecte blésois*, in-8, 1874, p. 214. « Dans les terminaisons en *ère*, *oire*, l'*r* dans la campagne blésoise se prononce généralement comme un *z* ; ex. *père*, *mère*, *arrière*, *lardoire*, *foire*, etc., se prononcent *pèze*, *mèze*, *arrièze*, *lardouèze*, *fouèze*. »

3. C'est le cas en particulier pour le *Glossaire du centre de la France* du comte Jaubert, dans lequel on ne trouve d'exemple du changement de *r* en *s* que dans le mot *chaise* (chaire à prêcher), bien qu'on en dût rencontrer beaucoup d'autres, puisque ce dictionnaire comprend des départements, comme le Loir-et-Cher, où cette modification a été signalée.

4. « Ce n'est pas seulement dans les mots *voize*, *verdeziau*, etc., que l'*r* « est remplacé par un *s*, mais dans une foule d'autres mots qu'il est inutile « d'énumérer, et encore le son de l'*s* est tellement adouci qu'on le prendrait « pour un *z*. » (*Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1854 (tome V), p. 296 et suiv.)

le phénomène signalé par Théodore de Bèze dans son pays natal a persisté avec fidélité jusqu'à nos jours, et on est en droit d'admettre que là où aucun témoignage ancien ne constate la présence de cette modification, mais où elle se rencontre néanmoins aujourd'hui, l'origine en doit de même remonter à une époque éloignée.

Un certain nombre de noms de lieu du centre de la France, qui présentent cette particularité phonétique, nous montrent à la fois que le changement de *r* en *s* sonore y est fort ancien et que ce changement a dû se produire sur un plus grand nombre de points que ne le fait soupçonner notre connaissance actuelle des patois. C'est ainsi que le mot *Oratorium* qui a donné régulièrement *Oro(u)er* ou *Ourouer*, formes qu'on retrouve aussi dans certains départements, s'est transformé presque constamment dans le centre en *Ozoir*, *Ozouer* ou *Ouzouer*, c'est-à-dire que l'*r* primitif y a été changé en *z ;* ainsi :

Ozouer-la-Ferrière	(Seine-et-Marne.)
Ozouer-le-Repos	(ibid.)
Ozouer-le-Voulzis	(ibid.)
Ozouer-le-Marché	(Eure-et-Loir.)
Ouzouer-les-Champs	(Loiret.)
Ouzouer-sous-Bellegarde	(ibid.)
Ouzouer-sur-Loire	(ibid.)
Ouzouer-sur-Trégée	(ibid.)
Ozoir-le-Breuil	(Eure-et-Loir.)
Auzouer	(Indre-et-Loire.)
Ozou	(Nièvre.) [1]

Enfin on trouve dans le département de l'Yonne *Les Buzeaux*, désignés en 1693 sous le nom de *Les Bureaux*, et *Vezeau*, nom d'un bois qui, en 1196, s'appelait *Vairau* [2]. Ainsi, pour ne pas parler de celui de l'Yonne, dans les départements de Seine-et-Marne, d'Eure-et-Loir, du Loiret, de la Nièvre et peut-être du Cher, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, il a dû, selon toute vraisemblance, y avoir, à une certaine époque, tendance à changer *r* en *s*. Si maintenant on rapproche ces faits de ceux que j'ai constatés plus haut, on voit que dans la partie occidentale de la Bourgogne, en Champagne, dans la plus grande partie de l'Ile-de-France, dans l'Orléanais, peut-être aussi, en partie du moins, dans le Nivernais, le Berri et la Touraine, il y a eu une période où le changement de *r* en *s* a été ordinaire ou fréquent dans la langue.

1. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 30. — Joanne, *Dictionnaire géographique de la France*. — *Dictionnaire des postes*, passim.

2. Max-Quentin, *Dictionnaire topographique de l'Yonne*, 1862.

Ce phénomène phonétique s'est-il fait sentir au-delà de ces limites? Cela est vraisemblable, mais il est difficile de dire dans quelle mesure il s'est produit, ni où il a cessé de se manifester. Il semble toutefois avoir été inconnu, ou à peu près, aux dialectes du Nord de la France. Si le normand, en effet, a, comme le français, le mot *rosée*, avec son dérivé *arroser*, ainsi que le vocable *poussière*, dont l'origine, d'ailleurs, est douteuse, il a conservé l'*r* étymologique de *cathedram* qui y a donné *quaire*. Il en est de même dans le picard. Quant aux dialectes français méridionaux, il est d'autant plus vraisemblable, au contraire, que cette modification de *r* s'y rencontre ou s'y est rencontrée, qu'on la trouve souvent dans les dialectes provençaux [1]. Mais, ce qui est incontestable, c'est qu'il y a eu une époque où la langue française n'a pas toujours suffisamment distingué les deux sons *r* et *s;* ainsi on trouve écrits, tantôt par *r*, tantôt avec *s*(*z*), les noms suivants, dont la plupart doivent avoir la même origine :

Aray (Indre-et-Loire)	*Azay* (Indre-et-Loire)
Auriez (Pas-de-Calais)	*Auziez* (Nord)
Baromesnil (Seine-Inférieure)	*Bazomesnil* (Seine-Inférieure)
Baroche (Orne)	*Bazoche* (Orne)
Baron (Calvados)	*Bazon* (Indre-et-Loire)
Beurey (Aube).	*Beuzec* (Finistère)
Beuron (Eure)	*Beuzon* (Maine-et-Loire)
Bérange (Meuse)	*Bézange* (Meurthe)
Bérardière (Orne)	*Bézardière* (Orne)
Bérigny (Manche)	*Bésigny* (Seine-et-Marne)
Béru (Yonne)	*Bézu* (Eure)
Bouron (Yonne)	*Bouzon* (Loire)
Boury (Oise)	*Bouzy* (Marne), etc.

Sans rechercher laquelle de *s* ou de *r* a été dans ces mots la forme primitive, ce qui, vu l'absence de dictionnaires topographiques, est impossible à dire pour la plupart d'entre eux [2], il ressort de leur simple inspection, je crois, qu'il a dû y avoir à une certaine époque hésitation de la langue entre les deux sons *r* et *s* [3]. Cette manière de voir trouve sa confirmation dans les formes

1. Voir à cet égard un intéressant article de M. Paul Meyer dans la *Romania*, avril 1875, p. 192.

2. Ainsi pour *Baroche, Bazoche,* c'est la spirante dentale qui est le son primitif ; il semble au contraire que *r* soit le son primordial dans *Béru, Bézu, Bourou, Bouzou.*

3. Le même fait a dû se produire dans le provençal, comme le montrent les noms suivants :

Arac (Ariége) *Azac* (Gironde)

diverses qu'ont prises suivant les temps un certain nombre de noms de lieu. Ainsi

Looze (Yonne), *Lausa* 838, *Laura* 853.

Mézilles (Yonne), *Miciclæ* 1186, *Mérilles* XVI^e^ siècle.

Néron (Yonne), *Néro* 1234, *Nézon* 1597.

Véron (Yonne), *Varon* 1158, *Vézon* 1503 [1].

Baronville (Eure-et-Loir), *Baronville* 1469, *Bazonville* 1621.

Gérainville (Eure-et-Loir), *Jerani villa* 1156, *Gésainville* XIII^e^ siècle, etc.[2]

Cette hésitation entre *r* et *s* avait déjà été remarquée par les grammairiens du XVI^e^ siècle. Dubois et Bouille signalent comme se produisant à la fois et au même titre le changement de *s* en *r* et celui de *r* en *s*. L'un et l'autre, en effet, donnent pour exemples de ce qu'ils regardent comme un vice de la prononciation parisienne les mots *Jeru Masia* pour *Jesu Maria*, et, après avoir cité *mèse*, *frèse* pour *mère*, *frère* comme exemples du changement de *r* en *s*, Bouille ajoute : « Et contra *courin* pro *cousin*, *oreille* pro *oseille* [3]. » De même, Dubois dit qu' « à la manière des Erétriens », les Parisiens changeaient parfois *s* en *r* [4]. Il semble donc que de leur temps le rhotacisme jouait dans le français un rôle qu'il a perdu depuis [5], tandis que le phénomène inverse, c'est-à-dire le

Aret (ibid.)	*Azet* (Hautes-Pyrénées)
Auret (Tarn)	*Auzet* (Basses-Alpes)
Aurières (Cantal)	*Auzières* (Drôme)
Barat (Haute-Garonne)	*Bazat* (*Le*) (Dordogne)
Bérat (ibid.)	*Bézac* (Ariège)
Béraud (Gironde)	*Bézaud* (Corrèze)
Béray (Isère)	*Bézay* (Loire)
Birac (Lot-et-Garonne)	*Bizac* (Dordogne)
Biret (Puy-de-Dôme)	*Bizet* (Allier)
Biron (Dordogne)	*Bizon* (Deux-Sèvres)
Bouron (Puy-de-Dôme)	*Bouzon* (Gers)
Buron (ibid.)	*Buzon* (Hautes-Pyrénées), etc.

1. Max-Quentin, *Dictionnaire topographique de l'Yonne.*

2. Merlet, *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir.*

3. *Loc. cit.*

4. « Eretriensium more *s* in *r* passim magna affectatione convertunt. » *Loc. cit.*

5. Je profite de l'occasion pour corriger ce qu'il y a d'incomplet dans ce que j'ai dit ailleurs du rhotacisme en francais. (Cf. *De rhotacismo in indoeuropæis ac præsertim in germanicis linguis*, p. 33.) Non-seulement je n'ai point remarqué qu'autrefois il avait dû jouer dans la langue un rôle beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait dit jusque-là, mais je n'ai guère cité que les exemples de Diez. Depuis M. P. Meyer en a donné quelques autres; en voici plusieurs qu'on peut ajouter à ceux déjà connus :

Chéray (Yonne) *Chesicaus* 1155

changement de *s* en *r*, a laissé, nous venons de le voir, du moins dans quelques patois, des traces nombreuses.

Mais à quelle époque cette dernière transformation a-t-elle eu lieu ? Si nous comparons les quelques noms géographiques qui la présentent et dont nous pouvons suivre les modifications, nous voyons qu'après avoir conservé leur *r* primitif jusque vers le XVI^e^ siècle, ils le changent alors en spirante dentale. Ainsi *Ozoir-le-Breuil* (Oratorium), qui s'appelle encore *Ouroüer* en 1492, porte déjà en 1564 le nom d'*Ouzouer*[1]. De même quelques noms de lieu, dans lesquels l'*r* primitif se retrouve encore de nos jours, l'ont changé en *s*(*z*) au XVI^e^ siècle. Par exemple :

Néron (Yonne), Nézon 1597, *Nero* 1233.

Véron (ibid.), Vézon 1503, *Varon* 1158, etc. [2].

Mais c'est précisément au XVI^e^ siècle que le changement de *r* en *s* est signalé d'abord par les grammairiens comme un fait anomal et un vice de prononciation, il faut donc supposer que c'est à cette époque aussi que ce changement s'est produit, et puisque, après l'avoir offert, un certain nombre de mots ne le présentent plus, il faut en conclure qu'après avoir été, sinon une mode, du moins une tendance de la langue, ce phénomène phonétique devint de plus en plus rare, et que la distinction quelque temps obscure des sons *r* et *s* se fit désormais comme à l'origine, tandis qu'au contraire la confusion ne subsista que dans quelques patois isolés.

II.

La transformation de *r* en *s* sonore, si on ne lui avait pas accordé l'importance phonétique qu'elle a en réalité dans notre langue, était connue depuis longtemps, mais je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici signalé le changement de la trémulante médiale en *dh ;* il y a pourtant au moins un patois français qui présente cette modification. Je tiens, en effet, de M. Motheré, professeur d'anglais au lycée Charlemagne, et ayant par conséquent toute la compétence désirable pour constater ce genre d'altération, que dans le canton de Seignelay et en particulier dans la commune de Héry, *r* médial a le son du *th* anglais sonore ; ainsi *mère*, *père* se prononcent

Séry (ibid.)	*Seziacum* 1395
Baronville (Eure-et-Loir)	*Basonis villa* 1100
Méroger (ibid.)	*Mésogier* 1252

Max-Quentin, ibid. — Merlet, ibid.

1. *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir.*

2. Max-Quentin, ibid.

mèdhe, *pèdhe*. Le *s*(*z*) sonore prend aussi dans le patois de cette région le même son *dh*, ce qui indique une transformation relativement récente, la spirante dentale *s* ayant conservé en général, dans les patois français, sa valeur dentale originale. Mais, comme, d'un autre côté, il est difficile de ne pas admettre que, avant d'arriver au son *dh*, *r* n'ait eu pendant un certain temps le son *z* [1], nous avons là une nouvelle preuve de l'époque évidemment reculée à laquelle a dû se faire la transformation de la trémulante en la spirante dentale *s*(*z*), circonstance qui augmente encore l'intérêt que présente le changement de *r* en *dh*.

Charles Joret.

1. Ce son est le seul que mentionne l'abbé Cornat comme transformation de *r* ; trouve-t-on dans le canton de Seignelay les deux formes *z* et *dh* de *r* modifié, coexistant l'une à côté de l'autre, ou bien l'auteur du Dictionnaire du patois usité dans l'Yonne a-t-il mal observé et a-t-il confondu les sons *z* et *dh* ? C'est ce qui n'est pas impossible et ce qui reste en tout cas à vérifier.

VARIÉTÉS.

INTERPRES. PRETIUM.

Aux mots latins comme *superstes*, *comes, sacerdos*, dont il a été traité dans ces Mémoires (II, p. 191), il faut joindre *interpres,* sur l'origine et sur le sens duquel des opinions erronées ont été émises. G. Curtius le fait venir de φράζω, comme si l'acception primitive était celle de truchement. Mais c'est là une signification secondaire et détournée. Le mot marquait d'abord « l'intermédiaire dans un négoce, le courtier. » Plaute dans sa Comédie du Curculio (III, 64) parle d'une jeune fille qui a été vendue; c'est le banquier Lycon qui a fait le marché : *Quod te præsente istic egi, teque interprete.* Tite-Live, racontant le siége de Sagonte par Annibal, dit (XXI, 12) que deux hommes, Alcon et Alorcus, essayèrent de ménager un accommodement entre les Carthaginois et les Espagnols. Le premier, Alcon, quand il connut les dures conditions du vainqueur, refusa de les transmettre à ses compatriotes. Le second, pensant, dit Tite-Live, que le courage ne survit pas à la ruine de tout le reste, s'offrit pour médiateur. *Alorcus, vinci animos, ubi alia vincantur, affirmans, se pacis ejus interpretem fore pollicetur.* Cicéron, dans les Verrines, emploie également le mot de cette façon : *Qui haec, quæ dico, jam non occulte, non per amicos atque interpretes, sed palam de loco superiore ageret, pro imperio et potestate.* Ailleurs, dans les Verrines, il joue sur le mot (V, 84) : *A. Valentinus est in Sicilia interpres : quo interprete, non ad linguam græcam, sed ad furta et flagitia uti solebat.* Il y avait auprès des proconsuls romains un personnage qui portait le titre d'*interpres publicus* et par l'intermédiaire duquel les habitants de la province devaient s'adresser au gouverneur. On comprend facilement comment le mot a peu à peu dévié de sa signification première pour arriver à celle qu'il a dans les phrases comme : *Interpres est mentis oratio.*

C'est à la langue du négoce que le mot a appartenu d'abord. La racine est *per* ou *pre* « trafiquer », la même que nous trouvons dans le grec πέρνημι, πρίασθαι, πιπράσκω. Elle se retrouve en sanscrit, sous une forme prâcrite, dans le verbe *paṇatê* (pour *parṇatê*), « il vend. » De là le substantif moderne *banig* « mar-

chand », qui a passé dans la langue des Européens sous la forme *banian*.

Je retourne au latin pour signaler un second substantif dérivé de la même racine *pre*. C'est *pretium*, qui marque la valeur marchande d'un objet. Le mot est formé comme *initium* ou comme *stitium* dans *solstitium*, *justitium*[1]. Je rappelle seulement certaines expressions comme *fixit leges pretio atque refixit*, ou comme celle-ci (Cicéron, Verrines, VII. 20) : *pretio atque mercede minuisti majestatem reipublicæ*. Je crois enfin que certains sens de *parare* (*pretio parata fides*. Sen.), *comparare*, *recuperare* remontent à la même racine.

LUXUS.

Rapprocher *luxus* de *pollucere*, comme le fait Corssen[2], paraîtra peu probable si l'on songe que *luxus* est pris ordinairement en mauvaise part, tandis que *polluceo* exprime une action sacrée. Je crois que le mot est de même famille que l'adjectif *luxus* (*luxa membra, e suis locis mota et soluta*, d'après la définition de Festus), et qu'il exprime la même métaphore familière que nous marquons par notre mot français « dérangement. » A côté du verbe *luxo* qui veut dire « disloquer » on a encore une forme *luxantur* employée par Plaute dans le sens de « faire la débauche » : Luxantur, lustrantur, comedunt quod habent (Pseud. IV, 7, 6). Le dérivé *luxuria* est formé comme *esuries*. Il faut dès lors placer le mot dans la même famille que le grec λοξός et le lithuanien *lénkti* « courber. » Pour les autres rapprochements qu'on peut faire avec les langues slaves et germaniques, je renvoie à J. Schmidt, *Zur geschichte des indo-germanischen vocalismus*, I, 107.

Michel Bréal.

TARHI, ETARHI, YARHI.

La langue sanskrite a trois adverbes ou conjonctions de formation identique *tarhi*, *etarhi*, *yarhi*, qui s'annoncent immédiatement comme renfermant les thèmes pronominaux *ta*, *eta*, *ya*, et un élément *hi* identique à la particule *hi*, mais dont l'*r* semble difficile à expliquer.

La solution de cette difficulté nous paraît fournie par deux

1. L'idée que le mot devrait s'écrire *precium* et être rapporté à la famille de *preces* et *procus*, est en désaccord avec les inscriptions qui donnent *pretium*.

2. Aussprache ², I, 369.

formes qu'a relevées M. Weber dans son analyse du Mahābhāshya (Indische Studien XIII, p. 365) : *yarvāṇas* et *tarvāṇas* pour *yadvānas*, *tadvānas*, de thèmes *yadvan*, *tadvan*. Ces deux formes citées dans l'introduction de l'ouvrage (f. 18*a*) sont évidemment ainsi que l'indique M. Weber des formes prākrites, et il paraît naturel d'interpréter de même nos adverbes comme étant pour *tad-dhi*. *etad-dhi*, *yad-dhi*.

Le premier seul se rencontre dans le Rig-Veda, et cela, une seule fois, dans l'un des hymnes qu'on a le plus de raisons de considérer comme relativement modernes (X, 129, 2). Il est d'ailleurs resté d'un usage courant dans la langue. Les deux autres sont très-usités dans les *Brāhmaṇas* et ne reparaissent ensuite que dans la période la plus récente de la littérature sanskrite. Tous les trois sont en somme anciens : mais on sait que les formes prākrites ou présentant quelques-unes des altérations qui distinguent le prākrit ne sont pas rares dans le Rig-Veda lui-même. Dans le cas qui nous occupe, un degré presque indispensable du changement de *d* en *r* a dû être la cérébralisation de la dentale. Or nous trouvons précisément dans le Rig-Veda un fait identique, le changement de *d* en *ḍ*, à peu près dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire devant une aspirée, dans l'instrumental *paḍbhi*h de *pad* « pied » (IV, 2, 12 et *passim*).

Abel Bergaigne.

VARIATIONS PHONÉTIQUES DE LA SIFFLANTE *S*

DANS LE DIALECTE LANGUEDOCIEN PARLÉ EN QUERCY.

Le dialecte de la langue d'oc auquel se rapportent les remarques qui vont suivre est parlé dans le Haut-Quercy (département du Lot) et aussi dans des parties limitrophes de l'Aveyron. Les patois, comme on sait, présentent de canton à canton, et souvent d'un village à l'autre, des différences de prononciation et même de vocabulaire très-appréciables. Bien que les particularités dont il va être question s'étendent au langage de la majeure partie des habitants du Lot, il n'est peut-être pas inutile de dire que nous avons spécialement en vue le patois du canton de Cajarc (région habitée par une population très-sédentaire, exclusivement adonnée à l'agriculture, groupée dans des villages dont les noms sont souvent terminés en ac, Salvagnac, Toirac, Carayac, Frontenac, etc., et où les dolmens abondent). La langue du pays est purement romane. La grammaire reste languedocienne; mais on peut prévoir que d'ici à peu d'années le vocabulaire sera devenu presque entière-

ment français, les mots anciens cédant la place à des formes françaises, modifiées seulement suivant la phonétique propre au langage indigène. Quelques particularités de cette phonétique peuvent offrir de l'intérêt au linguiste. Aujourd'hui je me bornerai à parler des changements qu'éprouve la sifflante *s* suivant les lettres qui l'avoisinent.

L'articulation propre de *s*, dans le quercynois, est intermédiaire entre celle de notre *s* sifflant et de notre *ch* ; c'est plutôt une palatale qu'une dentale, et on peut, je pense, la comparer au *ś* palatal du sanscrit. Cette articulation se fait sentir seulement devant les voyelles et devant la consonne *t* : *sâoumo,* ânesse; *sobé,* savoir; *estébo*, manche de la charrue (*stiva*); *tusta*, frapper; *los trabos trooucados*, les poutres (*trabes*) trouées. Voici les modifications auxquelles elle est soumise. 1° De même que *s* français, entre deux voyelles, s'adoucit en *z*, de même *s* quercynois, en pareille circonstance, prend une prononciation intermédiaire entre *z* et *j*, restant sensiblement palatal : *ase*, âne; *rouoso*, rose; *lus oousèls*, les oiseaux; prononcez : *azé*, *rouozo*, *luz oouzèl*. 2° A la fin des mots *s* s'éteint devant toutes les consonnes autres que les trois fortes *k* (*c* dur, *q*), *p*, *t*, et devient aussi à peu près insensible devant une pause, surtout s'il est précédé d'une consonne ou d'une diphthongue : *lus boiléts*, les valets; *delorgas lus bióous*, mettez en liberté les bœufs; prononcez : *lu boilét*, *delorga lu bióou*. 3° *S* final, précédé des sons *o* ou *ou* et suivi d'une consonne autre que *k*, *p* et *t*, semble faire exception à la règle précédente et se changer en *i*. Ainsi : *los figos bloncos de los nouostros bignos*, les figues blanches de nos vignes, se prononce : *loi figoi blancoi de loi nouostroi bignoi*. Mais, si nous remarquons que *los* devient *lois* devant une voyelle (*lois áoucos*, les oies; *lois omouros*, les mûres, *lois aygos,* les eaux), nous arriverons à reconnaître, suivant une observation de M. L. Havet, que *loi figoi* est pour *lois figois*, où l'*s*, suivant la règle précédente, ne se fait plus entendre. C'est ainsi qu'on dit : *mous trobals*, mes travaux; *mouis efons*, mes enfants, et *moui fraires*, mes frères; *mos táoulos,* mes tables; *mois ounglos* (fém.), mes ongles, et *moi mos*, mes mains; *sos trufos*, ses pommes de terre, *sois oûiros,* ses outres, et *soi fédos,* ses brebis (*fœta*), etc., etc. Je ne m'arrêterai pas ici à ce phénomène de l'introduction d'un *i*, qui vient changer *o*, *ou* en diphthongues. Il y aura lieu d'y revenir. 4° Devant *k* (*c* dur, *q*) et *p*, *s* final ou médial se change toujours en une aspiration comparable au *ch* allemand. C'est là un phénomène identique à la transformation du *s* sanscrit en *visarga ;* seulement en quercynois la transformation a lieu même dans l'intérieur des mots : *lus pèlsés*

coupats, les cheveux coupés; *bèspo*, guêpe; *déruscat*, écorcé; prononcez : *luh pélséh coupat*, *bèhpo*, *déruhcat*. Quoique la consonne *t* possède le privilége de conserver à l'*s* antécédent son articulation propre, il faut remarquer que le changement de *s* en aspiration a lieu encore devant le son *tz* (qui correspond étymologiquement au son *j* français ou quelquefois à *s*) : *lus tzutzés*, les juges; *los tzoubes*, les jeunes (filles); *déstzountze*, disjoindre; prononcez : *luh tzutzés*, *loh tzoubés*, *déhtzountzé*. L'aspiration de l'*s* est un des caractères spéciaux du dialecte languedocien dont nous nous occupons.

Voici, pour terminer, une phrase où l'on trouvera toutes les variétés de prononciation de *s* ci-dessus marquées : *sé boulès pésca plossos énguilos*, *onas-bou'n del coustal de los rouocos négros*, *tzous lo poissièro déis moulis déspoullats*, si vous voulez pêcher beaucoup d'anguilles, allez-vous-en du côté des roches noires, sous la chaussée (*piscaria*) des moulins démolis (*dispoliatus*); prononcez : *sé boulèh péhca plossoz énguiloz*, *ona-boun del coustat de loi rouocoi négroh tzou lo poissièro déi mouli déhpoullat*.

Marcel DEVIC.

ÉTYMOLOGIE DES MOTS *ALIZARI*, *MOISE*, *GACHE* ET *MORTAISE*.

M. Dozy, dans son *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, a noté le terme *alizari*, nom commercial de la garance (d'où les chimistes ont fait leur *alizarine*); mais il le fait suivre d'un point d'interrogation, sans hasarder un seul mot d'explication étymologique.

Je crois que l'origine arabe du mot est suffisamment attestée par les formes *azala*, *izari*, garance du Levant, qui montrent que dans *alizari al* est l'article arabe. Quant à *azala*, *izari*, ces noms représentent certainement l'arabe *'asāra*, *'ousārè*, qui se dit du suc extrait d'un végétal (de la racine sémitique *'asar*, comprimer). Le *Gazophylacium linguæ Persarum*, dictionnaire italien-persan imprimé en 1684, traduit *guado*, guède ou pastel, par l'expression *asarè-i ouasimè*, littéralement « suc de la guède. » On dirait de même *asarè-i fouvé* « suc de la garance. » Dans la langue courante, le nom de la plante a été négligé, et le terme initial est seul resté pour désigner non-seulement la matière colorante mais aussi le végétal qui la produit. C'est ainsi que l'extrait de guède, vendu sous forme de pastilles, a pris chez nous le nom de *pastel*, et que ce nom s'est trouvé bientôt appliqué à la plante elle-même.

Remarquons en passant la ressemblance qui existe entre le nom oriental de la garance, *fouwa*, *fouwet*, et notre guède ou vouède. Pour qui a observé la facilité avec laquelle se confondent les noms de plantes offrant quelque analogie, il ne paraîtra pas impossible que les deux vocables soient primitivement identiques.

L'espagnol a emprunté à l'arabe un certain nombre de termes relatifs à l'art du constructeur, tels que *albanecar*, *albitana*, *alboaire*, *alfarda*, *ataire*, *jabalon*, *mohamar*, etc. Il est donc assez naturel de chercher dans le même idiome l'origine des termes français de cette catégorie qui ne s'expliquent pas par le latin ou le germanique. Tels sont les mots *moise*, *gâche* et *mortaise*.

Pour le premier, M. G. Paris a proposé *mensa*, qui convient parfaitement comme forme (cf. *tensa* = toise), mais moins bien comme sens. La moise n'a rien qui rappelle l'idée de table ; elle peut occuper toutes les positions depuis la verticale jusqu'à l'horizontale. Son caractère spécifique, si ce terme des sciences naturelles peut s'employer ici, c'est d'être essentiellement composée de deux pièces réunies par des boulons et toujours *parallèles*. Ce parallélisme constant des deux pièces porte à rapprocher moise de l'arabe *mouāzi*, qui est le terme courant des géomètres pour dire *parallèle*. On trouve l'ancienne forme *moisine*, où la voyelle finale se serait conservée, et aussi *amoise*, dont l'*a* initial représenterait l'article arabe *al*. L'espagnol a *musa*, pièce de charpente mal définie, mais que M. Dozy n'hésite pas à rattacher à *mouāzi*.

Gâche est sans contredit identique à l'espagnol *alguaza*, gond, penture ; et cette identité est confirmée par l'étymologie du mot hispanique ; car *alguaza* représente l'arabe *al-razza*, qui signifie tout à la fois gâche, gond, penture, d'une racine *razz*, planter, insérer. La transformation de *r* arabe en *g* espagnol n'est pas chose commune. On peut supposer que cet *r*, accidentellement grasseyé, a été confondu avec un *rh* (*ghaïn*), lettre que l'espagnol transcrit d'ordinaire par un *g*, tandis que nos compatriotes d'Algérie la rendent de préférence par un *r* (comme dans *razzia*).

Le verbe *razz* donne, à la 8e forme, un participe *mourtazz*, signifiant planté, fixé, inséré. C'est au féminin de ce mot, *mourtazza*, que je crois pouvoir rattacher l'espagnol *mortaja* et le français *mortaise*. *Mortaja* est une transcription très-exacte du terme arabe ; car *z* devant la voyelle *a* se change volontiers en *j*. Quant au sens, l'arabe *mourtazz* conviendrait mieux au tenon qu'à la mortaise ; mais, outre que l'un ne va pas sans l'autre, on peut remarquer que l'ancienne expression est « trou de mortaise » : *Les vy tous deux par un trou de mortaise* (Villon).

Marcel DEVIC.

ESSAI

SUR

LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE

CONSIDÉRÉE DANS SON DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE,
EN SANSKRIT, EN GREC, EN LATIN, DANS LES LANGUES ROMANES
ET DANS LES LANGUES GERMANIQUES

(*Suite*).

Section III.

Construction de l'attribut impersonnel avec un verbe personnel, et de ses régimes.

Nous désignons sous le nom d'*attributs* les termes dont nous allons parler, afin de nous conformer à l'usage reçu pour ceux d'entre eux qui sont construits avec un verbe signifiant « être ». Il convient à tous, à un certain point de vue, s'il est vrai, comme nous l'avons admis jusqu'ici, que le rapport qualificatif n'est que la modification d'un rapport prédicatif par la subordination de ce rapport à un rapport prédicatif principal. Il leur convient même mieux qu'aux qualificatifs proprement dits, dont la liaison plus étroite avec le terme qualifié donne à la combinaison l'apparence d'une expression unique. Le nom d'*apposition* serait assez approprié à ces termes, adjectifs ou participes, qui, unis par une affirmation subordonnée au sujet ou à l'un des régimes d'une affirmation principale, peuvent, comme tous ceux qui sont sous la dépendance d'un des termes essentiels[1], mais de préférence à tous autres en vertu de leur dépendance moins étroite, déborder le cadre de la proposition, et se construire après le verbe personnel quand c'est lui qui limite ce cadre. Exemples : *Iliade*. A. 147. Ὄφρ' ἡμῖν Ἐκάεργον ἱλάσσεαι, ἱερὰ ῥέξας, — *ibid*. 257. Εἰ σῷϊν τάδε πάντα πυθοίατο μαρναμένοιϊν, — *ibid*. 29. Πρίν μιν καὶ γῆρας ἔπεισιν... ἱστὸν ἐποιχομένην.

1. Voir plus haut section I *in fine*.

Si l'adjectif ou participe construit en dehors du cadre en apposition au sujet ou à l'un des régimes de la proposition a lui-même des dépendances, elles peuvent comme dans le premier et le troisième exemple se construire avec lui, également en dehors du cadre, et elles devaient le précéder, au moins à l'origine, d'après le principe général qui règle l'ordre de succession du mot régi et du mot régissant.

Quelquefois un même régime peut être considéré comme appartenant à la fois au verbe personnel et à l'adjectif ou participe en apposition. Il est tout naturel qu'il soit construit avant le verbe, lors même que l'adjectif ou participe est rejeté après celui-ci. Ce tour paraît surtout fréquent en grec : *Iliade*. A. 310. Ἀνὰ δὲ Χρυσηΐδα καλλιπάρῃον εἶσεν ἄγων. Il s'est étendu, peut-être par une fausse analogie, aux cas où le régime ne peut être considéré comme dépendant du verbe, et porte uniquement sur l'adjectif ou participe : *Iliade*. A. 167. Ἐγὼ δ' ὀλίγον τε φίλον τε ἕρχομ' ἔχων ἐπὶ νῆας.

Dans les exemples cités, et dans tous ceux du même genre, l'adjectif ou participe, qu'on l'appelle *attribut* ou terme en *apposition,* n'a pas contracté avec le verbe une union bien étroite, et l'un et l'autre ont encore leur sens indépendant. Ces tours, dont on aura cependant remarqué l'analogie avec ceux que nous avons relevés dans la construction de l'infinitif, n'auraient pas mérité par eux-mêmes de faire l'objet d'une étude à part, et si nous les signalons les premiers, c'est qu'ils semblent pouvoir nous donner la clef d'autres tours beaucoup plus importants par l'extension qu'ils ont prise et par les fonctions nouvelles qui s'y sont développées. Venons-en donc à ceux-ci qui forment proprement le sujet de la présente section.

De même que nous avons vu l'infinitif, simple régime circonstanciel à l'origine, entrer dans des rapports plus étroits avec certains verbes de sens plus ou moins effacé et descendus même tout à fait au rang d'auxiliaires dans les langues germaniques, de même nous allons voir l'adjectif ou le participe, construit d'abord, comme une simple apposition à un sujet ou à un régime, auprès du verbe personnel, s'unir à quelques verbes de sens également effacé, et devenus même des auxiliaires, les uns seulement dans les langues modernes, les autres aussi dans les langues anciennes, pour former souvent avec eux de véritables temps composés. De ces auxiliaires, les uns signifient « être, devenir, etc. », les autres signifient « avoir ». Les adjectifs ou participes construits avec les premiers sont des appositions au sujet : les adjectifs ou participes construits avec les seconds sont des appositions au régime direct.

On aurait, il y a quelque soixante ans, causé un véritable scandale, en avançant que l'*attribut* d'une proposition pareille à *Deus est sanctus,* a pu, et même a dû être à l'origine une simple *apposition* au sujet, construite comme une sorte de supplément à la proposition, *grammaticalement* complète par elle-même, composée du sujet et du verbe réduit plus tard au rôle de copule. Aujourd'hui encore l'idée pourra paraître fort étrange, même aux personnes qui admettent que la formule par excellence de la proposition selon les philosophes a été longtemps inconnue au langage, que celui-ci n'a senti qu'assez tard le besoin de relier par une copule le sujet et l'attribut, même de forme impersonnelle, et enfin que les verbes qui maintenant signifient « être » et dont l'un au moins a déjà la fonction d'un verbe substantif dans les plus anciens monuments de nos langues, exprimaient d'abord une idée beaucoup plus compréhensive et toute matérielle[1]. Et cependant cette dernière théorie n'implique-t-elle pas que la réunion du sujet et du verbe réduit au rôle de copule pouvait présenter à l'origine un sens complet, autre que la pure affirmation de l'existence? D'autre part, un adjectif comme *sanctus* ne pouvait primitivement, dans une proposition comme celle que nous avons prise pour exemple, jouer aucun des rôles qui caractérisent les termes essentiels de la proposition: ni celui de sujet, puisque le sujet était *Deus,* ni celui d'attribut, puisque l'attribut était *est,* et encore moins celui de régime. Il ne pouvait donc être à la lettre qu'une *apposition* au sujet, apposition qui, par la dégradation de l'attribut primitif au rang de copule ou (avec un participe) d'auxiliaire, est devenue l'attribut véritable. Ou encore, si l'on aime mieux cette manière de présenter la genèse *antéhistorique* d'une telle construction, l'affirmation, subordonnée relativement à l'affirmation principale *Deus est*, qui unissait l'adjectif en apposition *sanctus* au sujet *Deus*, est devenu l'affirmation principale, quand l'autre eut perdu toute signification propre par la diminution graduelle et l'anéantissement final de la compréhension primitive de l'attribut *est.*

Or l'adjectif ou participe ainsi construit avec un verbe substantif ou tout autre de fonction analogue, est souvent placé après celui-ci dans les langues mêmes qui comme le latin, ou dans les propositions qui comme les subordonnées du haut-allemand, assignent le plus régulièrement la dernière place au verbe. Exemples : *Caton.* p. 166. *Quid operis siet factum.* — Vieux haut-allemand. *Sermons du XII^e siècle.* (Wackernagel, p. 302. 12) *Daz er was gerêinet* « Qu'il était purifié. »

1. Cf. Introduction p. 13.

On pourrait supposer sans doute que le terme devenu l'attribut véritable de la proposition a été appelé en vertu de son nouveau rôle à la place qui n'appartenait au verbe qu'en tant qu'il remplissait lui-même la fonction d'attribut. Nous avons déjà signalé dans la section précédente la possibilité d'une interprétation semblable pour une construction tout à fait analogue de l'infinitif après le verbe dont il dépend. Mais pour l'attribut impersonnel, comme pour l'infinitif, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que le tour en question se justifie aussi bien par la fonction ancienne du terme ainsi rejeté après le verbe personnel, que par sa fonction nouvelle. L'attribut, alors qu'il n'était encore qu'une sorte d'apposition au sujet, pouvait certainement en cette qualité, et dans le système de construction lâche approprié à un langage primitif, se placer après le verbe en dehors du cadre de la proposition.

Les régimes de l'attribut, quand il en a, peuvent être régulièrement construits devant lui en dehors du cadre : *César. De bello gallico.* I, 4. *Ea res ut est Helvetiis per indicium enunciata.* — Anglo-saxon. *Beowulf,* vers 1767. *Swâ hîe â wœron at nîda gehwâm nydgesteallan* « comme ils étaient toujours nécessairement associés à chaque coup. » Mais souvent aussi, soit en latin, soit surtout dans les propositions subordonnées du vieux-haut-allemand, c'est-à-dire là où notre type troisième est le plus régulièrement appliqué, les régimes restent dans le cadre limité par le verbe, qui les sépare alors de l'attribut rejeté au-delà. Exemples : *César. De bello gallico.* II. 32. *Eo die pace sunt usi.* —Vieux-haut-allemand. *Sermons du XII siècle.* (Wackernagel, p. 304, 18) *Daz si gote mit ir unglouben vil harto sint geverret* « Qu'ils sont très-éloignés de Dieu par leur incrédulité. »

Ces tours forment encore le pendant exact de ceux que nous avons constatés dans l'emploi de l'infinitif. Pas plus que pour l'infinitif ils ne peuvent, au moins dans les langues germaniques, s'expliquer par une hyperbate. Faut-il considérer l'attribut et le verbe comme formant une expression unique régulièrement précédée de ses régimes ? Cette explication a incontestablement l'avantage de la simplicité. Cependant tout en l'indiquant à propos de la construction analogue des régimes de l'infinitif, nous n'avons pas cru devoir taire la possibilité d'une autre interprétation. Le type en question nous a paru pouvoir dater d'un temps où les régimes actuels de l'infinitif auraient porté encore, au moins dans certains cas, sur le verbe qui le précède. Nous hasarderons une conjecture semblable pour les régimes actuels de l'attribut. Cette conjecture semble d'autant moins forcée qne dans les combinaisons étroites d'un participe avec le verbe substantif ou un auxiliaire de valeur

analogue, que nous avons ici principalement en vue, le participe appartient, le plus souvent en latin, toujours dans les langues germaniques, à la voix passive, et n'a par conséquent que des régimes indirects. Or pour ne parler d'abord que du régime le plus ordinaire d'un passif, la relation exprimée primitivement par l'instrumental auquel le latin a substitué l'ablatif et l'allemand le datif avec *von,* est de celles qui peuvent unir un même terme à peu près à toutes sortes de verbes, et même aux verbes signifiant « être », surtout étant admis que leur sens a dû être plus concret à l'origine. Si l'on accorde que *le type primitif* d'une formule comme *Deus est sanctus* comprenait deux énonciations successives, *Deus est* et *sanctus*, il ne semble pas impossible que *dans le type primitif* d'une formule comme *Darius ab Alexandro est victus*, la première énonciation ait compris le régime *ab Alexandro* en même temps que le sujet *Darius* et le verbe *est*, et que cette énonciation ait ainsi rapporté d'avance à Alexandre l'acte subi par Darius, acte *annoncé* par le verbe *est*, avant d'être *exprimé* dans la seconde énonciation par l'attribut *victus*. Tous les autres régimes qui peuvent être construits avec un passif donneraient lieu à des observations analogues. Ici, du reste, comme plus haut à propos de l'infinitif, nous songeons moins à enlever à l'attribut ses régimes, qu'à les assigner en commun, tant à lui qu'au verbe avec lequel il est construit, à peu près comme dans l'exemple grec cité plus haut où le régime est d'ailleurs direct : Ἀνὰ δὲ Χρυσηΐδα καλλιπάρῃον εἶσεν ἄγων.

La combinaison d'un participe avec certains verbes signifiant « avoir, tenir », pour former des temps composés, n'appartient qu'à des langues plus ou moins modernes. Elle se rencontre dans les langues germaniques et dans les langues romanes, et on en trouve l'ébauche dans la langue latine. Le participe y est à l'origine, sans contestation possible, une simple apposition au régime direct du verbe « avoir », comme dans cet exemple de César, *De bello gallico*. I. 48 : *Et aciem instructam habuit*. C'est pour cela qu'aujourd'hui encore en français il s'accorde avec ce régime si le régime le précède, et qu'autrefois il s'accordait avec lui dans tous les cas: *Tristan* (*Chrestomathie* de Bartsch, p. 139. 28) *Et sachiez que ele avoit adonc ostees en sus de li totes ses dames et totes ses damoiseles.*

On voit quel appui l'analyse inattaquable de ces constructions vient prêter, sous forme d'argument analogique, à celle qui a été présentée plus haut des formules où entre le verbe « être ».

Or, soit dans la langue latine, soit dans les constructions anciennes des langues romanes qui reproduisent encore le type

latin, soit surtout dans les propositions des langues germaniques dont le cadre est pareillement limité par le verbe, par exemple dans les subordonnées du vieux haut-allemand, le participe est volontiers placé après le verbe « avoir », tandis que le régime direct reste régulièrement avant celui-ci : *César. De bell. gall.* II, 4. ...*De numero eorum omnia se habere explorata.* —Vieux franç. *Passion* (Bartsch, 11. 28). *Mais qui l'aura sort an gitad* « Ils ont jeté le sort (tiré au sort) à qui l'aura. » — Haut-allem. *Berthold.* (Wackernagel 675. 39). *Daz sô schiere grôzen schaden habe getân.*

Rien de plus logique que ces tours, eu égard à leur origine. La proposition, grammaticalement complète avec l'attribut représenté par le verbe « avoir », s'allonge d'un nouvel attribut, qui, d'abord construit en apposition avec le régime direct, ne lui est uni que par un rapport prédicatif subordonné et se place en dehors du cadre par l'exercice d'une liberté *primitive*, s'étendant à tous les termes qui ne sont que des dépendances d'un terme essentiel de la proposition.

Quant aux régimes du participe ils peuvent se construire avec lui en dehors du cadre de la proposition. Mais ils peuvent aussi se séparer de lui pour rester dans ce cadre devant le verbe « avoir ». Ici encore il ne nous paraît pas impossible qu'à l'origine, quelques-uns au moins de ces régimes aient porté sur le verbe « avoir », en même temps que sur le participe, auquel cas leur construction devant le verbe eût été parfaitement régulière, même quand il les séparait de l'attribut. Quoi qu'il en soit, ce type de construction est comme nous le verrons très-usité dans les langues germaniques et surtout en haut-allemand. Exemple : *Berthold* (*ibid.* 677. 1). *Daz er dich schiere von dem Kristenglouben hât gescheiden* « Qu'il t'a bientôt éloigné de la foi du Christ. »

Dans l'autre type signalé, l'habitude de placer les régimes du participe entre le verbe auxiliaire et lui-même finit par amener aussi à cette place le régime direct de l'auxiliaire qu'on en vint à considérer comme le régime direct du participe : *Sermons du XII^e^ siècle* (*ibid.*, p. 300. 33). *Sit... und ich habe iuwer uioze getwagen* « Puisque... et que je vous ai lavé les pieds. »

Nous terminerons cette section par quelques observations qui porteront aussi bien sur la construction de l'infinitif que sur celle de l'adjectif et du participe attribut avec un verbe personnel.

Rappelons d'abord que nous considérons comme primitives les libertés en vertu desquelles l'infinitif d'une part, l'adjectif ou participe de l'autre, peuvent, avec ou sans leurs régimes, déborder le cadre de la proposition limité par le verbe. Nous ne faisons d'exception que pour le régime direct des temps composés avec

« avoir » qui est en réalité par son origine le régime de l'auxiliaire, et qui ne peut se placer après celui-ci, comme dans l'exemple cité tout-à-l'heure, que par une véritable inversion. C'est par une réglementation tardive que la langue allemande, dans les propositions qu'elle a continué à construire d'après le type ancien, c'est-à-dire dans les subordonnées, a fait rentrer dans le cadre, en d'autres termes, a placé sans exception avant le verbe personnel, des termes qui pouvaient à l'origine se placer, soit avant, soit après lui.

D'un autre côté les tours où l'infinitif et l'adjectif ou participe sont avec leurs régimes, qui d'ailleurs les précèdent, placés après le verbe personnel, et ceux où le régime direct de l'auxiliaire « avoir » est lui-même rejeté par inversion au-delà de celui-ci devant le participe, sont conservés en allemand moderne dans les propositions principales, et on les rencontre également dans le français du moyen-âge : *Aucasin et Nicolete* (Bartsch, p. 287. 30) *Por çou qu'il cuida Aucasin son fil conforter*, — *ibid.* (p. 283. 28). *Mais li amors de l'oume est ens el cuer plantée.* — *Tristan* (p. 139. 25). *Quant la royne ot l'espee aportee.* Il est permis de croire que ces sortes de tours, les premiers selon toute vraisemblance où la langue latine, et les langues romanes et germaniques sous leurs formes antéhistoriques, aient placé un peu fréquemment le verbe personnel au centre de la proposition, n'ont pas peu contribué, concurremment d'ailleurs avec d'autres causes que nous signalerons en temps et lieu, à éveiller le sentiment de la construction moderne, à faire considérer, non plus la dernière place, mais une place intermédiaire entre le sujet et les régimes, comme celle qui convenait par excellence au verbe, au mot qui met en rapport les différents termes de la proposition. Nous ne faisons qu'indiquer ici ce point sur lequel nous devons revenir dans le chapitre V.

L'exercice des libertés signalées dans la construction de l'infinitif et de l'adjectif ou participe attribut, ainsi que de leurs régimes, n'excluait pas d'ailleurs l'usage du type régulier où ces termes, précédés de leurs régimes, précédaient eux-mêmes le verbe personnel. L'allemand moderne ne l'a rétabli dans toute sa rigueur, que parce qu'il en avait conservé toujours de nombreuses applications. Nos idées sur le caractère antique et primitif des libertés en question n'auraient donc rien d'incompatible avec la théorie, généralement admise dans la linguistique indo-européenne, d'après laquelle certaines formes verbales, en particulier le futur et l'aoriste caractérisés par une *s*, les temps du latin en *-bam* et en *-bo*, le futur et l'aoriste passif du grec, les temps spéciaux du passif sanskrit, seraient composés d'un radical jouant le rôle d'adjectif

ou d'infinitif uni aux formes fléchies de verbes signifiant « être » ou « faire, aller, etc. » Ces libertés, si anciennes qu'elles puissent être, n'auraient sans doute pas empêché que le principe général de la construction du déterminant avant le déterminé, du mot régi avant le mot régissant, ne prévalût dans les combinaisons de ce genre. Mais nous avons depuis longtemps sur la théorie dont il s'agit, et nous conservons même après les discussions auxquelles elle a donné lieu dans ces dernières années, des doutes que nous chercherons à justifier ailleurs, et qui nous obligent en attendant à négliger des formations dont nous ne pourrions tirer du reste aucun renseignement *nouveau* sur les principes primitifs de construction.

Section IV.

Construction de certains pronoms.

Les particularités de la construction des pronoms s'expliquent en partie par le rôle qu'ils jouent dans la coordination ou dans la subordination des propositions, plutôt que par la fonction qu'ils remplissent dans la proposition même à laquelle ils appartiennent. Il en est de même, et dans tous les cas, de la construction des conjonctions qui sont d'ailleurs elles-mêmes des thèmes pronominaux, soit nus, soit revêtus de désinences casuelles.

Un pronom anaphorique, c'est-à-dire rappelant un terme exprimé dans la proposition précédente, sert par cela même de lien entre cette proposition et celle où il figure. Il est donc naturel qu'il se place au commencement de cette dernière, pour rendre la liaison plus sensible : R. V. I, 36, 7. *Tám* (*agním*) *ghem itthā́ namasvína úpa svarājam āsate,* « Les adorateurs s'approchent de lui » (d'Agni, nommé au vers précédent), « qui est roi par lui-même. » — *César. De bello gall.* I, 12. *Id* (*flumen Arar*) *Helvetii ratibus et lintribus junctis transibant.*

La construction du pronom relatif en tête de la proposition à laquelle il appartient semble encore mieux justifiée, au moins quand la proposition relative est précédée de la proposition principale. Mais même lorsqu'elle en est suivie, ce qui est l'ordre le plus fréquent en sanskrit et dans la vieille langue latine, il n'est guère moins naturel que le relatif s'empare ainsi de la place où il semble être le plus en vue, et où d'ailleurs il fait le plus souvent pendant à un pronom anaphorique qui le rappelle en tête de la proposition principale, et qui s'y trouve fort à propos pour insister sur la liaison des deux propositions : R. V. I, 91, 9. *Sóma yā́s te*

*mayobhúva ūtáya*li *sánti dāçúshe*, *tábhir no' vitá bhava*, « Soma, protége-nous et étends sur nous ces faveurs qui comblent de biens l'homme pieux. » L'assimilation du relatif sanskrit et grec à un pronom anaphorique, proposée par M. Windisch (*Untersuchungen über den Ursprung des Relativpronomens.* — *Studien* de Curtius, II, p. 203) et adoptée par M. Delbrück (*Der Gebrauch des Conjunctivs und Optativs*), rendrait très-bien compte de sa construction en tête de la subordonnée, même à une époque antérieure au développement de la fonction relative, mais seulement pour le cas où la principale précède. Elle a le grave défaut de nous présenter comme une inversion une construction de la période que nous avons de bonnes raisons de considérer comme tout à fait primitive. Mais cette question doit être réservée pour la troisième partie.

Certains pronoms anaphoriques se construisent, non pas au commencement de la proposition, mais après son premier terme. Tels sont en sanskrit divers pronoms, mais particulièrement les différents cas de la déclinaison du thème *a* : *Çatapatha-Brāhmaṇa* (Episode du déluge, 10). *Sāsmai sarvā samardhyate*, « Elle lui réussit tout entière », — en grec homérique, οὗ, οἵ, ἕ, — σφῶν, σφίσι, σφίν, σφᾶς, etc. *Iliade*. A. 73. ὅ σφιν ἐϋφρονέων ἀγορήσατο καὶ μετέειπεν.

Les conjonctions se construisent aussi le plus souvent, soit au commencement de la proposition, soit après son premier terme. La seconde construction est devenue la règle pour certaines conjonctions particulières telles que *ca* « et » en sanskrit, τε en grec, *que* en latin, etc.

Sans chercher à décider pourquoi tel pronom anaphorique et telle conjonction se placent après le premier terme, tandis que tel autre pronom anaphorique et telle autre conjonction se placent tout au commencement de la proposition, on peut dire que dans l'un et l'autre cas ces termes sont rapprochés de la proposition précédente pour en mieux marquer la liaison avec celle où ils se trouvent. Sur les conjonctions placées en tête ou après le premier mot d'une proposition qui précède celle à laquelle ces particules doivent la rattacher, nous n'aurions qu'à répéter ce que nous venons de dire du relatif dans les mêmes conditions.

C'est à la place que certaines conjonctions et certains pronoms occupent après le premier terme de la proposition qu'il faut attribuer la perte de l'accent dans la plupart d'entre eux. Nous croyons inutile d'insister sur ce que l'hypothèse inverse aurait d'invraisemblable. La privation de l'accent ne pourrait s'expliquer, ni par le sens de mots souvent très-importants, ni par leur légèreté, puisqu'ils sont parfois dissyllabiques, comme les cas obliques du

pronom sanskrit *ayám* par exemple, *asmai* etc. Le langage ne s'est donc pas habitué à les construire après le premier mot, parce qu'ils étaient privés d'accent, mais ils ont perdu leur accent parce que toujours construits après le premier mot ils devaient paraître s'appuyer sur lui, et ne faire qu'un avec lui. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est que pour un certain nombre de ces termes, le choix qui a été fait de la seconde place de préférence à la première, pour satisfaire à la nécessité logique qui les appelait au commencement de la proposition, a pu être déterminé par la légèreté de la forme. Cette légèreté aurait donc eu pour conséquence, mais pour conséquence éloignée, la perte de l'accent, dont la cause prochaine serait toujours la construction elle-même.

La dernière observation paraît en tout cas applicable aux formes enclitiques du pronom de la 1re et de la 2e personne en sanskrit et en grec qui sont en effet plus courtes que les formes accentuées. Elles se placent après un autre mot, mais de préférence, comme nous le verrons, après le premier mot de la proposition, de même que les pronoms anaphoriques dont l'analogie aura sans doute exercé ici son influence : R. V. I, 1, 7. *úpa tvāgne divé-dive dóshāvastar dhiyā́ vayám — námo bháranta émasi*, « Nous nous approchons de toi chaque jour, ô Agni, soir et matin, avec piété, t'apportant notre hommage. » — *Iliade*. A. 120. ὅ μοι γέρας ἔρχεται ἄλλῃ.

Certains pronoms sont aussi soumis dans les langues romanes à des règles de construction particulières, mais toutes différentes. En allemand, au contraire, les pronoms de la 1re et de la 2e personne, et le pronom anaphorique ou pronom de la troisième personne *er*, employés comme régimes, offrent encore aujourd'hui dans leur construction la plus grande analogie avec les formes enclitiques des pronoms sanscrits et grecs. Ils se placent après le premier terme de la proposition autant que le permettent les changements de place du verbe, changements que nous étudierons en temps et lieu. Ainsi l'accusatif *es* représentant un substantif précédemment exprimé, *das Buch* « le livre » je suppose, et placé après le premier terme dans la subordonnée suivante, c'est-à-dire dans une proposition fidèle au type ancien, (*Der Mann*) *der es meinem Vater gegeben hat*, « (L'homme) qui l'a donné à mon père », en sera séparé par le verbe, remonté de la dernière place de la proposition à la seconde dans la construction ordinaire des principales, *Der Mann hat es meinem Vater gegeben*, et aussi dans la construction dite inversive, *Meinem Vater hat es der Mann gegeben*.

La place attribuée à *es* avant le sujet dans le dernier exemple,

et avant l'autre régime dans le précédent, ne doit pas être expliquée par son affinité primitive avec le verbe, puisqu'il en est séparé dans le type ancien conservé par la proposition subordonnée. Elle est au contraire très-bien justifiée dans les trois cas par l'analogie des pronoms enclitiques du sanskrit et du grec, et fournit un argument de plus à l'appui de la théorie du déplacement du verbe que nous défendrons dans le chapitre consacré aux langues germaniques.

Section V.

Construction des particules.

Les adverbes peuvent être à juste titre considérés comme des régimes. Ce sont en effet pour la plupart des cas sortis de la déclinaison, soit d'un adjectif ou substantif, soit d'un thème pronominal, et dont la désinence, plus ou moins émoussée par le temps, indiquait primitivement le rôle qu'ils jouaient dans le discours, le rapport de l'idée qu'ils exprimaient avec celle du verbe ou de l'attribut quelconque de la proposition. Nous les avons déjà assimilés plus haut aux compléments circonstanciels dont la construction a toujours été plus libre que celle d'un régime direct par exemple, et qui ont pu sans doute dès l'origine se construire en dehors du cadre de la proposition, après l'attribut quand il est la limite de ce cadre. Mais il est certains adverbes, les plus anciens de tous, ceux qu'on nomme d'ordinaire *particules adverbiales*, dont la construction doit donner lieu à des observations spéciales.

Ces particules adverbiales comme *ā*, *abhí*, *ápi*, *práti*, etc. en sanskrit, ἐνί et ἐν, ἐπί, παρά, etc. en grec, *ad*, *ab*, *ex*, etc. en latin, qu'elles soient ou non des formes *déclinées* (Curtius. *Chronologie* tr. fr. p. 111) des thèmes pronominaux qui leur servent de base, n'ont pu en tout cas avoir primitivement dans la proposition, comme les adverbes ordinaires, d'autre fonction que celle de régimes, ou plus exactement de compléments circonstanciels. Mais quoiqu'elles pussent se construire librement, soit dans le cadre de la proposition, soit en dehors, quoique les épopées homériques nous offrent encore des exemples fréquents, et les Védas des exemples innombrables de cette libre construction, il n'en est pas moins vrai que déjà dans ces antiques monuments nous voyons s'établir l'habitude de construire de préférence la particule adverbiale immédiatement avant le verbe personnel, comme aussi du reste avant le participe et l'infinitif. Il arrive alors souvent que la particule se trouve placée entre un régime et le verbe, et qu'elle

semble l'expression du rapport qui unit ces deux termes : R. V. I, 104, 9. *Uruvyácā jathára á vrishasva*, « Toi qui as une vaste capacité, entonne dans ton ventre. »

Il est bien difficile de décider dans de pareilles constructions si la particule adverbiale joue le rôle qui appartint plus tard aux préfixes, ou celui qui appartint plus tard aux prépositions. La vérité est sans doute qu'elle n'y remplit encore à proprement parler ni l'un ni l'autre, mais qu'elle s'y montre apte à remplir un jour l'un ou l'autre. De deux choses l'une en effet, ou on s'habitue, dans tel tour particulier, avec tel verbe, à regarder la particule comme plus étroitement unie au verbe, et alors elle se combine avec lui en qualité de préfixe, elle lui est indissolublement liée comme les préfixes du latin, comme ceux du grec et du sanskrit[1] dans la période classique. Ou bien on s'habitue dans tel autre tour, avec tel autre verbe, à regarder la particule comme plus étroitement unie au régime, et alors elle se combine avec lui comme dans les formules latines *mecum, tecum*, etc., ou du moins elle se construit immédiatement après lui quelle que soit sa place dans la proposition : R. V. I, 15, 5. *Píbā sómam ritúnr ánu* « Bois le Soma selon les temps (au temps marqué). »

Selon nous donc, la construction qui est devenue dominante ou même exclusive pour les prépositions, celle qui leur a valu leur nom, est une inversion de leur construction primitive. Plusieurs prépositions sanskrites ont continué à se construire après leur régime, et les traces de la même construction que présentent le grec et le latin ont tous les caractères de l'archaïsme, — en grec puisqu'on les rencontre dans Homère : *Iliade*. A. 162. Ὣ ἔπι πόλλ' ἐμόγησα, — en latin puisque les deux termes sont agglutinés dans *mecum*, *tecum*, etc.

Les langues germaniques anciennes ont comme le sanskrit, le grec et le latin, des prépositions construites quelquefois encore après leurs régimes. Elles ont aussi comme les mêmes langues des préfixes indissolublement unis aux verbes. Elles ont enfin des particules séparables, qui d'ailleurs remplissent la fonction ordinairement assignée aux préfixes, mais qui paraissent avoir conservé les libertés de construction qui appartenaient primitivement à toutes les particules. Nous disons « qui paraissent », parce qu'en réalité la construction des particules séparables, quoique différente selon la nature des propositions, est soumise aujourd'hui en allemand à des règles fixes. Elles se placent devant le participe et

1. En sanskrit pourtant, comme le montre l'accentuation, la combinaison n'est jamais consommée que dans les propositions subordonnées.

l'infinitif dans tous les cas, et devant le verbe personnel dans les propositions subordonnées, les précédant comme toute autre de leurs dépendances et les précédant *immédiatement*. Dans les propositions principales elles suivent le verbe personnel, également comme toutes ses autres dépendances, mais elles le suivent *en dernière ligne*. Dans le vieux haut-allemand, et plus généralement dans les langues germaniques anciennes, le participe, l'infinitif, le verbe personnel des propositions subordonnées ou mieux des propositions, quelles qu'elles soient, dont la construction est restée conforme au type antique, sont de même précédées immédiatement de la particule, et le verbe des propositions principales, ou mieux des propositions qui s'écartent du type antique, est suivi de la particule, mais suivi à distance, celle-ci ne souffrant guère après elle que les termes qui dans ce type auraient pu suivre également le verbe, c'est-à-dire déborder le cadre de la proposition. Cette double construction des particules s'explique parfaitement dans l'hypothèse que les langues germaniques, comme le latin et le sanskrit, appliquaient primitivement, avec plus ou moins de rigueur, le principe de la construction du verbe à la fin de toutes les propositions, subordonnées ou principales. Le verbe aurait dans tous les cas attiré la particule devant lui, mais dans ceux où il ne s'était pas en quelque sorte agglutiné avec elle, il l'aurait laissée à la fin de la proposition, quand, par un changement de construction dont il a été question déjà à la fin de la section précédente, il aurait pénétré à l'intérieur de celle-ci. Nous reviendrons sur ce point, et c'est alors qu'il conviendra de signaler les traces, d'ailleurs peu nombreuses, d'une construction véritablement libre des particules dans les langues germaniques.

Section VI.

Constructions inversives.

Dans les sections précédentes nous avons passé en revue les principes de construction qui nous semblent, soit tout à fait primitifs, soit, comme celui qui fait rejeter l'attribut après le sujet, établis dans des périodes antérieures aux plus anciens monuments de nos langues par une modification toute primitive, si l'on peut ainsi parler, des principes primitifs. Nous avons constaté aussi des libertés de construction qui nous ont paru remonter également aux périodes antéhistoriques. La présente section contiendra l'indication sommaire des tours qui peuvent être regardés comme des

inversions proprement dites. Mais avant tout il faut bien préciser le sens de ce terme d'*inversion*.

L'inversion implique des règles ou au moins des habitudes régnantes de construction. Dans les idées de Beauzée qui n'admettait comme régulières que la construction française et celles qui lui ressemblaient (*Grammaire générale*. Paris, 1767, II, p. 468 et suiv.), presque tous les tours des langues anciennes étaient autant d'inversions, mais seulement par rapport à l'ordre logique auquel les Grecs et les Latins avaient refusé d'obéir, tandis que les Français ont eu le bon esprit de s'y soumettre. Dans la conception, à coup sûr beaucoup plus acceptable, qui divise les langues en langues à construction fixe, et langues à construction libre, et qui range dans la seconde catégorie toutes les langues anciennes, celles-ci ne comporteraient pas à proprement parler d'inversions, puisqu'elles ne connaîtraient pas d'ordre syntactique déterminé. Mais si l'on peut, comme nous avons essayé de le montrer, reconstituer les types de construction que les langues indo-européennes ont dû appliquer régulièrement à l'origine, il sera permis, au point de vue du développement historique, de considérer comme des inversions les tours qui s'en écartent dans les langues anciennes ; et s'il est constaté que ces types primitifs eux-mêmes se sont, en dépit d'exceptions plus ou moins nombreuses, assez bien conservés dans les monuments des langues anciennes, au moins en sanskrit et en latin, on en devra conclure que les tours exceptionnels pouvaient se présenter encore à la conscience du langage comme des inversions véritables.

Parmi ces inversions il en est qui sont déterminées par la nécessité de conformer l'ordre des mots à la marche naturelle des idées, selon le principe posé par M. Weil dans la première partie de son travail. Mais il en est d'autres qui paraissent n'avoir d'autre objet que de faire ressortir un terme par l'effet de l'inversion même. C'est à ces dernières seules que nous devrons consacrer une étude spéciale dans un essai portant uniquement sur les principes de la construction *grammaticale*. En violant ces principes, les premières les infirmeraient en effet, si elles étaient plus nombreuses, et nous n'aurons à en tenir compte que pour constater la prédominance que gardent en dépit d'elles les types réguliers. Au contraire celles que nous avons en vue confirment la règle par l'exception même, s'il est vrai, comme nous espérons le démontrer, que l'effet produit est dû au sentiment de l'inversion : car le sentiment de l'inversion implique celui d'un ordre consacré. En attendant, on se rappellera que la construction d'un génitif ou d'un adjectif épithète nous a déjà suggéré des observations analo-

gues (Partie I, ch. III, IV, V), et on remarquera que des effets pareils à ceux que nous attribuons à l'inversion sont incontestablement produits par l'hyperbate qui n'est qu'une inversion d'une espèce particulière, séparant un terme de celui auquel il se rapporte, par un ou plusieurs autres termes. Ainsi il n'est pas rare que César, dont la construction est d'ailleurs si régulière, relève une épithète ou un adjectif pronominal en les séparant de leur substantif. Voici en deux chapitres (*De bello gallico*. V. 38 et 39) quatre exemples de ce fait : *Magnaque inter eos existit controversia*, — *magno esse Germanis dolori Ariovisti mortem* — *unam esse in celeritate positam salutem*, — *quem haberet exitum*. Dans ces exemples le premier mot de la proposition prend évidemment un grand relief, mais moins encore à cause de la place qu'il occupe, que par le sentiment de l'hyperbate, c'est-à-dire en somme d'une construction qui viole l'ordre grammatical. De même si le sujet ou le régime prend un grand relief à la fin des propositions suivantes : *Tiberius. Gr.* (*Relliquiæ*, p. 132). — *In quem locum ab eo conjecti sunt duces hostium*, — *César. De bello gall.* II, 35. *Quod ante id tempus accidit nulli*, c'est, croyons-nous, moins parce qu'il termine lui-même la proposition que parce qu'il est rejeté au-delà du terme qui la limite d'ordinaire, c'est-à-dire du verbe, en un mot parce qu'il est construit d'une manière inversive. Et en effet, le verbe, dont la place régulière est à la fin de la proposition, doit au contraire la quitter pour ressortir davantage, et le meilleur moyen d'attirer l'attention sur lui est de la construire avant tous les termes qui le précèdent d'ordinaire, c'est-à-dire au commencement de la proposition : *Caton* (*Relliquiæ*, p. 165). *Interdixi tibi de medicis*. Enfin, bien que le latin, lors même qu'il observe le plus rigoureusement le principe qui appelle le verbe à la fin de la proposition, jouisse et use d'une entière liberté pour la construction des autres termes, c'est pourtant dans la majorité des cas le sujet qui précède les régimes, surtout le régime direct. Il n'en faut pas plus pour que la construction d'un régime avant le sujet sans inversion du verbe, ait pour effet de faire ressortir à la fois le sujet et le régime. *Lois de Serv. Tull.* (*Relliquiæ*, p. 80). *Si parentem puer verberit*. — *César. De bell. gall.* V, 31. *Si modo unum omnes sentiant ac probent*.

Nous constaterons dans l'étude des différentes langues que la construction au commencement de la proposition est fréquente ou même ordinaire avec certains verbes, par exemple avec le verbe « être » employé sans autre attribut pour exprimer uniquement l'existence ou la présence en un certain lieu, et tous les verbes de sens à peu près équivalent, avec les verbes signifiant

« dire », pour introduire, soit un premier, soit surtout un second interlocuteur, etc. Ces inversions, trop régulières pour pouvoir être passées sous silence, sont pourtant de celles qu'il faut attribuer, moins à l'intention de faire ressortir un terme, qu'aux exigences de l'association logique des idées. Les verbes en question servent en effet, soit d'introduction, soit de transition à une idée ou à une situation nouvelle, et c'est en cette qualité qu'ils sont appelés au commencement de la proposition.

Nous rentrerons au contraire dans notre vrai sujet avec l'inversion du verbe, précédant à la fois son sujet et ses régimes, dans les propositions interrogatives. Cette construction, qui n'est d'ailleurs devenue régulière que dans les langues modernes, a bien pour objet de mettre en relief le verbe, c'est-à-dire le terme même sur lequel porte l'interrogation.

Quelquefois l'inversion a moins pour effet de faire ressortir un ou plusieurs termes d'une même proposition que de les opposer aux termes correspondants d'une proposition précédente ou suivante. La correspondance de deux termes, le parallélisme de deux séries de mots dans deux propositions consécutives sont ainsi mis en lumière mieux qu'ils ne l'eussent été par la construction parallèle elle-même. L'ordre des deux séries de mots, la construction des deux termes, sont, dans l'une des propositions, inverses de ce qu'ils sont dans l'autre. Voici un exemple de ce genre d'inversion dont la rhétorique a fait une figure appelée chiasme : *Iliade*. A. 183. Τὴν μὲν ἐγὼ σὺν νηΐ τ'ἐμῇ καὶ ἑμοῖς ἑτάροισιν πέμψω, ἐγὼ δέ κ'ἄγω Βρισηίδα καλλιπάρῃον. Dans l'emploi le plus fréquent de cette figure, dans celui du moins qui nous intéresse le plus par l'extension qu'il a prise dans certaines langues et la façon dont il s'y est transformé en règle, l'opposition et par suite l'inversion porte sur le verbe, et quoique le verbe appelé au commencement soit quelquefois celui de la première proposition, comme dans cet exemple emprunté au vieux-norrois, *Völu spâ*. 45. *Leika Mîms synir, am miötudr kyndiz,* « Les fils de Mîm jouent, le frêne s'allume », c'est beaucoup plus souvent celui de la seconde qui change ainsi de place : *Caton* (*Relliquiæ*, 159). *Decemviros Bruttiani verberavere; videre multi mortales.*

Or cette construction, fréquente comme nous le verrons dans la vieille poésie germanique pour la seconde de deux propositions coordonnées, aussi bien que pour la principale qui suit une subordonnée, est devenue la règle dans le dernier cas, et aujourd'hui encore l'allemand et les langues scandinaves construisent toujours le verbe de la principale au commencement quand la subordonnée précède.

Section VII.

Des propositions modales.

Nous donnons le nom de propositions modales à toutes celles qui n'expriment pas une affirmation pure et simple, soit principale, soit subordonnée. De ces propositions, les unes expriment un ordre, une prière, etc., et on leur laisse le nom de propositions principales, les autres expriment un but, une condition, etc. et rentrent dans la catégorie des subordonnées. Les subordonnées conditionnelles ou finales peuvent dans certaines langues, ou dans certaines périodes du développement d'une même langue, renfermer un verbe à l'indicatif. Nous ne leur appliquons pas moins le nom de propositions modales en nous attachant à leur fonction sans considérer la forme de leur verbe.

Selon M. Delbrück (*Der Gebrauch des Conjunctivs und Optativs*), toutes les subordonnées modales, même renfermant un verbe au subjonctif ou à l'optatif, auraient été à l'origine, comme les subordonnées en général, de simples coordonnées, des propositions exprimant par exemple un ordre ou une prière. Celles-ci elles-mêmes auraient exprimé d'abord une véritable affirmation, l'affirmation d'une volonté ou d'un désir. Nous avons eu déjà l'occasion d'émettre des doutes sur l'exactitude de toute cette théorie (*Revue critique,* 1872, II, p. 129), et nous comptons la combattre ailleurs en détail. Mais il est incontestable en tout cas, et c'est ce qui nous dispense d'insister maintenant sur ce sujet, que la construction des propositions modales, quelle que soit la forme du verbe, n'est pas distinguée *en principe* de celle des propositions affirmatives pures et simples.

Toutefois le besoin de faire ressortir, dans les propositions principales qui expriment un ordre ou un vœu, l'expression du vœu ou de l'ordre, c'est-à-dire le subjonctif, l'optatif, ou enfin l'impératif, a dû rendre plus fréquente dans ces propositions l'inversion du verbe, et sa construction avant tous les autres termes, sujets ou régimes. Cette tendance qui est devenue une loi dans les langues romanes et dans les langues germaniques paraît s'être manifestée déjà dans les langues anciennes, soit en grec : *Iliade*. A. 42. Τίσειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν, soit surtout en sanskrit. Nous constaterons dans le chapitre suivant un usage d'autant plus remarquable de cette construction qu'il tranche davantage avec la fidélité scrupuleuse de la prose sanskrite au principe qui appelle le verbe à la fin de la proposition. Dans le Rig-Veda déjà, en dépit

des libertés de la construction poétique qui multiplient les exceptions sans cause apparente aux types réguliers, on peut, croyons-nous, expliquer par leur fonction seule, ou par leur fonction principalement, la fréquente construction des formes d'impératif ou de subjonctif avant leur sujet et leurs régimes.

Ce genre d'inversion serait plus ancien encore, si, comme nous l'avons supposé plus haut (Partie I, ch. I), le premier terme des composés tels que φερέ-οικος, παυσί-νοος, λαθί-πονος, en grec, et *Bharád-vāja* en sanskrit, c'est-à-dire des seuls composés qui violent le principe de la construction du mot régi avant le mot régissant, était, dans les premiers, un impératif, dans le dernier un subjonctif impropre [1].

(*A suivre.*) Abel Bergaigne.

1. Sur le subjonctif impropre, voir Delbrück, *Der Gebrauch des Conjunctivs und Optativs*, p. 5.

NOTES DE GRAMMAIRE.

I. SUR LES GÉNITIFS PRONOMINAUX EN LATIN.

CONFIRMATION DE LA THÉORIE DE FR. MEUNIER.

M. Francis Meunier, Mémoires de la Société de linguistique, I, p. 14 ss., avait présenté sur la formation des génitifs pronominaux en *ius* une hypothèse extrêmement ingénieuse. Il voyait dans *quoi-ius, hoi-ius, ei-ius, illī-(i)us* etc. des génitifs doubles, formés par juxtaposition et soudure de deux pronoms distincts mis chacun au génitif. Le premier élément de ces juxtaposés est d'après Meunier un génitif en *ī,* formé comme *domini;* et le second élément est *ĭŭs,* génitif hypothétique de *is,* formé comme *patrus,* l'ancienne forme de *patris.* Les locutions pléonastiques *quoi-ius, illi-ius* etc. ont leurs analogues dans les datifs *quoi-ei* et *ei-ei,* dans le génitif pluriel *quorum eorum* de Plaute (Trinummus 1023); *quoi-ius* est encore reconnaissable, malgré l'altération de *quoi* en *quo,* dans un vers où les deux éléments sont séparés par un mot étranger : *sed eccum parasitum* QUO[*i*] *mi* IUS *auxiliost opus*[1].

Cette théorie, l'auteur n'a pu en démontrer l'exactitude d'une façon qui soit vraiment rigoureuse et qui lève tous les doutes. Elle a du moins un mérite : elle est raisonnable et elle rend compte aisément de plusieurs faits; et en dehors d'elle il n'a été publié sur les génitifs pronominaux aucune théorie vraiment précise et détaillée qui vaille l'examen[2]. Elle a été accueillie avec méfiance, et combattue par un des rares savants qui avaient pris la peine de la lire, Wilhelm Corssen; Meunier est mort sans l'avoir vue se faire jour définitivement hors du cercle étroit des linguistes fran-

1. Plaute, Persa 83, d'après les mss. CD; A manque et B a *quoius mihi.*

2. M. Bücheler, Précis de la déclinaison latine, § 186 (p. 39 de l'édition allemande), suppose que *quoius,* génitif des trois genres, est identique à la forme masculine de l'adjectif *quoius.* C'est la seule hypothèse qui mérite, en dehors de celle de Meunier, d'appeler l'attention du lecteur; malheureusement M. Bücheler indique son opinion sans l'appuyer d'aucun argument.

çais, et prendre dans la science européenne l'importance qui lui est due. C'est cette théorie méconnue que je vais essayer de confirmer par un indice nouveau; j'éprouve du plaisir à attirer sur elle l'attention de nos confrères, et j'espère que, quelque opinion qu'ils puissent avoir sur mon raisonnement, ils me sauront gré de leur rappeler un travail qui fait honneur à notre recueil, et un savant qui a laissé chez nous tant de souvenirs de sympathie et d'estime.

On sait que les génitifs pronominaux en *ius* avaient à la fois deux quantités, *īus* et *ĭus;* ainsi les poètes scandent tantôt *nullīus* et tantôt *nullĭus*. Au point de vue de la versification, ces génitifs ressemblent aux mots comme *tenebrae,* dans lesquels la syllabe suivie d'un groupe de consonnes tel que *br* compte à volonté pour longue (si en prononçant on sépare les deux consonnes, de façon que la première soit dans une première syllabe et la seconde dans une syllabe suivante) ou pour brève (si en prononçant on réunit les deux consonnes dans une seule syllabe, la seconde). Tous les grammairiens nous disent que dans les mots comme *tenebrae,* l'accent se déplaçait selon la quantité qu'on donnait à la syllabe variable : *tĕ'-nĕ-brae* = ∪∪- et *tĕ-nĕ'b-rae* = ∪ - -. Ce déplacement avait lieu en vertu des règles très-rigoureuses qui font dépendre l'accent de la quantité. Une syllabe pénultième longue prenait nécessairement l'accent (*tĕ-nĕ'b-rae*); une syllabe pénultième brève le rejetait nécessairement sur l'anté-pénultième (*tĕ'-nĕ-brae*). En vertu des mêmes règles, les génitifs comme *nullius* prenaient l'accent sur la première syllabe quand la seconde était brève, sur la seconde syllabe elle-même quand elle était longue. *Nullĭus* avait l'accent à la même place que *oblĭtus,* et *nullīus* avait l'accent à la même place que *oblītus*. Ainsi les génitifs en *ius* obéissaient aux mêmes lois générales que tous les autres mots de la langue, en ce qui touche la place de l'accent.

Il en était autrement en ce qui touche la nature de l'accent. A la vérité *núllĭus,* tout comme *óblĭtus,* portait sur l'anté-pénultième un accent aigu; mais *nullīus* prenait sur la pénultième un accent aigu, alors que l'analogie de *oblîtus* eût semblé exiger un circonflexe. C'est ce que nous apprend Martianus Capella, p. 66 l. 28 Eyssenhardt (3, 270) : « Pronomina autem quae duplici modo declinantur, id est aut corripiuntur aut producuntur, mediam syllabam in genitiuo casu *acuunt :* ipsius, illius. Horum si secundae breues fiant, primae acutae erunt, ut : ipsius, illius[1]. » C'est là une dérogation formelle au système général de l'accentuation dans la langue latine.

1. C'est donc par erreur que MM. Weil et Benloew, théorie générale de l'accentuation latine p. 19, supposent une prononciation *unĭus, illĭus.* Il faut *unī'us, illī'us.*

Hors de ce cas le latin n'admet que deux exceptions aux règles ordinaires[1]. D'une part les enclitiques *que, ne, ue* appellent un accent sur la voyelle qui les précède immédiatement : *limină'que* et non *limi'năque; ită'que* (= et ainsi) distinct de *ítăque* (c'est pourquoi). D'autre part, dans certaines formes qui subissent une mutilation, l'accent reste après ce qu'il était avant : *tantône* devient *tantôn* et non *tánton, Valérii* devient *Valéri* et non *Váleri*. Il est naturel de désirer ne pas multiplier les exceptions, et de chercher si l'anomalie des génitifs en *ī'us* peut être ramenée soit à la classe des anomalies comme *itáque,* soit à la classe des anomalies comme *Valéri*. Il y a plus : on peut admettre, comme évident a priori, que *unī'us* est certainement l'analogue ou de *itáque* ou de *Valéri;* que les génitifs en *ī'us* ou bien contiennent un mot enclitique, ou bien ont subi une mutilation. Par conséquent l'accentuation irrégulière que nous atteste Martianus Capella est pour nous un renseignement sur l'origine et la forme primitive des génitifs pronominaux : elle nous fournit deux conditions entre lesquelles sans doute on peut choisir, mais dont l'une au moins doit être remplie par toute explication de ces formes[2].

Avant d'aller plus loin, remarquons tout de suite que si une forme comme *illī'us* peut être résolue en deux éléments, ce n'est pas par le procédé très-simple qui est applicable à *itáque*. Dans ce dernier exemple les deux éléments *ita* et *que* se séparent d'eux-mêmes, et ont chacun un sens parfaitement net; au contraire, si on coupait *illī'us* en *illi* et *ŭs,* l'élément *ŭs* ne signifierait rien. En outre, à supposer que *ŭs* fût vraiment un mot comme *quĕ* ou *nĕ,* il est probable que l'ī précédent prendrait un circonflexe et non un aigu : *tanto* + *ne* donne en effet *tantôn,* qui suppose *tantône* par un circonflexe et non *tantóne* par un aigu[3]. Par conséquent, s'il y a dans *illī'us* une enclitique, ce ne peut être une simple syllabe brève; et, de toute manière, que cette enclitique ait existé ou que les génitifs en *ī'us* aient été formés sans enclitique, l'accent aigu anomal de la pénultième ne peut s'expliquer en définitive que par une altération du mot, comparable à celle que présente *Valéri* pour

1. Je fais abstraction des exceptions qui tiennent à la distinction de deux formes homonymes, comme *poné* adverbe, que l'accent distingue de *póne* impératif.

2. Si les théories autres que celles de M. Meunier étaient défendables d'ailleurs, l'accentuation *ī'us* suffirait à les écarter.

3. MM. Weil et Benloew, p. 51, penchent à admettre *domī'que* plutôt que *domîque*. Mais le passage de Servius (ad Aen. 12, 503), qu'ils citent p. 62, note 1, « sane tantôn *circumflectitur,* nam, cum per apostrophum apocopen verba patiuntur, *is qui in integra parte fuerat perseuerat* accentus, » semble supposer nécessairement *tantône,* et par conséquent *domîque*.

Valérii. Au lieu d'avoir le choix entre deux hypothèses également capables d'expliquer l'accent de *ī'us,* l'hypothèse de l'enclitique et l'hypothèse de la mutilation, nous sommes contraints d'adopter de préférence la seconde; nous pouvons affirmer, sans d'ailleurs rien préjuger de plus précis, que la finale brève monosyllabique *ŭs* représente une finale plus ancienne qui ou bien avait une voyelle longue ou bien avait deux syllabes.

Revenons maintenant à la théorie Meunier, et nous verrons qu'elle satisfait aux exigences de la phonétique. D'après cette théorie *illius* est pour *illī* + *ĭŭs*. Selon que les deux mots qui se sont ainsi soudés avaient lors de la soudure deux accents indépendants l'un de l'autre, ou que leur ensemble était déjà considéré comme un mot unique et ne portait qu'un accent, — c'est là une question de détail que je n'ai pas la prétention de résoudre, — on peut supposer à l'origine les deux prononciations *illī ĭ'us* et *illī'ĭus*. Si de ces deux prononciations c'est *illīius* qui a réellement existé, ce mot qui a deux accents a dû en perdre un, et celui qu'il a perdu a dû être le premier, qui est placé à quatre syllabes en arrière; par conséquent *illī ĭ'us* a dû conduire immédiatement à *illī ĭ'us;* et la contraction des deux *i* consécutifs, dont le second a l'aigu, n'a pu donner qu'un ī aigu [1] : nous voilà conduits tout droit au *illī'us* de Martianus Capella. Mais supposons que la vraie prononciation primitive ait été *illī'ĭus* avec l'aigu sur le premier *i :* on a pu arriver de là à *illī'us,* avec l'aigu sur l'ī unique, soit par disparition pure et simple de l'*i* bref (comme dans les datifs-ablatifs pluriels en *bus* pour *bius,* ou comme dans le comparatif *minus* pour *minius*), soit encore par changement de l'*i* bref en *i* consonne (comme dans *quoj-jus*) [2]. Ainsi, dans la théorie Meunier, l'accentuation historique *illī'us* peut se justifier également pour qui partirait de *illi ius* en deux mots indépendants et pour qui partirait de *illī'ĭus* avec *ĭus* enclitique.

Meunier, lorsqu'il a écrit son article, ne connaissait pas le passage de Martianus Capella. Il lui manquait une des données du problème, et sa solution se trouve après coup satisfaire à cette donnée. Je crois qu'il faut voir là plus qu'une heureuse rencontre: la preuve de l'opération est faite, et ce qui paraissait seulement probable peut passer pour assuré.

1. Ainsi en grec la contraction de deux *o* dont le second est aigu, donne un *o* aigu dans ζωός ζώς.

2. Si l'on part de *illīi'us,* une contraction des deux *i* devrait donner un circonflexe; cf. νόος νοῦς. Mais rien n'oblige à supposer que la réduction des deux *i* se soit faite par contraction.

II. — SUR POMPEIUS, p. 285, 8 Keil.

Ergo fit barbarismus scriptu, dit Pompeius, *quoniam littera solui potest, vel addi vel detrahi. Est alter qui fit in pronuntiatu; plerumque male pronuntiamus et facimus uitium, ut breuis syllaba longo tractu sonet aut iterum longa breuiore sono; si qui uelit dicere Ruoma aut si uelit dicere aequus pro eo quod est equus, in pronuntiatione hoc fit.*

Une partie de ce passage est assez aisée à expliquer. Au temps de Pompeius, c'est-à-dire vers le 5e siècle, l'*o* bref accentué avait pris déjà dans certaines provinces le son *uo;* comme les Italiens d'aujourd'hui, les Romains du bas-empire disaient *buona* pour *bŏna*. Par conséquent, en disant *Ruoma,* on semblait attribuer au nom de la Ville la quantité *Rŏma;* à la longue on substituait la brève (ou plus exactement le son complexe qui avait remplacé la brève), ce qui est l'un des deux cas de barbarisme de prononciation annoncés par Pompeius.

Il est moins aisé d'entendre ce que Pompeius veut indiquer par l'exemple *aequus pro eo quod est equus*. Il n'y a là ni une brève pour une longue, ni une longue pour une brève : c'est par une diphthongue que la brève se trouve remplacée, cas que Pompeius n'a pas prévu dans les lignes précédentes. — Il est certain d'ailleurs que dès une époque beaucoup moins basse la diphthongue *ae* avait pris un son complètement identique à celui de l'*ĕ;* ce qui explique et que les poètes chrétiens scandent *hĕresis, ĕnigma, mĕror* pour *haeresis, aenigma, maeror*, et que dans les langues romanes *ae* soit assimilé à *ĕ* (*caelum* = *ciel,* comme *pĕdem* = *pied*) ; par conséquent *aequus* devait avoir exactement le même son que *ĕquus*. Les mêmes Romains qui disaient *buona* pour *bŏna* devaient à coup sûr dire *iequus,* soit qu'on écrivît par *ae* soit qu'on écrivît par *e*. Donc, en confondant les deux mots, on pouvait bien faire un barbarisme d'écriture, non, comme l'exigerait notre passage, un barbarisme de prononciation.

Il paraît donc impossible d'interpréter ce que dit Pompeius en le prenant pour bon. Je propose en conséquence d'admettre, non une corruption due aux copistes, car rien n'autorise à former une telle hypothèse [1], mais une erreur ou une confusion due à l'auteur

1. Pompeius n'ajoute rien à l'exemple *Ruoma,* qui n'est qu'un assemblage de lettres vide de sens. Au contraire, en citant l'exemple *aequus,* il croit nécessaire d'ajouter *pro eo quod est equus.* Il est donc certain qu'il a eu dans la pensée le mot *aequus,* et qu'on n'aurait pas le droit de corriger par exemple *iequus.*

lui-même, et engendrée par une méprise sur les paroles d'un auteur plus ancien.

M. Keil a indiqué (p. 91-92) les motifs qui portent à croire que Pompeius, en composant son commentaire sur Donat, avait sous les yeux l'écrit analogue composé par Servius, et y faisait des emprunts fréquents. En consultant la rédaction qui nous est parvenue du commentaire de Servius nous pouvons mettre le doigt sur le passage d'où Pompeius a tiré ses exemples de *Roma* et *equus*. Servius, p. 421, 16 Keil : *uocales sunt quinque a e i o u. ex his duae e et o aliter sonant productae aliter correptae; nam o productum quando est ore sublato uox sonat ut Roma, quando correptum de labris uox exprimitur ut rosa; item e quando producitur uicinum est ad sonum i litterae ut meta, quando autem correptum uicinum est ad sonum diphthongi ut equus*[1]. Les derniers mots font évidemment allusion à la prononciation *iequus*. Or Pompeius semble les avoir mal compris et avoir vu dans le terme de *diphthongus* l'indication d'une confusion entre *equus* par un *e* simple et *aequus* par *ae*.

Dans cette hypothèse, ce que dit Pompeius sur la prononciation de l'*e* serait de nulle valeur : au lieu d'y recueillir le précieux témoignage d'une observation personnelle et directe sur le langage contemporain, il ne nous faudrait y voir qu'un contre-sens et qu'un non-sens. Peut-être trouverait-on dans les grammairiens anciens bon nombre d'autres passages sur la prononciation, qui sont de même inintelligibles au lecteur parce qu'ils l'étaient à l'auteur.

III. — SUR LES DIVERS SONS DU Z GREC :

RENSEIGNEMENTS TIRÉS DES LANGUES ITALIOTES.

Dans une étude générale de la prononciation grecque, l'histoire du Z serait le chapitre le plus difficile à faire. Loin de prétendre

1. Nous avons une autre rédaction de la même doctrine dans les *explanationes in Donatum*, imprimés par M. Keil à la suite des divers ouvrages attribués à Servius et à Sergius, p. 520, 27 : *uocales sunt quinque. Hae non omnes uarios habent sonos sed tantum duae e et o, nam quando e correptum est sic sonat quasi diphthongus, equus; quando productum est sic sonat quasi i, ut demens. Similiter et o quando longa est intra palatum sonat, Roma orator; quando breuis est primis labris exprimitur, opus rosa.* — La source des distinctions faites par Servius était un écrit perdu de Terentianus ou un ouvrage composé d'après Terentianus; c'est ce qu'indiquent les citations de Pompeius p. 102, 9 et 17 Keil; cf. Terentianus, *de litteris* 121 ss. Keil, et la variante de Marius Victorinus, p. 33, 5 Keil.

résoudre d'emblée les innombrables problèmes que cette lettre soulève, je veux seulement indiquer ici quelques aperçus sur des points de détail.

Les Grecs d'aujourd'hui donnent au Z le son *z* (= Z de *zouave*, S de *chose*) : c'est une consonne simple, la sonore de *s*.

Chez les Grecs anciens le Z était compté comme double. On peut croire qu'il a eu suivant les temps et les lieux au moins trois valeurs doubles différentes : 1° *dz*, puisque ζα sort de δια comme l'italien *pranzo* (= *prandzo*) sort de *prandium*, — 2° *zd*, à cause de l'orthographe dorienne σδ (συρίσδω), à cause des formes comme Ἀθήναζε = Ἀθήνασδε, et à cause de la doctrine des grammairiens, qui, en même temps qu'ils disent que Ξ et Ψ contiennent κ + σ et π + σ, disent que Z contient σ + δ, — 3° *zz*, à cause des transcriptions latines archaïques comme BADISSO = βαδίζω.

De ces trois prononciations, *dz* est évidemment la plus ancienne. Elle a donné d'une part *zd* par métathèse (éolien Σδεύς pour Ζεύς; cf. éol. σλίϙος pour ξίϙος) de même que *laxare* a donné en latin vulgaire *lascare* d'où le français *lâcher*, et que dans les langues slaves *dj* (*j* = *j* français) donne *jd* (Schleicher, Compendium der Grammatik der indogermanischen Sprachen[3] § 182, 4). Elle a donné d'autre part *zz* par assimilation[1].

La prononciation *z* des modernes s'explique bien si l'on suppose que la prononciation la plus répandue parmi les anciens était *zz* : en effet le grec moderne simplifie régulièrement les consonnes redoublées du grec ancien (comme les langues romanes simplifient régulièrement les consonnes redoublées du latin). Un autre indice de la généralité de la prononciation *zz*, c'est que c'est celle-là seule que les Latins ont transcrite tant bien que mal (par SS) dans leurs caractères nationaux.

On peut croire à priori que le son *zz* du grec ancien s'est simplifié après une consonne plus tôt qu'après une voyelle, et qu'on a prononcé à la même époque *dĕzzeus* par deux *z* pour δὲ Ζεύς et *garzeus* par un seul *z* pour γὰρ Ζεύς; les *doublets syntactiques* comme *zeus* et *zzeus* sont fréquents dans certains dialectes romans (Schuchardt, Romania, III (1872), fasc. 1). Le ζ initial étant souvent précédé d'une consonne et par conséquent réduit à un *z* simple, on comprend que les Latins de l'époque antéclassique aient pu rendre le ζ par une S simple dans SAGVNTVM de Ζάκυνθος, SETVS (CIL. 1, 1047 et 1299) = Ζῆθος, en même temps qu'ils rendaient

1. Dans certains dialectes, l'assimilation a eu lieu sur un ζ préalablement soumis à la métathèse, et donne δδ. Ce δδ sort de *zd*, non de *dz*.

le ζ entouré de voyelles par une S double dans BADISSO = βαδίζω. En vertu de la même loi de phonétique syntactique, les Béotiens écrivaient Δῆθος par un ϑ et σαλπίϑδω par deux ϑ (Ahrens, de dial. aeol. 175).

La simplification de *zz* en *z* a dû commencer de bonne heure: Virgile, qui scande *Drymoquē Xanthoque*, c'est-à-dire *dry-mō*-kuĕk-*santhō-kue,* scande néanmoins *nemorosă Zacynthos,* c'est-à-dire *ne-morō*-să-*za-kyn-thos* (et non *ne-mo-rō*-săz-*za-kyn-thos*).

La lettre grecque Z avait reçu chez les Osques la valeur d'un *z* simple dès avant le temps des Gracques : en effet la loi osque de Bantia, écrite à cette époque en caractères latins, emploie le Z à la place d'un ancien *s* dans EIZAC (illā) = ancien osque *eísac,* EZVM (esse), CENSAZET (censebunt), et dans les gén. plur. en AZVM = ind. *āsām* = ἄων = lat. *ārum* (Bruppacher, Lautlere der osk. Sprache p. 74). Or on ne peut douter que dans toutes ces formes le *s* sourd primitif n'ait pris la valeur sonore *z :* c'est un intermédiaire par lequel il a dû passer en latin pour arriver à *r*.

On peut même penser que la valeur simple *z* existait en Italie depuis une haute antiquité à côté des diverses valeurs doubles, et que, au 4e siècle avant notre ère au plus tard, elle avait été importée à Rome.

On sait que le Z existait, sans doute à la même place qu'il occupe dans l'alphabet grec, dans le plus ancien alphabet latin, et était employé dans les chants des Saliens (Velius Longus p. 2247 P.); qu'il était ensuite sorti de l'usage romain; qu'enfin il fut introduit à Rome une seconde fois, et alors placé tout à la queue de l'alphabet, pour servir exclusivement à la transcription des mots grecs. Cette seconde introduction à Rome eut lieu peut-être dans la seconde moitié du second siècle avant notre ère, puisqu'au temps des Gracques le Z figure avec la valeur *z* dans la loi osque de Bantia, écrite dans l'alphabet de Rome.

On ne peut songer à attribuer au Z des chants saliens les valeurs *dz*, *zd* ou *zz*, car il n'y a pas apparence qu'à aucune époque préromane ces groupes phonétiques aient eu un rôle notable en latin [1]. — On ne peut lui attribuer non plus la valeur osco-ombrienne de *ts*. A la vérité, le groupe *ts* a existé en latin; on a prononcé *milets* avant de prononcer *miles*, *parts* après avoir prononcé *partis* et avant de prononcer *pars*. Mais au témoignage de Martianus Capella, p. 64 l. 4 Eyssenhardt, Appius Claudius avait exécré comme sinistre

1. La cérébrale de l'indien *nīda* et l's du germanique *nest* indiquent que le latin *nidus* a dû primitivement se prononcer *nizdos*. Le groupe *zd* a donc existé, mais il est probable qu'il était fort rare.

l'articulation du Z, *quod dentes mortui dum exprimitur imitatur :* si Appius ne trouvait sinistre ni le son simple du *t* ni le son simple de l'*s*, il ne devait pas trouver sinistre le son du groupe *ts*.

Il n'y a donc d'admissible que la valeur *z*, et cette valeur est d'ailleurs très-vraisemblable. *Asa* a dû passer par *aza* avant de devenir *ara*, et par conséquent le son *z* a dû être fréquent en latin archaïque. Le fragment du chant salien conservé par Varron, de lingua latina 7, 26, donne le Z entre voyelles (COZEVLODOIZESO) comme le Z prononcé *z* de l'osque EZVM, et non précédé de consonnes comme le Z prononcé *ts* de l'ombrien *menzaru* ou de l'osque *horz*. Enfin nous apprenons par Pomponius, digest. 1, 2, 2, 36, que ce même Appius Claudius, l'ennemi du Z, avait fait triompher à Rome l'orthographe *Furii* pour *Fusii*, *Valerii* pour *Valesii*[1]. On peut le conjecturer sans trop de témérité : quand Appius rendit définitive l'expression graphique du rhotacisme, il eut à faire abandonner, en faveur de la notation R, non-seulement comme l'indique le texte de Pomponius la notation tout à fait archaïque S, mais encore la notation intermédiaire Z, qui n'était conforme ni à l'orthographe antique, ni à la prononciation de son époque, et qui devait l'agacer plus particulièrement[2].

Censeur en 442 de Rome, consul en 447 et 458, Appius était parvenu à sa pleine maturité au milieu du 5e siècle de la ville, c'est-à-dire à la fin du 4e siècle avant notre ère. Si de son vivant le rhotacisme était si bien achevé dans la langue parlée qu'il ait pu le faire triompher dans l'écriture, la prononciation *z* et la notation Z devaient remonter à un temps antérieur à sa naissance. Donc, en plein 4e siècle, et peut-être avant, le caractère Z était employé par les Italiotes avec la valeur d'un *z* simple; de là l'inscription COZANO sur des monnaies archaïques de Cosa en Étrurie (Ritschl, Priscae latinitatis monumenta, VII 40*a*, VII 40*b*). Chez les Grecs, d'où les Italiotes tirent leurs alphabets, cette valeur du Z doit être plus ancienne encore.

On a dans une inscription osque de Messine (Enderis, Formenlehre der osk. Sprache, n° XXXVI) l'orthographe Νιυμσδιηις. C'est le génitif d'un nom propre *Niumsis* (Enderis VI) et plus tard NIVMERIIS (Enderis XXX) = lat. *Numerius;* le même génitif est écrit dans une inscription de Nola *Niumsieís* (Enderis VI). Il faut évidemment prononcer *niumzieís*.

1. Il n'y a pas à attacher d'importance au détail des expressions de Pomponius, qui est assez peu soucieux de la précision pour dire qu'Appius « R *litteram inuenit.* »

2. Au temps où on écrivait AZA, VALEZII, on aurait pu écrire aussi NIZDOS pour *nīdus;* nous n'avons pas de preuve qu'on l'ait fait.

Ainsi on ne doit pas toujours attribuer aux lettres ΣΔ la valeur *zd*. Ce groupe était chez certains barbares, et par conséquent il a dû être auparavant chez certains Grecs, un pur équivalent du caractère unique Z, capable d'exprimer même le son simple *z*.

IV. — *Cancer* et καρκίνος.

M. Curtius, Grundzüge der griechischen etymologie, 3e éd. p. 137, 4e éd. p. 143, rapproche *cancer* du grec καρκίνος, de l'indien *karkas* et d'une forme tchèque *rak*[1]. Il pense que καρκίνος est tiré au moyen du suffixe ινος d'un thème καρκο-, et que le rapport du thème *cancro-* à ce thème καρκο- a encore besoin d'explication.

Je pense que *cancer* est non-seulement parent de καρκίνος par la racine, mais de tout point identique à καρκίνος. *Cancer* suppose un ancien **cancrŏs*, et celui-ci vient par métathèse de **carcnŏs*, syncope de **carcĭnŏs*.

L. Havet.

1. Ce mot est panslave, me dit notre confrère L. Leger.

LE SUFFIXE -T-.

M. Bréal dans l'analyse qu'il a faite du suff. *ant* au tome II de ces Mémoires (p. 188), l'a ramené au suff. *ta* du part. parf. pass. en montrant l'antériorité de la forme *at* sur *ant*[1]. Telle était aussi notre conjecture, en ce sens que le *t* nous semblait être le seul élément essentiel du suffixe et sa parenté avec *ta* extrêmement probable.

Mais c'est dans *t*, non pas dans *ta*, que nous avions cru reconnaître la forme la plus primitive. Cette hypothèse — qui sans doute préjuge en une certaine mesure la nature des suffixes — a été mise en avant déjà par M. Ebel (Journal de Kuhn, IV, 325).

Etant donné ce *t* qui apparaît encore clairement dans des mots tels que *karma-kṛ-t*, λιμο-θνη-τ, on s'expliquera en premier lieu les formes du part. prés. *a-t* et *a-nt* : la forme forte, comme le dit M. Bréal, est le résultat d'un simple renforcement nasal ; quant à la voyelle, elle appartenait, avant de s'agglutiner au suffixe, aux thèmes verbaux de la première conjugaison principale.

En d'autres termes, pour le suff. *t* comme pour *nt* on peut distinguer deux modes d'emploi principaux : celui où ils s'ajoutent directement à la racine (*sarva-gi-t*, τιθε-ντ) et celui où ils s'ajoutent à un thème terminé primitivement en *a*. Ce dernier cas est si fréquent que la voyelle du thème a fini par faire corps avec le suffixe ; mais en théorie il n'y a ni suff. *at* ni suff. *ant* : il y a seulement *t* et *nt*. Sur ce point nous pouvons invoquer l'autorité de Bopp (Gramm. Comp. *Trad.* IV, § 782 et § 804). — Les termes de *primaire*, *secondaire* ne pouvant s'appliquer ici, on nous permettra d'appeler suffixe *immédiat* le *t* ou *nt* joint *à la racine*, suffixe *médiat* le *t* ou *nt* joint à un thème en *a*. — Quant à la fonction elle est active ou passive ; nous réunissons ici les principales formes à considérer.

1. M. Bergaigne se joint à cette opinion dans son article sur le rôle de la dérivation dans la déclinaison.

	Sens actif.	*Sens passif.*
t immédiat :	viçva-ǵi-t	—
	ὠμο-βρω-τ	ἀ-βρω-τ
	com-i-t	indi-ge-t
t médiat :	çâsa-t	drç-ja-t [1] aux cas faibles
	ἀργε-τ, ἐα-σσα [2], πενη-τ [3],	κελη-τ [4]
	par-ie-t [5], tudi-t	terĕ-t « usé, arrondi »
nt médiat	bhara-nt	drç-ja-nt [1]
ou immédiat :	α-ντ (imm.), φερο-ντ	ἀ-δαμα-ντ [3]
	fere-nt	anima-nt

Dans la même supposition le suff. *ta* apparaîtra comme une forme élargie des suff. *t* et *nt*. On sait la tendance générale que manifestent les thèmes consonantiques d'un fréquent emploi à passer dans la déclinaison vocalique :

	Sens actif.	*Sens passif.*
t immédiat + *a* :	çak-t-a	ǵi-t-a
	τλη-τ-ο Hom. Il. 24, 49.	βρω-τ-ο
	pô-t-o, hos-pi-t-a	coc-t-o
t médiat + *a* :	paća-t-a	darça-t-a part. pass. fut.
	δακε-τ-ο, ἐρχα-τ-ο	ἀ-τιε-τ-ο,
	vegĕ-t-o, tacĭ-t-o	genĭ-t-o
nt médiat	nandaja-nt-a	—
ou immédiat + *a* :	ταλα-ντ-ο (balance)	ταλα-ντ-ο (quantité pesée)
	flue-nt-o, oriu-nd-o	coque-nd-o [6].

1. Voy. Bopp, Gramm. sanscrite, 4e éd., § 532.

2. ἔασσα = οὖσα. Ahr. Dial. Dor. p. 325, exemple intéressant du part. faible en grec. Ici évidemment, comme dans ἐοντ, ἰοντ la voyelle a été apportée par le suffixe, puisque les verbes sont ἐ(σ), ἰ. Mais comme nous l'avons dit plus haut, le suffixe avait commencé par l'emprunter à des verbes thématiques.

3. Voy. plus bas p. 207.

4. Pott reconnaît à ce mot le sens passif. — Nous n'avons pas compris pourquoi le même savant cite indistinctement comme exemples du suff. ετ des formes telles que ταπητ, ἐπιβλητ, ὠμοβρωτ, *Et. Forsch.* 1re éd., II, 561.

5. L'étymologie ordinaire, telle qu'elle a été proposée par Pott (*pari-i-t* allant autour) a été légèrement modifiée par M. Ebel qui pense que la préposition y est réduite, suivant l'habitude du latin, à *par* d'où il suit que *iet* est une forme faible de participe dont la forme forte est ἰοντ. On y pourrait voir aussi le participe de *pario = πείρω, « traverser, séparer » ; cela est indifférent pour notre sujet.

6. Cette dérivation du gérondif latin a pour elle de bonnes autorités. Benfey. Grammaire sanscrite, p. 144. Ebel, *Journal de Kuhn*, IV, 324. On peut en rapprocher la transformatiou de αντο en ανθο dans le grec, transformation qui dans certains exemples du moins n'est pas douteuse (φαλαντο, φαλανθο).

La nature du part. pass. latin en *ito* que nous avons introduit dans ce paradigme demande pour être bien fixée quelques développements.

Pour se rendre compte des participes grecs tels que ἕλετο, εὕρετο, ἄτιετο, ἀριδείκετο, ἀπευχετο il est superflu de recourir à la « voyelle euphonique de liaison », car la forme en το, comme Lobeck le faisait remarquer [1], existe souvent parallèlement à la forme en ετο. Nous avons bien plutôt affaire à la même voyelle thématique dont nous observions tout-à-l'heure la présence dans le suff. *at*. Les deux suffixes sont formés symétriquement : *at* = *a* verbal + suff. *t*, ετο ou *ata* = *a* verbal + suff. *ta*. D'autre part nous avons décomposé le suff. *ta* en *t* + *a*. Tout ceci revient donc à dire que le suff. *a-ta*, grec ε-το est un élargissement du suff. *a-t* lequel a donné le part. prés. et que nous désignons sous le nom de *t* médiat [2]. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'on trouve à côté de εὔχετο, τιετο des participes comme σκελετο, σκαπετο, etc., lors même que les thèmes verbaux σκελε, σκαπε n'existent pas : nous avons constaté le même phénomène d'analogie dans l'emploi du suff. *a-t*.

Il n'y a aucune raison pour croire que les participes latins en question soient faits dans un autre moule ; *ito* répond régulièrement au grec ετο, et le même affaiblissement de *e* en *i* a eu lieu en particulier dans la forme consonantique du même suffixe (*tudit*) [2].

Enfin nous réunissons ici les part. sanscrits en *ita* qui eux aussi ont affaibli l'*a* primitif [3]. Le gouna que prennent certaines racines devant *ita* (*marshita*) rappelle beaucoup le part. en *at* dont dérive celui qui nous occupe. Du reste qu'on veuille bien y prendre garde : admettre, comme on l'a fait, dans le sanscrit *patita*, et dans le lat. *genito* une voyelle de liaison *i*, c'est ne pas tenir compte des formes grecques parfaitement conformes μενετο, -μαχετο, etc. Car leur ε ne saurait représenter un *i* primitif.

La 10e classe des verbes sanscrits fait son part. parf. pass. en *ita*. Nous trouvons semblablement en latin *domito* du causatif domâre, *monito* de monêre, etc. L'*i* de ces formes latines et

1. *Paralipomena*, p. 436 et passim.

2. Cette opinion qui fait de l'*i* du lat. *ito* une voyelle thématique est par exemple celle de M. Corssen (*Ueber Aussprache*, etc., II, 291). — La persistance du thème du présent au part. parf. pass. est évidente dans des formes comme pec-ti-to, δυ-να-το ; de même dans la majorité des verbes dérivés latins et grecs : arâ-to, ὁρᾱ-το c.-à-d. araja-to, ὁραϳε-το.

3. La raison d'euphonie n'a guère plus de poids en sanscrit et en latin qu'en grec, puisque les deux formes se rencontrent dans certains verbes.

indiennes a été expliqué comme un reste de *aja*. La contraction est un peu bien forte, surtout si l'on compare l'*i* long de *sopîto*, *audîto*. Il existe en grec un certain nombre de verbes dérivés qui peuvent donner, je crois, la solution du problème. Au lieu de joindre, suivant le procédé habituel, le suff. *ta* au thème en *ja*, ils ont rejeté la syllabe *ja* et ajouté le suffixe directement au thème nominal ou verbal dont ils dérivent. Ainsi αἰνέω donne αἰνε-το au lieu de αἰνεjε-το, αἰνη-το ; cp. le thème nominal αἰνο. ἐμέω donne ἐμε-το et non ἐμεjε-το, ἐμη-το ; cp. le thème verbal sanscrit *vama*, lat. *vŏmĕ* (d'où *vŏmĭ-to* = ἐμε-το) ; on a de même ἐρα[jε]-το, ἀρο[jε]-το [1].

Nous avons là apparemment le modèle de ce qui s'est passé en sanscrit et en latin. Dans *pâti-ta* (pâtájâmi), l'*i* est un affaiblissement de l'*a* qui dans *pata-ti* et dans le part. *pata-t* forme la caractéristique ; il est identique à l'*i* du primitif *pati-ta* : la syllabe *ja* a été abandonnée. — De même dans le lat. *sonĭ-to* (sonâre) *ja* est expulsé et nous avons dans *sonĭ* le thème nominal d'où dérive *sonâre* (sonus) ou peut-être le thème verbal de l'ancien *sonĕre*. Dans *terrĭ-to*, *terrĭ* est le thème sanscrit *trasa* (trasâmi) [2].

Des mots comme *vegĕ-to*, comme l'ancien *merĕ-to* (avec *e* bref, Corpus I, 1012, cp. 32, 183, 1166, etc.) militent en faveur de l'explication que nous proposons. M. Corssen (loc. cit.) dit que dans de tels participes l'*ê* a dû s'abréger. La coexistence de *monê-to*, *quiê-to* déconseille cette solution assez peu satisfaisante en elle-même.

Voilà, si l'on admet ce qui précède, les part. parf. pass. en *ta* du sanscrit et des langues classiques ramenés à ces deux formules-ci : *t* immédiat + *a*, *t* médiat + *a*. La proportion suivante rendra ceci plus clair :

-gît : gajat = çruta : patita
= εὐκτο : εὐχετο
= capto : genito.

Mais ce que nous voulons encore spécifier, c'est que *-nta*, élargissement du suffixe nasalisé *-nt*, bien que son emploi n'ait pris son grand développement qu'en latin, doit être considéré comme une formation sœur et parallèle de celle qui a produit *-ta* par

1. Le thème du nom ou du verbe primitif jouant à peu près le rôle d'une racine vis-à-vis du dérivé, il y a la même différence entre αἰνε-το et φιλη-το qu'entre εὐκ-το et -εὐχε-το. — Chose curieuse, le grec ne montre cet allégement du part. en το que lorsque la racine se termine par une liquide ou une nasale, sauf dans les verbes δέω (δετο) et ἀρκέω (ἀρκετο).

2. Souvent le suffixe s'adapte à la racine même : *doc-to* de doceo, κλη-το de καλέω.

l'élargissement de *-t*. Entre *-ta* et *-nta* la distance n'est pas plus grande dans le principe qu'entre le thème faible et le thème fort de *bhara-nt*[1].

Nous ne ferons presque que nous répéter en émettant notre présomption sur l'origine du suff. *tar* qui sert à former des noms d'agent et des participes fut. act. Suivant toutes les apparences *tar* résulte de l'addition du suff. *ar* au suff. participial *t* ou *nt* soit médiat soit immédiat[2]. Ici encore nous sommes heureux de constater que M. Ebel portait sur cette matière le même jugement quand il disait (loc. cit.) : « Peut-être même faut-il voir ce *t* (le *t* de ἀβλητ) dans le suffixe *tar*, puisque nous avons *dêvr*, ἀνήρ, ἀήρ. » A ces mots qu'il citait comme preuve de l'existence d'un suff. *ar* on pourrait ajouter αἰθ-ερ, σπινθ-ερ, peut-être ἰσχεαιρα (ἰσ-χεF-αρ-jα), et skrit *ush-ar* = ἑαρ (voy. Mémoires de la Soc. de Ling., II, 73).

Voyons d'abord le suff. masc. τ-η particulier au grec, dont le sens est celui de τ-ηρ et dont la formation est calquée sur celle de τ-ο :

τ *immédiat* + η : βρω-τ-η cp. ὠμο-βρω-τ
τ *médiat* + η : ἐχ-ετ-η[3] cp. ἐχ-ητ
τ *nasalisé* + η : ἐθελ-οντ-η[4] cp. ἐθελ-οντ

Un schème tout pareil serait celui du suff. *t-ar*. 1re série : *bhar-t-ar* (cp. dharma-bhr-t), δμη-τ-ηρ (cp. ἀ-δμη-τ), *da-t-or* cp. *dô-t*. 2e série : *gan-it-ar*, γεν-ετ-ηρ, *gen-it-or*. De la troisième il n'a subsisté que ἐθελ-οντ-ηρ (Odys. II, 292), lequel jette une lumière

1. Mentionnons comme complément de ce qui précède les adverbes grecs en τι que nous tenons pour des locatifs de participes : ἀ-δμη-τί de ἀ-δμη-τ; ἔκη-τι de ἐκη-τ, forme faible de ἑκοντ (l'α a été conservé dans la glose d'Hésychius : γεκᾶσα. — *cod.* γεκαθά — ἑκοῦσα), ἐθελο-ντί de ἐθελο-ντ. — Il y a une autre classe d'adverbes en τι, ceux-là dérivés de participes en το et contractés probablement de τει qui est la forme régulière conservée parallèlement. Ce n'est point sans doute par hasard que l'ι de ἔκητι, ἀέκητι est bref dans Homère, tandis que ἀνωιστί, ἀναιμωτί (αἱμόω), ἀνιδρωτί (ἱδρόω), ἀνουτητί, ἐγρηγορτί l'allongent. μελεῖστί fait exception.

2. Le rapprochement de Bopp avec la racine *tar* « transgredi » est peu convaincant. M. Benfey après avoir eu la même idée a réuni les suffixes *tar* et *tan;* mais ici nous tombons dans une théorie où tout le monde ne voudra pas suivre le savant professeur.

3. Jusqu'ici nous avons divisé les mots où apparaît le suffixe médiat d'après le modèle suivant : ἀργε-τ, μενε-το, μενο-ντ, attribuant la voyelle au thème. Mais puisque, à la longue, cette voyelle a positivement passé dans le suffixe, il est permis également de diviser comme ci-dessus, et nous adoptons dès ce moment cette manière d'écrire qui servira mieux notre but.

4. Outre ἐθελοντη j'avoue n'avoir à citer que ἑκοντη. Le fleuve Ὀροντη a probablement un nom étranger. En revanche le fém. θεραποντιδ semble supposer un masc. θεραποντη (cp. ἐθελοντιδ).

très-vive sur cette formation en général, le suffixe participial s'y montrant d'une manière irrécusable.

La classe de ces noms d'agent qui s'est formée sur le *t* médiat donnerait lieu aux mêmes remarques que nous avons présentées plus haut sur les part. pass. correspondants. Encore ici le sanscrit et le latin ont affaibli devant le *t* l'*a* primitif que le grec s'est contenté de changer en ε[1]. Le grec a surtout maintenu dans une très-belle intégrité les antiques noms de parenté de cette formation : θυγ-ατ-ερ, sanscrit *duh-it-ar* ; εἰν-ατ-ερ, lat. *jan-it-ri-c*. Le sanscrit a *gâmâtar*, mais l'étymologie en est obscure[2].

Donc la formule des noms en *tar* est : Racine + *t* (nasalisé ou non, médiat ou immédiat) + *ar*.

Noms en ti. Ici plus qu'ailleurs nous touchons à une question de principe. Une partie des linguistes voit dans le *t* de formes comme *parisrut*, ἀγνωτ, une mutilation de *ta*, les autres une mutilation de *ti*. A peine si l'on a hasardé l'idée que *ta* et *ti* pourraient au contraire être des élargissements de *t*. C'est qu'il y a là sur l'origine pronominale ou verbale des suffixes une opinion reçue que nous nous garderons d'attaquer, mais qui ne doit pas non plus influencer l'étude des faits par un jugement *a priori*.

Nous ramenons donc *ti* à *t* + *i*, sans décider si le second élément est un suffixe ou, ce qui est plus probable, une simple voyelle d'élargissement. Le suff. *ti* s'est développé sur le *t* immédiat et sur le *t* médiat; dans ce dernier cas le sanscrit a conservé l'*a* qu'il affaiblissait en *i* devant le suff. *ta;* ex. : *ram-at-i, vah-at-i*. L'adjonction de l'*i* se fait cependant avec une prédilection marquée pour le *t* immédiat : en latin c'est là le seul mode de formation qu'on rencontre; en sanscrit les mêmes racines qui font le part. fut. en *it-ar*, le part. pass. en *it-a* prennent le suff. *t-i* sans interposer de voyelle thématique : *bhav-it-ar*, mais *bhû-t-i*, *ush-it-a*, mais *ush-ṭ-i*.

Le suff. *t-i* donne principalement des noms d'agent et des noms d'action. Nous trouvons aussi deux emplois analogues du suffixe *t* (*sarvaǵit*, *sacerdôt* ; — ἅπαξ, *dôt*[3]) et des différents rejetons qui en sont sortis. Il existait certainement un suff. *ti* avant la séparation des langues, mais le travail de formation d'où il est né a

1. Le latin a encore les traces d'un *e : genetric, moletrina*.

2. Ici non plus on ne saurait alléguer l'euphonie. Cp. *kramitar* et *krantar; bharitar*, φερετρον et *bhartar*, φερτρον ; ὑψιβρεμετη et βροντη, ce dernier, par parenthèse, formé exactement de βρεμ comme sanscrit *vânta* de *vam, kânta* de *kam*.

3. De tels substantifs ne sont pas tout à fait étrangers au sanscrit : *ni-jut* « attelage » (A. Regnier, Etudes sur l'idiome des Védas, p. 113).

continué dans les différentes branches de la famille; c'est là qu'on peut encore le surprendre.

Nous allons essayer de justifier notre manière de voir par quelques exemples. Et d'abord ne s'est-on pas un peu trop hâté de ranger beaucoup de mots latins dans les formations du suff. *ti* sans en posséder la preuve directe? M. Corssen est-il sur un terrain solide quand il y met en bloc tous les noms en *es*, *-itis*, *es, -etis* (Ueber Aussprache, II, 209)? Nous ne voyons pas qu'il produise aucun argument à l'appui. Souvent aussi l'on croit devoir admettre la chute d'un *i* dans des mots comme *compot*, *sacerdot*, *praestit*, *locuplet* : on ne saurait apporter trop de prudence dans ces restitutions de thèmes.

Pourquoi le thème *pŏ-t* dans *compot*, *impot* ne pourrait-il avoir existé[1]? Sous sa forme simple il est devenu *pŏ-t-i : juveni* de **juven*, *tenui* de **tenu* montrent le même phénomène. Les formes du verbe *possum* gagneraient beaucoup en clarté à l'hypothèse de ce thème *pot*[2] que n'infirme pas la coexistence de *potis sum*. Du reste un thème identique à *pot* dans l'origine est, d'un consentement assez général, reconnaissable en latin dans *hos-pi-t, sos-pi-t*[3].

C'est ce thème primitif *pa-t*[4], qui, à notre point de vue, donne naissance d'une part à *pat-i*, *pŏt-i*, ποσ-ι; de l'autre à δεσ-ποτ-η, à *pat-er*.

Nous avons vainement cherché ailleurs une explication satisfaisante de *pat-nî*, ποτ-νια, ποτ-νια, δεσ-πο-ινα c.-à-d. **δεσ-ποτ-νια* qui est le propre féminin de δεσ-ποτ-η, enfin de *hos-pit-a*, *sos-pit-a* et de *Pota Vica* (un nom de la Victoire) : tous ces mots supposent un masc. *pat* sans *i*.

Sans quitter la racine *pa* je citerai le zend *na-pt-i* « parenté », parce qu'il met en lumière l'arrivée successive des deux éléments du suffixe. *Na-pt-i* et le sanscrit *na-pt-ar* ont perdu un *a*, qui s'est conservé dans le zend *na-pa-t*, le sanscrit *na-pâ-t*, le lat. *ne-pô-t*. Suivant M. Kuhn le sens primitif de *nepot* est à peu près celui

1. Cp. la remarque de M. Bréal (article cité) sur les archaïsmes sauvés par les mots composés.

2. Surtout *potero*, *poteram*. Le verbe *possum* serait alors composé à la manière de *putrefio* pour *putris fio*. Cp. aussi les verbes sanscrits tels que *çakrî-kar* « rendre circulaire. »

3. Nous croyons que *propi-t-io* est formé sur un thème perdu *pro-pi-t* de la même racine (Pott rapproche *propitio* de *prope* ou de προπετής. Et. Forsch., 2e ed., I, 555). *Pro* abrégé comme dans *profano, profiteor*.

4. Ce thème nominal fait penser tout naturellement au verbe *pat* « dominer. » Ici s'ouvre une question qu'a touchée M. Bréal quand il compare *vi-dju-t* et le verbe *djut*.

d'*impot*[1]. S'il y a eu dans *na-p(a)ti* adjonction d'un suff. *ti* à la racine, le sens du mot devrait être quelque chose comme « impuissance »; la difficulté disparaît au contraire dès qu'on considère *ti* comme l'élargissement du suff. *t* qui est dans *na-pa-t*, et *napti* comme une sorte de nom *dérivé*.

Le grec montre un thème νυκτι dans des composés comme νυκτιφορο; on trouve dans la langue védique et en gothique un thème correspondant en *ti*. Est-ce à dire que νυκτ soit un thème mutilé? En aucune façon, et ce serait renoncer à comprendre le dat. plur. goth. *nath-am*, le sanscrit *nakt-a*, le lat. *noct-u*, *noct-ua*, qui sont autant d'amplifications différentes d'un thème *nak-t*.

A côté du thème lat. *os-si* (pour *os-ti*, sanscrit *as-thi*) on trouve les formes archaïques *ossum*, *ossu*. M. Corssen les explique par une voyelle hystérogène survenue après que la chute de l'*i* eut laissé la place libre à cette formation nouvelle (Aussprache, II, 597). Selon nous le thème primitif était *as-t* : de là sont partis différents élargissements, parmi lesquels il faut nommer encore le sansc. *as-th-an* et le grec ὀσ-τ-ο dans ὀστοδοχειο.

Quelques mots sur le gérondif sanscrit en *tja*. Ce gérondif est reconnu pour appartenir au suff. *ti* dont il est probablement un instrumental abrégé[2]. Il se forme sur les racines terminées par une voyelle brève, précisément celles qui montrent encore le suff. *t* immédiat. Cp. *vi-kr-t-ja*, *vi-gi-t-ja* avec *karma-kr-t*, *sarva-gi-t*. La langue ancienne connaît encore des gérondifs en *tja* formés sur des racines consonantiques : c'est là la trace d'un emploi bien plus général du suff. *t* qui plus tard s'est restreint à une classe de racines. Peut-être même les gérondifs en *ja* sont-ils pour *tja* et c'est là l'opinion de Schleicher (Compend. 2e éd., p. 454). Ainsi se résoudrait la difficulté que rencontre Bopp (Ausführl. Lehrgeb., § 638) : à savoir comment, *ja* étant l'instrumental de *i*, il a pu se développer sur des racines vocaliques : *adhi-bhû-ja*, *â-dâ-ja*. Le fait que dans les verbes dérivés la syllabe *ja* s'ajoute directement à la racine s'accorde aussi très-bien avec le mode ordinaire de formation du suffixe *t-i*[2].

Suff. t-u. — Son principal emploi se trouve en scrit. dans l'inf.

1. Il faut peut-être rapprocher de ces mots le grec νηπιο (νη-πι-jo) et νη-πυ--τ-ιο où l'α se serait affaibli en ι et en υ.

2. Il en est à peu près du suff. *tvara* comme du suff. *ti* au gérondif; il perd son *t* après une consonne. De même d'un élargissement du suff. *ti* : *tju* dans *mr-t-ju*, cp. *çundh-ju*, et de quelques autres.

en *t-um* et *it-um* ; le gérondif en *tvá* appartient au thème élargi *tva*[1]. Le même suffixe donne des noms d'agent comme *já-t-u*, *gan-t-u*. En grec nous trouvons presque uniquement des noms d'action féminins : βρω-τ-υ, δω-τ-υ ; ἐδ-ητ-υ[2]. En latin le supin en *t-û*, *it-û*, les noms en *t-u*, *it-u* : *par-t-u*, *frem-it-u*.

On voit que *t-u* se développe soit sur le *t* immédiat soit sur le *t* médiat. Cette dernière formation est bien nette dans ἐτυ-μο qui vient d'un subst. *ἐτυ comme δαιτυμον de δαιτυ ; *ἐτ-υ, ainsi que le montre ἐτ-εο = *sat-ja*, est formé sur le part. prés. du verbe substantif, *s-at*. Le sanscr. *sat-tva* est une formation secondaire.

Nous ne pouvons poursuivre cette exposition dans toutes les ramifications du sujet. Une dernière question que nous proposons est celle-ci : le suff. *tvana*, grec συνη (adj. συνο) serait-il à l'origine un suffixe primaire appartenant à la même formation que *tu*? C'est ce que semblent indiquer des formes comme δεσ-πο-σ-υνο (forme première : *pa-t-vana*)[3], πι-σ-υνο pour πιθ-σ-υνο (*bhidh-t-vana*), εὐ-φρο-σ-υνη pour εὐ-φρον-σ-υνη (*-bhran-t-vana*). Peu nous importe ici que *tvana* doive se décomposer en *tva* — *na* ou *tva* — *ana* (ou même en *tu* — *ana*, puisque nous y voyons un suffixe primaire). M. Aufrecht qui est de la seconde opinion rapproche les inf. sanscrits en *tvânam* comme *pîtvânam* (J. de Kuhn, I, p. 483), ce qui s'accorderait avec notre point de vue. Peut-être faudrait-il alors comparer le lat. *t-ûno* dans *Nep-t-ûno*, *For-t-ûna* (à côté de *For-t*). *Portûno* dérive probablement directement de *portu*.

Nous croyons aussi devoir assigner une origine primaire au suff. *tât*, grec τητ, qui dans le Vêda s'est ordinairement élargi en *tâti*[4]. *Tât* serait alors composé du participe fém. en *tá* (cp. πινυτη

1. Voy. l'article de M. Barth, Mém. de la Soc. de Ling., II, p. 238. — Le gouna facultatif et quelquefois obligatoire qui frappe les racines devant *it-vá*, tandis que *t-vá* demande au contraire la forme faible, s'accorde bien avec notre théorie où *it-va* n'est qu'une amplification de *at* (part. prés. parasm.)

2. Pour l'allongement de la voy. cp. sanscrit *giv-ât-u* et aussi les mots grecs en ητ mentionnés plus bas.

3. Qu'on renonce en tous cas à identifier le sanscrit *patitvana* : quand δεσποσυνο serait une forme syncopée, il le serait de δεσποτοσυνο et non de δεσποτισυνο. — συνη en passant dans les suff. secondaires n'a fait que suivre l'exemple de plusieurs proches parents, entre autres du suff. τη ; ἱπποσυνη : δεσποσυνη = ἱπποτη : δεσποτη.

4. Nous croyons avec Bopp que l'accord du grec, du zend et du latin (outre les formes védiques *dêvatât*, *vrkatât*) permet de regarder la forme sans *i* comme la plus ancienne. — Un certain nombre de gén. plur. latins en *-tatium* ne prouve pas grand chose, vu l'extension qu'a prise la déclinaison des thèmes en *i*. En revanche il faut noter le dat. *Tempestatebus* sur un des tombeaux des Scipions, forme qui milite en faveur de notre opinion, car *navébos* sur la col. Rostrata doit également se rapporter à un thème sans *i* (*nav-*).

qui a le même sens que πινυτης), plus un redoublement du *t* qui l'a formé.

Voici les formes sur lesquelles nous nous appuyons. Ce sont, en grec, πο-τη-τ (cp. πο-το) ; πινυ-τη-τ (cp. πινυ-τη), rac. πνυ ; ἐσ-θη-τ (pour ἐσ-τη-τ ; l'aspiration est déterminée par le sigma) que M. Leo Meyer range sous le suff. τητ. Puis βιο-τη-τ pour lequel il est d'autant moins nécessaire de forger un adj. βιο « vivant »[1] que les mots βιο-το et βιο-τη ne sauraient appartenir qu'au verbe βιόω[2]. ἰο-τητ dérive peut-être aussi d'un verbe perdu ἰόω. Ajoutons ἀρ-ετη-τ que Bekker a fait admettre dans le texte d'Homère à la place de ἀνδροτητ. Le latin a *aes-tâ-t* et peut-être *volup-tâ-t ; ae-tât* a plus probablement passé par l'intermédiaire de *aevitât;* en revanche nous surprenons la naissance de *tât* sur le *t* nasalisé dans le mot *vol-untâ-t* et dans l'osque *Her-enta-t*.

On dira que ces exemples sont bien clairsemés au milieu de la masse énorme des formations secondaires. Ne perdons pas de vue que les époques postérieures se sont emparées des suffixes de ce genre pour créer, sur les adjectifs existants, une légion de termes abstraits qui n'entrent pas en ligne de compte. Dans les poèmes homériques je n'ai relevé que onze mots en τητ parmi lesquels se trouvent précisément tous ceux que j'ai cités, sauf πινυτητ[3].

Voilà, si nos conjectures ne sont pas illusoires, la marche qu'a pu suivre la langue dans la formation de quelques-uns de ses suffixes les plus usités. On voit que ce n'est là qu'une exposition sommaire où nous négligeons plusieurs faces de la question, entre autres l'accentuation, le renforcement vocalique, deux phénomènes étroitement liés, et l'insertion d'une sifflante que M. Osthoff a cru récemment pouvoir expliquer, au moins dans le suff. *stra*, par une extension de fausse analogie (J. de Kuhn, 23, 316).

Quant au suffixe *t*, qui est notre point de départ, on pourrait se demander à première vue si ce n'est pas là un simple renforcement phonique dont ne sont susceptibles que les racines vocaliques ou celles qui ont été rendues vocaliques par métathèse ou affaiblissement. Mais en examinant ces dernières on remarque bien vite l'accord que présentent le sanscrit et le grec quant aux consonnes qui les terminaient dans l'origine. Dans l'une et l'autre langue ce

1. Journ. de Kuhn, I, 160.

2. En effet le suff. το, fém. τη, n'est secondaire en grec que sous la forme ωτο ou ιτο. βιοτο, ὄιοτη ne peuvent donc pas venir de cet adj. hypothétique. Ils dérivent de βιόω comme ἀροτο de ἀρόω.

3. Il faut peut-être remarquer le sens assez concret de quelques-uns de ces mots : ποτητ, ὀῆϊοτητ, κακοτητ, φιλοτητ et surtout de ἐσθητ. Ce dernier a peut-être le sens d'un nom d'agent.

sont *r* (*l*), *m* et *n*, bien que chacune d'elles ait suivi sa voie propre dans la modification euphonique des mots ainsi formés : le sanscrit vocalise la syllabe *ar* en *r* et renonce aux lettres *m* et *n* ; le grec emploie partout la métathèse. Exemples : Rac. *kar* (*karmakrt*), *star* (φυλλοστρωτ) ; — *gam* (*aranjagat*), *tam* (ἰθυτμητ) ; — *tan* (*parîtat*), *dhan* (ἀνδροθνητ). Cette concordance ne permet pas de supposer que les formes en question aient été faites postérieurement dans chacune des deux langues sur l'analogie des véritables racines vocaliques : elle conduit au contraire à des formes indo-européennes où *t* devait se placer encore à la suite d'une consonne (*gamt*, *tant*, *kart*) [1], tout en indiquant que les groupes plus durs tels que *pt*, *kt*, *tt* étaient en désuétude dès avant la séparation des langues (excepté bien entendu dans leurs élargissements *pta*, *kta*, *tta*). Mais la preuve que ceux-là aussi ont existé nous est offerte dans le grec ἀπτω-τ où notre suffixe a été imposé à une racine en *t* (*pat*), dans ἀναγκ-τ de la rac. Fαγκ (*vinco*)[2], dans γλαγκ-τ, *lac-t* où nous tenons *glag* pour la racine, dans νυκ-τ, voy. plus haut.

C'est sans doute le même *t* qui apparaît dans des formations secondaires telles que sanscrit *jakrt* à côté de lat. *jecor*, dans δαμαρ-τ et tant d'autres mots où M. Curtius l'a appelé « suffixe individualisant ». Journal de Kuhn, IV, 214 ; *De nominum*, *gr. form.* p. 10.

Ferdinand DE SAUSSURE.

J'ai cité plus haut des mots en -ητ comme πένητ. Ces formes sont peut-être à l'origine identiques aux participes en -ντ, la longueur de la voyelle compensant la perte de la nasale. Cependant le véritable rapport entre les voyelles longues et les voyelles nasalisées est encore si confus qu'il vaut mieux ne pas préciser ce point.

Les mots en αντ tels que ἀκαμ-αντ forment aussi une classe intéressante de mots grecs qui ne sont autre chose que d'anciens participes prés. ou aor. où l'α s'est conservé comme par oubli, et parce que la signification qu'ils avaient prise les avaient peu à peu détachés du verbe. Outre un grand nombre de noms propres dont Pott a traité (Journ. de K., VII, 244) nous avons ἀδαμ-αντ, ἀνδροδαμ-αντ, ἀκαμ-αντ, ὑπερκυδ-αντ, ἀλιβ-αντ, ἐλεφ-αντ, γιγ-αντ. Je ne cite pas ἰ-μαντ où le suffixe est μαντ, ni ὀκριβα-ντ, κιλλιβα-ντ, λυκαβα-ντ dont l'α est radical et n'offre

1. Le latin a conservé la forme première, sans métathèse, par exemple dans *par-t* (l'ancien gén. *part-us*, Corpus 197, 12, montre qu'il n'y a pas là de suff. *ti*). On a au contraire avec métathèse *inter-pre-t* d'une racine parente (πέρνημι, *pretium*).

2. Le digamma est assuré par les inscriptions cypriotes. V. Deecke et Siegismund dans les Stud. de Curt. VII, 237.

donc pas d'intérêt particulier. De même πελεκᾶ-ντ ne possède l'α que comme dérivé de πελεκάω, sans doute grâce à un mode de contraction qui doit remonter à une période reculée (V. Curtius, Studien, VII, 432).

Tout le monde n'accordera pas que l'α soit *thématique* dans les mots ἐλέφα(ντ)ς, ἀλίβα(ντ)ς, γίγα(ντ)ς que nous venons de mentionner. C'est ce que nous allons essayer de justifier :

ΕΛΕΦΑΣ. — On a donné vingt explications de ce mot, toujours en partant de l'idée que le nom du pachyderme indien devait être emprunté à une langue asiatique. Il est évident cependant que le premier sens de ἐλέφας a été *ivoire*. Homère connaît fort bien l'ivoire, mais point l'éléphant, ainsi que le rappelait déjà Pausanias (I, 12, 4), lequel ajoute avec assez d'à propos : Θεασάμενος δὲ καὶ πεπυσμένος [Ὅμηρος τοῦ θηρίου] ἐμνημόνευσεν ἂν πολύ γε πρότερον, ἐμοὶ δοκεῖν, ἢ πυγμαίων τε ἀνδρῶν καὶ γεράνων μάχης.

Rien n'oblige dès lors à croire que le mot soit étranger, et nous pouvons le rapprocher de : ἀλφούς· λευκούς (Hesych.), ἀλφός « dartre blanche », lat. *albus* (Curtius. Grdz. n° 399). L'ivoire serait donc nommé d'après sa blancheur, comme la farine (ἄλφιτον).

Pour ce qui est de la forme du mot, ἐλέφας est à ἀλφός à peu près comme ἐρέφω à ὄρφνη, comme ἀλεγεινός à ἄλγος. Dans la même racine ἀλωφός· λευκός montre aussi l'insertion d'une voyelle.

Cela étant, ἐλέφ-α(ντ)ς s'explique comme part. prés. du verbe *ἐλέφω qui a dû signifier « être blanc » comme p. ex. sanscrit *çvêtâmi*[1].

Nous voyons souvent φ alterner avec β à la fin des racines (στρέφω, στρόβιλος, etc.); dans la racine ἀλφ en particulier nous avons ἀλάβη « cendre » et, si le mot est grec, ἀλάβαστρος « albâtre » (Benf. Gr. Wurzell. I, 52; II, 127). Il n'est donc pas impossible que ἀλίβαντες « les morts » qu'on lit dans Platon, Rep. III, 387 C et dans les glossaires, et qui est attesté en outre par ἀκχαλίβαρ (V. Curtius, Grundz., p. 131), signifie proprement « pâles ». Cp. le latin *pallentia regna*, et les expressions allemandes *er-blassen* « mourir », *ver-blichen* « défunt. »

ἀλίβ-α(ντ)ς dans cette hypothèse ne serait qu'une autre forme de ἐλέφ-α(ντ)ς, quelque étrange que cela paraisse à première vue[2].

1. Je m'aperçois que cette étymologie est déjà indiquée dans le Journ. de Kuhn, X, 267, où M. Fr. Müller, après avoir réfuté plusieurs rapprochements de mots asiatiques, émet l'opinion qu'une racine ἀλφ est peut-être la source du mot ἐλέφας et laisse au lecteur le soin de poursuivre cette idée.

2. La même racine ἀλφ, ἀλιβ donne peut-être la clef de la glose : ἄλιζα· ἡ λεύκη τῶν δένδρων· Μακεδόνες· Le sens du mot ἡ λεύκη n'est pas très-clair; il s'agit probablement d'une maladie de l'écorce des arbres. M. Fick (Journ. de Kuhn, XXII, 197) tire ἄλιζα de la rac. *li* dans *linere*, ἀλῖναι et place ἄλιζα à côté de ἀλίζω· ἀλείφεσθαι. Mais tant qu'on ne citera pas un second exemple d'un subst. en -ζο -ζα en regard d'un verbe en -ζω, il sera permis de douter de la justesse de ce rapprochement. Pour ramener ἄλιζα à ἀλιβ qui est dans ἀλίβας, il n'est pas besoin d'admettre une forme première ἀλιβja et un cas de

ΓΙΓΑΣ. — L'étymologie qu'adoptent Lobeck et Preller et qui fait de Γί-γαντες un synonyme de γη-γενεῖς est peu soutenable, non-seulement parce que γίς· γῆ est une glose douteuse, mais surtout par ce que γαν-τ sans métathèse pour γνη-τ serait une forme sans exemple. — Pott a voulu identifier Γίγαντες et *gignentes* en supposant une forme première *γιγναντες, mais il est difficile d'admettre la disparition du ν.

Il faut réunir selon nous Γίγαντες et le lat. *vigeo* à la racine *giv* d'où sont sortis en skrit *gîvâmi* « vivre », en grec ϝίϝος et ζάω = *γιαω, en lat. *vīvo* = **guīvo*.

Le sens de *vigeo* ne s'oppose point à cette combinaison. On sent percer dans ce mot l'idée de plénitude des forces vitales et quand Virgile dit (Aen. VI, 730) : Igneus est ollis (hominibus, pecudibus) *vigor* et caelestis origo, nous sommes en plein dans le sens du skr. *gîva* : « das Lebensprincip, die individuelle Seele » *Dict. de Pétersb.* Le sanscr. *ginvâmi* « être animé, remuer », dans le sens actif « restaurer, ranimer » ne se rapproche pas moins. L'allemand *erquicken* de la même racine pourrait se traduire « vigentem reddere. »

Phoniquement *vigeo* ne présente pas de difficulté si l'on considère que *vivo* montre aussi une gutturale dans *vic-si*, *vic-tus* (vig-si, vig-tus). C'est même *g* et non *v* la consonne primitive, si nous en croyons Schleicher (Comp. 2e éd., p. 243 et 344). — M. Corssen rattache *vigeo* à *vinco*, ce qui est difficile à justifier.

Dans γίγας le γ initial est primitif; l'autre γ peut se concevoir soit comme représentant de F (cp. ἀτρύγετος = ἀτρύϝετος et autres ex. Curt. Grundz., p. 584) soit comme primitif aussi, puisqu'il y a doute sur la véritable consonne terminale de la racine.

γίγ-α(ντ)ς serait ainsi part. de *γίγω, identique pour la forme à *vîvo* sauf le renforcement, et pour le sens à *vigeo*.

zétacisme labial comme on en trouve un dans λάζομαι = λαβjομαι, car le macédonien montre ζ pour β (voy. Fick, loc. cit., p. 207). — Quelle que soit la signification exacte de ἡ λεύκη chez Hésychius, il est évident que ἄλιζα lui étant synonyme dans le sens général de *blanc* pourra se prêter aussi bien que lui à l'emploi spécial qui lui est donné.

ESSAI

SUR

LE PATOIS NORMAND DU BESSIN.

Je me propose de rechercher ici quels sont les caractères distinctifs du patois du Bessin. Il est superflu de montrer quel intérêt s'attache à une étude de ce genre; celle-ci pourra servir, je crois, non-seulement à faire connaître le parler populaire de l'arrondissement de Bayeux, mais à donner une idée plus exacte qu'on n'en a eu jusqu'à présent du normand en général; elle viendra compléter ainsi ce que j'ai dit ailleurs de cet idiome [1].

On sait quelle place considérable occupe dans l'histoire de notre langue et de notre littérature le dialecte parlé en Normandie, et pourtant dans quelle ignorance est-on resté jusqu'à ces derniers temps sur ce qui le distingue des autres dialectes français, et combien les caractères qu'on lui a attribués diffèrent parfois de ceux qu'il possède réellement [2]! Ce n'est pas que les textes écrits dans ce dialecte fassent défaut, — on sait que quelques-uns des monuments les plus vénérables que puisse montrer notre histoire littéraire sont d'origine normande, — ce n'est pas non plus que l'idiome de notre vieille province ait disparu sans laisser de traces, — bien que forcé de reculer chaque jour devant le français il a encore conservé la plupart de ses caractères essentiels; — mais quelque nombreux et quelque importants que soient les anciens monuments du dialecte normand [3], ils ne nous sont point parvenus

1. *Du C dans les langues romanes.* L. III, ch. III.

2. C'est ainsi que M. Ed. Mall, dans l'étude d'ailleurs pleine d'intérêt qu'il a mise en tête de son édition du *Comput* de Philippe de Thaon, ne semble pas supposer que le normand traite les gutturales latines *c* et *g* autrement que le français, tandis qu'en réalité il les traite comme le picard.

3. Je dis *normand* et non *anglo-normand;* il importe, en effet, de distinguer avec le plus grand soin l'idiome parlé en Normandie de l'anglo-normand, qui en est bien dérivé sans doute, mais qui à partir du XII^e^ siècle se corrompit vite sur le sol de l'Angleterre. Il n'est pas besoin de dire que cette corruption due à des causes multiples que j'ai essayé de découvrir ailleurs ne se fit

en général sous leur forme primitive [1] ; recopiés le plus souvent par des scribes étrangers, ils ont perdu en grande partie les caractères de la langue dans laquelle ils avaient été écrits, et les éditeurs modernes, soit à dessein, soit par inadvertance, n'ont presque jamais rien fait pour retrouver ces caractères effacés, et le plus souvent les textes qu'ils nous ont donnés pour normands présentent le mélange le plus singulier de formes indigènes et de mots exotiques [2]. Comment aurait-on pu dès lors tirer de ces textes corrompus les caractères véritables de l'ancien dialecte parlé en Normandie ? Mais, chose plus surprenante, les ouvrages — il y en a cinq principaux [3] — qui traitent du patois moderne, présen-

jamais sentir en Normandie ; aussi n'est-on pas peu surpris de voir M. L. Gautier (*Chanson de Roland*, 3e édit. p. 10) donner comme « *évident* qu'à cette époque (fin du XIe siècle) ce dialecte (le normand) avait reçu plus ou moins fortement l'empreinte des procédés anglo-normands. »

1. M. Ed. Mall admet qu'il y en a un : *Les Livres des Rois* ; mais la substitution de *ch* à *c* suivi de *a* latin dans presque tous les mots prouve que le copiste était probablement français. Au reste M. Ed. Mall paraît avoir étudié très à la légère la phonétique de ce texte : comment sans cela n'aurait-il pas remarqué que le *c* palatal y est souvent représenté par *ch*, caractère du dialecte normand qu'il a si complètement méconnu ?

2. C'est ainsi que dans le « texte critique » de la *Chanson de Roland*, dont l'éditeur, M. L. Gautier, croit avoir « reproduit, au point de vue orthographique et phonétique, non seulement l'œuvre d'un scribe intelligent, mais le travail même du poète original », on trouve des formes comme *caïr* et *chedel, carettes* et *cheval, canut* et *chevel*, etc. qui appartiennent à des âges ou plutôt à des dialectes différents de la langue d'oïl. C'est ainsi encore que dans le texte « franchement normand » du manuscrit 2181 du *Roman de Troie* publié par M. Joly, on trouve les gutturales — modification due sans doute au copiste, mais que le patient éditeur n'a point remarquée — traitées presque toujours comme en français.

3. Ce ne sont pas les seuls, mais leurs auteurs ont en général mis à contribution les travaux de leurs devanciers. Voici les noms de quelques-uns de ceux-ci :

a) *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes, noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux* par Fr. Pluquet, in-8°, 2e éd., Rouen, 1834.

b) *Extrait d'un dictionnaire du vieux langage ou patois des habitants des campagnes des arrondissements de Cherbourg, Valognes et Saint-Lô*, composé par M. La Marche, capitaine de vaisseau (Mémoires de la société académique de Cherbourg, an. 1843).

c) Loyer. *Sur le patois de Villedieu* (dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Avranches*). Je n'ai pu, à mon grand regret, me procurer cet ouvrage.

Il faut ajouter à ces publications déjà anciennes le *Petit dictionnaire du patois normand en usage dans l'arrondissement de Pont-Audemer*, par L. F. Vasnier, in-8°. Rouen, 1862.

Je dois encore citer les *Etudes d'onomatologie normande*, — « Noms de famille normands, étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue... » —

tent, a bien peu d'exceptions près, les mêmes défauts et ne peuvent guère mieux servir à faire connaître l'état actuel du parler populaire usité aujourd'hui en Normandie que les anciens textes publiés ne permettent d'arriver à une caractéristique exacte du dialecte qui y était en usage autrefois.

Le premier en date de ces ouvrages, le *Dictionnaire du patois normand*, de MM. Edélestand et Alfred Duméril, témoigne sans aucun doute de recherches consciencieuses, d'une étude réelle de la langue, d'une érudition variée et étendue, mais on n'y trouve ni cette méthode scientifique, ni cette connaissance de la grammaire comparée, qui seules auraient pu les guider avec sûreté dans leur entreprise. Des mots français nombreux ont, sans aucune espèce de raison, trouvé place dans leur vocabulaire et parfois même à l'exclusion des formes indigènes. Les étymologies reposent souvent aussi sur une analogie tout extérieure, et non moins souvent les auteurs, laissant de côté l'origine évidemment latine du mot, sont, par un sentiment de complaisance visible, allés lui en chercher une noroise. C'est ainsi qu'on trouve dans le « Dictionnaire du patois normand » le nom exclusivement français de *chanteau* (cantellum) et que *cant*, au lieu d'être dérivé tout simplement du latin *cantus*, est donné comme venant « sans doute de l'islandais *kant*. »

Le vocabulaire de MM. Duméril avait été publié par Mancel, à Caen, en 1849 ; trois ans après, en 1852, paraissait chez Lebrument, à Neufchatel, le *Dictionnaire du patois du pays de Bray*, par l'abbé Décorde, curé de Bures. Ce petit recueil témoigne de recherches personnelles, les définitions y sont aussi en général exactes; on voit que l'auteur parle de choses qu'il connaît. L'année précédente avait paru le dictionnaire picard de Corblet, cette publication et celle de MM. Duméril ont évidemment servi à M. Décorde, et s'il n'a pas su éviter les erreurs de ses devanciers, s'il a eu le tort grave de leur emprunter des mots qui ne devaient pas figurer dans son livre et n'a pas su plus qu'eux trouver un système uniforme d'orthographe, il ne leur est pas inférieur dans le bien [1].

On n'en peut dire autant du *Glossaire du patois normand*, de

par Henry Moisy (in-8°, Paris 1875) ; ouvrage publié depuis que cet essai a été écrit et qui, tout en témoignant de recherches étendues et en renfermant d'utiles et précieux renseignements, trahit par son titre même l'ignorance de l'auteur en phonétique.

1. Je ne parle point ici des considérations générales placées par l'auteur en tête de son dictionnaire et qui dénotent chez lui l'ignorance la plus complète de la phonétique romane. On ne saurait trop le blâmer non plus

Louis du Bois, « publié et augmenté des deux tiers » par M. Julien Travers [1]. Il y a ici recul évident. L'auteur et l'éditeur étaient pourtant normands l'un et l'autre, mais l'un et l'autre aussi n'étaient nullement préparés, ce semble, par leurs études antérieures à la tâche qu'ils avaient entreprise. Poète, romancier, homme politique, Louis du Bois avait bien pu faire d'Ordéric Vital une traduction louée par M. Guizot, il est certain qu'il ignorait les premiers éléments de la phonétique et qu'il n'a jamais dû se faire une idée exacte des connaissances exigées pour la composition du dictionnaire d'un patois. Les mots français abondent dans le sien, bien que son éditeur nous assure en avoir effacé un grand nombre, et ils s'y trouvent souvent de préférence aux mots d'origine vraiment normande. Quant aux étymologies, assez rares d'ailleurs, — mais il faut s'en féliciter, — elles atteignent parfois aux dernières limites de la fantaisie et du ridicule. Les exemples suivants donneront une idée des connaissances phonétiques de l'auteur :

« *Chasse* : rut », mot français que jamais M. du Bois n'a pu entendre, en particulier dans ce sens, de la bouche d'un paysan. Il faut *cache*.

« *Kien* : chien. Du grec κύων. »

« *Olue*, *olus* : subterfuge, délai... De *dolus*. »

« *Canet* : caneton, jeune canard. D'*anas*. »

Tout est à peu près de cette force, on comprend dès lors que je ne m'y arrête pas plus longtemps.

Huit ans après la publication du Glossaire de MM. Louis du Bois et Travers paraissait, sous un titre un peu prétentieux, l'*Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, par M. Le Héricher [2], ouvrage en trois volumes, dont les deux derniers contiennent un vocabulaire normand. On ne peut disconvenir que ce travail ne soit le fruit de longues et patientes recherches, mais l'auteur ici encore a procédé sans méthode; aussi étranger que ses devanciers à la science de l'étymologie et aux connaissances les plus élémentaires de la grammaire comparée, il n'en a pas moins voulu classer d'après leur origine supposée les mots de son dictionnaire; c'est ainsi qu'on trouve successivement les vocables qui doivent être venus du celtique, du latin, des idiomes germaniques et du scandinave, séparés, on ne sait pourquoi, les uns des autres; il y a même une catégorie particulière pour les mots formés par onomatopée, parmi lesquels figu-

d'avoir mêlé des préoccupations politiques à un sujet qui les comporte si peu.

1. In-8°, Caen, chez Hardel. 1856.

2. 3 v. in-8°, A.

rent entre beaucoup d'autres *ban*, *cro*, *glichier*, *lichier*[1], etc. De même on trouve au nombre des mots celtiques *abrier*, *aube*, *cap*, etc. Il est inutile de faire ressortir ce qu'un pareil procédé trahit d'ignorance. Pourtant ce n'est pas là le plus grand défaut du glossaire de M. Le Héricher, et comme si l'arbitraire de ses étymologies ne suffisait pas, il n'a pas hésité à inventer des mots et des formes inconnues. C'est ce qu'il avoue lui-même avoir fait surtout dans la seconde partie de son dictionnaire. « Ici, dit-il, v. II, 443, l'auteur croit devoir appliquer plus exactement encore la méthode naturelle, en créant des noms de famille pour lesquels il sous-entend le nom *voces*. » C'est ainsi qu'on trouve la famille des *ligées*, des *mentées* (laquelle comprend entre autres les mots *mention* et *mentir, médecin*, etc.), des *quadriées*, des *torquées*, des *totées*, des *volées,* des *volitées*. Il était difficile de pousser l'étrangeté aussi loin, et un livre ainsi conçu, malgré ce qu'il offre parfois de renseignements curieux, est bien près d'être plus nuisible qu'utile.

L'ouvrage de M. Le Héricher est en date le dernier glossaire complet, ou qui vise à l'être, du patois normand ; le *Dictionnaire franco-normand* de M. Métivier[2], dont j'ai encore à faire mention, est, comme celui de l'abbé Décorde, une simple monographie dialectale ; c'est, ainsi que le titre l'indique, un « recueil des mots particuliers au dialecte de Guernesey. » Il semble, d'après cela, que la tâche de l'auteur était des plus simples et qu'il n'avait qu'à enregistrer soigneusement les mots non français qu'il avait entendus dans les campagnes de l'île normande ; il n'en est rien cependant, et si son livre est précieux, parce qu'il nous montre comme s'étant développées sur ce coin de terre isolé, et dès lors parfaitement normales et indigènes, certaines formes que nous rencontrons dans d'autres parties de la Normandie, il n'en présente pas moins une confusion regrettable entre des mots d'origine évidemment diverse. D'ailleurs en dépit d'une érudition qui pourrait éblouir tout d'abord, M. Métivier est à peu près aussi étranger que les autres auteurs de dictionnaires normands à la connaissance scientifique des langues romanes, et ses notations qui trahissent cette ignorance sont souvent plutôt faites pour induire en erreur que pour donner une idée juste de la vraie prononciation des mots qu'il a recueillis.

On le voit, les dictionnaires normands actuellement existants[3]

1. *Lichier* n'est même qu'une forme francisée, la forme normande est *liqu(i)er* ou *liqu(i)é*.

2. In-8°. London, 1870.

3. Au moment où je corrige les épreuves de cet essai je reçois un nouvel ouvrage sur un patois normand, c'est le *Glossaire de la vallée d'Yères* « pour

sont peu propres en général à faire connaître d'une manière exacte le patois parlé dans notre province, comme les anciens textes, dans l'état où ils nous sont parvenus, peuvent souvent égarer sur les vrais caractères du vieux dialecte normand. J'ai essayé autrefois, malgré la corruption de ces textes, de retrouver quelques-uns des caractères oubliés de ce dialecte, je voudrais aujourd'hui donner une idée de l'état actuel du patois encore en usage en Normandie. Le moyen auquel j'ai eu recours pour y parvenir est des plus simples et accessible à tous, ç'a été de l'étudier sur le vif, c'est-à-dire tel qu'on le parle encore dans tant de villages. En effet, bien que l'école primaire le batte en brèche tous les jours, le patois n'a pas encore été supplanté complétement par le français, et on ne peut avoir que l'embarras de choisir la partie de la province où on préfère l'observer. Pour moi, persuadé qu'il n'est possible de posséder un idiome dont la connaissance ne peut s'acquérir par les livres, qu'autant qu'on l'a, sinon parlé, du moins entendu longtemps parler, c'est le patois du Bessin [1], — arrondissement de Bayeux, — pays où je suis né et où j'ai passé de longues années, que je me suis proposé de faire connaître ici dans ses caractères généraux. En me bornant d'ailleurs à une région aussi restreinte, j'aurai plus de chances de ne donner que des formes certaines et homogènes [2],

servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française », par A. Delboulle (in-8°. Havre 1876), ouvrage dont le titre promet plus que l'auteur ne donne, et où se manifeste en beaucoup d'endroits une grande inexpérience de la phonétique romane. La vallée d'Yères n'étant d'ailleurs qu'une partie assez restreinte du pays de Bray, on se demande comment M. Delboulle a pu avoir l'idée de recommencer ce qui avait été fait par l'abbé Décorde, pour ne pas mieux faire en général que son devancier.

1. Je n'ai même eu le plus souvent en vue que le patois parlé au nord de cet arrondissement, dans les cantons d'Isigny, de Trévières, de Bayeux et de Ryes. Je ne connais qu'un seul monument publié de ce patois, c'est la traduction de la parabole de l'Enfant prodigue, donnée par Pluquet dans son *Essai historique sur la ville de Bayeux* et dans ses *Contes populaires, préjugés, patois, noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux;* mais il y a un monument manuscrit du XVIII^e^ siècle bien connu, c'est *La partie de mer ou la vengeance du matelot*, « dialogue entre Guillaume Franchise, matelot, et monsieur Thomas Franchise, son fils, étudiant, en l'honneur et gloire de madame de Longueville », par l'abbé Anquetil.

2. C'est précisément parce qu'ils ont procédé autrement, que les auteurs de dictionnaires normands sont pour la plupart tombés dans de si singulières erreurs. Je me bornerai à en citer un exemple qui me paraît caractéristique. On trouve dans le Dictionnaire de MM. Duméril le mot *tépe* (peut-être), qui de là a passé dans le glossaire de MM. Dubois et Travers. Or ce mot, donné comme appartenant au patois du Bessin, n'existe pas, et sa présence dans leur dictionnaire tient uniquement à ce que MM. Duméril ont mal transcrit ou entendu le mot *p'tête*, simple atténuation de *peut-être*.

condition nécessaire pour qu'un travail de cette nature soit utile et digne de confiance[1].

Je n'ai que peu de chose à dire sur la méthode que j'ai suivie. Les défauts que j'ai signalés chez mes devanciers me faisaient une loi de ne procéder qu'avec une extrême prudence : je me suis efforcé, en suivant une méthode rigoureusement scientifique, de ne pas tomber dans les mêmes erreurs; j'ai écarté avec le plus grand soin, à moins qu'ils n'aient pris dans notre patois une signification particulière, tous les mots d'importation française ou que la langue savante a imposés au parler populaire, pour ne statuer que sur des formes vraiment indigènes. Le paysan normand a presque toujours à sa disposition deux expressions différentes pour désigner une seule et même chose : l'une locale, dont il se sert avec ses semblables, l'autre française ou francisée, qu'il emploie devant les étrangers; ce sont les premières seules bien entendu qui serviront de base à cette étude, les formes francisées ou celles qui contredisent les lois de formation du normand n'ont été prises en considération que quand elles tendent à se substituer aux indigènes ou qu'il n'y a point de doublet populaire pour les remplacer. Quant à l'orthographe que j'ai employée, elle est fort simple : je me suis attaché à représenter les mots comme on les prononce et à ne me servir pour y arriver que de signes connus de tout le monde et consacrés par la tradition.

Ceci posé, j'arrive à ce qui fait l'objet même de ce travail. Il se compose de deux parties. La première, commencée il y a plus de deux ans et la seule que j'eusse eu d'abord l'intention de donner, comprend : 1° l'étude des transformations que les sons latins[2] ont subies dans leur passage de la langue mère au patois moderne du Bessin, c'est la phonologie ou phonétique de ce patois; 2° l'étude des flexions propres aux diverses parties du discours. La

1. Bien que les différents patois normands aient tous, en effet, des caractères communs, — ceux-là mêmes qui ont distingué la langue à toutes les époques de son histoire, — ils en offrent aussi quelques-uns qui sont particuliers à chacun d'eux : c'est ainsi que dans la Haute-Normandie le suffixe *ellus* s'est transformé en *io,* tandis que dans la Basse-Normandie il s'est tout simplement affaibli en *é;* de même dans la première de ces régions le *k* guttural a toujours conservé sa valeur originale; dans la seconde, au contraire, il s'est souvent transformé en *tch,* devant une voyelle palatale. Dans le Bocage encore *ĕ* latin ne s'est pas diphthongué; il a fait place, au contraire, à *ié* dans le patois du Bessin, ainsi qu'en français.

2. Il ne sera, en effet, dans ce qui suit, question en général que de la modification des sons latins; cependant à l'occasion, et quand le patois normand les a traitées d'une manière particulière, je dirai un mot des transformations des lettres germaniques dans les quelques mots empruntés aux langues du Nord.

seconde partie, commencée l'année dernière seulement et que je me décide à publier, maintenant que mon éloignement de la Normandie ne me permet guère de la compléter ou de l'accroître, est un vocabulaire des mots que j'ai recueillis dans l'arrondissement de Bayeux. Il m'a semblé, en effet, que ce vocabulaire était le complément naturel de l'étude que j'ai faite de la phonétique du patois qu'on y parle, et dont elle est la confirmation manifeste. Je m'estimerais heureux si on trouvait dans cet essai un encouragement à entreprendre des recherches du même genre, et si cette publication pouvait être le point de départ d'un travail d'ensemble sur les patois de notre vieille province, analogue à celui que M. Ascoli a tenté et si bien mené à fin sur les dialectes du nord de l'Italie.

Aix en Provence, mai 1876.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

PHONOLOGIE.

Les voyelles latines étaient :

ā, ă, ē, ĕ, ī, ĭ, ō, ŏ, ū, ŭ;

les diphthongues les plus usitées :

ae, oe, au.

Elles étaient accentuées ou atones. Le langage populaire avait conservé *ī* et *ū* accentués sans modification, *ā* et *ă* en les confondant; quant aux autres voyelles, il avait changé *ē* et *ĭ* en *é* fermé, substitué *ó* fermé à *ō* long et à *ŭ* bref et transformé *ĕ* et *ŏ* brefs respectivement en *è* et en *ò* ouverts. En position *a*, *o*, *u* brefs ou longs accentués avaient persisté, ainsi que *ī* long; *e* bref ou long et *ĭ* bref avaient, au contraire, été assimilés et avaient pris la valeur *è*. C'est cette valeur aussi qu'avaient en général les diphthongues *ae* et *oe;* quant à *au*, elle s'était atténuée en *o*.

Les voyelles du patois du Bessin, sorties des voyelles latines, sont :

a, i, ou, — é, ɛ́, è, — o, u, eu, (ë)
ā, ī, oū, — ée, ɛ́e, èe, — ō, ū, eū,

avec la même valeur qu'en français [1], *ée* et *èe* représentant respectivement l'*e* fermé et l'*e* ouvert longs, *ɛ́* un *e* demi-ouvert.

1. L'é fermé est bien plus fréquent en normand qu'en français, et s'y substitue très-souvent à *è;* quant à *ê*, comme c'est un simple signe orthographique, destiné à représenter *s* et sans valeur phonétique précise, je ne l'ai point employé et cela d'autant mieux que dans les mots où il pourrait se trouver, il n'aurait point la même valeur que dans le français. L'*e* fermé ou ouvert long, au lieu de *ée* ou *èe,* a aussi pour signe, à la fin des mots, *és* ou *ès*; au milieu, j'ai représenté l'*e* fermé long par *ɛ́*, l'*e* ouvert long par *ɛ̀*. Je n'ai en général conservé l'*e* muet qu'à la fin des mots où il ne se fait d'ailleurs pas plus sentir qu'en français; il n'a la valeur *ö* (*eu*) que dans les monosyllabes *que* et *je* suivis eux-mêmes d'un autre monosyllabe dont l'*e* s'élide, comme *que j' dize, je l' cré;* devant un autre mot l'*e* de *que* et de *je* s'élide, ainsi *qu' vo, j' voulōn.* Au milieu des mots là où il est dérivé d'un *e* ou *a* atone latin, je l'ai représenté par *ë*. Quant à *ɛ́* il représente un son intermédiaire à *è* ouvert et *é* fermé, mais plus voisin du dernier et particulier au normand.

Les diphthongues sont :

oué, *ouè*, *ouo*, *oui*, *ieu*,
ouée, *ouèe*, *ouō*, — *ieū* [1].

De plus, les voyelles *a*, *i*, *o* suivies de *n*, soit final, soit précédant une autre consonne, se sont nasalisées en *ã*, *ĩ*, *õ;* je les représenterai néanmoins simplement par *an*, *in*, *on*.

Les consonnes latines étaient :

		h		
c(*qu*)	*g*	*y*		*n*
t	*d*	*s*, *z*	*l r*	*ṅ*
p	*b*	*f*, *v*		*m*

et la double *x*.

Les consonnes normandes qui en sont issues sont :

		h [2]		
c, *qu*	*g*, *gu*	*y*	*r*	*ñ*
		(*t*)*ch*, (*d*)*j*		*n*
t	*d*	*s*, *z*	*l*, *ll*	
p	*b*	*f*, *v*		*m*

c et *g* représentent la gutturale vélaire, *qu* et *gu* la palatale; dans ces groupes *u* est toujours sourd. *y* laisse à la voyelle qui précède sa valeur originelle distincte; ainsi *ay*, *ey*, *oy* se prononcent *a-ï*, *é-ï*, *o-ï*. *ll* représente un son particulier que prend, au commencement des mots, *l* après une muette ou la spirante *f*, son qui tend d'ailleurs à disparaître tous les jours; il est analogue à celui de *l* mouillé, qui, lui, a disparu entre deux voyelles et à la fin des mots. *s* est toujours sourde.

Voyons maintenant ce que les sons latins sont devenus, en se transformant, dans le patois que j'étudie.

I° VOYELLES.

Comme nous le verrons, la manière dont les voyelles latines ont été transformées dans le normand actuel diffère assez souvent de

1. Je donne à ces sons le nom de diphthongues, pour me conformer à l'usage, mais ce sont bien plutôt des sons simples formés des consonnes *w* ou *y* et de la voyelle suivante. On remarquera aussi que je ne mentionne ni la diphthongue *ui*, ni *oi;* la première n'a persisté que dans les mots *huit* et *fruit*, ainsi que dans *anui*, à côté de *agneu*, *nuile* à côté de *gneule* et *tuile* (poële) à côté de *tcheule;* quant à la seconde, comme elle diffère du *oi* français, je l'ai remplacée par *oué* ou *ouè*, sons qu'elle prend suivant les cas.

2. L'*h* est assez fortement aspiré en normand, mais il n'est point d'origine latine; il s'est développé spontanément dans les mots originairement latins où on le rencontre et n'est étymologique que dans les vocables tirés des langues germaniques.

celle dont elles ont été modifiées autrefois; je m'attacherai aussi, dans ce qui suit, à signaler les différences, ainsi du reste que les ressemblances que présentent l'ancienne et la nouvelle langue. Je passerai d'ailleurs successivement en revue, dans l'étude que j'en vais faire, les voyelles accentuées — longues, brèves et en position, — puis les voyelles atones protoniques. Les protoniques étant traitées comme en français, je n'en parlerai point ici [1].

A.

1° *á* long ou bref accentué, suivi d'une liquide, est devenu :

α) *é̆* demi ouvert, quand cette liquide a persisté, *é* fermé, au contraire, quand elle est tombée. Ainsi *cllé̆re* (clara), mais *cllé* (clarus); *amé̆re* (amara), mais *amé* (amarus), etc.

á s'est encore changé en *é̆* devant *v* ou une labiale atténuée en *v*, en *é* devant une muette quelconque qui tombe. Ainsi *fé̆ve*, mais *l'vé* (levatus), etc.

β) Devant une nasale restée médiale *á* accentué s'est changé en *e* presque fermé, au contraire il s'est changé en *ī* quand cette nasale est devenue finale. Exemples : *gréne* (*granum), *léne* (lana), mais *d'rin* — *derrain* A. N. — (*deretranus), *grin* (granum), etc.

γ) *á* s'est changé en *ié* dans les deux cas suivants : d'abord quand il est précédé d'une gutturale transformée en chuintante. Ainsi : *chié* (carus), *couchié* (collocare), *vanjié* (vindicare), etc. [2].

Ensuite, quand étant précédé d'une consonne quelconque, il est suivi de la voyelle *i* dans la syllabe suivante. Par exemple : *danjié* (*dominarium), *berjié* (*vervicarius), *ch'risié* (*cerasarius), *mougn(i)é* (molinarius), *périé* (*pirarius), etc.

Remarques. — *a*) Au pluriel, au lieu de *ié*, on trouve souvent *ī* : ainsi *poumī(s)* (*pomarios), *soulī(s)* (*solarios), etc. Dans le Bocage on rencontre même cette forme au singulier; par exemple : *tlli* (*telarius).

b) Au participe passé des verbes de la première conjugaison *á* a fait place ordinairement à *ī*; ainsi *couchi* (collocātus), *trouvi* (*turbātus), etc. [3].

Il en a été souvent de même à l'infinitif des verbes dont la terminaison est précédée d'une chuintante. Ainsi *couchi* à côté de *couchié*, etc.

1. L'atone non initiale précédant immédiatement la tonique sans faire hiatus avec elle, tombant aussi à l'exception de *a*, atténué en *e*, il n'en sera pas davantage question dans cette étude.

2. *á* s'est changé aussi en un son voisin de *ié*, mais qui chaque jour se rapproche davantage de *é*, après une gutturale qui persiste.

3. Toutefois, si la transformation a toujours lieu après une chuintante ou une gutturale, la langue paraît avoir hésité après les autres consonnes; ainsi *appelé* dans la traduction de la parabole de l'Enfant prodigue de Pluquet.

c) On trouve souvent dans les anciens textes normands la diphthongue *ai* substituée à *ā* accentué comme cela a lieu en français ; restée longtemps pure, elle a fini par se changer en *è* ou *ī*; mais ce n'est pas la seule transformation qu'elle ait subie, au lieu de s'affaiblir en *é* ou *ī*, en effet, elle s'est aussi développée en *oué* (*ouĕ*, *ouè*) [1] ou *ouī*. Ainsi : *d'mouin* (demāne), *l'vouin* (levāmen), *pouin* (pānis) ; — *mouĕgre* (măcrum), *mouĕtre* (măgistrum), *poués* (pāgus), etc.

2° *ă* accentué en position persiste, comme en français, que la consonne suivante reste ou tombe. Ainsi : *ābre* (arbŏrem), *j'va* (caballus), *ca(t)* (cattus), etc.

Il faut excepter *quĕne* (*casnus) où *ă* semble avoir fait place à un *e* demi-ouvert.

3° *a* protonique bref ou long persiste ou a subi des modifications analogues à *a* accentué.

α) Devant une consonne autre qu'une gutturale et non suivie de *i*, il persiste ou, surtout quand il est bref, il s'est affaibli de bonne heure en *e* muet, lequel ne compte plus d'ordinaire aujourd'hui dans la prononciation. Ainsi : *ami(n)* (ămicus), *calanjié* (*calumniare), *capé* (*căpellus), etc. — mais *c'min* (căminus), *c'minse* (cămisia), *g'veu* (capillus), *quëvĕche* (*capitia), etc.

β) Devant une gutturale qui persiste ou s'est transformée en spirante ou encore devant une consonne quelconque suivie de *i*, *a* protonique a donné naissance à la diphthongue *ai*, laquelle s'est affaiblie en *é* ou plus rarement développée en *oué*. Exemples : *éguchié* (*ăcutiare), *égule* (*ăcucla), etc., — mais *bouézié* (basiare), *bouésié* (*bassare), *mouézon* (ma(n)sionem).

c) *ă* atone en position persistait toujours ou à peu près dans l'ancien normand ; dans le patois moderne, au contraire, il s'est dans un certain nombre de mots affaibli en *é* fermé.

Il persiste dans *canivière* (*cannabaria), *cardron* (cardonem), *marchié* (*marcare), etc.

Il s'est devant *r* affaibli en *é* dans *querbon* (carbonem), *quérié* (carricare), *quérue* (carruca), *querpanquié* (*carpentarius), etc., qu'on trouve encore avec *a* dans les *Actes Normands* au XIVe siècle [2],

1. On représente parfois ce son par *ouai* et on pourrait souvent lui substituer *oi ;* en effet le normand *poués* (pagus) ne diffère guère du français *pois* (pisum) prononcé à l'ancienne manière qu'en ce que la diphthongue de *poués* n'est presque pas ouverte.

2. *Actes normands de la cour des comptes de Rouen* (A. N.) édités par M. L. Delisle (in-8°, Rouen, 1871), formant le vol. III des publications de la Société de l'histoire de Normandie.

sous la forme *carier*, *carette*, *caretrie*, *carpentier*. Cet *a* a d'ailleurs persisté dans les noms propres, tel que *Carpentier*, etc.

Un mot présente une forme exceptionnelle, c'est *mou(é)jié* (manducare), dans lequel, après la chute de *n*, *a* s'est transformé en *ou* ou *oué*.

E

1° *é* long accentué se changeait en *ei* dans l'ancien normand, cette diphthongue s'est atténuée en *é* fermé dans les monosyllabes et dans les polysyllabes où elle est devenue finale; en *e* demi-ouvert, ou rarement ouvert, au contraire, quand elle est suivie d'une consonne ou d'un *e* muet. Ainsi : *avé* (habēre), *d'vé* (debēre), *mé* (mē), *pouvé* (*potēre), *ré* (rēgem), *té* (tē), *valé* (valēre), *més* (me(n)sis), *sér* (sērum), *trés* (trēs), etc., mais *crére* (crēdere), *fére* (fēria), *sée* (sēta), *vée* [1] (vidēre), etc.

Toutefois sous l'influence de l'*i* de la syllable suivante, *é* se change en *ié*, comme en français, par exemple *chim'quiére* (cœmetērium), *chanquiéme* (centēsimum), etc.

2° *ĕ* bref accentué se change, comme en français, en *ié*, devenu *iĩ*, devant une nasale. Ainsi : *fié* (fĕl), *mié* (mĕl), — mais *biin* (bĕne), *riin* (rĕm), *tiĩn* (tenet), etc. Sous l'influence de *s* provenant du *c* transformé, *ié* s'est allongé en *ié* dans *diés* (dĕcem).

Cette diphthongaison de *ĕ* n'a pas lieu dans le patois du Bocage, celui du Bessin offre un exemple, non de la conservation de *e*, mais de l'atténuation de *ié* en *ĭ* ou *ī* dans *vi-t-en* à côté de *viĩn dōn*; il en est de même au pluriel *pīs* de *pié* (pĕdem) [2].

3° *ĕ* accentué en position latine ou romane persiste comme *é* fermé. Exemples : *agné* (*agnellus), *baté* (*batellus), *perque* (pert(i)ca), etc. — *déte* (deb(i)ta), *méle* (mer(u)la), etc.

Au lieu de *baté*, *couté*, etc., on entend parfois *batio*, *coutio*, etc., mais ces formes habituelles dans la Haute-Normandie pour les dérivés en *ellus* doivent être regardées comme exceptionnelles, sinon étrangères, dans la Basse pour les polysyllabes; ce sont les seules, au contraire, que connaissent, aujourd'hui du moins, les monosyllabes; ainsi *bio* (bellus), *pio* (pellis), etc.

Le pluriel toutefois ne se forme pas directement du singulier en *é*, pas plus, il est vrai, que de la terminaison *io* (*iau*), mais d'une forme *ials* réduite à *iā*(*s*) par la chute de *l*; ainsi *agniā*(*s*), *batiā*(*s*), *coutiā*(*s*), *morsiā*(*s*), etc.

1. Quoique ici *ei* soit devenu final par la chute de *r*, il a pris le même son long et demi-ouvert que dans *vée* (via), voilà pourquoi je l'écris de la même manière.

2. Nous avons vu que la même atténuation a lieu parfois pour *ié* provenant de *a* accentué.

4° Il y a peu de choses à dire de *e* protonique, il persiste le plus souvent comme *é* accentué, qu'il soit long, bref ou en position. Ainsi *mélān* (*merulanus).

Toutefois, quand il y a un *i* dans la syllable suivante, *e* protonique s'est changé en *ei*, devenu *é* dans le patois moderne, par exemple *méquié* (mĕdietatem).

I

1° *ī* long accentué persiste. Exemples : *ami* (amīcus), *épi* (*spicus), etc.

Tout en persistant l'*ī* s'est parfois nasalisé, sans même être suivi de *n* final, auquel cas il l'est toujours. Ainsi : *inchin* (in sīc), *ichin* (ecce hīc), *c'minse* (camīsia), — *c'min* (camīnus), *vézin* (vicīnus), etc.

D'autres fois *ī* médial, du moins devant *n* suivi de *e*, s'est changé en *ẽ* demi-fermé ; par exemple : *épẽne* (spīna), *famẽne* (*famīna), *farẽne* (farina), *rachẽne* (*radicīna), etc.

2° *ĭ* bref accentué, ramené comme *ĕ* long à *é* fermé, s'est changé comme lui en *ei*, diphthongue atténuée en *é* fermé, demi-ouvert ou même, mais rarement, ouvert, suivant qu'elle est finale ou non. Exemples : *bẽre* (bĭbere), *dé* (dĭgitus), *fé* (fĭdes), *fés* (vĭcem), *nẽr* (nĭgrum), *pẽre* (pĭra), *qué* (quĭd), *sé* (sĭtis), *vèe* (vĭa), etc.

Cette transformation de *ĭ* est avec celle de *ĕ* le caractère distinctif du vocalisme normand ; le patois moderne l'a en général fidèlement conservé malgré l'influence française ; cependant *oi* s'est substitué à *ei* (*é*, *è*) dans *poil* (pĭlum), *voile* (*vēla) [1] et il tend à s'y substituer dans *avẽne* et *ré*.

3° *ĭ* en position latine ou romane s'est changé en *é* ou *è*, comme en français. Exemples : *arèque* (arista), *crẽte* (crista), *hérche* (hirpicem), *méte* (mittere), *séque* (sicca) ; — *tréfe* (trĭf(o)lium), *vér* (vĭr(i)dis), etc.

Au contraire *ĭ* persiste dans *chĭn(c)* (quinque), etc. Dans le premier cas *ĭ* a été considéré comme bref, dans le second comme long.

4° Pour *i* protonique il faut, comme pour *ī* accentué, distinguer entre *ī* long, *ĭ* bref et *ĭ* en position.

α) Quand *i* est long il persiste, ainsi : *niquié* (*nīdificare), etc.

β) Quand il est bref, *i* atone ou se change en *é*, *è*, comme *ĭ* accentué, par exemple *nerchí* (*nĭgritiare), *périé* (*pĭrarius), etc. — ou bien il s'affaiblit en *e* muet qui disparaît le plus souvent, comme dans *m'né* (*minare), *m'nuchié* (*minutiare), etc. ; — ou bien encore, ce qui a lieu en particulier quand il est suivi d'une

1. Dans le patois guernesien on dit encore d'après Métivier *pel, vèle ;* ce dernier mot se trouve d'ailleurs dans la « partie de mer ».

gutturale, il persiste. Exemples: *jīzié* (*gĭgerium), *lian* (lĭgamen), *viāje* (viaticum), etc.

c) Quant à *ĭ* atone en position, comme *ĭ* accentué, il s'affaiblit en *é*, *ĕ* ou persiste. Ainsi : *pĕqu(i)é* (*piscare), *séqu(i)é* (siccare); — mais *chinqu(i)ême*, etc.

O

1° *ŏ* long accentué

α) Persiste en se nasalisant devant *n(m)*. Exemples : *cardron* (cardōnem), *cōdron* (*calidrōnem), *pome* (*pōma), *querbon* (carbōnem), *rézon* (rationem), etc.

β) Il se change le plus souvent en *eu* (*eū*) devant *r* final qui tombe. Ainsi : *douleu* (dolorem), *honeu* (honorem), *leū* (illōrum), *peū* (pavōrem), etc.

La chute de l'*r* final entraîne le plus souvent l'allongement de *eu*, allongement qu'on représente souvent par *s*, plus souvent par *x*; mais ce n'est pas la seule modification subie à la fin des mots par *eu*, cette voyelle s'y est souvent aussi transformée en *oū* (*ou*), — écrit ordinairement *oux*, — formes qui subsistent presque toujours l'une à côté de l'autre. Ainsi *cacheū* et *cachoū* (captiatorem), *peū* et *poū* (pavorem), *seu* et *sou* (solus), etc. [1].

c) Enfin il se change en *ou* allongé parfois en *ouo*. Par exemple : *noū* (nōdo), *amouor* (amorem), *labouor* (laborem), et quelques autres.

2° *ŏ* bref accentué se change d'ordinaire en *eu*. Exemples : *beu* (bŏvem), *neu* (nŏvus), *seu* (sŏror), etc.

Rem. *a*) Suivi d'un *i* dans la syllabe suivante, *ŏ* a formé avec cette voyelle la diphthongue *oi*, transformée d'abord en *ui*, puis définitivement en *ieu* dans le patois moderne. Ainsi *hodie* a donné successivement *(h)oi* [2], *(h)ui* et enfin *ieu*, qu'on retrouve dans *ōjouorgu(i)eu* (aujourd'hui); de même *cŏrium* a donné *tcheu* en passant par les formes intermédiaires **coir*, *cuir*, **qu(i)eu(r)* [3].

3 *ŏ* accentué en position

α) Persiste. Exemples : *co* (collum), *cōne* (*corna), *forges* (forcipes), etc.

β) Se change en *ou*, allongé en *ouo*. Ainsi *couōte* (constat), *couōr* (*chortem), *douōze* (duod'cim), *touorne* (*torno), *touorte* (*torta), etc.

1. Il est à remarquer que la forme en *eu* est la seule qu'on rencontre au féminin, ainsi on a au masculin *couéreū* et *couéroū*, mais on ne dit que *couéreūze* au féminin.

2. Feluns Franceis hoi justerez as noz. Rol. V. 1191.

3. Voir plus loin pour le changement de *o* + gut. en *oi* (*ui*), *ieu* et de *qui* (*ki*) en *tch*.

4° *o* atone, comme *ó* accentué, a été traité en général d'une manière différente suivant qu'il est long, bref ou en position.

α) Quand il est long, il persiste, ou bien il se change en *eu* ou en *ou* développé parfois en *ouō* tout comme *ǒ*. Ainsi *cardronéte* (*cardōnetta), *querbogné* (carbōnarius), etc., — *peupélié* (*pōpularius), *pleuré* (plōrare), etc., — *coulé* (cōlare), *noué* (nōdare), *poumié* (pōmarius), etc., — *labouōré* (labōrare), *souōri* (sōricem), etc.

β) Quand il est bref, il s'est transformé en *ou*, allongé souvent par le patois moderne en *ouo*. Exemples : *boujou* (bŏnum diurnum), *nouvé* (*nŏvellus), *pouvè* (*pŏtēre), *touné* (*tŏnellus), *voulé* (*vŏlēre), etc., — *couorāje* (*cŏraticum), *mouori* (*mŏrire), etc.

γ) Enfin *o* atone en position a été traité en général comme *ó*, il persiste ou s'est changé en *ou* allongé en *ouo* (*ouō*). Ainsi *cōné* (*cornare), *fromi* (*formicus), etc., — *cou(o)teume* (*costuma), *couōté* (constare), *crouōlé* (*corrotulare), *douozĕne* (d(u)od'cima), *fuornèze* (fornacem), *ouorlé* (*oruletum), *pouorsé* (porcellus), *rouōlé* (rotulare), *touōrman* (tormentum), *touōné* et *touorné* (tornare)[1], etc.

U

1° *ŭ* (*ou*) long accentué persiste en s'atténuant en *ü*, comme dans *égu* (acūtus), *m'nu* (minūtus), *ponu* (*ponūtus), etc.

Devant une nasale *ü* s'est souvent assourdi en *eu;* ainsi : *cou(o)teume* (*costuma), *feume* (fūmat), *leune* (lūna), *pleume* (plūma), *eune* (ūna), etc.

2° *ŭ* bref accentué se change :

α) En *eu*, surtout devant *r*. Exemples : *couleuve* (colŭbra), *jeune* (jŭvenis), *pleure* (plŭere), etc.

β) Ou en *ou;* ainsi : *couve* (cŭbat), *goule* (gŭla), etc.

3° *ŭ* accentué en position avait d'abord conservé le son *ou*, d'où s'est ensuite développée le plus souvent la diphthongue *ouo* (*ouō*). Exemples : *poule* (pulla), *route* (*rupta) ; — mais *bouōle* (bulla), *bouōr* (burgus), *bouōre* (burra), *bouorse* (*bursa), *couōr* (*curtus), *fouo* (furnum), *fouorque* (furca), *gouō* (gustus), *jouo* (diurnus), *mouōle* (musculus), *rouōje* (*rubjus), *souō* (subtus), *souōr* (surdus), *touo* (turris), *touō* (tussis), etc.

4° *u* protonique a subi en général les mêmes modifications que *u* accentué. Ainsi :

α) *ū* a donné ordinairement *ü*, par exemple : *éguchié* (*acūtiare), *m'nuchié* (*minūtiare), etc.

β) *ŭ* a persisté en *ou;* ainsi : *acouvi* (accŭbatus), *goulu* (*gŭlutus), *pouān* (pŭtentem), etc.

1. *Touorné* signifie tourner, *touōné*, rôder.

γ) *ŭ* est resté *ou*, allongé toutefois le plus souvent en *ouo* (*ouō*). Exemples : *pouchin* (pullicenus), etc., mais *bouōrique* (burrica), *fouorcu* (*furcutus), *anfouōné* (*infurnare), *gouōté* (gustare), *détouōrbé* (deturbare), *nouōrichon* (nutritionem), *pouōri* (*putrire), *souorci* (sup(e)rcilium), *touōrtéréle* (*turturella), etc.

La langue hésite entre *ouo* et *oué* dans *couéri* (*currire) et *couerti* (curtile) ; mais si on peut dire *couéri* et *couori*, on ne dit que *couoru*.

Rem. *a*) Le latin populaire avait parfois changé *u* en position en *o*, cet *o* a persisté, qu'il soit accentué ou atone. Exemples : *plon* (plumbum), *plonjié* (*plumbicare), *anonchié* (annuntiare), etc.

b) L'*u* protonique affaibli d'abord en *o* s'est ensuite parfois atténué en *e* muet qui disparaît presque dans la prononciation ; ainsi : *c'manchié* (*cuminitiare).

AE, OE

ae et *oe* ayant été de bonne heure assimilés à *e* et en particulier à *ĕ*, ont été comme tels changés le plus souvent en *ié* ; ainsi : *cié* (coelum), etc. Au lieu d'être assimilé à *ĕ*, *ae* l'a été à *ī* dans *caepa* qui a ainsi donné *chive*. Dans *poena*, au contraire, il semble que *oe* ait été traité comme *a*, d'où *paine*, transformé en *pouéne* dans le patois moderne. Quant à *foenum*, *oe* y a été considéré comme *ē*, d'où la forme française *foin*, substituée à la normande *fein*, encore usitée à Guernesey.

Protoniques *ae* et *oe* ont donné *e* devenu parfois complétement muet, ainsi : *cherfeul* (chaerefolium), *f'né* (*foenare), *qu'ri* (*quaerire), etc. Dans les mots d'origine grecque ou considérés comme tels ces diphthongues ont donné *i;* par exemple : *chīman* (caementum), *chin'quiére* (coemeterium), etc.

AU

D'origine latine, *au* remplacé par *o* dans le langage populaire a été traité comme cette voyelle; ainsi : *coue* (cauda), *toré* (*taurellus), etc. D'origine romane et provenant de la transformation en *u* de *l* précédé de *a*, *au* s'est changé en *ō*, qui toutefois a une prononciation particulière intermédiaire à *ā* et *ō*, analogue à celle de *å* scandinave et rappelant ainsi la prononciation *ao* qu'il a dû avoir autrefois ; par exemple : *jâne*, *vâle* (fr. gaule), etc.

II° CONSONNES.

Toutes les consonnes n'ont pas obéi aux mêmes lois de transformation dans le passage du latin aux langues romanes; de plus elles n'ont pas été modifiées de la même manière, suivant qu'elles se trouvaient au commencement, au milieu ou à la fin du mot, ou

encore qu'elles étaient isolées ou réunies ; il y a donc lieu d'étudier successivement les diverses espèces de consonnes aux différentes places qu'elles peuvent occuper dans le mot, seules ou groupées entre elles.

C, G

Il faut distinguer entre le *c* et le *g* suivis de *a*, *o*, *u* ou vélaires et le *c* et le *g* suivis de *e* ou *i* ou palataux.

c ET *g* VÉLAIRES.

1° Le *c* vélaire latin a persisté au commencement des mots, lors même que la voyelle suivante s'est transformée en *e* muet. Ainsi devant *o* et *u* modifiés : *c'mode* (commodum), *c'manchié* (*cuminitiare), etc. De même devant *a*, *ō* ou *e* = *au*, *a* l. : *cā* (calidus), *quĕne* (catena), *quĕre* (cathedra), *calanjié*[1] (*calumniare), *canbre* (cannabus), *candéle* (candela), *capé* (*cappellus), *canté* (*cantellus), *cardron* (cardonem), *ca(t)* (cattus), *cōche* (calcea), *c'minse* (camisia), *querbon* (carbonem), *quérue* (carruca), *c'min* (caminus), etc.

Quand l'*a* affaibli en *e* devient muet, si la consonne suivante est *v*, le *c* se change alors nécessairement en *g ;* ainsi *g'va* (caballus), *g'veu* (capillus), *g'vile* (*cavicula), etc.

Le *c* initial s'était dans quelques mots affaibli en *g* dans le bas-latin ; ce *g* a persisté dans le normand, par exemple : *ganbe* (camba), *gavéle* (*capella).

Dans un certain nombre de mots où *a*, *o*, *u* se sont modifiés en *ié*, *ieu*, *ü*, le *c* devenu par là de vélaire palatal s'est transformé dans le patois moderne en *tch ;* ainsi *tchin* (canis), — à côté de *qu(i)in*, — *tcheū(s)* (casis), à côté de *qu(i)eu(s)*, *tcheu* (corium), *tcheu* (coctus), *tcheuse* (coxa), *tcheūzine* (coquina), *tchu* (culus), *tchuré* (curare), *tchure* (cura), *tchuve* (cupa), etc.

Le *c* vélaire a fait place à *ch*, affaiblissement de *tch*, dans les quelques mots suivants, où il paraît avoir été modifié de bonne heure et probablement sous l'influence du français : *ché* (caro), *chié* (carus), *chanté* (cantare), *chanjié* (*cambiare), *chose* (causa). On dit aussi *j'va* plus souvent que *g'va* (caballus) [2].

Le *g* vélaire initial persistait autrefois en normand ; il a encore conservé sa valeur gutturale dans *gate* (*gabata), *gō*[3] (gallus), etc.

1. *Calangié* ne signifie plus comme dans l'ancien normand « provoquer », anglais « challenge », sens conservé à Guernesey, mais « obtenir par dessus le marché ».

2. On voit par ces exemples et par ceux qui précèdent que la persistance ou la modification de l'*a* n'a exercé jusqu'à ces derniers temps aucune influence sur la conservation ou la transformation du *c ;* que penser dès lors de l'idée bizarre de M. L. Gautier, qui, dans le texte supposé normand de la *Chanson de Roland*, a rétabli *ch* partout devant *e*, conservé *c* au contraire devant *a ?*

3. E. Dumériil a donné dans son vocabulaire ce mot sous la forme *gal*,

Il s'est, comme en français, changé en *j*, affaiblissement de *dj* dans *jâne* (*galbinus), *j'linote* (*gallinotta), *jōe* (*gauta), etc. et leurs dérivés.

2° Le traitement que *c* et *g* médiaux subissent dépend des voyelles qui les entourent. Ainsi *c*, précédé de *o* ou de *u*, tombe, par exemple : *létue* (lactuca), *machue* (*maxuca), *quërue* (carruca), *vérue* (verruca). Quand, au contraire, la voyelle précédente étant *e* ou *i*, *c* est suivi de *o* ou de *u* il persiste en s'affaiblissant en *g*, comme dans *égu* (acutus), *éguch(i)é* (*acutiare), *égule* (*acucla), *ségōn* (secundus), etc., ou bien il tombe comme dans *chue* (cicuta), *seur* (securus). Entre deux *a* ou suivi de *a* et précédé de *e* ou de *i*, *c* se change en *y(i)*, qui se confond le plus souvent avec la voyelle précédente conservée ou transformée; ainsi : *amie* (amica), *gné*[1] (necare), *pouéyé* (pacare), etc.

Il en a été de même pour le *g*, par exemple : *fréyeu* (fragorem), *lian* (ligamen), *gné* (negare), etc.

3° A la fin des mots *c* et *g* tombent; ainsi *épi* (*spicus), *ilo* (illo loco), *seū* (sabucus); — *lōn* (longus), etc.

Toutefois *c* final a persisté dans *aveuc* et son dérivé *daveuc* (apud hoc).

C ET *G* PALATAUX.

1° Au commencement des mots, *g* palatal a été traité en normand comme en français et s'est changé en *j;* ainsi : *jind(r)e* (gemere), *j'lé* (gelare), etc.

Quant à *c* palatal il s'est transformé en *ch*, affaiblissement de *tch*. Exemples : *chand(r)e* (cinerem), *chan* (centum), *chime* (*cyma), *chinture* (cinctura), *chīn(c)* (*cinque), *chīpée* (*cippata), *chive* (caepa), *chuque* (*ceoca), etc.

2° Au milieu des mots *c* et *g*, suivis de *e* ou *i*, ont encore été traités d'une manière fort différente; ainsi *g* est tombé, parfois en modifiant la voyelle précédente; par exemple *chīncante* (*cinquaginta), *féne* (*fagina), *flèe* (flagellum), *fré* (frigidus), *gnéle* (nigella), etc.

Quant au *c*, il s'est changé en *ch*, comme au commencement des mots, dans *j'niche* (junicem), *pouliche* (pullicem); etc.[2].

comme usité dans l'arrondissement de Bayeux; je ne l'ai jamais entendu, mais seulement son dérivé *gōplumé* dans le sens de « qui a les plumes hérissées ou arrachées » en parlant d'un oiseau, « mal peigné, ébouriffé » en parlant d'un enfant.

1. *gn* (ñ) représente $n + i$ ou $n + j$.

2. A moins qu'il ne faille faire venir *j'niche* et *poutiche* des formes *junicia*, *pullicia* comme *véche* vient de *vicia*. Quoi qu'il en soit, on voit que le mot *pouliche* n'est pas d'origine française; comme *camp*, etc. il est normand ou

3° A la fin des mots le *c* palatal transformé en *s* sonore est devenu muet, le *g* est purement et simplement tombé. Ainsi : *cā(s)* (calcem), *croué* (crucem), *gnĕ(s)* (nidacem), *limā(s)* (limacem), etc.

Remarque. — La manière dont le *g* a été traité dans le passage du latin au normand n'offre, si l'on excepte sa persistance devant *a*, rien de particulier : il n'en est pas de même pour le *c* vélaire et le *c* palatal, et le traitement qu'ont subi ces deux consonnes est, avec la transformation de *ē* et de *ĭ*, le caractère distinctif du normand, caractère qu'on retrouve à l'origine même de ce dialecte et qui, malgré l'influence du français, s'est conservé, comme nous venons de le voir, plus ou moins pur jusqu'à nos jours.

K, CH (germaniques).

L'explosive *k* et la spirante germanique *ch* confondues ont conservé le plus souvent l'une et l'autre leur valeur gutturale, même devant *e* et *i*. Ainsi *bréque* (breccha a.-h.-a), *hanque* (ancha a.h.a.), *pouque* (*pocca a. s.), *haque* (hacke), etc.

QU — GU

Les transformations de *qu* et de *gu* n'offrent rien de particulier ; ces lettres ont été traitées en normand comme en français ; je me bornerai seulement aussi à faire remarquer la forme *yo* (aqua), correspondante au français *eau*, comme *bio* à *beau*, ainsi que *sieure* (*sequere, fr. suivre), où l'on voit avec la transformation de *ui* en *ieu* la chute de *v*.

T — D

1° Au commencement des mots *t* et *d* persistent toujours, ainsi : *taque* (*tacca), *tarjié* (*tarditare), *téle* (*tela), etc., — *doué* (*ductus), *deumé* (*dumare), etc.

2° Au milieu des mots *t* et *d* tombent. Ainsi : *rōe* (rota), *sā* (satullus), etc , — *niquié* (*nidificare), *rire* (ridere), etc.

3° Il en est de même de *t* et de *d* final. Ainsi : *couchi* (collocatus), *quéru* (*corutus), etc., — *fé* (fidem), *pié* (pedem), etc.

Remarque. — *t* et *d* ont été parfois remplacés respectivement par *c* (*qu*) et *g* (*gu*), surtout dans les groupes *ti* + voy. et *di* + voy.

t a fait place à *c* (*k*) dans *arèque* (arista), *bénīqu(i)é* (*benedictarium), *chim'qu(i)ĕre* (coemeterium), *querpanqu(i)é* (*carpentarius), etc.

A *d* s'est substitué *g* dans *ōjouorgu(i)eu* (fr. *aujourd'hui*), *Gueu* (Deus), *étugu(i)é* (*studiare), *ingue* (fr. aide), etc.

P — B

1° Au commencement des mots *p* et *b* ont, comme *t* et *d*,

picard. Quant à l'étymologie *pultica* proposée par M. Brachet (*Dict. étym.* s. v. *acharner*), les formes picardes et normandes la rendent inadmissible.

toujours persisté. Ainsi : *por* (pro), *pouchin* (pullicenus), *puchié*[1] (*putiarius), etc. — *bayé* (*badaculare), *béchon* (*bibitionem), *buré* (bur a.), etc.

2° Au milieu des mots *p* s'affaiblit d'ordinaire en *v*, en particulier devant une voyelle palatale ou devenue palatale, par exemple : *avri* (aprilis), *chive* (caepa), *g'veu* (capillus), *savé* (sapere), etc. Devant une voyelle non palatale il se change plutôt en *b*, comme dans *chibo* (*caepotum), *cabo*[2] (*capotum).

Quant à *b* il s'affaiblit en général en *v* quand il précède la syllabe accentuée, il tombe, au contraire, quand il la suit. Ainsi : *avé* (habere), mais *é* (habeo) ; *d'vé* (debēre), mais *dé* ou *dée* (debeo) ; *bévé* (bibebat), mais *bére* (bibere), *j'va* (caballus), *canivière* (*cannabaria), etc.

3° Final, *p* comme *b* tombe ; ainsi : *can* (campus), *lou* (lupus), etc.

Jot

1° Le *jot* latin initial a donné *j*(*ž*), affaiblissement de *dj*, en normand moderne, comme en français ; ainsi : *j'nichon* (*junicionem), *juné* (jejunare), etc.

2° Au milieu, comme à la fin des mots, il est tombé le plus souvent toutefois en transformant la voyelle précédente ; ainsi : *mére* (major), *pī*(*s*) (pejus), *rée* (raja), etc.

S

s persiste comme spirante dentale sourde au commencement des mots, comme sonore au milieu. Ainsi : *sā*(*s*) (salicem), *séqu*(*i*)*é* (siccare), *sieu* (sebum), *suréle*[3] (sūr a.-h.-a.), etc., — *roze* (rosa), etc.

A la fin des mots *s* est muette, excepté toutefois au pluriel et quand le mot suivant commence par une voyelle, auquel cas elle persiste et est sonore. Ainsi *mé-z ami*(*s*). Dans les autres mots elle marque uniquement l'allongement de la voyelle qui précède ; ainsi : *més* = *mée* (magis), etc.

F (PH) — V

f persiste au commencement et en général au milieu des mots ; ainsi : *fā*(*s*) (falcem), *face* (facies), *fianche* (*fidantia), *fiqu*(*i*)*é* (*figicare), etc., — *cofin*[4] (cophinus).

Il s'est changé en *h* dans *hor*(*s*) (foris) et son dérivé *horsin*.

v persiste en général au commencement des mots, par exemple : *varé* (*vervactum), *vé* (vadum), *vépe* (vespa), *vi* (viscum), *vigné*

1. Pot de un à deux litres qui sert à *puchié* (puiser) ; c'est l'anglais *pitcher*, qui a conservé, comme on le voit, la chuintante normande.
2. Petit tas de foin fait le premier jour de la fenaison.
3. Nom vulgaire du *rumex acetosa* ou oseille.
4. Cornet de papier.

(*vineetum), etc. Il en est de même du *v* (*w*) germanique ; ainsi : *vōlié* (waljan), *viqué* (vicket n.), etc.

Il s'est, comme en français, changé en *f* dans *fé(s)* (vicem), et en *g* dans *gardé* (wardon a.-h.-a.), *gāté* (vastare), etc.

Au milieu des mots *v* tombe le plus souvent ; ainsi : *ouézé* (avicellus), *peū* et *poū* (pavorem), etc.

A la fin il tombe aussi, excepté après *i* accentué, où il se change en *f* comme en français. Exemple : *beu* (bovem), *clé* (clavis), *nĕr* (nervus), *eu* (ovum), etc., mais *poussif* (*pulsativus), *rétif* (*restivus), *vif* (vivus). Il en est de même après *eu* dans *veuf* (vidvus) et *neuf* (novem).

L — R

1° Au commencement des mots *l* et *r* persistent. Exemples : *lachon* (*laqueonem), *lerme* (lacryma), *liquié* (*leccare), *lémaje* (*légumaticum), — *rachéne* (*radicina), *rinchie* (*hreinsa n.), *rātē* (*rastellum), etc.

Toutefois l'*l* des monosyllabes *l(u)i*, *les* tombe, quand ils sont employés simultanément : *J' y é-z é do(u)né :* je les lui ai donnés.

2° Au milieu des mots *l* et *r* persistent également ; ils tombent, au contraire, en général, à la fin ; ainsi : *couéri* (*currire), *mouori* (*morire), — *fi* (filum), *chié* (carus), *quèe* (*cadēre), *seu* (soror), *vée* (videre), etc.

Cependant *r* a persisté dans *iĕr* (heri), *nĕr* (nigrum), *seur* (securus), etc. ; mais on dit *sĕr* et *sé* (sērum) [1].

M — N

1° *m* et *n* persistent au commencement des mots. Ainsi : *mélié* (*mespilarius), *minchié* (minnisto a.), *muchié* (*mutiare), etc., — *nĕre* (nigra), *noe* (*noda), *nouc* (*nodicus), etc.

2° Il en est de même au milieu des mots ; par exemple : *deumé* (dumetum), *feume(s)* (fuimus), etc., — *m'nachié* (*minatiare), *déravine* (*de rapina), etc.

Toutefois *n* a fait place à *l* dans *v'lin* (venenum).

3° A la fin des mots *m* et *n* se sont changés en ~, et par suite se sont confondus avec la voyelle précédente nasalisée. Ainsi : *man* (meum), *riin* (rem), *tan* (tuum), etc., — *c'min* (caminus), *tchin* (canis), etc.

n final transposé devient initial dans les monosyllabes *no* = *on*, *n'* = *en*. Exemples : *no di :* on dit ; — *In' n'a biin* : il en a bien.

Des divers groupes de consonnes.

Il y a lieu d'étudier séparément les groupes d'origine latine et

1. *Ser* est substantif, *sé* adverbe : *l' ser, ier sé.*

ceux d'origine romane. Dans leur transformation les premiers ont obéi aux lois suivantes :

1° Quand deux explosives se suivent au milieu du mot la première tombe et la seconde persiste ou est, quand c'est une gutturale, traitée comme initiale. Ainsi : *acaté* (adcaptare), *neuche(s)* (nuptias), etc. C'est ce qui a lieu en particulier quand les deux explosives sont semblables ; par exemple : *broque* (*brocca), *clloque* (*clocca), *séque* (sicca), *vaque* (vacca), *cha* (ecce hac) ; — *cate* (*catta) ; — *capé* (cappellus), etc.

La même chose a lieu en général dans les groupes romans de même espèce ; par exemple : *doute* (dub(i)tare), *rachẽne* (*rad(i)cina), *roque*[1] (*rup(i)ca), etc.

Toutefois, quand la première muette est sonore, la seconde quoique sourde tend à se transformer en sonore ; ainsi : *couōde* (cub(i)tus), *douōze* (duod(e)cim), etc.

A la fin des mots les deux explosives tombent à l'exception de *cc*, réduit à *c*, qui persiste. Exemples : *bec* (beccus), *sac* (*saccus), *sec* (siccus), etc. Mais *ca* (cattus), *fré* (frig(i)dus), etc.

2° Dans les groupes *cl*, *gl*, *pl*, *bl*, *fl*, formés d'une explosive ou d'une spirante gutturale ou labiale et de la liquide *l*, l'explosive persiste au commencement des mots, et la liquide prend un son mouillé, qui tend toutefois chaque jour à disparaître ; par exemple : *cllé* (clarus), *clloque* (clocca) ; — *gllane* (*glena), *gllẽze* (glitea) ; — *plléche* (platea), *pllanque* (*planca) ; — *blléque* (bleyta n.), *bllète* (*blesta) ; — *fllanbe* (*flammula), *flloqu(i)é* (*floccare), etc.

Quelquefois il y a eu dissimilation ; ainsi : *falmègue* (*flammestica). C'est ce qui a lieu le plus souvent au milieu des mots pour les groupes *pl* et *bl* ; par exemple : *peupélié* (pop(u)larius), *seupélié* (*supplicare) : — *oubélié* (*oblitare), *unbelman* (fr. humblement). Devant *e* muet final, au contraire, *bl* se réduit à *b* ; ainsi : *émābe* (amabilis), *prouvābe* (probabilis), etc.

3° Dans les groupes *cr*, *gr*, *tr*, *dr*, *pr*, *br*, *fr*, formés d'une explosive ou de la spirante *f* et de la trémulante *r*, l'explosive ou la spirante et la trémulante persistent le plus souvent sans modification au commencement des mots ; ainsi *crẽre* (credere), *crié* (*quiritare) : — *granche* (granea), *gripé* (grippan n.) ; — *trẽre* (trahere), *trézé* (tredecim) ; — *dréchié* (*drictiare), *drugié* (drud c.) ; — *prẽchié* (predicare), *preū(s)* (pressus) ; — *brache* (*brachia), *branque* (*branca) ; — *freūlé* (*frotulare), *froue* (*froda), etc.

Cependant il y a eu parfois, du moins pour le groupe *cr* et dans

1. Cette forme exclut l'étymologie *rupea* de *roche*, proposée par Diez et après lui par M. Brachet.

les polysyllabes, dissimilation; par exemple : *quérīābe* (credibilis), *quériateure* (creatura), *quërvé* (crepare), etc.; ou bien, mais plus rarement et pour les groupes *br*, *pr* seulement, *r* tombe, comme dans *bunéte* pour *brunéte*, *pétro* pour *prétro*[1], *pom'role* pour *prom'role*[2].

Au milieu des mots l'*r* des groupes *tr* et *dr* persiste, mais *t* et *d* tombent. Ainsi : *nouōri* (nutrire), *pouōri* (*putrire), *quĕre* (cathedra), etc.

Quant à *cr*, après l'accent *c* s'affaiblit en *g*, avant il se transforme en *i* qui tombe en modifiant la voyelle précédente. Il en est de même après l'accent quand suit une troisième consonne. Ainsi : *ĕgre* (ácris), *mouĕgre* (mácrum); mais *lerme* (lácr(y)ma), *serman* (sacraméntum), etc.

Au contraire *g* de *gr* médial tombe avant comme après l'accent; ainsi *nĕr* (nígrum), *paréchoū* (*pigritiósus), etc.

Quand dans les groupes *cr*, *tr*, *pr*, etc., l'explosible est double ou précédée d'une autre consonne, elle persiste, mais *r* tombe. Ainsi : *note* (nostrum), *cate* (*quattrum), *rande* (reddere), etc. Toutefois si la consonne précédente est *r*, c'est cet *r* qui tombe, tandis que celui du groupe persiste; comme dans *ābre* (arborem).

4° Dans les groupes formés d'une explosive ou de *v* et de *jot*, la première consonne tombe et le *jot* se change en *ch* ou en *j*, selon qu'il suit une sourde ou une sonore[3]. Exemples : *fouache* (focacia), *machon* (*macionem); — *éguchié* (*acutiare), *forche* (*fortia); — *proche* (*propius); — mais *dja* (fr. dia), — *l'jié* ou *l'ji* (*leviarius), *abréjié* (*abbreviare), etc.

Il en a été de même autrefois pour le groupe *nj;* ainsi : *granja* pour *granea* a donné *granche;* mais le patois moderne change *nj* en *gn* (*ñ*); par exemple : *gneu* pour *nieu* = *nui(t)* (noctem), *gneure* pour *nieure* = *nuire* (nocere), etc.

5° La spirante *s* suivie d'une explosive ou d'une liquide tombe

1. Noms de la fauvette d'hiver et du rossignol de muraille.

2. Nom de la *primula grandiflora* appelée *primerole* à Cherbourg.

3. Il est à peine besoin de faire remarquer que nous avons ici, sinon la forme primitive, du moins l'affaiblissement de cette forme *tch* ou *dj* du jot modifié ; la série des transformations étant par exemple pour *pj :*

pj, (p)tch, tch, ch.

Je n'insisterais pas ainsi sur ce fait incontestable, si l'on n'avait point supposé que le jot précédé de *p* avait pu donner le son *ç* dans l'ancien normand ; ce qui supposerait qu'après être descendu jusqu'à cette spirante il serait remonté au son *ch*, hypothèse gratuite et qui repose uniquement sur une valeur erronée attribuée au *c* des anciens textes, mais qui admise par M. Ed. Mall dans la préface du *Comput,* vient encore d'être reproduite par M. L. Gautier, p. 492 de son édition classique de la *Chanson de Roland.* Cf. *Du C dans les langues romanes.* Liv. III, ch. III, p. 250.

au commencement des mots en faisant place à *é* et la seconde lettre du groupe persiste. Ainsi : *équéle* (scala), *étlé* (stellatus), *épec* (specht a.), *élingue* (sling s.), etc.

Au milieu des mots l'explosive subsiste encore, excepté toutefois *c* palatal, et *s* tombe en allongeant la voyelle précédente. Exemples : *mōque* (musca), *péqu(i)é* (*piscare).

Quant à *sc* suivi d'une voyelle palatale, *c* se change en *i* qui tombe en modifiant parfois la voyelle précédente, mais *s* persiste comme spirante sourde; ainsi : *péson* (*piscionem).

6° La liquide *l* suivie d'une explosive, tombe, au milieu des mots, en modifiant toute voyelle précédente autre que *u*, — que le groupe dans lequel elle se trouve soit d'ailleurs latin ou roman, — et l'explosive suivante est traitée comme si elle était initiale. Ainsi : *cōfé* (*cal(e)fare), *fōqu(i)é* (*falcare), *hōchié* (*altiare), etc.

A la fin des mots *l* tombe, ainsi que la consonne suivante, par exemple : *cā* (cal(i)dus) et *cā(s)* (calcem), *fā(s)* (falcem), *hā* (altus), etc.

Si la seconde lettre du groupe est *jot*, ce groupe se réduit à *l* au milieu des mots, quand la voyelle suivante est *e* affaiblissement de *a;* il se change en *y* devant une autre voyelle. Ainsi *file* (filia), *famile* (familia) ; mais *fieūyu* (*foliutus), etc.

Final *lj* tombe comme dans *fi* (filius).

Quand la seconde lettre du groupe est *l* comme la première, ce groupe se change en *y* au milieu des mots; ainsi : *ceuyé* (*colligare), *fayi* (*fallire), etc.

A la fin des mots *ll* tombe; par exemple *co* (collum), *jva* (caballus), etc. [1].

C'est ce qui a lieu en particulier dans les diminutifs en *ellus*; ainsi : *agné* (agnellus), *baté* (*batellus), *canté* (cantellus), *couté* (cultellus), *fouōné* (*furnellus), etc.

7° Les groupes composés de *r* et d'une explosive non palatale ou d'une nasale persistent au milieu des mots. Ainsi : *fouorque* (furca), *berbi* (*berbicem), *querpante* (*carpenta), *jouornée* (*diurnata), etc. Mais *rc* (*rt*) + *i* ou *e* donne *rch;* ainsi : *forche* (*fortia), etc.

Toutefois *r* est tombé devant *n* : dans *cōné* (*cornare), *touōné* (tornare) à côté de *touorné* [2].

Parfois aussi *r* se transpose comme dans *frëmé* (firmare), *fromi* (*formicus), etc.

A la fin des mots *r* + consonne tombe comme dans *jouo* (diur-

1. Il faut toutefois excepter *g'veu* (capillus), mot dans lequel *u* s'est substitué à *ll*, comme en français.

2. *Touōné* signifie « rôder çà et là », *touorné* « tourner ».

num), etc. Mais au pluriel *r* reparaît ; ainsi : *tré(s) jouor(s)* : trois jours.

Quant à *rr* il se réduit à *r* au milieu des mots et tombe à la fin : ainsi : *quérue* (carruca), mais *touo* (turris), etc.

8° Les groupes composés d'une nasale et d'une explosive non palatale, d'une spirante ou d'une liquide, persistent aussi en général comme dans *antande* (intendere), *branque* (branca), *tanque* (tinca), *alongué* (allongare), etc.

Cependant *n* est tombé dans *éfan* (infantem), *éraji* (*inrabiatus), *aco* ou *éco* ou même *co* (hanc horam), qui a perdu aussi son *r*, ainsi que dans *mouchée* (*monticellus), *mou(é)jié* (*manducare), etc., dans lesquels la chute de l'*n* semble avoir déterminé le changement de *o* en *ou*.

9° Reste à examiner les groupes composés de *c* et de *s* ou de *t* : *cs* (*x*) et (*n*)*ct*. Ils ont donné, au milieu des mots, le premier *is* réduit à *s* sourd, le second *it* réduit à *t*, avec transformation de la voyelle précédente. Exemples : *lésié* (*laxare), *tcheuse*[1] (coxa), *agneuté* (*adnoctare), etc.

Suivi de *jot* toutefois, *ct* fait place à *ch ;* ainsi : *dréchié* (*drictiare), *fachon* (factionem), etc.

A la fin des mots *cs* et *ct* tombent, *nct* est réduit à *n*, mais l'*i* sorti de *c* a le plus souvent modifié la voyelle précédente. Ainsi : *boui* (buxus), *siĕ(s)* (sex) ; — *di* (dictus), *fé* (factus), *lié* (lectus), *tcheu* (coctus) ; — *pīn* (pi(n)ctus), *pouīn* (punctum), etc.

Les groupes romans sont de deux espèces : les uns, composés d'une explosive et d'une autre lettre, perdent l'explosive et conservent en général sans modification la seconde lettre, explosive ou liquide ; les autres, formés de deux liquides ou d'une nasale et d'une liquide, conservent ces deux lettres en intercalant entre elles une explosive, ordinairement *b* ou *d*.

1° Le groupe roman *t'c*, le seul composé de deux explosives dont il y ait lieu de s'occuper d'une manière spéciale[2], perd *t* et conserve *c* ou le change en chuintante, suivant que *c* est suivi lui-même de *a* ou d'une autre voyelle. Ainsi :

a) *māqu(i)é* (mast(i)care), *perque* (pert(i)ca).

b) *porche* (port(i)cus).

c) *couorāje* (*corat(i)cum), *damāje* (*damnat(i)cum), *viāje* (viat(i)cum), etc.[3].

1. *Tcheuse* est pour *quieuse*, transformation de *cuise*, mot dans lequel *i* représente le *c* de *cs*. Voy. pl. haut, p. 224.

2. Il a été question plus haut des groupes *b't*, *d'c*, etc., qui se comportent comme des groupes latins.

3. M. Ascoli a supposé que dans ces groupes le *c* tombait et que l'*i* devenu

2° Dans les groupes *t'l*, *t'r*, *t'n*, — *p'l*, *p'r*, — *b'l*, *b'r*, l'explosive est tombée et la liquide ou nasale a persisté sans modification; ainsi: *rouōlé* (rot(u)lare), *pllane* (plat(a)nus); — *souōrsi* (sup(e)rcilium), *séré* (sap(e)re habeo), — *éré* (hab(e)re habeo), etc.

Dans les groupes *c'l*, *g'l*, *c'r*, *c* est tombé au milieu des mots, en modifiant toutefois le plus souvent la voyelle précédente, et *r* a persisté; quant à *l*, il a persisté également devant *e* muet, il s'est changé en *y* devant une autre voyelle. Ainsi: *boutéle* (*butic(u)la), *égule* (*acuc(u)la), *oréle* (auric(u)la); — *fĕre* (fac(e)re), *tĕre* (tac(e)re), etc. Mais *butiyon* (*butic(u)lonem), *cāyi* (coag(u)latus), etc.

A la fin des mots *c'l* tombe; ainsi *so(u)lé* (solic(u)lus), *ū* (oc(u)lus), etc. On voit que le patois du Bessin ne connaît l'*l* mouillé ni au milieu ni à la fin des mots.

3° Les groupes *n'r* et *r'r* intercalent *d* à la place de la voyelle tombée; exemples: *chand(r)e* (cin(e)rem); — *souord(r)e* (sur(ge)re), etc. L'*r* qui persiste est d'ailleurs à moitié sourd.

ng'r a été traité comme *n'r*, seulement *g* s'est changé en *i* qui est venu modifier la voyelle précédente. Ainsi: *jouind(r)e* (jung(e)re), *pind(r)e*[1] (ping(e)re), etc.

Quant à *sc'r* il intercale *t* avant *r* et *sc* tombe, en modifiant toutefois la voyelle précédente; il reste ainsi *tr* réduit le plus souvent à *t* par la chute de *r;* par exemple: *conĕt(r)e* (conosc(e)re), *crĕt(r)e* (cresc(e)re), etc.

4° Les groupes composés de la nasale *m* et de *l* ou de *r* intercalent *b* après *m*. Par exemple: *sanblé* (sim(u)lare), *tranblé* (trem(u)lare), — *canbre* v. (cam(e)ra), etc.

Rem. — Un seul groupe formé de liquides n'intercale point d'explosive, c'est *r'l* dont l'*r* s'assimile à *l* ou tombe. Ainsi: *béle* (*ber(u)la), *méle* (mer(u)la), etc.

Les groupes de nasales *n'm* et *m'm* s'assimilent aussi ou plutôt se réduisent à *m* comme dans *ame* (an(i)ma) [2].

jot avait suivant une règle précédente donné *ch* ou *j;* on voit que les formes *māqu(i)é, perque* rendent cette explication inadmissible au moins dans certains cas; quant aux formes comme *couorāje,* il est évident qu'on peut y arriver en supposant une des deux séries:

coratico, coradigo, corad(i)yo, coradje, couorāje
ou *coratico, coradigo, coradyo, coradje, couorāje*

mais la première convenant dans tous les cas il vaut mieux, je crois, malgré les objections de M. A. Darmesteter, *Rom.* III, 395, l'adopter.

1. *Pindre* est pour une forme plus ancienne *peindre,* dans laquelle l'*e* représente l'*i* et l'*i* le *g* de *pingere.*

2. Cette réduction est accompagnée de la modification de la voyelle précédente dans *ōmale* (an(i)malia), où *ō* = *au* = *al* montre que *n* s'est changé d'abord en *l.*

On voit par ce qui précède que dans les modifications qu'il a subies le patois moderne du Bessin a obéi avant tout à la loi de moindre effort ; c'est là, en effet, ce qui explique la substitution de *é* fermé à *è* ouvert, le remplacement de *ui* par *ieu*, surtout celui de *ni* + voy. par *ñ* + voy. C'est là encore, en partie du moins, ce qui rend compte de la chute des consonnes finales et surtout de *r* après une explosive. En même temps, et pour contrebalancer en quelque sorte ces affaiblissements successifs, notre patois a développé et transformé une partie de ses voyelles ; par exemple : *ai* en *oué*, *ou* en *ouo*. On le voit donc, jusqu'aujourd'hui la vitalité ne lui a pas manqué, et dans l'état d'abaissement où il est tombé, il a à la fois conservé ses caractères essentiels et il s'est transformé, grâce à la force végétative qui lui est propre et qu'il garde encore dans sa décadence.

CHAPITRE II.

FLEXION.

L'étude de la flexion comprend deux parties distinctes: la déclinaison et la conjugaison. J'y joindrai quelques observations sur un certain nombre d'adverbes.

Iº DÉCLINAISON

L'article normand se décline de la manière suivante :

Masc. sing.	Fém.	Plur.
l'	*la*[1], *l'*[2]	*lé*[1], *l'z*, *lé-z*[2]
du, d'l'	*d'la, d'l'*	*dé, dé-z*
o, à l'	*à la, à l'*	*o, o-z*
l'	*la, l'*	*lé, l'z, lé-z*

L'article s'est soudé au substantif dans les mots *langué* (fr. landier), *liéru* (*hederutus), *livernāje*[3] (hibernaticum).

Le substantif ne se décline pas plus en normand qu'en français; quant à son pluriel il se forme en général comme dans la langue littéraire par l'addition de *s*; cet *s* d'ailleurs est muet devant les consonnes ou ne sert qu'à allonger la voyelle précédente, il est sonore, au contraire, devant un mot commençant par une voyelle. La formation du pluriel présente d'ailleurs quelques particularités qu'il faut signaler. Ainsi les noms en *io* font leur pluriel, non en *iō*(*s*), mais en *iā*(*s*), par exemple : *yo* (aqua), pl. *yā*(*s*); *pio* (pellis), pl. *piā*(*s*). Il en est de même pour les diminutifs en *é* : *baté*, *batiā*(*s*); *morsé*, *morsiā*(*s*), etc. Une autre particularité est le changement de la diphthongue *ié* en *ī*; ainsi : *pié*, *pī*(*s*); *poumié*, *poumī*(*s*), etc.

Quant au genre il faut remarquer l'attribution du féminin à un certain nombre de substantifs qui sont masculins en français ; par exemple : *abreuvoū*, *erbāje*, *manque*, *orāje*, *ōtel*, *risque*, etc.

1. Devant un substantif commençant par une consonne.
2. Devant un substantif commençant par une voyelle.
3. Nom d'une variété de la *vicia sativa*.

Le pluriel des adjectifs se forme comme celui des substantifs; ainsi : *bouon*, *bouōn(s)*; *bio*, *biā(s)* [1], etc. Je ne m'y arrête donc pas.

Le pronom personnel se décline de la manière suivante :

Première personne.

jë[2], *j'*, *s'*[3], *mé*[4], *min*	*jë*, *j'*, *s'*[3], *noū*[4],
d' mé	*d' noū*
a mé, *m'*	*a noū*, *no*, *no-z*
mé, *m'*	*noū*[5], *no*, *no-z*[6].

A ces formes il faut ajouter la particule *ti* employée comme pronom interrogatif explétif de la première personne : *j'iré-ti*? *j'y alōn-ti*? Cette particule d'ailleurs n'est autre que *ti*, employé comme sujet explétif des verbes interrogatifs à la troisième personne, qui ont pour sujet réel un substantif, — par exemple *tan pĕre l'ém'-ti* — lequel a perdu sa valeur étymologique *t* + *il* et est employé par analogie comme signe d'interrogation à la première personne.

Deuxième personne.

tu[7], *t'*[8], *té*	*vo*[9], *vo-z*, *oū*[10]
d' té	*d' vo*
a té, *t'*	*a vo*, *vo*, *vo-z*
té, *t'*	*vo*, *vo-z*

Troisième personne.

Masc. Singulier	Fém.
il[11], *i*[12], *li*[13]	*éle*, *ole*[11], *é*, *o*[12], *lié*, *liin*[13]

1. *Biā(s)* n'est bien employé que comme attribut; comme épithète, on se sert plutôt de *biō(z)* : *qui son biā(s)!* — *Lé biō-z ābre(s).*

2. Devant le pronom *l'* : *Jé l' vèe bien*, — *Jé l' volōn.*

3. Devant un verbe commençant par une consonne ou une voyelle. *J' vèe biin.* — *J'éme.* — *J' véyōn.* — *J'ĕmōn.* Devant *s*, *j'* se change en *s'* : *s' s'ré.*

4. Employé comme attribut : *ch'èe mé* (*min*). *Ch'èe noū.* — *Ch'èe té.*

5. Employé comme régime après le verbe : *éme noū.*

6. Employés comme régime avant le verbe, *no* devant une consonne, *no-z* devant une voyelle : *I no ba*; — *i no-z éme.*

7. Dans les phrases interrogatives et devant *l'* ou un verbe commençant par une consonne : *l' veū-tu.* — *Tu l' veū.*

8. Devant un verbe commençant par une voyelle : *t'arive biin.*

9. Devant un verbe commençant par une consonne : *vo v'née tar.* — *Vo-z* devant une voyelle : *vo-z éle v'nu tar.*

10. Dans les phrases interrogatives et contracté avec le verbe *Voloū* = *voulez-vous?*

11. Devant une voyelle : *il éme.* — *éle* (*ole*) *éme.* — *i-z ōn di.* — *é-z ōn.*

12. Devant une consonne : *i vin.* — *i li di.* — *é* (*o*) *viindra.* — *i vōn.* — *e sōn.*

13. Employé comme attribut : *ch'èe li.* — *Ch'èe lié* (*liin*). — *Ch'èe ieū.* — *Ch'èe iële.*

d'li	*d'lié*
a li, li	*a lié*
lé[1], *l'*	*la, l'*

Masc.	Pluriel	Fém.
i, i-z, ieū	*é, é-z, iéle*	
d'ieū	*d'iéle*	
a ieū	*a iéle*	
lè(s), lè-z[2]	*lè(s), lè-z.*	

Les adjectifs possessifs sont :

Masc. sing.	Fém.	Pluriel.
mān[3], *m'n*[4]	*ma*[3], *m'n*	*mé*[3], *mé-z, m'z*[4]
tān, t'n	*ta, t'n*	*té, té-z, t'z*
sān, s'n	*sa, s'n*	*sé, sé-z*
not'		*nō, no-z*
vot'		*vō, vo-z*
leū[5], *leū-z*[6]		*leū*[5], *leū-z*

Les pronoms possessifs se forment comme en français, ce sont :

Masc. sing.	Fém.	Pluriel.
l'miin	*la miĕne*	*lé mīn*
l'tiin	*la tiĕne*	*lé tīn*
l'siin	*la siĕne*	*lé sīn*
l'nōte	*la nōte*	*lé nōte*
l'vōte	*la vōte*	*lé vōte*
a ieū[7]		*a ieū*

Les adjectifs démonstratifs sont :

Masc. *su*[8] (ce), *st'*[9] (cet)
Fém. *st'*[8] *sté*[9] (cette).

Les pronoms démonstratifs sont :

ch(e), cha

1. Employé comme régime et placé après le verbe : *ème lé.*

2. *Lè(s)* devant une consonne, *lè-z* devant une voyelle : *j' lè(s) veū. — j' lè-z ème.*

3. Devant un mot commençant par une consonne : *man pĕre. — mé soulī(s). ma pĕre* (ma poire).

4. Devant un mot commençant par une voyelle : *m'n éfan* : mon enfant. *mé-z éfān* ou *m'z éfān.*

5. Devant un mot commençant par une consonne : *leū bouné n'èe pas bio.*

6. Devant un mot commençant par une voyelle : *leū-z ābre sōn pouōri.*

7. On le voit, *l' leū* a été rejeté évidemment comme trop peu accentué depuis la perte de l'*r* final et remplacé par le datif du pronom de la 3e personne.

8. Devant un substantif commençant par une consonne : *su poumié — sté fame.*

9. Devant un substantif commençant par une voyelle : *st' ābre — st' erbāje.*

Mas. *stichin* ou *chtichin*		*stila* ou *chtila*	
Fém. *stéchin*	*chtéchin*	*stéla*	*chtéla*
Plur. *seūchin*		*seūla*	

Le patois du Bessin n'a pas de mot équivalent au français *celui*. Il remplace ce démonstratif par le pronom possessif de la troisième personne singulier :

l' siin, la siĕne, lé sūn.

Ainsi : *l'siin qui dira un mo* : celui qui dira un mot. *La siĕne qui l' vé a d' bouōn-z ū(s)* : celle qui le voit a de bons yeux.

Les adjectifs relatifs sont comme en français, *qui*, *quë* ; seulement l'*i* de *qui* peut s'élider devant une voyelle : *qu'ĕme biin*, *châtie biin*.

Les adjectifs interrogatifs sont *qui*, *qué*. Ce dernier peut s'employer comme antécédent ; ainsi : *qué qu' ch'èe ?* (qu'est-ce que c'est ?). Il se substitue même à *qui*, par exemple : *qué qu'èe là ?* (qui est-ce qui est là ?). *Qui* interrogatif peut d'ailleurs perdre son *i* comme *qui* relatif : *qu'èe là ?* (qui est là ?).

Les pronoms indéfinis sont :

No (*no-z* devant une voyelle) : on. Exemples : *no l' di* : on le dit. *No-z èe contan* : on est content.

D'qué : quelque chose. Exemple : *Ya d'qué ilo* : il y a quelque chose là.

An et *n(e)* : en. Exemples : *Non' n'èe contan* : on en est content. — *Yan a* : il y en a.

Riin : rien.

IIe CONJUGAISON.

Voici comment se conjugue le verbe *ĕte* (être).

Indicatif présent.	Subjonctif.
s' sieū	*quë s' sée*
t'ée	*qu' tu sée*
il ée, èe	*qu' i sé*
s' some	*quë s' séyōn*
vo-z ĕte	*qu' vo séyée*
i sōn	*qu'i sée*
Imparfait.	
j'ĕtée	*j'équ(i)ōn*
t'ĕtée	*vo-z équ(i)ée*
il ĕté	*i-z ĕtée.*
Parfait.	
j' feu	*quë j' feuse*
tu feu	*qu' tu feuse*

i feu	*qu' i feū*
j' feume	*quë j' feusiōn*
vo feūte	*qu' vo feusiée*
i feūre	*qu'i feuse.*

Futur.

s' s'ré	*j'éré été*
tu s'rā	*t'érā été*
i s'ra	*il éra été*
s' s'rōn	*j'érōn été*
vo s'rée	*vo-z érée été*
i s'rōn	*i-z érōn été.*

Conditionnel.

s' s'rée	*s' sériōn*
tu s'rée	*vo sériée*
i s'ré	*i s'rée*

Impératif.

sé	*séyée*
séyōn	*qu'i sée*

Infinitif.	Participes.
ête	*étān, été.*

Le verbe *avé* (habēre) se conjugue de la manière suivante :

Indicatif présent.	Subjonctif.
j'é	*qu' j'ée*
t'ā	*qu' t'ée*
il a	*qu'il é*
j'avōn, j'ōn	*qu' j'éyōn*
vo-z avée	*qu' vo-z éyée*
i-z ōn	*qu' i-z ée*

Imparfait.

j'avé-z (eu)	*j'aviōn-z, j'aviome-z (eu)*
t'avé-z (eu)	*vo-z avié-z (eu)*
il avé (eu)	*i-z avée (eu).*

Parfait.

j'eu	*qu' j'euse*
t'eu	*qu' t'euse*
il eu	*qu'il eū*
j'eūme	*qu' j'eusiōn*
vo-z eūte	*qu' vo-z eusiée*
i-z eure	*qu'i-z euse.*

Futur.

j'éré (eu)	*j'érōn-z (eu)*
t'érā-z (eu)	*vo-z éré-z (eu)*
il éra (eu)	*i-z érōn (eu).*

Conditionnel.

j'érée (eu)	*j'ériōn-z (eu)*
t'éré-z (eu)	*vo-z érié-z (eu)*
il éré (eu)	*i-z érée (eu).*

Impératif.

é	*éyōn*
éyée	*qu'i-z ée*

Infinitif. Participes.

avé *éyān, eu*

Les temps composés se formant comme en français, je les laisse de côté et j'arrive à la première conjugaison. Je prends pour modèle le verbe *chanjié* (changer).

Indicatif présent.	Subjonctif.
j' chanje	*quë j' chanje*
tu chanje	*qu' tu chanje*
i chanje	*qu'i chanje*
j' chanjōn	*quë j' chanjiōn*
vo chanjée	*qu' vo chanjiée*
i chanje	*qu'i chanje*

Imparfait.

j' chanjée	*j' chanjiōn*
tu chanjée	*vo chanjiée*
i chanjé	*i chanjée.*

Parfait.

j' chanji	*quë j' changise*
tu chanji	*qu' tu chanjise*
i chanji	*qu'i chanjī*
j' chanjīme	*quë j' chanjīme*
vo chanjīte	*qu' vo chanjīte*
i chanjire	*qu' i chanjīse.*

Futur.

j' chanj'ré	*j' chanj'rōn*
tu chanj'rā	*vo chanj'rée*
i chanj'ra	*i chanj'rōn.*

Conditionnel.

j' chanj'rée	*j' chanjërïōn*
tu chanj'rée	*vo chanjërïée*
i chanj'ré	*i chanj'rée.*

Impératif.

chanje	*chanjōn*
chanjée	*qu'i chanje*

Infinitif. Participes.

chanjié *chanjān, chanji.*

Le verbe *v'ni* (venir) de la seconde conjugaison se conjugue de la manière suivante :

Indicatif présent.	Subjonctif.
j' viin	*quë j' viĕne*
tu viin	*qu' tu viĕne*
i viin	*qu' i viĕne*
j' vënōn	*quë j' vëniōn*
vo v'née	*qu' vo v'niée*
i viĕne	*qu'i viĕne*
Imparfait.	
j' vënée	*tu v'née*, etc.
Parfait.	
j' vīn	*quë j' vinse*
tu vīn	*qu' tu vinse*
i vīn	*qu'i vīn*
j' vinme	*quë j' vinsiōn*
vo vinte	*qu' vo vinsiée*
i vinre	*qu' i vinse*
Futur.	
j' viindré	*j' viindrōn*
tu viindrā	*vo viindrée*
i viindra	*i viindrōn*
Conditionnel.	
j' viindrée	*j' viindriōn*
tu viindrée	*vo viindriée*
i viindré	*i viindrée*
Impératif.	
vīn	*v'née*
v'nōn	*qu'i viĕne.*
Infinitif.	Participes.
v'ni	*v'nān*, *v'nu* (*vīn*)[1].

Voici maintenant comment se conjugue le verbe *vèe* (videre).

Indicatif présent.	Subjonctif.
j' vé, vèe	*quë j' vèe, vèche*
tu vé, vèe	*qu' tu vèe, vèche*
i vé	*qu' i vèe, vèche*
j' véyōn	*quë j' véyōn, vèchiōn*
vo véyée	*qu' vo véyée, vèchiée*
i vèe	*qu'i vèe, vèche*

1. *V'nu* est le participe passé du simple, *vīn* des dérivés de *v'ni*, comme *convīn*, *prévīn*, etc.

Imparfait.

j' véyée	*j' véyōn*
tu véyée	*vo véyée*
i véyé	*i véyée*

Parfait.

j' vi	*quë j' vīse*
tu vi	*qu' tu vīse*
i vi	*qu'i vī*
j' vīme	*quë j' vīsiōn*
vo vīte	*qu' vo vīsiée*
i vīre	*qu'i vīse.*

Futur.

j' vèré	*j' vèrōn*
tu vèrā	*vo vèrée*
i vèra	*i vèrōn.*

Conditionnel.

j' vèrée	*j' vèriōn*
tu vèrèe	*vo vèriée*
i vèré	*i vèrée.*

Impératif.

vé	*véyée*
véyōn	*qu'i vèe*

Infinitif. Participes.

vèe *véyān, veu.*

Enfin on conjugue le verbe *fĕre* (facere) de la manière suivante:

Indicatif présent. Subjonctif.

j' fèe	*quë j' fase*
tu fèe	*qu' tu fase*
i fé	*qu'i fase*
j' fézōn	*quë j' fasiōn*
vo fète	*qu' vo fasiée*
i fōn	*qu' i fase.*

Imparfait.

j' fézée, etc. *j' féziōn*, etc.

Parfait.

j' fī	*quë j' fīse*
tu fī	*qu' tu fīse*
i fī	*qu'i fīse*
j' fīme	*quë j' fīsiōn*
vo fīte	*qu' vo fīsiée*
i fīre	*qu'i fise.*

Futur.

j' f'ré	*j'f'rōn*
tu f'rā	*vo f'rée*
i f'ra	*i f'rōn.*

Conditionnel.

j' f'rée	*j' férĭõn*
tu f'rée	*vo fériée*
i f'ré	*i f'rée.*

Impératif.

fé	*féte*
fézõn	*qu'i fase.*

Infinitif.	Participes.
fĕre	*fézan, fé.*

On voit par ce qui précède comment, en voulant la simplifier, le patois moderne a détruit l'harmonie de la conjugaison. Une des modifications les plus barbares a été dans toutes les conjugaisons l'emploi du singulier du pronom de la première personne (*jĕ*) à la place du pluriel *noū*; l'assimilation du parfait de la première conjugaison à celui des verbes faibles de la seconde n'est pas une innovation moins étrange; quant à la chute de l'*r* final de l'infinitif, elle a eu pour résultat l'identification du participe passé et de l'infinitif des verbes faibles de la seconde conjugaison.

Les verbes irréguliers ou défectifs ne donnent lieu qu'à peu d'observations; leurs formes anomales s'expliquent en général sans peine par les règles phonétiques que j'ai données plus haut. Je me bornerai à signaler le futur *lèré* de *lésié*; de *pluĕre* et *recipĕre* sont venus aussi régulièrement *pleure* et *recheure*, verbes qui appartiennent dès lors à la quatrième conjugaison[1].

Le verbe *mou(é)jié* (manducare) offre plus d'intérêt et les formes suivantes méritent de fixer l'attention.

Indicatif présent.

j' mouju	*j' mou(é)jõn*
tu mouju	*vo mou(é)jée*
i mouju	*i mou(é)juse.*

Impératif.

mouju	*mou(é)jée*
mou(é)jõn	*qu'i mou(é)juse.*

Participe passé.

mouju, *mou(é)jié* ou *mou(é)ji*.

On reconnaît facilement ici les débris du verbe *manguer* ou *manjuer*, si fréquent dans les anciens textes normands, nouvel exemple de la fidélité avec laquelle le patois moderne a parfois, tout en les modifiant, conservé les vieilles formes de la langue, qu'on pouvait croire depuis longtemps perdues.

Un fait qu'il faut remarquer aussi, c'est l'emploi comme neutres

1. *Lèré* = *lés(e)ré* (?). — *pleure* vient directement de *plu(e)re* et *recip(e)re* a donné successivement *reche(i)vre, recheure.*

d'un certain nombre de verbes dont les équivalents ne sont qu'actifs en français ; ainsi *mouvé*, *r'tiré*, etc.

Parmi les mots invariables quelques adverbes méritent une mention particulière :

1° Les adverbes de lieu.

ichin : ici. R. *ecce hic.*

ilo, ileu : là. R. *illo loco.*

in : y. R. *ibi* avec nasalisation de l'*i.*

ouèche : où est-ce ? — *ouèe* : où ? Ex. : *ouèe qu'il èe* (où est-ce qu'il est?). R. *ubi est* (*ecce hoc*).

amōn : dans. R. *ad montem.* Ex. *amōn lé cān.*

avō : en aval. R. *ad vallem.*

2° Les adverbes de temps.

anui [1], *agneu* : aujourd'hui. R. *ad noctem.*

aco, éco, co : encore. R. *hanc horam.*

3° Les adverbes de manière.

itou : aussi, également. R. *æque talis.*

amin : commode, aisé à prendre. R. *ad manum.*

adān : à plat (ventre). R. *ad dentes.*

a catōn : à quatre pattes. R. *ad cattum.*

a croupōn : accroupi. R. *ad kryppa* n.

a j'nouōyōn : à genoux. R. *ad geniculum.*

a vantriyōn : en rampant. R. *ad ventrem.*

1. C'est l'ancienne forme qui subsiste à côté de la forme moderne *agneu.* On retrouve cet adverbe dans la *Chanson de Roland,* v. 836 et 2758 sous la double forme *enoit* et *anuit :*

enoit m'avint une avisiun d'angle.
il jut *anuit* sur celle ewe de Sebre.

Il me paraît évident, en effet, *nuit* se trouvant sous la forme *noit* v. 2495 et *en, an* n'étant pas toujours distingués dans l'orthographe, que nous avons affaire au même mot, ce qui n'a pas empêché M. L. Gautier de dériver *enoit* de *in hodie,* comme si ce dernier mot avait pu donner autre chose que (*h*)*oi* ou (*h*)*ui.*

ERRATA.

P. 220, l.	18	*granum	lisez	*grana
221,	7	*poués*	—	*pouĕ(s)*
Ibid.	34	*querpanquié*	—	*querpanqu(i)é*
222,	12, 13	*més, trés*	—	*mĕ(s), trĕ(s)*
Ibid.	16	*chim'quière*	—	*chim'qu(i)ĕre*
Ibid.	17	*chanquième*	—	*chanqu(i)ĕme*
Ibid.	21, 27	*diés, pīs*	—	*diĕ(s), pī(s)*
223,	6	*méquié*	—	*mĕqu(i)é*
Ibid.	19	*fés*	—	*fĕ(s)*
231,	30	effacer *déravine* (*de rapina)		

VARIÉTÉS.

MOTS LATINS EXPRIMANT DES IDÉES MORALES.

CLEMENS. — TRISTIS. — IRA.

Si l'étymologie en général a un attrait de curiosité, un intérêt particulier s'attache aux mots exprimant des dispositions morales. Je voudrais examiner ici trois mots latins de cette espèce.

Je commencerai par *clemens*, qui signifie ordinairement « clément, doux, généreux, favorable. » Dans son Dictionnaire comparatif des langues indo-européennes (s. v. kram), M. Fick suppose que le sens primitif de *clemens* est « tranquille » et il le rapproche du sanscrit *çrâmjant, klâmjant;* mais le verbe *çram* ou *klam* signifie en sanscrit « se fatiguer », de sorte que l'auteur est obligé d'admettre cette succession : « se fatiguer, être épuisé, se reposer, être tranquille » (müde werden, erschlaffen, ruhen). On croira difficilement qu'un verbe qui signifie « se fatiguer » ait en même temps le sens de « se reposer. » Il n'y a aucun argument à tirer du sanscrit *vi-çram* « se reposer », dont la signification tient au préfixe *vi,* qui marque la cessation de l'action, comme quand nous disons en français « se délasser. » Je crois donc que ce rapprochement doit être abandonné. Il a été cependant admis tout récemment par M. Johannes Schmidt, dans son livre sur le Vocalisme indo-européen (II, p. 354), où il reproduit les comparaisons proposées par Fick avec le vieux haut-allemand *hirmen* « se reposer » et le lithuanien *kirmyti* « être paresseux, dormir. » Une circonstance sur laquelle nous ne voulons pas nous arrêter en ce moment, mais sur laquelle nous reviendrons plus loin, c'est qu'en admettant ces étymologies, il faudrait diviser le mot latin de cette façon : *clem-ens*, c'est-à-dire rapporter le *m* à la racine.

Une explication un peu plus ancienne, et qui a au moins le mérite de diviser convenablement le mot en question, est celle

qu'a donnée M. Leo Meyer dans sa Grammaire comparée du grec et du latin (II, p. 269) : il suppose que *clemens* est pour *clet-mens*, et il voit dans *clet* le mot sanscrit *çrat* qui est resté dans le verbe *çrad-dadhâmi* « croire. » Mais ainsi que l'a déjà reconnu Schlegel, le verbe sanscrit *çrad-dadhâmi* correspond exactement au latin *credere*, de sorte qu'il nous faudrait nous attendre à un adjectif latin *cremens*, et non *clemens*. Le sens de ce mot *çrat*, que Leo Meyer rapproche de l'adjectif allemand *hold* « favorable », a été récemment mis en lumière par M. James Darmesteter, qui a reconnu avec raison dans *çrad* un mot signifiant « cœur ». Le cœur, chez les ancêtres des Indiens et des Romains, était regardé comme le siége de l'intelligence, de sorte que *çrad-dhâ* « croire », c'était mettre son cœur en quelqu'un ou quelque chose. Avec un suffixe marquant un état comme *-mens* en latin, on aurait eu un sens analogue à « cordatus » [1].

Clemens, comme la plupart des adjectifs marquant une disposition morale, a commencé par avoir une acception matérielle. Tacite (Ann. XIII, 38), parlant du rendez-vous que Corbulon prend avec Tiridate, chef des Parthes, raconte que le général romain, craignant un guet-apens, a soin de choisir un terrain où ses troupes puissent se développer : Locum delegit cujus pars altera colles erant *clementer* assurgentes, accipiendis peditum ordinibus; pars in planitiem porrigebatur, ad explicandas equitum turmas. Nous avons ici *clementer* en parlant d'une colline. La même expression est encore employée par Tacite au commencement de la *Germanie* quand il décrit le Danube s'épanchant des hauteurs peu élevées et des pentes douces du Mont-Abnoba : Danubius, molli et clementer edito montis Abnobæ jugo effusus. Voici encore deux autres exemples du même écrivain : Hist. III, 52. Antonio... omnem Umbriam explorari placuit, si qua Apennini juga clementius adirentur. Ann. XII, 33. Caractacus... sumpto ad prælium loco... montibus arduis, et si qua clementer accedi poterant, in modum valli saxa præstruit. De même Columelle (II, 2) dit : Collis clementer et molliter assurgens. Sénèque (OEdipe, 280) : Cœlum petens Clementer acto colli Parnassus biceps. Silius Italicus (I, 274) : Clementer crescente jugo. Apulée (Mét. IV, 5) : Clementi denique transmisso clivulo pervenimus ad locum destinatum.

Ces exemples suffisent pour montrer que *clemens* sert fréquemment à caractériser une pente. Je crois que c'est la première signification. On pourrait, il est vrai, supposer que l'adjectif ayant pris le sens de « facile, doux », il a été par métaphore appliqué à

1. V. ci-dessus, p. 52.

une montée, comme quand nous disons en français *une pente douce*. Mais les exemples que nous venons de citer, et dont on pourrait augmenter le nombre, présentent une telle concordance, que nous croyons devoir reconnaître ici le sens propre. La syllabe *clē* est la même que nous avons, avec *ī* au lieu de *ē*, dans *reclīnis*, *clīnare*, *clīvus*. On peut comparer le changement d'un *ē* en *ī* dans *tēle* et *subtīlis*, dans *mantēle* et *mantīlia*, dans *discrevi* et *discrimen*. Si nous poursuivions plus loin l'étude de cette racine, nous verrions qu'à côté de la forme *clē* on trouve la forme sans métathèse *cel* dans *celsus, præcello*, *excello*, et la forme *col* dans *collis* et *culmen*. C'est ainsi qu'en grec à côté de κλίνω « j'incline », κλιτύς « la pente », nous avons κολωνός, κολώνη « la colline » et κολοφών « le sommet ». Tandis que dans les substantifs l'idée d'incliner marquée par la racine s'est peu à peu oubliée pour ne plus laisser voir que l'objet même qui est en pente, c'est-à-dire le coteau, la montagne ou le sommet, l'idée verbale est restée vivante dans les mots comme *clinare*, *reclinis*, *clemens*.

On n'a pas de peine à comprendre la métaphore, qui est empruntée soit au penchant d'une colline, soit plutôt à l'inclinaison du rivage. Nous trouvons le sens propre et le sens figuré se confondant dans un vers de Claudien (De bello Gildonico, v. 511), où il est dit d'une île qu'elle est *ratibus clemens*. Une métaphore analogue se trouve dans *æquus*, *opportunus*, *planus*. Chez Térence, *clementia* exprime simplement la bonne humeur : facilitas et clementia (Ad. V, 4, 7). On trouve le mot associé à humanitas, lenitas, moderatio. Quand la république romaine disparut pour faire place à l'empire, cette facilité d'accès parut chez le souverain une qualité d'autant plus précieuse, que dans la réalité elle devenait plus rare. Alors le mot *clementia* s'ennoblit de plus en plus et finit par exprimer

> la plus belle marque
> Qui fasse à l'univers connaître un vrai monarque.

Le sens étymologique était dès lors oublié : du moins doit-on supposer que Sénèque, s'il l'avait connu, y aurait fait allusion lorsque dans son traité de la Clémence (II, 3), il essaye successivement différentes définitions de cette vertu.

Je passe maintenant au suffixe. Un mot formé comme *cle-mens*, c'est *vehe-mens*. Les anciens expliquaient ce dernier par quod vehit mentem. Personne ne voudrait plus défendre cette étymologie. Pourtant M. Lepsius en proposait une assez approchante, quand il voyait dans *vehemens* une formation analogue à *vecors*, avec diérèse de *vē* en *vehe*[1]. Mais si l'on prend garde que *vehe-*

1. *De tabulis Eugubinis*, p. 92.

mens est le plus souvent employé au sens physique, en parlant par exemple de la pluie, du vent, du froid, et qu'il n'est jamais pris au sens de « fou, hors de soi », l'étymologie par *mens* paraîtra plus que douteuse. Je crois que *mens* est un suffixe ajouté à *vehere*, et que le sens propre est « entraînant, violent ».

Mais quelle est l'origine de ce suffixe *mens?* Je ne pense pas qu'il doive être rapproché du suffixe sanscrit *mant*, qu'on a par exemple dans *çrīmant* « heureux », *dhanušmant* « pourvu d'un arc », *asimant* « armé d'une épée ». Outre qu'on ne trouve ce suffixe adjectif *mant* dans aucune langue de l'Europe, il faut remarquer qu'il est en sanscrit suffixe secondaire, tandis que *ment* dans *vehemens* et *clemens* vient immédiatement après la racine ou le thème verbal. Il faut donc chercher une autre explication. Une habitude constante de nos langues est de former des adjectifs en les tirant de substantifs à l'aide d'un nouveau suffixe : ainsi *scelus* fait *scelestus*, *equus* fait *eques*, *Urbinum* fait *Urbinas*, *carmen* a donné *carmenta*, *semen* a fait *sementis*. Quelquefois le substantif a disparu, ou ne se trouve plus que sous une forme un peu différente : ainsi *modestus* suppose un substantif neutre *modus*, *moderis*, dont on trouve encore la trace dans le verbe *moderari*. Je crois que *vehemens* et *clemens* sont dérivés à l'aide du suffixe adjectif *ti* des substantifs sortis de l'usage *vehemen* « entraînement », *clemen* « pente » (cf. specimen, tegimen, fragmen). Le latin, après avoir ainsi formé des adjectifs en *mens*, a abandonné ce suffixe, ayant donné la préférence à d'autres formations. Un troisième exemple de mots en *mens*, qui laisse encore clairement apercevoir l'origine de ce suffixe, est le nom de la déesse *Carmentis :* Servius (Æn. VIII, 336) nous dit qu'anciennement les poètes à Rome s'appelaient *carmentes* (nam antique vates *carmentes* dicebantur, unde etiam librarios qui eorum dicta perscriberent *carmentarios* nuncupatos).

TRISTIS.

On a expliqué *tristis* par le verbe *terere* « écraser ». Mais *tristis* n'exprime pas la contrition : il désigne une disposition à l'inquiétude et au chagrin. Le substantif *tristitia* est moins énergique que *mœror* et *luctus*. Cicéron (Or. XXII) décrit le tableau célèbre où le peintre Timanthe, ayant à représenter le sacrifice d'Iphigénie, avait ingénieusement marqué les différents degrés de la douleur : l'écrivain, dans le choix de ses termes, s'attache à suivre une gradation analogue. Ille pictor vidit, quum in immolanda Iphigenia tristis Calchas esset, mœstior Ulysses, mœreret Mene-

laus, obvolvendum caput Agamemnonis esse, quoniam summum illum luctum penicillo non posset imitari. Dans le passage suivant, où Tacite (Hist. I, 82) peint le lendemain d'une insurrection militaire restée impunie, le mot *tristitia* marque l'humeur sombre des soldats et il est opposé à *pœnitentia :* Postera die, velut capta urbe, clausæ domus, rarus per vias populus, mœsta plebs, dejecti in terram militum vultus, ac plus tristitiæ quam pœnitentiæ. La traduction serait : « l'air plus sombre que repentant. » On voit que le sens exprimé par *terere* ne serait pas ici à sa place. Ajoutons que *tristis* ne pourrait pas signifier « celui qui est écrasé », mais « celui qui écrase ». Enfin le *s* demeurerait sans explication plausible.

Essayons d'éclaircir encore par un ou deux exemples le sens de *tristis :* tandis que *severus* et *austerus* peuvent marquer des qualités, *tristis* est presque toujours un défaut. Ainsi Sénèque (De ira I, 16) : Ira tantum abest a magnitudine animi quantum a fortitudine audacia, a fiducia insolentia, ab austeritate tristitia, a severitate crudelitas. De même Pline (Ep. I, 10) : Nullus horror in vultu, nulla tristitia, multum severitatis. Quintilien dépeint la tristesse de cette façon (XI, 3) : Tristitia deductis superciliis, hilaritas remissis ostenditur. César (B. G. I, 32) dépeint l'attitude des Séquanes, qui gardent l'air sombre, tandis que les autres Gaulois implorent avec des larmes le secours des Romains : Hac oratione ab Divitiaco habita, omnes qui aderant magno fletu auxilium a Cæsare petere cœperunt. Animadvertit Cæsar unos ex omnibus Sequanos nihil earum rerum facere, quas ceteri facerent, sed tristes capite demisso terram intueri.

Si nous cherchons l'étymologie du mot *tristis,* nous devrons le décomposer de cette facon : *tris-ti-s*, et comme le suffixe *ti* marque ici celui qui fait l'action, *tris* devra exprimer l'idée verbale. Je crois que *tris* tient la place d'un ancien *tres*, comme nous avons *firmus* à côté de *ferme*, *pinna* à côté de *penna*. *Tres* est un verbe qui veut dire « craindre, trembler », et qu'on retrouve dans toute la famille. En sanscrit nous avons le verbe *trasati* ou *trasjati* « il tremble », et le causatif *trāsajati* « il fait trembler, il effraye ». Le participe *trasta* signifie « tremblant, timide ». On a aussi l'adjectif *trasnu*, avec son opposé *atrasnu*. En zend, le verbe correspondant *tareç* « trembler, avoir peur » est usité, et il a donné au persan moderne les deux verbes *tarssîdan* « craindre » et *tarssanîdan* « effrayer ». En grec, le verbe correspondant est τρεσ : au présent le σ, placé entre deux voyelles, tombe (τρέω). Mais il reparaît dans d'autres formes, par exemple dans ἄτρεστος, dans τρέστης qu'Hésychius explique par δειλός, et dans les formes

homériques τρέσσε, τρέσσαι, τρεσσάντων. Par une association d'idées facile à comprendre, le sens de « trembler » a conduit à celui de « fuir ». C'est la signification qu'a ce verbe ordinairement dans Homère. Ainsi au dernier vers du chant XIV de l'Iliade, il est dit que personne ne s'entend à poursuivre les fuyards comme Ajax, fils d'Oïlée :

Οὐ γάρ οἵ τις ὁμοῖος ἐπισπέσθαι ποσὶν ἦεν,
Ἀνδρῶν τρεσσάντων, ὅτε τε Ζεὺς ἐν φόβον ὦρσεν.

Je reviens au latin, où le verbe *tres*, et avec metathèse *ters*, est resté dans le sens causatif : en effet, *terseo* a donné *terreo*. La parenté de *terreo* avec *tristis* n'est plus sentie. Le latin, ayant déjà pour marquer la crainte les adjectifs timidus, pavidus, a légèrement détourné *tristis* de sa signification. Il faut ajouter que le français *triste* et l'italien *tristo* font supposer en latin une forme *tristus*, qui est aussi attestée par l'Appendix ad Probum : « *Tristis*, non *tristus*. »

Par imitation des anciens, nos meilleurs écrivains ont quelquefois employé, dans le sens latin, l'adjectif français *triste*. La Fontaine dit du lièvre :

Cet animal est triste et la crainte le ronge.

Racine, en parlant de Néron :

Il se déguise en vain : je lis sur son visage
Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage.

IRA.

Les auteurs du Dictionnaire de Pétersbourg (I, 815) rapprochent le verbe sanscrit *irasjati* « il est hostile » du latin *irascitur*, sans se préoccuper de la différence de quantité, ni de plusieurs autres difficultés non moins sérieuses. Ce rapprochement a passé dans le Dictionnaire de Fick, qui en outre compare le grec ἔρις. Corssen (*Aussprache*[2] I, 815) trouve cette explication si frappante qu'en sa faveur il renonce à la racine *iš* « lancer, exciter » dont il s'était d'abord avisé pour *ira* (Ibid. 532). Le même rapprochement se trouve chez Ascoli (Journal de Kuhn XVI, 449) et chez Joh. Schmidt (*Vocalismus* II, 358).

Je ferai d'abord remarquer que nos langues désignent volontiers la colère par le nom de l'organe qu'à tort ou à raison on en supposait être le siège, ou par l'humeur qu'on en croyait être le produit. C'est ainsi que l'estomac, le foie et la rate ont successivement été regardés comme la cause des tempéraments irascibles. Homo exarsit iracundia ac stomacho, dit Cicéron en parlant de Verrès. Ailleurs, il parle d'une lettre remplie de colère et de plaintes :

Epistola plena stomachi et querelarum. — Fervens difficili bile tumet jecur, dit Horace (Od. I, 13, 4). — Virgile, parlant d'Hercule à qui ses bœufs ont été enlevés (VIII, 219) :

> Hic vero Alcidæ furiis exarserat atro
> Felle dolor.

Notre mot français *colère* se rapporte au même ordre d'idées, étant le grec χολέρα, qui lui-même se rattache à χολή « la bile ».

Je viens maintenant à *ira*, lequel est au fond identique avec *hīra* qui veut dire « boyau, intestin ». Plaute, dans le Curculio II, 1, 22, fait parler ainsi un personnage qui se plaint de sa santé :

> Lien necat, renes dolent,
> Pulmones distrahuntur, cruciatur jecur,
> Radices cordis pereunt, hiræ omnes dolent.

A quoi son interlocuteur répond :

> Tum te igitur morbus agitat hepatarius.

Plus tard, le mot *hira* fut remplacé dans le sens général de boyau par son diminutif *hilla*, de sorte que *hira* resta seulement comme terme technique, pour désigner le second intestin grêle appelé aussi *jejunum*. Festus (s. v.) : *Hira*, quæ diminutive dicitur hilla, quam Græci dicunt νῆστιν, intestinum est quod jejunum vocant. Macrobe (Somn. Scip. I, 6) : Intestina principalia tria : quorum unum disseptum vocatur ; alterum medium, quod Græci μεσέντερον dicunt ; tertium quod veteres hiram vocarunt, habeturque præcipuum intestinorum omnium, et cibi retrimenta deducit.

De là *ira* « la colère ». L'*h* avait en latin un son assez faible : c'est ce que nous voyons par les contractions comme *nemo* (pour *ne-hemo*), *nil* (pour *nihil*), *debeo* (pour *de-hibeo*). Aussi trouve-t-on de bonne heure dans les inscriptions *eredes*, *erciscere*, *ostia* pour *heredes*, *herciscere*, *hostia*[1]. Quintilien (I, 5, 20) dit en parlant de la lettre *h* : Parcissime ea veteres usi in vocalibus, cum œdos ircosque dicebant. Cette différence d'orthographe, jointe à la circonstance que *hira* dans le sens d'intestin est sorti de la langue courante, a suffi pour faire tomber en oubli la signification étymologique.

J'ajouterai un mot sur l'origine de *hira*. Il est un proche parent de *haru*, que nous avons conservé dans *haru-spex*. Précisément pour ce mot on a dans plusieurs inscriptions du temps de la République les formes *arespex*, *arispex*, *arrespex*, qui sont des exemples de la suppression de l'*h* initiale. On a de même *hariolus* et *ariolus*. La permutation de l'*a* avec un *i* long (haru hīra), se

1. Corssen. *Aussprache*[2] I, 104.

trouve dans *flagrum*, *flagellum* et *affligere*, dans *pangere* et *pignus*. Du substantif *ira* est venu *iratus*, comme de *cor*, *cordis* on a fait *cordatus* et comme de *fel* on a tiré *fellitus*. La langue a formé en outre un verbe *irascor* « se mettre en colère » et Nonius Marcellus (p. 133 de l'éd. Quicherat) nous a conservé un exemple du verbe à forme active *irascere*. De même en grec χολός a fait χολόω. Mais en tous ces termes, le sens primitif est effacé. *Iram movere*, pour les Romains du temps d'Auguste, signifie exciter la colère.

A l'imitation des anciens, nous disons : s'échauffer la bile, et encore aujourd'hui le fiel est pour nous un signe ou un produit de la colère. Mais les entrailles ont changé leur rôle métaphorique : elles sont devenues le siége de la pitié et de l'affection. « Cet homme n'a pas d'entrailles ; ses entrailles de père se sont émues ». Ce changement vient de la littérature biblique : tandis que chez les Hébreux le nez est le siége de la colère, les entrailles recèlent les sentiments tendres, et notre langue qui a puisé ses métaphores physiologiques, moitié dans la littérature classique, moitié dans la Bible, a admis les entrailles avec ce dernier caractère.

Michel BRÉAL.

HONOR ET *HONUS*.

Dans une inscription de Caesarea en Maurétanie, qui se trouve aujourd'hui au Louvre dans la galerie algérienne, le nom propre *Honoratus* est deux fois écrit avec un *e* : HONERATAI au dat. sg. fém., HONERATVS au nom. sg. masc. [1]. Cela nous montre qu'à côté de *honor honōris*, il existait un neutre, *honus honĕris*, comme à côté de *decor decōris* existe *decus decŏris*.

Une autre trace du neutre *honus honeris* subsiste dans l'adj. *honestus*, qui en est dérivé comme *funestus* de *funus funeris*.

Enfin ce mot a laissé sa trace dans le dérivé roman (esp. et provençal) *honrar*, auquel se rattache une nombreuse famille de formes secondaires. Souvent un *d* s'intercale entre l'*n* et l'*r* suivant une loi bien connue : p. ex. *hondrar*, etc. L'espagnol *la honra* (l'honneur) est probablement le substantif verbal féminin du verbe *honerare*, comme en français *la chauffe* est le subst. verb. fém. de *chauffer* [2].

1. Renier, inscr. de l'Alg. 3974 : le texte imprimé porte par erreur HONORATAI, HONORATVS.

2. Egger, les subst. verb. formés par apocope de l'infinitif, 2e éd., p. 47. —

Gellius (2, 3, 3 Hertz) cite parmi les formes qui prenaient une *h* dans la vieille langue, *honera* et *honustus*. Comme *venus veneris* donne *venustus*, comme *onus oneris* donne *onustus*, on pourrait être tenté de croire à une erreur de grammairien et de supposer que *honera* équivaut à *honores, honustus* à *honestus*[1].

Le passage de Gellius reste néanmoins important, car il nous permet de deviner le motif qui a amené la disparition de *honus honeris* (l'honneur) dans la langue littéraire : ce motif, c'était le désir d'éviter toute confusion avec *honus honeris* ou *onus oneris* (le fardeau). Le désir de distinction a sans doute amené la répartition des voyelles, *e*, *u* entre les deux dérivés *honestus* et *honustus*.

Peut-être est-il permis de conjecturer davantage. Il est arrivé souvent dans le langage que les grammairiens ont fait d'un mot unique deux mots distincts, exemple en français le doublet artificiel *conter compter*. *Honus* (fardeau) et *honus* (honneur) ne seraient-ils pas un seul et même substantif, équivalant, par ses deux sens à la fois, au français *charge*[2] ?

L. HAVET.

Il est encore possible, mais il est très-peu probable, que *honra* soit le pluriel neutre *honera*, devenu singulier féminin à la manière de *bible, ache* = *biblia, apia*.

1. On pourrait même, une fois qu'on se serait lancé dans les hypothèses, découvrir un sens nouveau dans la leçon que donnent quelques mss. au vers 289 du chant I de l'Enéide, *spoliis orientis honustum* (Ribbeck prolegg. ad Vergil., p. 421). Il est sage de ne pas s'arrêter à une pareille idée.

2. Les deux mots sont rapprochés d'une façon intéressante dans une inscription du recueil de M. Wilmanns (1832) : OMNIBVS · HONORIB · ET · ONERIBVS · FVNCTO.

NOTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DES MACHINES PARLANTES

Pour prendre cette histoire depuis l'antiquité, il faudrait commencer par la statue de Memnon, qui rendait un son au moment où elle était frappée des rayons du soleil levant. Mais la nature de cette statue est une question fort controversée, comme on sait, et que nous n'entreprendrons pas de résoudre. Nous aimons mieux passer tout de suite au moyen-âge, où notre attention doit s'arrêter un moment sur le jeu spécial des grandes orgues d'église qui a reçu le nom de *voix humaine*. Ce jeu produit sur l'auditeur l'effet d'un chanteur qui se contenterait de vocaliser, en se dispensant d'articuler les paroles de son chant, et dont la voix serait, en même temps, quelque peu chevrotante. Peut-être fût-ce inspiré par les résultats déjà obtenus par les facteurs d'orgues ses contemporains, et désireux d'en obtenir de plus complets, que le savant dominicain Albert le Grand, au XIII^e^ siècle, entreprit, à Cologne, disent ses biographes, de construire une tête d'airain qui faisait entendre des sons articulés. Le succès auquel il était arrivé dans la construction de cette machine parlante, effraya tellement son disciple saint Thomas d'Aquin que celui-ci, dans un mouvement de zèle pieux, mit le chef-d'œuvre en morceaux, s'imaginant qu'on pourrait trouver dans une semblable invention une pièce de conviction à l'appui de l'accusation de magie et de communications avec l'esprit malin que plusieurs, dans l'école, portaient contre son maître. Jusqu'à quel point la perfection de la machine exécutée par Albert le Grand expliquait la terreur religieuse du « Docteur angélique », c'est ce que nous devons renoncer à savoir.

Ce n'est que quatre siècles plus tard que nous voyons se reproduire l'idée d'une imitation artificielle de la voix humaine. Le savant jésuite Athanase Kircher, esprit, il est vrai, non moins bizarre que fécond, affirme dans sa *Musurgia universalis*, qui

parut en 1650, la possibilité de fabriquer un automate remuant les lèvres et la langue, et produisant des sons dans lesquels on retrouverait ceux de la parole. Il avait même, nous dit son élève et confrère Gaspard Schott, dans sa *Magia universalis*, le projet de faire exécuter une machine de ce genre pour satisfaire la curiosité de la reine Christine de Suède, alors à Rome. Kircher fut arrêté dans la réalisation de son projet, soit par le manque de temps, soit par la considération des frais que le travail devait entraîner.

Vers la fin du xvii[e] siècle, à Dresde, un certain Valentin Merbitz, qui prenait le titre de professeur, paraît avoir donné des séances avec une machine parlante à la construction de laquelle il déclarait avoir employé cinq années. Il est difficile d'admettre autre chose qu'une supercherie dans le fonctionnement de cette machine répondant, dit la chronique, en français, en latin, en grec et en hébreu, à ce qu'on demandait en parlant à l'oreille d'un automate qui formait la partie extérieure de l'appareil.

Dans les leçons de physique et de philosophie que le célèbre Euler donna par correspondance à la nièce du grand Frédéric, et qui nous ont été conservées sous le titre de *Lettres à une princesse d'Allemagne*, on voit le savant géomètre de Bâle consacrer une de ses leçons aux « Merveilles de la voix humaine. » Il croit avoir remarqué que le registre particulier des grandes orgues désigné par le nom de *voix humaine* rend un son dans lequel on peut reconnaître celui de la voyelle *è*, et il ne doute pas qu'en faisant quelques changements à la forme des tuyaux, on ne pût aussi produire le son des autres voyelles. Ce serait, pense-t-il, une invention des plus importantes que celle d'une machine propre à imiter tous les sons de la parole et toutes les articulations. Si on réussissait à exécuter une telle machine, on la ferait, ajoute-t-il, fonctionner au moyen de touches comme un clavecin, et on pourrait lui faire prononcer des discours entiers. On verrait ainsi les orateurs dont la voix manque de force, exécuter sur la machine leurs morceaux d'éloquence comme l'organiste exécute sur son instrument ses morceaux de musique. Euler termine en déclarant que la chose ne lui « paraît pas impossible. » Il n'en a toutefois pas essayé la réalisation pour sa noble élève, comme nous avons vu que Kircher avait voulu le faire pour sa royale protectrice.

La machine parlante que promenait en Allemagne, un siècle plus tard, un certain D[r] Müller, semble avoir mérité le même reproche que celle de Valentin Merbitz. A droite et à gauche d'une caisse d'assez grandes dimensions, étaient placées deux figures de grandeur naturelle par la bouche desquelles sortaient les sons

qu'était censé produire le mécanisme renfermé dans l'intérieur. Ce qui n'était pas le moins merveilleux, c'était un écho qui répétait par la bouche d'une des deux statues ce qu'on disait à voix basse dans l'oreille de cette statue ou même dans l'oreille de la seconde. L'auteur d'une piquante brochure imprimée à Nuremberg en 1788 soupçonne la voix qu'on entendait sortir de la machine Müller de n'avoir été que celle d'un compère caché dans l'intérieur de la caisse.

Quelque chose, pourtant, de presque aussi merveilleux nous est raconté de têtes parlantes exécutées en bronze à Paris, quelques années auparavant, par un certain abbé Mical. Nous en rencontrons la mention dans les *Mémoires secrets*, dès l'année 1778, et nous lisons dans le numéro du 6 juillet 1783 du *Journal de Paris* que l'abbé venait de demander à l'Académie des sciences de désigner des commissaires pour examiner le mécanisme de deux têtes automates qui prononçaient distinctement, assure le rédacteur, des phrases comme celles-ci : « Le roi vient de donner la paix à l'Europe. » — « La paix couronne le roi de gloire. » — « La paix fait le bonheur des peuples », etc. Le journaliste nous apprend qu'en attendant le jugement de l'Académie, l'habile mécanicien a déjà montré la machine de son invention à plusieurs savants, notamment à Franklin et à de Faujas, lesquels, après l'avoir vue et entendue, se sont montrés aussi satisfaits qu'étonnés. Rivarol, dans une de ses lettres (en date du 20 septembre de cette même année 1783) parle du travail de l'abbé Mical, en termes non moins élogieux que ceux du *Journal de Paris*. « Il y a, dit-il, dans la rue du Temple, au Marais, un ouvrage de mécanisme qui attire la foule des connaisseurs, et qu'on va bientôt livrer à la curiosité publique. Ce sont deux têtes d'airain qui parlent et prononcent nettement des phrases entières. » Rivarol nous apprend que l'abbé Mical a appliqué à sa machine non-seulement un clavier dont les touches répondent aux sons de la langue française ramenés à un petit nombre par l'analyse que l'auteur en a faite, mais encore un cylindre (probablement sur le principe des boîtes à musique) qui, mis en mouvement, fait entendre des phrases dans lesquelles se trouvent observés les intervalles des mots et leur prosodie. Le constructeur de la merveilleuse machine, nous apprend encore notre auteur, a mis trente ans à préparer ce succès. « Voilà, ajoute-t-il, un ouvrage qu'Archimède n'a fait qu'entrevoir et dont la France peut s'honorer. » Rivarol ne voit que des charlatans dans tous ceux qui précédemment avaient annoncé de pareils résultats ; mais il déclare que le caractère et la conduite de l'abbé Mical mettent celui-ci à l'abri de tout soupçon de supercherie.

« Une commission nombreuse de l'Académie des sciences est venue, dit-il, porter le jour dans les derniers replis de son ouvrage. M. Mical y a fait découvrir à ses juges la même simplicité de plan, les mêmes ressorts, les mêmes résultats qu'on admire en disséquant, dans l'homme, l'organe de la voix. » Le rapporteur de la commission fut Vicq d'Azir. Le rapport, qu'il déposa dans la séance du 7 septembre, décrivait les têtes parlantes construites par l'abbé Mical comme surmontant une caisse dans l'intérieur de laquelle étaient disposées, sur des membranes tendues, des glottes artificielles, et, de la combinaison des sons que rendaient ces glottes, résultait une imitation (mais « très-imparfaite, » ajoute-t-il) de la voix humaine. Nous avons vainement cherché le rapport de Vicq d'Azir et dans les *œuvres* de ce médecin naturaliste, et dans le volume de 1783 de l'*Histoire de l'Académie*. Quelques mots mêmes du *Mémoire* qu'on a de lui *sur la voix* sembleraient en contradiction avec le rapport. « Quel est, dit-il en effet, en parlant de l'organe vocal humain, cet instrument *dont l'art n'a point encore imité les effets ?* » Disons toutefois que ce mémoire de Vicq d'Azir est de 1779 et antérieur par conséquent à l'époque où la machine aurait été présentée aux académiciens.

L'abbé Mical paraît avoir, un moment, espéré vendre au gouvernement ses têtes parlantes ; mais l'offre qu'il en fit fut rejetée sur un rapport du lieutenant de police Lenoir. On a dit que, désespéré, l'auteur avait alors anéanti son œuvre. Montucla qui, dans son *Histoire des mathématiques*, consacre quelques lignes à ce travail de mécanique, prétend, au contraire, qu'il a trouvé acquéreur. Il ne nous fait pas, il est vrai, connaître chez qui.

Dans le second des deux articles où les *Mémoires secrets* ont fait mention des têtes parlantes construites par l'abbé Mical, article qui porte la date du 1er février 1779, il est dit que l'abbé avait déjà, à cette époque, détruit une première tête de ce genre, mais déclarait la peu regretter, ne la trouvant pas arrivée au degré de perfection où il s'était proposé de l'amener, et s'occupant déjà d'en construire une plus perfectionnée.

Montucla, après avoir parlé de la machine parlante de l'abbé Mical, nous dit qu'un M. Kratzenstein, russe de naissance, étant à Paris en 1786, lui avait assuré avoir, de son côté, fait une machine qui parlait. « Il me donna, dit l'historien des mathématiques, un croquis de différentes formes d'entonnoirs et de languettes par lesquels il était parvenu à imiter les voyelles et même quelques syllabes comme *papa*, *mama*. Il y a de lui un mémoire qui remporta le prix de l'Académie de Saint-Pétersbourg en 1780. »

Ce Kratzenstein, né en 1723 à Wernigerode, était médecin, mais

s'occupait surtout de questions de physique et de mécanique. Il avait précédemment eu, en 1744, un mémoire couronné en France (par l'Académie de Bordeaux) sur la théorie de l'élévation des vapeurs. Il occupa successivement des chaires en Allemagne et en Danemark, aux universités de Halle et de Copenhague, et c'est de cette dernière résidence, paraît-il, qu'il adressa à Saint-Pétersbourg le mémoire qui obtint le prix. La double question que l'Académie avait mise au concours était rédigée ainsi : « Quelle est la nature et quel est le caractère des voyelles *a*, *é*, *i*, *o*, *u*, si différentes entre elles? Pourrait-on construire un instrument du genre de celui nommé *voix humaine* dans les jeux d'orgues, qui exprimât exactement les sons de ces voyelles? »

Dans le recueil d'*Observations sur la physique, l'histoire naturelle et les arts*, publié par l'abbé Rozier, on trouve, inséré au tome XXI, le mémoire de Kratzenstein, avec ce titre : *Essai sur la naissance et la formation des voyelles*. Le mémoire occupe 22 pages et est accompagné de deux planches. L'auteur nous dit d'abord qu'après avoir étudié le traité de Jean Conrad Amman : *De loquelâ*, il croit devoir, à la définition donnée de la voyelle par celui-ci : « un son qui se modifie suivant les différentes ouvertures de la bouche », substituer cette autre : « des sons modifiés par diverses ouvertures de la bouche et l'élévation de la langue. » Il fait observer que la voyelle *i*, par exemple, exige pour se produire un degré considérable d'élévation de la langue vers le palais, et que la contraction des lèvres qui diminue l'ouverture de la bouche pour les sons *ou* et *u* ne suffit pas pour faire distinguer entre elles ces voyelles. Kratzenstein a étudié aussi les travaux de Dodard, de Haller et de Ferrein sur la voix ; mais, dans la théorie qu'il oppose aux leurs, il donne au jeu de l'épiglotte, pour la production de la voix, une part que nous ne saurions lui reconnaître, et malgré le degré de vraisemblance que peut avoir, avec la forme de l'épiglotte humaine, la portion vibratile du larynx artificiel que Kratzenstein a imaginé, c'est réellement le rôle des cordes vocales, lèvres de la glotte, et non celui de l'épiglotte qui se trouve ici rempli. Nous pouvons admettre que notre savant mécanicien avait obtenu ainsi l'imitation de l'effet, mais nous ne reconnaissons pas qu'il nous montre là en même temps, comme il le suppose, l'imitation du mécanisme naturel.

Kratzenstein donne, en l'appuyant de figures, la description des pavillons de différentes formes par lesquels il termine son tuyau vocal artificiel pour lui faire rendre le son des diverses voyelles. Ces formes « changent sensiblement, dit-il, la nature du son parce que les ondes sonores qui de là s'étendent dans l'air,

reçoivent des intersections différentes, quoique, toutes, sous la forme de conoïdes divergeant du foyer du son. » En adressant à l'Académie son mémoire, Kratzenstein annonçait l'envoi de sa machine. Elle parvint à destination, et elle existe encore, croyons-nous, dans une des collections scientifiques de Saint-Pétersbourg.

Le *Journal des savants*, pour septembre 1783, en rapportant le compte qui avait été précédemment rendu des travaux de Kratzenstein et de sa machine à reproduire le son des voyelles, entretient ses lecteurs d'un autre mécanicien obtenant des résultats plus complets, et réussissant, celui-ci, à reproduire le son de toutes les consonnes. C'était le constructeur du fameux automate joueur d'échecs, le conseiller des finances, directeur des salines de Hongrie, Wolfgang de Kempelen. Il était, cette même année 1783, à Paris, où, tandis que son joueur d'échecs amusait le public, sa machine parlante attirait l'attention des savants. Dans la correspondance de Grimm, nous trouvons une lettre du mois de septembre où le célèbre critique s'exprime ainsi : « Une machine plus merveilleuse, plus étonnante encore que le joueur d'échecs, est une machine qui parle, et c'est des moyens de la perfectionner que M. de Kempelen s'occupe depuis quelques années. Telle qu'elle est aujourd'hui, la machine répond déjà très-clairement à plusieurs questions. La voix en est agréable et douce. Nous lui avons entendu prononcer fort distinctement, en différentes langues, les mots et les phrases que voici : *Papa, maman, ma femme, mon mari, aimez-moi, allons à Paris...* M. de Kempelen ne regarde cette machine que comme une ébauche, et il est bien loin de la croire et de l'annoncer comme achevée. » Grimm ajoute, contredisant en cela Rivarol, que la prononciation des têtes parlantes de l'abbé Mical, que l'on voyait à la même époque, n'était pas à beaucoup près aussi nette, aussi distincte que celle de la machine de M. de Kempelen. L'article du *Journal des savants* que nous avons cité se termine par l'expression du désir que l'habile inventeur fasse connaître les moyens qu'il a employés pour arriver à des résultats si remarquables.

C'est un vœu auquel Kempelen s'est rendu en 1791, en publiant à Vienne, en deux éditions simultanées, l'une allemande et l'autre française, son livre du *Mécanisme de la parole,* dont la dernière partie est consacrée à une description minutieuse de sa machine parlante. Si l'habile constructeur du joueur d'échecs se fit un malin plaisir de ne pas divulguer la petite supercherie dont le secret faisait surtout le succès de son automate, il comprit que la science était intéressée à pénétrer celui de sa machine parlante. Aussi est-ce avec la plus entière sincérité qu'il a exposé tous les

détails de sa construction. Nous allons analyser rapidement cette partie de son livre.

L'auteur nous apprend d'abord qu'en 1769, alors qu'il travaillait à son joueur d'échecs, son attention fut appelée sur la construction de divers instruments de musique, et qu'il se trouva conduit à chercher si quelqu'un de ces instruments ne donnait pas un son approchant de celui de la voix humaine. Il lui sembla voir une analogie entre les embouchures à anche de la clarinette ou du hautbois, ou encore le chalumeau de la cornemuse, et notre glotte. Il crut reconnaître, en même temps, qu'en fermant avec la main à divers degrés le pavillon de ces instruments, il obtenait une variété de timbres pouvant être identifiés avec ceux des voyelles, et il ne douta pas que le son des consonnes ne pût aussi être imité de quelque manière. La machine parlante qu'il construisit à la suite de ses observations et de ses réflexions doit être considérée, nous dit-il, comme offrant cinq parties essentielles, savoir : un soufflet dont le jeu fait l'office des poumons, un porte-vent muni d'un certain nombre de clapets ou soupapes, une anche remplissant le rôle de la glotte, un pavillon représentant la bouche, une paire d'orifices placée au-dessus, et représentant l'ouverture extérieure des fosses nasales, les narines.

L'anche dont il vient d'être question est d'une construction analogue à celle des anches battantes des orgues. Une languette, non pas ici de laiton, il est vrai, mais d'ivoire, vibre sous l'effort de l'air comprimé dans le porte-vent, caisse de bois n'ayant que quelques pouces dans chaque dimension. Le bec du soufflet pénètre dans cette caisse à l'une de ses extrémités. Dans l'autre extrémité, pénètre l'anche. En avant, est fixée la pièce figurant la bouche et par laquelle s'échappe le souffle devenu voix à son passage à travers l'anche. Sur les côtés de la petite caisse du porte-vent, s'ouvrent au souffle deux autres sorties lui faisant produire, l'une, l'effet de la sifflante, l'autre, celui de la chuintante, à l'aide de quelques modifications dans des embouchures empruntées à certains instruments à vent. Une petite tige venant s'abaisser sur la languette de l'anche pour la suivre dans ses rapides mouvements alternatifs d'élévation et de dépression, et venant buter chaque fois contre une petite traverse qui limite sa course, fait entendre une sorte de roulement analogue, sinon au son de l'*r* linguale, du moins à celui de l'*r* grasseyée.

Il ne nous a pas paru inutile d'entrer dans le détail du mécanisme de cette dernière lettre, dans la machine, parce qu'il fait voir que Kempelen, après divers essais dirigés dans un autre sens, s'était décidé à chercher l'imitation artificielle de l'effet des sons

de la parole, en renonçant à reproduire en même temps le jeu physiologique de leur émission naturelle.

Pour continuer à analyser la description de notre auteur, nous avons à mentionner trois petits leviers fixés sur le porte-vent et servant à manœuvrer les pièces de l'appareil intérieur employées pour la production des trois sons que nous venons d'indiquer (le sifflant, le chuintant et le roulant).

Aux soufflantes *f* et *v* n'est réservé aucun appareil particulier, le son de ces lettres se produisant suffisamment, nous assure Kempelen, par l'effet du vent qui, sous une pression légère du soufflet, s'échappe (sans que les soupapes s'ouvrent) par les petites ouvertures donnant passage aux fils de laiton destinés à la manœuvre de ces soupapes. L'aspiration de l'*h* et l'articulation du *ch* allemand ont aussi paru à Kempelen ne demander qu'un degré différent de vivacité dans la pression exercée sur le soufflet. Le pavillon, bouche artificielle de la machine, est formé d'une bouteille de gomme élastique dont le fond a été enlevé et dont le goulot s'ajuste à frottement sur la portion de l'appareil à anche qui fait saillie en avant de la petite caisse du porte-vent. Les bords de la section pratiquée pour enlever le fond de la bouteille de gomme élastique offrent des lèvres qui ne peuvent nécessairement pas prendre les divers degrés de configuration et d'ouverture que prennent les lèvres de la bouche humaine. C'est le plat de la main qui vient y suppléer pour faire entendre, non-seulement les explosives labiales *p* et *b*, en se détachant brusquement de cette ouverture après s'y être appliqué de manière à en produire l'occlusion momentanée, mais encore les autres explosives : *t* et *d*, *k* et *gu*. Kempelen, en effet, n'avait pu trouver d'autre procédé pour distinguer entre eux, dans le jeu de sa machine, les trois ordres d'explosives, que certaines nuances dans le mouvement de la main découvrant l'espèce d'entonnoir de gomme élastique que nous avons décrit comme en formant la bouche. Il avoue que le son des consonnes en question ne se reconnaît bien qu'à l'aide de celui des autres lettres avec lesquelles elles forment syllabe. Les voyelles, de leur côté, ne se différencient entre elles, avoue-t-il encore, que par le degré auquel la main, pour mesurer et diriger la sortie du soufflet, réduit l'ouverture de cette bouche à parois et bords immobiles.

La seule voyelle *a* paraît à Kempelen se reconnaître constamment dans le souffle sonore sortant de la bouche librement ouverte de sa machine. Les sons *o* et *u*, *é* et *i* ne sont obtenus qu'à l'aide de rétrécissements de divers degrés et de diverses formes opérés par la main sur cette ouverture. C'est encore l'action de la main ou d'un doigt qui permet de produire le son de la consonne *l* en

partageant le vent dans le pavillon de gomme élastique, comme la langue, allant toucher par sa pointe le palais, partage le souffle dans l'organe naturel. Les deux conduits qui représentent les fosses nasales font entendre, nous assure Kempelen, les sons de l'*m* ou de l'*n* suivant qu'on laisse ouverts les deux orifices ou qu'on n'en ouvre qu'un.

Après avoir minutieusement décrit sa machine, Kempelen explique comment il la fait fonctionner. Avec le coude du bras droit, il presse et fait agir le soufflet. Les cinq doigts de la main droite sont employés à faire marcher le reste du mécanisme. Le pouce et le petit doigt manœuvrent les leviers qui ouvrent les soupapes du son sifflant et du chuintant; l'annulaire manœuvre celui qui, soulevé, permet la production du son *r*; l'index et le médius ferment, pendant l'émission des syllabes dans lesquelles il ne se rencontre ni *m* ni *n*, les orifices propres à faire entendre ces sons. Enfin, c'est la main gauche qui est chargée du jeu que nous avons vu nécessaire pour toutes les voyelles, pour les consonnes explosives et pour la linguale *l*.

Kempelen termine son livre en déclarant qu'il reconnaît l'état d'imperfection où est encore, au moment où il écrit, sa machine parlante, et en indiquant plusieurs des perfectionnements dont elle lui paraît susceptible.

Le savant physicien Chladni, de Wittemberg, dans le traité d'acoustique qu'il publiait en 1802, parle en termes des plus flatteurs de Kempelen, dont il avait eu occasion de voir la machine parlante. Il mentionne aussi celle de Kratzenstein, sans établir, du reste, de parallèle entre les deux.

L'auteur de l'article consacré au savant russe dans la *Biographie universelle*, Parisot, prétend que la machine de celui-ci était supérieure à celle de Kempelen, mais qu'elle était surpassée par celle de Willis de Cambridge. La première partie de ce jugement, qui ne doit concerner, du reste, que le son des voyelles, peut être fondée, puisque nous avons vu que, pour chacune de ces lettres, le lauréat de l'Académie de Saint-Pétersbourg avait conçu un appareil particulier, tandis que l'habile mécanicien de Vienne renonçait, pour le moment, à les distinguer autrement que par un artifice étranger à la construction même de sa machine. Sur la machine parlante de Willis, nous n'avons pu jusqu'ici rencontrer aucun renseignement.

Le musicien Maelzel, qui a attaché son nom au métronome aujourd'hui en usage dans les cours de solfége, se fit, dans les premières années de ce siècle, acquéreur du joueur d'échecs, et en compléta, dit-on, le mécanisme en y ajoutant la disposition grâce à laquelle

l'automate faisait entendre le mot *échec* quand il mettait en prise la pièce du roi, de son adversaire. L'agencement de cette disposition était sans doute analogue à celui des poupées parlantes pour lesquelles, nous dit Fétis dans sa *Biographie des musiciens*, le même Maelzel prit à Paris un brevet d'invention en 1824. Ces petites machines parlantes prononçaient les mots : *Papa*, *maman*, *bonjour*, *bonsoir*. Le mécanisme comprenait un soufflet, un porte-vent et une anche cachés dans le corps de la poupée, avec des clapets ou soupapes réglant la sortie du souffle et l'action de l'anche. Le jeu des soupapes était déterminé par certains mouvements qu'il fallait faire exécuter aux bras de la poupée, d'après le détail que nous en donne l'auteur du *Manuel du facteur d'orgues*.

Quant à la machine de Kempelen, on dit qu'on l'a revue en 1828, à Berlin, exposée par un nommé Posch, qui aurait apporté quelques modifications à sa construction.

Avant d'avoir été présentée au public français, la nouvelle machine parlante que nous avons eue, cette année, à Paris, venait de faire quelques excursions en Allemagne et en Belgique. Son constructeur, du nom de Faber, mort, nous a-t-on dit, en 1864, serait, si nous sommes bien informés, sinon un descendant direct, du moins le descendant d'un collatéral de Kempelen. Le propriétaire actuel de la machine, neveu du constructeur, se présente, lui, comme américain et prend la qualification de professeur. Il a fait précéder l'ouverture de son exhibition chez nous du récit d'aventures de nature à le recommander à l'intérêt du public, mais plus ou moins authentiques, lesquelles auraient marqué les pérégrinations de la machine parlante dans les Etats de l'Union. On a raconté une séance donnée à Philadelphie en 1842, séance dans laquelle, un spectateur ayant déclaré se croire à une pure séance de ventriloquie, les assistants se seraient jetés sur le chef-d'œuvre, que son auteur avait mis trente ans à exécuter, et l'auraient mis en pièces. Ce serait la machine patiemment reconstruite par Faber qu'on nous aurait produite à Paris. Si cette machine n'a point eu à supporter chez nous la cruelle épreuve qu'elle aurait, suivant la narration, subie de l'autre côté de l'Atlantique, elle a pourtant, ici, de la part d'un spectateur, au moins, été en butte au soupçon précisément auquel elle aurait donné lieu dans la cité pensylvanienne. Un rédacteur du journal scientifique *La Nature* n'a pas, en effet, cru pouvoir expliquer autrement le refus fait à sa demande, de faire lui-même fonctionner un moment la machine exposée au Grand-Hôtel, et il a cru pouvoir déclarer à ses lecteurs que ce qu'on lui avait fait entendre était, non pas l'effet du mécanisme de la machine, mais la voix d'un compère ventriloque.

Ce soupçon n'a du reste pas été partagé par les membres de la Société de linguistique qui sont allés rendre visite à la machine parlante du professeur Faber. Ils n'ont pu obtenir de son propriétaire, sur les détails du mécanisme intérieur de la machine, les éclaircissements qu'ils eussent désirés comme intéressant la science de la phonétique ; mais ils sont sortis de la séance à laquelle ils avaient assisté, ne pouvant douter de la réalité des effets vocaux du jeu direct de l'appareil. Ce jeu paraît présenter essentiellement la réalisation des principaux perfectionnements que Kempelen avait lui-même indiqués comme devant être apportés à son invention. En effet, la machine parlante actuelle, indépendamment d'une pédale pour la manœuve plus facile du soufflet, possède, pour faire jouer le mécanisme des diverses lettres ou valeurs phoniques, une série de leviers rangés de manière à former une sorte de clavier. L'orifice à parois de caoutchouc par laquelle les sons se produisent au dehors, présente extérieurement la forme d'une véritable bouche, ayant sa mâchoire inférieure mobile, et pourvue intérieurement d'une langue faite de la même matière flexible. Les lèvres de cette bouche, il est vrai, ne peuvent pas, comme celles de la bouche humaine, se resserrer dans le sens de la largeur. Les fosses nasales sont représentées par un conduit, de caoutchouc également, débouchant en avant et qui reproduit d'une manière particulièrement satisfaisante l'effet de la nasalité. Quant au masque humain que l'opérateur place quelques instants devant la bouche de la machine, et qui serait destiné à timbrer davantage les nasales, nous devons déclarer n'en avoir pas reconnu un effet appréciable. Les touches du clavier des lettres ne sont qu'au nombre de quatorze. De ces touches, cinq sont affectées aux voyelles, neuf aux consonnes. Le nombre de ces touches, évidemment insuffisant pour répondre à celui des sons de la parole, reçoit son principal complément nécessaire de la combinaison du jeu des leviers qu'elles commandent avec celui de deux pistons dont la fonction est, pour l'un, l'aspiration c'est-à-dire le souffle non sonore, convertissant, en dirigeant le vent dans un conduit en dehors de l'action de l'anche, *b* en *p*, *d* en *t*, *v* en *f*, etc., et pour l'autre, la nasalité en ouvrant l'autre conduit dont nous parlions tout à l'heure, pour convertir *b* en *m*, *d* en *n*, *gu* en *gn*. D'autres fois, on associera ensemble le jeu de deux touches pour obtenir un son intermédiaire entre deux autres. C'est de cette manière, par exemple, qu'en pressant à la fois les touches des voyelles *i* et *ou* on obtiendra la voyelle *u*. Des autres parties du mécanisme de la machine, nous n'avons pu, comme le reste du public, observer que le jeu extérieur. Nous avons donc seulement vu, ainsi, les labiales produites par la clôture des lèvres de

caoutchouc de la bouche artificielle comme elles le sont par la pression qu'exercent l'une sur l'autre les lèvres musculeuses de la bouche naturelle, et les dento-labiales se produisant de leur côté par un artifice offrant une imitation satisfaisante de l'effet de la pression d'un des deux dentiers sur la lèvre opposée. La voyelle *i* et la consonne *l* sont, au dire du sieur Faber, les deux lettres dont l'imitation a coûté au constructeur le plus de peine. Le but nous a semblé suffisamment approché. Nous ne saurions rien dire du moyen employé. Il en est de même pour ce qui concerne la consonne roulante *r*. La machine fait parfaitement entendre le son normal de cette lettre, mais nous n'oserions déclarer cet effet le produit d'un mouvement vibratoire du bord antérieur de la langue frôlant la voûte de la bouche, ainsi que cela a lieu dans l'organe naturel.

La nouvelle machine parlante, grâce à l'habitude qu'a de son clavier la jeune femme que nous avons vue, dirions-nous, *toucher* de cet instrument, réussit à prononcer couramment des mots composés d'un assez grand nombre de lettres, et des phrases composées aussi d'un assez grand nombre de mots. Le spectateur suit avec une curiosité souvent satisfaite l'émission des sons qu'il a indiqués lui-même. Nous regrettons qu'il ne nous ait pas été permis d'expérimenter si l'oreille reconnaîtrait toujours, dans les sons rendus par la machine, les mots et les phrases qui n'auraient pas été d'avance annoncés.

Telle qu'elle est, cette machine parlante ne nous a pas paru indigne d'arrêter, au moins un moment, l'attention des hommes qu'intéresse l'étude du mécanisme de la parole. Toutefois, les résultats obtenus, et ce qu'il nous a été permis de saisir des moyens employés, sont choses qui ne nous ont pas semblé de nature à jeter sur la question de la physique et de la physiologie de la parole la lumière que nous pouvons attendre de travaux tels que ceux des Helmholtz et des Marey, ceux surtout que le savant professeur du Collége de France, se rendant à un vœu de la Société de linguistique, a entrepris avec le concours de notre confrère M. Rosapelly, et dans lesquels il fait de ses appareils enregistreurs une application si intéressante pour nous.

Quant au mérite que, dans quelques *annonces*, on a prêté à la machine Faber, de pouvoir être utilisée pour l'instruction des sourds-muets, nous ne saurions sérieusement le lui reconnaître, quelque curieux que nous ait paru le rapport des sons qu'elle rend avec la voix d'un sourd de naissance recevant sa première leçon d'articulation.

Léon VAÏSSE.

SUR

UN PASSAGE DES TABLES EUGUBINES

LE MOT OMBRIEN *nerf* DÉSIGNE-T-IL DES DIEUX OU DES OFFICIERS?

Presque en même temps que je faisais paraître un livre sur les Tables Eugubines, M. le professeur Bücheler publiait des *Conjectanea*, suivis bientôt d'un *programme* se rapportant à ces mêmes textes[1]. Il a en outre soumis mon ouvrage à une critique détaillée dans le *Journal littéraire d'Iéna* (17 juin 1876). Mon intention n'est pas de répondre aux savantes critiques de M. Bücheler, ni de discuter tous les endroits où nos traductions s'éloignent l'une de l'autre. Je me propose seulement d'examiner ici un seul mot qui, à cause de son importance particulière et à cause de l'écart considérable qui règne dans nos deux interprétations, présente un intérêt spécial.

Il s'agit du mot *nerf* dans lequel je vois la désignation de génies semblables aux lares ou aux pénates, tandis que M. Bücheler en fait des officiers de la milice iguvienne. La différence, comme on voit, ne laisse pas que d'être sensible, et elle entraîne après elle des divergences nombreuses dans la traduction des phrases où figurent ces *nerf*. Citons d'abord les passages en litige. L'accusatif *nerf* et le datif *nerus*[2] se rencontrent assez fréquemment : mais à cause des nombreuses répétitions qu'offre le texte des Tables Eugubines, les passages à considérer se réduisent en réalité à trois.

1° Le mot *nerf* est placé dans une invocation commençant par

1. *Conjectanea scripsit Franciscus Bücheler.* Jahrbücher für classische philologie, 1875, p. 127-136, 313-340. — *Populi iguvini lustratio. Legem umbricam interpretatus est memoriamque sæcularem Bartholdi Georgii Niebuhri ab universitate litterarum rhenana sollemniter celebrandam..... indixit Franciscus Bücheler.* Bonnæ. Weber, 1876, in-4°.

2. Pour le lecteur qui ne serait pas au fait de la grammaire ombrienne, il suffira de dire que *f* est la désinence de l'accusatif pluriel et *us* celle du datif pluriel.

un nom de divinité, à laquelle on s'adresse, pour lui recommander la ville d'Iguvium et tout ce qu'elle contient. L'invocation est toujours conçue en termes identiques : *Pihatu ocrer Fisier, totar Ijovinar, nome, nerf, arsmo, viro, pequo, castruo, frif... Salvom seritu ocrer Fisier, totar Ijovinar, nome, nerf, arsmo, viro, pequo, castruo, frif.* J'ai traduit : « Piato collis Fisii, civitatis Iguvinae nomen, lares, ritus, viros, pecudes, campos, fruges... Salvum servato collis Fisii, civitatis Iguvinae nomen, lares, ritus, viros, pecudes, campos, fruges. »

2° On trouve *nerf* dans une autre formule d'invocation, où ils sont nommés à côté des *iovie*. Voici cette formule qui commence également par des noms de divinités au vocatif: .....*Totam Tarsinatem, trifo Tarsinatem, Tuscom Naharcom Jabuscom nome, totar Tarsinater, trifor Tarsinater, Tuscer Naharcer Jabuscer nomner, nerf çihitu ançihitu, iovie hostatu anhostatu, tursitu, tremitu, hondu, holtu, ninctu, nepitu, sonitu, savitu, preplotatu, previçlatu.* J'ai traduit : « Civitatem Tadinatem, tribum Tadinatem, Tuscum Naricum Japydicum nomen, civitatis Tadinatis, tribus Tadinatis, Tusci Narici Japydici nominis, lares accitos non accitos, genios hospites non hospites, terreto, tremefacito, -, -, -, -, -, -, propellito, devincito. »

3° Le datif pluriel *nerus* se trouve à côté du datif *iovies* dans une formule qui n'est pas autre chose que la contrepartie favorable de la précédente : *Futu fons, pacer, paçe tua, pople totar Jovinar, tote Jovine, erar nerus çihitir ançihitir, iovies hostatir anhostatir.* Ce que j'ai traduit : « Esto fausta, esto volens, pace tua, populo civitatis Iguvinae, civitati Iguvinae, ejus laribus accitis non accitis, geniis hospitibus non hospitibus. »

Au sujet de cette distinction entre les dieux indigènes et les dieux admis dans la cité, j'ai rappelé l'invocation de Decius chez Tite-Live (VIII, 9) : « Lares, Dii Novensiles, Dii Indigetes, Divi quorum est potestas nostrum hostiumque... » Je rappelais aussi qu'à Rome on adorait des Lares Hostilii, c'est-à-dire les Lares des nations étrangères, lesquels avaient été adoptés par la ville et introduits dans le culte romain [1]. La même idée était exprimée par le mot qu'on vient de voir chez Tite-Live, *Dii Novensiles* ou *Novensides*,

1. Verrius Flaccus auctores ponit, quibus credat, in oppugnationibus ante omnia solitum a Romanis sacerdotibus evocari deum cujus in tutela id oppidum esset; promittique illi eumdem, aut ampliorem apud Romanos cultum. Et durat in Pontificum disciplina id sacrum. Pline. Hist. XXVIII, 4. — Cette transplantation des Pénates ne réussissait pas toujours. Ainsi Ascagne essaya deux fois de transporter à Albe les Pénates de Lavinium, mais deux fois ils retournèrent pendant la nuit à leur première demeure.

c'est-à-dire *nove insides*. En effet, quand une cité étrangère était vaincue, ce n'était pas seulement la population, mais les objets du culte qui étaient regardés comme asservis et conquis. On retrouve la même distinction chez les poètes. « Di patrii, indigetes! » s'écrie Virgile (Géorg. I, 498), et tous les interprètes sont d'accord pour séparer les deux adjectifs, dont le premier désigne, à ce que je crois, les dieux apportés à Rome par Enée, et le second les dieux indigènes du Latium. De même Ovide (Métam. XV, 861) : « Di, precor, Aeneæ comites, quibus ensis et ignis Cesserunt, dique indigetes... » Cicéron s'écrie pareillement (Sulla, 31) : « Quamobrem vos, dii patrii ac penates ... testor. »

Ce n'est donc pas, comme le dit M. Bücheler, une préoccupation étymologique qui m'a fait donner au mot *nerf* le sens d'êtres divins. Cette signification s'est imposée à moi par l'étude des textes. Elle ressort de la place que le mot occupe dans la première énumération, entre *nome* (qui est, comme en latin *nomen romanum*, le terme le plus général désignant la nation) et *arsmo* « les rites[1]. » Cette énumération, il est aisé de le voir, suit une échelle descendante, et il n'est pas permis de supposer que les mots en aient été placés au hasard[2]. Il y a encore une autre raison qui m'empêche de voir dans ces *nerf* des humains, fussent-ils revêtus d'un grade civil ou militaire ; c'est que plus loin, après *arsmo,* viennent les *viro*, c'est-à-dire les hommes. Il est vrai que M. Bücheler, comme nous le verrons plus loin, traduit *viro* par « soldats. » Mais quelle apparence y a-t-il que les chefs soient séparés de leurs soldats par le mot *arsmo* (peu importe qu'on le traduise par rites ou par institutions), sans compter que dans une invocation où après les chefs et les soldats, on nomme les troupeaux, les champs et les fruits, nulle mention ne serait faite ni des femmes, ni des enfants, ni en général de tout ce qui dans la population humaine d'Iguvium ne sert point dans l'armée.

Dans la seconde et la troisième formule le substantif *nerf* ou *nerus* est en compagnie du substantif *iovie* ou *iovies*, dans lequel j'ai vu un dérivé du nom de Jupiter, à peu près comme si en latin

1. Je ferai remarquer à ce propos que M. Bücheler, dans un premier fragment publié par lui de sa traduction, rend le mot *arsmo* comme moi par « ritus. » Plus tard, gêné en son interprétation militaire par ce sens, il substitue le terme plus élastique « institutiones. » De même il avait commencé par rendre le dérivé *arsmatia* par « sacerdotalis » : dans une publication postérieure il renonce à cet adjectif pour le remplacer discrètement par celui de « imperatoria. »

2. Voyez une remarque de M. Bücheler sur l'importance de l'ordre des termes dans une formule citée par Cicéron, où, selon lui, l'on n'aurait pas le droit d'intervertir les mots (*Jahrbücher für classische philologie*, 1876, p. 437).

on avait un mot *Jovia*, formé sur le modèle de *scriba*, *advena* (cf. *Jovialis*). Cette supposition est d'autant plus naturelle que dans les textes ombriens les noms de divinité sont très-souvent accompagnés de l'épithète *Jovius*. Je traduisais ce *jovia* par « génie ». Mais je crois maintenant qu'il eût mieux valu traduire par « Penates », à cause de l'union intime qui existe entre les *jovie* et les *nerf*. La différence a d'ailleurs peu d'importance.

Venons aux épithètes *hostatu anhostatu*, *çitu ançitu*. Déjà le parallélisme qui règne dans ces textes doit faire supposer qu'elles sont à peu près synonymes. Je reconnais dans *hostatu* un verbe tiré de *hostis*[1], pris non au sens d'étranger, mais d'hôte. Tout le monde sait que *hostis* à l'origine était l'étranger. Il était aussi l'hôte, comme nous l'apprend Servius au sujet de ce vers de Virgile (*Aen.* IV, 424) : I, soror, atque hostem supplex affare superbum. « Nonnulli, dit le commentateur, juxta veteres *hostem* pro *hospite* dictum accipiunt. » Nous avons ainsi le pendant exact du gothique *gasti*. Si *hostis* signifie « l'hôte », *hostatus* signifiera « reçu comme hôte » : c'est ainsi que *hospes* donne en latin *hospitatus*. Les génies *hostati* sont donc à Iguvium ce que les génies *hostilii* sont à Rome : quant à l'épithète opposée *anhostatu*, que fait suivre le rituel, c'est une expression générale pour désigner tous les dieux qui ne sont pas *hostilii*, c'est-à-dire les dieux indigènes. L'habitude d'invoquer *d'abord* les dieux venus du dehors se rattache à une idée superstitieuse de l'antiquité, qu'il fallait commencer par invoquer les divinités dont on pouvait craindre les dispositions malveillantes (Servius, *Aen.* III, 120). C'est l'ordre observé dans l'invocation de Decius chez Tite-Live; c'est celui que nous trouvons dans l'inscription suivante (Orelli 1675) : « I. O. M. Dis Deabusque Hospitalibus Penatibusque ob conservatam salutem suam suorumque. »

Je passe à *çitu* qui signifie à peu près la même chose que *hostatu* : j'ai rapproché le latin *accitus*. M. Schweizer-Sidler, dans une recension d'ailleurs bienveillante où il compare ma traduction et celle de M. Bücheler[2], objecte qu'on s'attendrait à trouver *çitu* précédé d'une préposition. Mais outre qu'il serait possible de montrer en latin des emplois analogues de *cire*[3], la présence de l'adjectif à sens négatif *ançitu* « non appelé » fait comprendre pourquoi on a préféré le participe non précédé d'une préposition[4].

1. Pour la dérivation, comparez en latin *piscari* de *piscis*, *testari* de *testis*.
2. *Jahrbücher für classische philologie*, 1877, p. 49.
3. V. par ex. Tacite, Annales, XV, 33.
4. Cet accouplement de deux épithètes, l'une positive, l'autre négative, se trouve encore ailleurs : *snates*, *asnates*; *virsetom*, *avirsetom*.

Me référant ensuite à certaines permutations de *n* et de *l* qu'on peut observer dans les langues italiques, j'ai indiqué la possibilité d'une parenté entre les *Nerf* ombriens et les *Lares* latins. Mais c'est là un rapprochement qui n'importe pas à ma démonstration : qu'il soit ou non confirmé ultérieurement (et je ferai observer que jusqu'à présent le mot *Lar* est un des plus obscurs de la langue latine), ma traduction, qui ressort de la construction du texte, n'en a pas besoin. Les *Nerf* sont des êtres divins qu'on adorait à Iguvium : c'est le fait que je crois avoir établi, et qui a son importance pour l'intelligence des Tables Eugubines et pour l'histoire des religions italiques.

Venons maintenant à l'interprétation de M. Bücheler. Je donnerai d'abord, pour plus de clarté, le sens auquel il s'arrête, et j'indiquerai après comment il y est arrivé.

Selon le savant professeur de Bonn, il faut entendre par *nerf* les chefs militaires; les deux adjectifs *çitu ançitu* veulent dire « à cheval ou non à cheval. » Quant à *jovie*, ce sont les soldats, et comme l'épithète *hostatu anhostatu* correspond, selon lui, au latin *hastatos*, *non hastatos*, il s'agit des soldats armés ou non de la lance. C'est sur les chefs à cheval ou non, sur les soldats armés de la lance ou non, qu'on appelle la faveur ou les colères de la divinité, suivant qu'ils appartiennent à la ville d'Iguvium ou aux nations voisines.

Occupons-nous d'abord du mot capital en ce passage, savoir *nerf*. Le sens de « chefs, magistrats » donné au mot ombrien *nerf* a été proposé, pour la première fois, par Lassen, puis, mais à titre de pure conjecture, par Aufrecht et Kirchhoff[1]. Ce sens a cours aujourd'hui dans tous les ouvrages de grammaire comparée et de philologie italique. On s'est servi de ce mot, regardé comme connu, pour en expliquer d'autres, et ces autres mots, à leur tour, ont été cités pour preuves du sens de *nerf*. Nous allons avoir le spectacle de cette sorte de circulus, qui est plus fréquent qu'on ne croit en philologie.

Les arguments qu'on a donnés pour traduire *nerf* par « chefs, magistrats, officiers », sont de trois sortes : 1° un témoignage de Suétone et d'Aulu-Gelle; 2° deux inscriptions osques; 3° preuves tirées de la grammaire comparée.

Le passage de Suétone (vie de Tibère, chap. I) est ainsi conçu : « Inter cognomina autem et *Neronis* assumpsit, quo significatur

1. *Die umbrischen Sprachdenkmæler*, II, p. 158. Mehr als eine Vermuthung wollen wir jedenfalls damit nicht ausgesprochen haben.

lingua Sabina fortis ac strenuus. » Ce passage souvent cité veut-il dire que *ner* signifie fort et courageux ? Je suis obligé de faire observer qu'il parle de *nero*, ce qui est bien différent : il ne faudrait tenir aucun compte du suffixe, pour conclure du dérivé au mot primitif. *Volo* désigne un engagé volontaire : mais le verbe *velle* a un sens beaucoup plus général. *Centurio* désigne un grade dans l'armée : mais *centuria*, dont il est dérivé, veut dire une centurie ou une centaine. On commettrait une véritable confusion, si du sens de *nero* « courageux » on concluait à une signification pareille pour un primitif d'ailleurs inconnu *ner*. La seule conclusion légitime serait que *ner* signifie courage. — Le passage d'Aulu-Gelle (XIII, 22) n'est pas plus probant : « Id autem sive *Nerio* sive *Nerienes* est, sabinum verbum est; eoque significatur virtus et fortitudo. Itaque ex Claudiis. quos a Sabinis oriundos accepimus, qui erat egregia atque præstanti fortitudine, *Nero* appellatus est. » *Neriene* et *Nerio* sont des mots dérivés qui ne peuvent rien nous apprendre de plus que ce que nous savons déjà. Observons enfin qu'en ces explications données par les anciens il est question de courage et de valeur, mais non de magistrature ou de commandement militaire.

Nous passons aux textes osques : le premier n'est autre que la table de Bantia. On y trouve deux fois le mot *nerum*, l. 29 et 31. Le premier endroit est ainsi conçu :

VII. Q. Pis. tacusi IM. NERVM. FVST. IZIC. POST. EIZVC.
TR. PL. NI. FVID.

Les lettres minuscules indiquent que les mots ainsi écrits se trouvaient sur un fragment de la pierre aujourd'hui perdu. — M. Mommsen traduit : « Q. quis - - erit, is post ea tribunus plebis ne sit. » Dans son lexique, il fait suivre *tacusim* d'un point d'interrogation; il ne dit rien sur *nerum*. Le second passage est encore moins satisfaisant : c'est un fragment perdu de la table de Bantia, n'ayant ni commencement ni fin, et ainsi conçu :

/// m. z... m. nerum ///

Kirchhoff, dans son livre *Das stadtrecht von Bantia* déclare : *Mit* (tacusi) im nerum *weiss ich freilich nichts anzufangen* (p. 31). Le premier qui se soit avisé de voir le nom des nobles dans ce *nerum*, est un linguiste dont M. Bücheler n'a point l'habitude d'adopter si aisément les explications, M. Corssen[1]. Or, en traduisant *nerum* par « nobilium », sur quoi s'appuie-t-il ? uniquement sur les *nerf* ombriens, regardés comme certains, et escortés de *Nero*, *Neriene* et *Neria*. Une fois en possession du sens de *nerum*,

1. Journal de Kuhn, V, 116, 132.

il passe sans hésiter à celui de *tacusiim*, qu'il rapproche de τάγμα, τάξις, en sorte qu'il arrive à traduire : « in ordine nobilium. » Cette interprétation a force de loi depuis ce temps.

Il est vrai que M. Bücheler nous renvoie encore à un autre monument osque, l'inscription votive de Min. Cæsellius. Elle est ainsi conçue :

Minieis. Kaísillieís. Minateís. ner
ekas. iuvilas. iúveí. flagiuí
stahint.

Et de l'autre côté :

Minnieis. Kaisillieís. Minateís. ner
ekas. iuvilas. iúveí. flagiuí. stahint.

Cette inscription, publiée d'abord par Minervini, a été reproduite par Corssen (*Commentationes epigraphicæ tres*), qui ajoute dans son commentaire : « *Ner*(*um*), quod non integrum esse scriptum vidit Minervini, supplevi e genitivo plur. *nerum* tabulæ Bantinæ, quem comparatis Umbrorum hujus vocabuli casibus *nerf* acc. plur. et *ner-us* dat. plur. demonstravi proprie significare *fortium*, inde *nobilium*, *principum*. »

Telles sont les *preuves* tirées de la langue osque. « On aurait aimé, dit M. Bücheler, à savoir ce que M. Bréal pense des *nerum* samnites dans la loi de Bantia et dans l'inscription votive de Min. Cæsellius. » J'en pense ce que Spinoza pensait du grand Être dans une célèbre pièce de vers de Voltaire. En admettant même l'explication que M. Bücheler donne des *nerf* ombriens, je crois qu'il faudrait rayer jusqu'à nouvel ordre du vocabulaire osque ces prétendus *nerum* que Corssen y a introduits d'après des textes inintelligibles et incomplets.

Arrivons enfin aux preuves tirées de la grammaire comparée : ce sont encore dans le cas présent les meilleures. Il faut toutefois écarter, à ce que je crois, le grec ἀνήρ, qui appartient, comme ἄναξ à la racine γαν. Le digamma initial est expressément attesté par Denys d'Halicarnasse, et ce Fανήρ « homme » est le pendant du béotien βανά, βανῆκος « femme. » Il reste le sanscrit *naras*, qui veut dire « hommes », mais sans acception spéciale de prééminence ou de noblesse. Il y a, en outre, l'ancien irlandais *nert* « vis, valor » (Curtius [4], n° 422). Enfin on a l'étymologie de *nervus*, νεῦρον, qu'on décompose en *ner-uus*. Ce sont là les plus solides appuis des *nerf* ombriens pris dans le sens de « principes. » Je crois pouvoir dire que la démonstration n'est pas de celles qui s'imposent, et que si le texte répugne au sens de « nobles, chefs », nous ne sommes pas tenu de l'adopter par l'évidence de l'étymologie.

Je viens aux *jovie*, que M. Bücheler traduit par « soldats. » Dans la crainte de ne pas bien comprendre son explication, je cite ses propres paroles : « *Jovie*, id est qui munera militiæ obire solent remque publicam in re militari juvare juniores (Varro apud Censorinum 14, 2 Gellius, X, 28, al.). Significatu enim etsi *n* in clausula desideratur non multum abhorret hoc nomen ab eo quo juventutem populi cognati appellant, declinatu vero proximum est a latino *dies*. » On ne voit pas si M. Bücheler fait venir ces *jovie* du verbe *juvare* ou du substantif *juvenis* : selon un procédé qui lui est familier et que favorise la concision de son latin, il nous donne à choisir entre deux explications, sans s'arrêter à l'embarras où il nous laisse : mais dans l'une comme dans l'autre hypothèse on ne se représente pas bien la formation du mot. En outre, on est étonné de voir que les soldats, en ces textes où la nomenclature est d'ordinaire invariable, s'appellent maintenant *jovie*, après avoir d'abord porté, selon M. Bücheler, le nom de *viro*.

Les épithètes qui accompagnent ces mots se rapporteraient à l'armement. Prenons d'abord *çitu*, *ançitu*. M. Bücheler commence par rappeler que le ceinturon (cingulum) était l'emblème de la vie militaire. « Sunt sane cinctus et cingulum et procinctus apta militiae exercituque vocabula. » Cependant il n'est pas très-satisfait de cette explication parce qu'elle n'est pas assez relevée pour les personnages dont il s'agit : il propose donc une autre traduction. L'élite de la population, dans les villes anciennes, servait ordinairement à cheval : l'expression *çitu ançitu* fait allusion à cette circonstance. Le participe latin *cĭtus* ou *cītus* a, selon M. Bücheler, des emplois approchants ; ainsi Varron a dit : « Hæc postquam dixit, cedit citu Celsu tolutim. » Ailleurs on trouve : *equites parent citi*. On a encore : *citus quadrupes*, *concitato equo, citis quadrigis*. Le cheval de Caligula, qu'il fit nommer consul, se nommait *Incitatus*. Enfin on sait que chez les Romains la cavalerie s'appelait *Celeres*. Je laisse aux philologues compétents le soin d'apprécier la valeur de ces rapprochements : avec tout le respect que m'inspire le savoir de M. Bücheler, qui est aujourd'hui un des premiers latinistes de l'Allemagne, j'ai peine à comprendre comment il doit ressortir de ces exemples que *citus* est un synonyme possible de *eques*. M. Bücheler lui-même paraît sentir que sa démonstration n'est pas d'une grande force probante, car il finit par dire : « Est-il invraisemblable que les nobles qui servaient dans la cavalerie à Iguvium se soient appelés *Citi?* — Iguvinos proceribus equo merentibus cognomen citis indidisse num dissimile veri est? » — Nous regrettons de ne pas bien saisir la suite de ce raisonnement : car ou bien *çitu* signifie « rapide », et alors que signifiera *ançitu?* ou

bien *çitu* est une sorte de nom propre, dont on ne sent plus la signification originaire, comme cela est arrivé pour *Celeres* en latin : mais alors le *an* privatif devant *çitu* se conçoit difficilement. J'allais oublier un dernier argument que M. Bücheler tire de l'expression latine *redigi ad incita* ou *ad incitas*. Dans ce mot, il voit l'équivalent de l'ombrien *ançitu*, de sorte que la locution latine aurait signifié « être mis à pied. » Je livre cette métaphore aux amateurs d'échecs et d'équitation.

L'explication proposée pour *hostatu anhostatu*, que M. Bücheler traduit par « armés ou non de la lance », nous paraît aussi extraordinaire que la précédente; car si *hostatu* veut dire « armé d'une lance », son contraire *anhostatu* devrait signifier « privé de lance », c'est-à-dire « désarmé. » M. Bücheler veut que ce soient les troupes légères, les vélites. Mais est-il croyable qu'on ait désigné un corps de troupes par l'armement qu'il n'a pas ? Ici encore il faudrait supposer que *hostatu* était une sorte d'appellatif dont la signification étymologique était oubliée, comme si nous disions : « les grenadiers et ceux qui ne sont pas grenadiers », c'est-à-dire le reste du régiment. Mais pourrait-on alors employer en latin le préfixe *in ?*

Pour venir à quelque chose de plus général, chefs et soldats nous paraissent également déplacés dans ce rituel qui ne fait aucune allusion à l'organisation militaire d'Iguvium, mais qui est tout rustique et nous parle des troupeaux et des productions des champs. Ces préoccupations belliqueuses de M. Bücheler, qu'il paraît avoir héritées de Huschke, l'ont également amené à traduire les paroles sacramentelles des hérauts : *arsmahamo caterahamo*, que nous avions rendues par « lustramini, purificamini ! » comme un commandement militaire : « Ordinamini, centuriamini ! » Et pourquoi l'armée se met-elle ainsi en ordre de bataille ? La table I ajoute : *enumek apretu tures et pure*, que nous avions traduit par « tunc ambito turibus et igne » et que M. Bücheler traduit par « tunc ambito tauris et igne. » Ce n'était pas la peine de déployer cet appareil guerrier.

Pour épuiser les critiques que M. Bücheler nous a adressées sur ce passage, il nous reste à mentionner l'invraisemblance qu'il y aurait, selon lui, à faire lutter des dieux contre des dieux. L'objection peut étonner de la part d'un professeur de littérature ancienne. Pour lui prêter un peu plus de corps, il est obligé de confondre sa traduction avec la nôtre, et de supposer que comme lui nous appelons sur les voisins d'Iguvium tous les fléaux météorologiques et physiques. A la fin de la prière relative aux divinités du voisinage, il y a une série de mots très-difficiles, sur lesquels il

en est seulement quatre que nous avons traduits : *tursitu* « terreto », *tremitu* « tremefacito, » *preplotatu* « propellito, » *previçlatu* « devincito. » Au sujet de l'avant-dernier, nous devons ajouter à notre traduction que selon Quintilien (I, 4) les anciens Romains disaient *pultare* pour *pulsare* : et c'est, en effet, *pultare* qu'emploie ordinairement Plaute. Plus heureux que nous, M. Bücheler traduit la série entière de ces mots si obscurs; et voici ce qu'il souhaite à l'infanterie et à la cavalerie des peuples voisins : « [Completo] timore tremore, fuga formidine, nive nimbo, fragore furore, senio servitio. »

Je me serais plutôt attendu à une objection tirée de ce fait qu'on invoque une divinité pour *protéger* les Lares et les Pénates d'Iguvium. Mais ceci encore est conforme aux usages romains. On trouve une inscription (Orelli 1589) : Sacrum Silvano conservatori Larium Penatium.

Le lecteur a maintenant entre les mains les éléments nécessaires pour juger l'une et l'autre traduction de cet intéressant et difficile passage. Je serais heureux si la présente discussion amenait l'attention des ombrianistes sur les *nerf* et les *iovie*. Je dois ajouter que la critique de M. Bücheler n'aurait rien perdu à être présentée en termes plus mesurés. On a vu plus haut de quel ton il me mettait en demeure de dire mon sentiment sur les soi-disant *nerum* de Bantia. Un peu plus loin, il qualifie de « fantastique » mon idée que les *nerf* et les *iovie* sont des êtres divins. Nous citerons encore pour finir la réflexion suivante assurément inspirée par un bon sentiment que suggère à M. Bücheler notre traduction de ce passage : « On n'est pas obligé d'apporter du nouveau : mais écarter ce qui est vrai, confondre ce qui était clair, cause une impression pénible. » Aux philologues de voir à qui de nous deux s'appliquent ces justes paroles.

Michel Bréal.

REMARQUES

DE GRAMMAIRE ET DE PHONÉTIQUE.

I.

SUR UNE CLASSE DE VERBES LATINS EN *-EO*.

L'opinion a déjà été émise par M. Grassmann (*Kuhns Ztschr.* 11, 48 seq.) qu'une partie des verbes latins en *-eo* appartiennent par leur origine à ceux qui forment le thème du présent au moyen de la caractéristique *-ja* et qui constituent la 4e classe verbale du sanskrit. Cette idée ne paraît pas avoir fait fortune, et cependant elle mériterait en tout cas d'être examinée, bien que nous reconnaissions qu'un certain nombre des verbes dont il s'agit aient pu être comparés, non sans vraisemblance, aux aoristes forts du passif en grec (Froehde, *Ztschr.*, XXII, 259. Curtius, *Verbum*, II, 334), deux rapprochements qui sont naturellement incompatibles.

En admettant provisoirement qu'une partie des verbes en *-eo* sont bien des verbes primitifs en *-ja*, d'après quelle loi le latin nous montrerait-il tantôt *-io* (*capio*, *cupio*, etc.), tantôt *-eo*, comme nous venons de supposer? M. Grassmann, dans l'article que nous venons de citer et qui traitait des différentes transformations du *jod*, pensait que cette diversité tenait à la quantité de la syllabe radicale : *-eo*, dans les exemples qu'il donnait, venait généralement à la suite d'une racine longue (ainsi *torqueo*), *io* à la suite d'une brève (ainsi *capio*).

Ce principe ne semble cependant pas se vérifier. Premièrement, même en faisant parmi les verbes en *-eo* les mêmes choix que M. Grassmann, on rencontre des exceptions qu'il indique lui-même. Les exceptions s'augmenteraient aussi du côté des verbes en *-io*, si l'on ajoutait à sa liste les verbes de la 4e conjugaison (tels que *farcio*) qui rentrent dans la classe en *-ja*. — En second

lieu, quel a été le critérium observé dans ce départ des vrais et des faux verbes en *-eo?* La formation du parfait et du supin, selon qu'ils se font en *-ui* ou en *-i*, *-si*, en *-itum* ou en *-tum*. L'auteur n'a pas dressé le tableau des verbes correspondants dans les langues parentes et, en réalité, son principe tombe dès qu'on les prend en considération. Le grec τραπέω, par exemple, montre que *torqueo* n'est pas un verbe en *-ja*, malgré le parfait *torsi* et le supin *tortum;* et d'autre part μείρομαι indique que *mereo* est un verbe en *-ja*, malgré *merui* et *meritum*.

La *raison* de cette diversité des verbes en *-ja* en latin demeure donc cachée. S'il fallait néanmoins émettre une présomption quelconque à ce sujet, nous hasarderions l'idée que l'accent a pu jouer un rôle dans cette circonstance comme en beaucoup d'autres. Nous voulons ajouter toutefois que cette supposition est née pour ainsi dire du désir de faire de l'ordre et que partout où les faits paraîtront en désaccord avec elle, nous omettrons de chercher longuement l'explication d'une telle anomalie. C'est, avant tout, le fait lui-même et non sa cause que nous devons chercher à démontrer. Voici l'hypothèse d'où il faudrait partir : les verbes de la classe en *-ja* dont le sens était neutre avaient primitivement l'accent sur la caractéristique. Les verbes à sens actif de la même classe accentuaient soit la racine, soit la caractéristique, sans règle fixe.

Par *verbes à sens neutre*, nous entendons non-seulement les verbes intransitifs, mais encore ceux des verbes transitifs qui renferment une idée de passivité ou qui indiquent un *état de l'âme;* p. ex. *patior*, *cupio*.

Examinons d'abord la 4ᵉ classe verbale du skrit, qui forme les temps spéciaux à l'aide de la syllabe *-ja* et dans laquelle l'accent repose comme on sait sur la racine. On est bien fondé à regarder, au moins dans le plus grand nombre des cas, cette accentuation comme postérieure : la 4ᵉ classe présente ordinairement les racines sous leur forme la plus faible; on a par ex. *hṛsh-ja-ti* et non *harsh-ja-ti*, et ce fait serait inexplicable si l'accent avait dès l'origine frappé la syllabe radicale. On admet donc qu'il se trouvait primitivement sur la caractéristique, ce qui, dans notre hypothèse, ne s'étend cependant pas aux verbes actifs[1]. Si ces derniers montrent comme les verbes neutres la racine affaiblie, c'est apparemment par un effet de l'analogie.

L'accentuation du passif, où la tonique repose constamment sur

1. Les verbes actifs accentuaient soit la racine, soit la caractéristique ; v. plus haut.

la syllabe *ja*, a ici son importance. Le passif n'est en effet qu'une extension du moyen de la 4e classe (Delbrück *Altind.*, *Verb.* p. 168), et naturellement seulement des verbes *neutres* de la 4e classe. Nous trouvons là à la fois un dernier témoin de l'accentuation des verbes neutres en *ja* et une des raisons qui ont déterminé le déplacement de l'accent dans ces verbes : une fois le passif créé, il fallut en effet s'en différencier, et ceci ne put avoir lieu qu'en abandonnant l'antique accentuation. D'autre part la fraction des verbes transitifs en *-ja* qui avait porté de tout temps l'accent sur la racine exerçait sur les autres l'attraction de l'analogie. Grâce à ce double facteur toute la 4e classe prit enfin un accent hystérogène uniforme.

Le grec, ayant profondément modifié tout l'accent du verbe, ne nous laisse guère que les traces qu'a pu garder la racine de l'état de choses ancien, pour nous diriger dans la restitution de l'accent à sa place primitive. La racine présente-t-elle sa forme la plus forte, l'accent reposait sur elle dès l'origine. Montre-t-elle une dégradation, l'accent a dû frapper autrefois le suffixe. Il n'est plus douteux par exemple que ἴμεν=*imás* en regard de εἶμι=*émi* n'ait été d'abord oxyton comme la forme sanscrite correspondante. Malheureusement le vocalisme de la racine est souvent trop peu sensible à l'accent pour en avoir reçu et conservé l'empreinte. Ainsi, dans la classe qui nous occupe, νίζω, qui probablement s'est toujours accentué ainsi, n'est cependant pas devenu νείζω. Sous ce rapport λεύσσω « voir » (pour *λεύκ-jω) est une exception remarquable. — Les données sont cependant un peu moins maigres quand il s'agit des racines en *ar* ou en *an*. Si nous adoptons les résultats des recherches sur les *liquides* et *nasales sonnantes* indoeuropéennes poursuivies en particulier par MM. Brugman et Osthoff (*Nasalis sonans in der Indog. Grundspr.* von K. Brugman dans les *Studien* de Curt. IX, 287 seq.), nous aurons dans l'alpha d'un grand nombre de formes l'indice d'une dégradation de la racine : α et dans certains cas αν apparaissent comme les représentants d'un *n̥*- voyelle indoeuropéen qui en sanskrit aussi bien qu'en grec a développé un *a* derrière lequel il a souvent disparu (τατός, skr. *tatás*=indoeurop. *tn̥tás*). De même le *r*- voyelle primitif prend en grec la forme ρα ou αρ (λα ou αλ), mais les phénomènes relatifs au *r*- voyelle mis en lumière par M. Osthoff n'ont été jusqu'à présent qu'indiqués par l'auteur dans les *Beitr. z. Gesch. der deutschen Spr. u. Litt.* (de Paul et Braune), III, p. 51, et par M. Brugman (*Studien*, IX, 375). Malheureusement les cas les plus importants pour notre sujet ont été à peine effleurés (loc. cit., p. 327 et 376). Ce sont ceux où une liquide sonnante s'est trouvée non entre deux consonnes, mais entre une consonne et une voyelle ou entre une consonne

et jod. Elle s'est alors développée en αν, αρ, au lieu de se réduire comme on l'attendrait à la consonne simple[1]. Ce n'est donc pas une différence fortuite que celle qui existe entre σπείρω « semer, agiter » et σπαίρω « s'agiter » ; tous deux appartiennent à la même racine (Curtius Grdz[4], n° 389. Cf. Grassmann Wœrterb. zm. RVeda s. v. *phar*), mais le premier descend de la forme forte *spár-ja*[2]*-mi;* le second en qualité de verbe neutre de la forme faible *spṛ-já*[2]*-mi*. C'est ainsi qu'on a τείρω, πείρω, φθείρω, ἀείρω, θείνω, τείνω, κτείνω et autres verbes transitifs en regard de χαίρω, σκαίρω, βαίνω, σαίνω, χαίνω, etc., verbes intransitifs[2]. Un assez grand nombre de verbes transitifs se rangent dans le dernier groupe; aussi n'avons-nous pas, dans l'énoncé de l'hypothèse, posé de règle absolue à leur égard. On ne trouve pas en revanche, autant que nous sachions, de verbe neutre dans le 1^er^ groupe.

Après cette digression qui était nécessaire pour fixer les idées sur la possibilité d'un double accent des verbes en *-ja*, revenons aux verbes latins en *-eo* et passons tout d'abord en revue ceux d'entre eux que nous étudions. Deux choses frappent quand on considère l'ensemble de la conjugaison en *-eo* : la grande quantité de verbes à sens neutre ou passif qui s'y trouvent, et (ce qui est singulier pour des verbes dérivés) le petit nombre de ceux qu'on peut rattacher à un thème nominal. Qu'on compare le tableau de la conjugaison en *-āre* dans la *Grammaire comparée* de Leo Meyer (II, p. 5 seq.), et l'on verra dans quelle proportion tout autrement considérable on retrouve à côté de ces derniers verbes les thèmes nominaux qui sont à leur base. Ces deux particularités apparaîtront sous un tout autre jour après la confrontation des verbes grecs et skrits correspondants. Il nous reste auparavant à dire un mot sur le représentant de skr. *ṛ* (et de grec ρα, αρ) qui est en latin *or*, *ol*. Je dois la connaissance de cette observation à un entretien avec M. le professeur Osthoff, qui en est l'auteur. Il va sans dire que je prends les quelques exemples qui suivent sous ma propre responsabilité,

1. Ceci fait bien voir qu'on a tort de parler d'un *r* ou d'un *n voyelle*. Il ne s'agit, croyons-nous, dans tous ces cas que d'une sorte d'*e muet* représentant l'*a* réduit à son minimum et qui plus tard, en grec par exemple, est redevenu une voyelle distincte. Sans doute ce son accompagne de préférence les nasales et les liquides, mais on le trouve même dans l'entourage de consonnes sourdes.

2. Dans les présents redoublés où la racine était aussi primitivement sans accent, la tonique tombant sur la syllabe de redoublement, nous devons nous attendre à voir la racine affaiblie. La chose est évidente dans les verbes comme πί-πτ-ω, μί-μν-ω, ἴ-σχ-ω, γί-γν-ομαι. Mais cet affaiblissement existe tout aussi bien dans τι-ταίνω = τί-τη̯-jω (cp. τείνω = τέν-jω) dans πα-πταίνω, τε-τραίνω, μαρ-μαίρω, καρ-καίρω, ἰ-άλλω, παιπάλλω etc.

M. Osthoff n'ayant rien publié jusqu'à présent sur cette question.

Po(r)sco = *pṛcchati*. *mort(i)* = *mṛti*. *cortex*, cf. *kṛtti*. *mollis* (pour *moldvis*) = *mṛdu* = βραδύς (cf. aussi ἀβλαδέως · ἡβέως. Hes.). *cord-* = *hṛd*. Cf. καρδίη, καρδία. πλατύς = *pṛthu*. βλαστός = *vṛdhha*. δρατός = *dṛta*. πατράσι = *pitṛshu*. ἄρκτος = *ṛksha*. ἄλκη = *ṛça*. μάρναμαι, cf. *mṛṇati*. *porrum* = πράσον. *torqueo* = τραπέω.

Nous arrivons maintenant à l'énumération des verbes :

1. *horr-eo* = *hṛ́sh-ja-ti* = χαίρω (χαρ-jώ pour χρσ-jώ). Nous nous proposons de revenir à l'occasion d'un autre phénomène phonétique sur la justesse du rapprochement de χαίρω avec *hṛshjati*. — D'après ce que nous avons cherché à établir plus haut, l'accentuation primitive du verbe skrit était *hṛshjáti*, et de même dans les exemples suivants.

2. *torr-eo* = *tṛ́sh-ja-ti*. Le verbe *actif torreo*, qui est plus usité, est peut-être d'une formation différente. L'ancienneté de *torreo* comme verbe neutre est en tous cas assurée par le subst. *torrens*.

3. *ŏl-eo* pour *ŏd-eo* = ὄζω pour ὀδ-jω.

4. *măd-eo* = *măd-ja-ti*. L'idée d'ivresse qu'exprime entre autres le mot skrit sort souvent de l'idée *d'être mouillé;* d'ailleurs *madidus* signifie *ivre;* aussi ce rapprochement est-il généralement admis (Curt. Grdz[4], n° 456. *Studien*, II, 441). Il faut noter cependant le grec μαδάω de la même racine, lequel peut faire penser que *madeo* est un verbe dérivé.

5. **crăc-eo* = *kṛ́ç-ja-ti*. Le verbe **craceo* peut se conclure de *cracentes* = *graciles* chez Ennius (Curtius Grdz, n° 67); il n'est pas vraisemblable que le verbe en question ait été *cracĕre*. — *ră* répond, semble-t-il quelquefois, au skrit *ṛ*, ainsi dans *gradior* = *gṛdhjati* et dans *ratus* = *ṛta*.

6. *marceo* = μαλα-ίω (μαλακῶς καὶ ἀσθενῶς ἔχειν. Hes.) Fick I[3], p. 720.

7. **clēm-eo* = *çrām-ja-ti*, *klām-ja-ti*. De là *clemens*. Je regardais cet exemple comme douteux quand je me suis aperçu que le rapprochement de *çram* et de *clemens* était fait depuis longtemps par M. J. Schmidt qui l'a appuyé de parallèles germaniques (*Journal de Kuhn*, 21, 96. *Vocalismus*, II, 354); en effet, l'usage du mot est en désaccord complet avec l'étymologie de M. Leo Meyer : *çrat*, fides + *mens* (clemens gradus, collis clementer assurgens, clementer requiescere, etc.) [1]. Il n'est pas impossible que la longueur de l'*e* soit due à l'ancien groupe *mj* qui suivait cette voyelle et qui en sanskrit aussi a produit l'allongement de l'*a*. Cf. plus bas **temeo*,

1. M. Bréal a proposé dernièrement une étymologie (Mém. Soc. Ling. III, 248) qui me paraît plus vraisemblable, bien que la distance des sens entre *çram* et *clemens*, qui est une des objections de l'auteur, ne me semble point infranchissable. La racine serait *klar* « appuyer, incliner », la même qui se trouve avec métathèse dans *clivus*, κλίνω etc., et le suffixe serait composé de *men* + *ti*. Qu'on compare κλῖμαξ « échelle, gradation, » avec *collis clementer assurgens*, et pour ce qui est de l'idée morale de *clemens*, le skrit *çarman* « protection » qu'on a depuis longtemps placé avec *çri* = κλίνω et qui nous donne précisément ce thème en *man* dont *clemens* est dérivé secondairement. — Nous laisserons donc aller **clemeo* à vau-l'eau.

et les phénomènes d'allongement opérés en latin par les groupes *ns*, *nf*.

8. *ăv-eo* = ἀΐω, pour ἀF-jω. Curt., nº 586. L'idée fondamentale de cette racine qui a donné en skrit *avati* « favoriser » semble avoir été : *être sensible*.

Les exemples qui suivent sont plus douteux :

9. *cand-eo* = *çúdh-ja-ti*. La racine est *k'vandh*, gr. καθ-αρός. Sans doute on peut aussi rattacher *candeo* à une racine *skand*. Cependant les sens de *candidus* s'accordent très-bien avec l'étymologie que nous adoptons.

10. *rīd-eo* = κρίζω. Ce verbe grec n'est conservé que dans la glose κριδδέμεν · γελᾶν · Βοιωτία δὲ ἡ λέξις (Hes.). V. Curtius, *Verbum*, I, 318. Faut-il comparer le skr. *krīḍ* « jouer » ?

11. *tim-eo* = *tim-ja-ti* « être mouillé » ; *timita*, suivant le Dict. de Saint-Pétersbourg, signifie *silencieux*, *immobile*. Le rapprochement de ces deux mots est du reste très-ancien (Kuhn, *Ztschr.*, IV, 5). Cf. *stimjati*.

12. **tēm-eo* = *tăm-ja-ti* « être étourdi, troublé » ; *temeo* est le verbe que suppose *tēmētum* « vin, boisson enivrante », car les mots en *-ēto* dérivent régulièrement de verbes en *-eo* dont ils sont participes. Deux choses cependant peuvent faire penser que **temeo* était un verbe *dérivé* : d'abord précisément ce part. parf. pass. en *ēto* qui ne se trouve pas ailleurs dans notre classe de verbes, puis le mot *tēmulentus* qui indique un thème nominal **tēmo-* « vin » ; or l'existence de **tēmo-* rend assez probable que *tēmeo* est un dénominatif.

Dans cette première série on observe un accord exact de la fonction des verbes latins avec celle des verbes des langues parentes, c'est-à-dire que, conjugués à la même voix, les deux verbes ont la même signification. Dans la série qui suit c'est le moyen ou le passif (existant ou supposé) du verbe étranger qui répond, pour le sens, au verbe latin conjugué à l'actif :

13. *měr-eo* (et *mereor*) « gagner sa part, prendre part à » = μείρομαι pour μέρ-jo-μαι « recevoir sa part ». Curtius, nº 467. — *μείρω, d'après ce qui a été développé plus haut, devait avoir un sens actif et signifier par conséquent « distribuer les parts » ; ainsi *mereo* correspond bien à un moyen et seulement à un moyen.

14. *căr-eo* (et anc. *careor*) = κείρομαι pour κέρ-jo-μαι, pass. de κείρω « tondre, couper ». Cette étymologie a été faite souvent. Voir en particulier Leo Meyer, *Vergl. Gr.*, II, 29. Curtius, *Verbum*, II, 334. L'ancienne tournure : id quod amo careo, doit se comprendre comme les constructions grecques analogues. — On pourrait venir par un autre chemin à l'idée de comparer κείρω et *careo*, je veux parler de la coutume de se raser la tête en signe de deuil, d'où sont sorties des expressions telles que celles-ci, d'un auteur inconnu chez Hésychius : δεσπότην κεκαρμένοι (ἵπποι) avec l'explication : δεσπότην πενθοῦντες · ἐπειδὴ καὶ τοὺς ἵππους ἀπέκειρον ἐπὶ τοῖς θανάτοις τῶν δεσποτῶν.

15. *lic-et* « il est permis » aurait son équivalent dans le passif du verbe grec que nous a conservé une glose d'Hésychius : λίσσωμεν ·

ἐάσωμεν qui, il est vrai, n'est pas tout à fait sûre, se trouvant placée entre les mots λισσή et λισσομένη en dehors de l'ordre alphabétique. M. Curtius place, à titre de conjecture, λίσσωμεν sous la racine *rik* (λείπω, *linquo*, etc.) et *licet* également; λίσσω est de même formation que le védique *ricjati*. On attendrait **liquet*, mais nous avons l'explication de l'anomalie dès que nous regardons *licet* comme un verbe en *-ja*. Le *k* labialisant ne peut subsister devant *jod* et devient *k*[1]. C'est ainsi qu'on a πέσσω = *πεκjω en regard de πέπων, λίσσωμεν = *λικ-jω-μεν en regard de λιπεῖν. De même *licet* pour *lic-jĕ-ti* ne montre pas le *qu* de *linquo*. Cf. *delicia* à côté d'*obliquus* (Corssen Ausspr., I[2] 499). *Liceor, polliceor* ne peuvent avoir rien de commun avec *linquo*, dit Corssen (I[2] 501), et il nous semble avoir raison sur ce point; mais le même auteur va évidemment trop loin quand il en dit autant de *licet*, dont la parenté d'idées avec *linquo* et skr. *ric* « laisser la place libre » est d'une simplicité lumineuse. — Nous séparons donc *liceor* et *polliceor* de *licet*.

16. **tĕr-eo* = τείρομαι pour τέρ-jο-μαι, pass. de τείρω. De ce verbe vient *teres*, *-ĕtis*, comme *hĕbes* de *hebeo*. L'un et l'autre sont d'anciens participes passifs dont la forme pleine **teretus*, **hebetus* a son analogue dans *merĕtus* de *mereo*. C'est à cause de l'*e* que je conclus à **tereo* plutôt qu'à toute autre forme.

17. *păt-eo* = πάσσομαι, pass. de πάσσω pour *πατ-jω « répandre ». Le verbe latin a pour idée première « s'étendre, avoir une surface plus ou moins grande ». Les exemples sont innombrables. Le sens est donc voisin de celui du grec « être répandu, joncher ». La racine est *span* « étendre » (Curt., n° 354), d'où est sorti également *spătium*[1]. Sur l'*a* grec et latin accompagnant *an* à la fin d'une racine, j'ai présenté une hypothèse à propos du mot κεντέω. La nasale existe en latin dans *pan-do* dont le rapport vis-à-vis de *pateo* se reproduit dans πένθος en regard de *patior*, dans λανθάνω en regard de *lateo* et dans d'autres exemples[2].

Les exemples suivants ne rentrent qu'à moitié dans la présente catégorie. En effet, le verbe qui leur correspond dans une langue parente a ou a eu le sens neutre à l'actif aussi bien qu'au moyen. Ces exemples se joignent donc à la 1re série.

18. *sĕd-eo* = ἕζομαι pour ἑδ-jο-μαι. Que *ἕζω, s'il a existé, ait signifié, comme ἕζομαι, *s'asseoir* et non *faire asseoir*, c'est ce que rend probable la forme redoublée ἵζω qui exprime précisément le sens causatif. ἵζω = * σι-σδ-ω. Cf. quant à la forme πί-πτ-ω, ἴ-σχ-ω et quant au sens ἵ-στη-μι « faire tenir debout » en regard de στῆναι « se tenir debout ».

19. *lub-et*, cf. skr. *lúbh-ja-ti* « désirer ». Cet exemple aussi doit être classé dans la première série, bien qu'on puisse entendre :

1. Je n'ai malheureusement que trois lignes imprimées dans le Bulletin de la Société de Lingu. sur le rapprochement de *pateo* et de *spatium* qu'a proposé M. Egger.

2. Cet *a* n'est pas le même que celui qui a pris la place d'une ancienne nasale et qui ne se trouve pas en latin (gr. τατός, skrit *tatá*). Son représentant skrit est au contraire un *i*. V. sous κεντέω.

mihi lubet ire dans le sens de « l'action d'aller est désirée par moi ». Il est difficile en effet de fixer si nettement l'idée d'un verbe impersonnel. — Le goth. *lubaith*, d'autre part, ferait croire que *lubet* est un verbe dérivé.

20. *lūc-eo*, cf. λεύσσω pour *λευκ-jω « voir »; *luceo* se concevrait à la rigueur comme signifiant : *je suis vu*, *j'apparais*, *videor*. Mais il est plus simple d'admettre que λεύσσω signifiait d'abord « briller », en parlant des yeux, ce qui ramène cet exemple au premier groupe.

21. *măn-eo* répond quant à la forme au skrt. *mánjate* « penser, juger bon » avec lequel il a dans tous les cas la racine en commun. M. Curtius pense que l'idée de *tarder* est née de l'idée de *réfléchir*. Grdz.[4], p. 101. Il est vrai que le skrit a un autre verbe (*mamanti*) dont le sens est beaucoup plus près de celui de *maneo*. — Le grec μαίνομαι s'écarte pour le sens et pour la forme de notre verbe *maneo*, enfin le parfait de μένω, μεμένηκα semble indiquer que *maneo* est un verbe en *-aja-*.

Dans l'hypothèse où *maneo* = *manjate*, la forme moyenne du verbe sanskrit n'étant pas essentielle pour le sens, il faudra placer cet exemple dans la 1re série.

22. **fĕneo* = φαίνομαι. On peut supposer ce verbe d'après *fenestra* qui serait pour *fenent-tra*. φαίνω a le sens neutre comme le sens actif, et il est vraisemblable que ce dernier n'est pas le primitif. La comparaison de *fenestra* avec χανεῖν aurait moins de probabilité.

Nous réservons pour la suite ce qu'il reste à énumérer. — Ce passage de verbes en *-ja* à la conjugaison en *-eo* doit venir de la vocalisation du jod en *e*, ainsi que l'admet M. Grassmann. On sait que ce phénomène est assez fréquent en grec. Curtius, Grdz.[4], p. 592 seq. Comme dans cette dernière langue, ce n'est sans doute que devant une voyelle qu'il aura pu s'accomplir. En outre le latin aura passé par l'intermédiaire de l'*i* voyelle pour arriver du jod à l'*e*, et ce n'est que devant *a*, *o*, *u* qu'en général le phénomène aura eu lieu. Mais lorsque la 1re pers. sing. et la 3e plur. du prés. ind. avec tout le subjonctif furent ainsi transformés, l'analogie eut bientôt fait le reste. Il existe peut-être un exemple où la transition peut se suivre historiquement, savoir le verbe *fateor* qui apparaît dans la loi des 12 Tables sous la forme *fatiatur* (ni testimonium fatiatur; c'est ainsi qu'on lit à la place de *fariatur* qui n'a pas de sens). — Ce changement phonétique est du reste assuré en latin par un assez grand nombre d'exemples. V. Corssen II[2] 338 seq. Ainsi on a *eunt* pour *iunt* ou *junt ;* et dans la langue populaire, même ancienne, toute une série de formes telles que *fileai* = *filiai*, *percipeat* = *percipiat*. Dans la langue littéraire on pourrait encore citer *solea* = ὑλία, goth. *sulja*. On peut comparer jusqu'à un certain point *obex* pour **objex* et *beneficentior* pour **beneficientior*.

La transformation aurait eu lieu, dans notre hypothèse, lorsque la syllabe *-ja* était accentuée, c'est-à-dire toutes les fois que le verbe était neutre et parfois aussi lorsqu'il avait le sens actif. Nous n'avons nommé jusqu'ici que les verbes qui rentrent dans le premier de ces deux cas et qu'il nous faut maintenant étudier de plus près.

Un *premier groupe* comprend toute la première série, excepté *torreo* et *candeo*, plus les nos 18-22. C'est lui, avec les verbes transitifs cités plus bas, qui a la principale force probante, en faveur de l'identité primitive des verbes en *-ja*, avec les verbes dont nous nous occupons. Les verbes dont il se compose n'ont pas à leur côté un verbe transitif comme c'est le cas dans les deux groupes suivants; quelques-uns sont accompagnés d'un verbe en *-a* (on a par exemple *harshati* à côté de *hṛshjati*, *olĕre* chez Plaute à côté de *olēre*, mais ce verbe est également intransitif).

Le *second groupe*, moins nombreux, est formé des nos 13-17. La formule est : racine + *já* avec sens neutre, répondant dans une autre langue à : racine accentuée + *ja* avec sens actif, par exemple :

careo soit *car-jó*, en regard de κείρω soit κέρ-jω (p. 3).

Il en résulte que le verbe latin coïncide quant au sens, (mais point quant à la formation) avec le moyen ou le passif du verbe qu'on lui compare dans l'autre langue. Mais cette sorte de double verbe en *-ja* n'existe-t-elle nulle part dans le sein même de la langue latine? Deux cas, d'une certitude inégale, s'en présentent :

23. *jăc-eo* en regard de *jac-io*. Leur seule différence était à l'origine une différence d'accent. — *jacio* a été rapproché de ἰάπτω (Curtius p. 455); il est donc pour **jaquio*, et nous trouvons ici l'effet du jod sur le *k* labialisant. Comme nous avons également *jacco* et non **jaqueo* (cp. *lacio* mais *laqueus*), il y a là un nouvel indice que l'*e* de *jaceo* et de ses semblables n'est qu'un jod transformé. La parenté de ἰάπτω se confirme par la glose : ἰασσεῖν· θυμοῦσθαι, δάκνειν (= ἰάπτειν ajoute M. Schmidt) Hesych. C'est sans doute ἰάσσειν qu'il faut accentuer; le mot est identique à *jacio*.

24. *păv-eo* en regard de *păv-io* (= παίω, πταίω). M. Froehde rappelle en faveur de cette étymologie de *paveo*, le grec ἐκπλαγῆναι (Ztsch., 22, 259). L'identification de *paveo* avec πτοέω (qui est, il est vrai, apparenté) telle qu'on la trouve dans le Wurzellexikon de Benfey est impossible à cause du sens transitif de ce verbe grec. — Sur *pavio* v. plus bas.

La valeur de ce groupe d'exemples pour la solution de notre question est à peu près nulle, ce qui apparaît principalement si l'on examine le 3e groupe; mais, une fois le passage de verbes en *-ja* dans la conjugaison en *-eo* admis, il offre de l'intérêt [1].

1. Le rapport de *careo* à κείρω, de *jaceo* à *jacio* se répète, si l'on en ôte

Troisième groupe. C'est ici que l'élément *-ja* prend pour ainsi dire son maximum de signification. Le verbe en *-jati* est accompagné, comme dans le groupe précédent, d'un verbe transitif, mais ce verbe n'appartient plus à la classe en *-ja*. C'est-à-dire qu'un véritable passif se forme à l'aide de notre caractéristique. A cette classe appartient, abstraction faite des désinences du moyen, la grosse masse des passifs sanskrits.

Les exemples sont en majeure partie des coïncidences de verbes en *eo* avec des passifs sanskrits; coïncidences qui prouvent naturellement fort peu de chose quant à l'origine des verbes en *eo*, puisque le passif sanskrit se forme sur tous les verbes. Seulement *-ja* s'étant trouvé propre à former des passifs dans une autre langue, il y a présomption pour réunir à la même classe verbale la formation latine qui fonctionne de la même manière.

Dans deux cas cependant, le verbe lat. en *-eo* répond non à un passif proprement dit mais à un verbe de la 4e classe qui est, il est vrai, littéralement sur le seuil du passif. Ceux-là ont naturellement la même valeur que les exemples du 1er groupe, puisqu'ils permettent de conclure à une forme commune indoeuropéenne. Ce sont les nos 2 et 9; ils nous font admettre déjà dans la langue-mère l'antithèse suivante :

K¹vandhati « rendre brillant » (Skr. *çundhati*, lat. *-cando* dans accendo etc.)	*K¹vandhjáti* « être brillant » (Skr. *çúdhjati*, lat. *candeo*)
Tarsati «faire sécher» (gr. τέρσω[1].)	*Tṛsjáti* « être sec » (skr. *tṛshjati*, lat. *torreo*.)

C'est évidemment là le premier germe du passif indo-iranien.

Nommons maintenant les verbes qui viennent d'être mentionnés comme répondant à des passifs skrits.

25. *tĕp-eo.* Cp. skr. *tap-játe* pass. de *tapati* « brûler ».

26. *dol-eo* « souffrir », cp. skr. *dīr-játe* « être déchiré » employé souvent au fig. dans le sens de *dolere*. Cette étymologie est, je crois, généralement adoptée. (Cp. *dolare* « dégrossir à la hache, enlever l'écorce; et aussi probablement *dōlium* qui aura eu primitivement le sens de *peau d'animal*, *outre*, comme le skr. *dṛti*). — Comme on trouve en grec, mais rarement, un présent ϑαίρω, ϑείρω,

les désinences du moyen, dans celui des passifs skrits tels que *pacjáte* en regard de *pacjati* « cuire » (Ved.)

1. τέρσομαι « se sécher » permet en effet de supposer un τέρσω « sécher ». On trouve du reste l'aoriste τέρσαι. — Je pose *tarsati* comme indoeuropéen, bien que ce thème verbal ne se montre, je crois, que dans le grec τέρσω; jamais en effet, si cette forme n'avait été léguée dès les plus anciens temps, on n'aurait pu former un verbe à voyelle forte et à sens actif tel que τέρσω sur la simple donnée de l'indoeurop. *tṛsjati* à voyelle faible et à sens passif, lequel serait en grec τρασίω ou ταίρω.

cet exemple aurait pu être classé dans le 2e groupe. — On dit aussi, impersonnellement, *dolet me*, mais on n'en saurait conclure avec certitude que le sens ait été primitivement transitif.

27. *clu-eo* « passer pour ». Cp. skr. *çrū-ja-te*, *vi-çrūjate* « être en renom ». *cluo* se rencontre aussi, et cela avec le même sens, ce qui est difficile à comprendre (même abstraction faite de *clueo*), puisque le gr. κλύω signifie « entendre ». Il serait risqué d'y voir la même tournure que dans les locutions *bene*, *male audire*, avoir une bonne, une mauvaise renommée.

Il faut ajouter *licet* (n° 15) qui répond à *ricjáte* et qui appartient en réalité au 2e groupe, vu λίσσω et *ricjati*. — *decet* équivaudrait au pass. de *dāç* s'il existait. Sans quitter le latin nous avons *pend-eo* à côté de *pend-o*. *Frăgesco* chez Attius permet de conclure à **frăg-eo;* cp. *frang-o*.

Ainsi que nous l'avons montré plus haut, un exemple comme *tepeo* avec le parallèle du skr. *tapjáte* pèse juste autant dans la balance pour la question que nous examinons qu'un exemple comme *pendeo* - *pendo*. Car, dans cette comparaison avec le passif indien, il importe peu que le mot coïncide ou non : il s'agit ici d'une formation qui est devenue aussi générale que celle d'un futur ou d'un participe. En outre, cette formation générale elle-même ne s'est très-probablement si nettement dessinée que dans la branche arienne, ou n'existait du moins qu'en germe dans la langue mère; nous en avons indiqué deux échantillons.

Ni grammaticalement, par conséquent, ni étymologiquement nous ne pouvons rattacher l'une à l'autre la formation latine en *-eo* et celle du passif en skrit, étant supposé d'ailleurs que *-eo* est pour *-io*[1]. — Voici à quoi se borne le profit que nous tirons de leur comparaison : la syllabe *-ja* étant de telle nature qu'elle ait été affectée au passif en sanskrit, certains verbes latins en *-eo* ayant d'autre part une grande analogie de sens avec ces passifs, il y a présomption pour que ce soit aussi la syllabe *-ja* qui ait formé ces verbes en latin. — Si maintenant nous tenons compte du premier groupe, cette présomption devient une probabilité.

J'ai hâte maintenant d'en venir à deux points jusqu'ici négligés : en premier lieu, d'après l'hypothèse exposée plus haut, il faut s'attendre à trouver partout dans ces verbes en *-eo* la racine sous une forme affaiblie. C'est ce qu'on peut vérifier en effet pour *liceo*, *frăgeo*, *craceo*, *doleo horreo*, *torreo* (v. p. 4.); mais il en est autrement pour *candeo*, *careo*, *mereo*, *lūceo*. En ce qui concerne

1. Ramener *signum* et skr. *saṅǵñā* à une forme indoeurop. *samgna* est une identification que nous appellerons *étymologique*; dire simplement qu'ils s'équivalent comme formés tous deux de *sam* + *gna* sera une identification *grammaticale*.

ce dernier verbe, on peut admettre qu'il remonte avec λεύσσω à un dénominatif *laukjáti* qui aurait conservé malgré l'accent le gouna du thème nominal (*lūx*, λευκός dériveraient de ce thème nominal). Les autres, en particulier *candeo* à cause duquel j'ai admis la forme indoeurop. *k'vandhjáti* au lieu de *k'vadhjáti* (cp. skr. *çudhjati*), sont des exceptions qu'il faut renoncer à expliquer. Si elles sont de nature à infirmer notre supposition relative à l'accent on ne peut regarder pour cela comme écartée, même en partie, la question plus simple de savoir si ces verbes sont des verbes en *-ja*. — D'ailleurs il reste toujours la possibilité que les exceptions dont il s'agit soient des verbes en *-aja*.

En second lieu, nous avons à tenir compte des verbes en *-io* [1]. Chez ces verbes, la limite entre ce qui suit la 3e et ce qui suit la 4e conjugaison semble être assez flottante. Tantôt, comme dans *potior*, les deux flexions sont contemporaines; tantôt l'une des deux est sortie de l'usage et n'a laissé de traces que chez les vieux auteurs. Les deux conjugaisons se touchaient de si près qu'on conçoit facilement un passage insensible de l'une dans l'autre; ce phénomène n'a rien de commun avec le parallélisme de deux verbes tels que *olo* et *oleo*, *scato* et *scateo*, chez lesquels les thèmes sont différents. Si nous cherchons dans quel sens a eu lieu ce changement de conjugaison, nous le voyons constamment s'effectuer de la 4e à la 3e; un seul exemple du mouvement inverse est offert dans *pavire* en regard duquel *depuvit* (parf.) est conservé, avec citation de Lucilius, dans l'Epit. de Festus, p. 70 [2]. Nous admettons donc que, là où une trace de la 4e conj. apparaît, soit dans un monument ancien de la langue, soit dans une partie de la flexion (*cupivi* à côté de *cupĕre*), il faut tenir le verbe pour un intrus dans la 3e conjug. et le replacer par la pensée dans la 4e. En partant de ce principe nous obtenons le tableau suivant, qui se compose 1° de tous les verbes en *-io* de la 3e conjug. (y compris ceux qui faisaient primitivement partie de la 4e [3]); 2° de ceux des verbes de la 4e conjug. qui ont leur correspondant en grec ou en sanscrit :

3e *Conjugaison.*	4e *Conjugaison.*
capio	crocio cp. κρώζω
facio	cupio = *kupjati*
jacio = ἰάσσω	farcio = φράσσω

1. Nous omettons *fallo, pello* et leurs pareils, qui n'appartiennent probablement pas à la classe en *-io*.

2. Dans tout ceci, il ne s'agit pas naturellement de la coexistence de deux formes comme *veno* (dans *evenat*) et *venio*, ou *grado* (*praegradat*) et *gradior*. Nous ne parlons que des doubles formes en *io*.

3. Les références se trouvent chez Neue, lat. Formenl. II² 415.

lacio
quatio
rapio
specio = *paçjati*
patior

suf-fio = θύω
fodio
fugio (= φύζω ?)
(?) fulcio = φυλάσσω
glocio = κλώσσω
gradior = *gṛdhjati*
haurio = (ἀϙ-)ύσσω
morior = *mrijáte*
mugio = μύζω
orior, cp. ὀρέσντο. Curt. p. 596.
ordior = *ṛdhjate*
pario
[pavio = παίω]
pinsio = πτίσσω
potior = *patjate*
rugio = ῥύζω
salio = ἅλλομαι
sapio
venio = βαίνω [1].

Tout ce qui est intransitif, sauf *patior* (anc. *patio*), rentre dans la 4e conjug. Il est probable que ce verbe appartenait primitivement aussi à la conjugaison en *-ire*. — Cela s'accorde avec notre hypothèse de l'accentuation de la caractéristique chez les verbes neutres; mais il faut admettre que dans ces cas-là, c'était sur le premier des deux sons *ia* que portait la tonique. Nous n'essaierons pas de décider si la forme première de ce suffixe était *ja* ou *ia*; des formes indiennes comme *mrijate* qu'on a expliquées par *mṛ* + *ia-te* parleraient pour la seconde alternative. Dans tous les cas, le grec nous offre les analogues parfaits des exemples latins en question. Ainsi ἰδ-ίω montre le suff. *ia* avec accent sur *i*, en regard du *ja* [2] du skr. *svíd-jati*. Cet *i* persiste même à l'aor. ἐξίδι-σα qui se trouve chez Aristoph. Oiseaux 791, (Curtius Verbum I, 296). Hésychius a également ἰδίσαι et Platon ἀνιδιτί. La longueur de l'*i* n'existe pas encore chez Homère. Cp. ὀίω, κηκίω, μαλκίω, ἀίω, et les transitifs κυλίω, ἁλίω.

1. Toutes ces étymologies sont anciennes, sauf celle de *haurio* que j'ai cherché ailleurs à réunir à ἀφύσσω: mais tout en maintenant ce rapprochement, je me demande maintenant s'il ne faut pas diviser ἀ-φύσσω. — Sur le très-incertain φύζω V. Curtius Verbum I 321. — *Mrijate* a gardé l'ancienne accentuation des verbes neutres en -ja. — Dans *orior* il ne semble pas que *or* soit le représentant de *ṛ*. — On pourrait ajouter *glutio* que M. Ascoli rapproche de γλύζω. *Vorlesungen*, p. 79.

2. Primitivement *já*.

Quant au vocalisme de la racine nous trouvons bien la forme faible dans *morior*, *ordior*, *gradior*, *venio* ; mais nous avons aussi, comme plus haut, des formes fortes comme *haurio* que je ne tente pas d'expliquer. De même *farcio* a la forme forte, ce qui est d'autant plus surprenant, que le grec a, comme il fallait s'y attendre, φράσσω avec l'affaiblissement régulier. C'est **forcio* (ou **forceo*) qui répondrait à φράσσω d'une manière complète, et peut-être le vieux mot *forctus* dont le sens était voisin de celui de *fortis* (Corssen I² 101) est-il un dernier reste de ce verbe conjectural. Ce mot est identique à φρακτός. **frequeo* de la même racine s'annonce par son *qu* comme étant un verbe en *-aja*.

Après avoir passé en revue ces verbes en *-io*, il ne nous reste qu'à voir les verbes en *-eo* à sens transitif, correspondant à des verbes en-*ja* du sanskrit ou du grec :

28. *teneo* = τείνω pour τέν-jω.

29. *mŏv-eo* = ἀμείβω pour ἀ-μεF-jω. Curtius p. 575.

30. *tong-eo* « savoir » (osq. *tanginom*) a été comparé au gr. τάσσω qui montre en effet un γ dans ses dérivés. L'α du verbe grec indique une ancienne nasale. Le second sens que donne Festus à *tongeo* (p. 356) « significat et latius dominari » s'accorde bien avec ceux de τάσσω, ἐπιτάσσω. — Nous avons placé cet exemple avec les verbes transitifs à cause de la signification du mot grec, qui a dû être la primitive.

31. *in-video*. Bien que ce verbe puisse être regardé comme un composé de *video*, il rappelle le skr. *vidhjati* « blesser » (rac. *vjadh*) dont le sens a d'abord été simplement *frapper*, ce qui nous permet d'y rattacher également *di-vido* (= διᾰ-κόπτω). — *Invisus* « odieux » est sorti de la même idée que *in-fensus* (de *fendo* frapper).

32. *indulgeo* a été expliqué de bien des façons [1].

Je le rattache directement à ῥέζω en remarquant que son sens propre est *s'adonner à, cultiver, s'y prendre par la douceur pour obtenir qqch.*, mais avec une idée essentiellement active, dont on se rend bien compte par ce vers de Lucrèce (V, 1369) :

> inde aliam atque aliam culturam dulcis agelli
> temptabant, fructusque feros mansuescere terra
> cernebant indulgendo blandeque colendo.

Avec cela, il est certain qu'*indulgeo* peut être un verbe dérivé (qui correspondrait plus ou moins à ἐνεργέω).

Encore ici, il y a des contradictions à notre hypothèse. Si *teneo* avait à l'origine l'accent sur la caractéristique *-ja*, nous devrions trouver en grec une forme faible ταίνω au lieu de τείνω. Le gouna de *moveo*-ἀμείβω en revanche, ne signifie pas grand chose, la racine étant plutôt *mav* que *mu*.

On a peut-être remarqué que s'il y avait parmi tous les verbes que nous avons cités (en *-ēre* et en *-īre*) un certain nombre de ver-

1. V. Mém. de la S. de L. II 382, et récemment Leo Meyer *Ztschr.* 23.

bes latins en *-já* à sens passif, opposés à des verbes actifs en *ja* (non accentué) du grec ou du skrit (le 2e groupe pour les verbes en *-ēre*), il n'y avait pas en revanche de verbes latins en *-já* à sens actif, auxquels correspondit un verbe neutre dans une autre langue. Et cela découle de notre hypothèse, car le verbe neutre en question devrait être également accentué sur la caractéristique; actifs et passifs auraient donc eu à l'origine le même accent, ce qui est inadmissible. — A la vérité nous en avons vu un cas, c'est le lat. *suf-fio* (pour **fuio*) de la 4e conjug. signifiant *enfumer*, en regard de θυίω qui a le sens neutre. Ce verbe grec étant assez rare, il est permis de ne pas se préoccuper beaucoup de cet exemple.

Mais en voici une série d'autres qui seraient décisifs, si nous n'avions toute raison de croire qu'il s'agit ici de verbes en *-aja* et non de verbes en *-ja*.

noceo cp. skr. *náçjati* « périr » (primitivement **naçjáti*).
terreo cp. *trásjati* « trembler », gr. τρεῖω.
moneo cp. *mánjate*.
torreo cp. *tŕshjati*, et le second *torreo* à sens neutre.
doceo cp. *decet*.

Déjà le sens plutôt causatif que proprement actif de ces verbes les classerait dans les formes en *-aja*; cela est confirmé par leur voyelle radicale qui montre une gradation. Cp. en particulier *doceo* en regard de *decet*[1]. L'*o* du causatif *torreo* coïncide par hasard avec l'*o* du verbe neutre *torreo*, mais leur origine est absolument différente; dans ce dernier, *or* représente comme nous l'avons vu un *r̥* voyelle.

II.

LA TRANSFORMATION LATINE DE **TT* EN *SS* SUPPOSE-T-ELLE UN INTERMÉDIAIRE **ST*[2]?

Un phénomène bien connu de la phonétique latine est celui qui a transformé en sifflantes les dentales *d* et *t*, lorsqu'elles venaient à se rencontrer à l'intérieur du mot. On peut poser pour règle

1. Ces deux verbes sont indubitablement sortis de la même racine; il serait trop long d'en faire ici la preuve. Le grec δόξα, le skr. *dāçati* et *daçasjati* en sont proches parents. Qu'on compare les sens de skr. *çās*, *çaṁs*, lat. *censeo*.

2. La même question est étudiée par M. Fœhde dans le 3e fascicule des *Beiträge zur Kunde der Indogermanischen Sprachen* de Bezzenberger. Comme ce fascicule a paru le 11 ou 12 avril et que le travail de notre confrère nous a été envoyé le 13 mars, les points où les deux auteurs se rencontrent ne sauraient être mis sur le compte d'un emprunt. — Note de la Rédaction.

que les groupes *tt*, *dt* se sont changés partout en *ss*, et qu'à son tour *ss* est devenu simple *s* lorsqu'il était précédé d'une voyelle longue ou d'une consonne. Je fais suivre ici les exemples parce qu'ils permettront de vérifier commodément la loi[1].

1. Après une voyelle brève :

fassus de fāteor	grassor, gressus } de grădior
passus de pătior	
quassus de quătio	sessum de sĕdeo
fessus de fătiscor	fossus de fŏdio
messus de mĕto	fissus de fi(n)do
missus de mitto	scissus de sci(n)do

auxquels il faut ajouter les formes qui ont allongé la voyelle et dédoublé la sifflante ; ceci n'a lieu que lorsque le groupe primitif était *dt*[2] :

cāsus de căd̆o	ēsus de ĕdo
vīsus de vĭdeo	gavīsus de gaudeo
divīsus de divĭdo	fūsus de fu(n)do
tūsus de tu(n)do	fūsus parent de σφενδόνη

2. Après une voyelle longue :

nīsus de nītor	lūsus de lūdo
ūsus de ūtor	trūsus de trūdo
rāsus de rādo	-cūsus de cūdo
-suāsus de suādeo	caesus de caedo
-vāsum de vādo	laesus de laedo
ōsus de ōdi	taesum de taedet
rōsus de rōdo	ausus de audeo
fīsus de fīdo	clausus de claudo
rīsus de rīdeo	plausus de plaudo[3].

En outre *cesso* de *cēdo*.

3. Après une nasale :

sensus de sentio	pransus de prandeo

1. Une ample collection s'en trouve chez Pott, Wurzelwœrterb., IV, 35 seq. — Dans toute notre recherche nous avons laissé de côté ce qui était douteux, des mots comme *caussa*, *lessus*, *restis* ou même *vicensumus* qu'on peut ramener soit à *vicenttumus*, soit à *vicentu-mus* (cp. *mansum*). — Sur un seul de ces mots nous voulons hasarder une conjecture : *lanista* que M. Frœhde désigne comme « unklar » serait-il le grec δανειστής et aurait-il par conséquent passé par les sens d'*usurier* et *marchand d'esclaves* en général? L'absence de tout autre point d'attache excusera ce que cette supposition a d'aventureux.

2. Nous savons par Aulu-Gelle (IX, 6) qu'une voyelle radicale brève devenait longue au participe passif si elle était suivie primitivement d'une consonne sonore ; ainsi *āctus* de *ăgo* en regard de *dictus* de *dico*. Cette particularité explique *cāsus*, *vīsus*, etc. (= *căltus*, *vĭltus*) en regard de *fassus*, *messus* (= *făttus*, *mĕttus*). En revanche les formes *gressus* de *grad*, *fossus* de *fod*, etc., paraîtront singulières : on ne saurait supposer que leur voyelle se prononçait longue, car on aurait alors préféré écrire *gresus*, *fosus*. C'est seulement lorsque l'orthographe *ss* se borne à la période archaïque (ainsi *essus* chez Plaute, v. Ritschl Opusc., II, 545) que la longueur est probable.

3. Dans plusieurs de ces verbes la voyelle longue n'appartient qu'au présent. Mais il n'y avait pas lieu de faire ici la distinction.

mensus de *mentior
mansus de mando
-fensus de fendo
pensus de pendo
prehensus de prehendo
sponsus de spondeo
tonsus de tondeo
scansus de scando
-census (incendo)
absconsus de abscondo
tunsus de tundo
pansus, passus de pando
frēsum, fressum[1] de frendo

4. Après une consonne quelconque :

flexus de flecto
nexus de necto
pexus de pecto
plexus de plecto
nivus de ni[c]tor
versus de verto
arsum de ardeo
orsus de ordior
morsus de mordeo

Dans les quatre cas énumérés nous voyons les deux dentales se transformer en double *s*, car *versus* est pour *verssus*, *rōsus* pour *rōssus*, etc. Les exceptions seront examinées plus tard ; nous nous demandons dès à présent comment le fait a été expliqué.

On y voit le résultat d'une double opération phonique : la première des deux dentales qui se heurtaient se serait d'abord changée en *s ;* de là un premier degré *st*. La sifflante se serait ensuite assimilé le *t*, et aurait ainsi produit le dernier terme de l'altération, *ss*[2].

On suppose donc le groupe *st* comme transition à *ss*. Nous ferons bien de nous enquérir du sort réservé en latin au groupe *st* dans les cas où son existence est non plus supposée, mais assurée par son origine et par la comparaison des autres langues. Ces cas sont naturellement ceux où un suffixe commençant par *t* s'ajoute à une racine ou à un thème en *s*. Nous trouvons que les suffixes *ta*, *ti*, *tar*, etc., ont donné :

Avec la racine *us* (*uro*, skr. *ush*)		*ustus*
—	*gus* (skr. *ǵush*)	*gustare*
—	*ques* (*queror*, skr. *çvas*?[3])	*questus*
—	*ges* (*gero*)	*gestus*
—	*haus* (haurio, ἀϙ-ύστω)	*haustus*
—	*quaes* (quaero)	*quaestor*

1. *Passus* et *fressum* ne sont pas formés normalement. On a pensé à dériver le premier de *pateo*. Quant au second il est peut-être pour **fremsum* (cp. pressus = *premsus), car *frendo* est parent du grec χρεμετίζω.

2. Schleicher, *Comp.*[4], p. 225. Corssen, *Aussp.*, I[2] 180. Leo Meyer, *Vergl. Grammatik*, I, 243 et 265. Pott, *Wurzelw.*, IV, p. 38 (ligne 24) et p. 40 (ligne 16). Brugman, *Studien*, IV, 128. Bopp pose du moins la question de savoir si la sifflante appartient au suffixe ou à la racine, mais il se décide dans ce dernier sens. Gram. Comp. *Trad.*, I, p. 202.

3. Ce rapprochement est fait, mais en même temps rejeté, par M. Ascoli. *Vorlesungen über Laull.*, p. 57.

—	*pis* (skr. *pish*)	*pistor*
—	*ves* (skr. *vas*)	*vestis*
—	*ves* (skr. *vas* habiter)	*Vesta*
—	*tex*	*textus.*

Il faut ajouter *Auster* de la rac. *us; maestus,* cp. *mis-er; hostis*, goth. *gasts; estis* de *es; tristis* de la rac. *tars* (J. Schmidt, *Voc.*, II, 362); *festus* qu'on a rapproché du grec θες- dans θέσασθαι; *crusta*, cp. κρύσταλλος; *vastus*, allem. *wüst;* la désinence *-sti* (pl. *stis*), grec -σθα; *mixtus*, cp. skr. *miksh; dexter*, *pas(c)tus*, *mis(c)tus*, *repos(i)tus.* — Les formations secondaires ne peuvent être considérées comme aussi probantes, mais elles montrent la même règle : *venustus, scelestus* et tous leurs semblables; *crastinus*, *hesternus*, *noster, sextus*, *iste*, *ostium*, *postumus, majestas*, *pustula*, etc.

Il ressort de là que le groupe *st* n'a jamais été redouté de la langue latine. Partout où on peut dire à coup sûr qu'il a existé, il existe encore. Il devient par conséquent inexplicable que la trans formation de *tt* [1] ne se soit pas arrêtée à l'étage supposé *st;* et, pour choisir un exemple caractéristique, que **pastus* de *patior* soit devenu *passus* quand *pastus* de *pascor* demeurait tel quel.

Et pourquoi ne trouve-t-on pas, dans les racines où la dentale est précédée de *r*, des formes comme *vestus* (de *verto*), *mostus* (de *mordeo*) ? Ce serait logique puisqu'on admet les intermédiaires **verstus,* **morstus*, et que les formes toutes semblables mais chez lesquelles la sifflante est assurée **torstus*, **tersta*, **terstis*, **pors(c)tulo* sont devenues *tostus*, *testa*, *testis*, *postulo.* — Les formes réellement existantes *versus*, *morsus*, *orsus*, *arsus* sont, on le voit, en contradiction avec l'hypothèse d'un degré intermédiaire *st*.

Des deux dentales qui se trouvaient en conflit ce n'est donc pas celle qui appartient à la racine qui a pu se transformer avant l'autre en sifflante. Il ne reste qu'une seule supposition à faire, c'est que ce doit être celle du suffixe.

Ainsi nous comprendrions le changement de *dt*, *tt* en *ss* comme résultant d'une assimilation régressive et non progressive. Le groupe *tt* serait d'abord devenu *ts*, et de là *ss*, comme on a *esse* pour **etse*, **edse* [2].

Il n'est pas étonnant que nous n'ayons conservé aucune trace du degré *ts,* cette combinaison consonantique étant des plus instables et n'ayant subsisté nulle part dans la langue.

1. *tt* comprend aussi *d-t,* lequel est devenu d'abord *tt*.

2. Au tome I[er] de ces Mémoires, p. 169, M. Bréal, partant de *passus*, établit, comme je vois, la série des formes **pand-tus,* **pand-sus, pan-sus, passus.* L'auteur admettait donc depuis longtemps l'explication que je propose ci-dessus.

Le changement du *t* suffixal en *s* a-t-il du moins des analogies en latin? Il en a de très-directes si l'on admet que le suffixe commençait primitivement par *t* dans des mots comme *vec-so* (vexo), cp. *vecto*; *fluc-sus*, cp. *fluc-tus*, ce qui est fort possible en effet. Un cas certain est *lapsus* pour **labtus*. Peut-être aussi *ipse* est-il pour **ipte*.

Des analogies plus éloignées, en ce sens que le *t* s'y trouve précédé d'une *liquide* ou d'une *nasale*, sont en revanche très-nombreuses : *cursus*, *vulsus*, *pulsus*, *celsus*, *mansum*, etc. De même **formontus* est devenu *formonsus* (et de là *formōsus*, *formossus*). C'est dans la même catégorie que se rangent sans doute *mersus* de *mergo*, *parsum* de *parco*, *alsum* de *algeo*, etc., où le *t* ne s'est apparemment changé en *s* que lorsqu'il arriva au contact immédiat de la liquide, c'est-à-dire après la disparition de la gutturale (*merctus, *mertus, mersus). — Dans tous les cas, les difficultés de prononciation que présente le groupe *tt* suffiraient, même sans autre analogie, à rendre admissible le changement de la seconde dentale en *s*.

Il reste à voir les exceptions que souffrent les règles que nous venons de reconnaître.

Celle qui a trait à la persistance de *st* n'est pas nécessairement enfreinte par la forme *haesum*. En effet, l'étymologie de ce mot est obscure et sa racine se termine peut-être par un *r* : *haesum* serait alors pour **haersum*, **haertum* (comme *prosa* pour *prorsa*, *suasum* pour **suarsum*, **suardtum*[1]). — Il reste néanmoins plusieurs véritables exceptions : *ossis* pour **ostis*, les superlatifs en *-issimus* pour *-istimus*, et le cas où une nasale précède l'*s*, ce qui arrive pour *censor* = **censtor* et *pinsus* = **pinstus*. Ce dernier cas s'explique plus ou moins par le poids considérable du groupe *ēns*, *īns;* et on peut ranger sous la même rubrique *hausurus* pour *haustūrus*.

Quant à la règle suivant laquelle *tt*, *dt* deviennent *ts* (et de là *ss*), nous ferons observer tout d'abord que le groupe *str*, par exemple dans *rastri* de *rado*, *tonstrix* de *tondeo*, n'apporte aucune lumière au débat. On ne saurait en faire usage pour prouver la série *tt*, *st*, *ss;* car le *t* de ces formes peut tout aussi bien avoir été inséré par euphonie pour éviter la rencontre de *sr;* la série **tondtrix*,

1. Curtius, *Studien*, V, 243. Une analogie plus directe serait *cassus* s'il appartenait véritablement à *careo*. Mais ce mot ayant avant tout le sens de *vide* (cassa nux) et le grec κύτταρος désignant *tout espace vide et creux*, nous avons sans doute à partir d'un thème **kvatto* dont tous les deux dérivent, le mot latin ayant perdu *v* comme *canis* = **cvanis*. La racine paraît être la même que dans κενεός (*κϜενεός), skr. *çūnja*.

**tontsrix*, **tonsrix*, *tonstrix* a donc la même probabilité. Et même en adoptant l'autre, les conclusions qu'on en pourrait tirer ne s'étendraient pas aux formes où le *t* du suffixe est suivi d'une voyelle, la double consonne *tr* ayant pu faire dévier le phénomène de sa marche ordinaire. Aussi n'avons-nous pas cité plus haut des formes telles que *sinister*, parce qu'elles ont dans la plus grande partie de leur flexion le groupe *tr* à la suite de *s*, et que par conséquent elles ne prouveraient rien.

Nous laissons de côté également les cas où *tt* est resté inaltéré, ainsi *muttio;* et ceux, comme *fūtilis*, où il s'est simplifié avec allongement de la voyelle. Ce ne sont pas, en effet, des exceptions proprement dites, mais bien les derniers témoins d'une loi plus ancienne qui ne connaissait pas l'assimilation.

Les formations *secondaires* comme *potestas* = **potenttas*, *Segesta* = **Segetta* sont négligeables ; mais il nous reste à enregistrer comme exceptions formelles : *estis, comestus* de *edo* (cp. *ēsus, comessus*) et les cinq mots suivants : *castus* parent du grec καθ-αρός (Curt., n° 26), par conséquent pour **cadtus ;* — *aestus* pour **aedtus*, cp. αἴθω ; — *custos* pour **cudtos;* cp. κεύθω (Curt., n° 321) ; — *festus* pour **fedtus* (dans *infestus*, *manufestus*), si du moins on adopte le rapprochement ordinaire avec *fendo,* que M. J. Schmidt a réuni avec beaucoup de vraisemblance au skr. *bādh* (ce qui ne préjuge rien quant au gr. πάθεῖν) ; — enfin *fistula* qui d'après tous ses emplois dans le sens de *vase*, *canal*, *récipient* (v. en partic. Corssen, *Beitr. z. It. Sprachk.*, p. 195) rappelle πίθος et serait donc pour **fidtula.*

Est-ce le hasard qui fait que ces cinq formes ont un *dh* primitif? Si cette coïncidence prenait corps par un plus grand nombre d'exemples, il y aurait là une confirmation de l'hypothèse de M. Ascoli que le *dh* indoeuropéen, avant de devenir le *d* latin, a passé par le son du *th* anglais. En effet la spirante θ, placée devant *t*, devait se transformer plus aisément que *d* en *s*.

Post-scriptum. — M. Bréal attire mon attention sur les formes ombriennes. Il me semble en effet que spafu, *spefa* de *spand* (Tables Eug., p. 119), mefa = *mensa* de *ment*, *trahvorfi* de *vort* s'expliquent d'eux-mêmes si l'on admet que c'est la seconde dentale qui s'est changée en sifflante, car nous arrivons ainsi à **spantsus*, **mentsa*, **trahvortsim*, formes qu'on serait obligé de supposer, si elles n'étaient pas confirmées ainsi. Si au contraire la série des formes avait été : **ment-ta*, **mensta, *menssa*, **mensa*, il est probable que le groupe *ns*, produit secondairement, se serait maintenu tout aussi bien que dans pelsans pour **pelsandos.*

III.

L'évanouissement de la sifflante en grec, lorsqu'elle était placée entre deux voyelles, le rhotacisme en latin dans les mêmes conditions, sont deux phénomènes qui se font pendant. Il est curieux qu'un certain nombre d'exceptions soient communes à ces deux lois phonétiques :

1. *pisum* « pois » = πίσος (Curtius, n° 366). Le nom de famille *Piso* est un dérivé de *pisum* qui en garantit l'ancienneté.

2. ῥῦσα « souffle », cp. *pūsula* (Curtius, n° 652). Le mot grec se trouve aussi écrit avec double σσ, ce qui n'est sans doute qu'une manière d'exprimer la sifflante particulièrement forte à laquelle nous avons affaire.

3. *miser*, cp. μισέω (Curtius, p. 582. Corssen, I². 377). μύσος « action indigne » appartient probablement à la même racine. — Le rhotacisme a cependant atteint le mot *maeror* parent de *miser*.

4. *nāsus* « nez »; cp. *nares*. Bopp (*Gloss.*) rapproche νῆσος « île » de skr. *nāsā*, lat. *nāsus*. Voy. contre cette étymologie Curtius, p. 320.

Enfin, est-ce un accident fortuit que les mots *keçara*, *keça* qu'on réunit à *caesaries* aient pris en sanskrit la sifflante palatale?

Ces cas sans doute sont peu nombreux, mais le chiffre total des exceptions est également minime. Parmi le reste des mots qui ont échappé au rhotacisme latin, il n'y en a peut-être aucun qui ait son correspondant en grec, en sorte que ce n'est que dans les cas cités qu'on peut vérifier le fait dont nous parlons. Il y a en revanche des exemples du sigma grec conservé là où le latin a *r*.

Le désir d'éviter deux *r* consécutifs ne saurait être allégué (dans les mots comme *miser*, *caesaries*). Voy. les exemples d'accumulation des *r* chez Corssen, *Beitr. z. Ital. Sprachk.*, 236.

IV.

Lorsqu'en grec un sigma placé devant une consonne sonore a été rejeté, étant précédé d'ε, il a donné naissance en général aux modifications vocaliques représentées dans l'exemple suivant : *Fεσμα, ion. εἶμα, lesb. Fέμμα, dor. γῆμα (*Ahr. Dor.*, p. 52). Les exemples où la voyelle était *o* sont plus rares; on peut citer Διώνυσος (hom.) pour *Διοσνυσος, lesb. Ζόννυξος; on voit qu'ici le dialecte ionien suit l'exemple du dorien, au lieu d'avoir ου comme on l'attendrait. De même dans ὠνέομαι pour *ἐσνέομαι, mais ce dernier exemple est moins sûr parce que le digamma initial a pu y jouer un rôle.

Or il y a des formes où la langue procède d'une tout autre manière et dans lesquelles εσ est devenu ι, tandis que οσ se changeait en υ, sans même que ces deux voyelles, que nous retrouvons comme un résidu du groupe primitif, soient nécessairement longues. Le phénomène n'a lieu que devant une consonne sonore.

— χίλιοι (-υ-) comparé avec raison à la seconde partie de *sa-hasra* (dont la première = ξ- dans ἑκατόν). Les Doriens ont suivi la règle ordinaire et ont par conséquent χήλιοι (*Ahr. Dor.*, p. 160) ; les Lesbiens semblablement χέλλιοι. La diphthongue du béot. χείλιοι parle aussi pour un σ primitif. Cp. εἶμεν pour *ἐσμεν (εἶναι). *Ahr. Aeol.*, p. 185. Car un ει ordinaire serait devenu ι dans le dialecte béotien.

— ἱμάτιον (la 1re syllabe longue) pour *Fεσμάτιον.

— φρύγω pour *φρόσγω. On pose ordinairement *bharg* comme racine ; mais c'est *bhrazg* qu'il faudrait dire. Les grammairiens indiens ont écrit en effet *bhrasg*, ce qui pouvait avoir sa raison d'être dans la prononciation. Le récent travail de M. Hübschmann sur g^1 et gh^1 dans le Journal de Kuhn jette du jour sur cette forme particulière de racines [1]. Le lat. *frīgo* montre un phénomène semblable au grec dont nous avons à parler plus bas. La longueur de l'υ dans φρύγω ne se maintient qu'au présent.

— λύγος (υυ) « osier, et toute espèce de branche flexible ». Il faut comparer le skr. *raǵǵu* pour **razǵu* « corde ». La racine a encore ici la forme *razg ;* elle se montre clairement dans les mots slaves et dans le lith. *rezgis* cités (à propos du lat. *restis*) dans les *Beitræge de Bezzenberger*, I, 172. — Le latin *ligāre* comparé depuis longtemps à λύγος, λυγόω sera mentionné plus loin.

— πύματος a été ramené à *ποσματος et rapproché de l'osq. *posmos* « le dernier » par M. Curtius, *Grdz.*[4], p. 706 (cp. *posterus*, *paçcāt*). Peut-être πυνός · ὁ πρωκτός (Hes.) est-il pareillement pour *ποσνός ; cp. lat. *pōne* (=*posne).

Des phénomènes semblables sont reconnaissables en latin. Nous avons déjà rencontré *frīgo* qui est pour **fresgo*, *lĭgare* pour **lesgare ;* ailleurs j'ai cité *dīves* = **desves* [2], et *frīvolus* = **fresvolus*, que M. J. Schmidt réunit au grec χιραλέος au moyen de la forme primitive **gharsvara* (rac. *ghars*, frotter). Il faudrait ajouter *ūva* « grappe de raisin » au cas où ce mot serait pour **osgua,* c'est-à-dire égal au grec ὄσχη, ὄσχος « le cep avec ses grappes ». Mais je n'insiste pas sur cet exemple parce qu'il me paraît probable

1. C'est ainsi que suivant M. Hübschmann, μισθός et *mīḍha* remontent à une rac. *mizdh ; mergo* et *maǵǵ* à *mazg*, etc. Le véd. *īḍ* dont le régime est toujours une divinité (Grassm.) est certainement un développement semblable de la rac. *jag* : il est donc pour *izh-d* (zh = j français) ou peut-être, à en juger par l'accent, pour *jajazh-d*.

2. Skr. *dāsvant*. — L'*i* du mot *frivolus* qui suit dans le texte est considéré sous un autre point de vue dans le livre de M. J. Schmidt.

que tous ces mots appartiennent à la racine *vaks*[1]. — *Vīlis* que M. Bréal a ramené à *veslis*[2] présente peut-être la même altération, mais facilitée en tout cas par le *l* et le *i* qui suivent.

F. DE SAUSSURE.

1. La racine serait dans le skr. *vaksh*, *uksh* « mouiller », et ὄσχος = Fοσχος. Hésychius donne ὦσχη, Suidas ὦσκη. — Le second sens du mot ὀσχη (scrotum) confirme cette étymologie. L'équivalent exact du skr. *ukshan* se trouve dans la glose ἀν-οσχήν · ἄνανδρος (Hésych.). Comme on place le grec ὑγρός avec skr. *uksh*, nous reviendrions par une autre voie à réunir sous la même racine ὄσχη et *uva*, car ce dernier mot est ordinairement rattaché à *uveo* et à ὑγρός. Seulement cette étymologie de ὄσχη supposant que σχ = *ks*, il n'est plus possible de comparer directement *uva*, lequel ne pourrait plus dans la forme être **osgua*, ni **usgua*.

2. Mém. Soc. Ling., II, 381.

IRANICA.

I.

LE SUFFIXE *AC* EN IRANIEN.

§ 1. LE SUFFIXE *ac* EN SANSCRIT.

Le sanscrit classique tire d'un certain nombre de prépositions des adjectifs marquant la direction, par l'addition d'un suffixe *ac*, qui, aux cas forts, prend la nasale, d'après l'analogie des thèmes de participe présent (*aṅc*).

Ainsi des prépositions *ava*, *pra*, *ud*, *prati*, *anu*, *ni* se forment les adjectifs *avâc avâṅc* (ava + ac, anc) « dirigé en dessous » et « méridional » ; *prâc prâṅc* (pra + ac, anc) « dirigé en avant » et « oriental » ; *udac udaṅc* « dirigé vers le haut » et « septentrional » ; *pratyac pratyaṅc* « dirigé en opposition » et « occidental » ; *anvac anvaṅc* « qui vient à la suite » ; *nyac nyaṅc* « dirigé vers le bas, inférieur. » Quand la préposition se termine par une voyelle autre que *a*, comme dans *prati*, *ni* *anu*, l'adjectif dérivé allonge cette voyelle en la contractant avec l'*a* du suffixe aux cas dits *très-faibles*, c'est-à-dire aux cas faibles dont la désinence commence par une voyelle : de là, à côté des thèmes forts *pratyaṅc*, *nyaṅc*, *anvaṅc* et des thèmes moyens *pratyac*, *nyac*, *anvac*, les thèmes très-faibles *pratîc*, *nîc*, *anûc*. Le thème *udac*, dont la préposition se termine par une consonne, suit aux cas très-faibles l'analogie des thèmes en *y-ac* : de là le thème très-faible *ud-îc* à côté du thème fort *udaṅc* et du thème moyen *udac*.

Le sanscrit classique connaît encore quelques adjectifs en *aṅc* tirés de formes archaïques disparues du reste de la langue ; d'une ancienne préposition **sami*, synonyme de *sam*, il tire l'adjectif *samyaṅc*, *samyac*, *samîc* « qui va avec » [1] ; de **tiri*, forme équiva-

1. *Samîc* n'est pas formé de *sam* sur l'analogie de *ud udîc*, car on aurait

lente du classique *tiras*, il tire *tiryañc*, *tiryac*; aux cas très-faibles on attendrait *tirîc*; la langue s'est décidée pour une formation différente *tiraç̣c* où le *c* n'a probablement rien de commun avec le suffixe *ac* (de **tiras-ka ?*).

Dans la langue védique, cet emploi du suffixe *ac* est beaucoup plus large : non-seulement il s'ajoute à des prépositions qui ne le reçoivent plus dans la langue classique, telles que *apa*, *parâ*, d'où *apâc apâñc* « qui va en se détournant », *parâc parâñc*, même sens; à des adverbes comme *vishu* « en divers lieux », d'où *vishv-ac; satra* « en union », d'où *satra-ac; asmatra* « en nous », d'où *asmatra-ac*; mais encore à des adjectifs et à des substantifs : *ṛigv-ac* « qui va en ligne droite », *adhara-ac* « qui va vers le bas », *vishva-ac* « qui va en différents sens »; *arva-ac* « qui se dirige vers, au devant », *deva-ac* « tourné vers les dieux »; *viç̣va-ac* « dirigé vers tous »; quelquefois l'idée de direction disparaît absolument et *ac* n'est plus qu'un simple suffixe d'adjectif, avec nuance active : *ç̣vity-ac* « blanc, blanchissant »; *ghṛita-ac* « qui laisse tomber du *ghṛita* »; *dadhy-ac* « qui laisse tomber le lait. »

Joindre à cela un certain nombre de thèmes d'origine pronominale formés en ajoutant au thème pronominal les suffixes *dri* et *dhri* : *kadry-ac* « allant où ? », *madry-ac* « qui va vers moi », *asmadry-ac* « qui va vers nous », *sadhry-ac* « qui va ensemble », **kudry-ac* dans *akudhry-ac* « qui ne sait où aller » (? v. Grasmann, Wœrterbuch zum Rig Veda, s. v.); cette formation passe de là aux autres thèmes : *devadry-ac* « qui va vers les dieux »; *vishvadry-ac* « qui va de différents côtés » [1].

Ces thèmes en *ac* sont si vivants que la langue védique en tire de nouveaux dérivés, soit par suffixe *a : parâc-a*, *prâc-a*, *nîc-a* [1] : avec gutturale : *apâk-a*, *anûk-a*, *pratîk-a*, et selon une ingénieuse théorie de M. Bréal *abhîka*, *upâka*, *anîka* (de *abhi*, *upa*, *ani* = ἐνί) [2]; soit par suffixe *îna* : *apâc-îna*, *adharâc-îna*, *prâc-îna*, *arvâc-îna*, *pratîc-îna*, *nîc-îna*, *samîc-îna*, *sadhrîc-îna*, *anûc-îna*, *vishûc-îna*, *tiraç̣c-îna;* soit par suffixe adverbial *tât : prâk-tât*, *apâktât*.

§ 2. LE SUFFIXE *ac* EN ZEND.

Le zend, bien que n'offrant pas un grand nombre de formations de ce genre, en a cependant assez pour montrer que les langues

alors *samac samanc*; la base est un indo-iranien **sami* que nous reconnaissons avec un sens différent dans la particule persane *hamé*, laquelle transforme l'aoriste en indicatif en introduisant l'idée de continuité.

1. Voir Grassmann, l. c. p. 1689.

2. Mémoires I. 405.

iraniennes usaient du suffixe *ac* avec la même liberté que le sanscrit védique. En effet, il le combine également soit avec des prépositions, soit avec des thèmes nominaux. Il les combine avec les prépositions *fra* (sanscr. *pra*), *apa*, *para* (sscr. *parâ*) :

frâs : *frâs* ayanhô fraçparat « *en avant* hors du vase d'airain il s'élança » (Y. 9, 38). *frâs* est le nominatif régulier de **frânc;* le sanscrit dit au nominatif *prán*, n'ayant, conformément à ses lois d'euphonie propres, conservé que la première des consonnes finales ; la forme théorique serait *prâńc-s* ; le signe du nominatif *s* a disparu. Le zend a conservé au contraire le signe du nominatif, il a sacrifié la consonne finale du thème et fondu la longue avec le son nasal. Mais ce nominatif régulier *frâs* a étouffé le reste de la déclinaison et s'emploie quel que soit le sujet ; il est devenu véritable préposition :

nôit airyâo danhâvô *frâs* hyât *haêna* « que point n'avance l'armée ennemie sur les contrées aryennes » (Yt. 8. 56) ; *frâs* au lieu de **frâci*. De là il passe comme premier thème dans les composés : *frâs-tacô* « qui court en avant » et sans nasale : *fraz-dânava* « dont les eaux coulent en avant » (nom d'un Var), *fraj-dâta* « placé au premier rang. »

Il en est de même de *apâc* qui ne paraît que sous la forme du nominatif masculin *apâs* devenu forme invariable : mithrôdruǵãm *apâs gavô* darezayêiti « des hommes qui mentent au contrat, Mithra repousse les bras » (Yt. 10. 48) : *apâs* nominatif singulier au lieu de **apâońcô* se rapportant à *gavô* accusatif pluriel (ou peut-être duel).

De même encore de *parâc* qui ne paraît dans l'Avesta que sous la forme *parâs : parâs* tarstô apatacat « en arrière, effrayé, il recula » (Yç. 9. 39).

Ces trois exemples sembleraient indiquer que la déclinaison des thèmes en *ac* est perdue en zend : il n'en est rien. Les formations où ce suffixe s'ajoute à des adjectifs se déclinent encore régulièrement. Tels sont :

1° *paurvâc* : -yô druca *paurvâca* ashâi ravô yaêshê, yô druca *paurvâca* ashâi ravô vîvaêdha : « (Vîstâçpa) qui de sa lance[1] dirigée en avant a cherché à frayer la route à l'Asha, qui de sa lance dirigée en avant a frayé la route à l'Asha » (Yt. 13. 99) ; *paurvâc* est formé de *paurva* « qui est en avant » de la même façon dont en védique *arvâńc* de *arvu;* il serait en védique **pûrvânc *pûr-*

1. M. Westergaard adopte la variante *druga* : quel serait le sens de *drug ?* Nous suivons la variante *druca* adoptée par M. Justi : mais il nous semble difficile de poser un thème *druc* « arme » : *druca* se décompose tout naturellement en *dru-ca*.

vâc. La seule différence c'est que les délicates variations de thème observées en sanscrit le sont beaucoup moins en zend : *paurvâca* au lieu de *paurvâca*.

2° *vîjvañc* : meregha *vîjvañca* « des oiseaux qui volent obliquement » (Y. 10. 29) : *vîjvañc* est le védique *vishvánc* : *vishvak* patanti didyavas « les éclairs volent en zigzag » (18. 38. 1) ; *vîjvañca* est le védique *vishvañcas* : vi kroçanáso *vishvañca* âyan « qu'ils se dispersent en hurlant » (10. 26. 18).

Bien plus, le lexique Zend-Pehlvi (édit. Hoshengji-Haug, p. 6) donne un instrumental du thème *parâc*, *paráca*, et d'un thème, inconnu au sanscrit, *avarâc* : *aorâca* (écrit par erreur *horáca;* mentionnons encore *taraçca* qui est non *tarô-ca*, mais le sanscrit *tiraçc-â*). Enfin, dans l'Avesta même, un adjectif qui se place précisément à côté de **frâc*, **apâc*, car il est formé comme eux d'une particule invariable, l'adjectif *nyañc* « qui est dirigé en bas », formé de *ni* et identique au sanscrit *nyañc nyac nîc*, se décline encore :

nyâoñcó daêvayâzô « précipités les adorateurs des daêvas » (Vd. 19. 145) ; *nyâñcô*, et non l'adverbial *nyâs*, comme le ferait attendre l'analogie de *frâs*, *apâs*, *parâs;* la déclinaison est encore si vivante qu'elle se maintient même quand l'adjectif *nyañc* s'oppose à des prépositions invariables ;

aêtadha hê uzbaodhãm tanûm nidaidhyãn, bikhshaparem vâ thrikhshaparem vâ mâzdrâgahîm vâ, viçpem â ahmât ya*t frâ* vayô patãn, *frâ* urvara ukhshyãn, *nyâoñcô* apa tacin (l. *âpô tacin*)[1], *uç* vâtô zãm haêcayâ*t* « là ils déposeront le corps inanimé, soit deux nuits, soit trois nuits, soit un mois durant, jusqu'à ce que *de l'avant* les oiseaux prennent leur vol et les plantes leur poussée, que les eaux *en pente* prennent leur course, et que le vent enlève l'humidité de la terre[2] » (Vd. 5. 55).

Nous avons vu que les adjectifs sanscrits en *ac* forment des dérivés en *-îna* : *prâc-îna, apâc-îna, pratîc-îna,* etc. ; de même en zend : au sanscrit *prâc-îna* répond le zend *fracina-* (*frac-ina* dans *fracina-thwarə*) ; formation analogue pour la particule *vi : vicina-* (dans *vicina-thwarə*) ; *vicina* = *vic-ina* = *vy-ac-ina (en sanscrit *vîc, **vîc-îna*) ; le zend a abrégé les voyelles thématiques comme

1. L'emploi fréquent de *âpô* avec le verbe *tac,* le rapprochement fréquent de « l'arbre qui croît » et « de l'eau qui coule », *ukhshyat-urvarô, tacat-âpô* (v. *Haurvatât et Ameretât* § 10), enfin le pluriel *nyâonco* imposent la correction de *apô* en *apa;* la présence des prépositions *fra, uç* dans les propositions symétriques expliquent l'erreur du copiste : erreur ancienne, car elle a entaché la traduction pehlvie ; nyâoncô apô = védique âpô nîcîs (7. 18. 15).

2. Littéralement : « sèche la terre en haut. »

dans *fraz-dânava* (v. s.), ainsi que la voyelle du suffixe, à moins que l'allongement ne soit propre au sanscrit. Les termes *prâc-ina frac-ina* et par suite le terme indo-iranien d'où ils dérivent *prâc-âna* (ou *prâc-ina*) appartiennent à la langue liturgique; ils désignent une certaine position des plantes sacrées dans le sacrifice : *prâc-înam barhis* est traduit « le *barhis* tourné vers l'orient », ce qui devient en zend, le *barhis* indien étant représenté en Perse par le *bareçma*, **fracinam bareçma* : « tûm bareçma ayaçaêsa ashâum zarathustra *fracinathware vicinathware* raocinavañtem bâmîm fratarebyô raocâo vîtarebyô ushâo*n*hem (Yt. 15. 55). Nous traduirons cette phrase, d'une façon très-hypothétique, en rapprochant l'expression *vicinathware vîtarebyô*, parallèle à l'expression *fracinathware fratarebyô*, à laquelle elle s'oppose ou qu'elle complète, du védique *vi prathatâm vitaram barhis* (10. 110. 4) qui s'oppose également ou s'ajoute à *pracînam barhis* . « O saint Zoroastre, saisis le Bareçma tourné à l'orient, étalé quand vient le jour, quand vient l'aurore, tourné à l'orient avec le jour, étalé avec l'aurore [1]. »

Aux formations sanscrites sur le type *ac-ta* (*apâk-tât*, *prâk-tât*), répond un type zend **ac-sa* d'où **ak-sha*, *-asha* : de là *apasha* et *frasha* (instrumental adverbial) *apasha :* aêtaêca tê vâcô yôi peshemcît çârem buñgaiñti uzgereptemcit çnathem *apasha* apaqanvaiñti « ce sont des paroles qui délivrent la tête coupable et dont le chant [2] repousse en arrière la massue levée » (Yt. 14. 46).

frasha : frasha tac est à *fra tac* « courir en avant » dans le même rapport que le sanscrit *frâc i* à *fra i* :

frasha adhât *tacôit* (Vd. 8. 284) « Après cela qu'il coure en avant ! »

armaêstâo anyâo âpô kerenao*t* frasha anyâo fratâcaya*t* huskem peshum raêcaya*t* tarô va*n*uhîm vîta*n*uhaitîm (Yt. 5. 78) « des eaux elle arrêta dans leur lit les unes, elle fit courir et s'écouler les autres, et laissa un passage sec à travers la bonne rivière Vîta*n*uhaiti. »

cvañtem a*n*hen aêtê kata aêtahê ya*t* iristahê? — ya*t* hê nôit eredvô -âo*n*hanem vaghdhanem upa ganyât, nôit *frasha* pâdhaêi-

1. *raocinavañtem bâmim* répondent évidemment à *raocâo ushâonhem* (*bâmîm* = persan *bâm* « matin ». *Fracinathware* « tourné à l'orient », indique la direction des tiges sacrées; *vicinathware* « étalé ? » leur disposition. Dans cette disposition peut-être y a-t-il un symbolisme : l'expression védique *vi prathate vitaram varîyo* s'applique à la fois au *barhis* qui s'étale et à l'aurore qui s'épand (1. 124. 5).

2. *apa-qanvaiñti* : littéralement « chantent en arrière » ; cf. l'anglais *sing away* « faire disparaître en chantant ».

bya, nôit zaçtaêibya vîtare (Vd. 5. 36) « De quelle dimension doivent être ces *kata* où l'on dépose le mort? — De telle dimension que le *Kata* ne heurterait point la tête de l'homme debout[1], ni son pied s'il le portait en avant, ni sa main s'il l'étendait. »

Le thème *frasha* est encore adjectif : de là l'expression *frashem kar* littéralement « faire avancer », équivalent exact du védique *prâc kar* et employé comme lui métaphoriquement au sens de « favoriser, développer heureusement. » L'expression s'est peu à peu restreinte à désigner les faits de cette nature qui arriveront à la fin des temps, à la fin du monde : la *frashô-kereti* est la résurrection.

Aux formations sanscrites en *-a* comme *upâk-a*, *apâk-a*, répondent *ainika* qui est le sanscrit *anîka*[2], *frâka* et probablement *âka*.

frâka qui serait en sanscrit **prâka* se trouve dans le composé *perethu-frâka* « qui va en avant au loin », épithète de la rivière Ardvi Çûra, et de la Loi, comparée pour son expansion à une rivière.

âka est traduit par la tradition *âshkârak* « manifeste » ; on peut croyons-nous l'identifier au védique *âka* « proche » resté dans *âkê* « près » ; *agnir âkê namasyas* « Agni qui doit être adoré de près » (I. 192. 10) : *âka* est à un primitif **âc* dans le même rapport que *upâka* à *upâc* et ce primitif **âc* est dérivé de *â* comme *upâc* de *upa: â* signifie *vers*, *près;* de là le sens sanscrit de *âka*. Le passage du sens védique au sens zend est des plus naturels : ce qui est *proche* est *manifeste*; comparez l'allemand *nahe liegen*, et dans un ordre de métaphores à peu près analogue le latin *manifestus*, l'anglais *obvious*, le français *cela saute aux yeux*. Et en fait, le mot *âka* dans les textes où il se rencontre, éveille plutôt l'idée du sens primitif de *proche* que celle du sens dérivé de *manifeste*.

§ 3. DÉBRIS DU SUFFIXE *ac* EN PERSAN.

Ces formations ont laissé leur trace en persan moderne. Au zend *frâs apâs* répondent *firâz* et *bâz*.

Le persan *firâz* ne dérive à la vérité d'aucune des deux formes zendes qu'offre l'Avesta, ni du nominatif *frâs*, ni du thème abrégé *frac fraz;* il dérive du thème correct *frâc;* cf. la préposition *az* « ex », dérivée de *haca*. Les emplois de *firâz* sont assez divers, mais trouvent leurs analogues et leur explication dans les emplois védiques de *prâc :* au sens de *en avant*, l'expression *firâz âma-*

1. S'il était vivant (commentaire pehlvi).
2. Voir l'article de M. Bréal, Mémoires I, 405.

dan « s'avancer », trouve son pendant dans les expressions védiques *prâc*-i, *prâc*-gâ (*prâńcas* ayâma, agâma) et *prâc-â*-yâ (*prâc-â* yayus). Le sens de « en haut », simple variation du précédent, paraît dans le védique *prâcîm* kakubham pṛithivyâs « le sommet de la terre dirigé en avant » (Rv. 7. 99. 2). Enfin l'emploi singulier de *firâz* avec *kar-dan* au sens de « ouvrir » trouve son équivalent dans l'emploi védique de *prâc* avec *kar*, par exemple dans ces vers :

dâ no agne bṛihato dâs sahasriṇo
duro na vâǵam ç̣rutyâ *apâ vṛidhi*
prâcî dyâvâpṛithivî brahmanâ kṛidhi (Rv. 2. 2. 7).

« Donne-nous, ô Agni, hautes richesses, mille fois répétées ;
ouvre à notre chant les portes de la fortune ;
ouvre-nous par notre prière le ciel et la terre. »

Le persan *firâz kar-dan* nous indique le sens précis à donner dans ce vers à *prâcî kar*, sens confirmé par l'emploi de *apâ-vṛidhi* dans le vers qui précède, vers dont le sens général est le même. Mais si le persan fait ici connaître le sens précis du védique, le védique, une fois ce sens établi, en explique aisément l'origine : *prâc* n'a point changé de sens, il est seulement devenu passif au lieu d'être actif : « où l'on va en avant » au lieu de « qui va en avant. » L'on doit naturellement s'attendre à rencontrer des expressions conservant l'emploi actif. Tels en védique :

prâńcam kṛinoti adhvaram
hotrâ deveshu gacchati (1. 18. 8)
« Il fait que le sacrifice *va en avant* (vers le ciel) ;
l'offrande arrive chez les dieux. »

En persan : *firâz âvardan*, âvarîdan (serait en sanscrit prâc-âbhar) :

firâz âvarîdand lashkar beǵang
« ils firent avancer l'armée au combat[1]. »

firâz âvarîdand se traduirait en védique : *prâńcam akṛinavan*.

Firâz sans *kardan* a également le sens de « ouvert. »

Un fait qui peut étonner au premier abord c'est que *firâz*, *firâz kardan* signifient non-seulement « ouvert, ouvrir », mais aussi tout le contraire « fermé, fermer » et s'opposent en ce sens à *bâz*, *bâz kardan* « ouvert, ouvrir » :

dehâni 'âfiyeh *bâz* ast ucashmi fitneh *firâz*[2]

« la bouche du salut est ouverte et l'œil du malheur est fermé. »

Cette contradiction nous est expliquée par le sens primitif de *bâz*.

bâz est la forme persane de *apâc ;* intermédiaires pehlvis et

1. Vullers, Dictionn. s. v.
2. Vullers s. v.

parsis : *awâg awâj awâz*, le groupe primitif *apa* se réduisant à *ba* en persan, par l'intermédiaire *awa*, comme dans *apâkhtara* devenu *bâkhtar* par l'intermédiaire du parsi awâkhtar; dans **aparnâyûka* « enfant » (zend *aperenâyûka*) devenu *barnâ*.

Ce primitif *apâc* se présente en zend, on l'a vu plus haut, traité de la même façon que *prâc*, c'est-à-dire sous la forme du nominatif, devenu forme générale, *apâs :* la forme persane ne dérive pas plus de *apâs* que *firâz* de *frâs*, mais de l'ancien thème *apâc*, comme *firâz* de l'ancien thème *frâc*.

apâc s'oppose régulièrement en sanscrit à *prâc : prâc* « en avant », *apâc* « en arrière »; de même en persan *bâz* à *firâz*. Mais *bâz kardan* signifie « ouvrir », ce qui se comprend aisément si l'on se reporte à l'élément primitif *apa* caché dans *bâz* : *bâz kardani dar* est littéralement *apa kar dvaram* « écarter la porte »; cette expression théorique *apa kar dvaram* se trouve exactement représentée par le persan *vâ kardani* dar (dar râ *vâ kun* « ouvre la porte ») [1]. *Firâz kardan* inversement signifiera « fermer », le sens littéral et primitif étant dans ce cas « mettre en avant, mettre devant », et le régime étant, non l'espace fermé, mais la chose qui le ferme (cf. le latin *aperire operire*). Quand au contraire on prend pour régime l'espace lui-même, *firâz* devient passif, il ne signifie plus « qui est en avant », mais « où l'on va en avant » et par suite « ouvert. »

Peut-être *firâkh* « large, étendu; rapide » [2] n'est-il qu'un doublet de *firâz* et dérive-t-il de *frâc*; non point, il est vrai, par simple altération phonique, mais par action d'analogie : le primitif **frâc* a donné un verbe qui, selon qu'on intercale ou non à l'infinitif l'*î* de liaison, donne *firâz-îdan* ou *firâkh-tan* : de ce dernier verbe se serait détaché par analogie un primitif artificiel *firâkh* qui est à son tour devenu souche de verbe : *firâkh-îdan* « erigi, de capillis. »

firâz et *bâz* ne sont pas les seuls restes de la formation indo-iranienne en *ac*. On doit en rapprocher, croyons-nous, *nîz* « encore, aussi », qui est le représentant d'un ancien **anyâc* formé de *anya* « autre. » La voyelle initiale *a* qui disparaît régulièrement devant *p* peut aussi disparaître devant *n* : ainsi dans le persan *nâk* « corrompu, gâté », dont M. West rapproche le pehlvi *anâk anâkis* « mauvais, mal » [3]; ajoutons encore *nâb* « pur, sans mélange »

1. *vâ* = *apa*; pour la voyelle cf. *nâ* = *na*. De même *firâ* = *fra*. Peut-être cependant *vâ* et *firâ* représentent-ils les formes *apâka, *fràka*; pour *â* persan = *âka*, cf. *rûstâ* « campagne » = pehlvi *rûstâk*.

2. Les deux sens dérivent de l'idée primitive de *prâc* « qui s'étend en avant, qui va en avant. »

3. Ardâ Virâf, Glossary, p. 42.

qui est le zend *anâpa*, pehlvi *anâp* « sans eau » : gãmca qâçtem *anâpem*, yaomca ashem[1] *anâpem* madhuca *anâpem* (Vd. 5. 154) : « de la viande cuite sans mélange d'eau, des gâteaux d'orge sans mélange d'eau, du vin sans mélange d'eau. » Cette dernière expression *madhu anâpem* est devenue le persan moderne *may î nâb* « vin sans eau » ; de là *nâb* a pris le sens général de « pur, sans mélange » et est devenu susceptible de qualifier le feu, les métaux (*âtashi nâb ; zar*, *sîm*, *pâlûdi nâb*), etc. [2].

Une autre formation de même ordre dont les textes zendes n'offrent pas l'équivalent, mais dont le sanscrit offre le type se cache aussi, croyons-nous, dans le persan *hanûz* « encore, etiam nunc, adhuc », qui serait le thème sanscrit *anûc-* (anu-anc) « qui se suit », avec *h* orthographique : le sens primitif serait « à la suite : »

Khari 'Isay agar bamekket shavad cûn biyâyad *hanûz* khar bâshad[3] : « l'âne de Jésus, allât-il à la Mecque, une fois arrivé, sera *toujours* un âne » ; littéralement « à la suite de cela ; continuera à être un âne » [4].

II.

FURUD.

Préposition persane signifiant *en bas* ; *furûd âmadan* « descendre. » La voyelle *û*, parsi *ô* (*frôt*), suppose une diphthongue zende *ao ;* le *d* final un *t* zend final ou suivi d'une voyelle tombée en persan ; *firûd* peut donc dériver d'un groupe *fraot-* ; mais *fr* zend suppose un primitif *pr ; ao* zend est soit le guna de *u*, soit la contraction de *ava ;* cette dernière hypothèse renvoie à un thème *pravat-* ; le persan *furûd* peut donc être pour la forme le védique *pravatâ*.

1. Ce mot n'a rien de commun avec l'adjectif *asha ;* c'est le persan *âsh* puls, cibus.

2. Comparez encore *nosh* « eau d'immortalité » = zend an-aosha « qui écarte la mort » (cf. Haomô dûraosha) ; *noshîrvan* = *anoshîrvan* « d'âme immortelle. »

3. Proverbiorum centuria a Levino Warnero, Lugd. Bat. 1644.

4. Les lexiques donnent pour *hanûz* les variantes *nûz* et *hanîz* : *nûz* est à *hanûz* (**anûz*) dans le même rapport que *nâb* à la forme ancienne *anâp ;* quant à *hanîz* nous croyons qu'il faut le rapporter non à *hanûz* « etiam nunc », mais à *nîz* « etiam, quoque. » L'on a ainsi les séries parallèles

anâp	*anîc (anyâc)	*anûc (anvac)
	hanîz (*anîz)	hanûz (*anûz)
nâb	nîz	nûz

Il peut aussi l'être par le sens : *pravat* signifie « penchant, pente » et l'instrumental *pravatâ* employé avec les verbes de mouvement marque *descente : âpo na pravatâ yatîs* (8. 6. 34 ; 13. 8 ; 9. 24. 2) « comme des eaux qui descendent » ; ce vers pourrait se calquer en persan : (*cûn*) *âb furûd âyandah*.

Inversement un indo-iranien *pravatâ* ne pourrait donner en zend que *fraotâ*, et en persan *furûd*.

Peut-être ce thème *pravat*, zend *fraot-*, se trouve-t-il représenté dans l'Avesta même dans vâtô vâoñti *dunmô frîtô* si l'on considère la variante *dunma-fraotô* (Yt. 13. 14) « les vents soufflent descendant en brouillards » ; le pluriel (vâoñti, *-fraotô*) est amené par l'analogie de deux développements parallèles qui précèdent : *âpô taceñti*, *uzukhshyêiñti urvaráo*.

M. Spiegel compare à *furûd* le zend *pâreñtare* (Einleitung, II, 419) ; mais *pâreñtare* ne signifie point « dessous », et, quant à la forme, il eût donné *pârendar*.

III.

HARGIZ, DIGAR, SIDÎGAR.

Hargiz signifie *unquam ;* avec négation *nunquam; dîgar* signifie *autre* et *second*, *sidîgar* signifie *troisième.*

Nous réunissons ces trois expressions parce qu'elles nous semblent formées de la même façon. Pour les deux dernières *dîgar* et *sidîgar* la chose est assez apparente et souvent l'écriture manifeste la parenté des deux expressions en remplaçant *sidîgar* par *sih dîgar* littéralement *trois-autre*. Si cette étymologie est exacte, c'est là une autre question que nous résoudrons tout à l'heure; en tout cas *sidîgar* doit très-probablement trouver son explication dans *dîgar*.

Pour trouver l'origine de *dîgar* il est assez naturel de s'adresser au nom iranien de *deux :* ce nom est *dva* en zend, *du* en persan ; en composition c'est *bi : bi-khshaparem* « espace de deux nuits », *bi-jvat* « pour la seconde fois » ; or la forme perse de *bi* doit avoir été *duvi;* en effet *bi* dérive de *dvi* comme le prouvent *dva* en zend et *dvi* en sanscrit, et le perse donne pour « deuxième » *duvitiya* répondant au sanscrit *dvitîya*, en regard du zend *bitya*. Le persan, dérivant d'un dialecte perse, et non d'un dialecte zend, doit offrir dans les représentants du sanscrit *dvi* un *d* et non un *b*. Le *g* de *dîgar*, étant entre voyelles, doit représenter un *k* primitif, car *g* entre voyelles ne subsiste pas. *Dîgar* peut donc s'expliquer phonétiquement par un primitif *dvi-kara*. Or nous savons que la racine *kar*

« faire » s'emploie précisément dans plusieurs des langues aryennes avec les noms de nombre pour exprimer l'itération : le sanscrit védique les combine avec le substantif *kṛitu* « action »; *pañca kṛitvas* « cinq fois », littéralement « à cinq actions »; pour « une fois » il combine le pronominal *sa* avec la forme participiale simple de la racine : *sa-kṛi-t*. Le lituanien emploie le thème de participe *karta* littéralement « fait » : *du kartù* « deux fois »; le slave le thème *kratŭ* identique au védique *kṛitu* : *duva kratu* « deux fois » [1]. Le zend même a des traces de cette formation : il possède *sakṛit* sous la forme *hakeret*. Toutes ces locutions marquent l'itération parce que le suffixe verbal marque action; s'il marquait l'agent, la locution deviendrait ordinale, de sorte qu'une forme *dvi-kara* « faisant deux » pourra expliquer et pour le sens et pour la forme le persan *dîgar*.

L'existence de cette forme est vraisemblable, mais non certaine; la forme néo-iranienne la plus ancienne du nom ordinal signifiant « deuxième » nous est en effet conservée dans le pehlvi et elle est, non *digr* (dîgar), mais *dtîgr*, transcrit en parsi *dadîgar* : ce qui donne lieu de supposer une forme *dvitîya-kara*; il est vrai que cette forme laisse inexpliqué l'*a* de *dadîgar*, car elle exigerait *didîgar*; mais, abstraction faite de l'incertitude des voyelles brèves en persan, il se peut qu'il n'y ait là qu'une transcription inexacte des Parsis; notons d'ailleurs qu'une explication qui, se fondant sur l'étymologie ordinaire de *sidîgar* (*sih dîgar*) ferait de *dadîgar* une combinaison de *dîgar* avec le mot signifiant *deux*, se heurterait à la même difficulté, *deux* se disant en pehlvi comme en persan *dû*.

Mais il n'est guère possible d'admettre que le persan *dîgar* soit mutilé de *dadîgar* et il paraît nécessaire d'admettre que la langue avait créé deux formes parallèles; l'une dérivée de *dvi*, l'autre de *dvitîya* : types *dvi-kara*, *dvitîya-kara*.

Selon que l'on regardera *dadîgar* comme composé de *dvi-dîgar* ou dérivé de *dvitya-kara*, on considérera *sidîgar* ou comme composé de *sih* « trois » et de *dîgar*, ou comme dérivé de *thritya-kara*, *thri* s'étant réduit en *si* dans le dérivé ordinal, comme il le fait dans le cardinal simple.

Le persan *hargiz* « jamais », quoique loin en apparence de *dîgar* et *sidîgar*, s'y rattache pourtant, croyons-nous. La forme pehlvie du mot est en effet, non *a r k c*, comme on s'y attendrait, mais *a k r c* soit *hakric*, le groupe *kr* s'étant interverti en persan comme souvent (cf. *çurkh* « rouge », = zend *çukhra*; *barf* « neige » = *vafra*), et le *c* final s'étant régulièrement réduit à *z* comme il le

1. Bopp, Gram. comp., § 324.

fait dans *az*, *frâz*, *bâz*, etc. (de *haca*, *frâc*, *apâc*, etc.). Or *h k r c* se ramène à un type *ha-kara-ca* ou *hakara-ci*, formé de *hakara* parallèle à *hakeret* « une fois » et de l'enclitique *ca* ou *cit* qui a pour fonction de donner le sens de l'indétermination : c'est ainsi qu'elle s'ajoute à *î* = (*aêva* « un ») pour former *îc* ou *hîc* « aucun, ullus » ; qu'elle s'ajoute en zend à *kah* « qui? » pour former *kaçcit* « quelqu'un », persan *kaç*. C'est encore l'enclitique qu'il faut reconnaître, croyons-nous, dans *cî-z* « quelque chose » qui serait le zend *ci-ca* dans *cî-cá*, *yé-cica* « quaecumque ; *cîz* est ainsi absolument équivalent, pour la formation et pour la base de ses éléments, au latin *quidquam* ; *nâcîz* « rien » répond à *non... quidquam*.

IV.

NOTES SUR LE *Farhang i oîm yak*.

Dans les manuscrits rapportés par Anquetil se trouvait un vocabulaire zend-pehlvi, ou pour être plus exact, un recueil d'un certain nombre de mots zends, rangés sans grand ordre, avec l'équivalent pehlvi. Anquetil en donna lui-même une édition avec traduction française dans le troisième volume de son Zend Avesta (p. 432-476) : cette édition était naturellement très-imparfaite, et ne pouvait guère être meilleure à l'époque où elle a été faite. Un siècle après, une excellente édition en a été publiée par le Destour Hoshengji Jamaspji, assisté de M. Haug (Bombay 1867). Nous croyons que ce dictionnaire offre à l'interprétation de l'Avesta des ressources que l'on a trop négligées et que des passages ou des expressions inexpliqués ou obscurs trouvent leur explication par un simple coup d'œil jeté sur ce lexique. Prenons comme exemples les deux mots *uruthware* et *peshôtanu*.

Uruthware.

Ce mot se trouve cinq fois dans l'Avesta : une fois dans le Yasht 13. 11, quatre fois dans le Vendidad. Dans ces quatre derniers passages la tradition pehlvie se contente de reproduire le mot, soit correctement *urûçpar*, soit incorrectement *uçparvâ*. Les traducteurs en sont donc réduits aux seules ressources de l'étymologie, et comme il existe une racine *uruth*, croître (primitif zend *rud*, sanscrit *ruh*), on s'accorde à le traduire par le mot « croissance. » Il y a en effet un passage qui peut s'expliquer avec ce sens, c'est le Vd. 3. 97, qui traite de la sainteté de l'agriculture. Zoroastre

demande à Ormazd : « Ka*ṭ* açti daênayâo mâzdayaçnôis *uruthware ?* » Et Ormazd répond : « Yat ughrem paiti yaokarsti çpitama zarathustra ; yô gâm kârayaêti, hô ashem kârayaêiti, hô daênâm mâzdayaçnîm fravâza-vazaiti, hô imâm daênâm mâzdayaçnîm frapinaoiti. » M. de Harlez traduit : « Qu'est-ce que c'est qui fait « fleurir (croître) la loi mazdéenne ? Ahura Mazda répondit : C'est « la culture du blé (pratiquée) avec ardeur. Celui qui produit du « blé, produit la sainteté ; il développe la loi mazdéenne, il fortifie « cette loi mazdéenne, il nourrit cette loi mazdéenne... » De même M. Spiegel : « Was ist das Wachsthum des mazdayaçnischen Ge- « setz? — Darauf entgegnete Ahura Mazda : Wenn man fleissig « Getreide baut, o heiliger Zarathustra ! Wer Feldfrüchte anbaut, « der baut die Reinheit an. Er befördert das mazdayaçnische « Gesetz. Er breitet das mazdayaçnische Gesetzt aus. » Nous n'avons aucune objection directe à faire valoir contre cette traduction de *uruthware* dans le passage présent.

Ce sens de « croissance » que rien ne combat dans ce passage, on l'a ensuite transporté dans les autres : mais ici le contexte résiste.

Yt. 13. 11. Ormazd dit que par le secours des Férouers il maintient vivant l'enfant dans le sein de sa mère et forme *açtaca gaonaca derewdaca* uruthwãçca *paidhyâoçca fravâkhshaçca*, c'est-à-dire « les os, le poil[1], la peau (?), l'*uruthware*, les pieds et les organes « de la génération. » Il est clair que *uruthwãçca* est construit symétriquement avec les mots qui précèdent et ceux qui suivent et que l'on ne peut traduire comme le fait M. Spiegel en interrompant l'énumération « Wachsthum der Füsse und Geschlechtheile » : *uruthware* doit donc désigner un organe ou un élément du corps : ainsi l'avait compris Windischmann qui le traduit par *sang*. Ce n'était qu'une traduction hypothétique ; ouvrons le Farhang et nous y trouvons :

uruthware : shikumb « uruthware, ventre. »

Transportons ce sens dans les autres passages.

Vendidad 4. 134. Ormazd recommande le développement de la vie matérielle et pratique comme une œuvre de sainteté : celui qui a une femme est au dessus de celui qui n'en a pas, qui tient maison est au dessus de qui n'en tient pas, qui a un fils au dessus de qui

1. *Gaona* signifie proprement « la couleur, le teint » ; mais ce sens a dû passer à celui de « poil », à en juger par ces lignes du Farhang : *hugaonem*, moi pavan andamân guid min zake pavan roesman ; *vohugaonem*, çiyâh môi ; *paourusa-gaonem*, pîr moi ; « *hugaonem* « poil du corps, sauf celui de la tête ; *vôhugaonem*, des cheveux noirs ; *paourusa-gaona*, des cheveux blancs » (plus exactement : qui a des cheveux noirs, etc.) ; le poil est désigné par la couleur qu'il produit : dans notre passage c'est le premier sens qui domine.

n'en a pas, qui a de la fortune au dessus de qui n'en a pas » ; puis il ajoute : Hâu-ca ayâo narâo vohu manô ǵâgerebustarô a*n*ha*t* *yô gãm uruthware hãm pâfrâiti* yatha hâu yô nôit itha hô upa meretô. » M. de Harlez traduit : « Celui qui nourrit et *développe* (son corps) « en mangeant de la viande obtient le bon esprit, bien mieux que « celui qui ne ne le fait pas... que celui qui est mort » ; littéralement, ajoute une note : « pour son développement par la viande. » M. Spiegel traduit *uruthware* dans le même sens, quoiqu'il traduise le reste tout différemment : « Denn der sucht unter den andern Männern den Vôhu manô am meisten zu ergreifen, wer : *das Wachsthum* des Viehes befördert, vor dem, welcher dies nicht thut. » M. de Harlez est ici beaucoup plus près du sens que M. Spiegel ; seulement le terme qu'il sous-entend entre parenthèse est exprimé directement par le mot même qu'il traduit et développe, et remplaçant la traduction étymologique par celle que nous fournit directement la tradition, nous traduirons, en restant aussi fidèles que possible à la grossièreté du texte : « De deux hommes, celui qui s'emplit le ventre de viande incarne en lui l'esprit de sainteté plus que celui qui ne le fait pas : celui-ci est quasi mort. »

Vendidad 5. 150. Quand une femme accouche d'un enfant mort, elle est impure et doit se purifier : entre autres cérémonies, elle doit prendre trois ou six ou neuf gouttes de *gaomaêza* (urine de vache), le liquide purifiant par excellence : aêtê dakhma upa*n*harezaiti añtarâ*t* naêmât barethrishva *uruthwôhva* « ces gouttes vont « humecter[1] le cimetière qui est à l'intérieur de la matrice, à l'intérieur du ventre. » M. Spiegel est obligé ici de transformer *uruthware* en adjectif signifiant « fertile »[2] ; c'est la seule fois dans l'Avesta que *barethris* aurait une épithète de ce genre, ou même une épithète quelconque : le cas serait singulièrement choisi pour commencer.

Vd. 7. 121. Yô nars ashaonô haca uruthwãn baêshazyâ*t*. M. du Harlez traduit : qui exerce l'art de guérir pour le bien d'un homme juste. M. Justi traduit également par un abstrait : welcher heilt zum Wachsthum des reinen Mannes (d. h. so dass er fürderhin gesund bleibt oder noch gesunder wird). Nous croyons que la traduction traditionnelle vaut ici, comme dans les passages précédents ; seulement il faut la prendre non dans la rigueur du sens, mais comme signifiant d'une façon générale l'intérieur du corps ;

1. Et par suite purifier.

2. De même M. de Harlez « dans les mères qui portent et donnent le développement. »

nous traduisons donc : « Le médecin qui repoussera le mal de l'intérieur du corps du fidèle. »

Sur les cinq passages où se présente *uruthware* quatre s'expliquent donc tout naturellement par le sens traditionnel, tandis que le sens étymologique ne donne qu'un sens ou vague ou incohérent[1]. Doit-on conserver le sens étymologique pour le premier passage, où cependant le mot *uruthware* est rendu par la traduction pehlvie de la même façon que dans les autres, c'est-à-dire par cette transcription *urûçpar* qui paraît dans tous les autres passages où le mot a certainement le sens de « ventre ». Certes, transporter ce sens dans ce passage nous mettrait en face d'une image bien hardie : « quel est le ventre de la Religion ? » Cependant il faut noter que d'une part Daêna, la religion, est représentée dans les Yashts comme une personne en chair et en os, d'autre part que nous avons vu le fidèle absorber le saint esprit en s'emplissant le ventre de viande : si le fidèle se nourrit d'esprit en se nourrissant de chair, on conçoit qu'inversement la bonne œuvre du fidèle soit conçue comme l'aliment matériel de la divinité personnifiée. Les légendes parsies offrent un équivalent de cette idée : quand le roi Tahmurath a fait sa monture d'Ahriman, transformé en cheval, il lui donne pour toute nourriture des rations régulières de coups de massue. Tahmurath s'étonne qu'Ahriman ne succombe pas, Ahriman lui révèle qu'il se nourrit des crimes des hommes[2]. Enfin, ici même, la tradition considère le développement de la loi comme un développement matériel ; les mots *kat açti daênayâo uruthware* sont traduits : pavanas mann ítu dîn mazdayiçtânn ûrûçpar aigh mihmânis pavan mann minas rûbakis min mann veh (?) » par quoi est l'*urûçpar* de la Loi de Mazda, c'est-à-dire : « par quoi est-elle alimentée, par quoi prospère-t-elle bien? » Voici deux gloses, dont la seconde donne le sens abstrait de la demande, la première le sens matériel à peine atténué : *mihmânis* est le persan *mihmânî* « hospitalitas, convivium, epulae. » La tradition voyait donc bien ici dans *uruthware* la même chose que dans les autres passages, seulement elle considère moins l'organe même que ses fonctions : on pourrait traduire dans cette nuance : « Comment nourrit-on la Loi de « Mazda ? — C'est en cultivant le blé avec ardeur... » ; on traduira plus littéralement : « Quelle est la chose qui sert de ventre à la Loi « de Mazda ? — C'est la culture ardente du blé. Celui qui cultive le

1. Que *uruthware* puisse se rattacher d'ailleurs à *urud*, cela n'est pas impossible; ce qui néanmoins rend la chose douteuse c'est l'existence d'un mot qui ne peut guère s'en séparer, le zend *urvata* (Farhang), pehlvi *rûtik*, persan *rûdeh* intestins.

2. Rivaiet ap. Spiegel, *Einleitung*, II, p. 318.

« blé, cultive le bien : celui-là donne des forces, des forces à la Loi « de Mazda, celui-là *fait engraisser* la Loi de Mazda (frapinaoiti). »

V.

TANU-PERETHA. PESHÔTANU.

Le mot zend *tanu-peretha*, parsi *tanâfuhr*, désigne le *criminel* qui s'est rendu digne des dernières pénalités. Une glose pehlvie semble lui donner comme équivalent *marg-arzân* « digne de mort »; au texte : *vîçpê anashavanô yôi tanuperethô* « ce sont tous des « impies *tanuperetha* », le pehlvi donne : *valmanshânn tanâfuhrîkânn humand u margarzân humand* « ils sont *tanâfuhr*, ils sont « dignes de mort. » Il n'est point évident il est vrai que *margarzân* soit ici une traduction de *tanâfuhr;* mais il est certain que les deux idées sont étroitement unies.

Les Parses, plus habitués à la forme parsie *tanâfuhr* qu'à la forme zende *tanu-peretha*, et trompés par la syllabe *fuhr* qui, comme mot isolé, signifie *pont*, et représente le zend *peretu*, ont fait du *tanâfuhr* « celui qui ne peut passer le pont (le pont Cinvat « qui conduit au Paradis), le damné. » Ce n'est qu'une étymologie populaire.

Les interprètes modernes ont rapporté le second terme du composé *peretha* à la racine *par* qui se trouve dans *pairyêtê*, et ils ont rapproché de *tanu-peretha* l'expression *tanum pairyêtê*. Celui, dit le Vendidad, qui a commis cinq fois le délit nommé *aredus*, celui-là, *tanûm pairyêtê* (Vd. 4. 57) : la traduction pehlvie donne *tanâfuhr yehavûnît*, « devient *tanâfuhr*. » Cet exemple prouve d'une façon visible le rapport de *peretha* avec une racine *par*; mais quel est le sens de cette racine ?

L'on s'est accordé à y reconnaître *par*, remplir. M. Justi traduit *tanu-peretha* « *Anfüllung des Leibes habend*, so sündhaft, dass man das Leben verwirkt hat; c'est-à-dire : ayant réplétion (?) de son corps, si coupable qu'il a mérité la mort. » Il traduit *tanûm pairyêtê* « er wird am Körper ausgefüllt d. h. verwirk sein Leben; « il est rempli quant à son corps (probablement, la destinée de son corps est finie), c'est-à-dire qu'il se rend digne de mort. » M. de Harlez semble entendre l'expression d'une façon analogue, car il traduit *tanûm pairyêtê* « il pervertit complétement son corps. »

Ces traductions reposent, il faut l'avouer, sur des métamorphoses quelque peu forcées. Le Farhang offre, il nous semble, de nouveaux éléments de solution qui ne sont pas à négliger. Au chap. XXVI, il donne :

pârem : avâm, c'est-à-dire dette.

pafraêta : çatuntan i vakhshi avâm yehavûnît[1], c'est-à-dire « payer une dette. »

De là suit l'existence en zend d'une racine *par* « payer » répondant au grec πι-πρά-σκω « trafiquer, vendre », πέρ-νη-μι, πόρ-ος « revenu » (= *pâra*, moins la quantité)[2] ; dès lors *tanûm pairyêtê* s'interprète aisément : « il paye de son corps, de sa vie » ; *tanu-peretha* signifiera : « qui donne son corps en payement », *peretha* étant l'abstrait de *par*, par le suffixe *tha* ; cf. sanscrit *tanu-kṛitha*.

Ceci donne le sens précis de quelques autres expressions : tout d'abord dans tous les passages où *par* est traduit *expier*, *sühnen*, la métaphore primitive est non point « remplir », ni « combattre », mais *payer*. Le mot *âpereti* « expiation », parallèle à *citha* « punition » sera littéralement « le payement », *anâperetha* « inexpiable », sera « pour lequel il n'y a pas de payement. »

Le participe de cette racine *par* est *pereta* qui se trouve rapproché de *pâra* dans *derezânô peretem pârem* (Vend. 3.147) ; combiné avec *tanu*, il donne *peretô-tanu*, littéralement « dont le corps est donné en payement », ce qui est absolument synonyme de *tanu-peretha*. *Peretô-tanu* conduit à l'expression si fréquente dans le *Vendidad* de *peshô-tanu*[3].

Quant à la forme, l'équivalence du groupe *rt* et de *sh*, quelle

1. Il nous paraît difficile de suivre la traduction anglaise : *the act of repaying debts by instalments :* on ne voit pas sur quoi repose la traduction de *vakhsh* par *instalment : vakhsh* ne peut se séparer de zend *vakhsh*, et signifie étymologiquement *accroissement* : nous ne le traduisons pas faute de connaître le sens précis ; le sens étymologique peut conduire aussi bien à celui de *intérêt* qu'à celui de *corps de la dette*, *capital* ; ce dernier est plus probable, étant donné le sens de *pâra* et l'existence en pehlvi du mot *çûtak* pour désigner l'intérêt (persan çûdeh). Il est inutile de faire observer que *pafraêta* n'est pas un substantif : c'est une 3e pers. sing. d'optatif moyen de *prâ* = *par*. — Le Farhang donne un second sens à *pafraêta* : sapîr u arzûnîk min parvarisn yehavûnît « one who is thriving and satisfied, or happy and healthy. » C'est encore un verbe, celui-là même que nous avons vu plus haut page 314 (Vend. 4. 134).

2. Le sens primitif est donc « passer, faire passer » ; d'ailleurs absolument effacé.

3. Les éditeurs ont signalé l'identité de *pesho* et de *pereto* (l. c. p. 104), mais sans en conclure celle de *pesho tanu* et de *tanu-peretha*. Nous ne pouvons les suivre dans l'explication de *pereto* : *pesho-tanus* is a Tatpurusha compound of *pesho*, instead of *pereto* « destroying » (the past part. being used in the sense of an active one) and *tanus* « body », the whole meaning « destroying the body » that is, suicide. It does, however, not necessarily imply the idea of suicide, but sins which are regarded as aggravating and great as the destruction of one's own life is according to the Zoroastrian religion.

qu'en puisse être l'explication phonétique et la valeur réelle, est décidément établie par un nombre de faits trop concordants pour être contesté. *Peshô-tanu* est donc identique à *peretô-tanu* et équivalent à *tanu-peretha* et les deux mots ont en effet le même sens : d'une part le Farhang définit *peshôtanus* = *tanâfuhr*, et c'est par *tanâfuhr* que la traduction pehlvie rend régulièrement *peshôtanus*. Le mot *pesha* s'emploie avec un autre mot que *tanu*, avec *çâra* « tête » ; le sens est le même : aêta tê vâcô yôi *peshemcit çârem* buñgaiñti « ce sont des paroles qui délivrent la tête coupable » (Yt. 14. 46, v. s. p. 306) ; de même *peshô-çâra* expression parallèle à *peshô-tanu* : *tâyus peshôçârô* (Yaçna 11. 10). M. de Harlez traduit justement « digne de la peine capitale. » Le sens littéral est « qui paie de sa tête » ; *peshô* est traduit par le pelvi *pûrtakis*, le même mot qui traduit *pereta* (Vd. 3. 147).

Observons en finissant que si *tanu-peretha* n'est resté que dans la langue des Parses, *peshôtanu* est resté dans le persan même, sous la forme *beshûtan* ou *beshûdan* : il a le sens de *méchant* (Vüllers s. vv.).

VI.

UNE MÉTAPHORE GRAMMATICALE DE LA LANGUE INDO-EUROPÉENNE.

§ 1. Le mot zend *vacastasti* désigne dans la liturgie mazdéenne le texte d'un hymne ou *gâtha ;* il s'oppose à la mesure rhythmique, *afçman*. L'on doit chanter les gâthas *afçmanivãn vacastastivat*, *mat-afçmanãm mat-vacastastîm* avec le rhythme juste et les textes exacts.

L'étymologie du mot *vacastasti* n'offre aucune difficulté : c'est un composé de *vacas*, substantif neutre qui signifie *parole*, *phrase*, et de *tasti* qui signifie *construction*, *fabrication ; vacas-tasti* est littéralement « l'action de fabriquer des phrases » et par extension le résultat de cette action, la phrase elle-même.

§ 2. La forme primitive du zend *tash* est *taksh* qui est la forme sanscrite : *taksh* signifie « fabriquer », et désigne au propre le travail du charpentier et du forgeron :

anavas te *ratham* açvâya *takshan*
tvashtâ *vagram* puruhûta dyumantam 5. 31. 4

« Les Anu t'ont fabriqué un char pour ton cheval et Tvashtar « des foudres étincelants, ô dieu mille fois invoqué ! »

Le verbe taksh désigne l'action de celui qui construit l'hymne, *stoma*, aussi bien que de celui qui construit le char :

etam te *stomam* tuvigâta vipro
ratham na dhîras suapâ *ataksham* 5. 2. 11

« O dieu qui es né puissant, voilà le cantique que j'ai fabriqué « pour toi comme un char, moi prêtre inspiré, aux mains « habiles. »

Même emploi avec tous les synonymes de *stoma*, avec *sushtuti*, *dhî*, *mantra*, *brahma*, et enfin avec *vacas* :

virapçine vagrine çamtamâni
vacânsy âsâ sthavirâya *taksham* 6. 32. 1

« Au dieu exubérant, robuste, armé de la foudre, j'ai fabriqué de « mes lèvres ces paroles très-puissantes pour le bien. »

Le sanscrit védique emploie donc, comme le zend, la racine *taksh* fabriquer, construire, avec le mot *vacas* parole, phrase; la métaphore est trop particulière pour laisser supposer qu'elle soit née indépendamment des deux parts et il est vraisemblable qu'elle appartenait déjà à la langue d'où le sanscrit et le zend sont descendus, la langue de la période indo-iranienne.

§ 3. Mais cet emploi de la racine *taksh* avec le mot *vacas* n'est pas inconnu à l'Europe. Le poète s'appelle en grec « un architecte de vers » ἐπέων τέκτων :

Νέστορα καὶ Λύκιον Σαρπηδόν', ἀνθρώπων φάτις,
ἐξ ἐπέων κεκλαδεννῶν, τέκτονες οἷα σοφοὶ
ἄρμοσαν, μιμνώσκομεν. Pind. Pyth. III. 199.

« Nous connaissons Nestor et le Lycien Sarpédon par les vers « harmonieux qu'accordent d'habiles architectes. »

ἔπος pour Fεπ-ος est le représentant exact de *vacas*, et τέκτων « architecte » est le représentant exact du sanscrit *takshan*, du zend *tashan* « qui forme, qui fabrique », nom d'agent de la racine *taksh* [1].

Ces trois expressions parallèles vacas-tasti, vacânsi-taksh, ἐπέων τέκτων prouvent l'existence d'un emploi indo-européen de *vacas* avec la racine *taks*, né d'une assimilation du travail qui assemble les mots à celui qui assemble les ais d'une charpente, les pierres d'un édifice.

§ 5. La racine *taks* qui en sanscrit et en grec marque l'assemblage de la charpente marque en latin celui du tissu. Ce n'est là qu'une spécialisation postérieure. Le sens primitif est encore visible dans des passages comme celui-ci :

1. Cf. μελιγαρύων τέκτονες κώμων νεανίαι (Pindare Ném. 3. 4).
τέκτονες εὐπαλάμων ὕμνων (Cratinus ap. Aristoph. Eq. 5. 30 H.; Estienne Thesaurus, s. v. τέκτων).

Bis denas Italo texamus robore naves (Virg. En. 11. 236.)

« Fabriquons deux dizaines de vaisseaux de chêne italien » ; c'est absolument l'emploi du sanscrit *taksh* dans :

Kim svid vanam ka u sa vriksha âsa
Yato dyâvâ-prithivî nish*t*atakshus 10. 81. 4.

« Quelle est la forêt, quel est le bois dont ils ont fabriqué le ciel et la terre ? »

De même dans : « Paullus in medio foro basilicam iam paene texuit iisdem antiquis columnis » (Cic. Att. 4. 16. 14). C'est l'emploi même de la racine dans le grec τέκτων.

Comparer encore :

Pinea conjungens inflexae texta carinae. (Cat. 64. 10).

Comme le verbe *texere* s'appliquait aussi bien à la construction qui assemble des matériaux flexibles :

in araneolis aliae quasi rete texunt (Cic. de Nat. 2. 48. 133) ;
Illa geret vestes tenues, quas femina Coa
Texuit (Tibulle, 2. 3. 54) ;

de là, par une de ces spécialisations du langage, qui font sortir l'expression technique et précise de l'expression vague ou générale, le sens, auquel le mot s'est arrêté, de « tisser » : *texere telam*.

Le verbe *texere* marque également en latin les constructions de parole. Quamvis sermones possunt longi *texier* (Plaut. Trin. 3. 3. 68). Des observations précédentes on peut conclure que l'image primitive était non celle d'un tissu, mais celle d'une construction ; et que le mot *textus*, notre français *texte*, quoique ne présentant plus que l'image du tissu, doit néanmoins prendre place pour le sens primitif, comme il le fait pour la forme, à côté du zend *vacastasti*, du sanscrit *vacas taksh*, du grec ἐπέων τέκτων.

Le *texte* est donc primitivement une construction de sons, un édifice de mots ; la métaphore qui s'y cache est la même qui s'est conservée encore dans le français *construction* et cette métaphore grammaticale nous vient des poètes de la période d'unité indo-européenne.

James Darmesteter.

SUR LE NOMBRE DE CAS

DE

LA DÉCLINAISON INDO-EUROPÉENNE.

La déclinaison indo-européenne, telle qu'elle a été restituée par Schleicher, comprenait, au temps de la séparation de nos idiomes, huit cas. Mais on peut supposer que dans une période antérieure elle comptait un nombre de cas plus considérable. Il me paraît utile d'énumérer les preuves sur lesquelles repose cette induction. M'adressant ici spécialement à des linguistes, je présenterai les faits sous la forme la plus abrégée [1].

1° Il y a dans les langues anciennes des désinences qui ne rentrent pas dans les cadres de la déclinaison régulière : tels sont en grec κυκλόσε, οἴκοσε ; ἴφι, βίηφι ; en latin *illim*, *istim* (*illinc*, *istinc*) ; *tibi*, *sibi*, *ubi*, *nobis*, *vobis* ; en gothique datif pluriel *vulfam* ; paléoslave datif pluriel *vlŭkŭmŭ* [2].

2° Le même cas présente plusieurs désinences selon que le mot est masculin-neutre ou féminin : locatif sanscrit *pad-i* et *vadhv-ām* ; instrumental pluriel *çivāis* et *çivābhis* ; génitif grec Ἀτρείδαο et ἡμέρας.

3° Le même cas présente plusieurs désinences selon la lettre finale du thème : génitif grec λόγοιο et Ἕλληνος ; datif-ablatif pluriel latin *dominis* et *avibus*.

4° Les pronoms présentent d'autres désinences que les noms : nominatif pluriel sanscrit *dēvās* et *tē* ; datif grec λόγῳ et ἐμίν.

5° Certains cas des pronoms s'écartent absolument des désinences restées usitées : génitif sanscrit *mama*, *tava* ; accusatif-datif-génitif *nas*, *vas*. Accusatif grec μέ, σέ, σφέ, béotien ἄμμε, ὔμμε.

1. V. pour plus de détail et pour d'autres faits du même ordre, l'*Examen critique de quelques théories relatives à la langue mère indo-européenne* dans le *Journal des Savants*, octobre 1876.

2. V. l'article de M. Bergaigne, dans ces *Mémoires*, II, p. 213.

6° Les prépositions et les préfixes laissent voir les traces d'une déclinaison plus ancienne que celle qui est venue jusqu'à nous : sanscrit *api*, *apa*; *pari*, *parā*; grec περί, παρά ; ἐπί, ἀπό ; ἐνί, ἀνά, ἐνς (εἰς) ; πρό, πρός.

7° Il n'y a point de communauté d'origine entre les cas du singulier et les cas correspondants du pluriel : comparez en sanscrit le locatif *marut-i* et *marut-su*; l'instrumental *pad-ā* et *pad-bhis*; le datif *çivāja* et *çivēbhjas*.

8° Non-seulement les cas du pluriel ne sont pas tirés des cas correspondants du singulier, mais il est impossible, en réunissant les cas du pluriel et en les comparant entre eux, de découvrir aucun trait commun qui puisse passer pour la marque de la pluralité. Comparez, par exemple, les formes *çivās*, *çivāni*, *çivēbhjas*, *çivēšu* : pour faire, comme l'a tenté Schleicher, de la lettre *s* la marque de la pluralité, on est obligé de recourir aux hypothèses les plus forcées et de placer cette lettre tantôt au milieu de la désinence, tantôt à la fin [1].

De ces faits nous croyons pouvoir tirer quelques inductions. Il semble que les huit cas de la déclinaison indo-européenne soient les derniers survivants d'une classe autrefois plus nombreuse. Notre famille de langues n'était peut-être pas moins bien pourvue en ce genre que d'autres familles telles que le finnois ou le basque. Ce sont les cas les plus importants, les plus fréquemment employés qui auront survécu : comme il est arrivé pour les prépositions *à*, *de*, *par*, qui à l'origine exprimaient une idée de lieu, et qui ont fini par exprimer un rapport de syntaxe, les cas ont passé de la signification locale à une signification de rapport grammatical, et ceux qui sont restés sont probablement ceux qui se prêtaient le mieux à cette transformation.

Une autre conclusion que nous croyons pouvoir tirer des faits qui précèdent, c'est que l'idée du pluriel s'est fait assez tardivement sa place dans la déclinaison. De même qu'à une époque relativement moderne, le duel a trouvé son expression grâce aux formes plurielles qui existaient en double, de même le pluriel, dans une période plus ancienne, a été marqué au moyen de formes qui n'avaient pas été inventées pour cet usage. Les pronoms ont conservé un souvenir de l'état antérieur, puisque la même flexion sert pour le singulier et pour le pluriel : comparez en grec ἐμέ, σέ, σφέ et éolien ἄμμε, ὔμμε ; en latin *sibi*, *se* est employé sans acception

1. Toute autre est, par exemple, la structure du magyar, où le cas du pluriel se tire exactement du cas singulier. Nominatif : *haz* « maison », pluriel *hazak*. Illatif : *hazba*, pluriel *hazakba*. Ingressif : *hazan*, pluriel *hazakan*. Sublatif : *hazra*, pluriel *hazakra*.

du nombre; en sanscrit *asmat*, *juśmat* sont formés comme *mat* et *tvat;* les nominatifs *vajam* et *jūjam* comme *aham* et *tvam; asmabhjam* comme *tubhjam*. Il n'y a point originairement de lien entre les cas du singulier et ceux du pluriel : λόγων est le pluriel de λόγοιο comme *vous* en français est censé être le pluriel de *toi*. Il peut sembler surprenant qu'une notion aussi essentielle que celle du nombre ne se soit fait sa place dans la déclinaison que d'une manière détournée, et après coup : mais un grand nombre de langues expriment le pluriel à l'aide d'un mot signifiant « plusieurs, beaucoup », ou plus simplement encore, par le geste [1].

La déclinaison, d'après tout ce qu'on vient de lire, semble être un choix fait entre les éléments transmis par un âge antérieur : c'est un arrangement, un système, et non, comme on l'a dit trop souvent, un organisme.

Michel Bréal.

1 V. Pott, *Zahlmethode*, p. 5.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

LA MYTHOLOGIE GRECQUE

ET

L'HISTOIRE DE L'EUROPE OCCIDENTALE

AVANT-PROPOS

Nous allons rechercher les plus anciennes notions d'histoire que les monuments de la mythologie grecque nous fournissent sur les régions occidentales de l'Europe. Le mythe est originairement étranger à l'histoire : il tire son principe des conceptions par lesquelles l'homme explique les phénomènes de la nature, l'origine et l'existence du monde. Mais, dès que l'homme mêle au mythe des noms propres d'hommes, de peuples et de lieux, l'histoire commence. La difficulté est de faire le tri, de démêler l'histoire du mythe et le mythe de l'histoire. Il y a des circonstances où tout est clair. Quand, vers la fin du VII[e] siècle, les Grecs, ayant pour la première fois passé le détroit de Gibraltar [1], ont fixé sur les montagnes qui bordent ce détroit les colonnes mythiques d'Hercule, le temps du mythe était fini, le génie historique de la Grèce prenait possession des côtes méridionales de l'Espagne[2]; mais on

1. Hérodote, l. IV, c. 152, édition Didot, p. 225. Cf. l. I, c. 163, *ibid.* p. 54. Il est difficile de fixer rigoureusement la date de l'arrivée de Coloios de Samos à Tartesse ; mais elle paraît avoir eu lieu vers les années 640 ou 630. Movers, *Das phœnizische Alterthum*, t. II, p. 598. Duruy, *Histoire de la Grèce antique*, 1867, t. I, p. 268. Lenormant, *Manuel*, 3[e] édition, t. III, p. 188. Les relations de Phocée avec Arganthonios, roi de Tartesse, sont antérieures à la guerre des Perses contre les colonies grecques d'Asie Mineure et cette guerre a commencé vers 544 (Lenormant, *Manuel*, t. II, p. 399). En effet, la captivité de Crésus, qui a immédiatement précédé cette guerre, date de la 3[e] année de la 58[e] olympiade, c'est-à-dire de l'an 546 avant J.-C. suivant Eusèbe, édition Mai, p. 333.

2. Ce fait paraît dater de la *Géryonéide* de Stésichore, Teubner-Bergk, *Anthologia lyrica*, 2[e] édition, p. 390-391. Cf. Strabon, l. III, c. 2, § 11,

n'a pas toujours devant soi des phénomènes aussi clairs, et l'on verra encore longtemps écrire que le mythique Cerbère, chien d'Aïdès, c'est-à-dire de la nuit, et de l'obscurité diurne que produit l'orage, est identique aux Cimmériens [1], dont la réalité historique est attestée à la fois par les monuments historiques de la race grecque, et par ceux de l'Assyrie.

Dès que le sens des mythes a commencé à s'obscurcir, il est arrivé naturellement que des personnages réels ont été confondus avec des personnages mythiques ; avant la rédaction de l'antique *Iliade*, Evémère a eu des précurseurs. Quand la confusion entre le mythe et l'histoire remonte aux premiers âges de l'humanité, il semble qu'il soit bien difficile de distinguer l'un de l'autre les deux éléments. Il y a cependant quelquefois, suivant nous, moyen de démêler les faits historiques amalgamés avec les fables les plus anciennes de la mythologie grecque. Nous allons essayer d'en donner quelques exemples.

LE MYTHE D'ARGOS

Argos, en sanscrit *radjas* « obscurité [2], » est un des noms du ciel étoilé de la nuit. Quand le ciel nocturne apparaît sous ce nom dans la fable grecque, il est figuré sous la forme d'un pâtre aux yeux innombrables. Ces yeux sont les étoiles, et de ces yeux terribles qui ne se peuvent compter, ce pâtre vigilant regarde et surveille Io la vagabonde, Io la vierge aux cornes de vache, c'est-à-dire la lune, jusqu'au moment où enfin il est tué par Hermès ou le crépuscule dont le triomphe met fin à la nuit. Mais cette mort n'est que provisoire, bientôt le jour prend fin : sortant des enfers, Argos reparaît et Io voit recommencer cette surveillance redoutable qui est pour elle un supplice. Telle est dans Eschyle la fable d'Argos [3], l'*Argus* des

édition Didot, p. 123. Stésichore aurait vécu de l'an 630 à l'an 550 avant J.-C. suivant Bernhardy, *Grundriss der griechischen Litteratur*, 3e édition, 2e partie, 1re section, p. 656. Eusèbe le fait mourir vers 558 (édition Mai, p. 333).

1. C'est la doctrine de Preller, *Griechische Mythologie*, 1re édition, p. 505-506.

2. Kuhn dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin, classe de philosophie et d'histoire, 1873, p. 151. Fick, *Vergleichendes Woerterbuch*, 3e édition, t. I, p. 189.

3. *Prométhée enchaîné*, vers 565-574, édition Didot, p. 12; *Suppliantes*, vers 303-305, édition Didot, p. 160. Cf. Hésiode, fragment IV, édition Didot, p. 47.

Latins. Elle se résume dans le titre de meurtrier d'Argos, donné par l'*Iliade* à Hermès. Elle remonte donc bien haut. Cependant c'est déjà une forme altérée du mythe. Hermès ou le crépuscule ne tue pas le ciel étoilé, il s'en rend maître ; c'est l'idée qu'exprime Homère quand il fait l'histoire du sceptre d'Agamemnon, roi d'Argos. Ce sceptre, d'abord donné par Zeus à Hermès, passe d'Hermès à Pélops, de Pélops à Atreus, d'Atreus à Thyeste, et de celui-ci à Agamemnon : « Celui qui le porte commande « à beaucoup d'îles et à tout Argos [1]. » Quand Zeus donne à Hermès le sceptre avec lequel on commande à Argos, il lui confère l'empire sur le ciel étoilé de la nuit, et si ce sceptre passe à Pélops et aux successeurs de Pélops, c'est que le poëte confond l'Argos météorologique, le ciel étoilé de la nuit, avec l'Argos géographique qui est une ville ou une région de la Grèce antique. De cette confusion on aurait tort de conclure que l'Argos géographique soit une fiction.

LE XII[e] CHANT DE L'ODYSSÉE

Dans cette section du poëme on voit d'abord Ulysse arriver dans l'île d'*Aiaia* où habite Circé. Parti de cette île, le héros échappe aux Sirènes et à Scylla, puis débarque en Trinakie où ses compagnons tuent les vaches du soleil. Après un séjour de six jours en Trinakie, il s'embarque le septième jour. Alors il est surpris en mer par un orage : la foudre tue ses compagnons, et enfin il arrive seul dans l'île mystérieuse d'Ogygie [2].

Ce récit nous offre deux termes qui appartiennent à la géographie historique, Scylla et Trinakie, et cependant ce récit n'est que la résultante d'une accumulation de mythes d'origine météorologique et cosmographique

Quand Ulysse est arrivé dans l'île de Circé, dans l'île d'*Aiaiē* ou *Aiaia*, il venait d'évoquer les ombres des héros défunts : il les avait évoquées à l'entrée de l'Aïdès, séjour de la mort, où il était parvenu à la chute du jour (*Odyssée* XI, 12) et où il avait passé la nuit. D'Aïdès il arrive dans l'île d'*Aiaia* où sont la maison et les chœurs de l'Aurore, fille du matin, et où est le lever du soleil (XII, 3-4) ; il y voit en effet paraître l'aurore (XII, 8). L'Aïdès, plus anciennement *a-vid-es*,

1. *Iliade*, II, 103-108.

2. Sur Ogygie, ses rapports avec Ogygée, Og et la mythologie sémitique, voir Müllenhof, *Deutsche Alterthumskunde*, p. 61, 498.

l'invisible, est une explication antique du phénomène de la nuit : on supposait un souterrain par où le soleil passait à son coucher pour aller reparaître à l'orient quand il se lève[1], et ce souterrain était le séjour des morts. La nuit est suivie du matin : *Aiaia* est l'endroit où paraît l'aurore et où le soleil se lève. Ainsi le voyage d'Ulysse à l'entrée de l'Aïdès et de là en *Aiaia* est simplement le développement poétique de l'idée vulgaire : à la nuit succède l'aurore.

Après avoir le matin quitté sur leurs navires *Aiaia*, l'île de Circé, Ulysse et ses compagnons ressentent sur mer la grande chaleur du jour ; cette chaleur est assez forte pour faire fondre la cire (XII, 175-176). C'est seulement après cette grande chaleur, autrement dit c'est aux approches du coucher du soleil que se fait entendre le chant des Sirènes.

Les Sirènes chantent comme les Hespérides qui sont leur doublure : comme les Hespérides elles sont les rayons du soleil couchant. Ulysse et ses compagnons, après avoir passé devant l'île des Sirènes, atteignent le rocher de Scylla et sa profonde caverne (XII, 79), image de la nuit, par conséquent aussi image de la mort. Voilà pourquoi six des compagnons d'Ulysse périssent dévorés par Scylla. A cette nuit lugubre succède le jour : on atteint l'île où paissaient les vaches du soleil (XII, 261-263). Cette île s'appelait Trinakie (XI, 106-109 ; XIX, 275-276) ; c'est là qu'apparaît l'aurore (XII, 316) et les compagnons du héros tuent plusieurs des vaches solaires qu'ils mangent pendant six jours. Nous dirions « tuent le temps. » Les vaches que tuent les compagnons d'Ulysse sont des jours : la tradition en était conservée encore au temps d'Aristote. La colère du soleil (XII, 377-383) est identique à la colère que ressent Apollon quand il s'est aperçu qu'Hermès lui a volé ses vaches (*Hymne à Hermès*, vers 236). Hermès ne les avait pas seulement volées, il en avait tué deux, les avait écorchées et fait cuire à la broche (*Hymne à Hermès*, vers 115 à 140), comme les compagnons d'Ulysse (*Odyssée*, XII, 359-365). Mais ici s'arrête la ressemblance entre Hermès et les compagnons d'Ulysse : Hermès apaisa par les sons de sa lyre la colère d'Apollon, tandis que, pour venger les vaches du soleil, Zeus tua d'un coup de foudre les compagnons d'Ulysse. Hermès le crépuscule, ne meurt pas : il tue tous les

1. Cette doctrine cosmographique, maintenue dans la légende d'Héraclès qui est une des personnifications du soleil, a disparu ailleurs. Dans l'*Odyssée* c'est au ciel que le soleil accomplit son voyage invisible de la nuit (XII, 379-383).

soirs les vaches du soleil, c'est-à-dire les jours, tous les matins il restitue à Apollon ces vaches immortelles quoique toujours tuées. Les hommes n'ont pas ce même bonheur : à force de tuer le temps et les jours, ils finissent par périr eux-mêmes.

Pendant six jours, les compagnons d'Ulysse ont en Trinakie outragé impunément le soleil en se nourissant de ses vaches, c'est le septième jour que la vengeance du dieu irrité les atteint. Le septième jour est le jour consacré au soleil dans la semaine des Sémites païens, introduite dans le monde romain et dans le monde germanique vers la fin du premier siècle avant notre ère[1]. Ce vieux cycle, connu des Grecs à l'époque homérique quoiqu'il fût chez eux étranger à l'organisation de la vie civile, était un des éléments arithmétiques de l'année lunaire de 350 jours, dont les cinquante semaines étaient figurées par les sept troupeaux de cinquante têtes possédés par le soleil en Trinakie. Hésiode conserve une trace de la doctrine antique qui consacrait au soleil le septième jour de cette semaine, puisque c'est le septième jour que, chez ce poëte, Lêto met au monde Apollon le doré[2]. Voilà pourquoi aussi dans l'*Odyssée* le septième jour est pour le soleil le jour de la victoire et de la vengeance : Zeus tonne, frappe le navire de la foudre, les compagnons d'Ulysse sont précipités dans les flots ; seul Ulysse survit, seul il atteint l'île mystérieuse d'Ogygie où Calypso, l'invisible déesse, veut le rendre immortel (*Odyssée,* VII, 256-257), immortel comme Hermès dont Ulysse a joué le rôle dans la lutte avec le Cyclope et pendant son séjour en Trinakie.

Tout le douzième chant de l'Odyssée nous offre donc sous a forme d'un voyage une collection poétisée de formules cosmographiques. De ce que les noms de Trinakie et de Scylla s'y trouvent mêlés, il ne s'ensuit pas que Trinakie et Scylla ne soient pas réellement des termes géographiques spéciaux à une certaine période historique. Il y a là, comme dans la plus grande partie des poëmes homériques, mélange de l'histoire et de la géographie réelle avec des fictions mythologiques.

1. Grimm, *Deutsche Mythologie,* 3e édition, p. 111. Cf. Lenormant, *Manuel,* t. I, p. 173. Maspero, *Histoire ancienne,* p. 142, 150, 151.
2. *Les travaux et les jours,* v. 770.

LES VERS 233-235 DU LIVRE XVI DE L'ILIADE

Voici le texte :

Ζεῦ, ἄνα Δωδωναῖε, Πελασγικέ, τηλόθι ναίων,
Δωδώνης μεδέων δυσχειμέρου· ἀμφὶ δὲ Σελλοί
Σοὶ ναίουσ' ὑποφῆται ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι.

« Zeus, ô roi, maître de Dodone et de la patrie des Pé-
« lasges, toi qui habites au loin, qui règnes sur Dodone aux
« hivers rigoureux ! Autour de toi habitent les Selles, tes
« prophètes, qui ne se lavent pas les pieds et qui couchent
« par terre. »

Il y a dans ces trois vers confusion entre un fait historique et un mythe. Le fait historique est l'oracle du chêne de Dodone dans le pays des *Selloi* ou *Helloï*, dit aussi *Hellopie:*

Τὸν δ'ἐς Δωδώνην φάτο βήμεναι ὄφρα θεοῖο
Ἐκ δρυὸς ὑψικόμοιο Διὸς βουλὴν ἐπακούσαι.

« Il disait qu'il était allé à Dodone apprendre du chêne divin
« à la haute chevelure la volonté de Zeus. » (*Odyssée*, XIV, 327-328.)

Le grec δρῦς « chêne » a primitivement signifié « arbre » en général[1]. Le chêne de Dodone est une image de l'arbre ou des arbres mythiques auxquels pendaient les pommes d'or des Hespérides.

Ἑσπερίδας θ'αἷς μῆλα πέρην κλυτοῦ Ὠκεανοῖο
Χρύσεα καλὰ μέλουσι φέροντά τε δένδρεα καρπόν.

« Les Hespérides auxquelles sont confiées au delà de l'Océan
« sonore de belles pommes d'or et des arbres qui portent
« fruit. » (*Théogonie*, v. 215-216.)

Δένδρεα, dans le texte d'Hésiode, est au pluriel une forme dérivée, redoublée et renforcée du substantif plus ancien δρῦς employé par l'*Odyssée* pour désigner l'arbre prophétique de Dodone[2]. Il n'y a pas de raison pour que les μῆλα et le καρπός des Hespérides soient d'autres fruits que le βάλανος, nourriture des premiers hommes (*Opera et dies*, v. 232-233). Pour tous ces mots un sens général et

1. Curtius, *Gr. Etymologie*, 4e édition, p. 237.

2. Δένδρεον = δε-ν-δρεϝο-ν où δε est le redoublement, ν une lettre euphonique et δρεϝο-un dérivé renforcé de δρῦ- (Curtius, *Gr. Etymologie*, 4e édition, p. 238).

vague a précédé le sens spécial et précis de la langue classique.

Quelle est, suivant la fable grecque, l'origine des fruits d'or des Hespérides?

Quand Zeus épousa Hèra (Junon), dit Phérécyde, la terre apporta des fruits d'or que Hèra admira beaucoup, et Hèra fit planter l'arbre dans le jardin des dieux près d'Atlas[1]. Le lieu du mariage de Zeus avec Hèra est celui où Hèra fut élevée par l'Océan et par Tèthys aux extrémités de la terre : πολυῤῥόου πείρατα γαίης (*Il.*, XIV, 200-204). Le mariage de Zeus et d'Hèra s'y accomplit tous les soirs quand, à son déclin, le soleil, la plus éclatante manifestation de Zeus, se plonge dans l'Océan.

Ἐν δ' ἔπεσ' ὠκεανῷ λάμπρον φάος ἠελίοιο (*Il.*, VIII, 485).

Là, sur la limite du monde, est la couche nuptiale de Zeus, son domicile : ainsi s'explique l'épithète de τηλόθι ναίων dans les vers homériques dont nous cherchons le sens. Les pommes d'or des Hespérides sont la teinte dorée du ciel occidental à la chute du jour, les Hespérides sont les rayons empourprés du soleil couchant; Σελλοί est un autre nom des mêmes rayons (comparez σέλας et σελήνη[2]); ὑποφῆται, épithète qui se rattache, dans le sens historique, à l'oracle de Dodone, est dans le sens mythique un synonyme de λιγύφωνοι, adjectif juxtaposé au nom des Hespérides (*Théogonie*, 275-518) : comparez le chant des Sirènes, Σειρῆνες=*Svériènes*, dont le nom est dérivé de Σείριος = *sver-io-s*, un des noms du soleil[3] :

1. Phérécyde, fragment 33 *a*. *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 79.

2. Σείριος veut dire soleil chez Archiloque qui composait ses vers environ 700 ans avant J.-C. La racine de ce mot est *svar* (Curtius, *Gr. Etym.*, 4e édition, p. 541). Σελλός = *sveljos* n'est qu'une variante de σείριος=*sverjos*.

3. Σελλός est identique au sanscrit *sûrjas*=*svar-j-as* « soleil », et son féminin σέλλη, ἕλλη, identique au sanscrit *sûriâ* « soleil », avait encore le sens de soleil en grec à une époque postérieure à l'établissement de la race grecque en Asie Mineure vers l'an 1100 ou environ. En effet, un des éléments de la légende des Argonautes est la fiction poétique qui dépeint le soleil couchant (ἕλλη) sous la forme de la vierge Hellé tombant dans l'Hellespont où elle perd la vie (Apollodore, I, 9). Le nom d'Hellespont a désigné toute la partie septentrionale de la mer Egée avant d'être restreint au détroit des Dardanelles par une déformation postérieure du mythe (Strabon, l. VII, § 57, édition Didot, p. 284-285). Les habitants du continent asiatique et des îles voisines pouvaient seuls se figurer le soleil couchant comme une vierge qui se noyait dans l'Hellespont. C'est d'Asie Mineure que ce mythe a pénétré sur le continent grec

ce chant est appelé dans l'*Odyssée* λιγυρὴ ἀοιδή[1]. La mythologie grecque attribue une voix aux rayons du soleil couchant ; c'est un effet de la confusion générale qui s'est anciennement faite entre les mythes relatifs à l'obscurité produite par la chute du jour et les mythes relatifs à l'obscurité qui résulte de l'invasion du ciel par les nuages orageux ; Zeus lui-même, dieu du soleil, est le dieu bruyant de la foudre ἐριβρεμέτης (*Iliade*, XIII, 624), ὑψιβρεμέτης (*Iliade*, I, 54). Les rayons du soleil ont une voix comme le vent ou la brise.

Les Σελλοί, rayons du soleil couchant, sont donc ὑποφῆται, ils parlent ou chantent comme les Sirènes et les Hespérides. Ils sont ἀνιπτόποδες, ils ne se lavent pas les pieds. Quand le soleil est sur le point de disparaître dans l'Océan, ses rayons rasent l'eau sans s'y plonger : on se les représente sous la forme d'hommes ailés aux couleurs d'or et de pourpre qui volent en chantant sur la vaste étendue des eaux de l'Océan sans y mouiller leurs pieds. De l'Océan ils gagnent la terre qu'ils parcourent et éclairent inclinés horizontalement sur elle, χαμαιεῦναι. Voilà comment la race des Σελλοί ne se lavait pas les pieds et couchait par terre.

Il n'y a pas à conclure de là que le nom des Σελλοί n'ait pas une valeur ethnographique. Il serait aussi logique de nier la valeur géographique du mot de Dodone parce que l'épithète δυσχείμερος « aux hivers rigoureux » peut, dans le sens mythique de la formule homérique, s'appliquer soit aux régions glacées de l'extrême Nord-Ouest où se couchait le soleil et où commençait le domaine de la nuit, soit à ces peintures de l'orage que la fable indo-européenne associe systématiquement aux tableaux du crépuscule et de la nuit : δυσχείμερος peut signifier « aux orages redoutables » : à δυσχείμερος on peut comparer Χίμαιρα, la Chimère (*Théogonie*, vers 319-325).

Ainsi dans le passage d'Homère qui vient d'être étudié, un fait spécial à la géographie historique et à l'ethnographie grecque s'est amalgamé avec un mythe indo-européen dont l'origine est météorologique.

d'Europe. Notons que la notion de l'identité d'Hellé et du soleil était encore conservée par la tradition au onzième siècle de notre ère puisqu'on la trouve dans l'*Etymologicum magnum* (au mot κύανέλλα).

1. *Odyssée*, XII, 44.

LES CYCLOPES

Homère a désigné par le nom de Cyclopes, une race sauvage anonyme, qui habitait les cavernes et qui a précédé dans l'Europe entière les peuples civilisés. L'existence de cette race est un fait historique connu des philosophes, des historiens, des poëtes de l'antiquité et que de récentes découvertes archéologiques mettent en pleine lumière. Mais le nom qu'Homère donne à cette race a été emprunté par ce grand poëte à un mythe solaire, et ce mythe est étranger à l'histoire des habitants des cavernes.

Kuclôps, le personnage à l'œil unique, *ôps*, en forme de cercle ou mieux de roue, κύκλον, est le soleil qui voit tout : ὃς πάντ' ἐφορᾷς [1], « O soleil, ô toi qui vois tout, » s'écrie Agamemnon.

Les Grecs primitifs se figuraient que le disque brillant du soleil était l'œil d'un personnage invisible. Voyageant au-dessus de la terre, cet être mystérieux, de son œil unique, voyait tout ce qui se passait au-dessous de lui.

C'est une idée que la littérature homérique possède en commun avec la littérature la plus ancienne de l'Inde. Le Rig-Véda appelle le soleil « celui qui voit tout, l'œil brillant « de Mitra et de Varuna [2], le disque d'or, qui voit au « loin [3]. » C'est encore une idée celtique : le mot, qui veut dire « soleil » en gallois et en breton, signifie « œil » en irlandais. La seconde partie du vers homérique cité plus haut se rattache à la même idée : καὶ πάντ' ἐπακούεις. Si l'on admet la traduction reçue, Agamemnon aurait dit : « Soleil, ô toi, qui entends tout. » Mais le verbe ἀκούειν avant de signifier « entendre » a voulu dire « remarquer, observer [4]. » Le sens véritable de la fin du vers homérique est « toi, qui observes tout, » et cette proposition est un développement de la proposition précédente « toi, qui vois tout. » Le soleil est donc un

1. *Iliade*, III, 277. Cf. *Odyssée*, XI, 109; XII, 323.

2. *Rig-Véda*, 7, 63, 1, cité par Kuhn, *Mémoires de l'Académie de Berlin*, classe de philosophie et d'histoire, 1873, p. 133.

3. *Rig-Véda*, 7, 63, 4, cité par Kuhn, *ibid.*, p. 139. Cf. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 665.

4. Curtius, *Gr. Etym.*, 4e édition, p. 451. Comparez *Iliade*, XIV, 344-345. L'œil du soleil est identique à celui de Zeus dont parle Hésiode, *Opera et dies*, v. 267.

personnage surhumain dont un œil seul est visible et qui de cet œil indiscret, terreur même de Zeus et d'Hêra [1], voit tout et observe tout. De l'*Iliade* cette formule est passée dans l'*Odyssée* [2] et elle explique le second terme *ôps*, « œil, » du composé *Kuklôps*. Le premier terme κύκλο-ν qui ne diffère que par le genre du grec classique κύκλος, « cercle, » veut dire « roue » dans l'*Iliade* [3] et est identique au sanscrit *tchakra-m* plus anciennement *kakra-m*, « roue, » un des noms du soleil dans la littérature védique [4]. On se figurait le soleil comme une roue qui, de l'horizon oriental, s'élevait en haut du ciel chaque matin pour en redescendre après midi ; au moyen âge et à une date plus récente, les roues du feu de joie de la Saint-Jean étaient encore une image du soleil, et le moyen âge avait conservé l'intelligence de ce symbole mythique [5].

La littérature védique nous représente aussi le soleil sous la forme d'un cheval, ou elle donne des chevaux au soleil [6]. Les chevaux du soleil védique sont identiques aux juments que, suivant l'*Iliade*, Apollon à l'arc d'argent nourrit en Pérésie [7]. De là, l'importance des sacrifices de chevaux dans l'Inde, en Perse, chez les Germains et les Slaves ; de là le culte du cheval [8]. De l'association de l'idée du cheval solaire à l'idée de la roue solaire est née l'idée du char dans lequel le soleil parcourt le ciel [9]. Inconnu aux monuments les plus anciens de la poésie homérique, qui donne cependant un char à l'aurore, le char du soleil apparaît dans les hymnes d'Homère : nous y voyons le soleil exciter par des menaces ses chevaux qui, les ailes étendues comme des oiseaux, entraînent rapidement son char [10] ; le soleil se plonge le soir dans

1. *Iliade*, XIV, 344, 345.
2. *Odyssée*, XI, 109 ; XII, 323.
3. *Iliade*, V, 722; XVIII, 375; XXIII, 340. Le genre du mot grec ne peut être contesté dans les deux premiers exemples.
4. Kuhn, *Die Herabkunft des Feuers*, p. 53.
5. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 586, 587, 664; Kuhn, *die Herabkunft des Feuers*, p. 51. Aux feux de joie de la Saint-Jean c'était l'idée de la révolution annuelle du soleil et non celle de son mouvement diurne apparent qui était figuré par le mouvement de la roue. Il y a encore des roues dans les feux d'artifice officiels ; elles tournent et on les appelle soleils.
6. Kuhn, *Die Herabkunft des Feuers*, p. 55.
7. *Iliade*, II, 766.
8. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 43, 621.
9. Kuhn, *Die Herabkunft des Feuers*, p. 55.
10. Hymne à Dêmêtêr, v. 89-90.

l'Océan et descend sous terre avec ses chevaux et ses chars[1]. Le char du soleil appartient aussi à la littérature védique.

Mais la notion du cheval, comme du char du soleil, est étrangère au mythe du *kuklôps* dont le nom peut se traduire « œil de roue, » et le sens de ce mythe paraît avoir été encore au cinquième siècle connu d'Eschyle, puisque ce poëte fait invoquer par Promêtheus τὸν παγόπτην κύκλον ἡλίου, « le cercle ou mieux « la roue solaire qui voit tout[2]. »

Homère a donné au *Cyclope* une grande place dans l'*Odyssée*. Dans ce poëme on voit paraître plusieurs Cyclopes : Il y a sur ce point confusion entre le mythe du Cyclope, habitant une caverne, et le fait historique d'une race humaine, qui habitait les cavernes. C'est une déviation des données premières du mythe ; il n'y a qu'un soleil, il n'y a donc eu primitivement qu'un seul cyclope : mais ce qui rentre dans les données primitives du mythe, c'est que dans l'*Odyssée* un seul cyclope joue un rôle important (IX, 186-192), c'est Polyphème (*Odyssée*, I, 68-73). Ce nom est un adjectif pris substantivement : il voulait dire « celui qui parle beaucoup, » c'est-à-dire « celui qui tonne souvent. » Polyphème a été une épithète de Zeus, c'est-à-dire du grand dieu du soleil, avant d'être élevé à la dignité de substantif. Le cyclope Polyphème est fils de Poseidaôn, c'est-à-dire du dieu des mers (*Odyssée*, I, 70-73 ; IX, 412) : c'est en effet de l'Océan que tous les matins le soleil s'élève dans le ciel (*Iliade*, VII, 421-423). Le soleil peut donc être appelé fils du dieu des mers. Le cyclope Polyphème a un troupeau de brebis et de chèvres qu'il fait rentrer tous les soirs dans sa caverne et que tous les matins il en fait sortir (*Odyssée*, IX, 181-186, 237, 336-337, 437-461), et Ulysse avec ses compagnons mange une partie de ce troupeau[3]. Le soleil a aussi en Trinakie des brebis : elles sont au nombre de 350 : avec elles paissent autant de vaches, et c'est en tuant ces vaches pour s'en nourrir que les compagnons d'Ulysse s'attirent la colère des dieux[4]. Le même troupeau reparaît dans l'hymne homérique à Hermès, et là, ce troupeau est attribué à Apollon, mais Apollon est encore un doublet du soleil, et ce troupeau d'Apollon est, au grand chagrin de ce dieu, volé et

1. Hymne à Hermès, v. 68-69.
2. *Prométhée enchaîné*, v. 91.
3. *Odyssée*, IX, 464-466, 548-557.
4. *Odyssée*, I, 8-9; XI, 106-118; XII, 127-141, 260-398; XIX, 273-279.

en partie mangé par Hermès, qui, dans l'hymne, joue le même rôle qu'Ulysse dans l'épopée. La caverne σπέος [1], symbole de la nuit, où Polyphème rentre tous les soirs avec son troupeau et dont il sort tous les matins, cette caverne, où il perd la vue (cf. *a-vidès*), est identique à la caverne σπέος où habite Scylla [2]. Polyphème dans sa caverne dévore six des compagnons d'Ulysse [3]. Scylla, en dedans des portes εἰνὶ θύρῃσι de sa caverne, dévore le même nombre de ces malheureux [4]; et cet événement terrible a lieu avant le jour, car c'est après cet événement, qu'Ulysse atteint l'île où paissent les vaches et les brebis du soleil, et ces vaches comme ces brebis sont une formule mythique usitée pour désigner le jour. La caverne de Polyphème, celle de Scylla se confondent avec l'étable αὐλίς, αὔλιον, des vaches des dieux ou d'Apollon dans l'hymne homérique à Hermès [5]. La caverne de Polyphème, la caverne de Scylla, l'étable des vaches d'Apollon dans l'hymne à Hermès sont l'empire mystérieux des ténèbres où tous les soirs à l'occident le soleil et le jour disparaissent pour en ressortir tous les matins à l'orient. Ces cavernes, cette étable, c'est l'*Avidès*, plus tard *Aïdès*, l'endroit où l'on ne voit pas, où jadis Hêraclès, personnification du soleil, descendit un soir pour remonter victorieux le matin suivant [6]. Or, Aïdès est le séjour de la mort, et voilà pourquoi les compagons d'Ulysse périssent dans la caverne du cyclope Polyphème, et dans celle de Scylla.

Un dernier aspect de la légende solaire de Polyphème a été récemment mis en lumière par M. A. Kuhn dans un mémoire lu à l'Académie des sciences de Berlin [7]. Polyphème ferme sa caverne avec une pierre. Or, suivant une doctrine fort répandue dans l'antiquité, le soleil était une pierre enflammée : cette opinion populaire fut soutenue au v[e] siècle avant notre ère par le philosophe Anaxagore auquel Socrate demandait des preuves [8]; elle se retrouve dans la mythologie scandinave, dans les traditions slaves, dans la poésie

1. *Odyssée,* IX, 182, 235, 447, 476.
2. *Odyssée,* XII, 84.
3. *Odyssée,* IX, 288-293, 311-312, 344.
4. *Odyssée,* XII, 245-250.
5. Vers 71, 103, 106.
6. *Odyssée,* XI, 623-625.
7. *Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin,* classe de philosophie et d'histoire 1873, p. 144 et suivantes.
8. Xénophon, *Memorabilia,* l. IV, c. 7, § 7, édition Didot, p. 608.

védique. Au coucher du soleil cette pierre dépouillée de ses rayons reste à la porte de la caverne où le dieu de la lumière se retire pour passer la nuit; cette pierre est celle avec laquelle le cyclope Polyphème ferme l'ouverture de l'antre ténébreux qui, pendant la nuit, lui sert d'asile et abrite les brebis symboles des rayons solaires. Et quand ce dieu du soleil sort de cet antre, précédé d'Ulysse et de ses compagnons fugitifs qui personnifient le crépuscule, il lance au milieu d'eux la même pierre; cette pierre s'élève en roulant[1] comme la roue solaire, c'est-à-dire que le soleil monte de nouveau dans les cieux.

Le cyclope Polyphème est donc le dieu du soleil. Il est originairement unique : du moment où Homère suppose plusieurs cyclopes, habitant plusieurs cavernes, et où il décrit les mœurs primitives de cette population sauvage, l'histoire, et une histoire relativement moderne, vient dans l'*Odyssée* se mélanger aux formules les plus antiques de la mythologie indo-européenne[2].

CHAPITRE PREMIER

L'OCÉAN, LE COUCHER DU SOLEIL ET LES CIMMÉRIENS

L'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas seulement des chefs-d'œuvre littéraires, elles tiennent une place éminente parmi les monuments les plus anciens de l'histoire. Homère ne se contente pas de peindre les mœurs de ses contemporains, il recueille leurs traditions. Chantant au milieu de la population grecque du rameau éolien et du rameau ionien qui, depuis près de deux siècles, couvre de ses colonies et de sa civilisation victorieuse les rivages occidentaux de l'Asie Mineure, il ne parle dans l'*Iliade*

1. *Odyssée*, IX, 537-540.

2. Dans la *Théogonie* d'Hésiode il y a trois cyclopes, et ils fabriquent la foudre de Jupiter : c'est un résultat de la confusion qui très-anciennement s'est produite entre la foudre et le soleil : les noms des cyclopes hésiodiques Βρόντης, Στερόπης et Ἄργης n'ont été primitivement que des surnoms du soleil ou de Zeus. Comparez les épithètes homériques de Zeus ὑψιβρεμέτης, στεροπηγερέτα (*Iliade*, XII, 68; XVI, 298, etc. *Théogonie*, v. 139, 140). Encore chez Hésiode l'identité des cyclopes avec le soleil se trahit par leur origine : comme le soleil à son lever ils viennent de dessous terre où Kronos les a tenus captifs jusqu'à ce que Zeus les eût délivrés (*Théogonie* 501-505).

ni de ces colonies déjà si puissantes, ni de cette civilisation dont sa poésie est une manifestation si merveilleuse : il nous montre exclusivement sur les rivages occidentaux de l'Asie Mineure les peuples vaincus qui y ont précédé les Grecs conquérants. Le héros de l'Odyssée n'est pas originaire d'une de ces îles de la mer Egée qu'au temps d'Homère les Ioniens et les Éoliens connaissent si bien et qu'ils ont déjà en grande partie enlevées aux Tursânes asservis ou fugitifs. Ulysse est le roi des lointaines îles d'Ithaque, de Céphalénie et de Zante : or Ithaque, Céphalénie et Zante sont situées dans la mer qu'au temps de Strabon, au commencement du premier siècle de notre ère on appelait encore par tradition Sikélique, c'est-à-dire mer des Sicules[1]. C'est aujourd'hui la mer Ionienne. On lui donnait encore le nom de Sikélique à cette date récente, parce qu'à la fin du VIII^e^ siècle et au début du VII^e^ siècle avant J. C., quand les marins grecs entreprirent de fonder leurs colonies bientôt si florissantes en Italie sur les côtes occidentales de cette mer, et commencèrent à faire figurer, dans les nomenclatures géographiques qui ont précédé les premières cartes, les ports situés sur ces côtes, cette mer était, depuis un temps immémorial, le domaine à peu près exclusif de la marine sicule. Ainsi, à la même date, la mer Adriatique était, depuis l'installation des Tursânes ou Étrusques en Italie au X^e^ siècle, le domaine exclusif des marins tursânes ou étrusques d'Adria, et d'Adria dérive le nom d'Adriatique que cette mer a conservé[2]. A l'époque homérique les navires grecs osaient rarement s'aventurer sur la mer Adriatique dont ils ne connaissaient pas les côtes. Ils se bornaient dans la mer Sikélique à un modeste cabotage sur les rivages orientaux, le long des îles d'Ulysse et du Péloponnèse : les rivages occidentaux, c'est-à-dire ceux d'Italie et de Sicile entraient dans le domaine mystérieux de l'inconnu. Pour les Grecs d'Asie Mineure au temps d'Homère, la mer Sikélique était la limite extrême du monde connu. Mais les trois îles principales de la mer Sikélique, Ithaque, Zante et Céphalénie, sont voisines de la côte septentrionale du Péloponnèse, elles sont situées à l'entrée du golfe de Corinthe. Or il avait été un temps où le golfe de Corinthe était la mer des grecs Io-

1. Strabon, l. II, c. 5, § 20, édition Didot, Müller et Dübner, p. 102. Cf. Thucydide, l. IV, c. 24, édition Holtze, 1870, t. I, p. 275.

2. Tite-Live, l. V, c. 33, édition Teubner-Weissenborn, t. I, p. 290. Cf. Strabon, l. V, c. 1, § 8, p. 178.

niens : la côte septentrionale du Péloponnèse, c'est-à-dire l'*Aigialos*, baignée par ce golfe, était au XII^e^ siècle avant notre ère habitée par les Ioniens, que les bouleversements causés par l'invasion dorienne allaient forcer à émigrer en Asie Mineure sur les côtes orientales de la mer Égée. Avant cette émigration féconde, Ithaque, Zante et Céphalénie avaient, aux yeux des Ioniens, l'importance que prirent pour eux les îles de Samos et de Chios quand, chassés du Péloponnèse et établis dans une patrie nouvelle, ils possédèrent, sur le continent asiatique, en face de ces deux îles, Smyrne, Ephèse et Milet. Le nom même de Samos est un monument de cette grande révolution ethnographique : ce nom avait servi d'abord à désigner Céphalénie ; il la désigne dans la liste des possessions d'Ulysse que nous donne le second chant de l'*Iliade* : ce sont les Ioniens exilés qui ont transporté ce nom d'Europe en Asie ; Samos de la mer Egée s'appelait Mélamphylle et Anthémis avant la colonisation ionienne d'Asie Mineure. Précédemment, aux yeux des Ioniens, cantonnés deux siècles avant Homère dans une petite province sur les côtes septentrionales du Péloponnèse, il n'y avait d'autre Samos que Céphalénie ; et le royaume d'Ithaque, Céphalénie et Zante, était le grand royaume des îles, ce qu'est par exemple, pour nous Français, le royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. De là le rôle considérable que le souverain de ces îlots joue dans la légende homérique et on peut dire dans l'histoire littéraire de l'humanité. Les traditions historiques occupent donc chez Homère, au milieu des fictions poétiques et des mythes, une place importante, et méritent l'attention des érudits. De là l'intérêt qui, suivant nous, doit s'attacher à la mention des Cimmériens dans l'*Odyssée*. Le territoire occupé par les Scythes au temps d'Hérodote, c'est-à-dire vers le milieu du V^e^ siècle, avait été précédemment occupé en entier par les Cimmériens[1]. Ce territoire s'étendait suivant Hérodote à vingt journées de marche au nord de la mer Noire ; Hérodote évalue la journée de marche à 200 stades ou 37 kilomètres, chiffre évidemment peu élevé, ce qui donne à la Scythie, du nord au sud, 740 kilomètres de long, ou à 111 kilomètres par degré, environ 6 degrés et demi[2]. La côte septentrionale de la mer Noire à l'ouest de la Crimée est à 46 et demi de latitude. Il se suit de ces calculs qu'au temps d'Hérodote le pays des Scythes et pré-

1. Hérodote, IV, 11, édition Didot-Dindorf, p. 187.
2. Hérodote, IV, 101, édition Didot-Dindorf, p. 212.

cédemment le pays des Cimmériens aurait atteint le 53e degré de latitude. Or c'est entre le 53e et le 54e degrés qu'est située la côte de la Frise, et que se trouvent les îles Électrides des anciens, dont au IVe siècle la principale, suivant Pythéas, était en face de la Scythie, limitrophe sur ce point des Celtes[1], et plus anciennement des Ligures. Le pays des Cimmériens, étant identique à la Scythie, devait, avant la conquête scythique, atteindre ces côtes lointaines, et voilà pourquoi Homère place les Cimmériens sur le bord de l'Océan[2].

Au temps d'Homère les Scythes, que le grand poëte ne connaît pas sous ce nom, le peuple « qui trait les juments, » comme il les appelle, avaient atteint déjà les contrées voisines des Mysiens, c'est-à-dire les rives septentrionales du Danube : l'*Iliade* l'atteste[3]. Ainsi les Cimmériens vaincus étaient, au temps d'Homère, refoulés dans la péninsule qui d'eux conserve encore le nom de Crimée, et dans quelques cantons de la Thrace au sud du Danube. Mais Homère savait ce que sut Hérodote cinq siècles plus tard, il savait que la Scythie avant l'arrivée des Scythes en Europe, avait été tout entière aux mains des Cimmériens, et, racontant la légende d'un héros antérieur à cette colonisation grecque d'Asie Mineure qui s'épanouit si brillamment dans ses vers, il crut, par respect pour la chronologie, devoir faire ce héros contemporain de l'époque archaïque où l'empire des Cimmériens n'avait pas encore, sur les côtes de l'océan septentrional, près du sombre empire de la nuit et des morts, fait place à la domination du peuple barbare qui se « nourrissait du lait des juments, » c'est-à-dire à la domination des Scythes.

Homère est conséquent avec lui-même quand il place près du pays des Cimmériens l'île de Circé, l'île dite *Aiaia* où sont la maison et les chœurs de l'Aurore, fille du Matin, et le lever du soleil[4]. On a plus tard cru devoir distinguer deux îles d'*Aiaia*, d'abord celle-ci à l'est, c'est-à dire celle dont il est question dans l'*Odyssée* après le voyage au pays des Cimmériens et au royaume d'Aïdès, puis une autre à l'ouest, celle qui apparaît avant l'arrivée au pays des Cimmériens[5]. Mais on a eu

1. Voir les textes réunis par M. Müllenhof, *Deutsche Alterthumskunde*, p. 476-481.
2. *Odyssée*, l. XI, v. 13-14.
3. *Iliade*, XIII, 5.
4. *Odyssée*, XII, 1-4.
5. *Odyssée*, X, 135. Les *Argonautiques*, III, 1074, 1094; IV, 850, distinguent les deux *Aiaia* : celle de l'ouest apparaît déjà chez Hésiode

tort de subtiliser ainsi. L'*Aiaia* du chant XII de l'*Odyssée* et celle du chant X sont évidemment identiques, et l'*Aiaia* de l'ouest n'a été inventée que par une localisation postérieure et inintelligente de la légende de Circé.

Elle persiste de nos jours par la manie des géographes qui veulent dresser la carte des voyages d'Ulysse, comme si Homère en composant l'*Odyssée* avait eu une carte sous les yeux, comme si ses auditeurs avaient pu suivre ses récits sur une carte, comme si Anaximandre, écrivain du VI^e^ siècle avant notre ère, n'avait pas été, comme dit Artémidore, le premier Grec assez hardi pour dessiner la face de la terre[1].

Ainsi il n'y a qu'une *Aiaia*, celle où le soleil se lève. Ainsi le pays des Cimmériens touchait d'un côté au royaume d'*Aïdès*, c'est-à-dire de celui qui ne voit pas, à cette sombre région où par le coucher du soleil commence le domaine de la nuit et des morts. D'un autre côté le pays des Cimmériens était voisin d'*Aiaia* ou autrement dit de la contrée riante d'où le lever du soleil apporte aux hommes la lumière et la joie. C'est l'expression poétique de l'idée que six siècles plus tard Éphore exprimait prosaïquement, quand il disait que la Scythie (l'antique patrie des Cimmériens) s'étendait du levant d'été au couchant d'été. Le levant d'été, le couchant d'été étaient le levant et le couchant des navigateurs phéniciens quand, partis au printemps de Tyr ou de Sidon, ils arrivaient dans les contrées lointaines de l'Océan qui étaient le terme de leurs voyages les plus hardis à l'ouest et à l'est. S'ils se dirigeaient à l'ouest et, sortant de la Méditerranée, gagnaient les côtes de l'Océan, leur but extrême, après les îles Britanniques, dites plus anciennement Cassitérides ou Estrymnides, patrie de l'étain, était les côtes de la Frise où l'on recueillait l'ambre et où une ligne dont l'emplacement ne peut être rigoureusement précisé séparait des Cimmériens, bientôt remplacés par les Scythes, les Ligures plus tard supplantés par les Celtes.

Un but différent de celui-là était l'embouchure du Phase dans la mer Noire. *Phrixos* ayant appris de Phineus, fils de *Phoinix*, personnification de la race phénicienne, le chemin

qui (*Théogonie*, 1011) donne Circé pour mère à Latinus et qui la fait arriver dans une île de la mer Tyrrhénienne (fr. 202, édit. Didot, p. 67).

1. Artémidore cité par M. Müllenhof, *Deutsche Alterthumskunde*, I, 237. Cf. Strabon, l. I, c. 1, § 11, édition Didot, Müller et Dübner, p. 5.

de la Scythie, porta, dit Hésiode, dans la région du Phase[1] cette toison d'or qui occasionna le voyage de Jason et du navire Argo. Homère connaît Jason et le navire Argo déjà célèbres de son temps[2]. Il connaît Aiêtès, fils du Soleil comme sa sœur Circé[3] l'enchanteresse[4] ; mais il ne dit rien de Médée fille d'Aiêtès, épouse de Jason, autre enchanteresse dont Hésiode parle le premier, et qui paraît une doublure relativement moderne de Circé. L'île *Aiaia* d'Homère où réside Circé est identique au royaume d'Aiêtès[5], et la chronologie justifie le grand poëte d'avoir placé cette île mythique dans le voisinage des Cimmériens prédécesseurs des Scythes, près desquels Hésiode plus récent que lui nous la montre située. Suivant la doctrine enseignée par les *Catalogues* d'Hésiode, l'île d'*Aiaia* est évidemment située en Colchide où Pindare place formellement le royaume d'Aiêtès[6]. Cette doctrine a déjà pénétré dans l'*Odyssée* où l'île *Aiaia* est bordée par la mer θάλασσα[7], et non par l'Océan comme le pays des Cimmériens. Cependant il est certain qu'il y a là une déviation de la forme primitive du mythe. L'île d'*Aiaia* est la patrie de l'Aurore[8]. A leur retour de la noire demeure d'Aïdès, où ils sont arrivés après le coucher du Soleil et pendant une nuit obscure[9], c'est dans l'île d'*Aiaia* qu'Ulysse et ses compagnons retrouvent l'aurore[10]. Or, dit l'*Iliade*, c'est des profondeurs de l'Océan que tous les jours le soleil s'élève dans le ciel[11]. C'est encore des eaux de l'Océan que, suivant l'*Odyssée*, l'Aurore, fille du Matin,

1. Hésiode, *fragments* 58-59, édition Didot, p. 53. Hésiode, *fragments* 55, 56, édition Didot, p. 53 ; et *Argonautiques*, II, v. 1140 et suivants.

2. *Odyssée*, XII, 70-72. Il faut noter que le fameux bélier κριός à la toison d'or (*Argonautiques*, I, 257) est identique au bélier κριός sous lequel Ulysse sortit de la caverne du Cyclope (*Odyssée*, X, 447). Le bélier d'Ulysse est le chef du troupeau des brebis solaires et comme celui de Phrixos doit être reconnu pour une personnification du soleil.

3. *Odyssée*, X, 137-138.

4. *Odyssée*, X, 233, 276 et suivants.

5. *Argonautiques*, III, 1074, 1093, 1136.

6. *Pythica*, IV, 10-12, édition Teubner-Schneidekin, t. I, p. 108. Cf. Hésiode, fragments 55-59, édition Didot, p. 53. On croit que les *Catalogues* auxquels ces fragments appartiennent n'auraient été écrits que vers l'an 600 av. J.-C.

7. *Odyssée*, X, 569; XII, 2.

8. *Odyssée*, XII, 1-4.

9. *Odyssée*, XI, 12.

10. *Odyssée*, XII, 7-8.

11. *Iliade*, VII, 422-423.

arrive sur son trône d'or quand la plupart des hommes sont encore étendus dans leur lit[1]. L'île d'*Aiaia* était donc primitivement située non dans une mer, θάλασσα, mais dans l'Océan oriental : c'était le point extrême où les navigateurs phéniciens partis de la mer Rouge, voyaient le soleil à son lever sortir de l'Océan. Il est établi qu'au temps d'Hiram, roi de Tyr, et de Salomon, roi d'Israël, vers l'an 1,000 avant J. C., quelques années avant Homère, les flottes phéniciennes visitaient l'Inde d'où elles exportaient avec du bois de sandal, avec des singes, avec des paons, avec de l'ivoire, les noms sanscrits de ces marchandises qui ont pénétré dans le vocabulaire hébraïque[2]. Elles y importaient l'étain des îles Britanniques, dont le nom sémitique *kastir* s'est naturalisé dans la littérature sanscrite[3] tandis que l'adjectif *Kassitérides*, aussi dérivé du sémitique *kastir*, est dans la littérature grecque le terme le plus anciennement usité pour désigner les îles lointaines de l'occident d'où ce métal provenait.

C'est encore, non près d'une mer, mais sur les bords de l'Océan que, vers l'an 600 avant notre ère, Mimnerme place la ville d'Aiêtès : « la ville d'Aiêtès, où les rayons du soleil rapide « reposent étendus sur un lit d'or près des rivages de l'Océan « que visita le divin Jason. » C'est dans l'Océan, à l'est de l'Inde, qu'il faut chercher la situation primitive de l'île, d'*Aiaia* comme du royaume d'Aiêtès transportés plus tard sur les côtes orientales de la mer Noire [4], là où les marins grecs qui fréquentaient cette mer voyaient le soleil se lever. Ce changement de lieu est le résultat de l'infériorité de la marine grecque sur la marine phénicienne des temps qui ont précédé la décadence de Sidon et de Tyr.

L'idée de l'Océan dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'est pas d'origine grecque, ni même indo-européenne, c'est une conception phénicienne. Il y a chez Homère deux horizons géographiques : l'horizon grec et l'horizon phénicien. L'horizon grec,

1. *Odyssée*, XXII, 195-198.

2. Max-Müller, *Lessons on the science of the language*, 5e édition, p. 224 et suivantes ; traduction française, 2e édition, p. 251-260.

3. Movers, *Das phœnizische Alterthum*, t. III, p. 62-65. Cf. Pott, *Etymologische Forschungen*, t. II, 4e partie, p. 355. Müllenhof, *Deutsche Alterthumskunde*, t. I, p. 211.

4. Strabon, I, 2, édition Didot, p. 39. La géographie fantastique des *Argonautiques* est le résultat de la difficulté qu'il y avait de concilier avec les données traditionnelles du mythe cette localisation moderne de l'île *Aiaia*.

dans l'*Iliade* ne dépasse pas, au Nord, les côtes méridionales de la mer Noire [1], et les environs du Danube [2]; au sud Thèbes en Egypte [3]; Céphallénie à l'ouest [4]; la Paphlagonie [5], la Carie [6] et la Lycie [7] et Sidon en Phénicie à l'est [8].

Au sujet de Sidon et de Thèbes nous avons une remarque à intercaler ici : par la mention réitérée de l'unique ville de Sidon, dominatrice de la Phénicie du XVI^e^ au XIII^e^ siècle [9], par le silence qu'il garde sur Tyr, capitale de la Phénicie, de 1200 à 750 environ [10], Homère composant l'*Iliade* vers 950, c'est-à-dire au temps de la grande puissance de Tyr, a montré la même intention chronologique, la même recherche d'archaïsme que lorsqu'il a, dans l'*Odyssée,* donné aux Cimmériens la situation géographique occupée de son temps par les Scythes sur les côtes de la mer du Nord. L'importance attribuée à Thèbes dans l'*Iliade* rappelle l'âge où cette ville était capitale de l'Égypte. Or Thèbes cessa d'être capitale à l'avénement de la XXI^e^ dynastie vers l'an 1110 avant J.-C. [11]. Homère veut donc encore ici nous reporter à une époque antérieure à celle où il vivait.

Dans l'*Odyssée* l'horizon grec n'est guère plus étendu que dans l'*Iliade* : le voyage de Ménélas chez les Éthiopiens et en Libye appartient à la *Télémachie,* addition relativement récente à la composition primitive [12]. Seulement dans l'*Odyssée* l'œil du marin grec distingue à l'ouest, de l'autre côté de la mer Sikélique, aujourd'hui mer Ionienne, le pays des Sikèles [13] ou l'Italie méridionale, et la Sicanie [14] ou Trinakie [15], aujourd'hui la Sicile.

1. Movers, *Das phœnizische Alterthum,* t. I, p. 257-317.
2. *Iliade,* XIII, 4-6.
3. *Iliade,* IX, 381-384.
4. *Iliade,* II, 631.
5. *Iliade,* II, 851-855.
6. *Iliade,* II, 867 et suivants.
7. *Iliade,* II, 877.
8. *Iliade,* VI, 290-291; XXIII, 743-744.
9. Movers, *Das phœnizische Alterthum,* t. I, p. 257-317.
10. Movers, *Das phœnizische Alterthum,* t. I, p. 318-371.
11. Maspero, *Histoire Ancienne,* p. 326. Lenormant, *Manuel,* 3^e^ édition t. I, p. 321.
12. La *Télémachie* comprend les quatre premiers livres de l'*Odyssée.* Le voyage de Ménélas se trouve au livre IV, vers 82 et suivants.
13. *Odyssée,* XX, 283.
14. *Odyssée,* XXIV, 307.
15. *Odyssée,* XI, 106; XII, 127-135; XIX, 275.

Au delà des étroites limites de l'horizon grec on ne peut entreprendre de montrer, dans le lointain, les bornes de l'immense horizon phénicien. C'est aux récits des marins phéniciens qu'est emprunté ce qu'il y a de réel dans la géographie homérique des contrées qui dépassent l'horizon grec. Telle est la notion de l'Océan qui fait le tour du monde. Les Grecs virent l'Océan pour la première fois dans la seconde moitié du VII[e] siècle quand, par un hasard heureux, Coloios de Samos, traversant le détroit de Gibraltar, fit la découverte du pays des Tartesses où depuis si longtemps les Phéniciens avaient fondé leur colonie de *Gadeïra*. Les Grecs du temps d'Homère ne connaissaient que par l'entremise des Phéniciens les Éthiopiens chez lesquels dans l'*Iliade* on voit Jupiter aller au bord de l'Océan faire un festin de douze jours [1], et Iris aller jouir de sacrifices de cent bœufs [2]. Hérodote raconte un voyage fait autour de l'Afrique par des Phéniciens sous le règne de Néchos II vers l'an 600 avant notre ère [3]. C'était à une époque de décadence de la puissance égyptienne et de celle des Phéniciens : les textes de l'*Iliade* que nous venons de citer autorisent à penser que cette circumnavigation avait déjà dû être exécutée bien plus anciennement, à une époque contemporaine de la splendeur la plus grande des civilisations phénicienne et égyptienne, ce qui nous fait remonter plus haut que l'âge d'Homère.

Mais, des expéditions lointaines entreprises par les Phéniciens, les plus intéressantes pour nous sont celles qu'ils faisaient dans l'Océan occidental. De la peinture d'un coucher de soleil vu en été des côtes septentrionales des îles Britanniques ou des côtes méridionales de la mer du Nord, la mythologie phénicienne et la poésie grecque ont tiré des fables merveilleuses ; nous avons déjà parlé des Héliades et de l'Éridan à propos de l'origine des Ligures. Aux Héliades se rattache la légende des Hespérides, et à celle-ci les trois derniers travaux d'Hêraclès.

Vers l'an 333 avant J.-C., atteignant des contrées où jamais jusque-là aucun Grec n'avait pénétré et où les Romains ne paraissent que quatre siècles plus tard, mais que les Phéniciens connaissaient plusieurs siècles avant lui, Pythéas arriva aux Shetland, les plus septentrionales des îles Britanni-

1. *Iliade*, I, 423-425.
2. *Iliade*, XXIII, 205-207.
3. Hérodote, IV, 42, édition Didot-Dindorf, p. 195. Maspero, *Histoire ancienne*, p. 494.

ques, il s'avança même une journée de navigation plus au Nord ; on était au solstice d'été, les barbares lui montrèrent l'endroit où couchait le soleil [1], et il évalua à deux ou trois heures la durée de la nuit qui mathématiquement était de cinq heures au moins [2] : mais dans le jour probablement il comprenait le crépuscule. Vers le milieu du IIe siècle avant J.-C., Cratès de Pergame reconnut que là était le pays des Lestrygons où, dit Homère, les chemins du jour sont si près de ceux de la nuit qu'un berger qui ne dormirait pas pourrait gagner double salaire, l'un à faire paître les bœufs, l'autre à faire paître les brebis [3]. Là, suivant l'*Odyssée*, quand un des deux bergers (du troupeau du soleil) fait rentrer à l'étable ses bêtes (les 350 vaches doublées d'autant de brebis [4]) qui sont les jours de l'année lunaire, comme Aristote l'avait déjà reconnu [5], le premier berger, personnification du soir, jette un cri d'appel ; et le second berger, personnification du matin, faisant aussitôt sortir les mêmes bêtes de l'étable, entend encore pendant ce mouvement les cris du premier. Les deux bergers sont les nymphes Phaéthouse et Lampétie, filles d'*Hélios* et de *Néaira*, que l'*Odyssée* nous montre en Trinakie avec le même troupeau, lorsque, de l'horizon phénicien passant à l'horizon grec, nous devons nous contenter du coucher de soleil qui se voyait des côtes du Péloponnèse.

Mais revenons à l'horizon phénicien, au pays des Lestrygons. C'est près de là que se trouvait donc l'étable des vaches du soleil, cette étable, αὐλίς, où habitaient les vaches des dieux tout puissants, quand, suivant un hymne attribué à Homère, Hermès, personnification du crépuscule, enleva cinquante de ces vaches, juste un des sept troupeaux, entre lesquels se partageaient les 350 vaches de l'île de Trinakie. Hermès, pour faire ce vol, avait profité de ce que le soleil, avec ses chevaux et ses chars, était descendu dans l'Océan : le vol d'Hermès est une poétique image du coucher du soleil. L'étable mythique des vaches célestes n'était pas dans le pays même des Lestry-

1. Geminus cité par Müllenhof, *Deutsche Allerthumskunde*, t. I, p. 325.

2. Müllenhof, *ibid.*, p. 308, 406.

3. *Odyssée*, X, 84-86.

4. *Odyssée*, XII, vers 128 et suivants.

5. Aristote, édition Didot, t. IV, 2e partie, p. 147-148. Voir un mémoire de M. Kuhn dans les *Abandlungen* de l'Académie des sciences de Berlin, 1873, p. 139. Ces vaches se divisent en sept troupeaux chacun de cinquante têtes : l'année de 350 jours se divisait en cinquante semaines de sept jours.

gons, région abordable aux mortels. Cette étable que personne n'avait jamais vue autrement que d'imagination, était située au delà de l'Océan dans une île inaccessible que la poésie hésiodique nomme pour la première fois, l'île d'Érythie « la rouge. » *Chrusaor* « doré » qui dans un hymne homérique est une épithète d'Apollon [1], et qui n'est qu'une variante de *chrusaoros* employé de la même façon dans l'*Iliade* [2], *chrusaor* devient, chez Hésiode, une personnification du soleil couchant ; il est né au delà de l'Océan du sang de Méduse, l'une des Hespérides, c'est-à-dire qu'il est né des rayons du soleil couchant ; il tient un sceptre d'or dans la main et il est père de *Gêruoneus ;* celui-ci avait des vaches dans une étable obscure au delà de l'Océan, du côté de la nuit, et Hêraclès s'empara de ces vaches après avoir tué le chien *Orthros* et le berger *Eurution* [3]. Hêraclès, dont le nom veut dire « gloire du ciel », va enlever à l'étable obscure qui symbolise la nuit, les vaches qui sont l'image du jour.

Les Grecs, après la découverte de Tartesse, ont imaginé de placer Érythie auprès de Cadix, parce que le dieu phénicien Melkarth dont Hêraclès est une doublure, avait un temple à Cadix. C'est qu'alors le mythe n'était plus compris. Érythie, le coucher du soleil, est partout si l'on veut : le coucher du soleil se produit derrière tout obstacle qui termine à l'Ouest un horizon quelconque ; mais dans la conception primitive Érythie est sur un point inaccessible à l'ouest au delà de l'Océan, au delà du point extrême que la navigation humaine eût jamais atteint. Le *Gêruoneus* hésiodique, qui habitait Érythie avec ses vaches, est étymologiquement « le crieur [4]. » Il est identique au berger dont Homère, décrivant le pays des Lestrygons, nous fait entendre le cri d'appel au moment où le troupeau mythique du jour rentre à l'étable, image de la nuit [5]. *Gêruoneus* est identique à la nymphe *Phaëtousa* qui, avec la nymphe Lampétie, garde en Trinakie les 350 vaches du soleil. Ces 350 vaches qui constituent l'année lunaire se divisent en trois saisons, de là le triple corps de *Gêruoneus* [6]. De là vient aussi la localisation relativement récente du mythe dans l'île de

1. *Hymne à Apollon*, vers 123.
2. *Iliade*, V, 509 ; XV, 256.
3. *Théogonie*, vers 274-294, 309.
4. Curtius, *Etymologische Forschungen*, 4e édition, p. 177.
5. Ses cris dérivent d'une confusion entre l'obscurité produite par l'orage et celle que produit le coucher du soleil.
6. Hésiode, *Théogonie*, 287. Eschyle, *Agamemnon*, 870.

Trinakie, dont le nom, étranger à la langue grecque, offre dans sa première syllabe un rapport de consonnance avec la racine du nombre trois, et dans les syllabes suivantes donne un son qui se rapproche de celui du grec νέκυς « cadavre ». Quand *Gêruoneus* eut été tué par Hêraclès, il resta de lui trois cadavres, τρεῖς νέκυες, ou, en employant un composé collectif τρίνεκυς. Les trois corps de *Géruoneus* sont les trois saisons de l'année indo-européenne[1] : *vasara* « le printemps, » en grec ἔαρ, en latin *ver,* en gallois *guiannuin* = *visanténa* [2] ; *samâ* « l'été, » d'où le vieux gallois *ham* et l'allemand *summer* [3] ; *ghaiman* [4] « l'hiver, » en grec χείμων, en latin *hiems*, en vieux gallois *gaem* [5]. Le chien de *Géruoneus* s'appelait, suivant Hésiode, *Orthros : Orthros*, c'est le matin, tandis que *Gêruoneus* apparaît le soir. Mais une doublure de *Gêruoneus* est *Kerbéros*, chien d'Aïdès, c'est-à-dire de celui qui ne voit pas, c'est-à-dire du dieu de la nuit. *Kerbéros* est père d'*Orthros :* le soir ou la nuit engendre le matin. *Kerbéros* a, suivant Hésiode, cinquante têtes [6], nombre égal à celui des vaches qu'Hermès ou le crépuscule enlève à Apollon dans un hymne homérique déjà cité, et qui, dans cet hymne, forment la totalité du troupeau solaire [7], ou si l'on veut les cinquante semaines de l'année primitive. Mais d'autres auteurs donnent à *Kerbéros* trois têtes seulement [8], qui, comme les trois corps de *Gêruoneus*, sont les trois saisons de l'année.

Tous ces personnages mythiques sont la personnification de conceptions cosmogoniques. Or ces conceptions se rattachant au coucher du soleil sont partout, sauf dans le passage relatif à Trinakie, localisées géographiquement par la poésie homérique au delà de l'Océan occidental dont le point extrême connu, terme de la navigation phénicienne, était les côtes méridionales de la mer du Nord. Et la mer du Nord formait au nord-ouest la limite de l'empire cimmérien conquis par les Scythes à une date excessivement ancienne, 1200 ans,

1. Fick, *Die chemalige Spracheinheit*, p. 285.
2. Curtius, *Griechische Etym.*, 4e édition, p. 391. Stokes, *Some Remarks*, p. 28.
3. Fick, *Vergleichendes Woerterbuch*, 3e édition, t. I, p. 227.
4. Fick, *ibid.*, t. I, p. 83.
5. Stokes, *Some Remarks*, p. 3.
6. Hésiode, *Théogonie*, 311, 312.
7. Hymne à Hermès, v. 437. Cf. v. 195-197.
8. Sophocle, *Trach.*, 1098. Euripide, *Herc. furens*, 1277. Apollodore, l. II, c. 5, § 12. Didot-Mueller, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 140.

1300 ans peut-être avant notre ère, quand Thèbes était la capitale de l'Égypte et Sidon la capitale de la Phénicie, quand les Ioniens n'avaient pas encore émigré du Péloponnèse en Asie Mineure et transporté dans cette patrie nouvelle la légende des erreurs du roi d'Ithaque et des Céphallènes.

CHAPITRE II

LES COLONNES DU CIEL ET LES PEUPLES VOISINS

Les Sémites se sont quelquefois figuré le ciel comme soutenu au-dessus de la terre par des colonnes qui, nous dit Job, chancellent au moindre signe de Dieu[1]. D'autres colonnes maintenaient la terre au-dessus des enfers ; Dieu fait trembler la terre, dit ailleurs Job, et les colonnes de la terre sont ébranlées[2]. Dans un psaume Dieu prenant la parole annonce qu'il a consolidé les colonnes de la terre[3]. Ces colonnes, tant du ciel que de la terre, s'appelaient en hébreu *hammod*, du verbe *hamad* « se tenir debout. » Le mot consacré chez les Phéniciens pour exprimer la même idée paraît avoir été un dérivé de la racine *koun* qui a le même sens que *hamad*. Ce dérivé est *kioun*, mot employé par le prophète Amos pour désigner la statue d'un faux dieu adoré par les Hébreux dans le désert[4]. Le terme phénicien se retrouve comme l'idée sémitique chez les Grecs dans le *kiôn* d'Homère et d'Hésiode[5]. Il est question dans l'*Odyssée* des longues colonnes qui maintiennent le ciel et la terre à distance l'un de l'autre, etces colonnes sont appelées à l'accusatif pluriel *kionas*[6].

La fable grecque emploie en outre pour traduire le mot phénicien trois termes différents, *stux, atlas* et *stélé*.

Stux (Styx), au génitif *stugos,* vient de la racine *stu* qui est une variante de la racine indo-européenne *sta* « se tenir debout ». De *stu* vient *stulos* « colonne », employé par les

1. Job, XXVI, 11.
2. Job, IX, 6.
3. Psaume hébreu 75. *Vulg.* 74, v. 6.
4. Amos, V, 26.
5. Müllenhof, *Deutsche Alterthumskunde*, I, 69.
6. *Odyssée*, I, 81, 82.

Septantes pour rendre l'hébreux *hammod* de Job et des psaumes, et *stulos* est resté dans la langue usuelle tandis que le sens de *stux,* terme consacré par les mythographes, a fini par ne plus être compris. A l'entrée du palais d'Aïdès, Hésiode nous montre le séjour de la redoutable *Stux,* fille aînée de l'Océan. Dans ce séjour souterrain elle habite loin des dieux un palais dont les colonnes d'argent, *kiones*, sont solidement attachées au ciel. Là sort d'un haut rocher une source mystérieuse qui se divise en deux courants : l'un de ces courants, le plus faible des deux, comprenant seulement un dixième de l'eau, reste souterrain ; l'autre courant, plus considérable, fort des neuf dixièmes de la source, fait le tour de la terre, c'est l'Océan[1]. C'était donc dans le palais de *Stux* que se trouvaient les sources de l'Océan près desquelles naquit Pégase, le cheval mystérieux de Bellérophon[2]. A quoi *Stux*, support du ciel, doit-il cette importance hydrographique ? Est-ce à un rapprochement avec le verbe στάζω, au futur στάξω, de la racine *stag*, « découler, dégoutter ? » *Stux*, la redoutable *Stux* est-elle devenue si terrible par suite d'une confusion entre sa racine et celle στύγος, « haine, horreur ? » Quoi qu'il en soit, l'importance cosmographique de *Stux*, comme soutien de la terre et du ciel et comme source de l'Océan, lui a fait prendre une place importante dans une formule de serment qui paraît être la plus solennelle de la poésie homérique : Sachent la terre, le ciel qui la domine, l'eau de *Stux* qui coule dessous[3] ! Le nom de *Stux* à cause de son analogie avec le substantif στύγος, « haine, horreur, » semblait la partie la plus terrible de cette formule[4] dont le sens réel est : Sache le monde entier !

Quand sur la terre on veut chercher *Stux*, il faut aller au delà de l'Océan, là où se trouvent, dans le bois sacré et improductif de Perséphonê, des peupliers élevés :

Μακραὶ αἴγειροι[5].

Ces peupliers sont ceux qui entourent les Héliades sur les bords de l'Éridan quand elles assistent à la chute de Phaéton,

1. *Théogonie*, vers 775-790.
2. *Théogonie*, vers 282.
3. *Iliade*, XV, 36-37 ; *Odyssée*, V, 184-185 ; *Hymne à Apollon*, vers 84-85.
4. *Iliade*, II, 755.
5. *Odyssée*, X, 509, 510, 514.

c'est-à-dire au coucher du soleil, et que, désespérées, elles poussent des cris de douleur en versant des larmes d'ambre.

Ἠλιάδες ταναήϊον ἐελμέναι αἰγείροισιν[1]

Populeas inter frondes umbramque sororum[2]

C'est là que la légende homérique place à la fois la limite de l'Océan et les régions lointaines de l'empire des Cimmériens sur les côtes de la mer du Nord, terme extrême de la navigation occidentale chez les Phéniciens[3]. Près de là aussi, toujours au delà de l'Océan, se trouve le jardin sacré planté d'arbres aux pommes d'or que gardent les Hespérides de la mythologie hésiodique[4] et de la tragédie[5].

Une autre traduction grecque du phénicien *kioun* est usitée dès l'époque homérique, mais plus récente que *Stux* qui est déjà mentionnée dans l'*Iliade,* elle apparaît pour la première fois dans l'*Odyssée*[6]. C'est *Atlas, Atlantos,* de la racine *tla* « supporter; » et le vieux poëte grec, embarrassé d'avoir à employer les deux expressions *Atlas* et *kiones* pour rendre la même idée, imagine qu'Atlas soutient les colonnes, *kionas,* qui maintiennent à distance l'un de l'autre la terre et le ciel[7]. On trouve à chaque pas chez les mythographes grecs la conviction que leur langue, si féconde en synonymes, en est entièrement dépourvue.

La doctrine homérique est reproduite par Eschyle; seulement, chez le grand tragique, il n'est plus question que d'une seule colonne *kiona*, elle est située à l'ouest. Atlas, frère de l'Océan, se tient debout dans les régions de l'occident portant sur ses épaules la colonne du ciel et de la terre[8]. Ce fut à cette colonne *kiona*, que la vengeance de Zeus enchaîna un soir le Promêtheus d'Hésiode[9] qui devint plus tard le Promêtheus d'Eschyle, création du génie grec, tandis que son synonyme homérique Hermès semble remonter à la période indo-

1. *Argonautiques*, IV, 604.
2. Virgile, *Enéide*, X, 190. Cf. *Eglogue* VI, 62-63.
3. *Odyssée*, XI, v. 13 et suivants. Cf. X, 514.
4. *Théogonie*, v. 215, 216, 275.
5. Eschyle, édition Didot-Ahrens, fr. 76. Euripide, *Hippolyte*, v. 743 ; *Hercule furieux*, v. 395.
6. *Odyssée*, VII, 245.
7. *Odyssée*, I, 52-54.
8. *Prométhée enchaînée*, vers 347-350.
9. *Théog.*, v. 517-528. Cf. Daremberg et Saglio, *Dict. des ant.*, I, 527.

européenne[1]. Tous deux sont des personnifications poétiques du crépuscule tant matinal que nocturne. Le supplice de Prométheus commençe à la chute du jour dans ces régions lointaines où le soleil se couche, il finit le matin à l'extrémité opposée du disque terrestre, non loin du Caucase[2] ; alors Prométheus est délivré par le soleil levant, par Hêraclès dont le nom veut dire « gloire du ciel » et qui est un synonyme d'Hêlios, d'Apollon et de Zeus. L'Hermès d'Homère naît le matin et vole le soir les vaches d'Apollon, terme consacré pour désigner la lumière du jour[3] : le Prométhée d'Hésiode et d'Eschyle vole le feu de Zeus au moment où Zeus cesse de l'accorder aux hommes, c'est-à-dire au moment où le soleil couchant disparaît[4]. Le crépuscule du matin rend cette lumière aux humains. Aussi c'est Hermès, doublet de Prométheus, qui donne la grâce et la gloire aux travaux de tous les hommes[5]. De même Prométheus est le premier maître de tout art humain[6], c'est un sens de son nom auquel se rattache le souvenir des premiers débuts de la civilisation indo-européenne[7]. L'identité de Prométheus et du crépuscule est incontestable : Prométheus vole à Zeus le feu ; le crépuscule du soir commence quand a disparu le disque enflammé du soleil. Le supplice de Prométheus se renouvelle tous les jours : un aigle, oiseau de couleur sombre, symbole de la nuit, étend sur lui ses ailes et le dévore[8] ; tous les jours au crépuscule du soir on voit succéder la nuit. Une autre formule pour exprimer le passage du crépuscule à la nuit c'est la sentence de Jupiter qui condamne Prométheus à être précipité dans l'Aïdès, c'est-à-dire dans le lieu où l'on ne voit pas[9]. Prométheus a été délivré par Hêraclès. Hêraclès ou le soleil, après avoir pénétré le soir dans les régions infer-

1. Curtius, *Griech. Etym.*, 4e édition, p. 312-313, 337, 347-348.

2. Voir le fragment de *Prométhée délivré* qu'a traduit Cicéron, dans l'Eschyle de Didot-Ahrens, fr. 69, p. 191.

3. Hymne à Hermès, v. 17 et suivants.

4. Hésiode, *Théogonie*, v. 561-567. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, v. 7-8, 110. Comparez le feu allumé par Hermès dans l'hymne à Hermès, v. 111.

5. *Odyssée*, XV, v. 319-320.

6. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, v. 446 et suivants.

7. *Pro-métheus*, chez Pindare *Pro-mâtheus*, est un composé dont le second terme a la même racine que le verbe μανθάνω, que le substantif μαθητής, etc. C'est proprement le nom du crépuscule matinal.

8. *Théogonie*, v. 524-525 ; *Prométhée enchaîné*, v. 1024-1025.

9. *Prométhée enchaîné*, vers 1016 et suivants.

nales par la porte qui s'ouvre à l'extrémité occidentale du disque terrestre, sort le matin à l'orient de ce domaine de la terreur et de la nuit; le crépuscule, délivré de sa captivité nocturne, précède alors le dieu du jour dont il annonce la venue aux hommes en leur apportant la lumière. Cette lumière matinale est le feu que Promêtheus a donné aux hommes après l'avoir ravi au soleil couchant dont Zeus est un nom. Le lieu où commence le supplice de Promêtheus, dans le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, est identique à celui où la fable nous montre ce palais de *Stux* dont les colonnes d'argent sont attachées au ciel. Nous avons vu que là les sources de l'Océan sortent d'une pierre élevée. Or quand le marteau d'Hêphaistos a fixé Promêtheus sur le rocher, πέτρη, qu'Eschyle substitue à la *kiôn* d'Hésiode, qui voit-on accourir d'abord auprès du patient? Ce sont les filles de l'Océan, car le bruit de l'acier a retenti au fond des antres qu'elles habitent[1]. Après les filles de l'Océan, qui arrive? l'Océan lui-même « parvenu, dit Eschyle, au terme de sa longue course[2]; » or, le terme de la longue course de l'océan est précisément sa source où, après avoir fait le tour du monde, il revient pour recommencer éternellement le même voyage: tel est le sens traditionnel de l'épithète ἀψόρροος = αψο-σροf-ος[3] « le fleuve dont les eaux toujours les mêmes coulent et recoulent sans fin dans le même lit[4]. » C'est à l'occident le plus lointain que l'imagination grecque localise ces conceptions cosmogoniques. Quand le Promêtheus d'Eschyle, attaché au rocher fatal, indique à Io la route qui de là conduit au Caucase, au Thermodont, fleuve d'Asie Mineure, à l'isthme cimmérien, dernière trace géographique, au cinquième siècle, du vaste empire des Cimmériens homériques, il lui dit de commencer par se tourner du côté du soleil levant et de traverser des champs incultes; puis, elle arrivera, lui dit-il, chez les Scythes pasteurs[5]. Prométhée, quand il prononce ces paroles, est donc à l'occident de la Scythie. Eschyle a écrit plus haut, au début de sa tragédie, que la scène se passe dans une solitude inaccessible, à l'extrémité de la terre; il est en cela d'accord avec lui-même et avec les données primitives du mythe; il se contredit et altère le mythe quand, dans le même passage, il met la scène en

1. *Prométhée enchaîné*, vers 129 et suivants.
2. *Ibid.*, vers 284-285.
3. De la racine *sru* « couler. »
4. *Iliade*, XVIII, 399; *Odyssée*, XX, 65.
5. *Prométhée enchaîné*, vers 707 et suivants.

Scythie, c'est-à-dire en un pays déterminé. La scène n'est pas en Scythie même, elle est près de la Scythie, à l'ouest de la Scythie. Le Promêtheus d'Eschyle est cloué sur le rocher d'où coule la source de l'Océan, à l'occident du monde au delà de la Scythie. Cette donnée est confirmée par deux circonstances. La plus caractéristique est que Promêtheus est finalement précipité dans les enfers dont l'entrée est située à l'occident extrême du monde. Une autre est qu'avant cette chute finale, symbole de la nuit, on voit dans la tragédie apparaître Io, la vierge encornée, c'est-à-dire la lune, qui a un long entretien avec Promêtheus; or la lune devient visible au coucher du soleil [1]: ainsi le supplice de Promêtheus a lieu au coucher du soleil. Or le soleil à son coucher se plonge dans l'Océan, à l'extrémité occidentale du monde. Voilà une autre indication de lieu parfaitement concordante avec les premières.

Le soleil qui, chez Homère, se couche à l'extrémité du pays des Cimmériens, se couche, chez Eschyle, à l'extrémité du pays des Scythes. C'est là que la nuit commence. Or nous avons vu ailleurs que, suivant Hésiode, les Scythes sont limitrophes des Ligures; les Ligures touchent la frontière occidentale des Scythes et c'est chez eux que, par la formation de l'ambre, on voit se produire les derniers effets de la puissance créatrice du soleil au moment où, visible encore mais sur le point de disparaître, il se baigne dans l'Océan.

Un troisième terme grec pour traduire le sémitique *kion* est *stêlê*. Il apparaît dans la légende d'Hêraclès.

Hêraclès est déjà connu d'Homère ; toutefois des trois travaux que ce dieu solaire accomplit à l'occident : 1° meurtre de Géryon et enlèvement de ses vaches ; 2° soustraction des pommes du jardin des Hespérides ; 3° descente aux enfers pour en tirer Cerbère, un seul est mentionné par Homère, c'est le dernier. Mais celui-ci comprend l'idée mère des deux autres : les trois mythes expriment la même pensée fondamentale [2] et ont pour théâtre la même région de l'occident. Zeus, nous dit Homère, envoie Hêraclès dans l'Aïdès aux portes solides, ces portes qui près d'Atlas séparent, chez Hésiode, le jour de la nuit [3], ces portes du soleil que l'*Odyssée* nous montre par delà l'Océan et au delà desquelles les ombres des amants de Pénélope, conduites par Hermès,

1. Comparez le rôle de la lune dans l'hymne d'Hermès, v. 141.
2. M. Bréal, *Mélanges de Mythologie*, p. 63.
3. *Théogonie*, v. 746-754.

trouvent le peuple des songes et le séjour des morts[1]. Zeus, chez Homère, envoie donc Hêraclès dans ce domaine sombre pour tirer de l'Érèbe le chien d'Aïdès l'horrible ; sans le secours d'Athênê, Hêraclès, lors de cette entreprise, eût péri dans les hautes et rapides eaux de *Stux*[2] qui est la source de l'Océan, comme nous l'avons dit plus haut, et qui est situé à l'extrême occident. Le chien d'Aïdès, c'est-à-dire de l'obscurité de la nuit, est pour la première fois nommé par Hésiode, c'est Cerbère aux cinquante têtes[3], nombre égal à celui des vaches qu'Hermès ravit à Apollon, nombre égal à celui des vaches de chacun des troupeaux d'Hèlios en Trinakie, nombre égal à celui des semaines de l'année lunaire. Hêraclès, dieu du soleil, descend tous les soirs dans les enfers il en sort tous les matins ; chaque année en 350 voyages il en tire 50 semaines qui constituent l'année primitive des Indo-Européens. Le nombre des nuits figurées par Aïdès et par son chien est égal à celui des jours de cette année.

Le mythe des Hespérides, moins ancien que celui de Cerbère, concerne une nuance du phénomène que représente le mythe de Cerbère. Le mythe de Cerbère exprime poétiquement le passage du jour à la nuit, et de la nuit au jour. La fable des Hespérides est la peinture mythique d'un détail de ce grand tableau : il s'agit du coucher du soleil et des brillantes couleurs qui empourprent et dorent le ciel à la fin du jour et au commencement de la nuit. Les Hespérides, filles de la Nuit comme le sommeil et la mort, gardent au delà de l'Océan des pommes d'or et des arbres qui portent fruit[4]. Ces arbres sont ceux du bois sacré d'Apollon, où, suivant Hésiode, Hêraclès vainquit et tua *Cucnos*, roi des Ligures[5]. Ce sont les arbres du vieux jardin de *Phoibos* que Sophocle nous montre au delà de toute la mer, à l'extrémité de la terre, aux sources de la nuit, là où commence la voûte du ciel[6] : ce sont les arbres des jardins des dieux où est la couche de Zeus[7], la plus antique personnification du soleil, et où, suivant Phérécyde, ce maître du monde épousa sa femme légitime Hèra[8]. Ces arbres

1. *Odyssée*, XXIV, 11.
2. *Iliade*, VIII, 367-369.
3. *Théogonie*, v. 311.
4. *Théogonie*, v. 210-216.
5. *Bouclier d'Hercule*, v. 58 et 70.
6. Sophocle, fragment 326, édition Didot, p. 311.
7. Euripide, *Hippolyte*, v. 163, édition Didot, p. 163.
8. Phérécyde, fragm. 33*a*. *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. 79.

et ces jardins étaient donc tout près des maisons de l'Océan et de Téthys, situées aux extrémités de la terre, et dans lesquelles, dit Homère, Hêra fut élevée[1]. On ne peut guère les distinguer des jardins du père Océan dont parle Aristophane[2]. C'était là, c'était près d'Atlas qu'étaient situés les jardins des dieux où furent plantés les arbres producteurs des pommes d'or apportées par la Terre aux noces de Zeus et d'Hêra. Phérécyde nous l'apprend[3], et déjà Hésiode avait dit qu'Atlas soutenait le ciel dans le pays des Hespérides [4]. Dans l'expédition au jardin des Hespérides, Hèraclès prit quelque temps la place d'Atlas. Quand le soleil, sur le point de se coucher, touche à l'horizon le sol terrestre ou l'eau, il semble supporter la voûte du ciel. Le monument poétique le plus ancien où cette idée se trouve formellement exprimée est l'*Hercule furieux* d'Euripide où l'on voit Hêraclès pénétrant au milieu des eaux, parvenant à la demeure d'Atlas, et soutenant de ses mains la voûte étoilée des cieux [5]. Mais le prosateur Phérécyde explique déjà comment Hèraclès se chargea de porter le ciel tandis qu'Atlas allait demander trois pommes aux Hespérides, et comment une fois ces pommes reçues il obtint qu'Atlas le déchargeât de son fardeau[6]. Il semble même que cette fable était connue de l'artiste qui sculpta, vers le milieu du VII[e] siècle avant notre ère, peut-être dans la première moitié de ce siècle, le coffre de Cypsélus[7]. C'est donc une idée antérieure à la découverte du détroit de Gibraltar par les Grecs. Les colonnes du ciel portées par Hèraclès ont été connues sous le nom de stêles, στῆλαι, στᾶλαι en dialecte dorien. La première mention s'en trouve chez Pindare qui les donne pour l'extrémité du monde[8]. Pindare écrivait dans la première moitié du V[e] siècle avant notre ère, près d'un siècle après le passage du détroit de Gibraltar par Coloios de Samos ; et, dès la fin du siècle précédent, le nom de Tartesse qui est au delà de ce détroit, avait, grâce à l'*Érythie* de Stésichore, fait son entrée dans le monde littéraire de la Grèce.

1. *Iliade*, II, 200-202.
2. *Nuées*, v. 271.
3. Phérécyde, *loco citato*.
4. Hésiode, *Théogonie*, v. 517-519.
5. *Hercule furieux*, v. 400-407.
6. Phérécyde, fragment 33, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 79.
7. Pausanias, l. V, c. 18, § 4, édition Didot, p. 256. Eusèbe date Cypsélus de la 30[e] olympiade, 660-657 avant J.-C.
8. Pindare, *Isthmiaca*, I, 29-30, édition de Schneidewin, I, 246.

C'est probablement à Stésichore qu'est due la localisation des colonnes d'Hercule au détroit de Gibraltar[1]. En tout cas chez Hécatée, auteur antérieur à Pindare, cette localisation est un fait accompli[2]. Donc, à l'époque de Pindare, les colonnes d'Hercule n'étaient plus l'extrémité du monde, si l'on acceptait la nomenclature géographique des savants de cette époque. Et cependant, la locution proverbiale continuant à être usitée, les colonnes d'Hercule restaient le lieu le plus éloigné que l'imagination pût concevoir. Les colonnes d'Hercule étaient toujours dans la langue populaire, au temps de Pindare, comme au temps de Cypsélus de Corinthe, un point inaccessible aux hommes et visité par les dieux seuls au delà de l'Océan.

Ce point était beaucoup plus au nord que ne l'ont admis les géographes grecs à partir d'Hécatée et peut-être plus anciennement, c'est-à-dire dès l'époque de Stésichore. Au temps d'Euripide, même dès le temps d'Eschyle, les géographes croyaient que le lac noir, près duquel Apollonius nous montre les Héliades[3], était l'Adriatique, et le nom de cette mer, en latin *Atriaticum mare* dérivé d'*Atria* « la noire, » doit avoir contribué à cette localisation du mythe. Cependant le chœur d'*Hippolyte* associe le nom de l'Éridan, de Phaéton, le mythe des Héliades en un mot, à celui des Hespérides et de l'Atlas, quand il veut parler d'un lieu excessivement éloigné où il échapperait aux douleurs que lui cause le spectacle du malheur de Phèdre[4]. Or le mythe des Héliades a sa place dans la mer du Nord ; c'est donc près de là qu'est la situation géographique primitive du mythe des Hespérides. Ce naïf procédé d'Euripide qui met à la fois les Héliades dans l'Adriatique suivant le système des géographes de son temps, et à côté des Hespérides, à l'extrême occident, comme le voulait la tradition, se retrouve dans l'*Hercule furieux* du même poëte, quand, nous donnant pour un habitant d'Amphanaia en Thessalie *Cycnos* roi, chez Hésiode, des Ligures sur les bords de l'Océan, il fait de la victoire remportée sur *Cycnos* par Hèraclès le prélude des succès de ce dieu solaire dans le jardin des Hespérides[5].

C'est ainsi que la poésie grecque nous offre, mélangés à des conceptions mythologiques d'une haute antiquité et à des

1. Strabon, l. III, c. 2, § 11, éd. Didot, p. 123.
2. Hécatée, fragm. 3, *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 1.
3. *Argonautiques*, IV, 608.
4. *Hippolyte*, vers 732-751.
5. *Hercule furieux*, v. 391-407.

interprétations géographiques plus récentes et erronées, les renseignements historiques les plus anciens que nous possédions sur les contrées nord-ouest du continent européen. On trouve dans cette poésie les débris de traditions historiques qui remontent à onze ou douze cents ans au moins avant notre ère, au temps de la grande puissance de Sidon en Phénicie, de Thèbes en Égypte, à l'époque où les Ioniens n'avaient pas encore émigré du Péloponèse en Asie Mineure. Ainsi la plus ancienne poésie grecque nous montre les Cimmériens et les Ligures près de la colonne ou des colonnes qui, au nord-ouest, soutiennent la terre et le ciel. Plus tard, par une des grandes révolutions ethnographiques qui se sont produites dans l'histoire du monde, les Celtes deviennent voisins de cette colonne[1]. Les Celtes, conquérants dans le domaine de la Fable comme dans celui de la réalité, prennent dans la légende d'Hercule la place qu'y occupaient auparavant les Ligures [2]. Il y avait déjà des siècles que les Scythes d'Hésiode avaient supplanté les Cimmériens homériques.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Éphore dans Scymnus de Chio, vers 175-176, 189-192. Outre cette colonne, il y en avait d'autres à l'est, suivant le même Éphore cité par Pline, l. VI, § 198.

2. Sur cette forme relativement moderne de la légende d'Hercule, voir Denys d'Halicarnasse, XIV, 1 ; Ammien Marcellin, XV, 9 ; Diodore de Sicile, V, 24 ; Parthénius, c. 30.

ESSAI

D'UNE

DISTINCTION DES DIFFÉRENTS *a* INDO-EUROPÉENS[1]

Les partisans de la pluralité des *a* indo-européens s'entendent faire souvent les deux reproches suivants : 1° vous négligez de démontrer que l'ancienne hypothèse du scindement de l'*a* est inadmissible ; 2° vous n'expliquez pas comment dans les langues asiatiques, plusieurs *a* ont pu se confondre dans un seul. — L'opportunité de cette seconde objection nous échappe par la raison que l'unité de l'*a* aryen repose, au moins en grande partie, sur une fiction ; dans une multitude de cas c'est *i* (ou *u*) qui est opposé à une des variétés de l'*a* en Europe, et, si l'on est libre de faire remonter l'*i* de *pitar* et l'*a* de *admi* à un seul et même *a*, la diversité de l'*a* en sanskrit n'en demeure pas moins le fait donné. En zend nous avons tout au moins *ere* = sk. *ṛ* qui diffère évidemment de *ar*. Quant à l'autre critique, le scindement d'un seul *a* est et restera un fait possible en lui-même; mais, comme nous venons de le dire, l'unité de l'*a* n'est elle-même qu'une hypothèse, aucune langue indo-européenne, sauf peut-être l'ancien perse, ne possédant cette unité.

En écartant ainsi les premiers obstacles qui nous interdisaient l'accès de la question, nous savons trop bien qu'un reproche infiniment plus grave pourra s'appliquer de plein droit à notre travail, celui de ne consulter qu'une petite partie des langues de la famille, quand il s'agit d'un problème si vaste et d'une pareille portée. Aussi n'avons-nous pas la folie de tenter une solution définitive ; nous voudrions simple-

1. Ce travail, sous la forme condensée qui lui est donnée ici, n'était point destiné primitivement à l'impression : de là l'absence de tout le matériel indispensable des exemples et une énumération souvent incohérente des résultats principaux. Nous essaierons de combler ces lacunes dans une étude subséquente et plus étendue du même sujet.

ment attirer l'attention sur certaines coïncidences qui nous ont frappé, et qui nous ont paru éclairer à leur tour d'autres phénomènes plus généraux.

§ I

On sait que dans bien des cas l'*i* et l'*u* sanskrit des groupes *ir, il, ur, ul* s'annonce, entre autres par la comparaison du zend, comme étant ce qu'on appelle un *a* affaibli. L'allongement qui est produit par une consonne venant après la liquide — ainsi dans *çīrshan* — ne change rien à la chose.

En regard des exemples qui montrent cet *i* et cet *u* particuliers, plaçons les mots correspondants des langues du sud de l'Europe, mais en ayant soin de choisir des thèmes identiques ou des dérivés très-voisins [1]:

puru — πολύς	puras — πάρος
purī — πόλις	purā — πάλαι
(giri — βορέας, ὄρος)	guru — (βαρύς
hirā — χολάς, haru-spex	(grăvis
dīrgha — δολιχός	çiras — κάρη
çīrsha — κόρση	kulva — calvus

1. Comme il nous faut être sûr de ne pas rencontrer d'exceptions, je cite aussi les exemples douteux : *kulāya* « nid » et καλιά (υ--) « maison » comparés par Fick. — *giri* « souris » et γαλέ(ι)η « belette » deux animaux qui ont quelques caractères communs (*gar* dévorer). Cf. *glis*. — La forme védique *çīra* que Grassmann rattache à *çar* « cuire » pourrait être le latin *cārus*; qu'on se rappelle *çrī*, *çreshṭha* de la même racine, et le grec πέπων, parent de πέσσω. — *uloka* et Ὄλυμπος, comparaison que j'ai hasardée quelque part. — *bhuraṇyu* = Φορωνεύς, suivant Kuhn (Herabk. des F.). — *urvarā*, ἄρουρα, *arvum*. — Si *uraṇa* et ἀρν(-ός) vont ensemble, il est probable, vu les traces du digamma, que l'*u* du mot indien est un rétrécissement de *va* et que nous n'avons donc pas à nous en occuper.

Sur Βορέας et Ὑπερβόρειοι, voy. Curtius, Grdz. 350; sur le droit qu'on a de donner à ὀρθός le digamma, Ahrens, II, 48. — πορϝιος est la forme que suppose M. J. Schmidt, Voc. II, 27. — *purā* et πάλαι me semblent être un même thème à deux cas différents. — *kīla*, κάλον, cāla, Schmidt, Voc. II, 216.

Sthira-στερέος ne constitue point une exception : les thèmes sont différents, et de plus il est probable qu'ils n'ont pas même la racine en commun; en effet, στερεός est le masc. de στεῖρα (Curt. Grdz. 594), et ce dernier mot répond à *starī* tandis que le *th* de *sthi-ra* lui assigne la rac. *sthā* pour origine.

ūrdhva — ὀρθός, arduus	īrma — armus
pūrvya — πορϝιος, πρώϊος	mīra — mărе
mūra — μῶρος, morosus	kīla — κᾶλον, cāla.

Les langues classiques ont partout *a* ou *o*, jamais *e*. Si le latin a *cerebrum* en regard de κάρη = *çiras*, c'est par une décoloration hystérogène de l'*o* sur laquelle nous aurons à revenir. Il est instructif de voir d'une part *puras* = πάρος, *purā* = πάλαι, et de l'autre *parā* = πέρᾱ, *pari* = περί [1].

Nos conclusions sont : 1° qu'il y a une espèce d'*a* indo-européen reflétée en sanscrit par *i* ou *u* devant les liquides, et dans les langues classiques par *a* ou *o* devant les mêmes consonnes [2]; — 2° si *a* et *o* s'équivalent dans les langues classiques devant les liquides et forment à eux deux un groupe opposé à *e*, dans d'autres conditions les rapports seront probablement les mêmes, présomption qu'il faudra naturellement vérifier.

D'autre part, *o* est souvent en étroite connexion avec *e* : ainsi dans γέγονα — γενέσθαι, dans *toga* — *tego*. Cette sorte d'*o* ne peut pas être la même que celle que nous venons de voir s'échanger avec l'*a*. Nous appellerons o_1 l'*o* parent de l'*a* et o_2 l'*o* parent de l'*e*.

o_2 peut passer pour la gradation de *e*. Au contraire o_1 est apparemment sur le même rang que *a* et, lorsqu'il leur faut une gradation, c'est ā et ō qui apparaissent, par exemple, dans le parfait ἔαγα (ϝ-υ), dans νῶτον à côté de νότος.

Le système des *a* prendrait donc en grec et en latin la forme suivante :

a / o_1	ā / ō	*e*	o_2

Ceci représente aussi, en gros, le système indo-européen.

1. Le rapprochement de παρά avec *parā* est moins satisfaisant que celui de πέρα à cause de la quantité des dernières syllabes. — Si nous prétendons d'ailleurs que skrit. *ir*, *ur*, doit toujours faire attendre en grec αρ, ορ, nous ajoutons que la réciproque serait fausse : on a, par exemple, sk. *sarva* = ὅλος, *salvus*. La question de l'influence de l'accent sur l'affaiblissement en *i* et *u* (v. J. Schmidt, voc. II, 233) reste par conséquent entière.

2. Les exemples donnés n'offrent qu'une seule fois l'*o* latin, et nous anticipons ici sur le résultat de la recherche qui suit.

Il est douteux que le dualisme de a — o_1 soit primitif. Nous pouvons le ramener à un seul son indo-européen que nous désignons par A ; la gradation de A sera A_2 (grec et latin ā, ō) :

A	A_2	a	a_2

Les désignations a, a_2 etc., seront justifiées dans le paragraphe suivant :

§ II

a et a_2

Nous appelons a et a_2 ce que M. Brugman dans ses derniers travaux appelle a_1 et a_2. La suppression du chiffre 1 devenait possible du moment que nous faisions usage de la majuscule et non du chiffre 3 pour désigner notre nouvel a. D'autre part nous conservons a_2, bien qu'il n'y ait plus de a_1, afin d'avoir la même désignation que M. Brugman et nous disons par symétrie A_2 au lieu de A_1, qui serait plus rationnel. — Quand nous voudrons parler du *son* a ou de l'a en général, et non de la voyelle indo-européenne que nous entendons par a, nous emploierons le caractère ordinaire au lieu de l'italique.

a (a_1 Brugm.) est l'*e* européen. Il est reconnu, depuis les travaux de Curtius, que cette voyelle concorde dans les langues d'Europe. Le linguiste qui part de l'idée de la pluralité des a n'a donc qu'à poser l'égalité : e européen = a aryen = a indo-européen, et aura par là même tiré un des a du chaos. Ce ne sera naturellement que dans les formes où apparaît l'*e* en Europe que nous pourrons identifier l'a arien avec l'a indo-européen. Le caractère de cet a en sanskrit est tout négatif : il ne s'affaiblit jamais en *i* ou en *u*[1].

a_2 se reconnaît en sanskrit à ce qu'il s'allonge dans la syllabe ouverte, ainsi que l'ont montré MM. Brugman et

1. Les désidératifs tels que *pits* de *pat* ne peuvent être comptés pour de véritables exceptions; ces formes sont obscures et constituent une classe à part.

Osthoff. Ainsi dans *gaǵāna, papāta,* cf. γέγονε, τέτοκε. — a^2 s'allonge aussi dans la diphthongue, lorsque celle-ci se résout devant une voyelle : *nināya.*

Dans les syllabes fermées et dans les diphthongues suivies d'une consonne, a_2 apparaît, aussi bien que *a*, sous la forme de a : *bharanti* = φέροντι, *rireca* = λέλοιπα.

On sait que, dans les langues classiques, a_2 est représenté par *o*, comme dans les exemples qui viennent d'être cités. Ici aussi le latin a souvent laissé retomber *o* au rang de *e: vinifer* au lieu de *vinifor* = οἰνοφόρος; *ǵānu*, γόνυ, mais *genu.*

Schleicher reconnaissait déjà une voyelle particulière dans gr. o = skr. *ā ;* il y voyait la première gradation de a résultant de a + a, mais toujours en confondant les sphères distinctes de l'a et de l'e. M. Brugman au contraire a accentué la corrélation de son a_2 avec a_1 (notre *a*). Ils sont en effet de même nature : c'est une même voyelle à deux puissances différentes. On le voit clairement pour la syllabe thématique des verbes en a :

bharāmi = *φέρομι
bharāmas = φέρομες
(bharanti = φέροντι)
} cf. bharatha = φέρετε

Remarquons à ce propos que si, au part. prés. moyen le sanskrit *bharamāna* s'écarte du grec φερόμενος, ce n'est, sans doute, qu'en apparence, car *bharamāṇa* peut être sorti d'une ancienne forme **bharāmana*, laquelle ferait disparaître du même coup la difficulté que présente *māṇa* = μενο. De tels déplacements de quantité ne sont pas sans exemple en sanskrit : il serait difficile de dire quelle est la forme la plus ancienne du classique *pāvaka* ou du védique *pavāka* que M. Grassmann a montré être seul usité dans le Rig-Véda.

§ III

A *en grec et en latin*

Nous cherchons à montrer deux choses : la parenté de a et de o_1, dans les langues du sud de l'Europe ; la non-parenté de e avec le groupe a-o_1.

Pour l'étude de l'a radical, nous sommes obligés de diviser les racines en trois groupes :

1. Racines qui, se terminant consonnantiquement, ne con-

tiennent ni liquide ni nasale, à moins que cette liquide ou cette nasale ne soit initiale comme dans λέγω, μέδω.

2. Racines qui se terminent par un a.

3. Racines qui, terminées consonnantiquement, contiennent une liquide ou une nasale non initiale.

Le troisième groupe offrant des difficultés particulières parce que *e* = indo-européen *a* s'y affaiblit dans certaines formes en a, o_1, = indo-européen A (δέρω-δαρτός), nous le laisserons de côté pour ne point embarrasser une exposition déjà compliquée.

Premier groupe. Les racines qu'il embrasse se divisent nettement en racines à e et racines à a-o_1. Il n'y a pas échange de e et de a, ni de e et de o_1.

Les racines à e ont dans les formes fortes o_2 : τεκεῖν τέτοκα, mais cet *o* est dans la plupart des cas facile à distinguer de o_1. — Quant aux racines à a-o_1, elles ont dans les formes fortes ā, ō (=indo-européen A_2) : ἄγνυμι, ἔᾱγα.

Comme nous avons affaire à une voyelle persistant dans toute la racine, nous pouvons comparer un mot grec quelconque avec un mot quelconque de la même racine en latin, tandis que, s'il s'agissait du troisième groupe, nous serions forcés de nous restreindre aux thèmes identiques à cause de la mobilité de la voyelle.

Voici les différents cas qui se présentent : 1° a grec = a latin, comme dans ἄγω-ago, λάγνη-lana, καπύω-vapor. — Plus de trente exemples.

2. Le grec oscille entre a et o (o_1), ainsi ἄγω-ὄγμος, environ douze exemples.

3. Le latin oscille entre a et o (o_1), comme dans *acies-ocris ;* environ dix cas.

4. Le grec possède o et le latin a, ou vice versâ : λακεῖν-loqui, 11-12 exemples.

5. o dans les deux langues (nous ne comptons que o_1 ; par conséquent ὄψ-*vox*, etc., ne nous intéressent pas) : 9 exemples dont 3 possèdent en grec ou en latin un parent avec a, ainsi οἶς-*ovis* à côté de ἄπολος et de *avilla*.

Les cas où e est en contact avec a, ne constituent une objection sérieuse que si c'est le latin qui possède l'a et le grec ε ; en effet, le latin a sous diverses influences altéré profondément son vocalisme : *levis* est pour *lagvis* = ἐλαχύς, comme *fessus* pour *fassus* de *fatiscor*.

Quant aux exemples de l'a latin opposé à l'e grec, nous en retranchons les cas où cet e forme une diphthongue avec *i* et

où il y a eu une influence évidente exercée par cet *i ;* ainsi εἰ est pour αἰ, conservé en dorien, et dans l'osq. *svai ;* εἶαρ est pour *ἄϊαρ = lat. assir. — Restent quelques exemples tels que τέτταρες-quattuor (ombr. petur), μέγας-magnus. κεφαλή-caput, exemples dont je n'ai pas à me préoccuper plus particulièrement que les partisans de la période européenne contre lesquels M. J. Schmidt a fait valoir ces exceptions.

Deuxième groupe. Racines terminées par un a. Nous nous prononcerons au paragraphe 4 contre l'existence de racines en *e* = indo-européen *a ;* il n'y a que des racines en A et nous avons par conséquent à attendre à la fin des racines grecques et latines un *a* ou un *o ;* dans les formes fortes ā, ō. Les cas tels que τιθέναι seront examinés au paragraphe 4.

Exemples de l'*a* dans les deux langues : πατήρ, pater ; στα-τός, sta-tus ; λά-τρις, la-tro ; λά-ταξ, la-tex ; σπά-διον, spa-tium, etc.

Forme forte : μά-τηρ, mā-ter ; φρᾱ-τήρ, frā-ter, etc.

L'o et l'a oscillent en grec dans βα-σι-λεύς, πρό-βα-τον, βο-τάνη : ἄ-μοτον, αὐτό-ματος ; βᾱ-μα, βω-μός, etc.

L'o et l'a oscillent en latin dans gnārus-ignōro, pōtus-pătera.

L'o et l'a s'échangent du grec au latin : δο-τός, dă-tus ; νό-σ-ῳ, nătes ; νό-τος, nătare ; στρωτός, strātus, etc.

L'o dans les deux langues, par exemple dans πώνω-pōtus, γιγνώσκω-gnosco, etc.

Les racines à nasales et à liquides apporteront encore une grande masse de cas où l'*a* et l'*o* s'échangent.

La principale conclusion que nous tirons, c'est que l'*o* des thèmes nominaux comme ἵππο-ς, equo-s en regard de l'ā de χώρᾱ, etc. (lequel ne peut remonter qu'à A_2), doit représenter un A indo-européen et ne pas différer par conséquent de l'o radical de δοτός ou de l'a de πατήρ. M. Brugman, au contraire, voit dans cet *o* un a_2 ; il a pour lui le vocatif en *e*, qu'il nous est impossible d'expliquer, mais trop d'autres raisons nous forcent à admettre la valeur A.

En second lieu, l'*e* de la conjugaison thématique (φέρετε) est naturellement une voyelle tout autre que l'*o* de ἵππο-ς, puisque cette dernière est un A et que l'*e* remonte à *a*. Nous avons déjà dit que l'*o* de φέρομεν est o_2, comme le prouve *bharāmas,* et que, par conséquent, il ne diffère de l'*e* que par le degré.

§ IV

A *et* A_2 *en sanskrit.*

1. *Dans les racines qui ne se terminent pas par une consonne.* — Lorsque la racine ne se termine pas par une consonne, nous avons déjà supposé plus haut que c'est toujours A et jamais *a* qui apparaît. Les langues classiques n'ont *e* que par exception, et l'on trouve des traces de l'ancien vocalisme normal ; ainsi à côté de τιθέναι, θετός : le latin fa-cio ; — à côté de μέτρον : ἄ-μο-τον et αὐτό-μα-τος ; — à côté de ἑέναι : ἀφέωκα, ἀνεῶσθαι.

Or, le sanskrit nous offre constamment à la fin de la racine *ā* dans les formes fortes, *i* ou *ī* dans les formes faibles. Nous voyons donc que :

$A_2 = ā$
$A = i, ī.$

L'a, comme on pouvait s'y attendre, n'apparaît pas. Au part. parf. pass. par exemple, on a :

sthi-ta = στα-τός, stă-tus
pī-ta = πο-τός, pă-tera
çi-ta = că-tus
mi-ta = ἄ-μο-τον, αὐτό-μα-τος.

D'autres formes analogues sont :

hi-tvā — fă-tigo, χα-τίς
pi-tu — πα-τέομαι, păscor
pi-tar — πα-τήρ, pă-ter.

Formes fortes :

dāna-dōnum | mātar-μάτηρ-māter | mātrā-māteries | bhrātar-frāter. Parfois la forme forte persiste aux temps faibles ; mais, en présence de *snāta,* nous savons bien que la forme faible eût été *snīta*, lequel correspond à νό-τος et à nă-tare ; on peut supposer de même *bhīta*, forme faible de *bhā-ta* qui répondrait à ϙατός et à fă-teor.

Et ainsi de suite ; dans toutes les formes du verbe on ne trouve à la fin de la racine que :

A_2 = sk. ā = gr.-lat. ā, ō
A = sk. i, ī = gr.-lat. a, o.

mi-mī-te est formé tout comme ἵ-στα-ται.

2. *A à l'intérieur de la racine.* Ici A se confond en sanskrit avec *a;* tous deux deviennent a. La seule espèce de racines où il est possible de distinguer A de *a* à l'intérieur de la racine, ce sont celles qui contiennent une liquide, car alors *Ar* devient assez souvent *ir, ur* ou *ṛ;* mais nous avons exclu ces racines de notre étude[1]. Dans des cas isolés *A* devient *i, u,* même devant d'autres consonnes que *r* ou *l :* ainsi *gihma* = ϑεχμός, *mushkara* = *masculus.*

3. *A dans le suffixe des thèmes nominaux.* Nous avons conclu de notre recherche dans les langues classiques que l'a long de χώρα et que l'o de ἵππο-ς, equo-s étaient A_2 et A comme les a de *māter* et de *pater.* Or, en sanskrit nous trouvons en effet un a long dans les thèmes féminins comme dans la syllabe radicale de mātar. Mais nous voyons en revanche en regard de l'*i* de *pitar, sthita,* un a dans la syllabe suffixale d'*aśva-s.* Comment s'expliquer cette différence, si tous deux descendent de l'indo-européen A ?

. Elle s'explique par la différence presque constante des lois d'euphonie devant les suffixes primaires et les désinences verbales d'une part, devant les désinences casuelles de l'autre ; les lois qui se manifestent devant les désinences casuelles s'écartent elles-mêmes très-peu des règles du sandhi. Ainsi de même que nous trouvons : *dvekshyāmi,* mais *devadvitsu, devadvit sa,* de même nous avons : *pi-tar, mi-mī-te,* mais *aśva-sya,* et à la fin du mot *upa* (ὑπά, ὑπό). Lorsqu'un thème nominal en A ne se trouve ni à la fin du mot, ni devant un suffixe casuel ou un suffixe de formation secondaire, son A devient *ī,* comme devant les suffixes primaires : *andhī-bhavati* de andha, etc.

Lorsque la forme faible d'une racine en A se trouvera placée devant un suffixe casuel. elle prendra l'a et non plus l'i : *pāda-pa-s* et non *pāda-pī-s* (*soma-pā-s* contient la forme forte).

Il ressort de là que ce n'est pas seulement dans les formes où A est *radical.* mais dans toutes les occasions où un suffixe primaire ou une désinence verbale seront ajoutés à un A, que nous devons nous attendre à trouver *i, ī* en sanskrit.

Ainsi, nous avons en grec κίρ-να-μες, κίρ-να-τε ; nous retrouvons en sanskrit normalement *çrī-ṇī-mas, çrī-ṇī-tha* et non

1. Une partie des faits qui concernent ces racines ont été abordés au § 1er.

pas *çri-ṇa-mas* ou toute autre forme. De même les formations en *-imi, -īmi,* telles que *çvasimi, bravīmi*, répondent à celles en ἄμι, αμαι du grec ; p. ex. ἄγαμαι. Au parfait l'*i* de *tutudima* correspond à l'α de πεπόνθαμεν. L'*i* de *duhitar* est identique à l'α de θυγάτηρ.

C'est à présent seulement que l'*a* de bharasi, bharati, bharatha va nous apparaître comme une chose extraordinaire, puisque partout jusqu'ici nous trouvions l'*i* devant les désinences verbales. Mais les langues classiques nous ont déjà donné la clef de l'énigme : φέρεις, — ρει, — ρετε montrent l'*e*, c'est-à-dire *a* et non A comme κίρναμεν. Or *a* reste toujours a en sanskrit. Si la voyelle thématique de *bharasi*, etc., était la même que celle qui forme le suffixe de açva, nous aurions certainement *bharīshi, bharīti*, etc., comme çriṇīmas. çriṇītha.

À l'aoriste nous voyons à présent que la formation indienne

adiksham, adikshas, adikshat } ne peut correspondre qu'aux aoristes homériques tels que : ἶξον, ἐδύσετο, ἐδήσετο.

L'aoriste en -σα au contraire se retrouve dans la formation :

anaisham = ἔδειξα
anaishīs = ἔδειξας
anaishīt = ἔδειξα [1].

Ce qui explique le gouna de ἔδειξα. Dans le verbe substantif nous avons :

ἦα = āsam
ἦας = āsīs
ἦα[t] = āsīt.

Pour en finir avec les voyelles thématiques, nous remarquons encore la concordance de l'*a* de l'aoriste redoublé avocam, avocas, avocat avec l'*e* de ἔειπον, ἔειπες, ἔειπε. — De même au subjonctif aoriste neshatha comme l'homérique τίσετε. — De même au futur dāsyatha comme δώσετε.

1. ᾽ ἦα et ᾽ ἔδειξα ont été supplantés par ἦε(ν) et ἔδειξε(ν) tout comme les doriens et primitifs γα, κα, par γε et κε(ν) ou comme -μεθα par -μεθεν à Lesbos. La dernière trace de cet α se trouve dans les plus-que-parf. de la 3e personne ἠείδη, ἤδη (Curt. Verb. II, 238), lesquels prouvent une ancienne forme ᾽ἠείδεα.

§ V

Après avoir divisé les différents a de la manière qu'on vient de voir, d'après les conclusions que j'avais tirées des exemples donnés au commencement (*puras*-πάρος, *puru*-πολύς, etc.), il me vint l'idée, après l'achèvement du système, de voir si le scindement aryen de k_2 en *k* et en *c* pouvait être en rapport avec l'espèce d'a qui suivait la gutturale. Je trouvai que toutes les fois que k_2 était suivi de A ou A_2 il était resté guttural, mais que s'il était suivi de *a* ou a_2 il s'était palatalisé. C'est cette confirmation qui m'a fait croire que la théorie exposée ne serait du moins pas accusée d'avoir un caractère artificiel, et qui m'a décidé à la proposer, malgré les démentis que la comparaison d'un plus grand nombre de langues lui infligera sans doute sur bien des points.

Commençons par les phénomènes de la fin des racines; c'est une règle constante que l'on ait dans le verbe en a :

arcati par exemple, mais *arka* dans le thème nominal;
rocate — mais *roka* —

et nous avons vu que l'a du verbe remonte à *a*, ce qui se prouve soit par la comparaison de φέρετε, soit simplement par le fait que l'*a* n'est pas devenu *i* devant les désinences verbales. Dans *arcāmi, arcāmas* la voyelle thématique est a_2. Au contraire dans le thème nominal nous avons conclu plus haut à A.

Qu'on mette ensuite en regard des thèmes en A comme *roka, vāka*, les thèmes en -as : *vacas, varcās,* etc. Ici la palatale réparaît; et le grec nous en donne la raison, car il a ἔπεκ, ἔπεος, ἔπει, etc. L'omicron dans ἔπος représente a_2, comme l'admet M. Brugman.

Dans des formations détachées des verbes, telles que eka = æquos, vṛka = λύκος, yakṛt = ἧπαρ (ṛ remonte à Ar), çakṛt = σκώρ, nous voyons également la gutturale se maintenir devant A.

panca au nom. et à l'acc. est identique à πέντε, quinque.

Au commencement du mot nous découvrons la raison qui assigne la palatale à la syllabe de redoublement. Le grec a toujours *c* dans cette syllabe. Donc *cakāra* remonte à l'indo-européen $k_2ak_2A_2rA$ et tout s'explique.

Les autres exemples au commencement du mot sont :

carati — πέλω
catvāras — πέσσυρες, petur, petora et l'inexplicable quattuor
ca — τε, que
cayate — τείω sur les inscriptions
cañcala — πέμπελος
carcara — querquera febris (Fick).

Partout l'indo-européen *a*, tandis qu'après la gutturale nous trouvons A :

ka-s, ka-taras — πό-τερος, κότερος; lat. quod, etc.
kalya — κᾶλός
kanya — καινός
kalama — κάλαμος
kalevara — cadaver
kakubh — cacumen
kalaça — calix, κύλιξ (= *κολιξ)
kavi, — κοέω, caveo
kāru — κάρυξ
kīla — κάλον, cāla, et une multitude d'autres exemples. Il est singulier qu'en général les langues classiques n'altèrent pas non plus la gutturale devant A ; mais je n'en voudrais encore tirer aucune conclusion. — Les phénomènes relatifs à g_2 sont tout analogues. Nous nous dispensons de les traiter ici, et nous laissons également de côté tout ce qui a trait aux racines à nasales et à liquides, nous contentant d'avoir donné un aperçu sur l'ensemble de la division des a.

F. DE SAUSSURE.

Quattuor.

Dans la *Revue critique* du 7 mars 1874, p. 147, j'ai émis l'hypothèse que la prononciation classique *kwattuor* avait dû être précédée d'une prononciation archaïque *kwettuor*. Les recherches singulièrement pénétrantes de M. de Saussure semblent confirmer cette hypothèse (v. ci-dessus, ligne 2). Voilà un exemple d'*a* hystérogène dans une langue ancienne, à joindre aux nombreux exemples d'*a* d'origine récente que présentent les langues romanes et les autres langues vivantes.

L. HAVET.

ESSAI

SUR LE

PATOIS NORMAND DU BESSIN

SECONDE PARTIE

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE [1]

SIGNES CONVENTIONNELS ET ABRÉVIATIONS

å représente un son approchant de celui de l'ancienne diphthongue *au* et conservé dans quelques mots.

ĕ est un *e* demi-ouvert.

é représente un *e* fermé long.

è est le signe de l'*e* ouvert long.

s représente la sifflante dentale sourde, *z* la sonore correspondante. — *c* a toujours le son *k*.

† indique les mots douteux, hors d'usage aujourd'hui ou que je n'ai pas recueillis moi-même.

* désigne les mots empruntés ou communs au français, mais dont la signification a été modifiée en normand, ou les mots normands en partie francisés et dans lesquels on ne trouve plus dès lors observées les règles de la phonétique normande. Devant un mot latin, * indique que ce mot est supposé ou n'appartient pas à la langue classique.

() Les lettres entre parenthèses ou ne comptent pas dans la

1. Malgré le titre, on ne trouvera pas dans ce dictionnaire les étymologies de tous les mots qu'il contient; n'ayant voulu qu'en donner d'à peu près certaines, je n'ai pas hésité à laisser de côté toutes celles qui m'ont paru douteuses ou trop aventurées; à plus habile que moi de combler cette lacune.

prononciation, — c'est en particulier le cas pour *i* après *gu* et *qu*, — ou se font à peine entendre ; — c'est ce qui arrive à la trémulante *r*, en particulier après *t* ; ou encore tantôt s'entendent, tantôt ne s'entendent pas ; c'est ce qui se présente, par exemple, pour le son *ou*, qui parfois reste tel, parfois se développe en *ouo*.

R. veut dire racine. D., dérivé.

s. m., veut dire substantif masculin ; s. f., substantif féminin ; s. v., substantif verbal.

a. signifie adjectif ; ad., adverbe.

v. a. veut dire verbe actif ; v. n., verbe neutre.

pr. signifie pronom ; prép., préposition.

p. p. : participe passé.

cj. : conjonction ; i. : interjection.

a. : allemand ; a. a. : ancien allemand ; a. h. a. : ancien haut allemand ; m. h. a. : moyen haut allemand.

ar. : arabe.

a. s. : ancien saxon ; ag. s. : anglo-saxon ; ang. : anglais.

got. : gothique ; nor. : norois ; sc. : scandinave.

nl. : néerlandais ; fl. : flamand ; hol. : hollandais.

c. : celtique ; br. : breton ; ir. : irlandais.

fr. : français ; pic. : picard ; prov. : provençal.

it. : italien ; esp. : espagnol.

A

Abate, v. a. : abattre. V. *bate*.

D. *Aba*, s. v. m. : 1° ce qui abat. *Pluie d'aba* : pluie abondante, averse. — 2° Bruit, embarras. *Fĕre biin d'l'aba*.

Abatie, *abatue*, s. f. : ce qui est abattu ou ce qu'on abat. *Fĕre eune abatue d'ābre*.

Abĕte, abĕque, s. f. : amorce. V. *bĕque*.

D. *Abĕté*, *abĕqu'té*, v. n. : amorcer.

Abeurvé, abreuvé, v. a. : abreuver. R.* *adbiberare*.

D. *Abeurvoū*, *abreuvoū*, s. f. : abreuvoir.

Abi, s. m. : liens qui tiennent la tête d'une vache rapprochée du poitrail pour l'empêcher de brouter les pommiers. R. *habĭtus*.

D. *Abiyé*, v. a. : mettre un *abi* à une vache.

Abiĕme, s. m. : abyme. R. **abissimus*.

D. *Abiĕmé*, v. a. : abîmer, salir.

Abiéné, v. a. : mettre en bon état, engraisser. R. *ad, bene*.

Abllé, s. m. : petit poisson blanc (en particulier la sardine) qui sert d'appât. R. **albulettum*.

Abllo, s. m. : pièce de bois que les charpentiers mettent sous l'arbre qu'ils veulent équarrir. R. *ad*, a. a. *bloc*.

Abo, s. m. : entraves qu'on met aux pieds d'un cheval.

Aboli, v. a. : détruire, abolir. R. **abolire*.

Abōmi, v. a. : affadir, faire mal au cœur. *Cha m'abōmi l'ceur*. R. *ad, *vomire*[1].

Abouōlé, v. a. : renvoyer en roulant. V. *bouōlé*.

Abouorné, v. a. : borner. V. *bouorne*.

Ābre, s. m. : arbre. R. *arborem*.

Abréjié, v. a. : abréger. R. **abbreviare*.

Abri, s. m. : tout ce qui sert à abriter. R. *apricus*.

D. *Abriā*, s. m. pl. : branches, paillassons qui servent d'abri.

Abrié, v. a. : abriter.

Abūzié, v. n. : abuser. p. p. *abuzi*. R. *abusus*.

Acabāsé, v. a. : abattre, écraser. V. *cabā*.

Acachié, v. a. : ramener en chassant devant soi. R. *ad, * captiare*.

Acagnardi, v. a. : rendre paresseux. — *S'acagnardi* : devenir paresseux. R. *cagnar* ; v. ce mot.

D. *Acagnardize*, s. f. : paresse, indolence.

Acaté, v. a. : acheter. R. *adcaptare* ; cf. *aj'té*.

Achabri, v. a. : assommer.

Āche, s. f. : âge. R. *aetaticum*.

D. *Aji*, a. : âgé.

Achocre, s. m. : lourdaud.

Achuqu'té (s'), v. r. : s'obstiner. — *Achuqu'té* : entêté. V. *chuque*.

† Acllabo, s. m. : cris, acclamations (Pluquet[2]).

Acllāsé (s'), v. r. : se tasser. R. *classis*.

Ac'modé, v. a. : préparer (un mets), accommoder. R. *accommodare*.

Acocté, a. : rouge comme un coq. V. *co*.

* Aconduire, v. a. : amener. R. *ad, conducere*.

Aconête, v. a. : connaître, découvrir. p. p. *aconu*. R. *ad, cognoscere*.

1. Dans le patois de l'Yonne *bōmir* signifie *vomir*. (*Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1854.)

2. *Essai historique sur la ville de Bayeux*. In-8, Caen, 1829. Ch. 48, p. 284.

Acouchié, v. a.-n. : accoucher. p. p. *acouchi*. V. *couchié*.

Acouorchi, v. a. : raccourcir. V. *couōr*.

Acouori, v. n. : accourir. V. *couori*.

Acouplé, v. a. : coupler, réunir. R. *ad, copulare*.

D. *Acouplée*, s. f. : mouchoirs, etc., attachés ensemble pour la lessive.

Acouté, v. a. : appuyer, accoter.

D. *Acoute*, s. v. f. : appui.

Acouvé (s'), v. r. : se baisser. R. *ad, cubare*.

Acrĕre, v. n. : accroire. V. *crĕre*.

Acropi, a. : accroupi. R. *ad, cropi ;* v. ce mot.

Acroqu(i)é, v. a. : accrocher. V. *cro*.

Adān, a. : sur la face, à plat ventre. *Tunbé adān*. R. *ad, dentes*.

D. *Adanté, andanté*, v. a. : placer l'ouverture en bas.

Adouchi, v. a. : adoucir. R. *ad, dulcis*.

Adré, a. : adroit. V. *dré*.

Adréchié, v. a. : adresser. V. *dréchié*.

D. *Adréche*, s. f. : adresse.

Afābe, a. : affable. R. *affabilis*.

Afĕre, s. v. : grande quantité. *Yan a cune afĕre*. R. *ad, facere*.

Afiébli, v. a. : affaiblir. V. *fiĕble*.

Afilée, anfilée, s. f. : traite, fois. *D'eune afilée :* en une fois. R. *ad, filum ;* cf. *fi*, 2.

Afin, s. f. : fin. *O-z afīn :* à la fin. *O-z afīn d' Noël* : vers Noël. R. *ad, finis*.

Afiqué, s. m. : colifichet.

* Afllijié, v. a. : affliger. R. * *affligare*.

† Afoué, v. n. : grogner.

Afouorqu(i)é, v. a. : enfourcher. V. *fouorque*.

D. *Afouorqui*, p. p. : à cheval.

Afroqu(i)é(s'), v. r. : fréquenter, se charger de. *I s'an ĕt afroqui :* il s'y est attaché. R. *ad*, a. h. a. *hrock*.

Agache, s. f. : pie. R. a. a. *agalstra*.

D. *Agachié*, 1° v. n. : crier comme une *agache*, se dit du cri des oiseaux qui craignent qu'on ne découvre leur nid. 2° v. a. : taquiner, *agacer*. Cf. aussi Diez, *Etym. Wœrterbuch*, s. v. *agazzare*.

Agamé, v. n. ou v. a. : recevoir avec la bouche ce qui est jeté. V. *gamé*.

Aganbé, * ajanbé, v. a. : enjamber. V. *ganbe*.

D. *Aganbée*, * *ajanbée*, s. f. : enjambée, petite distance.

Agné, s. m. : agneau. R. *agnellus*.

Agneu, ad. : aujourd'hui. V. *anui*.

AGŌNI, AGŌNIZÉ, v. a. : accabler (d'injures). R. ἀγωνίαν.

AGRABATĔRE, a. : grabataire. R. *ad*, *grabatus*.

AGRACO, ad. : par hasard. R. *a*, *raccroc* (?).

AGRAPÉ, v. a. : prendre, saisir. V. *grapé*.

AGRĔRE, v. n. : agréer. R. *ad*, *gratus*.

D. *Agrĕābe*, a. : agréable.

AGRIOTE, s. f. : 1° cerise (espèce de) : — 2° pl. caresses (Pluquet).

AGRIPÉ, v. a. : saisir. — *S'agripé* : s'accrocher. *An tunbān i s'agripi a eune branque*. R. *a*, a. a. *greipan*.

AGUÉ, s. m. : accueil amical. *Fé li agué* : fais-lui bon accueil, donne-lui la main, dit-on à un petit enfant. R. *ad*, (?) a. h. a. *gāki*.

AGUEU, int. : adieu. R. *ad, Deus*.

÷ AGUILANEU, s. m. : étrennes. Cf. esp. *aguilando* de *calendæ* d'après Schuchardt. (*Rom.* IV, 253).

AJ'NOUŌYÉ, v. a. : mettre à genoux. — *S'aj'nouōyé* : s'agenouiller. R. *ad*, * *geniculus*.

D. *Aj'nouōyōn*, ad. ; à genoux.

1. * AJ'TÉ, v. a. : acheter. V. *acaté*.

2. AJ'TÉ (s'), v. r. : se jeter, se réfugier. *I s'ĕe aj'té qu(i)eū noū*. R. *ad, jactare*.

D. *Ajé*, s. m. : 1° coulisse d'une porte. *Sté porte-la n'a pā d'ajé* : cette porte ne ferme pas bien. — 2° agencement. *N'ĕte pā d'ajé* : n'être pas bien ajusté. — 3° ÷ perte. *Yéra d'l'ajé* : il y aura de la perte.

* AJ'VÉ, v. a. : achever. R. *ad, caput*.

AJOUORNÉ, v. a. : ajourner. V. *jouor*.

AL, s. m. ail. R. *allium*.

ALĀ, i. : hélas. R. *he! lassus*.

ALÉ, v. n. : aller. *A lé à la file à...* : fréquenter, courtiser la fille de... *S'n alé* : s'en aller. R. *adnare*.

D. *Al(e)ure*, s. f. : amble. *Bidète d'al(e)ure*.

ALÉGNE, s. f. : alène. R. a. a. *alasna*.

D. *Alĕgnie*, s. f. : grande longueur.

ALÉLŪYA, s. m. : nom vulgaire de l'*oxalis acetosella*.

ALÉNE, s. f. : haleine. R. *anhelare*.

D. *alĕnée*, s. f. : traite, fois. *I l'a beu d'eune alĕnée*.

* ALĔRME, s. f. : alarme. R. it. *all'arme*.

ALINÉ, v. a. : aligner. R. *ad, lineare*.

D. *Alin'man*, s. m. : alignement.

* ALMÉNA, s. m. : almanach. R. * *almanachus*.

ALONGUÉ, * ALONJIÉ, v. a. : allonger. R. * *allongare*.

D. *Alongue*, s. f. : allonge.

Alouégné, alouogné, v. a. : donner, porter à distance. *A louégné eune jife.* R. *loin* dér. de *longe.*

Alouordi, v. a. : enlourdir. V. *louōr.*

Aluméle, s. f. : lame de couteau. R. *a* et *luméle* pour *lamelle* dim. de *lame* (*lamina*).

Alumi, alumé, a. : rouge d'ivresse ou de colère. R. * *adluminare.*

Amandé, v. a. : rendre meilleur, corriger. *Pin amandé :* espèce de brioche. R. *emendare.*

Amé, a. m., amĕre, f. : amer. R. *amarus.*

† Amĕgue, s. f. : cerise acide.

Am'nuchié, v. a. : amenuiser. R. *ad*, * *minutiare*,

Amĕrteume, s. f. : amertume. R. *amaritudinem.*

Ami(n), s. m. : ami. *M'n amin :* mon ami. *Bouon ami :* amoureux. *Bouone amie :* amoureuse. R. *amicus.*

Amicābe, a. : amical, aimable. R. **amicabilis.*

Amignoné, v. a. : apprivoiser, rendre *mignon.* R. a. a. *minnia* (amour).

Amin, ad. : commode, facile. R. *ad*, *manus.*

Aminchi, v. a. : amincir. v. *minche.*

Amiqu(i)é, s. f. : amitié. R. * *amicitatem.*

D. *Amiqu(i)eū*, a, : caressant, affectionné.

Amōn, prép. : parmi, dans. *A mōn lé cān* : dans les champs. R. *ad*, *montem.*

D. *Amonté*, v. n. : monter, venir.

Amouch'lé, v. a. : mettre en tas, *amonceler.* V. *mouchée.*

Amouée, i. : cri pour lancer un chien sur quelqu'un. R (?) Corruption de *à moi.*

Amouéyé, v. n. : être sur le point de vêler. R. *ad*, * *molliare.*

D. *Amouéyante*, a. : vache qui est près de vêler.

Amouo, amouor, s. m. : amour. R. *amorem.*

D. *Amouoreū, amouoroū,* a. : amoureux.

Amouorachié (*s'*), v. r. : s'éprendre, *s'amouracher.*

Amouorō, amouorōque, s. m., pl. : nom vulgaire de *l'anthemis cotula.*

Amouoréte, s. f. : 1° amourette ; 2° nom vulgaire de la *briza media.*

Amunision, s. f. : munition. *Pin d'amunision.* R. *ad*, *munitionem.*

Amūzié, v. a. : amuser. — *S'amūzié*, v. r. : perdre son temps. R. *ad*, a. a. *muezōn* (être oisif).

D. *Amūzān*, a. : flâneur, qui perd son temps, qui s'attarde facilement.

Anbouorbé, v. a. : embourber. V. *bouorbe.*

Anbrachié, v. a. : embrasser. R. *in*, *brachium.*

* Anbricolé, v. a. : attacher une bricole. R. *in*, *bricole.*

Anbrie, s. f. : chapeau d'étaiement.

Anbroqu(i)é, v. a. : embrocher. R. *in*, * *brocca.*

Anbrōyé, v. a. : embrouiller. V. *brōyé.*

Ancaboté, v. a. : mettre le foin en *cabo.* V. ce mot.

Anchĕrjié, v. a : charger de. *I fō l'anchĕrjié.* R. *in*, *carricare.*

Anchīfĕrné, a. : enchifrené. R. *in*, br. *sifern* (rhume).

Anclleume, s. f. : enclume. R. *incudinem.*

Ancorné, a. : qui n'a pu se développer en parlant du fétus d'un animal. R. *in, cornu.*

Ancors'leure, s. f. : corset. R. *in, corpus.*

Ancouorajé, v. a. : encourager. V. *couorāje.*

Ancroué, v. a. : suspendre, accrocher. *Il ĕe resté ancroué dān lé branque.* R. *in, crucem.*

Andō, s. m. : premier tour qu'on donne à un champ. R. *in, dorsum.*

André, s. m. : endroit. R. *in, directus.*

Andouōrmi, v. a. : endormir. — *S'andouormi :* s'endormir. R. *in, dormire.*

Ané, s. m. : anneau. pl. *agniā* : anneaux de la charrue. R. *annellus.*

Anĕrchié, p. p. : qu'on ne peut arracher, résistant, entêté. R. *in, hirpicem.*

Anfalé, a. : se dit des poules, etc. dont le jabot ou *fale* est gonflé par le grain qu'elles ont mangé en trop grande quantité. V. *fale.*

Anfantomé (+), Anfōtomé, a. : se dit de quelqu'un qui, égaré dans l'obscurité, est supposé avoir marché sur une herbe malfaisante. R. *in*, *phantasma.* Cf. *Mélusine*, p. 46.

Anfé, s. m. : enfer. R. *infernum.*

Anfilé, v. a. : enfiler, river un clou, etc.[1] R. *in, filum.*

Anfllé, v. n. : enfler, se gonfler. R. *inflare.*

D. *Anflle, anflleure*, s. f. : enflure.

* Anflleubé (s'), v. r. : s'envelopper de quelque chose, s'affubler, s'attacher à quelqu'un, s'en charger. R. *affibulare.*

Anfōn, a. : profond. R. *in, fundus.*

1. J'ai entendu se servir de ce verbe au jeu suivant. On se pose alternativement les poings fermés l'un sur l'autre en répétant le mot *j'anfle....* puis au moment où son partenaire n'y pense pas, un des joueurs frappe un grand coup en ajoutant : *du cllou!*

Anfouōné, v. a. : enfourner. R. *in, furnum.*

Anfouōrqu(i)é, v. a. : enfourcher. R. *in, furca.*

D. *Anfouorqueure,* s. f. : enfourchure.

Anfrëmé, v. a. : enfermer. R. *in, firmare.*

Anfronté, v. a. : déshonorer (une fille). p. p. *anfronté* : se dit d'une génisse *saillie* avant le temps. R. *ad, frontem.*

* Angajié, v. a. : engager. R. *in,* * *vadiare.*

+ Angarié, v. a. : embarrasser.

Angaté, v. a. : placer l'ouverture en bas. R. *in, gabata.*

Anglāje, s. m. : nom donné, d'après Pluquet, par les marins de Port-en-Bessin aux côtes d'Angleterre.

Anglĕque, a. f. : anglaise. Mot conservé dans *Englesqueville.* R. * *anglisca.*

Angneu, s. m. : ennui. R. *in, odio.*

D. *Annué(s')*, v. r. : s'ennuyer. *J'm'annue* : je m'ennuie.

Angoulé, v. a. : saisir avec la gueule. R. *in, gula.*

Angouordi, v. a. : engourdir. R. *in, gurdus.*

Angranchié, v. a. : mettre dans la grange. R. *in, granea.*

Angrëné, v. a. : engraisser avec du grain. R. *in, granum.*

Anguĕrgoté, v. a. : faire avaler de force ; cf. *anpâtlé.* R. *in, gurges.*

Anguilgandé, v. a. : attacher de travers. p. p. : embarrassé dans ses liens.

Angule, s. f. : anguille. R. *anguilla.*

Anhaï, v. a. : abandonner son nid, qui a été découvert, en parlant des oiseaux. R. *in,* a. s. *hatian.*

Anhané, v. n. : avoir de la peine, faire une chose avec effort, souffler. R. *in,* onom. *han.*

Anhuné, a. : suspendu par la hune, élancée en parlant d'une cloche. V. *hune.*

Anjābleure, s. f. : partie évidée au pourtour du fond d'un tonneau. R. *in,* fr. *jable,* peut-être identique à *gable.* V. ce mot.

1. Anje, s. m. : petit papillon de nuit du genre teigne (*Tinea pellionella.*) R. *angelus.*

2. Anje, s. f. : espèce. *I m'an a doné d'l'anje.* R. s. v. de *enger :* infester, pulluler (? *enecare*).

Anj'lé, v. n. : être saisi par le froid. *Pin anj'lé* : pain que le froid a empêché de lever. R. *in, gelare.*

D. *Anj'leure,* s. f. : engelure.

ANLICOTÉ. v. a.: mettre un licou à un cheval, etc. R. *in* et *licou* (*lie, col.*)

ANMANCHIÉ, v. a. : emmancher. R. *in, manica.*

ANMAYOTÉ, v. a. : emmaillotter. R. *in, macula.*

ANMĔLÉ, v. a. : mêler, embrouiller. R. *in, misculare.*

ANMULONÉ, v. a. : mettre en tas, en *mulon*, le blé, etc. R. *in, mulon ;* v. ce mot.

AN'NOU-Z AN : allons-nous-en. V. *alé.*

ANONCHIÉ, v. a. : annoncer. R. *in, nuntiare.*

D. *Anonche*, s. f. : annonce.

AN˜OSÉ (S'), v. r. : se mettre un os dans les dents en parlant d'un chien, etc. R. *in, os.*

ANOUYĔRE, a. f. : vache qui n'a pas vêlé dans l'année et n'est pas pleine.

ANPAFÉ, v. a. : bourrer d'aliments.

ANPANCH(I)É, a. : dont le feuillet est obstrué, ce qui arrive aux vaches qui mangent trop d'herbe le matin à la rosée. R. *in, panticem.*

D. *Anpancheure*, s. f. : obstruction du feuillet des bêtes à corne.

ANPĀT'LÉ, v. a. : donner la pâtée à un oiseau, engraisser une volaille en lui faisant avaler des *pâtons* (boulettes en farine détrempée). R. *in, pasta.*

ANPĀTURÉ (S'), v. r. : se dit des chevaux, des vaches, etc., qui se sont pris les jambes (le pâturon) dans la corde qui les attachait. R. *in, pastura.*

ANPĔCHIÉ, v. a. : empêcher. R. *impactare.*

ANPANDANTÉ, v. a. : pendre ensemble divers morceaux de linge. R. *ad, pendere.*

D. *Anpandantée, apadantée*, s. f. : morceaux de linge, etc., réunis et pendus ensemble.

ANPIĔRÉ, v. n. : empirer. R. *in, pejorare.*

ANPIĔGNE, s. f. : empeine. R. * *impedina.*

ANPLLI, v. a. : emplir. R. * *implire.*

ANPŌMÉ, a. : avoir une pomme restée dans le gosier, en parlant des vaches. R. *in,* * *poma.*

ANPOUQU(I)É, v. a. : mettre dans un sac, une *pouque.* V. ce mot.

ANPOTÉ. v. a. : mettre du cidre, etc. dans un tonneau. R. *in, potus.*

ANPREŪ, ad. : après. R. *ad, pressus.*

ANQUE, s. f. : encre. R. *incaustum.*

ANQUĔNÉ, v. a. : enchaîner. *Anquĕne lé.* R. *in, catena.*

ANQU'NÉE, ANT'NÉE, s. m. f. : poulain qui a plus d'un an, de l'année précédente. R. *antan (ante, annum).*

ANQUĔRCANÉ, v. a. : mettre à un porc, etc. un *quĕrcan* pour l'empêcher de passer à travers les haies. V. *quĕrcan*.

ANQUĔRÉ, v. a. : attacher une vache, un cheval, etc., par une corde, une chaîne, à un pieu fiché en terre. V. *quĕr*.

D. *Anquĕrée*, s. f. espace laissé pour paître à une vache, etc., attachée au *quĕr*.

ANROUTÉ, v. a. : mettre en train, faire faire les premiers pas. R. *in, rupta*.

ANSANBE, ad. : ensemble. R. *in, simul*.

ANSANMĔLÉ, a. : troublé par la colère. R. *in, sanguis, misculare*.

ANSAQU(I)É, v. a. : secouer un sac de manière à faire descendre et à tasser le grain, etc., qu'on y a mis. R. *in, * saccus*.

ANSCRI, s. m. : antéchrist, monstre. *Ch'ĕe l'anscri*. R. *ἀντί, Christus*.

ANSIEUTE, ad. : ensuite. V. *sieute*.

ANTANDE, v. a. : entendre. R. *intendere*.

D. *Antante*, s. f. : entente. *L'antante ĕe-t o dizeur* : la chose est équivoque.

ANTËR, ANTĔR, prép. : entre. *Antër noū*. R. *inter*.

ANTEURCHE, s. f. : entorse. R. *in, torquere*.

ANTËRPRANDE, ANTĔRPRANDE, v. a. : entreprendre, s'obstiner. R. *interprehendere*.

D. *Antërprênan, antĕrprénan*, a. : entreprenant, entêté, qui veut toujours avoir raison.

ANTĔRTËNI, ANTËRTÉNI, v. a. : entretenir. R. *inter, * tenire*.

D. *Antĕrténan, antrĕt'nan*, s. m. : verger attenant à une maison d'habitation.

*ANTIVÉLE, s. f. avant-veille. R. *ante, vigilia*.

ANTORI, a. : taché, moisi. R. *in*, n. *torr*.

ANTO(U)NÉ, v. a. : verser dans un tonneau. R. *in* et *to(u)né ;* v. ce mot.

D. *Anto(u)noū*, s. m. : entonnoir.

ANTOUO, ANTOUŌR, prép. : autour. R. *a* et *touo(r)*.

D. *Antouoré*, v. a. : entourer.

Antouorāge, s. m. : entourage.

ANTOUŌRTIYÉ, v. a. : entortiller. R. *in, torticulare*.

ANTRÉZ'LÉ, ANTĔRZIÉ, v. a. : mettre les gerbes de blé, etc., treize par treize. R. *in, tredecim*.

ANUI, AGNEU, ad. : aujourd'hui. R. *ad, noctem*.

D. *Anuité* (*s'*), v. r. : s'attarder jusqu'à la nuit.

ANVIÉ, v. a. : envoyer. R. *indeviare*.

ANVLINÉ, v. a. : envenimer. R. *in, venenum*.

Anvieūyoté, v. a. : mettre le foin en tas appelés *vieūyote*. V. ce mot.

Apanti, s. m. : remise ouverte de plusieurs côtés. R. *appendicium*.

Aparĕsanse, s. f. ; apparence (de fruits, etc.). R. *apparēre*.

Apĕrcheure, v. a. : apercevoir. R. *ad, percipĕre*.

Apĕrchëvé, v. a. : apercevoir. p. p. *apĕrcheu*. R. *ad, *percipēre*.

Apeū, apō, apoū, s. m. : regret. *I m'an fé biin apoū;* je le regrette bien. R. *ad, pavor*.

Apié, s. m. : rûche. R. *apiarium*.

Apiĕjé, v. a. : fixer. *S'apiĕjé :* se poser en parlant d'un oiseau. R. *ad, pedicare*.

Apīpé, v. a. : attirer, séduire. R. *ad, pipare*.

Apllĕ, s. m. pl. : 1° lignes dormantes à un ou plusieurs hameçons fixées à une corde ; 2° tout ce qui sert à faire quelque chose, attirail de charretier, outils. R. Diminutif de *appel* (appeau).

Apolon, s. m. : corsage de jupe.

Apouinti, v. a. : terminer en pointe, effiler. R. *ad, punctum*.

Apousé, v. a. : pousser vers. R. *ad, pulsare*.

Apreū, prép. : après. V. *anpreū*.

Aprochié, v. a. n. : approcher. R. **appropiare*.

Aprofité, v. a. : mettre à profit, utiliser. R. *ad, profectus*.

Arajié, v. n. : enrager. p. p. *araji :* enragé. *Tchin araji. Arajié sa vie :* gagner péniblement sa vie, faire une chose avec peine. *J'yarāje ma vie.* R. *in, *rabiare*.

*Aramie, s. f. : arrangement. R. *ad,* h. a. *rāman*.

Aranchié (s'), v. a. : se renverser, s'appuyer le dos contre quelque chose.

Aranjié, v. a. : arranger. V. *ranjié*.

D. *Aranjān,* a. : accommodant.

Arāt'lé, v. a. : râteler, ramasser en râtelant. R. *ad, rastellum*.

D. *Arāt'leure,* s. f. : râtelure.

Ardĕze, s. f. : ardoise.

Arégnie, s. f. : araignée ; cf. *éragnie*. R. *aranea*.

Arĕque, s. f. : arête. *A. du dō :* épine dorsale. R. *arista*

+ Arganchié, v. n. : hésiter, perdre son temps.

Arguile, s. f. : argile. R. *argilla*.

Arguiyon, s. m. : ardillon.

Ariā, ayā, s. m. pl. : embarras, bruit. *I n' fō pā fĕre tān d'ariā.*

Ariĕre, 1° ad. : arrière, derrière; 2° s. m. : l'automne. *A l'ariĕre*; 3° *A l'ariĕre*, loc. prép. : à l'insu. *A l'ariĕre dé li.* R. *ad, retro.*

Arjan, s. m. : argent. R. *argentum.*

D. *Arjanté*, a. : riche.

Arjantine, s. f. : nom de la *potentilla anserina.*

Aroqu(i)é, v. a. : accrocher. R. *ad, * rocca.*

Arouté, v. a. : mettre sur le chemin, ou faire parcourir le commencement. — *S'arouté :* s'accoutumer à. V. *anrouté.*

Arsoule, s. m. : ivrogne, *arsouille.*

Arudé, v. a. : maltraiter. R. *ad, rudis.*

Arudi, v. a. : rendre rude ou dur. R. id.

Asan, s. m. : bon sens, raison. *Ya pā d'asan d'aveuc li :* il n'y a rien à attendre de lui. R. *ad, sensus.*

Asāzin, s. m. : assassin et assassinat. R. ar. *haschischin.*

Aseuré, v. a. : assurer. R. *ad, securus.*

Asiĕre, v. a. : asseoir. — *S'asiĕre :* s'asseoir, déposer. R. *ad, * sedĕre.*

Asoui, v. a. : étourdir, assommer. R. (?) *ad, sopire.*

Asteu, asteure, ad. : maintenant, eh bien! allons! R. *apud istam horam.*

Ā(t), s. m. : août. R. *Augustus.*

D. *Aoutā*, s. m. : petit insecte qui pique surtout au mois d'août, le *lepte automnal.*

Atandi (en), loc. ad. : en attendant. — *Atandi que*, loc. conj. : attendu que. R. *ad, tam, diu.*

* Atāchié, v. a. : donner ou prendre à tâche. V. *tāque.*

Ataqu(i)é, v. a. : attacher, attaquer. V. *taque.*

D. *Ataque*, s. f. : 1° action d'attacher. *Prande dé j'vā a l'ataque;* 2° mèche de fouet.

Āte, s. m. : âtre. R. a. h. a. *āstrih* (pavimentum.)

Ātéle, s. f. : morceau de bois en forme d'aile fixé de chaque côté du collier. R. *astula.*

D. *At'lée*, s. f. : *atlāje*, s. m. : chevaux attelés.

Ātélié, s. m. : ouvriers loués pour faire la moisson.

Atichié, v. a. : taquiner. R. fr. *atiche.*

Atīzié, v. a. : attiser. R. *ad, titio.*

D. *Atīzée*, s. f. : feu ardent, quantité de bois mise dans le foyer.

Atouqu(i)é, * atouchié, v. a. : toucher, attoucher. R. *ad,* a. h. a. *zuchōn.*

Atrĕné, v. a. : amener de force, apporter en traînant. R. *ad, *tragimen.*

Avalé, 1° v. n. : descendre; cf. *d'valé.* — 2° v. a. : avaler. R. *ad, vallis.*

D. *Avalouĕrc,* s. f. : gosier, facilité à avaler.

Avan, a. : profond. *Qu'ch'ĕe avan!* R. *ab, ante.*

D. *Avanchié,* v. n. a. : avancer. R. **abantiare.*

Avé, v. a. : avoir. — s. m. : avoir, fortune. R. *habēre.*

Avĕne, s. f. : avoine. R. *avēna.*

Av'ni, v. n. : convenir. — s. m. : avenir. R. *advenire.*

D. *Av'nān,* a. : affable, prévenant.

Avĕr, s. m. : porc, bétail. R. *habēre.*

Avĕrtin, s. m. : caprice, tintouin. R. *a, vertere.*

Aveuc, daveuc, prép. : avec. R. *(de) apud hoc.*

Avind(r)e, v. a. : atteindre. R. *advēnĕre* pour *advenīre.*

Aviron, s. m. : élan. *Prandc s'n aviron :* s'élancer. R. *ad, viria.*

D. *Avironé,* v. a. : lancer. — *S'avironé* : prendre son élan, se jeter sur.

Avolé (s'), v. r. : s'élancer, se jeter sur. R. *ad, volare.*

Avondé, v. n. : être plein. — *S'avondé :* s'engraisser en parlant d'un animal. R. *abundare.*

Avri, s. m. : avril. R. *aprilis*[1].

D. *Avriĕte, abriĕte,* s. f. : 1° grenouille; 2° petit tourniquet en bois qui imite le croassement des grenouilles.

Ayeur, ad. : ailleurs. R. *aliorsum.*

B

1. Babé, babéte, s. f. : diminutif de Elisabeth.

2. Babé, s. m. : espèce de poisson de mer plat, appelé aussi *pico (pleuronectes flesus).*

Bab'luze, s. f. : niaiserie.

D. *Bab'lūzé,* v. n. : niaiser.

Babeur, s. m. : bâton qui sert à battre le *beurre.* R. *batue butyrum.*

Bachin, s. m. : bassin. R. *bachinon.*

D. *Bachinouĕre,* s. f. : bassinoire.

* Bacho, s. m. : filet à écrevisses. R. br. *bak* (auge.)

* Bacon, s. m. : jambon. R. a. h. a. *bacho* (dos.)

Bacouéte, s. f. : bergeronnette ou lavandière, appelée

1. *O mĕe d'avri, toute lé bĕte change d'abi.*
O mĕe d'avri, no dé vĕe a s' couvri.

aussi hoche-queue. (*Motacilla boarula* ou *alba*.) R. *batue caudam*.

Baculo, s. m. : bâton long environ d'un mètre, et qui sert à lancer le *pirli* au jeu de ce nom. R. *batue* * *culottum*.

Bad'lagoule, s. m. : bavard. R. *bats de la goule*.

Badinoū, s. m. : espèce de rouet. R. fr. *badiner*.

Bagné, 1° v. a. : baigner, inonder; 2° v. n. : nager, être inondé. *Cha bagne dān l'io*. R. *balneare*.

D. *Bagni*, p. p. : inondé, trempé.

Bagou, s. m. : bavardage, faconde. R. *batue gulam*.

D. *Bagoulé*, v. n. : bavarder.

Bagoular, s. m. : bavard.

Bagu'nā, s. m. : 1° fainéant. — 2° ✝ tempête, désordre.

Bagué, s. m. : baquet. R. n. *bak*.

Bagu(i)é, v. n. : n'être pas tendu, faire des plis, être entr'ouvert, aller mal. R. c. *bag*.

Balé, v. n. : être pendant. R. *ballare*.

D. *Balandé*, v. a. : balancer. — v. n. osciller. *S'balandé*, v. r. : se balancer.

Baloqu(i)é, v. n. : pendiller, être agité.

Bālān, bālon, s. m. : qui erre à l'aventure, qui flâne. R. (?) *ballare*.

D. *Bālāné, bāloné*, v. n. : errer sans but.

Balé, s. m. : balai, langue. R. br. *balaen*.

D. *Baléque*, s. f. : femme bavarde.

Bal'qu(i)é, v. n. : bavarder.

Balié, v. a. : balayer.

Balieure, s. f. balayure.

Baligan, s. m. : espèce de poulpe (*Octopus vulgaris*).

Balize, s. f. : pièce de bois mobile et soutenue par deux piliers horizontaux, qui sert à clore un champ.

* Banboche, 1° s. m. : ivrogne ; 2° s. f. : excès de table. R. it. *bamboccio* (poupée).

D. *Banbochié*, v. n. : faire des *bamboches*.

Bancar, brancar, s. m. : fléau de balance en fer, la balance moins les plateaux. V. *branque*.

Bane, s. f. : 1° voiture formée de planches continues sur les quatre côtés et dans laquelle on charrie des pommes, de la chaux, etc. ; 2° (Port-en-Bessin) corbeille à poisson. R. *benna*.

D. *Bané*, * *bano*, s. m. : petite banne, tombereau qui sert à charrier des terres, du fumier, etc.

Ban'lé, v. a. : transporter dans une *bane* ou un *bano*.

Ban'lée, s. f. : charge d'une *bane* ou d'un *bano*.

Bani(r), v. a. : vendre à l'encan. R. a. *bann...*

D. *Banie*, s. f. : vente ou affermage à l'encan des récoltes, etc. *Banon* (*d'*), loc. ad. : en liberté.

BANQUE, s. f. : partie surélevée d'un fossé, remblai. R. a. *bank*.

D. *Banqu(i)é*, 1° v. a. : faire ou relever la *banque* d'un fossé; 2° v. n. : côtoyer ou suivre la *banque* ou le remblai (au jeu de boules).

* BANSÉLE, s. f. : banc peu élevé. R. Dim. de *ban(c)*, a. *bank*.

BÅQUE, a. : engourdi (par le froid). *A vé lé mīn bå̊que.*

† BAR, s. f. : civière. R. a. *bahr*.

BARÉTE, s. f. : 1° mesure d'un demi-hectolitre ; 2° petit tonneau dans lequel on fait le beurre. R. c. *bar*.

D. *Bar'tée*, s. f. : plein une *baréte*.

Bar'té, v. a. : tourner une *baréte*, faire le beurre, agiter, battre.

BASE, BAZE, s. f. : servante. R. a. a. *bāsa*.

BATAR, s. m. : tas de foin fait le second jour de la fenaison. R. **bastum*.

BATCHU, s. m. : petite voiture basse à deux roues. R. *batue culum*.

BATÉ, s. m. : bateau. R. ag. s. *bāt;* cf. ang. *boat*.

BATE, v. a. : battre. R. *bat(u)ere*.

D. *Bat'mān*, s. m. pl. : petite enclume et marteau dont les moissonneurs, etc., se servent pour *battre* leurs faux.

Bateū, batoū, s. m. : batteur. *Batoū an granche*, celui qui bat le blé dans la grange.

Batoū, s. m. : battoir, morceau de bois plat et muni d'un manche, avec lequel les lessivières *battent* le linge.

Bat'rie, s. f. : 1° dispute où l'on se bat ; 2° morceau de toile sur lequel on bat le colza, le sarrasin, etc. ; 3° partie de la grange où l'on bat le blé.

BAVE, s. f. : id. *Bave d'coucou :* sécrétion blanchâtre de la *cercope écumeuse*. R. (?) βαβάζειν.

D. *Bavé*, v. n. : 1° baver ; 2° bavarder.

Bavéte, s. f. : 1° baverette ; 2° femme bavarde.

Bav'réze, s. f. : bavarde.

Bavolète, s. f. : coiffure en dentelles à ailes pendantes.

BAYÉ, v. a. : donner, *bailler*. R. *bajulare*.

D. *Bal*, s. m. : bail.

BĀYÉ, v. n. : 1° bâiller ; 2° bayer. R. **badaculare* ou *badare*

D. *Bāyon*, s. m. : 1° baillon ; 2° traînard, lambin.

D. *Bāyoū*, s. m. : badaud, fainéant, nigaud. *Grān bāyoū*.

BÉ, BEC, s. m. : bec, bouche. *Marie bon bec* : bavarde. R. *beccus*.

D. *Bécache*, s. f. : 1° bécasse (*Scolopax rusticola*) ; 2° femme grande et sotte.

Bécachĕne, s. f. : bécassine (*Scolopax gigantea*.)

Bécar, s. m. : veau, agneau de deux ans et deux dents.

Bécu, a. : veau, etc., dont les dents de dessus ou de dessous dépassent les autres.

Bécāyé, v. n. : donner de fréquents coups de bec, des baisers. *S'bécāyé* : se donner de fréquents baisers.

Béco, s. m. : 1° petit baiser ; 2° petite bécassine (*Scolopax gallinula*).

Bécoté, v. a. : 1° donner de petits baisers ; 2° donner de petits coups de bec, éplucher.

Bédāne, s. m. : bec d'âne.

Béqu(i)é, v. a. : donner un coup de bec, béqueter.

Béquie, s. f. : pâtée. *Doné la béquie.*

Bèqué, s. m. : pointe de soulier.

Béchon, s. m. : boisson, R. *bibitionem*.

B'dan, s. m. : espèce de pomme à cidre tachetée de roux.

Bédo, b'do, s. m. : dernier né d'une couvée. R. c. *bidan* (faible).

Bédon, s. m. : bedaine.

D. *Bédonée*, s. f. : plein la panse.

Bègue, a. : bègue.

D. *Bégā*, s. m. : sot. *Grān bégā* : grand nigaud.

Bégu(i)é, v. n. : bégayer.

Béle, bèle, s. m. [1] : berle (*Sium angustifolium* et *ochreatum*). R. **berula*.

+ Béliane, s. m. : canard tadorne (*Anas tadorna*).

B'lin, s. m. : bélier. R. fl. *bel* (cloche.)

Bèlin, s. m. : espèce de patelle, nommée aussi *flie* et *tériné* (*Patella vulgaris*). R. m. h. a. *berlin*.

Bèlue, s. f. : berlue. R. *bis, lucem*.

D. *Bèluéte*, s. f. : bluette.

Belzaméne, s. f. : balsamine. R. βαλσαμίνη.

Bénèe, s. m. : benêt. R. *benedictus*.

Bénon, s. m. : surnom. Cf. a. *beiname*.

1. Bèque, * bèche, s. f. : hoyau. R.* *besca*.

D. *Bèqu(i)é*, * *bèchié*. v. a. : travailler la terre avec une *bèque*.

2. Bèque, s. f. : appât. R. n. *beyta* ; v. *abète* et *bète*.

D. *Bèqu(i)é*, v. a. : amorcer un hameçon.

Bèqu'vèchié, v. a. : mettre sens dessus dessous.

Bèr, s. m. : 1° berceau ; — 2° pl. côté d'une charrette. R. * *bersa* (claie d'osier).

Bèrbi, s. f. : 1° brebis ; — 2° poutre du pressoir sur laquelle repose l'*émoué*. — *Langue d'berbi* : nom du *ranunculus flammula*. R. *berbicem* pour *vervecem*.

Bèrcale, s. f. : mauvaise viande de mouton. R. * *berbicalia* de *berbex*.

[1] Dans quelques localités ce mot est du féminin.

Bĕre, 1° v. a. n. : boire : — 2° s. m. : cidre, boisson normande par excellence. R. *bibere.*

Bĕrguijōn, s. m. pl. : seins. R. (?) c. *baryodi* (surplomber.)

Bĕrje, s. f. : premier estomac des oiseaux. R. * *bárica* de βάρις (barque).

D. *Bĕrjée, bĕrjie*, s. f. : plein la berge.

Bĕrjié, s. m. : berger. R. *vervicarius.*

Béro, s. m. : tube qui sert à transvaser un liquide.

Bérouéte, Bourouéte, s. f. : brouette, vinaigrette. R. *birota.*

D. *Bourouété*, v. n. : porter avec une brouette.

Bĕrtéle, s. f. : bretelle. R. a. h. a. *brittil* (?).

* Bésique, s. f. : bésicle. R. beryculus, dim. de *beryllus.*

* Bestial, s. m. ; animal domestique, en particulier un bœuf ou une vache. R. *bestialis.*

Betcheu, s. m. : rigaud, partie dure et pierreuse qui se rencontre dans la chaux éteinte, biscuit. R. *biscoctum.*

1. Bĕte, s. f. : appât, amorce. V. *bĕque.*

D. *Bĕté*, v. a. amorcer.

2. Bĕte, s. f. : bête. R. *bestia.*

D. *Bĕtā, bĕqu(i)ā*, s. m. : sot.
Bĕton, s. m. : jeune animal, sot.
Bĕtoné, v. n. : faire le sot.

1. Beu, s. m. : bœuf. R. *bovem.* V. *bieu.*

2. Beu, p. p. : bu, ivre. R. * *bibutus.*

Beuchoné, v. n. boire comme un ivrogne. V. *béchon.*

D. *Beuchogné*, s. m. : qui aime à boire, ivrogne.

Beūgu(i)é, v. n. : beugler, roter. R. * *buculare.*

Beūlé, v. n. : beugler, pleurer. R. * *buculare.*

D. *Beūloné*, v. n. : beugler sans discontinuer.

Beurgué, v. a. : pousser, maltraiter.

D. *Beurguie*, s. f. : poussée.

Bĕzé, v. n. : courir çà et là en parlant des vaches poursuivies par les taons.

B'zāyé, v. n. : boire sans discontinuer. V. *bĕre.*

D. *B'zāyi, b'zé*, a. : demi-ivre.

† Bibe, s. f. : moucheron, bouton.

D. *Bibé*, s. m. : petit diptère culicide, moucheron.
Bibéte, s. f. : petit bouton.

Bidé, s. m. : cheval châtré, espèce de poney qui va l'amble. R. c. *bidan.*

D. *Bidéte*, s. f. : jument qui va l'amble. *Bidéte d'al(e)ure.*
Bidāyon, s. m. : cheval petit et chétif.

Biĕre, s. f. : mort. *Pale come la biĕre.* R. a. h. a. *bra.*

Bieu, beu, s. m. bief. R. * *bedum*, ag. s. *bed.*

Bieure, s. m. : beurre. R. *butyrum.*

D. *Bieūrée*, s. f. : 1° beurrée, tartine au beurre ; 2° volée de coups.

Bignoche, s. f. : morceau de bois tortu et raboteux. R. (?) a. h. a. *bungo.*

Bijute, s. f. : petite cabane.

Binbouor, Binbouorde, s. f. : pied du déversoir d'une écluse.

Bino, s. m. : petit monceau de terre ; — javelles de blé ou de sarrasin placées debout et liées ensemble. R. * *binare* dér. de *bis.*

Bio, a. : beau. R. *bellus.*

Bi(h)o, s. m. : corne dans laquelle les moissonneurs mettent leur pierre à aiguiser. Cf. † *bu(h)o.*

Biōté, s. f. beauté, R. * *bellitatem.*

Bique, s. f. : 1° chevalet de *fagottier* ; 2° vieille femme maigre. R. * *bicca,* cf. it. *becco.*

Biroque, s. f. : mauvais cheval.

Bisbis, s. m. : discorde. R. corr. de *bisbille*, it. *bisbiglio.*

Biscouin (en), loc. ad. : de travers, de biais. R. *bis, cuneus.*

Bisa, s. m. : bissac. R. *bis*, * *saccus.*

D. *Bisaqué*, s. m. petite besace.

Bison, s. m. : buisson. R. *buxus.*

D. *Bisoné*, s. m. : petit buisson. *Les Bissonets*, nom d'une terre à Formigny.

Bisognĕre, a. f. : buissonnière.

† Bistoqu(i)é, v. n. : frapper à l'aveugle. R. *bis, toquié.* V. ce mot.

D. *Bistoquéte* (à la), loc. ad. : à l'aveuglette.

Bité, v. n. : 1° se toucher en parlant des billes, des palets, etc. 2° † viser. R. n. *bita.*

Biyo, s. m. : billot. R. a. *bille* (tronc d'arbre).

Bīzé, s. m. : 1° pigeon de colombier ; 2° martinet. R. * *bisus* de (?) *bombycius.*

D. *Bīzéte*, s. f. : macreuse (*Anas nigra*).

Bllan, 1° a. m. bllanque, f. : blanc ; 2° s. m. : ancienne monnaie de cinq deniers. R. a. *blanch.*

D. *Bllanj'lé*, v. n. : geler blanc.

Bllanj'lée, s. f. : gelée blanche.

Bllé, s. m. blé. R. *bladum*

D. *Blléré,* s. m. : blaireau. R.* *bladarellus.*
Blläträ, s. m. : blâtier. R.* *bladarius.*

Blléchié, v. a. : blesser. R. a. *bletzen.*

D. *Blléchеure,* s. f. : blessure.

Blléque, * blléche, a. : blet(te). R. n. *bleyta* (amollir), suéd. *blöt* (mou) ; cf. βλάξ (mou).

D. *Blléqui, *blléchi,* v. n. : devenir blet(te).

Blléte, s. f. : motte de terre. R. **blista.*

Blleu, a. : bleu. R. a. *blau.*

D. *Bllué, blleubllеu,* s. m. : bleuet (*Centaurea cyanus*).

Blloche, s. f. : prune sauvage. R. a. *blotze* (prune).

Bllõde, s. f. : blouse. Cf. v. fr. *bliaut.*

Blloqué, s. m. : fuseau à dentelle. R. a. h. a. *bloc.*

Bõbe, a. : bègue. R. *balbus.*

Boche, s. f. : bosse. R. fl. *butse* (bosse).

D. *Bochié,* v. a. : bosser. *Ch'ẽe tou bochi.*
Bochu, a. : bossu.

Bõdé, s. m. : espèce de lit de sangle. Cf. *baudet* (âne). R. got. *balths*, a. h. a. *bald.*

Bõe, bouõe, s. f. : boue. *Ba la boe:* va-nu-pieds, vagabond. R. c. *baw.*

Bõne, s. f. : 1° morceau d'étoffe qui sert à couvrir les yeux ; 2° corde qui attache la chaloupe au bateau (Port-en-Bessin). R.* *bodina.*

D. *Bõné,* v. a. : bander les yeux.
Bõnibõnã (a), loc. ad. : à colin-maillard.

† Bõque, s. f. : boue.

D. *Bõqu(i)é,* v. n. : s'attacher aux chaussures, aux roues d'une voiture, — en parlant de la neige, de la boue en temps de dégel, — en emporter à ses chaussures. *Come on bõque, come cha bõque ag eu.* Cf. *boté.*

Bõquin, s. m. : habitant du Bocage.

Bordé, 1° v. a. : relever le drap et la couverture d'un lit sous le matelas. — 2° v. n. : ne pouvoir avancer, en parlant d'une voiture engagée dans une ornière, etc. R. nl. *bord.*

1. Bote, s. f. : botte, tresse de paille que les lessivières se mettent autour des jambes pour se garantir de l'eau. R. a. *bütte.*

D. *Boté,* v. n. : emporter de la neige, etc., à ses chaussures.

2. Bote, s. f. : amas de foin, de paille, etc. pressé et réuni par un lien. R. a. *botte* (tonneau).

D. *Bot'lé,* v. a. : mettre le foin ou la paille en *bottes.*
Bot'läje, s. m. : action de *bot'lé.*
Botiyon, s. m. : *botillon,* petite botte.

Bou, Bosc, s. m. : gui (canton de Balleroy). R.* *boscus.*

Bouãle, s. f. pl. : boyaux d'une volaille, etc. R. * *botacula*.

Boubon, s. m. : bonbon. R. *bonum*.

* Bouchie, s. f. : bouchée. R. *bucca*.

D. * *Bouchié*, v. a. : boucher.
* *Bouchié*, s. m. : boucher (* *buccarius*).

Bouéjié, 1° v. n. : bouger. *N'bouõje pã*. 2° v. a. : changer de place. R. * *bullicare*.

Bouéson, s. m. : morceau de linge attaché à une baguette et qui sert à laver la vaisselle. R. * *boscionem*.

D. *Bouésoné*, v. n. : faire des riens, faire mal une chose.
Bouésogné, s. m. : qui s'amuse à des riens, maladroit.
Bouéson'rie, s. f. : chose sans valeur ou mal faite.

Bouéyi, v. n. : bouillir, fermenter en parlant du cidre. R. *bullire*.

D. *Bouéyi*, s. m. : bouilli.
Bouéyie, s. f. : bouillie.
Bouéyon, s. m. : bouillon. *Bouéyon bllãn* : espèce de molène (*Verbascum thapsus*).
Bouéyoné, v. n. : bouillonner.

Bouésé, s. m. : boisseau. R. *bustellus*.

Bouésié, v. a. : baisser. R. * *bassiare*.

D. *Bouésière*, s. f. : cidre qui reste dans un tonneau en perce depuis longtemps.

Bouéteure, s. f. : 1° bouture. 2° † ménage. *Fére sa bouéteure* : faire son ménage, sa cuisine. R. m. h. a. *bõzen*.

Bouéze, s. f. : morceau de bois. R. * *boscia*.

Bouézié, v. a. : baiser, frapper. *J'vouée t'bouézié* : je vais t'en donner. R. *basiare*.

D. *Bouézé*, s. m. : baiser, partie d'un pain qui, dans le four, a touché un autre pain et se trouve ainsi sans croûte.

Boufé, v. n. : manger avidement. Cf. *bãfré*.

D. *Boufe*, s. f. : gourmandise, bonne table. *Ete for su la boufe*.
Boufar, s. m. : grand mangeur.
Bouf'labale, s. m. : gourmand.

Boui, s. m. : buis. R. *buxus*.

Bouje, s. m. : 1° partie renflée d'un tonneau ; 2° ventre, panse. *Prande du bouje*. R. *bulga*.

D. *Boujéte*, s. f. : petit sac en toile pour mettre de l'avoine.

Boujou, s. m. : bonjour. R. *bonum diurnum*.

Boulingué, s. m. : petit poisson qui sert d'appât pour la pêche des maquereaux. (Port-en-Bessin.)

Bouné, s. m. : bonnet. *Bouné cãré* : fusain (*Evonymus europœus*). R. * *bonettus* de *bonus*.

D. *Bounéte*, s. f. : coiffure de femme de forme arrondie.

Bou(o)cfouōné, v. n. : mettre sens dessus dessous, gaspiller. R. *bucca*, *furnum*.

D. *Bou(o)cfouōn'rie*, s. f. : gaspillage.

Bou(o)cfouōgné, s. m. : qui gaspille, qui fait les choses sans soin.

Bouocsoné, v. n. : perdre son temps à des riens.

D. *Bouocson'rie*, s. f. : chose facile à faire ou sans valeur.

Bouocsogné, s. m. : qui fait les choses de travers.

Bouolanjié, v. a.-n. : boulanger. R. (?) *bulla*.

D. *Bouolanjié*, s. m. : boulanger.

Bouolanj'rie, s. f. : boulangerie.

Bouōlar, s. m. : bouleau (*Betulus alba*). R. *betulus*.

Bouōle, s. f. : boule. *Bouōle de nĕje :* viorne (*Viburnum opulus*). R. *bulla*.

D. *Bouōlé*, 1° v. a. : faire rouler; 2° v. n. : rouler.

Bouōlo, s. m. : qui ressemble à une boule. *Grō bouōlo* : enfant gros et gras.

Bou(o)loté, v. n. : aller assez bien.

Bouon, a. : bon. *Qu'ch'ĕe bouon !* R. *bonus*.

D. *Bouon'man*, ad. : simplement, sans apprêts. *An bouon'man* : franchement.

Bouor, s. m. : bourg. R. a. *burg*.

Bouōrache, s. f. : bourrache. R. ar. *boratsch*.

Bouōraque, s. m. : filet à prendre la crevette (Asnelles).

† Bouorbe, s. f. : bourbe. R. c. *berw*.

D. *Bouorbié*, s. m. : bourbier.

† Bouorde, s. f. : bourde, tourte aux poires ou aux pommes.

D. *Bouord'lo*, s. m. : poire ou pomme entourée de pâte et cuite au four.

Bouore, s. f. : 1° bourre ; 2° femelle du canard; cf. *cane* ; 3° femme grosse et lente. R. *burra*.

D. *Bouōré*, v. a. : bourrer.

Bouōr'lié, s. m. : bourrelier, sellier.

Bouōrée, s. f. : fagot à un lien, *bourrée*.

Bouōr'lé, v. a. : faire des *bouōrée(s)*.

Bouōr'loū, s. m. : faiseur de *bouōrée(s)*.

Bouōriche, s. f. : bourriche.

Bouōru, a. : brutal, brusque.

Bouérĕle, s. f. : petite *bouore* (cane).

Bouéro, bouoro, s. m. : jeune canard.

Bouéroté, v. n. : marcher lentement et lourdement comme une *bouore*.

Bouōré, s. m. : bourreau. R. ? *boja*.

Bouōri, s. m. : ânon. R. *burricus*.

D. *Bouōrique*, s. f. : ânesse. *Fĕre tourné an bouōrique*.

Bouōriqué, bouōrico, s. m. : petit âne.

Bouorgogne, s. f. : coiffure de femme à ailes non pendantes. R. *burgundia*.

Bouorjĕne, Bouorjolĕne, s. f. : bourdaine (*Rhamnus frangula*).

Bouorjon, s. m. : bourgeon. R. a. a. *burjan*.

D. *Bouorjoné*, v. n. : bourgeonner.

Bouorse, s. f. : bourse. R. *bursa*.

D. *Bouorsouflé*, v. a. n. : boursoufler, enfler.

Bouorsouflleure, s. f. : boursouflure.

Bouōze, s. f. : bouse. *Bouōze de vaque*. R. (?) a. *butze*.

D. *Bouōzée*, s. f. : large bouse.

Bouōziyé, v. a. : bousiller.

Bouōziyāje, s. m. : bousillage.

Bouque, s. f. : boucle. R. * *bucula*.

Bouqué : 1° s. m. sing. : un des noms de la crevette franche (*Palæmon serratus*) ; — 2° s. m. pl. *bouquĕe* : fleurs. R. * *boschettum*.

D. *Bouqu'toū*, s. m. : filet à crevettes.

Boustifāle, s. f. : mets abondants.

D. *Boustifāyé*, v. n. : manger avec gourmandise.

Boutéle, s. f. : bouteille. R. *buticula*.

Boutoū, s. m. : filet à crevette que l'on pousse (boute) devant soi (Isigny). R. m. h. a. *bōzen*.

Brache, s. f. : brasse. R. * *brachia*.

D. *Brachie*, s. f. : brassée.

Brach'lo, s. m. : brassière d'enfant.

Brague, s. f. pl. : pantalon. — sing. : devant du pantalon. R. *bracca*.

D. *Braguéte*, s. f. : partie ouverte du pantalon.

Bran, s. m. : son. R. c. *bran*.

D. *Bran*é, a. : marqué de taches de rousseur.

Branée, s. f. : son délayé dans de l'eau.

Branque, s. f. : branche. R. c. *brac*.

D. *Brancu*, a : couvert de branches.

Brāziyé, s. m. : galette cuite sous la *braise*. R a. *bras*.

† Bréĕne, s. f. : perdrix qui n'a pas couvé. R. ? ag. s. *barrayn* (stérile).

Bréque, s. f. : brèche. R. a. a. *brecha* (rupture), nl. *breke*.

D. *Bréque-dan*, s. m. : édenté.

Breu, s. m. : levier qui maintient fixe l'essieu. R. Pour *breul* ; v. ce mot.

D. *Breulé*, v. a. : fixer l'essieu à l'aide du *breu*.

Breul, s. m. : duvet des petits oiseaux (par analogie du duvet avec un taillis). R. * *brogilus* du c. *brog* (éminence).

Breūlé, v. a. n. : brûler, être tout près. R. * *perustulare*.

D. *Breūloū*, s. m. : brûleur, morceau de bois non entièrement consumé qui brûle sans flamme et avec fumée.

Breūlée, s. f. : volée de coups.

Breūloné, v. n. : brûler mal et lentement.

Breume, s. f. : brume. R. *bruma*.

Breune, 1° a. f. : brune ; 2° s. f. : soir. R. a. *braun*.

D. *Breuni*, v. n. a. : devenir ou rendre brun.

Brézi, s. m. : bois de Brésil ou de Campêche. *Sec, salé come brézi*. R. * *brasilium* de (?) a. a. *brëstan*.

D. *Bréziyé*, v. a. : réduire en petits morceaux.

Bri, s. m. : bruit. R. * *brugitus*.

Briche, s. f. : excrément. *D'la briche !*

Bri(y)é, v. a. : broyer, pétrir à sec. *Pin bri(y)é :* pain à pâte ferme et courte. R. * *brieare* ; cf. s. *brecan*.

Bri(y)ére, s. f. : bruyère. R. * *brugaria*.

Brin, s. m. : petit morceau, rien. *Yan a brin :* il n'y en a pas. R. c. *brienen*.

D. *Brino*, s. m. : petit brin.

Brinoté, brignoté, v. a. : manger du bout des dents.

Bringue, s. f. : fille mal tournée, dégingandée. *Grande bringue*.

Brinje, a. : de couleur brune en parlant des vaches. R. * *bruneus* de l'a. *braun*.

D. *Brinjé*, a. : de couleur tirant sur le *brinje*.

Briyé, v. n. : briller. *Cha n' brile pā :* cela ne brille pas. R. * *beryllare*.

Brīzié, v. a. : briser, labourer. *Brizié eune erbāje :* mettre un herbage en labour. R. a. a. *brestan*.

D. *Brizeure*, s. f. : brisure, labour. — *A la br.* : après un seul labour.

Bro, s. m. : broc. R. * *broccus* (?)

* Brocoli, s. m. pl. : jeunes pousses que les choux coupés à l'automne donnent au printemps. R. it. *broccoli*.

Brōe, broue, s. f. : écume. R. * *broda*, a. h. a. *prod*.

D. *Broué*, v. n. : écumer.

Broque, s. f. : broche. R. * *broccu*.

D. *Broquéte*, s. f. : membrum virile.

Brosquin, s. m. : brodequin. R. fl. *brosekin*.

Brōté, v. a. : broûter. R. ag. s. *brustian* (bourgeonner.)

D. *Brōtiyon*, s. m. : reste de pomme, etc. mangée. Cf. *rōtiyon*.

Brouéteū, s. m. : bruant *(Parus caudatus)*.

Brouine, s. f. : pluie fine. R. cf. *broc, broue*.

D. *Brouiné, brouasé, brouachiné*, v. n. : pleuvoir légèrement.

Brōyé, v. a. : brouiller. R. v. *breul*.

D. *Brōyon*, s. m. : brouillon.

Bru, s. f. : nouvelle mariée. R. a. a. *brūt*, n. *brūdhr*.

Bruman, s. m. : nouveau marié. R. n. *brūdhr mannr.*

Bruta, a. : brutal. R. *brutalis.*

Bul'té, v. a. : bluter. R. * *burra.*

Bulétrié, s. m. : filet en forme de pyramide à base hexagonale, qui sert à prendre les homards (Port en Bessin). R. (?) * *burra.*

Bunée, s. f. : caprice. *I va par bunée.*

Bunéte, s. f. : fauvette traîne-buisson *(Accentor* ou *silvia modularis).* R. Pour *brunéte* de l'a. *braun.*

† Bu(h)o, s. m. : 1° piége à taupes; 2° corne dans laquelle les faucheurs mettent leur pierre à aiguiser; v. *bi(h)o.* R. * *buca* (buie.)

Bu(h)ote, s. f. : 1° petite limace grise; 2° nom, dans le canton de Trévières, de la crevette grise (*Crangon vulgaris* [1]).

D. *Bu(h)oqu(i)é,* s. m. : filet en forme de poche, qui sert à prendre la *bu(h)ote.*

Būque, s. f. : bûche. R. * *busca* pour * *bosca.*

D. *Būquéte,* s. f. : bûchette.

Buquiyie, s. f. : amas de bûchettes.

* *Būchié,* s. m. : bûcher.

Bur, s. m. : habitation. Conservé dans *Bur-le-Roi.* R. a. h. a. *būr.*

D. *Buré,* s. m. : porcherie.

*Burio, buro, s. m. : bureau. *L' gran buro,* l'hospice général à Bayeux. R. * *burrellus* de * *burra.*

Buté, v. a.-n. : heurter, arrêter, rassasier. *S' buté :* se dégoûter. *J'an sieū buté :* j'en suis fatigué. R. a. *bōzen.*

D. *Butée,* s. f. : montée, côte.

Butiyon, s. m. : panier haut et étroit. R. * *buticulonem.*

D. *Butiyie, butiyée,* s. f. : plein un *butiyon.*

Būzoqu(i)é, v. n. : passer son temps à des riens. R. *busio.*

C

Cā, a. : chaud. R. *calidus.* V. *cā(s),* 1, 2, 3.

Cabā, s. m. : lourde voiture, vieux meuble. R. ar. *cafass* (panier).

Cāblé, 1° v. a. : fermer violemment; 2° v. n. : se fermer avec bruit, battre en parlant d'une porte, etc. *La porte a cāblé toute la gneu.* R. * *cadabulum* de καταβολή.

1. Dans ce sens ce mot n'a pas de pluriel.

Cabo, s. m. : petit tas de foin, fait le premier jour de la fenaison. R. **capottum.*

Cābreū, s. m. : conducteur de bestiaux. R. ** caprorem.*

1. Cachié, v. a. n. : chasser, conduire, enfoncer en frappant. R. *captiare.*

D. *Cache,* s. v. f. : 1° chasse; avenue, chemin étroit. *N'ête pā o bou d' sé cache :* n'être pas au bout de sa peine, n'être pas près d'avoir fini; 2° rut. *Vaque an cache.*

Cache-mounée, cache-pouque, s. m. : garçon meunier.

Cache-puche, s. f. : nom vulgaire de la *mentha pulegium.*

Cacheū, cachoū, s. m. : chasseur, conducteur de bestiaux.

Cachar, a. : paresseux, qu'on ne peut faire marcher. *Jeuman cacharde :* jument qu'on est obligé de frapper sans cesse.

Cachie, s. f. : troupe. *Cachie d' vaque.*

2. Cachié, v. a. : cacher. *Veū-tu t' cachié?* R. *coactare.*

D. *Cachar,* a. : qui se cache, dissimule.

† Cacouar, a. : frileux, malade. R. *ca* et fr. *couar(d).*

† Cacoue, s. m. : roseau (Arundo phragmites . R. *ca,* préf. péjoratif, et *coue* ; v. ce mot.

* Cadéchise, s. m. : catéchisme. R. *catechismus.*

Cafouin, s. m. : café faible et léger. R. corr. de *café.*

Cagnar, s. m. : réchaud. R. it. *cagna,* dér. de *canis.*

Cāgnon, s. m. : chaîne qui relie la *hĕe* à l'*és'lé* de la charrue. R. * *catenionem.*

Ca(h)an, s. m. : pot de terre surmonté de son anse.

Cāje, s. f. : cage. R. *cavca.*

D. *Cajie,* s. f. : plein une cage.

Calanjié, v. a. : obtenir par-dessus le marché. R. ** calumniare;* cf. ang. *challenge.*

Calé, v. n. : céder, reculer. R. ** chalare.*

D. *Calar,* s. m. : qui cède, poltron.

Cal'bote, s. f. : grumeau de lait. R. *coagulare* et?

D. *Calboté,* v. n. : prendre en grumeaux, en parlant du lait.

Calibĕrdā, int. : patatras. R. *cali* et onom.

Calibōdée, s. f. : mauvais ragoût. R. *cali,* préf. péjoratif, et (?). Cf. A. Darmesteter, *De la formation des mots composés,* p. 112.

† Caliborgnon, s. m. : qui a la vue basse. R. *cali* et *borgne.*

Caliche, s. m. : calice. R. *calicem.*

Califouorquéte (a), loc. ad. : à califourchon. R. *cali* et *furca.*

Calimachon, s. m. : (co)limaçon. R. *ca,* * *limacionem.*

1. Calin, s. m. : petit limaçon de mer de forme arrondie (*Turbo littoreus*). R. pour *carlin.* Cf. *ran.*

2. Calin, s. m. : éclair de chaleur. R. ** calinus* dérivé de

calēre. Cf. prov. *calina* : chaleur ; *caline* (patois de Bray) : chaleur étouffante.

Calo, s. m. : silique du colza. V. *écalo*.

Calto, s. m. : barbue (*Pleuronectes rhombus*).

Cam'lo, s. m. : marchand ambulant. (Nom de l'étoffe donné à celui qui la vend.) R.* *camclottum* de *camelus*.

† Camière, s. f. : camomille (*Matricaria chamomilla*).

1. Can, s. m. : champ. *Amōn lé cān* · dans les champs. — R. *campus*.

D. *Canpagne*, s. f. : plaine. *La campagne de Formigny*.

2. Can, s. m. : côté, champ. R. *cantus*.

D. *Canté*, v. a. : incliner, mettre de champ.

Canté, s. m. : chanteau, morceau de pain bénit offert à celui qui doit le rendre à la fête suivante.

Canchière, s. f. : sillon transversal laissé au bord d'un champ.

Cantouorné, v. n. : tourner. *L'pié m'a cantouorné*. (*Cantus tornare*).

Cān(t), prép. : quand, avec. *Cān li, d'cān li, cān-t é li, d'cān-t é li* : avec lui, en même temps que lui. R. *quando*.

Canbre, s. m. : chanvre. R. *cannabus*.

D. *Can'vière, canivière*, s. f. : chènevière.

Can'vieū, canivieū, canivū : s. m. : chènevis.

Can'bote, s. f. : chènevotte.

Canchon, s. f. : chanson. R. *cantionem*.

Candéle, s. f. : 1° chandelle. 2° gouet (*Arum vulgare*). — *Candéle d'glache* : stalactite formée par la congélation de l'eau qui tombe des toits, etc. R. *candela*.

D. *Candélié*, s. m. : 1° chandelier ; 2° fabricant de chandelles.

Cand'leur, s. f. : chandeleur (*candelarum*).

1. Cane, s. f. : cruche. R. a. *kanne*.

D. *Canée*, s. f. : plein une *cane*.

2. Cane, s. f. : femelle du canard. R. a. h. a. *kan* (barque).

D. *Canéte*, s. f. : jeune ou petite *cane*.

Canéte, canique, s. f. : bille.

Caniqu(i)é, v. n. : viser ou toucher avec une bille.

* Can'son, s. m. : caleçon.

Cani, v. n. : moisir, *chanir*. R. * *canire*.

Canté, v. a.-n. : chanter. Conservé dans les noms propres *Cantelou, Cantepie*, etc. R. *cantare*.

Caouan, s. m. : hibou. R. a. *chouch* (choucas).

Capé, s. m. : 1° chapeau ; — 2° couche de lie qui se forme sur le cidre après la fermentation. R. * *cappellus*.

D. *Capélié*, s. m. : chapelier.

Capéle, s. f. : chapelle. R. * *cappella*.

D. *Cap'lin*, s. m. : chapelain.

Cap'leuze, s. f. : chenille. R. *catta pilosa*. Cf. ang. *catterpilar*.

Capin'cōche (a), loc. ad. : sans faire de bruit. R. *capīna* (peau de chèvre), * *calcea*.

Capogné, v. a. : donner des coups sur la tête. R. *caput* ou *ca* et *pugnus*.

Caqueū, s. m. : couteau pour ouvrir les huîtres. R. hol. *kaakeu*.

† Carā, s. m. : sorcier.

Carabin, s. m. : sarrazin (*Polygonum fagopyrum*). R. *calabrinus*.

† Carapon, s. m. : bonnet d'homme en fourrure.

Carbo, s. m. : proscarabée (*Meloe proscarabæus*) [1]. R. *carbo*.

* Carcan, s. m. : mauvais cheval. R. a. h. a. *querca* ; v. *quercan*.

Cardon, s. m. : nom donné à la crevette grise à Isigny. R. *cardonem*. Cf. *bu(h)ote* et *crévuche*.

Cardron, s. m. : chardon. R. *cardonem*.

D. *Cardronéte*, s. f. : chardonneret (*Fringilla carduelis*).

Cāré, v. a. : mesurer. R. *quadrare*.

D. *Cāre*, s. f. : angle et arête d'un corps, mesure d'un objet, morceau carré. *Eune care d'bouĕe*.

Cārė, s. m. : 1° morceau de jardin carré. *Un cārė d'chou*. — 2° pierre de taille tendre de la grande oolithe qu'on trouve à Caen et à Creully, *carreau*. — 3° maladie de la pierre. (R. **quadratellum*.)

Cārée, s. f. : charrée, cendre lessivée. R. * *carrada*[2].

D. *Cārié*, *cāroū*, s. m. : morceau de toile carré qui recouvre le linge dans la cuve et sur lequel on place la cendre qui doit être lessivée.

Car'fouo, car'fouōr, s. m. : carrefour. R. *quadrifurcum*.

Carĕm'pénān, s. m. : crêpe faite avec de la farine de froment et qu'on mange le mardi-gras ; *carême-prenant*. R. *quadragesima*, *prehendentem*.

Cari, s. m. : cheval petit mais vigoureux.

† Carimālo, s. m. : charivari. R. *cari* pour *cali* et ?

Carne, s. f. : 1° mauvaise viande, 2° cheval rétif. R. *carnem*.

1. Les enfants s'amusent à cracher dessus en lui disant : carbo, donne-moi de ton sang, et le *carbo* docile répand un liquide rougeâtre analogue à du sang.

2. Dans le patois de la vallée d'Yères (S.-Inf.), *carrée* signifie *chartée*. Cf. *Rom.* VI, 595.

† Cāron, s. m. : charron. R. * *carronem.*

Car(t), a. et s. m. : quart. *L'car m(ou)īn d'eune heure* : une heure moins un quart. *L'quĕr é l'car* : tout le monde. R. *quartus.*

D. *Carte,* s. f. : le quart du pot. (Un demi-litre). R. *quarta.*
Cartron, s. m. : le quart de la livre.

Cart'lé, v. a. : mettre ou couper en quatre. *Pin cartlé* : petit pain de luxe fendu en quatre. R. * *quadratellare.*

1. Cā(s), a. : cassé. *Soné l'cā.* R. *cassus.*

2. Cā(s), s. m. : avoir, biens, meubles. *Perde tou san cā.* R. *casus.*

3. Cā(s), s. f. : chaux. *Fouōr a cā.* R. *calcem.*

Cās'qu(i)é, s. m. : étui à aiguilles. R. *capsa.*

Caso, s. m. : enveloppe en corne des fuseaux à dentelle. R. * *capsottum* de *capsa.*

Castafouine, s. f. : excréments.

Castagneū, s. m. : geai de vigne ou petit grèbe.

† Castara, s. m. : homme bizarre.

Castrole, s. f. : casserole. R. * *caza* de l'a. h. a. *kezi.*

Ca(t), s. m. : chat. *Erbe o ca* : nom de la *nepeta cataria.* R. *cattus.*

D. *Cate,* s. f. : chatte.
Caté, v. n. : faire ses petits en parlant de la chatte.
Catoné (s'), v. r. : se tapir. Cf. *cati*(s').
Catōn (a), loc. ad. : à quatre pattes.

* Cataplase, s. m. : cataplasme. R. κατάπλασμα.

Cate, a. : quatre. *I n'vō pā lé cate fĕr d'un tchin.* R. *quatuor.*

Cāté, s. m. : château. R. *castellum.*

Cat'linéte, s. f. : grèbe huppé (*Podiceps cristatus*). R. Dim. de *Catherine.*

Cati (s'), v. r. : se tapir. Cf. it. *quatto* dér. de *coactus.*

Catouōyé, v. a. : chatouiller. R. * *catulliare.*

Catuné (s'), v. r. : froncer le sourcil. Cf. *cati*(s').

* Cayaman, s. m. : nom du bernard-l'hermite (*Pagurus Bernhardus*). R. Corruption de *caïman.*

Cāyé, v. a. : cailler. R. *coagulare.*

D. *Cāyi,* a. : tacheté de noir et de blanc.
Cāyo, s. m. : caillot.

Cayou, s. m. : caillou.

Ceuré, s. m. : enfant de chœur. R. *chorus.*

Ceuru, a. : courageux, vigoureux. Cf. *quéru.* R. * *corutus.*

Ceuyé, v. a. : cueillir. R. * *colligare.*

CHA, pr. : ça, cela. *Por cha oui* : certainement. R. *ecce hac.*

* CHÃ, s. m. : bouillon clair, lavage.

CHABO, s. m. : 1° sabot; 2° lourdaud.

D. *Chaboté*, v. n. : marcher lourdement et avec bruit.

* CHABOUÉSO, s. m. : diable ou crapaud de mer (*Cottus scorpius*).

CHACOUTÉ, v. n. : bavarder.

CHAF'TÉ, a. : tacheté, froissé. Cf. *chaf'té* dér. de *chavate.*

CHAND(R)E, s. f. : cendre. R. *cinerem.*

D. *Chandriyon*, s. m. : qui passe sa vie au coin du feu, *cendrillon.*

* CHANJIÉ, v. a. : changer. R. * *cambiare.*

* CHANPLURE, s. f. : chante-pleure, robinet. V. *sanplure.* R. *canta, plora.*

CHAN(T), a. : cent. R. *centum.*

D. *Chantẽne*, s. f. : centaine.

* CHANTR'OLE, s. f. : piége formé d'un nœud coulant, qui sert à prendre les petits oiseaux. R. *cantare.*

* CHAPÉ, v. n. : aller de long en large. R. *cappa.*

D. * *Chapié*, s. m. : chantre qui porte la chape.

* CHAP'LÉ, s. m. : enduit formé de matière sébacée et de poussière sur le cuir chevelu des jeunes enfants. Cf. *capé.*

* CHAPOTÉ, v. n. : causer sans discernement. Cf. *chacouté.*

* CHARLO, s. m. : surnom du geai. R. *Carolus.*

* CHARME (a), loc. ad. : à merveille. *I s'porte à charme* ou *come un charme.* R. *carmen* ou peut-être *carpinus.*

* CHARTUQU(I)É, s. m. : charcutier. R. *caro, coctus.*

* CHÃTROU, s. m. : 1° qui châtre; 2° pieuvre (*Octopu vulgaris*). R. *castrare.*

CHAVATE, s. f. : savate.

D. *Chaf'té*, v. a. : déformer des chaussures.

Chaf'qu(i)é, s. m. : savetier.

CHE, pr. : ce. R. *ecce hoc.*

1. * CHÉ, s. f. : viande, chair. R. *caro.*

2. CHÉ, s. m. : paquet de chanvre non roui. R. *cherium.*

CHÉLIÉ, s. m. : cellier. R. *cellarium.*

CH'RẼNE, S'RẼNE, s. f. : vase en terre de forme oblongue, percé à sa partie inférieure et dans lequel on met la crème. R. b. a. *schrantsen* (déchirer).

CHẼRFEUL, CHẼRFU, s. m. : cerfeuil. R. * *cerefolium.*

CHẼRFOUI, v. a. : serfouir. R. * *circumfodire.*

CH'RIZE, s. f. : cerise. R. *cerasus.*

D. *Ch'rīzié*, s. m. : cerisier.

*Chĕrjié, v. a. : charger. R. *carricare*.

D. *Chĕrje*, s. f. v. : charge.

Chĕrvéle, s. f. : cervelle. R. **cerebella*.

Chĕr-volān, s. m. : cerf-volant ou lucarne (*Platycerus cervus*). R. *cervum volantem*.

Chibolé, v. a. : secouer, agiter.

Chicon, s. m. : 1° morceau de pain; 2° laitue romaine. R. **ciccum*.

Chicoté, v. n. : marchander. R. (?) * *ciccum*.

D. *Chicoqu(i)é*, s. m. : qui marchande.

*Chié, a. m., *chiĕre f. : cher. R. *carus*.

Chife, s. f. : 1° chiffe; 2° femme déguenillée. R. a. s. *chip*.

D. *Chif'té*, v. a. : fripper, chiffonner.

Chif'qu(i)é, s. m. : marchand de chiffons.

Chignole, s. f. : mauvais couteau.

Chīlé, v. unip. : tomber en averse. *Come cha chile*. Cf. *jilé*.

D. *Chīlée*, s. f. : averse.

Chīman, s. m. : ciment. R. *cæmentum*.

Chime, s. f. : pousses d'un chou, etc., qui a été coupé. R. *cyma*.

D. *Chinéte*, s. f. : jeune ou petite *chime*.

Chimé, v. n. : pousser des rejetons, des *chimes*.

Chim'qu(i)ĕre, s. m. : cimetière. R. *cœmeterium*.

Chin, ad. : ci. *Ichin* : ici. R. *ecce hic*.

Chīn, n. : cinq. R. *quinque*.

D. *Chincante*, n. : cinquante.

Chincantĕne, s. f. : cinquantaine.

Chinchou, chinsou, a. : coriace, qui se rompt mal, en parlant du bois.

Chinéle, s. f. : fruit de l'épine noire (*Prunus spinosa*). R. * (*coc*)*cinella*.

D. *Chinélié*, s. m. : épine noire.

Chinture, s. f. : ceinture. R. *cinctura*.

Chīpé, v. n. : pousser des rejetons. R. * *cipparc*.

D. *Chīpée*, s. f. : cépée, rejets touffus.

Chipoté, v. a. : remuer, agiter; marchander. R. (?) ag. s. *chipe* (lambeau).

D. *Chipoqu(i)é*, s. m. : qui marchande.

Chique, s. f. : gros morceau de pain. Cf. *chicon*.

D. *Chiqu'tāyé*, v. a. : déchiqueter, couper en petits morceaux R. De *chiquet* dim. de *chique*.

Chire, s. f. : cire. R. *cera*.

D. *Chireū*, a. : cireux, chassieux.

* Chīvan, s. m. : oiseau de tempête *(Procellaria pelasgica)*. R. *caca ventum*.

Chive, s. f. : cive. R. *caepa*.

D. *Chibo*, s. m. : *cibot*, pousses de l'ognon repiqué.

Chochoné, chonchoné, v. n. : s'associer à deux pour faire une chose, en particulier fournir l'un un cheval, l'autre une voiture ou bien une charrue, pour former un attelage, labourer un champ en commun. Cf. *chuchoné*.

* Chōdé, s. m. : soupe faite avec du lait et du cidre doux.

† Chōle, s. f. : vogue, réputation. (Pluquet).

Cholé, v. a. : tourner.

Chopĕne, s. f. : chopine, mesure de la contenance d'un litre. R. a. *schoppen*.

Chouĕne, s. m. : petit pain mollet. Cf. br. *choanen* [1].

Chouĕnole, s. f. : manivelle, treuil.

Chuchié, v. a. : sucer. R. *succare*.

D. *Chuche*, s. f. pl. : fleurs de chèvre-feuille dont on suce le sucre.

Chuchon, s. m. : enfant sevré qui cherche ou continue à téter.

Chuchoné, v. n. : parler à voix basse, se concerter, s'associer pour quelque chose. V. *chochoné*.

Chucre, s. m. : sucre. R. *sácchărum*.

D. *Chucré*, v. a. : sucrer; p. p. : friand.

Chue, s. f. : ciguë. *Grande chue (Conium maculatum)*. *P'tite chue (Æthusa cynapium)*. R. *cicuta*.

Chuque, s. f. : souche. R. * *ceoca*.

D. *Chuquéte*, s. f. : petite souche, éclat de bois.

Chucar, s. m. : grosse souche noueuse.

Cllabōdé, v. n. : courir dans la boue. R. *clabauder* confondu avec *clapoter*.

Cllanque, * cllanche, s. f. : loquet d'une porte. R. n. *klinka*, a. *klinke*.

D. *Cllanqu(i)é*, v. a. : lever le loquet ou la *clenchette* d'une porte.

Cllaque, s. f. : 1° claque ; 2° grive litorne (*Turdus pilaris*). R. Onomatopée.

D. *Cllaqu(i)é*, v. n. : claquer, bavarder.

Cllaqué, s. m. : bavardage; pl. *cllaquĕe* : nom vulgaire de la *digitalis purpurea*.

Cllacar, s. m. : espèce de crabe (*Portunus puber*).

1. Cllé, s. f. : clef. pl. *cllée* : espèce de coins en bois que l'on enfonce entre les jumelles du pressoir, pour augmenter la pression. R. *clavis*.

1. La forme normande rend inadmissible l'étymologie *canonicus* proposée par M. Littré.

D. *Cllavoũ*, s. m. : levier muni d'un crochet en fer qui tient fixe le *bano*.

2. Cllé, a. m. : clair; f. *cllĕre*. R. *clarus*.

Clliche, s. f. : dyssenterie. R. (?) a. h. a. *kliozan*.

D. *Cllich(i)é*, v. n. : avoir la dyssenterie.

Cllichar, s. m. : qui a la dyssenterie.

Cllinque, s. f. : coqueluche. R. (?) nl. *klikken*.

Clliquéte, s. f. : petit poisson de mer plat. R. fr. *cliqueter*.

† Cllõpouin, s. m. : espèce de crabe (*Cancer pagurus*.) R. *pugnus*, *clausus*. A Saint-Malo on appelle ce crabe *poing clos*.

Clloque, s. f. : cloche. R. * *clocca*.

D. *Clloquéte*, s. f. : clochette.

Clloqu(i)é, v. n. : rendre un son sourd, résonner.

Clloqu(l)é, * cllochié, v. n. : clocher. R * *cloppicare*.

Cllou, s. m. : clou, furoncle. R. *clavus*.

D. *Clloũqu(i)é*, s. m. : cloutier.

Cluchié, v. n. : glousser. R. n. *klocken*, ag. s. *cloccan*. Cf. l. *glocire*, prov. *clussi*.

D. *Cllucheuze*, s. f. : poule qui glousse, couveuse. Cf. a. *glucke*.

C'man, ad. : comment. *C'man-tèche?* comment est-ce ? R. *quomodo, mentem*.

C'mandé, v. a. : commander. R. *commendare*.

C'mode, a. : commode. R. *commodus*.

D. *C'modité*, s. f. : commodité; pl. latrines.

C'mun, a. : commun, vulgaire. R. *communis*.

1. Co, éco, ad. : encore. R. *hanc horam*.

2. Co, s. m. : cou. R. *collum*.

3. Co, s. m. : coq. *Chanté l' co :* imiter le chant du coq, en parlant des poules, ce qui est un présage de mauvais augure[1]. R. * *coccus*.

D. † *Cocangule*, s. m. : le grand hydrophile (*Hydrophilus piceus*).

Coclico, s. m. : nom du *papaver rhœas*.

Cocsidroule, s. m. : nigaud, grand fat (*Coq citrouille*).

1. Cõchié, v. a. : chausser. *Cõchié dé chou :* les serfouir en les couchant et en en garnissant le pied de terre. R. * *calceare*.

D. *Cõche*, s. f. : 1° chausse, bas ; 2° poche qui termine le *chalut*.

Cõchéte, s. f. : chaussette.

Cõchon, s. m. : 1° chausson ; 2° espèce de tourte aux pommes.

2. Cõch(l)é, v. a. : chauler. R. * *calciare*.

D. *Cõchie*, s. f. : chaussée.

Cõchĩn, s. m. pl. : décombres, plâtras.

1. Voir *Mélusine*, p. 47 (20 janv. 1877).

Cochonĕ(s), s. m. pl.: fruits de l'églantier (*Rosa canina*). R. fr. *cochon.*

D. *Cochognĕre*, a. f. : qui concerne la rose sauvage. *Ronche cochognĕre* : églantier.

Coco, s. m. : œuf, terme enfantin. R. *co* 2.

D. *Cocoponéte*, s. m. : nigaud, tâtillon.

* Cocodrile, s. m. : crocodile. R. *crocodilus.*

* Cocza, s. m. : colza (*Brassica arvensis*). R. fl. *koolsœd.*

Cōdron, s. m. : chaudron. R. * *calderonem.*

D. *Cōdronée*, s. f. : plein un chaudron.

Cōdrogné, s. m. : chaudronnier.

Cōfé, v. a. : chauffer. R. * *calefare.*

D. 1° *Cōfe*, s. f. v. : 1° bois qui sert à chauffer en particulier le four ; — 2° l'action de chauffer. *A la cōfe du fouo* : pendant qu'on chauffe le four.

Cōféte, s. f. : chaufferette.

2 Cōfe, s. m. : coffre. R. *cóphinus.*

† Cofi, v. a. : chiffonner, bosseler, gauchir.

Cofiche, s. f. : espèce de patelle (*patella vulgaris*) appelée aussi *bĕlin* et *fllie*. R. *co,* ag. s. *fish ;* cf. *gofiche.*

Cofin, s. m. : cornet de papier. R. *cophinus.*

Cōfrale, s. f. : bateau d'une volaille. Dér. de *coffre.* V. *cōfe* 2.

Cōgu(l)ĕre, s. f. : R. *caldaria.*

Cōlate, * chōlate, s. f. : tringles de bois sur lesquelles on attache le glu des couvertures en chaume. R. l. *calcem,* a. *latte.*

* Colidor, s. m. : corridor. R. it. *corridore.*

Colifamé, a. : efféminé, coquet. R. *Coli* pour *Colin* (nom propre) et *femina ;* cf. fr. *colifichet.*

Colin, s. m. : espèce de gade (*Gadus carbonarius*). R. *Colin.*

Comanchié, c'manchié, v. a. : commencer. R. * *cuminitiare.*

D. *Comanch'man, c'manch'man,* s. m. : commencement.

Come, cj. : comme. *Come chi come cha :* pas très-bien. — *Come tou :* beaucoup. R. *quomodo.*

Cōmoni, a. : pourri, en parlant du bois.

Cons'vé, v. a : concevoir. R. * *concipĕre.*

D. *Cons'vābe*, a. : concevable.

Cōne, s. f. : corne. R. * corna.

D. 1. *Cōné*, v. n. : sonner de la corne, faire du bruit et en particulier parler haut. *Cōné o-z orĕle.*

2. *Coūōné, cōné*, v. a. : donner des coups de corne.

Conéle, s. f. : corneille. R. *cornicula.*

Conĕte, v. a. : connaître. R. *cognoscere.*

Confiĕre, s. f. : consoude (*Symphytum officinale*).

Conpō, s. m. : culture qui prépare un champ à en recevoir une autre. R. *compositus.*

Consel, s. m. : conseil. R. *consilium.*

D. *Conséyé*, v. a. : conseiller.

Consomé, v. a. : abîmer, dévaster. R. *consommare.*

D. *Consomé*, 1° a. abîmé, couvert de boue. — 2° s. m. : fumier entièrement pourri.

Conte, prép. : contre. R. *contra.*

Contrinde, v. a. : contraindre, R. *constringere.*

Conv'ni, v. n. : convenir. — p. p. *convīn.* R. *convenire.*

Coque, s. f. : bucarde de mer (*Cardium edule* et *rusticum*). R. *concha.*

D. *Coquile*, s. f. : coquille. R. *Conchylium.*

Coquiāje, s. m. : coquillage. (Nom sous lequel on désigne les crustacés et en particulier le homard.)

Coqué, s. m. : 1° jeune coq; 2° espèce de pomme à cidre arrondie et grise. R. *coq.*

Coquĕne, s. f. : coquine. R. *coquina.*

Cōque-Souōri, s. f. : chauve-souris. R. *chouch* (?), ou *calca soricem.*

Cōqu(i)é, v. a. : chausser (une poule). R. *calcare.*

Cōqu(i)ĕre, s. f. : côtière, pignon. R. * *costaria.*

Corbéle, s. f. : corbeille. R. * *corbicula,* a. *korbo.*

D. *Corbiyon*, s. m. : corbillon.

Corde, s. f. : id. ; — ligne de fond pour pêcher les congres. R. *chorda.*

D. *Cordé*, s. m. : cordeau.

Corijié, v. a. : corriger, attendrir. R. * *corrigare.*

Corlu, s. m. : courlis (*Numenius arcuatus*). Cf. curlens.

Corlieu, s. m. : petit courlis (*Numenius phœopus*).

* Corporance, s. f. : corpulence. R. *corpulentia.*

Corsu, a. : gros de corps. R. *corpus.*

Cōsé, s. m. : plume dont les barbes ne sont pas encore développées ; — plume d'oie. — *Grō cōsé :* penne de l'aile. — *N'avé qu'lé grō cōsè(s)*, se dit d'un oiseau dont les plumes ne font que commencer à pousser. R. Dim. de *cosse*, dérivé lui-même du nl. *schosse*, ang. *cod.*

Couane, s. f. : couenne. R. *cutanea.*

* Couchié, v. a. : coucher. R. *collocare.*

Coucou, s. m. : 1° coucou (*Cuculus canorus*). — 2° pri-

mevère officinale (*Primula officinalis*). — *Pin d'coucou* : un des noms de l'*oxalis acetosella*. R. *cuculus*.

COUDRE, s. f. : coudrier. R. * *colrus* de *corylus*.

COUE, s. f. : queue. R. *cauda*.

D. *Couéte*, s. f. : petite queue.

1. *Coué*, a. : muni d'une queue. *Ver coué* : larve de la mouche des communs (*Scathopse nigra*).

2. COUÉ, v. a. : couver. *Métoū d'poule a coué* : nigaud. R. *cubare*.

D. *Couée*, s. f. : couvée, grande quantité. *Eune couée d'éfān*.

† COUĔE, s. m. : paquet de chanvre roué. (Pluquet.)

COUĔFE, s. f. : coiffe. R. *cofea*.

D. *Couĕfié*, v. a. : coiffer; p. p. *couĕfi*.

Couĕfeure, s. f. : coiffure.

COUĔNE, s. m. : poltron, bête. R. *cutanea*.

COUĔPÉ, s. m. : copeau. R. * *coispellus*.

COUÉRĀJE, s. m. : courage. R. * *coraticum*.

COUÉRÉE, COURÉE, s. f. : rate. R. * *corata*.

COUÉRIACHE, a. : coriace, courageux, vigoureux. R * *coriaceus*.

COUÉRI, COUORI, v. n. : courir. R. * *currire*, p. p. *couoru* : couru ; — *couéru* : recherché.

D. *Couéreū, couéroū*, s. m. : coureur.

Couĕrsié, couorasé, v. n. : courir çà et là.

Couĕrsié, s. m. : coureur, rôdeur.

Couĕr'rie, s. f. : action de courir çà et là.

Couérante, s. f. : dyssenterie.

COUÉTE, s. f. : 1° lit de plume ; 2° † courte-pointe. R. *culcita*.

D. *Couéti*, s. m. : coutil.

COULÉ, 1° v. a. : passer (le lait), etc. ; 2° v. n. : se fondre en coulant. R. *colare*.

D. *Couloū*, s. m. : passoire, *couloir*.

Couline, s. f. : torche de paille[1] avec laquelle on se promène le soir de la veille des Rois en chantant le refrain suivant :

Couline vâ lolo ;
Pipe ō poumĭé,
Guerbe ō bouésé,
Bieure é lé,
Tout à planté[2].

1. Probablement on s'est servi aussi de torches en résine, de là le nom de *couline*.

2. « Couline vaut (produit) (?) lait; qu'un pommier fournisse une pipe (de cidre) ; une gerbe, un boisseau (de grain) ; que tout, beurre et lait, soit en abondance. » Cf. Pluquet, *Essai historique sur la ville de Bayeux* (in-8°. Caen, 1829), p. 18.

Couliné, 1° v. n.: se promener avec une *couline* et par extension avec une lumière quelconque ; 2° v. a.: brûler en se promenant une lumière inutilement, la faire *couler*. *Què qui-la a couliné cõme cha la candéle ?*

COUÕDE, s. m. : coude. R. *cubitus*.

COUÕD(R)E, v. a. : coudre. R. *consuere*.

D. *Couõséte*, s. f. : couturière de bas étage.

COUORBÉ, v. a. : courber. R. **curvare*.

COUÕR, a. : court ; fém. *couorte*. *Étc a couõr* : être sans argent. — *Grõ couõr, p'ti couõr*, s. m. : espèces de pommes à cidre de forme aplatie. R. *curtus*.

D. *Couortõ*, s. m. : courtaud.

Couõrbatu, a. : courbatu. (*Curtus, batuere.*)

Couõrbateure, s. f. : courbature.

COUÕR, s. f. : cour. R. *chortem*.

COUORJE, s. f. : courge. R. (*cu*)*curbita*.

COUORTI, COUÉRTI, s. m. : jardin. R. *curtile*

COUÕTÉ, v. n. : coûter. R. *constare*.

D. *Couõtaje*, s. m. : frais, dépense.

Couõtajeũ, a. : coûteux.

COU(Õ)VRI, v. a. : couvrir. R. *cooperire*.

D. *Coũvroũ, couõvroũ*, s. m. : couvreur.

COU, s. m. : coup. *Trop à cou* : trop tôt. R. **colpus*.

D. *Coupé*, v. a. : mettre moitié d'eau sur du cidre. — *S'coupé*, v. r. : être hors de prix.

Coupasé, v. a. : déchiqueter à coup de couteau, etc.

† COURBO, s. m. : tombe qu'on trouve sur le littoral.

COUTÉ, s. m. : couteau. R. *cultellus*.

D. 1. *Cout'lé*, v. a. n. : donner des coups de couteau, *coutelasser*.

2. COUT'LÉ, v. a. : plier le linge. R. *coute* de *culcita*.

*COUT'PIÉ, s. m. : cou-de-pied. R. *collum pedis*.

COUTEUME, s. f. : coutume. *Eune fée n'ée pã couteume*. R. *consuetudinem*.

COUYON, s. m. : poltron. R. κολεός.

D. *Couyoné*, 1° v. n. : poltronner; 2° v. a. : se moquer, en faire accroire.

CÕVÉTE, s. f. : corneille de clocher (*Corvus monedula*). R. a. *chouch*.

CRACHIÉ, v. n. : cracher. R. n. *kraki*.

D. *Crachiné*, v. n. : 1° cracher peu et souvent; 2° tomber en pluie fine.

Crachinãje, s. m., *crachinée*, s. f. : pluie fine.

CRÃGNÉRE, s. f. : maison en ruine.

CRAMAYIE, s. f. : *crémaillère*. R. **cremaculus*.

CRAN, s. m. : scie non montée.

1. *Mar martéle, avri coutéle, mé dou, quant i s'y mé, ch'ée l'pière d'toũ.*

CRANQUE, s. f. : crampe. R. s. *cramp*.

CRAPĀ, s. m. : crapaud. R. n. *kraup, krjūpa,* ag. s. *creōpan*.— + *Crapā volān* : engoulevent. — *Crapā d'mé* : chabuisseau. — *Pin d'crapā* : nom de diverses espèces de champignons du genre agaric.

CRAPE, s. f. : crabe. V. *grape*. R. a. *krabbe*.

CRAQU'LIN, s. m. : cartilage. R. *crac*.

* CRASE, s. f. : vilain tour. R. *crassa*.

CRĀYÉ, v. n. : cracher avec effort. R. * *craculare* ; cf. a. *krähen* et n. *kraki*.

D. *Crāyo*, s. m. : crachat épais.

CRÉQUE, s. f. : crèche. R. a. s. *cribbia*.

CRĔRE, v. a. : croire. p. p. *creu*. R. *credere*.

CRÉSANE, s. f. : crassane.

+ CRÉSÉ, s. m. : lampe en fer à crochet.

CRÉSON, s. m. : cresson. *Créson a la noué* : nom de la *cardamine hirsuta*. (Corruption de *cresson alénois*.) R. *crescionem*.

1 CRĔTE, v. n. : croître. p. p. *creu*. *Mōvouĕze ĕrbe crĕe torjoū asé*. R. *crescere*.

D. *Crĕzan*, s. m. : croissant, espèce de faucille pourvue d'un long manche.

Crĕsance, s. f. : croissance.

Crétine, s. f. crue rapide d'une rivière (Caen).

2 CRĔTE, s. f. : crête. R. *crista*.

D. *Crĕt'lé*, v. n. : se dit du chant particulier que font entendre les poules quand elles sont sur le point de pondre.

+ CRÉTI, v. n. : frémir (Pluquet).

CRÉTŌN, s. m. pl. : résidus de la graisse que l'on fait fondre [1].

+ CREULE, s. f. : réunion de plusieurs grondins suspendus à une corde pour en faire un lot.

CRÉVON, QUĔRVON, s. m. : chevron. R. * *capronem*.

CRÉVÉTE, QUĔRVÉTE, s. f. : crevette franche (*Palæmon serratus*). R. * *capretta* (chevrette).

D. *Crĕvuche, quĕrvuche*, s. f. : crevette grise à Bayeux (*Crangon vulgaris*.)

CRIATEURE, s. f. : créature, femme de mauvaise vie. R. *crĕatura*.

CRĪBE, s. m. : crible. R. *cribrum*.

CRICOUI, s. m. : chose peu nourrissante. *Vived'cricoui*.

* CRIGNE, CRĔGNE, s. f. pl. : racines des mauvaises herbes qu'on arrache pour les brûler. R. * *crinea* de *crinis*.

C. JORET.

1. Cette graisse salée et épicée sert à faire une soupe très-estimée.

VARIÉTÉS

1. PRATUM

« *Prata*, dit Varron (*L. L.*, v, 40), dicta ab eo quod sine opere parata. » Il y a peut-être un fond de vérité dans cette étymologie du savant Romain : seulement le *sine opere* est de trop. Le verbe signifiant « trafiquer » qui a donné en grec πιπράσκω, πέρνημι, πρίαμαι, existait aussi en latin, ainsi que nous l'avons montré récemment[1]. Je suppose que *pratum* est le participe passé de ce verbe, et qu'il désignait la propriété, l'acquisition par excellence. La langue latine serait du même avis que le vieux Caton, qui mettait au premier rang des biens-fonds les bonnes prairies, et au second rang les mauvaises prairies[2]. La restriction du sens n'est pas plus extraordinaire que pour *fœnum*, qui veut dire « le produit » et qui s'est limité au sens de « foin ».

2. HÆRERE

Les formes *hæsi*, *hæsum* prouvent que le verbe était d'abord *hæssi*, *hæssum*, *hæsere;* de là on arrive au thème *hæs.* qui correspondrait à un neutre sanscrit* *hajas* (comparez *æs* = *ajas*, métal).

On sait que dans le mot sanscrit *hi-ma* « neige », la syllabe *ma* est un suffixe. On a encore la syllabe *hi* dans le grec χιών « neige », dans les mots zends *zjâo* « froid », *zaêna*

1. V. ci-dessus, p. 163.
2. Pline, *Hist. nat.* XVIII, 6.

« hiver », *zajana* « hivernal ». Nous supposons un neutre *hajas*, formé de *hi*, comme *çravas* de *çru*, et signifiant « glace » ou « froid ». *Hœrere*, dont le sens primitif serait « être gelé » ou « être engourdi », est avec *hœs* dans le même rapport que *florere* avec *flos*.

3. *a* POUR *au* EN LATIN

Aux exemples cités par M. d'Arbois de Jubainville dans ces Mémoires (I, p. 415) du son *ā* représentant en latin une ancienne diphthongue *au*, je crois qu'il faut ajouter *agnus* pour *avignus* (cf. *benignus, privignus*). La forme *avis* au lieu de *ovis* est attestée par la glose de Paul Diacre : *Avillas* agnos recentis partus.

Un autre exemple nous est peut-être donné par le même compilateur, p. 25. *Axe agglomerati universi stantes, id est cohortibus aut legionibus.* Otfried Müller pense que les premiers mots, jusqu'à *id est*, sont tirés d'un poëte tragique : je soupçonne dans *axe* une forme adverbiale pour *auxe*, venant du participe *auxus* qui est resté dans *auxilium*.

4. CATERVA

Le passage du *qu* au *c* est attesté par *quercetum* comparé à *querquetum*. Ce passage a été favorisé par le désir d'éviter deux *v* dans le même mot. Un changement pareil se trouve dans *caterva* venant du nom de nombre *quatuor*, ou plutôt de l'adverbe *quater*. Le substantif *caterva* est le pendant pour le sens, de l'italien *squadra*, qui désignait d'abord un carré, et qui a signifié ensuite une troupe quelconque : cf. en français *escouade*. Tacite emploie encore le mot au sens propre en parlant des légions d'Othon et de Vitellius (Hist., II, 42) : Cominus, eminus, catervis et cuneis concurrebant.

Quand on compare ce substantif au nom de nombre ordinal *quartus*, on aperçoit aisément que les deux mots appartiennent à deux âges différents de la langue. Sous l'influence de l'accent tonique, *quatertus* a été resserré en *quartus*, au lieu que *quaterva*, forme plus moderne, est resté trisyllabique.

5. AUDIO

Audio est pour *aus-dio* « je place dans mon oreille » (cf. *aus-culto*). Nous avons encore la forme *dio* dans ces vers de Plaute :

Animum advortite ambo, si vultis, vidulum hic apponite.
Ego servabo quasi sequestro detis : neutro reddibo
Donicum res judicata erit hæc [1].

De même *Condio*.

6. VENENUM

Un dérivé de *Venus* auquel on n'a pas pensé jusqu'à présent, c'est *venenum*, qui était à l'origine un philtre amoureux. Le poëte Afranius, cité par Nonius Marcellus (I, 1), dit au sens propre :

Ætas, et corpus tenerum, et morigeratio
Hæc sunt venena formosarum mulierum.

De même Horace emploie encore *venenum* dans le sens général de philtre (*Epodes*, V, 87) : *Venena... non valent convertere humanam vicem*. S'il a pris plus tard une signification toute différente, et si, au lieu de préparations amoureuses, il a désigné par exemple le venin des serpents, cela ne vient pas des étranges ingrédients que les Canidies faisaient entrer dans ces breuvages, mais d'une tendance du langage qui veut que les mots marquant des idées de mauvais augure soient remplacés par de nouveaux mots. Nous nous contenterons de mettre en regard le français *poison* (*potio*) et l'allemand *gift* « don ».

7. PAVOR PALLORQUE

Ces deux mots sont associés comme noms de divinités. Liv., I, 27 : *Tullus in re trepida duodecim vovit Salios fanaque Pallori et Pavori*. Je les crois de même origine, ainsi qu'il arrive souvent pour les mots allitérants. Un adjectif

1. Priscien, VII, 692.

pavulus, formé comme *bibulus*, a donné *pavuleo, pav'leo,* et par assimilation *palleo*. On comprend mieux la fondation de Tullus Hostilius au moment qu'on rapporte le mot à sa signification étymologique.

8. POLLEO

Un autre exemple de *vl* changé en *ll* est *polleo* pour *porleo*, venant de *povaleo*. Le préfixe *po* est un débris de *pos*. Une syncope analogue se trouve dans *mālo* pour *mā-vlo, mā-volo,* et dans *nolo* pour *no-vlo*.

9. PRAVUS

Le contraire de *rectus* en latin est *pravus*. Au sens propre, il veut dire « contourné, de travers ». *Videsne,* dit Cicéron (*Fin.*, v, 17), *ut si qua in membris prava, aut debilitata, aut imminuta sint, occultent homines?* De même Horace : *Pravis fultus male talis* (*Sat.*, I, 3, 48). Cicéron emploie *pravitas oris* en parlant d'un orateur qui a la bouche de travers (*Orat.*, II, 22). Lucrèce nous présente deux fois le mot dans ces vers :

> Denique ut in fabrica, si prava est regula prima,
> Normaque si fallax rectis regionibus exit,
> Et libella aliqua si ex parte claudicat hilum,
> Omnia mendose fieri atque obstipa necesse est,
> Prava cubantia, prona supina atque absona tecta...

Citons encore cette expression de Tacite (*Hist.*, IV, 81) parlant de membres déboîtés : *elapsos in pravum artus.*

Prāvus est un dérivé de l'adverbe *per* « de côté, de travers », qui se trouve, comme préfixe, dans *pervertere, perjurus, perdere*. Nous avons étudié dans ces Mémoires (I, 46) un certain nombre de dérivés d'adverbes auxquels celui-ci doit s'ajouter. La métathèse et l'allongement sont les mêmes que dans *sternere, strâvi, strâtum*. Sous une seule et même forme *per* se cachent en latin des adverbes d'origine différente, répondant à παρά, περί, προτί. Dans les mots en question, *per* représente le grec παρά et le sanscrit *parâ*.

Pravus peut être considéré jusqu'à un certain point comme e positif de *pejor*, qui vient de *perior* : pour la chute de l'*r*

cf. *pejero* de *perjuro*. Le neutre *pejus*, contracté en *peis*, *pes* a donné *pessimus*.

C'est donc à l'idée de la ligne droite et de la ligne courbe que sont empruntées ces locutions qui ont exprimé ensuite le bien et le mal.

10. JEJUNUS

Pour la langue française, le contraire de *jeûner* c'est *déjeuner* (break-fast). Par une réciprocité qui n'est pas d'une exactitude mathématique, mais qui a cette demi-vérité dont se contente le langage, le contraire d'un homme qui a déjeuné, c'est un homme à jeun ; telle est, selon nous, l'origine de *jejunus*. Le préfixe *je* est pour *se* ou *ve :* il y a eu attraction vers le *j* de la syllabe suivante. Quant à *junus*, il est de la famille de *jentare*, un dérivé de *dies*. On disait *diena* ou *diuna* « le repas du matin », comme *vesperna* « le repas du soir. »

MICHEL BRÉAL.

DATIFS-ABLATIFS PLURIELS EN *-ĭbŭs*

En indien le dat.-abl. pl. des thèmes masculins et neutres en *a* prend la finale *-ēbhyas*, celui des thèmes féminins prend *-ābhyas*. Ainsi le thème pronominal *ta* fait au masc.-n. *tēbhyas*, au fém. *tābhyas*. Le zend fait une différence analogue entre la finale masc.-n. *-aēibyō* ou *-ōibyō* et la finale fém.-*ābyō*. Une distinction des genres toute pareille se retrouve à d'autres cas du pluriel. Génitif indien : masc.-n. *tēṣām*, fém. *tāsām;* en zend *-aēšām* masc.-n., *-āoṅhām* fém. Locatif indien : masc.-n. *tēṣu*, fém. *tāsu* ; en zend *-aēhva* masc.-n., *-āhu* et *-āhva* fém. L'instrumental indien classique montre une différence d'un autre genre : masc.-n. *tais*, fém. *tābhis*, et de même en zend *-āis* masc.-n., *-ābis* fém. ; mais l'indien védique a des formes masc.-n. en *-ēbhis*. Tous ces faits se résument en une seule règle : les langues ariques, aux cas obliques du pluriel, opposent, pour distinguer les genres, un *ā* féminin et une ancienne diphthongue *ai* masculine-neutre.

Cette distinction est antérieure à l'unité arique : elle date

de l'unité ario-européenne. En effet, le grec oppose aux locatifs masculins-neutres en -οισι des féminins en -ᾱσι ou -ησι (Ἀθήνησι) : le datif-locatif féminin ordinaire en -αισι est une formation analogique postérieure.

Les dat.-abl. fém. indiens en *-ābhyas* sont représentés en latin par des formes en *-ābus*, rares en latin classique, mais jadis plus fréquentes. De même les gén. fém. en *-āsām* sont représentés par des formes en *-ārum;* les locatifs fém. en *-āsu* et les instr. en *-ābhis* n'ont pas laissé de vestiges certains. Quant aux formes masculines-neutres, le latin a perdu les formes qui correspondraient aux gén. en *-ēṣām;* il a conservé, sous le nom de datifs-ablatifs, les instrumentaux en *-ais* et peut-être les locatifs en *-ēṣu*, fondus dans une même finale *-īs*. Il possède des formations d'origine européenne ou spécialement italique; le gén. masc.-n. en *-um* et le gén. récent en *-ōrum;* l'instrumental (dat.-abl.) fém. en *-īs*=-αισι = osq. *-ais*. Malgré ces pertes et ces accroissements, il a conservé la faculté de distinguer un masc. *dīs* et un fém. *deābŭs*, c'est-à-dire un instr. masc. tel que l'indien *tais* et un dat.-abl. fém. tel que l'indien *tābhyas*. Ici, l'opposition des genres a lieu aux dépens de la symétrie primitive des cas.

Il est naturel de se demander si le latin n'avait pas à l'origine un véritable datif-ablatif masculin-neutre à opposer au dat.-abl. féminin en *-ābus*. Par un hasard heureux, quelques échantillons de cette forme théoriquement indispensable nous ont été conservés. Le dat.-abl. propre, qui, pour le féminin, se termine en *-ābŭs* = ind. *-ābhyas*, se termine, pour le masculin-neutre, en *-ībŭs* = ind. *-ēbhyas*.

L'adjectif pronominal *hic* fait au datif pluriel masculin *hībus* dans un vers de Plaute (*Curculio*, 4, 2, 20).

> Eodem hercle uos pono et paro, parissumi estis hibus.

La lecture et la quantité *hībus* sont tout à fait certaines. D'ailleurs la forme *hibus*, connue de Varron et de Priscien, est attestée expressément par Charisius (p. 54 Keil), pour le Curculio.

On avait dit de même *illibus* et *ipṣibus* (Keil, *Grammatici*, t. 4 : 545,13 ; 548,1). Peut-être les philologues, en cherchant bien, trouveront-ils des vestiges de ces formes dans Plaute : ils ne devront pas oublier que les seuls exemples admissibles seraient ceux où ces formes auraient l'*i* long et le genre masculin ou neutre. Peut-être aussi arrivera-t-on à

constater à côté de *quĭbus*, qui est le dat.-abl. de *quis*, *quem*, *ques*, *quicum*, une forme *quībus* qui serait le dat.-abl. de *quos*, *quorum*, *quocum*.

L'adjectif pronominal *is*, *ea*, *id* a fait, au dat.-abl. féminin, *eabus*, forme employée par Caton et par l'annaliste Cassius Hémina. Le masculin-neutre correspondant serait *eībus*. Dans Plaute cette forme compterait normalement pour deux syllabes : c'est elle que je reconnais dans le *ĭbus* que cite Nonius, p. 486, et qui a l'*i* long dans Plaute, *Miles*, 1,1,74.

Latrones, ibus dinumerem stipendium[1].

Le féminin *eābus* représente exactement le féminin indien *yābhyas;* le masculin *ībus* pour *eībus* représente de même le masculin indien *yēbhyas*. — Cette forme *ibus* n'a la valeur féminine dans aucun des exemples que nous possédons (*Miles*, 1,1,74; *Truculentus*, 1,2,14; *Captiui*, arg. 5; Titinius et Pomponius dans Nonius, p. 486).

Les dat.-abl. en *ībus* ne paraissent s'être conservés nulle part en dehors des adjectifs pronominaux. C'est par des confusions avec la troisième déclinaison qu'il faut expliquer *pannĭbus* (Pomponius, At. 70 Ribbeck = Nonius, p. 154, 488, 506 ; cf. Charisius, p. 210, 8 Keil), *generibus* (Attius, 65 = Non., p. 487), *collegibus* et *semitibus* (Neue, *Formenlehre*, 1, p. 30) et autres formes vulgaires (Neue, p. 121, Bücheler § 328).

LES GÉNITIFS INDIENS DES THÈMES EN *r̥* VOYELLE

Le thème *kavi* fait au génitif *kavēs*, *bhānu* fait *bhānōs*. En autres termes, la voyelle du thème est renforcée et suivie d'un *s*.

Le renforcement de *r̥* étant *ar*, un thème comme *pitr̥* devrait faire **pitars*. Le zend a conservé la finale *-ars* dans *çāçtars*. En indien, la seconde des deux consonnes finales doit

1. Outre la quantité *ībus*, une quantité *ĭbus* a été admise en France par M. Quicherat (Thesaurus poeticus linguæ latinæ), et en Allemagne par Lachmann (Commentaire sur Lucrèce, p. 262). Cette quantité a été justement contestée (Bücheler, Précis de la déclinaison latine, trad. franç., § 340; Spengell, T. Macci Plauti Truculentus, 1, 2, 14), et en effet elle n'a été signalée que dans des exemples dont les uns ne sont pas probants et dont les autres (par exemple Rudens, 73) reposent sur un texte apocryphe.

tomber : on doit donc partir d'un type **pitar*. Mais l'indien tend à changer *ar* final en *ur* : c'est ainsi que la 3e p. pl. ** babhrar*, qui en zend a fait *bawrare*, a fait en indien *babhrur* (James Darmesteter, Mém. de la Soc. de ling., 3, 97). **Pitar* aboutit donc à *pitur*. La finale génitive des thèmes en *r* est en effet *-ur*. Il faut se garder de l'écrire *-us*, comme le fait Schleicher, Compendium[3] § 252, p. 538.

Μύριοι, MILLE

M. Curtius, dans ses Grundzüge der griechischen Etymologie, ne mentionne ni μύριοι ni *mille*. M. Corssen (Aussprache, etc.) fait venir *mille* d'une racine indienne *mil*, convenire, societatem inire, misceri. Schleicher, dans son Compendium, rapproche *mille* de l'irlandais *míle* qui, dit-il, est peut-être emprunté au latin ; il ne mentionne pas μύριοι.

Je pense que *mille* vient de *mirle*, comme *stella* de *ster'la*, et que le premier élément *mir* est identique au premier élément μυρ de μύριοι. La voyelle est *ī* en latin, comme le prouve l'épel *meilia*, Corpus inscr. Latin. 1, 551 ; la voyelle grecque est ῠ long. Cet *i* long et cet ῠ long proviennent sans doute de la contraction divergente d'une même diphthongue primitive.

Quant au sens, *mille* devait, à l'origine, désigner un nombre considérable mais indéterminé. En effet, le nombre 1,000 était en ario-européen, *ghasra*, conservé dans le sanskrit *sa-hasra* (l'élément *sa* correspond au premier élément de ἑ-κατόν) et dans le grec χίλιοι.

Le thème contenu dans *mille* ne pouvait signifier dès lors 1,000, sans faire double emploi avec *ghasra*.

L'élément *mīr* μῦρ marquait donc « un grand nombre. » C'est encore là le sens spécial de μυρίοι accentué sur la pénultième. Plus tard, cet indéterminé prit une valeur précise ; mais déjà les Hellènes et les Italiotes avaient cessé d'être des tribus d'un même peuple. Le grec, ayant conservé *ghasra*, fit de μύριοι l'unité immédiatement supérieure, et le latin, qui avait perdu *ghasra*, le remplaça par *mille*.

BR POUR SR EN LATIN

A côté du thème *sorōr-* pour *sosōr-* il a dû exister un thème « faible » *sosr-*, comme à côté du thème *pater-* πατερ-, il existe

un thème faible *patr-* πατρ-. Ce thème se retrouve dans le dérivé *sobrinus*, qui a changé le groupe *sr* en *br*.

Le même changement se trouve dans *tenebrae* (pour **temisrai*) qui correspond à l'indien *tamisram*, et dans *cerebrum*, qui est à l'indien *çiras* comme *tamisram* à l'indien *tamas*.

Les adjectifs *muliebris*, *funebris*, *faenebris* sont probablement pour **muliesris*, etc., des thèmes *mulies-*, *funes-*, *faenes-*.

Le mot *membrum*, bien que l'*e* paraisse y être bref, d'après le traitement qu'il subit dans les langues romanes, pourrait bien être parent de l'indien *māṇsa*, chair.

L'adjectif *hībernus* est pour **hībrĭnus*, comme *sacerdos* est pour **sacrĭdos*. **Hībrĭnus* lui-même est pour * *hīsrĭnus*, et se rattache au substantif perdu *hayas* reconstitué par M. Bréal (p. 408).

Enfin il y a parenté entre *varius* (pour **vasios*), divers, et *vabrum*, traduit par *varium* dans les Gloses d'Isidore (Bréal, les Tables Eugubines, p. 270). *Vabrum* est la forme spécialement romaine d'un adjectif italique *vafrŏs*, qui se retrouve dans l'ombrien *vufru* (Bréal, ibid., d'après Zeyss) et qui a été emprunté par le latin à quelque dialecte voisin sous la forme *vafer* et avec le sens de *retors*. Ceci nous montre que le passage de *sr* à *br* s'est fait par un intermédiaire *fr*.

Or le groupe *fr*, *br* peut être une altération du groupe θ*r* (θ = θ grec moderne), comme le prouve *rŭbrum* = ἐρυθρόν.

Le son θ, qui peut aboutir à *d* quand il est placé entre deux voyelles (*medius* = ind. *madhyas* pour * *madhias*, μέσσος), se change toujours en *f* et par suite en *b* devant une *r*.

Le groupe *sr* est instable de sa nature : beaucoup de dialectes romans le changent en *str* ; de nos jours la langue populaire change *casserole* en *castrole*. Il n'est pas étonnant que le latin, à l'époque où il possédait la consonne θ, ait remplacé *sr* par θ*r*. Ce dernier groupe est aisé à prononcer : cf. les mots anglais comme *through*.

On peut donc conjecturer avec vraisemblance que les Latins ont dit successivement *vasrom*, *vaθrom*, *vafrom*, *vabrom*.

L. HAVET.

PURARE

Y avait-il en latin un verbe *purare*? Freund l'indique en lui attribuant le même sens qu'à *purificare*, celui de « nettoyer, purifier »; il n'en donne, au reste, qu'un exemple tiré de Festus (s. v. *prophetas*, éd. Muller, p. 229) : casta qui *purant* sacra. Quant à ce que Forcellini dit de ce mot, il n'y a pas, je crois, à en tenir compte, l'exemple de Plaute qu'il apporte : Vascula intus *pura* propere, *Aul.* II, 3, 3, étant lu maintenant : Vascula intus *pure* propera. Quicherat semble avoir suivi à la fois Freund et Forcellini ; pour Lebaigue, il ne s'appuie avec Freund que sur l'autorité de Festus.

On le voit, nous n'avons en définitive qu'un témoignage incertain pour prouver l'existence de *purare;* c'est bien peu, mais je n'en crois pas moins que ce mot a existé en latin,—du moins dans le latin populaire,— seulement avec un sens différent de celui qui lui est attribué par les auteurs de dictionnaires dont je viens de parler. On trouve, en effet, dans le patois normand le mot *purer* (puré) signifiant « dégoutter, être imprégné d'eau, » d'où *s'épurer* (s'épuré) « s'égoutter. » Ce verbe *purer* qui ne peut venir de *purus*, — le sens s'y oppose, — suppose une forme latine *purare*, le simple de *sup-purare*, dont le radical ne peut être que celui du mot *pus*, *puris*. Le normand nous fournit donc ici un débris précieux d'un mot latin qu'on ne rencontre, à ce que je sache, dans aucun autre idiome roman.

CHARLES JORET.

ACCUSATIF ARCADIEN EN ους.

Dans une inscription de Tégée (*Voyage archéologique* de Lebas et Waddington, n° 340 b.), M. Foucart corrige, à la ligne 5, ἐκγόνους, au lieu de ἐκγόνοις : Ἐπὶ Σωστράτωι ἱερεῖ, ἔδοξε τῶι δάμωι τῶν Τεγεατᾶν Δαμάτριον Δαματρίω Αἰτωλον πρόξενον εἶναι καὶ εὐεργέταν εἶναι καὶ αὐτὸν καὶ ἐκγόνο[υ]ς..... « Il y a sur la pierre ΕΚ ΓΟΝΟΙΣ, dit M. F. ; la construction exige l'accusatif; *le graveur a sans doute été trompé par le voisinage du mot au datif dans la même ligne.* »

Il semble bien qu'il faut conserver le texte de l'inscription, et voir ici un nouvel exemple à ajouter à la nombreuse liste d'accusatifs pluriels en οις, 2e déclinaison, que nous fournissent les grammairiens et les inscriptions. Ainsi dans l'inscription trouvée récemment à Olympie, publiée par M. Kirchhoff, *Archäologische Zeitung*, 1876, p. 183, et qui ne paraît pas antérieure de beaucoup à celle-ci, nous trouvons ἄλλοιρ à l'accusatif (= ἄλλους), à la l. 8 : Ἐστεφανωμένορ τόν τε τῶν Ὀλυμπίων ἀγῶνα καὶ ἄλλοιρ..... τοὶρ θεαροίρ, l. 10, (= τοὺς θεαρούς) : Καὶ ὑποδέχεται τοὶρ θεαροίρ. De même, pour la 1re déclinaison, καταξίαιρ (= καταξίας), l. 16 : Ὅπωρ δὲ καὶ ἁ πόλερ καταξίαιρ φαίναται χάριτερ ἀνταποδιδῶσσα.

O. NIGOLES.

TABLE DES ARTICLES

ARTICLES			PAGES[1]
1	H. d'Arbois de Jubainville.	Le génitif singulier des thèmes féminins en *ā* dans l'ancien irlandais.	79- 80
2	—	La mythologie grecque et l'histoire de l'Europe occidentale.	325-358
		Avant-propos.	325-337
		Le mythe d'Argos. 326 s.	
		Le XII[e] chant de l'Odyssée. 327 ss.	
		Les vers 233-235 du livre XVI de l'Iliade. 330 s.	
		Les cyclopes. 333-337	
		Chapitre premier. L'Océan, le coucher du soleil et les Cimmériens.	337-349
		Chapitre II. Les colonnes du ciel et les peuples voisins.	349-358
3	Abel Bergaigne.	Essai sur la construction grammaticale considérée dans son développement historique, en sanskrit, en grec, en latin, dans les langues romanes et dans les langues germaniques.	1- 51, 124-154, 169-186
		Introduction.	1-20
		Première partie : de l'ordre des mots composant un seul terme complexe de la proposition.	21-51
		Chapitre I[er] : de l'ordre des mots dans la syntaxe intérieure.	21-27
		Chapitre II : langue sanskrite.	27-30
		Chapitre III : langue grecque.	30-34
		Chapitre IV : langue latine.	34-37
		Chapitre V : langues romanes.	37-41
		Chapitre VI : langues germaniques.	41-51
		Deuxième partie : de l'ordre des termes essentiels de la proposition. 124-154,	169-186
		Chapitre 1[er] : considérations générales sur les types de construction primitifs. 124-154,	169-186
		Section I : construction du sujet, de l'attribut et des régimes de l'attribut	125-142
		Section II : construction de l'infinitif, de ses régimes et du terme qui, dans certaines langues, est devenu son sujet.	142-154

1. La lettre *s.* signifie la page suivante; *ss.* signifie les deux pages suivantes.

ARTICLES PAGES

Section III : construction de l'attribut impersonnel avec un verbe personnel, et de ses régimes. 109-176
Section IV : construction de certains pronoms. 176-179
Section V : construction des particules. 179 ss.
Section VI : constructions inversives. 181-184
Section VII : des propositions modales. 185 s.

4 Abel Bergaigne. Tarhi, etarhi, yarhi. 164 s.
Abel Bergaigne. Voir : James Darmesteter, art. 12.
5 Michel Bréal. Interpres, pretium. 163 s.
6 — Luxus. 164
7 — Mots latins exprimant des idées morales : *clemens, tristis, ira.* 248-255
8 — *Pratum, hærere, a* latin pour *au, caterva, audio, venenum, pavor pallorque, polleo, pravus, jejunus.* 408-412
9 — Sur un passage des Tables eugubines. Le mot ombrien *nerf* désigne-t-il des dieux ou des officiers? 269-278
10 — Sur le nombre de cas de la déclinaison indo-européenne. 322 ss.
11 James Darmesteter. Notes sur l'Avesta. 52-74

çrad-dhâ, credo; — zaraz-dâ. 52-55
ravanh. 55-59
cinvat ustânem. 59-65
diwja. 65-67
mên gairim. 67-69
banayen. 69 71
kahrkatâç. 71-73
kahrkâç. 74

12 — Des désinences verbales en *us*, et des désinences verbales qui contiennent un *r* en sanscrit. 95-103

I. Désinences en *-us.* 96-99
II. Désinences contenant *r.* 99-103
(Abel Bergaigne : note sur l'article précédent.) 104 s.

Des troisièmes personnes du pluriel en *-ram.* 104 s.

13 — Iranica. 302-321

I. Le suffixe *ac* en iranien. 202-310
§ 1. Le suffixe *ac* en sanscrit, en zend, en persan. 302-310
II. Furud. 310 s.
III. Hargiz, digar, sidigar. 311 ss.
IV. Notes sur le Farhang i oîm yak. Uruthware. 313-317
V. Tanu-peretha. Peshótanu. 317 ss.
VI. Une métaphore grammaticale de la langue indo-européenne. 319 ss.

14 Marcel Devic. Variations phonétiques de la sifflante *s* dans le dialecte languedocien parlé en Quercy. 165 ss.
15 — Etymologie des mots *alizari, moise, gâche* et *mortaise* 167 s.

ARTICLES			PAGES
16	O. Donner.	Revue de la philologie ougro-finnoise dans les années 1873-1875.	81-94
17	Louis Havet.	Sur la transcription du sanskrit.	75-78
		I. Sur les diphthongues. 75-76	
		II. Sur la séparation des mots. 77-78	
	—	Notes de grammaire.	187-196
18		Sur les génitifs pronominaux en latin; confirmation de la théorie de Fr. Meunier. 187-190	
19		Sur Pompeius, p. 285, 8 Keil. 191 s.	
20		Sur les divers sons du ζ grec: renseignements tirés des langues italiques. 192-196	
21		Cancer et καρκίνος. 196	
22		Honor et ous.	255 s.
23		Dat. abl. plur. en *ibus*, gén. indiens en *ur*, μύριοι *mille*, *br* pour *sr*.	412-416
23 *bis*.		*Quattuor*.	371
24	Charles Joret.	Changement de *r* en *s* (z) et en *dh* dans les dialectes français.	155-162
25	—	Essai sur le patois normand du Bessin. 210-247 371-407	
		Première partie. 218-247	
		Chapitre I : phonologie. 218-237	
		1° Voyelles. 219-226	
		2° Consonnes. 226-237	
		Chapitre II : flexion. 238-247	
		1° Déclinaison. 238-241	
		2° Conjugaison. 241-247	
		3° Adverbes. 247	
		Seconde partie : dictionnaire étymologique. 371-407	
26	—	*Purare*.	417
27	O. Nigoles.	Accusatif arcadien en ως.	417 s.
28	F. de Saussure.	Le suffixe *-t-*	197-209
	—	Remarques de grammaire et de phonétique.	278-301
29		I. Sur une classe de verbes latins en *eo*. 278-293	
30		II. La transformation latine de *tt* en *ss* suppose-t-elle un intermédiaire **-st?* 293-299	
31		III. (Exceptions au rhotacisme en latin et à la chute du σ en grec). 299	
2		IV. (*i* pour *es* et *u* pour *os* en grec et en latin). 299 ss.	
33		Essai d'une distinction des différents *a* indo-européens.	359-370
		§ I. 360-363	
		§ II. *a* et a_2 362 s.	
		§ III. *A* en grec et en latin. 363 ss.	
		§ IV. *A* et A_2 en sanskrit. 366 ss.	
		§ V. 369 s.	
34	Vilh. Thomsen.	Remarques sur la phonétique romane. L'*i* parasite et les consonnes mouillées en français.	106-123
35	L. Vaïsse.	Note pour servir à l'histoire des machines parlantes.	257-268

Langage, article 35. **Langues ougro-finnoises**, 16. **Arioeuropéen**, 3, 10, 28, 33. **Sanskrit**, 3, 4, 12,13, 17, 23. **Zend**, 11,13. **Persan**, 13. Langues de l'**Italie**, 20: *latin*, 3,5, 6, 7, 8, 18, 19, 21, 22, 23, 23 *bis*, 26, 29, 30, 31, 32; *ombrien*, 9; *roman*, 14; 15, 24, 25, 26, 34; **Grec**, 3, 20, 21, 23, 27, 31, 32. **Celtique**, 1. **Germanique**, 3.

Phonétique générale, 35; phonétique, 14, 19, 20, 23, 23 *bis*, 24, 25, 30, 31, 32, 33, 34; **transcription**, 17. **Déclinaison** 1, 10, 18, 23, 25, 27; **conjugaison**, 12, 25, 29; **dérivation**, 13, 28; **vocabulaire**, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 15, 21, 22, 23, 26. **Syntaxe**, 3. **Textes**, 19.

Histoire et **mythologie**, 2. **Bibliographie**, 16.

TABLE DES MATIÈRES

INDEX DE DIVERS SUJETS TRAITÉS

LANGAGE EN GÉNÉRAL.

L'ordre logique est celui de l'association des idées, page 1. Ce principe est étranger à la grammaire, 2. Le langage n'établit de rapport immédiat qu'entre des mots qui expriment soit des *objets* soit des *actes* ou *qualités*, 13. Comment néanmoins la proposition acquiert plus de deux termes (Pierre frappe, Paul frappé; — Pierre frappe Paul; — Pierre frappe Paul d'une massue; — Pierre irrité frappe Paul; l'irascible Pierre frappe Paul; — Pierre irrité d'un mot frappe Paul), 14 et suivantes. Tout rapport est ou prédicatif ou de dépendance, 17. Sujet et prédicat psychologiques, ordre psychologique et ordre grammatical, 19. Les pronoms anaphoriques se mettent au commencement, 176. L'inversion implique une règle qu'elle viole, et cette violation sert à mettre en relief une idée, 182. Les verbes qui signifient *être* ou *dire* mis au commencement à cause de l'association des idées, 183. Chiasme ou ordre *a b b' a'*, 184.

TURC, MANDCHOU, JAPONAIS.

Verbe à la fin de la proposition, 20.

LANGUES OUGRO-FINNOISES.

Bibliographie, 81.

LANGUES ARIOEUROPÉENNE.

PÉRIODE PRIMITIVE.

Avant la flexion l'ordre des mots en indiquait les rapports, 4. *Syntaxe intérieure* entre les éléments d'un mot, 5. Ordre des éléments dans cette syntaxe, 21. Les composés conservent cet ordre primitif, 21. Les racines précèdent les suffixes, 125. ¹Δημο-²σιος formé comme ¹οἰκο-φύλαξ, 126. Les types indiens ¹*bodha*-²*ti*, et ¹*dr*snō-²*ti* ne diffèrent pas du type ¹*vēt*-²*ti*, 126. Les substantifs sont d'anciens adjectifs, 127, 128.

Les racines verbales représentent la substance et les racines pronominales la qualité, 127. En quoi diffèrent le verbe et l'adjectif, 128. Sens originel des types tels que ¹*vet-*²*ti*, ¹*drs-*²*nu*, 129. L'attribut principal précède le sujet, 132.

Les noms gouvernaient les mêmes cas que les verbes, 15. Comment il faut construire les types primitifs des phrases *Deus est sanctus, Darius ab Alexandro est victus*, 171 et 173.

Origine des désinences personnelles, 14, 105. Origine de la désinence de la 3e personne du pluriel, 98. Origine des désinences du moyen, 135. Origine des futurs et présents qui ont pour caractéristique *s*, ou *bh*, 175.

Les suffixes équivalent *-as, -ar, -an*, 98, 100.

PÉRIODE ACCESSIBLE DIRECTEMENT PAR LA COMPARAISON DES IDIOMES

Légitimité des études de syntaxe pour cette période, 9.

Le tour *res patris* équivaut au tour *res patria*, 13, 16. Deux noms juxtaposés sans copule suffisent à marquer le rapport de sujet à attribut, 13. Ordre des deux termes dans ce tour, 134. Sens primitif des verbes qui ont pris le sens d'*être*, 14. Nature des composés possessifs, 23. Ordre des termes dans les composés, 24. Le juxtaposé ¹*çrad-*²*dadhāti*, 136. Place du régime par rapport au verbe, 137. Ordre ¹*régime* ²*attribut* ³*sujet*, 138. Ordre ¹*sujet* ²*régimes* ³*attribut*, 139. Place de la copule *ca*, τε, *que*, 177.

Les adverbes sont les régimes, 179. Rôle que jouent les adverbes comme prépositions et comme préfixes, 179.

Participe présent, 197. Participe passé en *-itas*, -ετος, *-itus*, 199. Diverses formations de l'aoriste, 368.

LANGUES ARIQUES.

VIEIL INDIEN.

Classification des composés, 22. Comment les commentateurs paraphrasent un composé possessif, 24. Ordre des termes dans les composés comme ¹*bharad-*²*vāja*, 26, 186. Composés comme *çuklī-bhavati* et *namas-karōti*, 136.

Le verbe à la fin de la proposition dans la prose, 8, 20, 140. Place du locatif absolu, 16, 29. Ordre des mots libre en vers et fixe en prose, 27. Ordre usité par les commentateurs qui *font la construction*, 28. Place de l'infinitif hors du cadre de la proposition, 142. Germes de la proposition infinitive, 146. Nature de la construction entre un verbe, un infinitif et un nom, 151. Phrase relative placée avant la phrase principale, 176. Mots qui prennent la seconde place de la phrase, 177, 178. Préfixes et postpositions, 180. Déplacement du verbe dans les constructions optatives ou impératives, 185.

Les troisièmes personnes du pluriel en *-us* (ou plutôt en *-ur*), en *-ran, -rē, -ratē*, etc., 96, 104. Désidératifs, 362. Accentuation du passif, 280.

La valeur primitive des diphthongues de *vrddhi* n'est pas toujours *āi, āu*, et il faut transcrire *ai* et *au* (non *āi* et *āu*), 75. La valeur primitive des diphthongues de *guna* n'est pas toujours *ai, au*, et il faut noter les diphthongues de *guna* *ē* et *ō* (non *ai* et *au*), 76. Moyen d'indiquer la séparation des mots, 77.

Lois euphoniques autres devant les désinences casuelles que devant les désinences verbales, 367.

ZEND.

Le zend était peut être une langue morte pour ceux qui l'écrivaient, 12.
Les troisièmes personnes du pluriel en *-are, -âre*, 97.

GREC.

Nature des infinitifs, 143. Valeur primitive de la proposition infinitive, 145. Place de l'infinitif, 148. Place des participes dans σφῶϊν πυθοίατο μαρναμένοιϊν, Χρυσηίδα εἶσεν ἄγων, ὀλίγον ἔρχομ' ἔχων, 169 s.
Place des verbes impératifs ou optatifs, 185.
Liberté de l'ordre des mots dans Homère, 10.
Génitif absolu, et place qu'il occupe, 16.
Structure des mots comme οἰκοδομέω, 136.
Ordre des termes dans les composés comme [1]φιλ-[2]αδελφος, [1]λαθι-[2]πονος, et nature du premier terme, 26, 186. Ordres divers : Χορο-διδάσκαλος, ὁ τοῦ χοροῦ διδάσκαλος, τοῦ χοροῦ ὁ διδάσκαλος, ὁ διδάσκαλος τοῦ χοροῦ..., 31. Ordre des termes dans les juxtaposés Ζεὺς πολιεύς, Νέα πόλις, Λάρισσα ἡ κρεμαστή, 33 s.
Mots qui prennent la seconde place de la phrase, 177 s.
Préfixes, postpositions et prépositions, 180.
Suite d'une longue et d'une brève remplacée par une suite d'une brève et d'une longue, 76. Accusatif pluriel en οις, 417.

LANGUES ITALIQUES.

Passif en *-r*, 136.

LATIN.

Verbe placé après ses compléments, et tout à la fin de la proposition, 7 s., 140. Dérogations volontaires à cette règle, 183.
Ordre relatif du sujet et du régime, *passim* et 183.
L'ablatif absolu et sa place, 16, 35.
Participes incidents, 35.
Ordre des termes dans les composés comme *versi-pellis*, 25.
Longa navis et *navis longa*, 35. L'ordre *latus clavus*, 36.
Nature de l'infinitif, 143. Explication de la construction infinitive, 146, 149 s. La construction *tempus videndi lunæ*, 152.
Place de l'infinitif, 147 s.
Construction des substantifs en *-tio* avec un accusatif, 147.
L'ordre *quid operis* [1]*siet* [2]*factum*, 171. L'ordre [1]*est* | [2]*Helvetiis per indicium* | [3] *enuntiata*, 172.
Germes de la construction romane où *habere* est un verbe auxiliaire, 173. Ordre des mots dans cette construction, 174.
La phrase relative avant la phrase incidente, 176.
Prépositions, postpositions et préfixes, 150.
Finale du parfait en *-erunt, -ere*, 103. Datifs pluriels en *-ibus*, 412.
Syllabes communes, comme *ne* dans *tenebrae*, 188.
Accent dans les génitifs en *-ius*, 188. Accent devant les enclitiques, 189.

LANGUES ROMANES.

L'ordre des mots dans les langues romanes repose sur une tradition latine, 6, 10, 37.
L'ordre *claire fontaine* et l'ordre *amande douce*, 38. L'ordre *brave homme* et l'ordre *homme brave*, 39.

L'ordre [1]*des coursiers* | [2]*le crin,* 30, 39. L'ordre *pro* [1]*deo* [2]*amur* et l'ordre *la* [1]*cort* [2]*Artu,* 40. L'ordre [1]*de votre honneur* [2]*jaloux,* 41.
Ordre des mots dans la construction d'un verbe avec un infinitif et un substantif, 153. Ordre *il cuida* [1]*Aucassin* [2]*conforter,* 175.
Place de l'impératif, 185.

LANGUES CELTIQUES.

Ordre des mots, 12.
Passif en *-r,* 136.
Génitif singulier des thèmes féminins en *a* en irlandais, 79.
Phonétique celtique, 79 s.

LANGUES GERMANIQUES.

Verbe à la fin de la proposition, particulièrement en anglo-saxon, 9.
Ordre *régimes, verbe, sujet,* 10.
L'ordre des mots dans les langues germaniques repose sur une tradition arioeuropéenne, 11.
Le participe ou adjectif avec complément n'a pas la même place que le participe ou adjectif simple, 42.
Nature des composés comme *tauge-nichts,* 25.
Origine de l'infinitif, 143.
Formations avec l'auxiliaire *avoir,* 173.
Prépositions, postpositions et préfixes, 180.
Place de l'adjectif par rapport à son substantif, 42.
— du génitif par rapport au nom dont il dépend, 44.
— du régime par rapport au verbe (exception pour le pronom réfléchi), 49.
— du verbe *être* par rapport à l'attribut, 171.
— des régimes de l'attribut, 172.
— du pronom *es,* 178.
— de l'impératif, 185.
Usage du chiasme et ses conséquences, 184.
Ordre des mots en gothique, 42, 44 s., 49.
— en allemand, 10, 44, 47 s., 50 s., 140, 148 s., 171 s., 174 s., 178.
— en anglo-saxon, 9, 43, 45, 48, 49, 172.
— en anglais, 43, 46, 50.
— en hollandais, 10, 140, 148.
— en skandinave, 10, 43, 46, 50, 184.

LANGUES LETTO-SLAVES.

Ordre des mots, 11.

MYTHOLOGIE.

Demeure des chants, 68.

Cf. l'index suivant.

INDEX LITTÉRAIRE[1], HISTORIQUE & MYTHOLOGIQUE

a magyar nyelv szotára 83.
académie hongroise 83, 89
Adam (Lucien) 92
Adria 338, 357
Adriatique (mer) 338, 357
Aeaea 327, 328, 340, 341, 342, 343
Aeétès 342
Aegialus (l') 339
Afrique (périple) 345
Agamemnon 327
Ahlmann 84
Ahlqvist 84, 86, 93
Ahrens 84
Aïdès 326, 327, 328, 336, 340, 342, 348, 352, 354, 355
aigle 352
Albert le Grand 257
ambre 341, 351, 354
Aminoff 86
Anaxagore 336
Anaximandre 341
année 329, 346, 347, 355
Anquetil 62, 313
Anthémis 339
Apollon 328, 329, 334, 335, 336, 348, 355
Appius Claudius 195
Archiloque 331
Arganthonius 325
Argès 337
Argos 327
Argonautes 342
Argus 326
Aristote 328
Ascoli 98, 107, 110, 112, 113, 120, 121, 122, 217, 235
Aspelin 94
Aspendiârji 60
Athène 355
Atlas 351, 354, 356, 357
Atrée 327
Aufrecht 205, 273
aurore 327, 342

Ballagi 89
Barna 90
Barth 205
Beauzée 182
Bekker (R. de) 84
bélier 342
Benfey 52, 61, 65, 72, 100, 102, 104, 198, 201, 287
Benloew 188, 189
Bergaigne 100, 197
Bernhardt (Ernest) 42
bhâminîvilâsa 28
Bodnar 89
Boehtlingk 82, 92
Boller 82, 92
Bonaparte 84
Bopp 25, 52, 58, 77, 78, 82, 96, 99, 197, 201, 204, 205.
Brachet 229, 232
brâhmana 8, 27
Bréal 74, 112, 152, 197, 203, 283, 296, 298, 301, 303
brebis 335, 342, 346
Brontès 337
Brugman 281, 362
Budenz 83, 86, 87, 89, 93
Buecheler 187, 269

Cadix 347
Calypso 329
Cassitérides (îles) 341, 343
Castrén, 82, 84, 90
Caton 36
Caucase (le) 352, 353
cavernes 335, 336, 337
Celtes (les) 340, 341, 358
Céphalénie 338, 339
Cerbère 326, 348, 354, 355
César 8, 35, 36, 183
chant 332
char 334
chênes 330
chevaux 334
chèvres 335
Chimère (la) 332
Chrétien de Troyes 37, 40, 41
Chrysaor 347
Cimmériens (les) 326, 337, 351, 353, 354, 358
Circé 327
Colchide 342
Collan 84
Coloeus 325, 345, 356
colonne de Prométhée 351, 353
colonnes d'Hercule 325, 356, 358
colonnes du ciel 349
Cornat 162
Corssen 114, 116, 121, 152, 164, 187, 199, 200, 203, 204, 209, 274
couche de Zeus 355
Cratès 346
Crésus 325
Crimée (la) 340
Curtius (G) 5, 13, 21, 74, 84, 128, 129, 130, 145, 163, 179, 196, 207, 279
cyclopes 329, 333
Cycnus 355, 357
Cypsélus 356, 357
Czuczor 83

1. Ce relevé indique en principe les passages où nos confrères paraissent émettre sur un auteur, sur une doctrine ou sur un écrit, une appréciation ou opinion quelconque; il exclut les simples renvois bibliographiques. On voudra bien excuser les inégalités que comporte l'exécution d'un index de ce genre. — Les noms des *auteurs* du présent volume sont catalogués page 419.

Darmesteter (A.) 38, 40, 107, 236
Darmesteter (J.) 104, 137, 249
Décorde 212
Delboulle 214
Delbrück 177, 185, 186
Diez 25, 37, 38, 39, 120, 121, 155, 232
Dodone 330, 331, 332
Donner 81, 85, 88, 93, 94
Dozy 167, 168
Duben 88
Du Bois (L.) 213, 215
Duméril 212, 215

Ebel 74, 80, 197, 198, 201
edda 43, 46
Edelspacher 89
Egger 285
Électrides (îles) 340
Ephore 341
Erèbe (l') 355
Eridan (l) 345, 350, 357
Erythie 347
Estrymnides (îles) 341
étain 341, 343
Ethiopiens 345
Etrusques (les) 338
Euhémère 326
Euler 258
Eurén 84
Eurytion 347
Eustathe 55
évangiles 42, 90 (év. northumbr. 43, 45, 48; év. anglo-saxon 45, 48; év. gothique 42, 44, 49.)
Evhémère 326

Faber 266
Faehlmann 84
farhang i oîm yak 313
feu volé 352
feu d'artifice 334
feu de joie 334
Fick 208, 248
Fischer 89
Fjellner 88
Fogarasi 83
foudre 337
Frise (la) 341
Froehde 279, 293

Gabelentz (von der) 19, 20, 38
Gadeïra 345
Gaussin 133
Gautier (L.) 210, 227, 233, 247
Genetz 86
géographie des Argonautiques 343
géographie homérique 341, 343
géographie phénicienne 345
Gérion 347, 348, 354
glands 330
Godenhjelm 85
Grassmann 72, 279, 286, 360
Grimm 25
Gyarmathi 82, 83
Gyulai 89

Hahnson 86
Harlez (de) 315, 317
Haug 60, 68, 69, 70, 71, 313
Havet (L.) 64, 79, 103, 166
Héliades (les) 345, 350, 357
Hellé 331
Hellonie 330
Héphaestus 353
Héra 331, 355, 356
Héraclès 328, 345, 347, 352, 354, 355, 356, 357, 358
Hercule 328
Hermès 326, 327, 328, 329, 336, 346, 348, 351, 352, 354, 355
Hésiode 329, catalogue 342
Hespérides (les) 328, 330, 331, 345, 347, 351, 354, 355, 356, 357
Holzmayer 94
Homère (date) 344; sa géographie 341, 343
homériques (poèmes) 337
Hoshengji Jamaspji 313
Huebschmann 300
Hugo (Victor) 32
Hunfalvy 83, 89, 90, 91
Huschke 277

Ihász 89
iliade (xvi, 233 ss.) 330
Imre 89
Io 326, 353, 354
Ioniens (les) 339, 349, 358
Isidore (tr. franque) 44, 47
Ithaque 338, 339

Jaubert 157
Jolly 143, 145, 146, 152
Joret 107, 112, 117, 120
Justi 54, 56, 58, 65, 68, 73, 97, 315, 317

kalevala 84
kalevipoeg 84
kanteletar 84
Keil 192
kellgren 82
Kempelen 262
kieletaer 86
Kircher 257
Kirchhoff 273, 274
Kratzenstein 260
Kreutzmann 84
Kuhn 66, 100, 102, 203

La Marche 211
Lampétie 346, 347
Lancelot 152, 154
Lassen 273
Latone 329
Lecoultre 37, 41
Le Héricher 213
Lepsius 250
Lestrygons 346
Ligures (les) 340, 341, 345, 354, 355, 357, 358
Lobeck 209
Loennrot 84, 85
Loyer 211

Maelzel 265
magyar nyelvészet 8
magyar nyelvoer 88
Mall 210, 211, 233
Méduse 347
Mélamphylle 339
Merbitz 258
Métivier 214
Meunier 33, 34, 187

Meyer (Leo) 206, 249, 283
Meyer (P.) 107, 159, 160
Mical 259
Miklosich 11
Moisy 212
Mommsen 274
Montucla 260
Motheré 161
Mueller (le dr) 258
Mueller (Fr.) 208
Mueller (Max) 82
Mullers 57
Mysiens (les) 340

navigation 338, 343, 345
nyelvemléktár 90
nyelvtudományi közlemények 83, 89

océan 331, 337, 351, 353, 356
odyssée (12e chant) 327, 344
œil céleste 333
Og 327
Ogygée 327
Ogygie 327, 329
Orthros 347, 348
Osthoff 206, 281, 282

pancatantra 27
Paris (G.) 110, 168
Pélops 327
Pénélope 354
Perséphoné 350
peupliers 350
Phaéton 350, 357
Phaétuse 346, 347
Phase (le) 341
Phoebus 355
Phoenix 341
Phrixus 341, 342
pierre (le soleil) 336
Pluquet 211
Polyphème 335, 336, 337
pommes d'or 330, 331, 351, 354, 355, 356
Preller 209
Pompejus 191
Pomponius 195
Popov 90
portes célestes 353, 354
Porthan 88
Posch 266
Posidon 335
Pott 198
Prométhée 351
Pythéas 345

Racine 32
Régnier (Ad.) 5, 26, 27
Reguly 83, 90
Répassy 89
Révai 83
Riedl 83, 89, 92
rigvéda 8, 27
Roth 71
roue 334, 335
Ruckert 60

Saint-Jean (la) 334
saisons 347, 348
Sajnovics 82, 83
Salomon 343
Salonius 86
Samos 339
Sâyana 28, 72
Sayous 81, 90
sceptre 327
Schiefner 82
Schlegel 249
Schleicher 9, 58, 96, 99, 100, 204, 209, 323
Schmidt (Johann) 248, 283
Schott 83
Schuchardt 111, 114, 117, 119, 193
Schweizer-Sidler 272
Scylla 327, 328, 329, 336
Scythes (les) 339, 341, 342, 344, 349, 353, 354, 358
Selles (les) 330, 331, 332
semaine 320; cf. année
Shetland 345
Sicanie (la) 344
sicélique (mer) 338, 344
Sicules (les) 338, 344
Sidon 344, 349, 358
Simonyi 89
Sirènes (les) 327, 328, 331
Sjoborg 46
Sjögrén 83
skeireins 42
Smith (Wm.) 43
soleils d'artifice 334
Spiegel 55, 56, 57, 58, 60, 62, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 311, 315
Steiner 89
Stern Mor 89
Stéropès 337
Stésichore 325, 356, 357
Storm 107, 113, 121
Strahlemberg 82
Styx 350, 353
suomi 85
synonymes 351
Szarvas 88, 89

Tartesse 347, 356
Tartesses (les) 345
Télémachie (la) 344
Téthys 356
Thèbes 344, 349, 358
Thermodon (le) 353
Thewrewk 89
Thrinacie (la) 327, 328, 329, 335, 334, 346, 347, 348
Thurot 9
Thyeste 327
Tobiesen 46
Tobler 119, 153
toison d'or 342
Travers 213, 215
troupeau *v.* brebis, chèvres, vaches
Tyr 344
Tyrrhènes 338

Ujfalvy 86, 89, 93
Ulfilas 42, 44, 49
Ulysse 327, 335, 338

vaches 328, 346, 347, 348, 354, 355
Vasnier 211
Vicq d'Azir 260
Vologodski 90
vulgate 43
Vullers 57

Weber 165
Weil 1, 2, 3, 4, 7, 19, 20, 25, 30, 31, 32, 37, 38, 39, 182, 188, 189
Wesko 86, 91
Westergaard 65, 304
Wiedemann 84, 87

Willis 265
Windisch 177
Windischmann 54, 62
Zante 338, 339
zendavesta 12
Zeus 327, 328, 329, 331, 332, 337, 351, 352, 353, 354, 355
Zeuss 12

INDEX DES FORMES TRAITÉES

INDIEN

a (voyelle), 359 ss.
aṇhas 55
-aktāt (suffixe), 303
-ac (suffixe) 302
-acīna (suffixe) 303, 305, 306.
-at (suffixe) 197
-at (3e p. sg.), 99, 368
-ati (3e p. sg.) 99, 368
atha (2e p. pl.) 363, 368
adabdha 66
adābhya 66
admi 69
-an (suffixe) 98, 100
-an (3e p. pl.) 95, 98, 99
anar 100
anas 100
anīka 303, 307
anūka 303
anūc 302
-ant (suffixe) 197
-antara (composés en) 25
-anti (3e p. pl.) 98, 363
anvac anvanc 302
apāka 303
apāc apānc 303, 309
abhīka 303
-ar (suffixe) 98, 100
arka 369
arc (racine) 369
arvānc 304
av (racine) 284
avāc avānc 302
açva 367
as (racine) 14
aor. āsam āsīs āsīt 368
-as (suffixe) 100, 369
-as (désinence) 368
-asi (désinence) 368
asu 14
asthan 204
asthi 204
-asya (génitif) 367
ahan 98
ahar 98, 100
ahas 100

ā (voyelle) 363
āka 307
-ādi (composés en) 25
-ām (3e p. pl.) 102, 104
-āmas (1e p. pl.) 363, 365.
-āmi (1e p. sg.) 363

i (pour a) 98, 104, 359 ss.
-ima (désinence) 368
-imi (désinence) 368

ī (pour a) 360, 36 367
īd (racine) 300
-ītē (désinence) 366, 367
-ītha (désinence) 367
-īmas (désinence) 367
-īmi (désinence) 368
īrma 361
-īs (désinence) 368

u (pour an) 96
u (pour a) 98, 359 ss.
uks (racine) 301
uksan 301
udac udanc 302
udīc 302
upa 367
upāka 303
ubhau 96
-ur (3e p. pl.) 97
uranā 360
uru 56
urvarā 360
ulōka 360
usar 180, 201
usas 100
usti 202
-us (3e p. pl.) 95, 96

ūrdhva 361

r 359
rksa 283
rta 283
rdhyate 291
rça 283
-rsu (locatif pluriel) 283

DIPHTHONGUES 75, 78
ēka 369
ētarhi 164

-ō (pour as) 76

au (pour āu) 75
au (pour ău) 75
au (pour ā) 75, 76
au (pour ău) 76

k 369
ka (racine) 64
ka (pronom) 370
kakubh 370
katara 370
kan (racine) 63
kanistha 64
kanyā 64, 370
kam (racine) 63
karka 196
kalama 370
kalaça 370
kalēvara 370
kalya 370
kavi 370
kā (racine) 63
kāti 63
kāma 63
kāru 370
kīla 360, 361, 370
kupyati 290
kulāya 360
kulva 360
krka 72, 73
krkadāçu 71
krkavāku 73
krkāta 72
krkātaka 72
krtu 312

kṛtti 283
kṛçyati 283
keça 299
keçara 209
kraks 73
krantṛ 202
kramitṛ 202
kravya 74
krūd (racine) 284
kruç (racine) 72
klámyati 283

gantu 205
gabhasti 59
gar (racine) 68
gātu 56
gir 68, 69
giri 360
guru 68, 360
gṛdhyati 283, 291
gaus 75

c 64, 369
ca 370
ca (redoublement de ka) 369
cakra 334
cancala 370
catvāras 370
can (racine) 63
cana 61
canas 61
canasy 62
canisṭha 62
cayatē 370
carati 370
carcara 370
cāyu 64
cāru 64
-cīna (suffixe) 303, 305, 306

jānu 363
jāmātṛ 202
jihma 367

-t (suffixe) 197 ss., 207
-ta (suffixe) 198
taks (racine) 319
taksan 320
tatas 281
tap (racine) 288, 289
-tam (duel) 105
tarvānas 165
tarhi 164
tā (racine) 63
-tāt (suffixe) 205
-tāti (suffixe) 205
-tām (duel) 105
tāmyati 284
tāvat 77
-ti (suffixe) 202
timita 284
timyati 284
tiraçc 303
tiryac tiryanc 303
-tu (suffixe) 204
-tum (infinitif) 205
-tṛ (suffixe) 201
trsyati 283, 288, 293
-tē (duel) 105
-tya (gérondif) 204
-tyu (suffixe) 204
tras (racine) 293
trasnu 252
-tvana (suffixe) 205
-tvara (suffixe) 204
-tvā (gérondif) 205
-tvānam (infinitif) 205
-thē (duel) 105
-thām (duel) 105

dabh (racine) 65
daçasyati 293
dāna 366
dāç (racine) 289, 293
dāsvant 300
dīrgha 360
dīryatē 288
duhitṛ 202, 368
drta 283
drti 288
dēvṛ 201
dyut (racine) 203
dyaus 75
drapsa 65
-dryac (suffixe) 303
dvau 75
dhū (racine) 67
-dhryac (suffixe) 303
dhvan (racine) 67
-dhvam (2e p. pl.) 105
-dhvē (2e p. pl.) 105

nakta 204
nakti 204
napāt 203
naptṛ 203
naçyati 293
nāsā 299
niyut 202
nīc 302
nīca 303
nīda 194
naus 75
-nt (suffixe) 197
nyac nyanc 302

panca 369
padbhis 165
panatē 163
pat (racine) 203
pati 203
patnī 203
patyatē 291
pada 56
-para (composés en) 25
parā 361
parác paránc 303
paráca 303
pari 361
parikrōça 72
paváka 363
paççát 300
paçyati 291
-pa-s (composés en) 367
pávaka 363
-pá-s (composés en) 367
pitu 366
pitṛ 359, 365, 367
pīta 366
pur 98
puras 360, 361, 369
purá 360, 361
purī 98, 360
puru 360, 369
- pūrva (composés en) 25
pūrvya 361
prcchati 283
prthu 283
pratīka 303
pratīc 302
pratyac pratyanc 302
pravatá 310
prán 304
prác pránc 302, 308, 309
práca 303
prácīna 306

(banij) 163
bhan (racine) 69
bharitṛ 202
bhartṛ 201, 202
bhátá 366
bhiksa 65
bhīru 64
bhuranyu 360
bhū (racine) 14
bhūti 202
bhrasj 300
bhrátar 366

majj (racine) 300
mañi 61
-mant (suffixe) 251
manyatē 286, 293
mamanti 286
mā (racine) 63
mātar 366, 367
māirā 366
mādyati 283
-māna (partic. présent) 363
mārayitum 70
mita 366
mīdha 300
mīra 361
muskara 367
mūra 361
mṛnati 283
mṛti 283
mṛtyu 204
mṛdu 283
mriyatē 291

-ya (gérondif) 204
yakṛt 207, 369
yarvānas 165
yarhi 164
yātu 205
yāvat 77
-yu (suffixe) 204

-r- (3e p. pl.) 95, 96, 99
r(change a en i, u) 98
rajju 300
-rata (3e p. pl.) 96, 101, 104
-ratē (3e p. pl.) 96, 102, 104
-ran (3e p. pl.) 95, 101
-ranta (3e p. pl.) 96, 102, 104
-ram 3e p. pl.) 96, 102, 104
ravas 58
rāti 54
ric (racine) 285, 289
-rirē (3e p. pl.) 96, 102
ruc (racine) 369
-rē (3e p. pl.) 95, 96, 101
rōka 369

laghu 56
lubhyati 285

v (pour kv) 64
vacas 320, 369
vadhar 100
vadhas 100
van (racine) 64
vanas 64
vama- (thème verbal) 200
varkas 369
vas (racine) 14
vā (racine) 64
vāka 369
vāta 64
vāma 64
vāmana 64
vāvāta 64
vidhyati 292
visvac 303
vṛka 369
vṛddha 283

çaxs (racine) 293
çakṛt 369
çarman 283
çās (racine) 293
çiksa 65
çita 366
çiras 360, 361
çīra 360
çīrsa 360
çīrsan 360
çudhyati 284, 288, 290
çundhati 288
çundhyu 204
çūnya 297
çrath (racine) 52
çraddhā 52, 136
çram (racine) 283
çrī 360
çrūyatē 289
çrēstha 360

s (ses altérations) 367

sakṛt 312
sanjna 289
satyas 205
sattva 205
sabar 100
sabas 100
samic 302
samyac samyanc 302
sarp (racine) 57
sarva 361
sahasra 300
sūryas 331
sūrya 331
starī 360
stimyati 284
-stra (suffixe) 206
sthita 366, 367
sthira 360
snāta 366
smṛ (racine) 70
svasṛ 98
svidhyati 291

han (racine) 70
hitvā 366
hirā 360
hṛd 53, 283
hṛsyati 280, 283

ZEND

ainika 307
aorāca 305
-ac (suffixe) 303
adhaoya 66
apa 305
apasa 306
apas 304
(apō) 305
-are, -aré (3e p. pl.) 97
āēurus 97
āka 307
-āre (3e p. pl.) 97
-āres, -ārés (3e p. pl.) 102
-āris (3e p. pl.) 103
-an (3e p. pl.) 97
azanh 55
-en (3e p. pl.) 97
-ere (groupe) 359
-é (pour -e) 97
-ō (pour -as) 76
uruthware 313
urvata 316

k (pour sk) 74
ka (racine) 63
karetō 73
karetodaçu 73
karenō 73
kavi 74
kahrka 74
kahrkatāç 71
kahrkaç 74
kānh (racine) 63
kātha 63
keref 74

gairīm 67
gaokerena 73
gaona 314
garōdemānem 68

cica 313
cina 61, 62
cinaŋh 61
cinman 61, 62
cinvaт-ustánem 59

jaya 60

tanu peretha 317
taraçca 305
tareç (racine) 252
tasan 320
daēvis 65
(daēvainti) 65
(daēvamanem) 65
daēwis 65
(daivamanem) 65
(daivamnem) 65
daiwis 65
dab (racine) 65
dav (racine) 65
daw (racine) 65
devamanem 65
devamnem 65
diw (racine) 65
diwja 65
(divamnem) 65
dujaka 71
(dujáthrem) 56
dujyáirya 71
dusqáthrem 56
drafsa 65
druga) 304
druca 304
dvafsa 66
dvafsaŋh 66

napat 203
napti 203
nyaŋc 305

paurvac 304
par (racine) 318
paráca 305
paraŋs 304
pafraēta 318
pára 318
páreñtare 311
pesa 319
pesōtanu 317

ban (racine) 70
banayen 69

mañgala 68
man (racine) 69
mar (racine) 70
maretánō 70
má (racine) 69
(mánem) 69
meretō 70
méñ 67
méñgairīm 67
minu 61
mir (racine) 70

yēya 99

rao-ratha 58
ravan 57
ravaŋh 55
ravaç-carañt 57
ravaz-dam 58.
ravīs 57
ravō-fraothman 58
rēvīm 57
ruma 58

vacastasti 319
vaŋhápara 71
van (racine) 64, 69
vafra 312
vicina 305
vījvañc 305
vouru 56

ghj (pour khs) 65
ghjan 65

çaraçti 59
çukhra 312

su 57

zaradha-ghnya 54
zaraç-ca 54
zarazdá 54
zarazdáiti 53
zared 53
(zarezdan) 54

ft (pour pt) 57
fra 304
fraoto 311
fraoreт 54
fracina 305, 306
frazdánava 306
frasa 306
fráka 307
fraŋs 304
frītō 311
fs (pour ps indien) 65

wj (pour fs) 65

haomacinem 62
(haomatanem) 62
huyáirya 71
qaŋhar 98
qéñg 98
hakereт 312
(horáca) 305
hvare 98

VIEUX PERSE

(Karkas) 74
duvitiya 311
siyu 57

PEHLVI, PARSI

ámárīnīd 69, 70
anák 309
anáp 310
ō (parsi) 310
awa 309
awákhtar 309
awáj 309
awáj 309
awáz 309

osmartan 70

uruçpar 313, 316
uçparva 313

tanáfuhr 317, 319
tangis 55
tukhsák 59

dadīgar 312
dtīgr 312
dánák 59

(rának) 55
rávak 55, 59
rūçták 57, 59
çūtak 318

frákhvis 55

mihmánis 316

garotman 67, 68, 69
gōkart 73
gōkarn 73

h k r c 312

PERSAN

az 307
as 310

b (pour p) 57

bákhtar 309
báz 307, 309
bám 306
barf 312
barná 309
besutan, -dan 319
ban 69
bang 69
bīmár 70

táftan 57
tarssanīdan 252
tarssīdan 252
tukhsá 59

ciz 313

khurūç 72
Khosrū 58

dâná 59
duruçt 59
dildih 54
dīgar 311

raftán 57
ravá 55, 56, 59
raván 56
rūdeh 316
rūftan 57
ruçt 58
rūçtá 57, 59, 309

çidīgar 311
çurkh 312
çūdeh 318

sūdan 57
sunūdan 57
sunuftan 57

firá 309
firákh 309
firáz 307
furūd 310

kád 63
kargaç 74
kaç 313

mihmánī 316
mīránīdan 70

ná 309
náb 309
nák 309
nūz 310
nīz 309
nos 310

nosirvan 310

vá 309

hargiz 311
hamē 303
hanūz 310
hanīz 310

yáftan 57

ARMÉNIEN

ban 69
banal 70
banaser 70

pan 69

margare 70

GREC

ἀδλαδέως 283
ἀδλής 201
ἀδρώς 198
ἀγνώς 202
ἄγχος 55
ἄγω 364
ἀδάμας 198, 207
ἀείρω 282
ἀήρ 201
Ἀθήναζε 193
αἰ 365
αἶθος 364
αἴπολος 364
-αις (génitif éolien) 79
ἀΐω 284, 291
ἀκάμας 207
ἀκῤαλίβαρ 208
ἀλάβαστρος 208
ἀλάδη 208
ἄλγος 208
ἀλεγεινός 208
ἀλίβας 207, 208
ἄλιζα 208
ἀλίω 291
ἄλκη 283
ἄλλομαι 291
ἄλφιτον 208
ἀλφός 208
ἀλωφός 208
-αμαι (désinence) 368
ἀμείβω 292
-αμεν (désinence) 367, 368
-αμι (désinence) 368
ἄμοτον 365, 366
ἄμφω 96

αν (= n voyelle) 282
ἄναξ 207, 275
ἀνδροδάμας 207
ἀνήρ 201, 275
ἀνιδιτί 291
-αντ (suffixe) 207
ἀνώγεων 76
ἀπτώς 207
αρ (= r voyelle) 282
ἀργῆς 198, 201
ἄρκτος 283
ἀρν- 360
ἄρουρα 360
-ασι (datif plur.) 283
-αται (désinence) 366
-ατε (désinence) 367
ἀτίετος 198
Ἄτλας 351
αὐτόματος 365, 366
ἀφύσσω 291
ἀψόρροος 353

βαίνω 282, 291
βάλανος 330
βᾶμα 365
βαρύς 360
βασιλεύς 365
βίος 209
βιότης 206
βορέας 360
βοτάνη 365
βούς 75
βραδύς 283
βρωτύς 205
βωμός 365

γάλα 207
γαλέη 360
γεναθά 201
γῆμα 299
γίγας 207, 209
γίγνομαι 282
γιγνώσκω 365
γίς 209
γλύζω 291
γόνυ 363

δ (pour ζ) 194
δαίρω 288
δαίς 202
δαιτύμων 205
δάκετον 198
δάμαρ 207
δδ (pour ζ) 193, 194
(δείκνυμι) ἔδειξα 368
δείρω 288
δένδρεον 330
δέσποινα 203
δεσπότης 203

Διώνυσος 299
δολιχός 360
δόξα 293
δοτός 365
δοχμός 367
δρατός 283
δρῦς 330
δῶρον 100
δωτός 205

-ε (désinence) 368
ἔαρ 201
ἔασσα 198
ἐδητύς 205
ἔζομαι 285
εθελονθ- 201
εἰ 365¹
-ει (désinence) 368
εἶαρ 365
εἶμα 299
(εἰμί) ηα ἦας ἦε 368
ἐοντ- 198
εἶμεν 300
(εἶμι) ἰοντ- 198
ἰμέν 281
εἰνάτηρ 202
-εις (désinence) 368
ἑκάσα 201
ἔκητι 201
ἑκοντής 201
ἐλαχύς 364
ἐλέφας 207, 208
ἐπιδής 198
ἔπος 369
ἐρέφω 208
ἔργατο- 198
-ες (désinence) 368
ἐσθής 206
-ετε (désinence) 363, 365, 368, 369
ἑτεός 205
ἔτυμος 205
-εω (génitif, pour αο) 77
-εως (gén. de -ις ou -υς) 76
ἕως 77

Fέμμα 299

ζ (prononciation) 192
ζ (pour βι) 208, 209
ζάω 209
Ζεύς 75, 193
Ζόννυξος 299
ζωός ζώς 190

ἦπαρ 369
-ητ (suffixe) 207

θάλασσα 342
θάπτω 66
θείνω 282
θεραποντίς 201
θυγατήρ 202, 368
θυίω 291, 293

ι (pour εσ) 300
ἰάλλω ἐ82
ἰάπτω 286
ἰασσεῖν 286, 290
ἰδίω 291
ἵημι 366
ἴζω 285
ἱμάς 207
ἱμάτιον 300
ἰοχέαιρα 201
ἵππος 365
ἵστημι 285
ἴσχω 282, 285

καθαρός 284
καινός 370
κάλαμος 370
καλιά 360
κᾶλον 360, 361, 370
καλός 370
καπύω 364
καρδία 52, 53, 283
κάρη 360, 361
καρκαίρω 282
καρκίνος 196
καρπός 330
κάρυξ 370
κεῖμαι 102
κείρω 284, 287
κελευστάνωρ 26
κέλης 198
κενεός 297
κεντέω 285
κέρδιστος 55
κέρδος 55
κερδώ 55
κεφαλή 365
κηκίω 291
κιλλίβας 207
κίων 349
κλῖμαξ 283
κλίνω 250, 283
κλιτύς 250
κλύω 289
κλώσσω 291
κοέω 370
κολοφών 250
κολωνή 250
κολωνός 250
κόρση 360
κότερος 370
κραδίη 52, 283
κρέας 74
κριδδέμεν 284
κρώζω 290
κτείνω 282
κύκλον 334
κύκλος 334
κύλιξ 370
κυλίω 291
κύτταρος 297

λάζομαι 209
λακεῖν 364
λανθάνω ἐ85
λαός 76
λάταξ 365
λάτρις 365
λάχνη 364
λειπω 285
λευκός 289
λεύσσω 281, 286, 290
λεώς 76
λιμοθνής 197
λίσσωμεν 284, 285, 289
λοξός 164
λύγος 300
λυκάβας 207
λύκος 369

μάγγανον 68
μαδάω 283
μαίνομαι 286
μαλκίω 283, 291
μαρμαίρω 282
μάρναμαι 283
ματήρ 365, 366
μέγας 365
-μεθα (1ro p. pl.) 105, 368
-μεθεν (1ro p. pl.) 368
-μεθον (1re p. d.) 105
μείρομαι 284
μένω 286
μέτρον 366
μᾶλον 330
μίμνω 282
μισέω 299
μισθός 300
μύζω 291
μύριοι 415
μῶρος 361

νήπιος 204
νηπύτιος 204
νῆσος 299
νίζω 281
νόσφι 361, 365
νότος 365, 366
-ντ (suffixe) 197, 207
νυκτιφόρος 204
νύξ 204, 207
νῶτον 361

ξίφος 193

ο (parent de α) 361
ο (parent de ε) 361
ὄγμος 364
ὄζω 283
(οἶδα, ἠείδη 368
οἷς 364
ὀΐω 291
ὄκριβας 207
ὀλίος 361
Ὄλυμπος 360
-ομεν (désinence) 363, 365
-οντι (désinence) 363
ὀρέοντο 291
ὀρθός 360, 361
Ὀρόντης 201
ὄρος 360
ὄρφνη 208
-ος (nominatif) 365, 367
-ος (finale neutre) 363
ὀστοδοκέτον 204
ὄσχη 300, 301
ὄσχος 300
ὄψ 364

παιπάλλω 282
παίω 287, 291
πάλαι 360, 361
παπταίνω 282
παρά 361
πάρος 360, 361, 369
πάσσω 285
πατέομαι 366
πατήρ 365, 366
πείρω 198, 282
πελεκᾶς 208
πέλω 370
πέμπελος 370
πένης 198, 207
πένθος 285
πέντε 369
πέπων 285, 360
πέρα 361
περί 361
πέρνημι 163, 207, 318
πέσσυρες 370
πέσσω 285
πῖθος 298
πινυτή 205
πιπράσκω 163, 318
πίπτω 282, 285
πίσος 209
πίστις 52
πλατύς 283
πόλις 98, 360
πολύς 360, 369
πόρος 318
πόσις 203
πότερος 370
πόντα 203
πόντια 203
ποτός 366
πράσον 283
πρίασθαι 163
πρόβατον 365
προπετής 203
πρώτος 361
πταίω 287
πτίσσω 291
πτοέω 287
πύματος 300
πυνός 300
πώνω 365

ῥέζω 292
ῥύζω 291

σαίνω 282
σάρξ 74
σδ (pour ζ) 193, 195
-σε (finale) 322
Σείρην 331
Σείριος 331
Σελλοί 331
-σθε (2e p. plur.) 105
-σθον (duel) 105
σκαίρω 282
σκίφος 193
σκώρ 369
σπάδιων 365
σπαίρω 282
σπείρω 282
σπίνθερ- 201
στατός 365, 366
στεῖρα 360
στερεός 360
στήλη 354
στρέφω 208
στρόβιλος 208
στρωτός 365
στύλος 349
Στύξ 349
-συνη (suffixe) 205
-συνος (suffixe) 205

τ (suffixe) 197 ss., 207
τάλαντον 198
τάπης 198
τάσσω 292
τατός 281
τε 370
τείνω 282, 292
τείρω 282, 285
τεύω 370
τέκτων 320
τέρσαι 288
τέσσαρες 365, 370
τετραίνω 282
τέως 77
-τη (suffixe) 201
-την (duel) 105
-τηρ (suffixe) 201
-της (suffixe) 205
-τι- (suffixe) 202
-τί (finale adverbiale) 201
τίθημι 365, 366
τιταίνω 282
-το (suffixe) 198
-τον (duel) 105
τρείω 293
τρέστης 252
τρέω 252
-τυ- (suffixe) 204
τυφλός 66
τῦφος 66
τύφω 66

υ (pour ος) 300
ὑγρός 301
ὑπά 367
Ὑπερβόρειοι 360
ὑπερκύδαντα 207
ὑπό 367
ὑποφήτης 331

φαίνω 70, 286
φάλανθος, -τος 198
φανός 366
φέρετρον 202
φέρτρον 202
φθείρω 282
-φι (finale) 322
Φιλάδελφος 26
φον (racine) 70
φονος 70
-φορος (composés en) 363

Φορωνεύς 360
φράζω 163
φρακτός 292
φράσσω 290, 292
φρατήρ 365
φρύγω 300
φῦζω 291
φυλάσσω 291
φῦσα 299

χαίνω 282
χαίρω 282, 283
χατίς 366
χείλιοι, χέλλιοι, χήλιοι
χῶλιοι 300

χιραλέος 300
χολάς 360
χώρα 365, 367

ὠμοβρώς 198
ὠνέομαι 299
ὥσκη 301
ὥσχη 301

OMBRIEN

a- (privatif) 272
an- (privatif) 275
arsmahamo 277
arsmatia 271
arsmo 271
caterahamo 277
hostatu 272, 277
iovie 271, 276
mefa 298
menzaru 195
nerf 269
nerus 269
nome 271
petur 365, 370
preplotatu 278
spafu 298
spefa 298
çitu 272, 276
trahvorfi 298
z 195

OSQUE

azum (gén. plur.) 194
carneis 74
censazet 194
eisac, eizac 194
ezum 194, 195
z 194, 195
Herentat- 206
ner 265
nerum 274
Νυμσδιηις Niumsis, Niumeriis, Niumsieís, 195
petora 370
posmos 300
svai 365
tacusim 274
tanginom 292

LATIN

acies 364
aenigma 191
aequus 369
aequus (pour equus) 191
aestas 206
aestus 298
aetas 206
agnus 409
ago 364
- *dī* (génitif) 79
albus 208
angustus 55
ara, asa 195
arduus 361
armus 361
aruum 360
assir 365
audio 410
aueo 284
auilla 364
Auster 296
axe 409

badisso 193
beneficentior 268
-bi (finale) 322
-bis (finale) 322
bona 191
-bris (suffixe) 416

cacumen 370
cadauer 370
caelum 191
caesaries 299
cala 360, 361, 370
calix 370
caluus 360
cancer 196
candeo 284, 288-290
capio 290
caput 365
careo 284, 287, 289
carmenta 251
carmentarii 251
carmentes 251
Carmentis 251
caro 74
carus 360
cassus 297
castus 298
caterua 409
catus 366
caueo 370
-cello 250
celsus 250
-cendo 288
censeo 293
cerebrum 361, 416
clemens 248, 283
clino 250
cliuus 250
clueo 289
cluo 289
collis 250
comes 163, 198
compos 203
condio 410
(conscientia) consiensia 114
cor 52, 53
cordatus 55
cortex 283
Cozano 195
cozeulodoizeso 195
cracentes 283, 289
credo 52, 249
crocio 73, 290
crocito 73
cruor 74
culmen 250
cupio 290
custos 298

datus 365
decet 289, 293
delicia 285
discrimen 250
diues 300
diuido 292
doceo 293
dolco 288, 289
dolium 288
dolo 288
domo 199
donum 100, 366
dos 201, 202
(dulcis) dulsissimo 117

e (prononciation) 191, 192
ĕ (pour ae) 191
e (pour i) 286
-ebris (suffixe) 416
-endo- (suffixe) 198
-ento- (suffixe) 198
equus 191
-ere (3e p. pl. parf.) 103
-estas (suffixe) 59
esuries 164

facio 290, 366
fallo 290
farcio 290, 292
fateor 286, 366
fatiatur 286
fatigo 366
febris 66
februa 66
fendo 298
fenestra 286
- fer (composés) 363
ferueo 66
fessus 364

-festus 298
-fligere 255
fistula 298
fodio 291
forctus 292
fortis 292
fortuna 205
fragesco 289
frango 289
frater 365, 366
frendo 295
frequens 292
frigo 300
friuolus 300
fugio 291
fulcio 291
Furii 195
fusus 294

genu 363
glis 360
glocio 291
glutio 291
gnarus 365
gradior 283, 290, 291, 292
grauis 360

haereo 297, 408
haeresis 191
hariolus 254
haruspex 254, 360
haurio 291, 292
hebes 285
hibernus 416
hilla 254
hira 254
Honerata 255
honor 255
honus 255
honustus 256
horreo 283, 289
hospes 203, 272
hospita 198, 203
Hostilii 272
hostis 272

-i (génitif pour -ii) 189
ī (pour ē) 250
ī (pour a) 255
iacco 287
iacio 287, 290
ianitrix 202
iecor 207
ieiunus 412
ignoro 365
-im (adverbes) 322
impos 203, 204
indiges 198
indulgeo 292
(inimicitia) inimisitia 117
initium 164
interpres 163, 207
inuideo 292
ira 253
itaque 189
-ius (génitif pronominal) 187
iustitium 164
iuuenis 203

lac 207
lacio 287, 291
lana 364
lanista 294
laqueus 287
Lar 269, 273
lateo 285
latex 365
latro 365
latusclauus 36
leuis 364
liceor 285
licet 284, 286, 289
ligo 300
lino 208
linquo 285
locuples 203
loqui 364
lubet 285
luceo 286, 289
lux 290
luxuria 164
luxus 164

madeo 283
(madius) 107
maeror 191, 299
magnus 365
maneo 286
mantilia 250
marceo 283
mare 361
mater 365, 366, 367
materies 366
membrum 416
-mens (suffixe) 251
merco 280, 284, 289
mereto 200
mergo 300
miles 194
mille 415
miser 291
mollis 283
moneo, 199, 200, 293
morior 291, 292
morosus 361
mors 283
m ueoo 292
mugio 291
musculus 367

nares 299
nasus 299
naates 365
nato 365, 366
(nauis) nauebos 205
nepos 203
Neptunus 205
Neriene 274
Nerio 274
Nero 274
neruus 275
nidus 194, 195
noceo 293
noctu 204
noctua 204
nomen 271
nosco 365
nox 115, 204
nuptiae 115

o (prononcé uo) 191, 192
obex 286
obliquus 285
ocris 364
(octies) hocsies 117
ol (= r indien) 282
olco 283, 287, 290
onus 255
or (= r indien) 282
ordior 291, 292
orior 291
-os (nominatif) 365
os (ossis) 204
ossu 204
ossum 204
ouis 364, 409

pallor 410
pando 285, 295, 296
paries 198
pario 291
pars 194, partus 207
pascor 366
pateo 285
pater 203, 365, 366, 367
patera 365, 366
patior 285, 291
paueo 287, 410
pauio 287, 290, 291
pauor 410
pedem 191

pello 290
pendeo 289
pendo 289
pessimus 412
pignus 255
pinsio 291
pisum 299
polleo 411
polliceor 285
pollucere 164
pone 189, 300
porrum 283
portus 205
Portunus 205
posco 283
possum 203
posterus 300
Pota Vica 203
potestas 298
potior 290, 291
potis 203
potus 365
praestes 203
pratum 408
prauus 411
preces 164
pretium 163, 207
procus 164
profano 203
profiteor 203
prope 203
propitius 203
purare 417
pusula 291

quatio 291
quattuor 365, 370
que 370
querquera 370
qui 370
(quiesco) quiexit 113
quiexcit 113
quiescit 114
quietus 200
quinque 369
quoius 187

r 195
rapio 291
ratus 283
reclinis 250
restis 300
rideo 284
Roma 191
rugio 291
(Ruoma) 191
rus 56
rusticus 59

s (pour ζ) 183
sacerdos 163, 202, 203
Saguntum 193
salio 291
saluus 361
sapientia : sapiensa 117
sapio 291
scateo 290
screo 74
sedeo 285
Segesta 298
sementis 251
(septies) sepsies 117
Setus 193
signum 289
sobrinus 416
solstitium 164
sono 200
soror 99, 415
sospes 203
sospita 203
spatium 285, 365
specio 291
ss (pour ζ) 193
ss (pour tt) 293
st (groupe) 295
status 365, 366
stratus 365
suadeo 297
subtilis 250
suffio 291, 293
superstes 163

tantôn 189
tantône 189
-tat- (suffixe) 205
tego 361
temetum 284
tempestatebus 205
temulentus 284
tenebrae 416
teneo 292
tenuis 203
tepeo 288, 289
teres 198, 285
terreo 200, 253, 293
texo 320
-ti- (suffixe) 202
timeo 284
-to- (suffixe) 198
toga 361
tongeo 292
torqueo 280, 283
torrens 283
torreo 283, 288, 289, 293
tristis 251, 296
ts (groupe) 194
-tu- (suffixe) 20
tudites 198
-tunus (suffixe) 205

uabrum, uafer 416
Valesii 195
uapor 364
uarius 416
uegetus 198, 200
uehemens 250
uenenum 410
uenio 290, 291, 292
uermis 64
uersipellis 25
uigeo 209
uigor 209
uilis 301
uinco 207, 209
uiuo 209
uisxit 114
uissxit 114
uixscit 114
uiset 114
uixit 114
uixxit 114
-undo- (suffixe) 198
uoluntas 206
uoluptas 206
uomo 200
uox 364
-ustus (suffixe) 59
uua 300
(uuaddio) 107
z 194

ITALIEN

aglio 122
aja 123
argentajo 123
argentario 123
argentiere 123
argento 122
ariento 122

bagno 108, 122
braccio 117
brazzo 117

cacio 114
cagione 116
cascio 114
chiesa 114
cignere 122
coitare 120
conciare 117
contrario 122
coscia 117
cotare 120
cuojo 123

facc (lombard) 111
fagiano 114
fatto 112, 113
frecc (lombard) 113
freddo 113

guadagno 108

luogo 120

maggio 107
magiore 114
muojo 123

paglia 125
palagio 116
palazzo 116, 117
Parigi 114
pertugio 114, 117
pertuso 114, 117
piagnere 122
piaito 120
piangere 122
piato 120
piazza 115
pranzo 193
pregio 116
prezzo 116
primiero 123
pugno 108

raggio 107
ragione 116
ramoscello 118

santo 112
savio 108, 120

tessere 117
troja 107
tucc (lombard) 112

vario 123
varo 123
vecchio 122
veglio 122
vergogna 122
vigna 122

LADIN

anguscha 114

caschun 116
chir 123
crescer 114
cueissa 114

éra 123

fachia 111
faig 111
faitg 111
fasch 114
fat 112
fatg 111
froid 113

gliergia 122

isch 114

lonschas 117

pasch 117
plaid 110, 117
plascher 117
plonscher 116

raschun 116

sænc 112
sænchia 112
sainc 112
sainchia 112
sis 114

tissi 114

vess 114

FRANÇAIS

Ont été omises les formes et particularités du patois normand, classées dans les articles de M. Joret.
* Formes archaïques.

* acointier 110
* afaitier 109
-age (finale) 107
ahans 119
*ahanz 119
aider 107, 120
*aidier 110
aigle 106
ail 122
aire 123
alizari 167
alizarine 167
*amistié 110
*amix 118
amoise 168
angoisse 114
ans 119
*anz 119
Arac 159
Aray 159
Aret 160
argent 122
argentier 123
arrière 157
arroser 159
Auret 160
Aurières 160
Auriez 159
Auzet 160
Auzières 160
Auziez 159
Auzouer 158
avoir 106
Azac 159
Azay 159
Azet 160

baigner 108, 109
*baillier 110
bain 108, 122
*bainz 119
baisser 113
banian 164
Barat 160
Baroche 159
Baromesnil 159
Baron 159
Baronville 160, 161
Bazat 160
Bazoche 159
Bazomesnil 159
Bazon 159
Bazonville 160
Bérange 159
Bérardière 159
Bérat 160
Béraud 160
Béray 160
*berbix 118
*berbiz 118
Bérigny 159
Béru 159
bésicle 155
Bésigny 159
Beurey 159
Beuron 159
Beuzec 159
Beuzon 159
Bézac 160
Bézange 159
Bézardière 159
Bézaud 160
Bézay 160
Bézu 159
Birac 160
Biret 160
Biron 160
Bizac 160
Bizet 160

Bizon 160
Bouron 159, 160
Boury 159
Bouzon 159, 160
Bouzy 159
*Bureaux 15
Buron 160
Buzeaux 158
Buzon 160

*canonie 108
ceindre 122
*cels 119
cent 117
(cerf) cherf 117
*chacier 115
chaire 155, 157
chaise 155, 157
quatre 159
chanoine 108
(chasser) cacher 117
Chéray 160
chevreuil 115
cierge 122
*cirge 122
coiffe 108
*compainz 118
contraire 122
*contrarie 122
cousin 160
croix 118
*croiz 118, 119
cuider 120
*cuidier 110, 120
cuir 123
cuire 121
cuisse 114
*cumpainz 119

*dant 119
*danz 119
dire 121
*diz 118
dit 121
disons 121
*dimes 121
dites 121
*dis 118
*disme 121
douze 119
*doze 119
*dudzime 119
duire 121
*dulce 117
*dulz 117

écureuil 115
*egle 106
*empeirier 110
*escit 118
*étourgeon 122
(être) étant 14
*exit 118

face 117
faire 120
fache (= fasse) 117
fis 118
fais 121
fait 121
faisons 121
*faimes 121
faites 121
*faz 121
*fais (faix) 114
faisan 115
*feiz 118, 119
*fideilz 119
*fiz 119
flairer 108
foire 157
*forsfez 118
*fraisne 114
*fraixe 118
*freid 113
frère 156, 160
froid 113

gâche 168
gage 107
gagner 108
gain 108
Gérainville 160
*Gésainville 160
gésir 118
*gist 121
gloire 108, 122
*glorie 108, 122
grange 122
*granz 119
guède 168

i parasite 106
-ier (suffixe) 123

(Jesu Maria) 160
(joindre) *joins 113
juif 106
*jurz 119

*laissier 109
lance 117
lardoire 157
*lazsier 118, 119
linceuil 115
linceul 115
lire 117
lisons 117
Looze 160
loriot 157

mai 107
main 106
mains 119
maire 120
mais 121
*maisniede 110
maison 69, 114
*malabde 111
*mals 119
Marie 156
*meitié 110
*melz 119
mère 156, 157, 160, 161
*Mérilles 160
Méroger 161
*Mésogier 161
méziénée (patois) 157
Mézilles 160
*milie 122
moine 108
moise 168
moisine 168
moisson 114
mortaise 168
(mourir) *moerge 122
*muir 123
*muls 119
*mulz 119

Néron 160, 161
Nézon 160, 161
nièce 115
noise 115
*noncier 115

*oilz 118
orge 107
Oroer 158
Orouer 158
oseille 160
Ourouer 158, 161
Ouzouer 158, 161
Ozoir 158, 161
Ozou 158
Ozouer 158

paille 122
*pais 118
paisible 118
paix 118
palais 116
*palaix 118
*parys 155
pastel 167
payer 107

*Peitieus 109
*peiz 118
père 156, 157, 161
pertuis 115
*pertuix 118
pièce 115
pitié 110
place 115
plaid 120
(plaire) * place 118
plaise 118
*plai t 121
plait^{S}121
plaisir 118
*plait 120
plein 106
pleins 119
poignée 108, 109
poing 108
poison 116
*poixance 118
poussière 155, 159
*poxance 118
*preier 107
premier 123
prier 107
*pris 118

rai 107
*raisnier 110
raison 116
*raizon 118
rayon 107
razzia 168
*refroidier 113
*repairier 123
rosée 159
ruisseau 118

sage 107
saison 116
*saive 108
saussaie 117
*savie 108
seize 119
Séry 161
*seze 119
Soissons 114
soleiz 119

taure 157
taureau 157
Théodore 156
traire 120
treize 119
*treze 119
truie 107

vair 123
*Vairau 158
verdereau 157
vergogne 122
Véron 160, 161
Vezeau 158
Vézon 160, 161
vigne 122
voire 157
voirement 157
*voiz 118
vouède 168

z 118, 119

PROVENÇAL

Formes diverses du patois du Quercy, 165-167

adjar 110
aidar 110
ajar 110
ajudar 110
angoissa 114

bailar 110
baissar 113
banh 108

coindes 110
coissa 114
conja 110
contrari 122
cueissa 114
cuidar 110
cujar 110

deude 111
deute 111
di 121
dii 121
diire 121
dire 121
ditz 121
duire 121

fa 121
fach 111
fai 121
faich 111
faire 121
fais 114
fait 111
fam 121
fatz

faym 121
fazem 121
feeilh 119
fraisser 114
freg 113
freid 113

gauta 111
gazanh 108
gloria 108

lag 110
lai 110
lait 110

malaut 111
maneira 123
manieira 123
maniera 123
meitad 110
mili 122
milia 122
mitat 110

palais 116
palatz 116
patz 118
paz 118
plai 121
plaid 120
plassa 118
platz 121
plazer 118
poiso 116
ponh 108
premeir 123
premieir 123
premier 123
pretz 116
prezar 116

raiso 116
raizo 116
razo 116
repairar 123

sabi 108
saint 112
sanch 112
sant 112
sazo 116

tuch 112
tuich 112
tuit 112

vair 123
vari 133

ESPAGNOL

aipo 111
albanecar 168
albitana 168
alboaire 168
alfarda 168
alguaza 168
argentario 123
ataire 168

bautizar 111
beso 114

cabdal 111
caudal 111
contrario 122
coto 120
cuero 123
cuidar 120

faisan 114
faja 112
fasol 114
fay 121
feches 121
fecho 112
femos 121
fer 121
fez 112
fresno 114
frido 113
frio 113

granja 122

haz 112
hecho 111, 112
honra 255

'abalon 168

laido 111
lecho 112
lego 111, 112
leigo 111, 112

madera 123
mayo 111
mitad 110
mohamar 168
mortaja 168
musa 168

noche 112

paz 118
placer 118
pleito 110, 120
primero 123

quepo 111

rabia 111
rayo 107
razon 116
reina 122
reino 122

sabio 108
sancho 112
santo 112
sazon 116

tejer 113

vario 123

PORTUGAIS

adoutar 111
adversario 111
aipo 111

beijo 114

caibo 111
cheirar 108
coiro 123
contrario 122
couro 123
couto 120

diz 121

eira 123

faixa 112
faizão 114
faxa 112
faz 121
fazes 121
feijão 114
feito 111, 112
feixe 112
freixo 114

granja 122

hei 111
laido 111
leigo 111
leito 112
madeira 123
maio 111

paixão 113
paz 118
pleito 120
praça 115
praz 121
prazer 118
preço 116
prezar 116
primeiro 123

raiva 111
razão 116

santo 112
sazão 116

tecer 114

vario 123
veiro 123

IRLANDAIS

e (pour i) 79
-e (génitif de -an) 79
-e (génitif de -*á*) 80
ē (pour ai) 80
imm 79
-o (génitif de -u) 80
s final tombé 79, 80

BRETON

em 79

GOTHIQUE

-am (dat. plur.) 322
daubjan 67
daubs 67
dobnan 67
hairtan 53
hraiv 74
lubaith 286
natham 204
ruma 58
sulja 286
waurms 64

ANGLO-SAXON

dofung 67

ANGLAIS

anguish 114
(be) was 14
choice 119
contrary 122

cuish 114
deaf 67
face 119
finish 114
fitz 119
flourish 114
glory 108
peace 119
price 119
voice 119

VIEUX-HAUT-ALLEMAND

rūm 58

ALLEMAND

erblassen 208
erquicken 209
nest 194
raum 58
sein) war 14

toben 67
verblichen 208

SLAVON

kratŭ 312
kruvi 74
m (pour bh) 100
netiy 112
nostĭ 112
chosta, 112
-ŭmŭ (dat. plur.) 322

RUSSE

noc 112
tratte 111
chocu 112

SERBO-CROATE

hocu 112
nc 112

POLONAIS

chca 112
kon 109
noc 112

TCHÈQUE

rak 196

LITHUANIEN

kartù 312
kelias 119
lènkti 164
m (pour bh) 100
rezgis 300
skiriù 74
szirdís 53
vejas 119
wējsch (letton) 119
zel'sch (letton) 119

CE VOLUME CONTIENT

PAGES

A. Bergaigne. Essai sur la construction grammaticale 1
J. Darmesteter. Notes sur l'Avesta 52
L. Havet. Sur la transcription du sanskrit 75
H. d'Arbois de Jubainville. Le gén. sing. des thèmes fém. en *ā* dans l'ancien irlandais 79
O. Donner. Revue de la philologie ougro-finnoise 83
J. Darmesteter. Désinences verbales en *us*, désinences qui ont un *r* 95
A. Bergaigne. Note sur l'article précédent 104
V. Thomsen. Remarques sur la phonétique romane 106
A. Bergaigne. Essai sur la construction (suite) 124
Ch. Joret. Changement de *r* en *s* et en *dh* dans les dialectes français 155
M. Bréal. *Interpres, pretium.* — *Luxus* 163
A. Bergaigne. *Tarhi, etarhi, yarhi* 164
M. Devic. Variations de la sifflante *s* en Quercy 165
— *Alizari, moise, gâche, mortaise* 167
A. Bergaigne. Essai sur la construction (suite) 169
L. Havet. Génitifs en *ius* 187
— Un passage de Pompeius 191
— Les divers sons du ζ 192
— *Cancer* et καρκίνος 196
F. de Saussure. Le suffixe *-t-* 197
Ch. Joret. Le patois normand du Bessin 210
M. Bréal. *Clemens, tristis, ira* 248
L. Havet. *Honor* et *onus* 255
L. Vaïsse. Machines parlantes 257
M. Bréal. Sur *nerf* dans les Tables eugubines 269
F. de Saussure. Verbes latins en *eo* 279
— Transformation latine de *tt* en *ss* 293
J. Darmesteter. Iranica 302
— Une métaphore indo-européenne 319
M. Bréal. Nombre des cas indo-européens 322
H. d'Arbois de Jubainville. Mythologie et histoire primitive 325
F. de Saussure. Distinction des *a* indo-européens 359
Ch. Joret. Le patois du Bessin (suite) 371
M. Bréal. *Pratum, hærere, a* pour *au* en *latin, caterva, audio, venenum, pavor pallorque, polleo, pravus, jejunus.* 408
L. Havet. Datifs-ablatifs pluriel en *-ībus.* — Les génitifs indiens des thèmes en *r* voyelle. — Μυρίοι, *mille.* — *Br* pour *sr* en latin 413
Ch. Joret. *Purare* 417
O. Nigoles. Accusatif arcadien en οις 418

Pour le détail, voir page 419.

4733.78. — Boulogne (Seine). — Imprimerie JULES BOYER.

191161

P La S

Société de Linguistique de Paris
Mémoires.
t. 3

DATE | NAME OF BORROWER

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED